

SH223
A111
1929/30
PR

DOMINION DU CANADA

SOIXANTE-TROISIÈME

RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

Ministère de la Marine et des Pêcheries

ANNÉE

1929-30



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1931

Prix, 50 cents

DOMINION DU CANADA

SOIXANTE-TROISIÈME
RAPPORT ANNUEL

DE LA

DIRECTION DES PÊCHERIES

Ministère de la Marine et des Pêcheries

ANNÉE

1929-30



OTTAWA
F. A. AGLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1931

*A Son Excellence le Très Honorable Vicomte Willingdon. G.C.S.I., G.C.M.G.,
G.C.I.E., G.B.E., Gouverneur général et Commandant en chef du Domi-
nion du Canada.*

Que j'aie l'honneur de soumettre, pour sa gouverne et celle du Parlement du Canada, le soixante-troisième rapport annuel de la direction des pêches de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries.

J'ai l'honneur d'être

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

EDGAR N. RHODES,
Ministre des Pêcheries.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA, le 30 août 1930.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE:	PAGES
Sommaire des pêches propres à l'année civile 1929.....	5
Commerce du poisson avec l'étranger.....	18
Mise en application de la Loi relative à l'inspection des poissons.....	19
Inspection des fabriques de conserves et des conserves de poissons, mollusques et crustacés.....	20
Travaux de l'Office de Biologie marine.....	21
Pisciculture.....	23
Service de cueillette du poisson.....	29
Service de renseignements sur les pêcheries.....	30
Recherches sur les pétoncles.....	31
Recherches sur les huîtres en l'Ile-du-Prince-Edouard.....	32
Organisation des pêcheurs.....	32
Convocations des surveillants de pêche.....	33
Prime à la pêche.....	34
Marquage des saumons du Pacifique.....	35
Comité nord-américain pour l'Exploration de la Mer.....	37
Commission internationale du flétan.....	38
Société internationale protectrice des saumons du Pacifique.....	40
Traité relatif à la chasse pélagique des phoques à fourrure.....	40
APPENDICES:	
1. Rapports des surintendants de pêche.....	41
2. Rapport de l'Office de Biologie marine du Canada.....	146
3. Rapport du Service de pisciculture.....	185
4. Rapport de l'ingénieur des pêcheries.....	263
5. Rapport relatif aux recherches sur les pétoncles en 1929.....	271
6. Rapport relatif aux recherches sur les huîtres.....	277
7. Relevé des dépenses et des recettes 1929-30.....	279
8. Relevé des dépenses et recettes, 1867-1929.....	292
9. Entrées des navires de pêche américains (Atlantique).....	305
10. Entrées des navires de pêche américains (Pacifique).....	307
11. Sommaire des licences délivrées en 1929.....	312
12. Relevé relatif aux poursuites judiciaires intentées pour délits commis à l'encontre de la Loi relative aux Pêcheries.....	316

Des graphiques indiquant la production des principales pêches, 1912-1929, figurent après l'appendice N° 12.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

A l'honorable E. N. RHODES,
Ministre des Pêcheries.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le soixante-troisième rapport annuel de la direction des Pêches de l'ancien ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'année financière close le 31 mars 1930.

Le rapport comporte les sujets suivants: —

Sommaire des pêches propres à l'année civile 1929.

Commerce du poisson avec l'étranger.

Mise en application de la Loi relative à l'Inspection des Poissons.

Inspection des fabriques de conserves et des conserves de poissons, mollusques et crustacés.

Travaux de l'Office de Biologie marine.

Pisciculture.

Service de cueillette du poisson.

Service de renseignements sur les pêcheries.

Recherches sur les pétoncles.

Recherches sur les huîtres en l'Île-du-Prince-Edouard.

Organisation des pêcheurs.

Convocations des surveillants de pêche.

Prime à la pêche.

Marquage des saumons du Pacifique.

Comité nord-américain pour l'Exploration de la Mer.

Commission internationale du flétan.

Société internationale protectrice des saumons du Pacifique.

Traité relatif à la chasse pélagique des phoques à fourrure.

Comme appendices au rapport apparaissent les ouvrages suivants: —

Rapports des surintendants de pêche.

Rapport de l'Office de Biologie marine du Canada.

Rapport du Service de pisciculture.

Rapport de l'ingénieur des pêcheries.

Rapport relatif aux recherches sur les pétoncles.

Rapport relatif aux recherches sur les huîtres.

Relevé des dépenses et des recettes afférentes aux pêcheries, 1929, et relevé des dépenses et recettes afférentes aux pêcheries, par province, 1867-1929.

Sommaire des licences délivrées en 1929.

Relevé relatif aux poursuites judiciaires intentées pour délits commis à l'encontre de la Loi relative aux Pêcheries.

Relevés relatifs aux entrées des navires de pêche américains sur la côte orientale et sur la côte occidentale.

Les appendices comportent aussi une série de graphiques indiquant, par année, la production des principales pêches, en la période s'étendant de 1912 à 1929, inclusivement.

SOMMAIRE DES PÊCHES DE 1929

Pendant l'année civile 1929, les pêches de la côte atlantique aussi bien que les pêches fluviales et lacustres se sont signalées par un accroissement tandis que les déchargements, opérés sur la côte occidentale, décreurent de plus de 80,000,000

de livres, fléchissement, pour une bonne part imputable au déclin de la pêche des saumons. Il en résulte donc que pour l'ensemble du Canada le bilan des exploitations de pêche se conclut par un rendement pécuniaire déficitaire par rapport à 1928: \$53,518,521 en 1929 contre \$55,050,973 en 1928.

Par rapport à 1927, toutefois, on dénote un accroissement de près de \$4,395,000 dans la valeur marchande des pêches et il convient de signaler aussi que le total de l'année fut de \$2,900,000 supérieur à la moyenne des valeurs marchandes annuelles propres à la période quinquennale 1924-1928. Bien que la totalité des prises soit de 63,000,000 de livres inférieure à celle de 1928, il n'en reste pas moins que la moyenne des cours du quintal de poisson au débarquement fut en 1929 légèrement supérieure à celle de l'année antérieure. Dans l'ensemble la valeur au débarquement n'est tombée que de \$48,960, soit \$33,699,543 par comparaison à \$33,748,503.

La production des pêches maritimes s'est traduite pendant l'année par une valeur commerciale de \$44,928,742 par comparaison à \$46,669,222 en 1928 tandis que celle des pêches fluviales et lacustres a fourni un rendement pécuniaire de \$8,589,779, soit un accroissement de \$208,028. Au Nouveau-Brunswick et au Manitoba, en l'Île-du-Prince-Edouard, Saskatchewan et Alberta, la valeur marchande s'est caractérisée par un gain mais en Colombie britannique, Nouvelle-Ecosse, Québec, Ontario et dans le territoire du Yukon, elle accuse un fléchissement.

En dépit du déclin de sa production, la Colombie britannique n'en continue pas moins à se tenir en tête des provinces au point de vue de la valeur marchande. Quarante-cinq pour cent de la valeur commerciale des pêches du Canada revient cette année à la Colombie britannique, trente-cinq pour cent aux provinces maritimes, huit pour cent aux provinces centrales et au territoire du Yukon, sept pour cent à l'Ontario et cinq pour cent à Québec.

Sur la côte orientale, les déchargements de poisson se sont totalisés à 536,193,900 livres par comparaison à 521,571,400 livres seulement en 1928. De toutes les provinces de l'Est, seule Québec accuse un fléchissement dans les prises. Les prises fluviales et lacustres se sont totalisées à 87,772,600 livres, soit environ 2,000,000 de livres de plus qu'en 1928. D'autre part, les prises du Pacifique ne se sont élevées qu'à 526,127,400 livres contre 606,610,000 livres l'année antérieure.

Placements monétaires. — Les chiffres relatifs au montant des placements monétaires, affectés à l'industrie des pêches en 1929, servent à la confirmation de l'énoncé formulé dans le dernier rapport annuel à l'égard des perspectives d'accroissement prévues dans ce domaine. Pendant 1929, en effet, le chiffre des placements pécuniaires s'est accru de plus de \$4,000,000 pour atteindre la somme de \$62,336,057. L'augmentation a surtout porté sur les armements à la pêche; navires, barques, et engins employés aux opérations primaires de la pêche c'est-à-dire à la capture et au débarquement des poissons. Cette branche de l'industrie s'est caractérisée par un accroissement pécuniaire de \$2,710,914, et elle comporte un capital global de \$33,842,002. Les placements, consacrés à l'exploitation des fabriques de conserves, ateliers, usines et établissements où se traite la substance du poisson, se sont accrus de \$1,552,772 en dépit du déclin, signalé dans le nombre des fabriques de conserves de homard et de saumon et des usines d'engrais, d'huiles et de farines.

L'augmentation des capitaux appliqués à l'exercice de l'industrie des pêches dans les deux dernières décades, constitue un des faits saillants des exploitations. En 1910, les placements monétaires étaient légèrement supérieurs à \$19,000,000. En 1914, ils étaient montés à \$25,000,000. Dans le cours des années d'hostilités, il se produisit, naturellement, une majoration provisoire exceptionnelle de ce dernier chiffre, majoration qui se prolongea plusieurs années après la fin de la guerre avant le retour aux conditions normales. En 1922, toutefois, les exploitations commerciales et industrielles avaient repris leur cours régulier. En cette année-là,

on estima à \$47,765,000, en chiffres bruts, le montant d'argent approprié à la conduite de la pêche. En 1924, on signala une rétrogression accentuée du capital industriel et commercial de pêche qui reprit, toutefois, l'année suivante son mouvement ascensionnel. Ce mouvement se poursuit présentement avec des perspectives encourageantes d'accroissement en 1930 comme en témoigne l'inlassable activité déployée aux chantiers maritimes de construction dans le cours des deux derniers hivers.

Personnel pêcheur.—On signale cette année un accroissement de 2,154 dans le nombre des personnes directement employées dans l'industrie poissonnière. Dans l'ensemble, 80,373 particuliers y ont trouvé de l'occupation par comparaison à 78,219 l'année antérieure. A raison de cinq individus à la charge de chacune des personnes employées dans l'industrie, on constatera que les pêcheries constituent un moyen de subsistance pour un nombre d'habitants presque égal à la population du Nouveau-Brunswick. L'année dernière, 64,083 hommes trouvèrent de l'occupation dans les opérations primaires par comparaison à 62,785 en 1928 tandis que 16,290 ouvriers des deux sexes furent employés dans les fabriques de conserves, et les ateliers, usines et autres établissements affectés au traitement de la substance du poisson, soit une augmentation de 800 par rapport à l'année antérieure.

Commerce avec l'étranger.—Les exportations de poisson et de produits de mer ne furent pas aussi importantes en 1929 qu'en 1928: \$37,546,393 par comparaison à \$38,096,245, mais elles n'en excédèrent pas moins les importations d'une somme s'élevant à \$33,312,487. La valeur des importations de pêche fut de quelque \$165,000 supérieure à celle de 1928. Les produits de pêche du Canada furent comme d'habitude expédiés vers toutes les contrées du globe mais c'est avec la République voisine qu'on a fait le plus gros chiffre d'affaires, en poisson frais et frigorifié surtout.

Principales pêches.—En dépit du déclin, signalé dans la pêche des saumons en Colombie britannique, par rapport à 1928, il n'en reste pas moins que cette exploitation prit pendant l'année le premier rang en importance commerciale au Canada. En valeur marchande, le rendement de la pêche des saumons s'est élevé à \$15,008,825. Ce résultat est d'environ \$3,000,000 inférieur à celui de l'exercice précédent mais n'est pas loin d'égaler celui de 1927. Dans l'ordre de priorité, la disposition des places, occupées par les pêches de homard et de morue, fut renversée en 1929 par rapport à 1928, en ce qui concerne la valeur marchande. L'année dernière, en effet, ce fut la pêche de la morue qui fit suite à celle des saumons, avec la pêche des homards au troisième rang; tandis qu'en 1929, le homard vient en second lieu avec une valeur marchande de \$5,696,542, soit une augmentation de \$512,000, et la morue en troisième avec une valeur marchande de \$5,394,636 par comparaison à \$6,285,777 en 1928. La valeur marchande du flétan s'est totalisée à \$4,832,296, soit une augmentation tant soit peu supérieure à un million de dollars. Dans le cas du hareng, au chiffre de \$3,186,669, la valeur marchande représente un accroissement de quelque \$80,000. La pêche des célans, qui ne se pratique qu'en Colombie britannique, tend à se développer par suite de l'utilisation de plus en plus généralisée de la substance de ces poissons dans les fabriques de farines et d'huiles. L'exercice de cette pêche fut effectué avec plus d'intensité qu'en 1928 mais, en nombre de cas, la teneur en huile du célan ne fut pas aussi élevée qu'en l'année antérieure. Au chiffre de \$2,199,834, la valeur commerciale des produits de cette pêche accuse un fléchissement de quelque \$360,000. Le corégone reste le plus important poisson des pêcheries fluviales et lacustres et, au chiffre de \$2,453,703, sa valeur commerciale représente un accroissement de quelque \$260,000. Tout comme en 1928, les pêcheries d'aiglefin, de sandre ou doré, de sardine, d'éperlan et de truite fournirent des rendements monétaires supérieurs à \$1,000,000.

Le tableau I ci-dessous donne, par province, la valeur marchande propre aux quatre années antérieures. Le tableau II donne par province la valeur marchande propre aux pêches maritimes lacustres et fluviales de 1929.

TABLEAU I

	1929	1928	1927	1926	1925
	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	11,427,491	11,681,995	10,783,631	12,505,922	10,213,779
Nouveau-Brunswick.....	5,935,635	5,001,641	4,406,673	5,325,478	4,798,589
Ile du-Prince-Edouard.....	1,297,125	1,196,681	1,367,807	1,358,934	1,598,119
Québec.....	2,933,339	2,996,614	2,736,450	3,110,964	3,044,919
Ontario.....	3,919,144	4,030,753	3,670,229	3,152,193	3,436,412
Manitoba.....	2,745,205	2,240,314	2,039,738	2,328,803	1,466,939
Saskatchewan.....	572,871	563,503	503,609	444,288	494,882
Alberta.....	732,214	725,050	712,469	749,076	458,504
Colombie britannique.....	23,930,692	26,562,727	23,264,342	27,367,109	22,414,618
Territoire du Youkon.....	24,805	51,665	12,090	17,866	15,370
Total.....	53,518,521	55,050,973	49,497,038	56,360,633	47,942,131

TABLEAU II

	Pêches maritimes	Pêches fluviales et lacustres	Totaux
	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse.....	11,427,491		11,427,491
Nouveau-Brunswick.....	5,904,183	31,452	5,935,635
Ile du-Prince-Edouard.....	1,297,125		1,297,125
Québec.....	2,369,251	564,088	2,933,339
Ontario.....		3,919,144	3,919,144
Manitoba.....		2,745,205	2,745,205
Saskatchewan.....		572,871	572,871
Alberta.....		732,214	732,214
Colombie britannique.....	23,930,692		23,930,692
Territoire du Youkon.....		24,805	24,805
Total.....	44,928,742	8,589,779	53,518,521

NOUVELLE-ÉCOSSE

La plupart des exploitations, exercées dans la Nouvelle-Ecosse, furent plus rémunératrices en 1929 qu'en 1928, mais non la pêche de la morue qui fut moins avantageuse qu'en la campagne précédente et fut cause de l'abaissement enregistré dans la valeur d'ensemble de la production provinciale. D'autre part, au chiffre de \$11,427,491, le rendement pécuniaire, bien qu'inférieur de \$254,504 au total de 1928, s'est révélé toutefois de quelque \$600,000 supérieur à celui de 1927. On enregistre des accroissements dans les prises et la valeur commerciale du flétan, des lieu, colin, merlan, de la merluche, des lingue et brosmes, du flétan, du hareng, du maquereau, du saumon, du homard du gasparot, des myes, clanques et praires, mais des décroissements dans la pêche de la morue, de l'espadon, des pétoncles et de la sole. Les déchargements de morue subirent un fléchissement de 18,000,000 de livres et leur valeur marchande tomba de plus de \$900,000. L'avilissement des cours, pratiqués dans le négoce de poisson séché, aussi bien que la réduction des prises ont profondément bouleversé l'industrie de la morue. Les prises de poisson, opérées par la flotte de Lunenburg, et presque toutes affectées au négoce du poisson séché, furent de 9,000,000 de livres inférieures à celles de 1928: 62,610,000 livres en 1929 par comparaison à 71,722,500 livres.

NOUVEAU-BRUNSWICK

En 1928, un accroissement de près de \$600,000 avait été dénoté dans la valeur marchande des pêches du Nouveau-Brunswick mais même ce résultat fut surpassé en 1929 puisque cette valeur fut de \$933,994 supérieure à celle de 1928: \$5,935,635 contre \$5,001,641. Le rendement pécuniaire, dérivé de l'exploitation des pêcheries maritimes, s'est élevé à \$5,904,183, soit un gain supérieur à \$930,000, cependant que la valeur des pêches fluviales et lacustres représente, au chiffre de \$31,452, un gain tant soit peu supérieur à \$3,000. La pêche de la sardine est restée au premier rang de la production poissonnière, pour ce qui est de la valeur commerciale des produits, en dépit d'un déclin dans les prises. La pêche du homard vient en deuxième lieu. Les gains, réalisés dans ces deux pêches, aussi bien dans celles du hareng, de la merluche et des lingue et brosmes rendent compte du relèvement sensible, observé dans la valeur marchande provinciale. Au chiffre de 329,204 caisses, la mise en conserve des sardines a dépassé de 70,000 caisses celle de 1928 avec un gain de \$286,000 dans la valeur marchande des conserves. La pêche des homards se distingue par un accroissement de près de 2,390,000 livres et a produit un total de 8,186,200 livres. La valeur commerciale des déchargements de ce crustacé s'est chiffrée à \$1,361,790 soit environ \$325,000 de moins que l'année antécédente. On constate des accroissements substantiels dans les prises de saumon et de hareng aussi bien que dans leur valeur. Dans le cas de la merluche et des brosmes et lingue, on signale des augmentations importantes dans les prises et leur valeur marchande, et, au chiffre de \$151,983, cette valeur représente un gain de plus de 100 pour cent. On constate aussi des augmentations à l'égard de plusieurs autres exploitations, telles les pêches de l'aiglefin et du gasparot, mais les pêcheurs d'éperlan, de morue, des lieu, colin merlan, de maquereau et d'aloose n'ont pas remporté autant de succès qu'en 1928. Les prises de morue accusent un fléchissement de quelque 3,000,000 de livres et celles d'éperlan de plus de 900,000 livres.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Les succès, remportés dans l'exercice de la pêche des homards, rendent compte de l'accroissement signalé dans la valeur des pêches de l'Île-du-Prince-Édouard, valeur qui est passée de \$1,195,577 en 1928 à \$1,297,125 en 1929. Au chiffre de 7,359,000 livres, les prises de homard furent de 798,000 livres supérieures à celles de 1928 et à raison de \$813,206 la valeur marchande s'en signale par un gain de quelque \$61,000. On constate aussi une augmentation de plus de 1,400,000 livres dans les déchargements de merluche, de lingue et brosmes, avec accroissement de \$20,379 dans leur valeur, cependant que la production de morue surpassa de quelque 1,300,000 livres et de \$21,000 celle de l'année antérieure. On constate une augmentation dans les prises d'huîtres et leur valeur, un accroissement dans la valeur du maquereau malgré une diminution dans les prises. La pêche des éperlans a été moins avantageuse qu'en 1928.

QUÉBEC

Le décroissement, constaté dans le rendement pécuniaire des pêches de Québec, est imputable aux pêcheries fluviales et lacustres. Au chiffre de \$2,369,251, la valeur des pêches maritimes fut de \$119,673 supérieure à celle de 1928 tandis que celle des pêches fluviales et lacustres ne s'est élevée qu'à \$564,088 par comparaison à \$742,357 l'année antécédente. Dans l'ensemble, la valeur commerciale des pêches accuse un fléchissement net de \$58,596 pour 1929. À l'égard des pêches maritimes, on constate des gains en valeur dans le cas de la morue, du hareng, de l'éperlan et du saumon mais un recul dans la production du maquereau et du homard par rapport à 1928. Le relèvement, constaté dans la valeur du saumon, est particulièrement notoire: \$137,144 en 1929 contre \$88,352 seulement

en 1928. Dans Québec, le négoce en saumon frais prend de plus en plus d'expansion. Dans le cas des pêcheries fluviales et lacustres, les prises du sandre ou doré et de l'anguille furent inférieures à la moitié de celles de 1928 et cette diminution rend compte dans une large mesure du fléchissement constaté dans la valeur des pêches effectuées dans les rivières et lacs.

MANITOBA

Au Manitoba, la mise en valeur des pêcheries a été poursuivie avec activité pendant l'année. Les prises de poisson s'y sont accrues et leur valeur marchande surpassa de \$504,891 celle de 1928 pour atteindre le chiffre de \$2,745,205. Les prises de poisson blanc ont fourni un rendement monétaire de près de \$617,000, ce qui représente un gain substantiel. Les déchargements de tullipi accusent un fléchissement mais au chiffre de \$585,350 la valeur commerciale s'en est accrue de \$103,000 en chiffres bruts. Les prises de truite et leur valeur furent plus du double. Dans le cas des pêches de sandre ou doré et de laquaiche, la valeur fut plus élevée qu'en 1928 bien que les prises de sandre ou doré aient été moindres.

SASKATCHEWAN

En Saskatchewan, les prises accusent un déclin de quelque 77,000 livres mais leur valeur marchande fut de 9,338 supérieure à celle de l'année dernière. On signale un léger fléchissement dans la pêche du brochet, du sandre ou doré, du meunier, de la laquaiche mais une augmentation dans celle de la truite, du tullipi et du corégone. Dans l'ensemble, plus de 4,593,000 livres de corégone furent extraites des eaux de cette province, soit un accroissement de près de 226,000 livres, d'une valeur marchande totale de \$461,348, soit \$22,000 de plus qu'en 1928.

ALBERTA

En Alberta, les déchargements de truite se sont de nouveau signalés en 1929 par un accroissement sensible et ce sont les succès, remportés dans la pratique de cette pêche, qui rendent compte du relèvement constaté dans la valeur commerciale de la production poissonnière propre à cette province. Les prises de truite se sont totalisées à près de 2,350,000 livres par comparaison à 1,937,100 livres en 1928, d'une valeur marchande de \$235,391, soit un gain d'environ \$13,000. Les prises de corégone se sont légèrement accrues mais la valeur marchande en a fléchi. Les prises de brochet et de tullipi se sont montrées plus importantes qu'en 1928 mais la pêche des sandres ou dorés et des perches subit un fléchissement.

COLOMBIE BRITANNIQUE

Les montées migratrices de saumons rose et chum furent beaucoup moins importantes qu'en 1928 et cette condition jointe à la survenance d'intempéries en certains secteurs de la province a amené un décroissement prononcé dans les déchargements de saumon en Colombie britannique et un abaissement de plus de \$3,000,000 dans la valeur commerciale de cette pêche. En 1928, les prises de saumon se totalisèrent à 225,745,500 livres et leur valeur marchande se chiffra à \$17,345,670 mais en 1929, ces mêmes prises tombèrent à 151,403,800 livres et leur valeur marchande à \$14,265,795. Il convient de rappeler toutefois, que la période 1928 s'est signalée comme l'une des trois plus productives, enregistrées dans les annales de cette pêche en Colombie britannique, et que la valeur globale de 1929, tout en étant moindre que celle de 1928, s'est révélée légèrement supérieure à celle de 1927.

Les prises et la valeur du hareng accusent un fort décroissement en 1929 et bien que la pêche du célan ait produit de meilleurs résultats qu'en 1928, on constate néanmoins une diminution dans sa valeur marchande. D'autre part, la pêche

du flétan manifeste un relèvement. Il n'y eut qu'une faible augmentation dans les prises mais leur valeur marchande s'est élevée à \$4,317,230 contre \$3,370,670 en 1928.

TERRITOIRE DU YUKON

La valeur des pêches du territoire du Yukon fut de la moitié de celle de 1928, soit \$24,805 par comparaison à \$51,665, mais l'année 1928 s'était montrée exceptionnellement avantageuse dans la mise en valeur des pêcheries de ce territoire et on ne pouvait guère s'attendre que les exploitations continuassent à s'y maintenir à un pareil niveau de production. Au surplus, il convient de signaler ici que, tout en étant moindre qu'en 1928, la valeur marchande de 1929 n'en reste pas moins le double de celle de 1927.

CÔTE ORIENTALE

Dans les quatre provinces du littoral atlantique—Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard et Québec, les prises de poisson de mer se sont chiffrées à 536,193,900 livres d'une valeur marchande de \$20,998,050, soit un gain de 14,200,000 livres dans les prises et de plus de \$890,000 dans la valeur marchande. Excepté dans Québec, on dénote partout des accroissements dans les prises. Par province le chiffre global des déchargements se décompose comme suit:—

Nouvelle-Ecosse.....	274,906,400 livres
Nouveau-Brunswick.....	156,186,200 livres
Québec.....	80,760,000 livres
Ile-du-Prince-Edouard	24,340,400 livres

Morue, aiglefin, merluche, lingue et brosme, lieu, colin, merlan.—Sur toute la côte on constate en 1929, une augmentation dans les prises d'aiglefin, de merluche, de lingue et brosme mais une diminution dans les prises de morue, de lieu, colin, merlan par rapport à l'année antérieure. Le résultat net des exploitations s'est traduit en 1929 par une production de 291,763,200 livres de ces poissons par comparaison à 294,942,000 livres en 1928. La valeur marchande de leurs prises est tombée de \$8,493,938 en 1928 à \$7,945,532 en 1929.

Le déclin de la pêche des morues a été général, à l'exception de l'Ile-du-Prince-Edouard. Dans l'ensemble, les prises se sont totalisées à 197,883,200 livres par rapport à 214,982,200 livres l'année d'avant, et la valeur marchande en fut de \$5,391,627 par comparaison à \$6,284,284. C'est la Nouvelle-Ecosse qui produit le plus de morue et les prises propres à cette province se sont chiffrées en 1929 à 129,784,100 livres par rapport à 147,017,200 livres en 1928.

La pêche de l'aiglefin se caractérise par des gains en Nouvelle-Ecosse et en l'Ile-du-Prince-Edouard, tandis qu'au Nouveau-Brunswick et dans Québec, cette même pêche accuse un déclin. Les prises s'en sont totalisées à 54,540,900 livres dont 51,614,900 livres pour la Nouvelle-Ecosse. L'Ile-du-Prince-Edouard s'est distinguée par une augmentation relativement importante. Néanmoins les déchargements ne se sont chiffrés qu'à 175,900 livres dans cette province. Au chiffre de 2,750,100 livres, les prises du Nouveau-Brunswick furent légèrement inférieures à celles d'il y a un an. Les pêcheurs de Québec n'ont pas capturé d'aiglefin bien qu'en 1928 ils en aient déchargé plus de 600,000 livres. En ce qui concerne la valeur marchande, on constate un accroissement d'environ \$217,000 sur l'ensemble de la côte, avec un total de \$1,951,642.

Dans les provinces maritimes, à l'exception de Québec, on signale de forts accroissements de merluche, de lingue et brosme. En 1928, les prises de ces poissons s'étaient élevées à 380,000 livres dans Québec. En 1929 cette pêche y a complètement manqué. Les prises réunies de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile-du-Prince-Edouard se sont montées à 33,912,200 livres, soit

un gain de 8,600,000 livres et plus et au chiffre de \$517,296 leur valeur commerciale représente un gain de près de \$150,000.

Les lieu, colin, merlan ne sont capturés que par les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et s'il est vrai que les exploitants de la Nouvelle-Ecosse ont exercé cette exploitation avec beaucoup plus de succès qu'en 1928, il n'en fut pas de même pour ceux du Nouveau-Brunswick dont les entreprises se sont révélées beaucoup moins rémunératrices que l'année d'avant. En 1928, au Nouveau-Brunswick, les déchargements de lieu, colin, merlan s'étaient totalisés à plus de 3,411,000 livres d'une valeur marchande de \$55,297 tandis qu'en 1929 ces mêmes déchargements ne sont montés qu'à 846,600 livres d'une valeur marchande de \$15,998. Les prises de la Nouvelle-Ecosse, évaluées à \$68,969 sur le marché, se chiffèrent à 4,571,300 livres, soit un accroissement de plus de 1,500,000 livres.

La substance de ces poissons a été utilisée à la fabrication de 10,453,100 livres de produit fumé et de filet fumé, résultat inférieur à celui de l'année antécédente alors que les opérations de fumage avaient fourni 11,132,700 livres de cette catégorie d'articles. Les quantités de poisson vendu sur les marchés à l'état frais ou à l'état de filet frais ont éprouvé une baisse sensible: 34,282,100 livres par comparaison à 37,904,800 livres en 1928. En 1929 il y eut une production de 54,997,400 livres de produit séché et désossé contre 57,468,200 livres en 1928.

Hareng, maquereau et sardines.—En 1928, la totalité des déchargements de hareng, de maquereau et de sardines surpassa de plus de 5,000,000 de livres celle de 1927; en 1929, il se produisit un nouvel accroissement de 10,000,000 de livres, ce qui en a porté la production totale à 159,872,100 livres. La valeur marchande de l'année s'est élevée à \$3,538,095, soit un gain de quelque \$650,000. A l'égard du hareng et du maquereau, il y a eu augmentation tant dans les prises que dans leur valeur et bien qu'au chiffre de 49,838,800 livres, les prises de sardines, propres au Nouveau-Brunswick, accusent un fléchissement de 7,359,000 livres par rapport à 1928, il n'en reste pas moins que la valeur marchande s'en est élevée au chiffre de \$1,626,764 contre \$1,291,722 en l'année antérieure. La mise en conserve des sardines, évaluée à \$1,319,584, s'est traduite par 329,204 caisses, soit une augmentation de 71,323.

En ce qui regarde la pêche du maquereau, on dénote une diminution dans les déchargements au Nouveau-Brunswick, en l'Île-du-Prince-Edouard et Québec mais un relèvement prononcé des prises en Nouvelle-Ecosse. Les gains réalisés dans cette dernière province firent plus que contrebalancer les décroissements éprouvés ailleurs, de sorte que sur la côte la totalité des prises de maquereau s'est chiffrée à 15,275,600 livres, soit environ 2,800,000 livres de plus qu'en l'année antérieure.

A l'exception de Québec, les prises de hareng se caractérisent partout par un relèvement: augmentation sensible au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, gain moins prononcé en l'Île-du-Prince-Edouard. Dans l'ensemble les prises des quatre provinces se sont élevées à 94,757,700 livres d'une valeur marchande de \$1,375,310 par comparaison à 80,094,300 livres d'une valeur de \$1,060,840 en 1928.

Flet, flétan et espadon.—La pêche du flet, qui ne se pratique qu'en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick, a fourni 462,600 livres, soit un gain de 115,000 livres, d'une valeur marchande de \$19,243 contre \$14,304 en 1928. L'accroissement s'est produit en Nouvelle-Ecosse. La pêche des flétans se pratique surtout en Nouvelle-Ecosse où les déchargements de ce poisson se sont totalisés à 3,097,100 livres, soit un accroissement de un demi-million de livres. En Québec, les prises s'en sont chiffrées à 73,300 livres, soit un abaissement de 53,600 livres. Les exploitants du Nouveau-Brunswick ont triplé leurs prises mais leurs prises totales furent légèrement inférieures à 20,000 livres. On ne prend pas souvent

de flétan dans les eaux de l'Île-du-Prince-Edouard. La pêche de l'espadon ne s'exerce que dans les eaux de la Nouvelle-Ecosse. Cette exploitation fut moins fructueuse qu'en 1928. Au chiffre de 633,000 livres, les prises accusent un fléchissement de 175,000 livres d'une valeur marchande de \$98,241 par comparaison à \$132,345.

Poissons anadromes. — La pêche du gasparot se distingue par un fort accroissement de même que celle des saumons tandis que celle de l'éperlan a subi un déclin prononcé. Dans le cas des deux premières espèces, on signale des gains dans la valeur marchande du gasparot et du saumon et un fléchissement de cette valeur à l'égard de l'éperlan. Ci-dessous apparaissent les résultats de chacune de ces pêches: —

—	Gasparot	Saumon	Eperlan
Prises.....	6,731,800 lvs.	3,528,700 lvs.	7,463,000 lvs.
Valeur marchande.....	\$121,938	\$710,315	\$1,112,066

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sont les provinces par excellence pour la production du gasparot. Les prises du Nouveau-Brunswick se caractérisèrent par une augmentation importante cependant que la production de la Nouvelle-Ecosse fut le double de celle de 1928. La pêche des éperlans a subi un fléchissement au Nouveau-Brunswick et en l'Île-du-Prince-Edouard. En Nouvelle-Ecosse, on signale un relèvement de la production, cependant qu'en Québec, au chiffre de 693,400 livres, le rendement fut plus du double de celui de 1928. On constate dans toutes les provinces des accroissements dans la pêche du saumon, à l'exception de l'Île-du-Prince-Edouard où les déchargements de ce poisson ne sont jamais importants. Au Nouveau-Brunswick les prises d'éperlan se sont chiffrées à 1,765,000 livres par comparaison à 1,220,900 livres en 1928; en Québec elles se sont élevées à 1,005,400 livres par rapport à 739,200 livres et en Nouvelle-Ecosse, à 755,600 livres en regard de 705,900 livres.

Homard. — Dans les quatre provinces, les prises de homard se sont totalisées à 37,282,000 livres, soit un accroissement supérieure à 5,000,000 livres par rapport à celles de l'année antérieure. La valeur marchande en fut de \$5,696,542 soit \$642,000 de plus qu'en l'exercice antérieur, résultat qui met l'industrie du homard au deuxième rang parmi les exploitations de pêche canadiennes réalisées en 1929.

Les tableaux suivants donnent, par provinces, les prises de homard propres à 1929, 1928, 1927, la nature des produits de homard sur les marchés et la valeur marchande de ces derniers: —

PRISES

—	1929		1928		1927	
	Qtx	Valeur marchande	Qtx	Valeur marchande	Qtx	Valeur marchande
		\$		\$		\$
Nouvelle-Ecosse.....	190,035	3,210,504	172,409	3,048,255	179,673	3,255,627
Nouveau-Brunswick.....	81,862	1,361,796	57,970	1,037,195	49,752	955,053
Île-du-Prince-Edouard.....	73,590	813,206	65,613	752,123	62,800	855,917
Québec.....	27,333	311,036	26,445	216,126	24,606	359,579
Totaux.....	372,820	5,696,542	322,437	5,053,699	316,831	5,426,176

QUANTITÉS EXPÉDIÉES EN CARAPACE

	1929		1928		1927	
	Qtx	\$	Qtx	\$	Qtx	\$
Nouvelle-Ecosse.....	73,582	1,593,128	66,239	1,525,674	67,651	1,492,350
Nouveau-Brunswick.....	26,995	664,042	24,384	583,833	16,162	431,870
Ile-du-Prince-Edouard.....	7,595	109,639	6,791	99,137	1,847	40,817
Québec.....	2,202	30,574	492	6,708	1,147	14,022
Totaux.....	110,374	2,397,383	97,906	2,215,352	86,907	1,979,059

QUANTITÉS DE CONSERVES

	1929		1928		1927	
	Caisses	Valeur marchande	Caisses	Valeur marchande	Caisses	Valeur marchande
		\$		\$		\$
Nouvelle-Ecosse.....	60,661	1,569,965	55,277	1,465,239	55,771	1,727,105
Nouveau-Brunswick.....	27,146	647,659	19,468	451,165	18,866	522,162
Ile-du-Prince-Edouard.....	28,399	686,940	25,077	635,427	27,896	801,542
Québec.....	11,310	274,458	12,164	332,091	11,404	342,289
Totaux.....	127,516	3,179,022	111,986	2,883,922	113,937	3,393,093

FOIE DE HOMARD

	1929		1928		1927	
	Caisses	\$	Caisses	\$	Caisses	\$
Nouvelle-Ecosse.....	3,151	34,803	3,226	38,322	2,536	31,838
Nouveau-Brunswick.....	155	970	197	2,197	103	1,021
Ile-du-Prince-Edouard.....	695	9,127	799	10,759	630	9,558
Québec.....	515	6,004	645	7,616	280	3,028
Totaux.....	4,516	50,904	4,867	58,894	3,549	45,445

Mollusques.—On constate une augmentation de 3,000 dans le nombre des barils de myes clanques et praires pêchées avec rendement total de 49,482. Au Nouveau-Brunswick, province par excellence pour la production de ces mollusques, on signale un faible recul dans le rendement, mais en Nouvelle-Ecosse les déchargements furent de 3,000 barils supérieurs à ceux de l'année antérieure. En l'Ile du Prince-Edouard, les quantités s'en sont montées à 4,275 barils, soit près du double de celles de l'année antérieure. Québec a subi une régression dans la pêche des pétoncles dont il fut pêché 17,921 barils, soit 8,400 barils de moins qu'en 1928. Au chiffre de 20,734 barils, la pêche des huîtres représente un accroissement de près de 1,700 barils. Au Nouveau-Brunswick et en l'Ile du Prince-Edouard, la production des huîtres manifeste une augmentation. En Nouvelle-Ecosse, cette même pêche accuse un léger déclin.

PÊCHES FLUVIALES ET LACUSTRES

Les quantités de poisson, réalisées au Nouveau-Brunswick, en Québec, en Ontario, dans les provinces centrales et dans le territoire du Yukon par la mise en valeur des pêcheries fluviales et lacustres, se sont montrées beaucoup plus importantes en 1929 qu'en 1928. De même, on constate une augmentation de quelque \$200,000 dans la valeur marchande des produits par comparaison à

1928 et de \$1,000,000 par comparaison à 1927. En 1927, la valeur marchande des pêches fluviales et lacustres se chiffra à \$7,575,912, en 1928 à \$8,381,751 et en 1929 elle atteignit \$8,381,912, chiffre sans précédent.

Le tableau suivant comporte les prises propres aux principales espèces de poisson, pêchées en 1929, dans les lacs et rivières par comparaison aux mêmes prises, réalisées en 1928 et 1927:—

	1929	1928	1927
	liv.	liv.	liv.
Corégone.....	19,638,600	18,069,500	18,566,400
Sandre ou doré.....	12,850,000	14,261,000	14,001,900
Tullipi.....	9,766,900	10,414,500	12,178,400
Truite.....	9,065,600	9,007,500	8,990,400
Brochet.....	8,254,600	6,270,100	7,047,300
Hareng.....	5,456,200	5,999,300	6,320,100
Perche.....	6,482,700	5,175,100	3,318,900
Anguille.....	1,265,700	2,324,000	1,455,200
Sandre bleu.....	2,583,100	2,149,600	3,117,300
Surmulet.....	1,992,600	1,606,500	1,590,600
Chevesne.....	1,345,100	1,349,700	1,275,800
Laquaiche.....	1,115,100	1,071,300	1,148,500

En ce qui a trait aux autres espèces, il convient de faire observer ici qu'il y eut en 1928 de plus fortes prises de gasparot, d'achigan, de maskinongé, d'alose et d'esturgeon mais des captures moins importantes de silures ou poissons-chats, de saumon et d'éperlan. La province d'Ontario s'est révélée la plus importante productrice de corégone avec des déchargements totalisés à 6,159,000 livres, en chiffres bruts, ou environ 325,000 livres de plus qu'en l'année antérieure. Dans chacune des trois provinces centrales, les prises de corégone furent de même plus considérables qu'en 1928.

La province du Manitoba est restée la plus forte productrice de sandre ou doré bien que la production en ait été quelque peu inférieure à 1928: 9,405,500 livres en 1929 contre 10,187,000 livres en 1928. Au chiffre de 1,989,000 livres, les prises d'Ontario furent plus faibles qu'en 1928. Avec une production de 283,500 livres et de 811,500 livres, la pêche en Saskatchewan et en Alberta, respectivement, accuse un fléchissement.

La pêche du brochet se caractérise par un relèvement au Manitoba et, au chiffre de 5,491,000 livres, elle a dépassé de quelque 1,800,000 livres les résultats de 1928. On constate aussi un relèvement dans les prises de brochet propres à Québec, à Ontario et à l'Alberta mais un décroissement en Saskatchewan.

PROVINCES CENTRALES

Pendant l'année, les provinces centrales se sont préoccupées de poursuivre la mise en valeur de leurs pêcheries fluviales et lacustres. Dans l'ensemble leur production atteignit une valeur marchande de \$4,050,290 soit une demi-million de dollars de plus qu'en 1928. C'est la première fois que ces provinces dépassent le chiffre de \$4,000,000 de dollars et il convient aussi de signaler, non sans satisfaction, que depuis 1924, il s'y est produit un accroissement de près 100 pour cent dans la valeur commerciale des produits de pêche. La valeur commerciale seule du Manitoba, au chiffre de \$2,745,205, fut en 1929 de \$700,000 supérieure à la totalité de cette valeur en 1924 pour les trois provinces réunies. C'est naturellement au Manitoba que la mise en valeur des réserves de pêche fut exercée avec le plus d'intensité; mais, pour être moins importantes, les exploitations, pratiquées en Saskatchewan et Alberta, n'en sont pas moins dignes de mention. En 1929, les prises de la Saskatchewan se traduisirent par une valeur commerciale de \$572,871 soit un gain un peu supérieur à \$9,300 par

rapport à 1928 cependant qu'en Alberta cette valeur atteignit le chiffre de \$732,214, soit un accroissement d'environ \$7,100 en regard des résultats de l'année antécédente.

Les progrès de l'industrie, qui en 1928 s'étaient révélés par un accroissement du matériel d'exploitation dans ces trois territoires, se sont de nouveau manifestés de la même manière en 1929 tout comme par une augmentation dans le nombre des exploitants. Les placements monétaires et le nombre des exploitants furent dans chacune de ces provinces plus importants qu'en 1928. La somme des placements pécuniaires dans ces trois régions s'est chiffrée en 1929 à \$1,986,036, soit un gain de \$396,335, cependant que le nombre d'exploitants est passé de 6,657 en 1928 à 7,516 en 1929. L'expansion des entreprises commerciales et industrielles de pêche dans les trois provinces a été très notoire en ces dernières années avec d'encourageantes perspectives de développement au fur et à mesure des progrès de la colonisation et du prolongement des voies ferrées.

Tout comme en 1928, on a signalé cette année un intérêt croissant à l'exercice de la pêche à la ligne dans les trois provinces. C'est ainsi qu'en Alberta où le nombre des permis avait en 1928 atteint un chiffre sans précédent, on en constate un nouvel accroissement cette année. Au Manitoba, le nombre des licences, délivrées aux non-domiciliés, fut presque le double de celui de l'année antérieure: 2,039 par comparaison à 1,113 l'année antécédente. En Saskatchewan, on signale aussi une augmentation sensible dans le nombre des pêcheurs amateurs. En maintes régions des provinces centrales, les opérations piscicoles, entreprises par le département, se sont traduites par un redoublement d'activité dans l'exercice de la pêche riveraine. Avant l'introduction de la pisciculture, certaines des nappes ou cours d'eau aujourd'hui, très recherchées pour la pêche sportive, ne renfermaient pas de poissons ou n'en comportaient que des réserves fort limitées.

Au Manitoba, on suit avec beaucoup d'intérêt les opérations commerciales du Syndicat de Production et de Vente du Poisson, constitué en 1928 en vertu de la Loi relative à la Formation des Sociétés coopératives du Manitoba. Le syndicat a complété en août sa première année d'activité, après avoir manutentionné un total de 9,996,131 livres de poisson en provenance de 477 membres et de 200 autres exploitants étrangers à cet organisme.

PÊCHES DE LA CÔTE OCCIDENTALE

En Colombie britannique les déclin prononcés, déjà signalés dans les prises de saumons rose et chum, eurent pour effet de réduire sensiblement la production des conserves de saumon, de sorte que le rendement global ne s'en est élevé qu'à 1,398,857 caisses par comparaison à 2,035,637 caisses en 1928. Il convient toutefois de souligner ici que la montée migratrice des saumons rose et chum en 1928 avait été exceptionnellement abondante et qu'il en avait été mis en conserve des quantités sans précédent. Au chiffre de 477,969 caisses, la mise en conserve des saumons roses en 1929 fut de 314,000 caisses inférieure à celle de 1928, cependant que la production des conserves de chum, au chiffre de 424,982, caisses, fut en 1929 la moitié moindre que celle de l'année antérieure. D'autre part, le rendement en conserve de sockeye fut de 77,000 caisses supérieur à celui de 1928 et s'est totalisé à 281,306 caisses, cependant que le coho, avec une production de 174,198 caisses, et que le saumon de printemps, avec un rendement de 19,377 caisses, se caractérisent tous deux par des accroissements, en dépit de la tendance constatée dans le commerce à généraliser la consommation de ces poissons à l'état frais et congelé.

La migration des saumons s'est caractérisée cette année par deux faits dignes de mention, l'un consistant dans la montée relativement abondante des sockeye dans les frayères supérieures du bassin du fleuve Fraser en la première partie de

la saison; l'autre dans l'apparition des saumons roses dans les eaux de la Skeena et du secteur central. La migration hâtive des saumons sockeye dans le fleuve Fraser avait été pratiquement négligeable depuis 1917. Lorsque survint cette migration en 1929, les exploitants se trouvèrent naturellement pris par surprise; leur manque de préparatifs permit à un grand nombre de géniteurs d'atteindre les frayères propres à ce cours d'eau et dont on croit de ce fait la fertilisation assurée. Dans le cas de la migration des saumons roses dans la Skeena et la région centrale, on craignit en 1927 qu'elle ne fût insuffisante. Le faible nombre de reproducteurs, joint à l'impropriété des conditions hydrologiques et biologiques dans les cours d'eau servant de lieux de reproduction, porta les autorités à craindre pour l'avenir de cette pêche dans les deux territoires ci-dessus. C'est pour remédier à ces inconvénients que des mesures sévères de conservation furent appliquées en la campagne de 1927, et avec succès, en toute vraisemblance, puisqu'en 1929 tout indiquait que les frayères des deux régions avaient été raisonnablement fertilisées.

Dans le commerce d'exportation des conserves de saumon, les marchés de l'Australie se sont révélés en 1929 les plus importants débouchés pour cette catégorie de denrées comestibles. L'Australasie a acheté, en effet, en Colombie britannique près de 308,000 caisses de saumon. Les achats, effectués par la France, se sont chiffrés à 251,000 caisses et par les Etats-Unis à plus de 194,000. En sus des expéditions faites en France, plus de 275,000 caisses furent acheminées vers l'Europe centrale et sur cette quantité l'Italie en absorba près de la moitié. Quelque 43,000 caisses furent dirigées vers l'Afrique méridionale et l'Afrique occidentale. Plus de 23,000 caisses furent envoyées sur la côte atlantique des Etats-Unis. Dans l'ensemble, plus de trente pays importèrent pendant l'année des conserves de saumon de la Colombie britannique.

L'exercice de l'industrie du célan, qui dans la dernière décade est montée au rang des premières exploitations de pêche en Colombie britannique, s'est caractérisée en 1929 par une augmentation relativement importante dans le rendement en conserves de ce poisson, rendement qui est passé de 65,000 caisses en 1928 à 98,821 caisses cette année. Au chiffre de 15,826 tonnes, la production des farines et engrais, dérivés de la substance du célan, fut légèrement supérieure à celle de l'année antérieure, mais d'autre part, la production de l'huile de célan accuse un abaissement accentué. Plus de 3,995,000 gallons de cette huile furent fabriqués en 1928 alors que l'année dernière il n'en fut préparé que 2,856,579 gallons. Le décroissement n'est pas dû au ralentissement des opérations mais bien au fait que les célan de la migration de 1929 se sont généralement montrés moins riches en substance huileuse que ceux de l'année antérieure.

La production totale de l'huile de poisson s'est chiffrée en 1929 dans la province à 4,066,015 gallons par comparaison à 5,047,000 gallons en 1928. Dans le cas de la farine et de l'engrais de poisson, la production totale s'est élevée à 21,084 tonnes, ce qui est légèrement supérieur au rendement de 1928.

Le rendement en hareng salé au sel sec, 92,385,000 livres, fut d'environ 15,000,000 de livres inférieur à l'année d'avant. Tel quel, ce rendement n'a été excédé que quatre fois dans l'historique de l'industrie. Presque toute la production de hareng salé au sel sec est acheminée vers l'Orient où les exportateurs de la Colombie britannique ont récemment établi un négoce important de cette denrée comestible.

Les déchargements de flétan se sont chiffrés à 30,436,400 livres, et ont été de 1,500,000 livres supérieurs à ceux de l'année d'avant. Les opérations baleinières furent plus fructueuses qu'en 1928 car les exploitants parvinrent à se saisir de 407 de ces mammifères contre 305 en 1928. 3,347 phoques à fourrure furent capturés par les Indiens qui sont les seuls sujets canadiens à qui il est permis de chasser ces animaux aux termes du Traité relatif à la Chasse pélagique des Phoques. En 1928, les Indiens n'en avaient capturé que 2,090.

COMMERCE DU POISSON AVEC L'ÉTRANGER

Il ressort des données, compilées par le service du commerce avec l'étranger, de l'office de la Statistique, que le Canada a exporté en l'année civile 1929 pour \$37,546,393 de poisson et de produits de mer, et en a importé pour \$4,233,906 dans le même laps de temps. Au Canada, le bilan des importations et des exportations de produits de poisson s'est donc conclu par la somme de \$33,312,487 à l'avantage de notre pays.

Au chiffre de \$16,750,543 et de \$3,693,615, les expéditions, à destination des Etats-Unis et du Royaume-Uni, respectivement, représentent plus de la moitié du négoce exportateur de l'année, mais il convient de faire observer ici que le Canada envoie des produits de mer dans presque toutes les contrées du globe. Chacun des continents s'approvisionne de poisson au Canada. Les conserves de saumon canadiennes furent écoulées en quelque trente différents pays. Le poisson séché du Canada est absorbé en grandes quantités par plus de vingt marchés étrangers, bien qu'il faille signaler ici la concurrence d'année en année plus active qu'éprouvent nos exportateurs de la part de ceux d'Islande et de Norvège sur de nombreux marchés. Les conserves de sardine canadiennes furent acheminées vers plus de vingt pays. Il existe des débouchés pour notre poisson frais et congelé aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Allemagne et en France. Au Canada le commerce d'exportation en produits de pêche s'est accru avec une grande rapidité dans les dernières années et par suite de l'expansion des exploitations et de l'application des nouveaux procédés relatifs à la manutention du poisson que le ministère et l'office de Biologie se sont efforcés de généraliser, les perspectives de développement sont des plus rassurantes.

La valeur des exportations de conserves de poissons, de mollusques et de crustacés est estimée à \$13,260,000 pour 1929, chiffres équivalant à plus d'un tiers de la valeur totale des expéditions de produits de pêche à l'extérieur. Les principales exportations de conserves sont: les conserves de saumon, au chiffre de \$8,865,000; les conserves de homard, au chiffre de \$3,113,630; les conserves de sardine, au chiffre de \$578,000.

La valeur des expéditions de poisson frais et frigorifié s'est chiffrée à \$11,725,000. Les Etats-Unis achetèrent pour plus de onze millions de dollars de ce produit. Le reste des expéditions fut absorbé par le Royaume-Uni et l'Europe continentale.

La valeur commerciale des exportations de poisson séché, salé, fumé et saumuré est estimée à plus de \$9,979,000 dont plus de la moitié est fournie par la morue et l'aiglefin. Un des traits marquants du trafic consiste dans l'expédition en Orient du hareng salé au sel sec dont il fut exporté pour une valeur de \$1,948,556. La création du négoce en hareng salé au sel sec, une entreprise née en Colombie britannique, est d'origine relativement récente. Ce trafic est aujourd'hui de première importance. Un autre intéressant développement à signaler dans le commerce d'exportation du poisson est celui ayant trait à l'établissement définitif d'une grande industrie de farines de poisson dont le chiffre d'affaires avec l'étranger s'est élevé en 1929 à plus de \$826,000.

En 1929, les importations de poisson provinrent surtout des Etats-Unis et de Terre-Neuve, bien qu'on signale aussi un négoce d'importation avec le Royaume-Uni se chiffrant à un peu moins de \$245,000. Il ressort, toutefois, des chiffres déjà cités que la valeur des exportations du Canada pendant l'année fut de neuf fois celle des produits importés. Les achats, effectués aux Etats-Unis, y compris l'Alaska, se sont totalisés à \$1,437,697. Le tiers de ce montant est attribuable à l'importation des huîtres, mollusques que le Canada ne produit pas en assez grandes quantités pour suffire à la consommation. Les achats, faits à Terre-Neuve se totalisèrent à une valeur de \$822,927 et comportèrent des quantités importantes de poissons, mollusques et crustacés, surtout apportées au pays pour en être réexportées. Ces dernières importations consistèrent en poisson séché d'une

valeur de \$178,000, en chiffres bruts, en conserves de homard d'une valeur légèrement supérieure à \$107,000 et en poisson salé d'une valeur de \$145,000 environ et dont le traitement fut complété au Canada. Les principales importations d'origine britannique se décomposent en hareng saumuré, conservé, et fumé et comportent plus de la moitié des achats réalisés dans le Royaume-Uni. Le Canada importe aussi diverses qualités de hareng des Etats-Unis et de Terre-Neuve. Dans la majeure partie des cas, ce hareng d'origine étrangère prend la place du hareng traité au Canada et dont la qualité est pour le moins égale à celle du produit importé. Sauf en des circonstances exceptionnelles, naturellement, l'importation du poisson au Canada n'a pas sa raison d'être. Les produits de pêche canadiens ne sont nulle part surpassés et la diversité en est si grande qu'ils peuvent suffire à satisfaire à toutes les exigences des consommateurs.

INSPECTION DU POISSON, DES BARILS, CAQUES, ETC.

L'inspection du poisson salé et des récipients dans lequel il est écoulé sur les marchés est exécutée en vertu de la Loi relative à l'Inspection des Poissons. Jusqu'en 1922, seuls le hareng, le maquereau, le gasparot et le saumon saumurés ainsi que leurs récipients étaient assujettis au régime d'inspection. Mais comme la loi stipule que toute sorte de poisson traité peut devenir, par décret du Conseil, susceptible d'inspection, dès que la chose est jugée opportune, les autorités administratives résolurent de subordonner cette année, aux modalités de la Loi, le négoce de hareng salé au sel sec entre la Colombie britannique et la Chine. Avec l'approbation des industriels de la Colombie britannique, un règlement relatif à cette branche de l'industrie fut rédigé et mis en vigueur en l'automne de 1922. Le négoce du hareng salé au sel sec ne s'exerçait plus qu'avec difficulté depuis quelque temps par suite du manque d'uniformisation dans les procédés de traitement, dans la grandeur des récipients et dans le poids de chair de poisson, mis en caque. Le règlement, actuellement en vigueur, a contribué à remédier à ces manquements. Pour chacun des lots de poisson inspecté et expédié, il est délivré un certificat à l'exportateur. L'institution de ce nouveau régime s'est traduite par la stabilisation du trafic.

Pendant quelques années, l'important négoce de hareng fumé entre le Canada oriental et les Antilles a semblé périlicé pour les mêmes raisons que celles exposées à l'égard du commerce entre la Colombie britannique et la Chine, c'est-à-dire, à cause du manque d'uniformisation dans la grandeur des récipients et dans le poids de chair mis en caque. En vue de mettre fin à ces conditions désavantageuses et de stabiliser le commerce, les autorités résolurent, en consultation avec les producteurs, de rédiger le texte d'un règlement relatif au traitement et au fumage du hareng, à la grandeur des récipients et à leur poids de substance alimentaire. Ces dispositions législatives furent mises en application en 1923.

Afin de mettre les inspecteurs à même d'exercer une surveillance plus efficace sur le trafic du poisson, un décret du Conseil fut adopté en 1923 dans le but d'autoriser, aux tonnelleres mêmes, l'examen de tous les barils destinés au paquage des poissons tombant sous les dispositions de la Loi. Les inspecteurs appliquèrent pour la première fois en 1924 les dispositions de ce décret avec des résultats qui ont paru aussi satisfaisants aux autorités qu'aux exportateurs.

Il y a deux ans, le ministère, en conjonction avec les négociants et les expéditeurs, établit des règles relatives à la taille et à la qualité de la morue, de l'aiglefin, de la merluette, de la lingue ou brosmé, du lieu, colin, merlan séchés et salés. Cette mesure législative fut le résultat de certaines représentations tendant à démontrer l'insuffisance des règles à l'usage des négociants dans la pra-

tique des cours. On attribuait, en effet à des poissons imparfaitement traités les mêmes prix qu'à des produits bien préparés; il n'y avait donc pour les pêcheurs aucun intérêt à parfaire leurs procédés de traitement du poisson.

Les règles instituées ont été incorporées au texte de la réglementation, adoptée par application de la Loi relative à l'Inspection des Poissons. Les inspecteurs de poissons salés, à l'emploi du ministère, ont été revêtus du pouvoir d'exercer leurs attributions au fur et à mesure des besoins. L'inspection n'est pas obligatoire. L'objet de cette réglementation n'est pour le présent que de sauvegarder l'intérêt des pêcheurs et des négociants quand les premiers consentent à vendre et les derniers à acheter du poisson séché ou vert-salé conformément aux normalisations instituées et à un prix en rapport avec ces dernières. En cette occurrence, le vendeur et l'acheteur ont la faculté de réclamer les services de l'inspecteur le plus proche en vue de s'assurer si le produit est oui ou non conforme aux règles instituées.

L'année dernière les dispositions de la Loi relative à l'Inspection des Poissons furent amplifiées de façon à en appliquer le régime à tous les ateliers, usines, établissements et lieux où les poissons sont nettoyés, salés, fumés ou autrement traités, à l'exception des fabriques de conserves, dont la surveillance ressortit à la Loi relative aux Viandes et Conserves alimentaires. La nouvelle réglementation en vigueur depuis le 1er janvier de cette année, comporte aussi l'inspection de tous les objets ou articles constituant le matériel d'exploitation en usage dans les procédés de nettoyage, de salage, de fumage et de traitement général de la substance du poisson.

Avant la présente année, l'inspection du poisson était exercée par un personnel de fonctionnaires spécialisés distinct du corps des surveillants de pêche en fonction sur la côte. Mais l'année dernière, il fut résolu de mettre fin à ce régime duplicatif en confiant les attributions d'inspecteur de poisson aux gardes-pêche, qui dès lors, prirent le titre d'inspecteurs des pêcheries. Afin de les mettre à même de remplir leurs fonctions avec efficacité, les autorités instituèrent à leur profit un cours de six semaines d'enseignements professionnels et techniques qui leur fut donné par le personnel de la station d'Halifax d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche. A l'expiration de ce cours, ils eurent à subir par écrit un examen sévère. La plupart d'entre eux réussirent à se faire délivrer un certificat permanent ou provisoire de compétence et agissent maintenant comme inspecteurs de poisson. En raison de l'accroissement du nombre d'agents maintenant disponibles pour l'exécution de ce travail et de la réduction en superficie des arrondissements à leur charge, il est indubitable que l'inspection sera dorénavant plus effectivement exercée qu'elle ne le fut par le passé. De même, ces employés sont peu à peu instruits à enseigner aux pêcheurs les derniers procédés relatifs à la manutention et au traitement de la substance du poisson.

Pendant l'année 1929-30, on a inspecté sur la côte orientale 63,467 récipients vides; 11,406 barils de maquereau saumuré; 34,064 barils de hareng saumuré; 8,335 barils de gasparot saumuré, 81 barils de saumon saumuré; 65,516 caisses de hareng fumé et 120,222 livres de morue salée.

Pendant la même année, sur la côte occidentale, il fut inspecté 238,866 caisses de hareng salé au sel sec d'une contenance de 400 livres chacune, à destination des marchés d'Orient.

INSPECTION DES FABRIQUES DE CONSERVES

L'inspection des fabriques de conserves, de la substance brute qui y est traitée, des procédés de mise en conserve, des conserves elles-mêmes, de l'étiquetage et du marquage des récipients, fut exécutée par les surveillants de pêche, à l'emploi du ministère, en vertu des dispositions de la Loi relative aux Viandes et Conserves alimentaires.

Ce régime d'inspection a pour objets l'expansion du négoce par l'amélioration des produits et la sauvegarde de la santé des consommateurs, en empêchant la mise en boîte de toute substance malsaine et en insistant sur un étiquetage honnête de tous les récipients. Dans le cours du printemps 1922, il fut constaté que le texte de la loi aussi bien que celui du règlement amendé en 1917 et 1919, comportait plusieurs dispositions de nature à entraver l'expansion de l'industrie ou même impropres à être mises en application. Les dirigeants du département s'avisèrent alors d'une consultation avec les fabricants de conserves en vue d'une étude approfondie de la loi et du règlement et de la réalisation d'amendements susceptibles de sauvegarder les intérêts du fabricant et du consommateur tout en assurant l'avancement de l'industrie. Fonctionnaires et fabricants se mirent enfin d'accord sur la teneur de certaines modifications, qui plus tard furent incorporées à la loi et au règlement et entrèrent en vigueur au commencement de la saison de mise en conserve 1923.

Pendant des années l'industrie des conserves de homard éprouva des pertes monétaires sensibles du fait de la décoloration de la substance alimentaire après un séjour de quelque temps dans les boîtes métalliques. A l'instigation du ministre, le docteur Harrison, de l'université McGill, s'efforça de découvrir la cause de cette altération de la coloration. Dans le cours de ses recherches, il fut assez heureux pour constater la cause de cette maladie et trouver le remède propre à y parer. Ses découvertes furent communiquées aux industriels dans une brochure parue en 1923. Entre temps, le ministère s'entendait avec l'office de Biologie marine pour la conduite d'une campagne d'enseignements parmi les fabricants de conserves en vue de les mettre en garde contre les agents microbiens, auteurs de l'altération de la substance comestible dans les boîtes.

OFFICE DE BIOLOGIE MARINE

L'Office de Biologie marine constitue l'organisme scientifique de la direction des Pêches et dirige cinq stations de recherches dont trois surtout intéressées à l'étude des questions de science pure. Les deux autres stations, dites d'expérimentations et d'essais s'occupent de la solution des problèmes ayant trait à la manutention et la conservation du poisson.

Trois de ces établissements fonctionnent sur la côte orientale: ce sont la station atlantique de biologie de Saint-André, N.-B., le laboratoire de la Passe de l'Est à l'entrée du port d'Halifax et la station d'expérimentations et d'essais d'Halifax. Les deux autres se trouvent sur le littoral occidental: ce sont la station Pacifique de biologie de Nanaïmo, C.-B., et la station d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche, de Prince-Rupert, C.-B. En sus, il existe un poste d'expérimentations piscicoles au lac Cultus, C.-B., pour l'étude du saumon sockeye. Il convient aussi de faire mention que l'université du Manitoba a assuré à l'office l'usage de son laboratoire en vue de faciliter l'exécution des recherches biologiques entreprises dans les provinces centrales.

En ce qui concerne la station de Saint-André, il y fut effectué de nouvelles expérimentations en vue de la production et de la vente du filet frigorifié de divers poissons. Entre autres travaux, on exécuta des recherches biologiques dans les eaux du golfe de Fundy; on fit des expériences en vue de préciser la portée de certains facteurs sur la vie et la multiplication des êtres marins; on se livra à des études sur la décomposition de la substance du poisson; on fit des recherches sur la valeur comestible des produits marins; des recherches aussi sur les gisements huîtriers de l'Ile-du-Prince-Edouard en vue de travailler à l'avancement de l'ostréiculture. Dans les eaux fluviales et lacustres, une étude fut faite sur les crevettes d'eau douce dans le but d'en réaliser la multiplication artificielle; une exploration des lacs et rivières du parc national de Prince-Albert

fut entreprise dans un but de conservation et d'expansion des pêcheries propres à cette réserve. On a enfin parachevé une étude très compréhensive des coréogones du lac Manitoba.

À la station d'Halifax, on a poursuivi l'étude des problèmes relatifs à la réfrigération et à la congélation. On s'y est préoccupé de parfaire des travaux d'expérimentation et d'essai relatifs au fumage, au salage et au séchage du poisson. On a réalisé des expériences sur la mise en conserve des pétoncles et du maquereau congelé à la saumure tout comme des recherches sur la présence de petits cristaux dans les boîtes de homard en conserve. Les effets de la congélation sur les foies de poisson dans la production de l'huile furent de nouveau l'objet d'une investigation. On s'est aussi livré à l'analyse de divers échantillons de farine de poisson.

Un cours d'enseignements professionnels et techniques d'une durée de six semaines fut de nouveau donné aux pêcheurs. Les surveillants de pêche bénéficièrent aussi d'un cours de six semaines. Le personnel de la station d'Halifax participa activement au cours de pêche institué à l'université de Dalhousie; un des membres du personnel visita les fabriques de conserves des Iles-de-la-Madeleine pour y démontrer l'importance qu'il y a de conduire les opérations de mise en conserve avec rapidité et propreté. Une exhibition des appareils et procédés de congélation à la saumure eut lieu à l'Exposition provinciale d'Halifax et à celle de Lunenburg.

En rapport avec la station Pacifique de biologie de Nanaïmo, C.-B., les recherches du lac Cultus sur la multiplication des saumons sockeye furent poursuivies et amplifiées. Des études sur l'histoire naturelle et la ponte des saumons chum et rose furent accomplies dans l'archipel de la Reine Charlotte. On a poursuivi les opérations relatives au marquage des saumons en vue de recueillir des données sur les routes migratoires des diverses espèces de saumons du Pacifique. On a continué l'étude des écailles de saumon sockeye et commencé une investigation compréhensive sur les harengs et les célang. On a effectué des recherches sur les crevettes, les couteaux, les mactres, les truites et les brosmes ainsi que sur la nature physico-chimique et biologique de l'eau dans le détroit de Georgie. Un cours d'enseignements professionnels et techniques d'une durée de deux semaines fut fourni par le personnel de la station aux surintendants de pisciculture.

À la station de Prince-Rupert, on a conduit de nouvelles recherches sur la décoloration du flétan. On a entrepris une investigation bactériologique des saumons déposés dans les cales des navires de pêche.

Des essais furent tentés en vue de généraliser l'usage de l'huile de poisson dans l'industrie. La production de la colle à partir des eaux résiduaires provenant des fabriques de farines de poisson fut l'objet de recherches approfondies. D'autres recherches sont en voie d'exécution dans le but de parfaire les procédés de fabrication des farines de poissons, de façon à en augmenter la valeur nutritive.

Pendant l'année, l'office et ses divers comités se sont composés comme suit:

Professeur J. P. McMurrich, de l'université de Toronto, président;
M. J. J. Cowie, du ministère des Pêcheries, secrétaire-trésorier;
Professeur A. T. Cameron, de l'université du Manitoba;
Professeur C. J. Connolly, de l'université de Saint-François-Xavier;
Professeur P. Cox, de l'université du Nouveau-Brunswick;
M. John Dybhavn, de Prince-Rupert, C.-B.;
Professeur J. N. Gowanloch, de l'université de Dalhousie;
Professeur A. Vachon, de l'université Laval;

Professeur A. H. Hutchinson, de l'université de Colombie britannique;
Professeur W. T. MacClement, de l'université de Queen's;
Professeur Marie-Victorin, de l'université de Montréal;
Professeur E. E. Prince, Ottawa;
M. J. A. Rodd, ministère des Pêcheries;
Professeur W. P. Thompson, de l'université de Saskatchewan;
M. A. H. Whitman, de Halifax;
Professeur A. Willey, de l'université McGill;
Professeur H. E. Perry, de l'université d'Acadia;
Dr R. C. Wallace, de l'université d'Alberta.

Les membres de l'office ne bénéficient d'aucune rémunération pécuniaire mais le département paye leurs frais de déplacement lorsqu'ils voyagent dans un but de travail officiel ou pour assister aux assemblées de l'office. Le comité central de direction consista des personnes suivantes:—

Professeur J. P. McMurrich;
Professeur W. T. MacClement;
J. J. Cowie;
Professeur E. E. Prince;
Professeur A. Willey;
Professeur Marie-Victorin.

Le comité sous-dirigeant atlantique consista des personnes suivantes:—

A. Handfield Whitman, président;
Professeur J. N. Powanloch;
Professeur C. J. Connolly.

Le comité sous-dirigeant pacifique consista des personnes suivantes:—

John Dybhavn, président;
Professeur A. H. Hutchinson;
Professeur A. T. Cameron.

Le comité des recherches sur la pisciculture consista des personnes suivantes:—

Dr A. H. Huntsman, président;
Dr W. A. Clémens;
Dr A. H. Leim;
Professeur A. T. Cameron;
M. J. A. Rodd;
Dr R. E. Foerster, secrétaire.

On trouvera à l'appendice n° 2 de cet ouvrage, un rapport circonstancié sur les travaux accomplis pendant l'année par le personnel de l'office.

PISCICULTURE

Le service piscicole du ministère s'est consacré pendant l'année civil 1929 à la multiplication des principaux poissons fluviatiles, lacustres et anadromes, tels le saumon atlantique et le saumon des lacs, la truite brune, et les truites Loch Leven et arc-en-ciel dans les provinces maritimes; les corégones, le sandre, les

truites coupe-gorgé, arc-en-ciel, brune et Loch Leven dans les provinces centrales; les saumons du Pacifique (sockeye principalement) et les truites coupe-gorge, Kamloops, arc-en-ciel et mouchetée en Colombie britannique.

En vue de prolonger la saison d'expédition des produits piscicoles, on s'est préoccupé à divers établissements où la chose s'est révélée praticable de parfaire et d'agrandir les aménagements affectés à l'élevage des alevins. La distribution des produits piscicoles fut en 1929 de vingt et un pour cent supérieure à celle de 1928 et près de deux fois aussi considérable qu'en 1927. Pour les trois dernières années, cette distribution se décompose comme suit:—

1927.....	295,283,782
1928.....	470,302,380
1929.....	570,771,626

On signale des accroissements dans les expéditions de truite arc-en-ciel, coupe-gorge, mouchetée et Kamloops, de saumon sockeye et de printemps et de corégone. Mais ce sont les alevins de corégone qui ont le plus sensiblement contribué au relèvement des expéditions de produits piscicoles. Le rendement en alevins de cette catégorie est, en effet, passé, dans les provinces maritimes, de 129,183,026 en 1928 à 216,755,000 produits en 1929.

En sus des expéditions effectuées par les piscifactures, il convient d'ajouter les transfèrements de fretins ou de poissons adultes d'une nappe ou étendue d'eau dans une autre. Ces dernières opérations ne sont pas négligeables puisque vingt-huit lacs et rivières furent empoissonnés de cette manière. Elles furent surtout pratiquées dans les provinces centrales dont nombre des régions sont trop éloignées des piscifactures pour qu'il soit possible d'y effectuer des expéditions d'alevins, et dont aussi maintes nappes ou étendues d'eau ne comportent pas un milieu biologique propice à la vie des espèces qui sont l'objet de l'alevinage artificiel. Le mode de multiplication naturelle dont il est fait mention ici a donné lieu à la capture et au transport de 18,274 poissons.

On a poursuivi cette année l'exercice de nos travaux d'inspection et d'exploration en vue de localiser les nappes ou étendues d'eau, susceptibles d'être utilisées à la production de quantités d'œufs suffisantes pour la pratique d'opérations piscicoles, en vue aussi de s'assurer l'existence d'emplacements propres à la construction de nouveaux établissements d'alevinage dans des territoires d'accès difficile à partir des piscifactures en exploitation. Au fur et à mesure où les circonstances s'y sont prêtées, les agents du service piscicole et du service des pêches, se sont livrées à l'inspection générale des eaux.

En nombre d'établissements on s'est employé à la conduite de recherches, d'essais et d'expérimentations tendant au perfectionnement du matériel d'exploitation, et des procédés relatifs à l'alimentation des alevins et des poissons adultes de diverses espèces.

L'office de Biologie a réalisé des progrès sensibles vers la solution de divers problèmes ayant trait à la pisciculture. Une série de conférence, sous la conduite du Dr W. A. Clémens, directeur de la station de biologie de Nanaimo, fut donnée en juillet 1929 au bénéfice des surintendants de pisciculture de la Colombie britannique. Les cours eurent lieu à l'université de Colombie britannique, dont les autorités furent aussi assez complaisantes pour mettre le laboratoire, ses instruments et ses appareils à la disposition des surintendants.

Le service de pisciculture participa, par des exhibitions de produits piscicoles, à plusieurs expositions destinées à faire connaître les réserves naturelles du pays. Ces exhibitions piscicoles constituent des moyens efficaces de vulgariser parmi notre population les connaissances relatives à l'art de la pisciculture et elles suscitent toujours un vif intérêt.

De toutes les régions nous parviennent des énoncés aussi rassurants qu'encourageants sur les résultats découlant de l'immersion des divers produits pisci-

coles. En maints territoires, certaines organisations locales, telles que les chambres de commerce, les sociétés de pêche à la ligne, sans compter des particuliers, ont tenu à assurer le transport de ces produits et à prêter main-forte à leur distribution. En certains cas, une fois les aménagements nécessaires assurés, les œufs et les alevins, accordés par le département, ou subirent l'incubation ou furent nourris, tels que les seconds, pendant plusieurs mois, selon le cas, aux frais de l'organisation locale mais sous la surveillance de l'agent piscicole le plus rapproché.

TRANSPORT GRATUIT

Les Chemins de fer de l'Etat, le Pacifique Canadien, le Dominion Atlantic Railway, l'Esquimalt and Nanaimo Railway, le Kettle Valley Railway, ne nous ont, comme d'habitude, ménagé ni leur aide ni leur concours dans l'expédition des poissons sportifs et des œufs de poissons sportifs aussi bien que dans le transport des personnes chargées de convoier les produits piscicoles, car poissons, œufs et surveillants furent en toute occasion acheminés sans frais vers leur lieu de destination.

Le tableau suivant sert à fournir l'idée de la nature et de l'importance de ce concours:—

Désignations des voies ferrées	Itinéraire sur livret de passage	Nombre de passages	Itinéraire: Permis de fourgon à bagages			Nombre de caisses ou de bidons			Nom- bre de permis
			Plein	Vide	Total	Plein	Vide	Total	
C.N.R.....	21,105	181	11,144	10,201	21,345	882	873	1,755	164
C.P.R.....	18,017	100	10,041	9,831	19,872	479	480	959	119
D.A.R.....	412	4	206	206	412	12	17	29	4
K.V.R.....	771	6	546	250	796	9	6	15	7
E. & N.R.....	363	5	212	212	424	17	17	34	6
	40,668	296	22,149	20,700	42,849	1,399	1,393	2,792	300

NOTE.—Le nombre de passages a trait au transport dans une seule direction. Un voyage aller-retour compte comme deux passages. Le nombre de permis a trait à un passage en une direction pour les caisses et les bidons d'emballage, soit par permis, soit par autorisation spéciale, soit par transport gratuit sans formule de permis.

Trente piscifactories principales, dix piscifactories subsidiaires, cinq étangs-viviers à saumon et plusieurs stations pour la cueillette des œufs furent mis en exploitation en l'année civile 1929. Le rendement de ces divers établissements s'est chiffré à 570,287,381 produits, se décomposant comme suit, par espèce:—

LE TABLEAU SUIVANT INDIQUE LES PISCIFACTURES EN EXPLOITATION, LEUR EMPLACEMENT, LA DATE DE LEUR ÉTABLISSEMENT, LA DÉSIGNATION DES ESPÈCES ET LE NOMBRE DES PRODUITS PISCICOLES EXPÉDIÉS DE CHACUNE DES PISCIFACTURES PENDANT LA SAISON 1929

Années de la fondation	Piscifactures	Emplacements	Espèces	Oufs non-embryonnés	Oufs embryonnés	Alevins	Fretins	Digitales	Alevins d'un an et plus	Expédition totale par espèce	Expédition totale par piscifactorie
1928	Antigonish.....	Antigonish, Co., N.-E.....	Saumon atlantique.				550,000	485,780		1,035,780	
			Traite mouchetée.					1,054,055		1,054,055	2,089,835
1876	Bedford.....	Halifax, Co., N.-E.....	Saumon atlantique.	(b) 1,350	200			1,159,950		1,161,500	
			Traite mouchetée.			230		1,377,000		1,377,230	2,538,730
1902	Margaree.....	Inverness, Co., N.-E.....	Saumon atlantique.				910,000	1,045,000		1,955,000	
			Traite mouchetée.					189,822		189,822	2,144,822
1912	(a) Lindlof.....	Richmond, Co., N.-E.....	Saumon atlantique.			297,600				297,600	297,600
1913	Middleton.....	Annapolis, Co., N.-E.....	Saumon atlantique.					1,007,000		1,007,000	
			Traite mouchetée.					1,367,530		1,367,530	2,374,530
1906	Windsor.....	Hants, Co., N.-E.....	Pas de distribution.								
1928	Yarmouth.....	Yarmouth, Co., N.-E.....	Saumon atlantique.					1,139,975		1,139,975	
			Traite mouchetée.			25,000	30,000	1,422,475		1,422,475	2,617,450
1928	Florenceville.....	Carleton, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.					1,516,624		1,516,624	
			Traite mouchetée.				15,000	723,686	1,316	740,002	2,256,626
1880	Grand Falls.....	Victoria, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.					2,026,287		2,026,287	
			Traite mouchetée.				107,500	690,074		797,574	2,823,861
1915	(a) Tohique.....	Victoria, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.			488,000				488,000	488,000
1914	St-Jean.....	St. John, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.				150,000	283,866		433,866	
			Traite brune.					100,512	011	101,423	
			Saumon des lacs.					94,713		94,713	
			Traite Loch Leven.					25,000		25,000	
			Traite arc-en-ciel.		300					318	
			Traite mouchetée.				20,000	647,300	975	668,275	1,338,993
1874	Miramichi.....	Northumberland, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.					4,175,089		4,175,089	
			Traite mouchetée.					96,474		96,474	4,271,563
1874	Restigouche.....	Restigouche, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.			1,380,308		97,546		1,477,854	
			Traite mouchetée.			158,725				158,725	1,634,579
1914	(a) Nipisiquit.....	Gloucester, Co., N.-B.....	Saumon atlantique.			380,284				380,284	380,284
1906	Kelly's, étang.....	Queen's Co., I.P.-E.....	Saumon atlantique.			124,560	88,000	95,567		308,127	
			Traite arc-en-ciel.					25,372		25,372	
			Traite mouchetée.				73,600	608,754		682,354	1,015,853
1914	Gull Harbour.....	Big-island, Lac Winnipeg, Man.	Sandre ou doré.		170,000	5,225,000				5,395,000	
			Corégone.	(b) 1,800,000		72,700,000				74,500,000	79,895,000
1928	Swan Creek.....	Swan-creek, lac Manitouba, Man.	Sandre ou doré.	83,980,000		56,000,000				139,980,000	139,980,000
1909	Winnipegosis.....	Snake-island, lac Winnipegosis, Man.	Traite saumonée.					109,500		109,500	
			Corégone.			66,500,000				66,500,000	66,600,500
1929	(c) Cochin.....	McIntosh, crique, Sask.....	Sandre ou doré.	24,055,000						24,055,000	
			Corégone.	(b) 42,325,000						42,325,000	66,380,000
1915	Fort Qu'Appelle.....	Fort Qu'Appelle, Sask.....	Traite Loch Leven.					133,714		133,714	
			Sandre ou doré.			30,002,500				30,002,500	
			Traite saumonée.					91,228		91,228	
			Corégone.			18,395,000				18,395,000	48,622,442
1914	Banff.....	Banff, Alta.....	Traite brune.					43,800		43,800	
			Traite coupe-gorge.		240,000	135,000	520,000	147,000		1,042,000	
			Traite Loch Leven.				95,000	237,000		332,000	
			Sandre ou doré.			670,000				670,000	
			Traite arc-en-ciel.			226,000	155,000	210,000		591,000	
			Traite saumonée.				49,000			49,000	2,727,800

1917	(a) Spray, lac.	Spray, lac, Alta.	Truite coupe-gorge	60	322,800			322,920	322,920
1928	(a) Jasper, Parc.	Jasper, Parc, Alta.	Truite arc-en-ciel		45,387			45,387	
			Truite mouchetée		208,786			208,786	254,173
1927	Lesser Slave, Lac	Lesser Slave, Lac, Alta.	Saundre ou doré		19,150,000			19,150,000	
			Corégone		10,355,000			10,355,000	29,505,000
1928	Waterton, Lac.	Waterton, lac, Parc, Alta.	Truite coupe-gorge		591,765	279,500		871,265	
			Truite arc-en-ciel		50,000	249,450	274,000	573,450	1,444,715
1916	Cultus, lac.	Cultus, lac, C.B.	Saumon sockeye	4,042,080	3,000			4,045,080	
			Saumon steelhead				78,652	78,652	4,123,712
1905	(a) Harrison, lac.	Harrison, lac, C.B.	Saumon sockeye		19,386,000	4,814,000		24,200,000	24,200,000
1922	(a) Lloyds, crique.	Lloyds-creek, Kamloops, district, C.B.	Truite Kamloops	130,000	725,000	275,100		1,130,100	1,130,100
1906	Pemberton	Birkenhead, rivière, C.B.	Truite Kamloops		25,000	28,400		53,400	
			Saumon sockeye		300,000	21,350,000		21,650,000	21,703,400
1911	Pitt, lac.	Pitt, lac, C.B.	Saumon sockeye			4,945,143	174,045	5,119,188	5,119,188
1908	Stuart, lac.	Stuart, lac, C.B.	Saumon sockeye (lacustre)	(b)	10,250	(b)	3,900	14,150	
			Saumon sockeye			3,200,000		3,200,000	3,214,150
1929	(c) Squilax, campement.	Adams, riv., Shuswap, District, C.B.	Saumon sockeye	(b)	505,000			505,000	505,000
1903	Lakelse, lac.	Lakelse, lac, C.B.	Truite Kamloops		125,000			125,000	
			Saumon sockeye	(b)	408,000	4,069,300	745,800	5,223,100	5,348,100
1900	Babine, lac.	Babine, lac, C.B.	Saumon sockeye	(b)	900,000	5,662,000	1,192,521	7,754,521	7,754,521
1906	Rivers-Inlet	Owikeno, lac, C.B.	Saumon sockeye	(d)	15,176,000			13,855,046	13,855,046
1911	Anderson, lac.	Anderson, lac, Vancouver, Ile, C.B.	Saumon sockeye	(e)	5,509,000	3,278,881	8,679,046	8,787,881	8,787,881
1911	Cowichan, lac.	Cowichan, lac, Vancouver, Ile, C.B.	Truite coupe-gorge			210,244	2,080	212,324	
			Truite mouchetée			126,250		126,250	
			Saumon de printemps		275,000	1,041,410	218,870	1,535,280	
			Saumon steelhead		35,000	62,892		97,892	1,971,745
1911	Kennedy, lac.	Kennedy, lac, Vancouver, Ile, C.B.	Saumon sockeye		137,000		50,000	2,560,159	2,560,159
1914	(a) Gerrard	Trout, lac, Kootenay, District, C.B.	Truite Kamloops			446,913		446,913	446,913
1923	Nelson	Nelson, C.B.	Truite Kamloops		337,500	141,715		479,215	
			Saumon Kennerly	(b)	264,000			264,000	
			Truite arc-en-ciel		314,915	145,675		460,590	
			Truite mouchetée		145,000	247,407		392,407	1,596,211
1928	(a) Pennask, lac.	Nicola, vallée, C.B.	Truite Kamloops		688,000	30,778		718,778	718,778
1928	(a) Summerland	Okanagan, lac, district, C.B.	Truite kamloops		110,000	340,850		450,850	
			Truite mouchetée		90,000	17,350		107,350	
			Corégone			4,680,000		4,680,000	5,238,200
				152,796,350	39,413,285	338,551,212	3,401,763	36,061,539	3,232
								570,287,381	570,287,381

(a) Pisciculture subsidiaire.

(b) Tous résultent de la cueillette d'automne 1929.

(c) Campement de cueillette.

(d) 240,000 résultent de la cueillette d'automne 1929.

(e) 2,506,000 résultent de la cueillette d'automne 1929.

(f) Cette distribution représente le rendement de 1929 résultant des géniteurs d'automne 1928 et des géniteurs de printemps 1929.

En sus des chiffres ci-dessus, 484,245 œufs embryonnés de truite coupe-gorge furent achetés de S. S. Drew, de Troy, Montana, et immergés directement comme suit:—

Basin du fleuve Fraser—Rivière Sumas	25,000
Crique Kanaka	25,000
Rivière Nicomekl	434,245

484,245

Le relevé suivant donne le rendement en produits piscicoles propre à chacune des provinces où sont effectuées des opérations alevinales par le gouvernement fédéral:—

RENDEMENT PISCICOLE, PAR PROVINCE, EN ŒUFS, ALEVINS ET DIGITALES DURANT 1929

Nouvelle-Ecosse—		
Saumon atlantique.....	6,596,855	
Truite mouchetée.....	5,466,112	
		12,062,967
Nouveau-Brunswick—		
Saumon atlantique.....	10,498,004	
Truite brune.....	101,423	
Saumon des lacs.....	94,713	
Truite Loch Leven.....	40,398	
Truite arc-en-ciel.....	318	
Truite mouchetée.....	2,459,050	
		13,193,906
Ile-du-Prince-Edouard—		
Saumon atlantique.....	308,127	
Truite arc-en-ciel.....	25,372	
Truite mouchetée.....	682,354	
		1,015,853
Manitoba—		
Sandre ou doré.....	145,375,000	
Truite saumonée.....	109,500	
Corégone.....	141,000,000	
		286,484,500
Saskatchewan—		
Truite Loch Leven.....	133,714	
Sandre ou doré.....	54,057,500	
Truite saumonée.....	91,228	
Corégone.....	60,720,000	
		115,002,442
Alberta—		
Truite brune.....	43,800	
Truite coupe-gorge.....	2,236,185	
Truite Loch Leven.....	332,000	
Sandre ou doré.....	19,820,000	
Truite arc-en-ciel.....	1,209,837	
Truite saumonée.....	49,000	
Truite mouchetée.....	208,786	
Corégone.....	10,355,000	
		34,254,608
Colombie britannique—		
Truite coupe-gorge.....	212,324	
Truite Kamloops.....	3,404,256	
Saumon Kennerly.....	264,000	
Truite arc-en-ciel.....	460,589	
Saumon sockeye.....	96,914,105	
Truite mouchetée.....	626,007	
Saumon de printemps.....	1,535,280	
Saumon steelhead.....	176,544	
Corégone.....	4,680,000	
		108,273,105
		*570,287,381

(a) Cette distribution représente le rendement de 1929 résultant des géniteurs d'automne 1928 et des géniteurs de printemps 1929.

En sus des chiffres ci-dessus, 484,245 œufs embryonnés de truite coupe-gorge furent achetés de S. S. Drew, Troy, Montana, et directement immergés comme suit:—

Bassin du fleuve Fraser—		
Rivière Sumas.....		25,000
Crique Kanaka.....		25,000
Rivière Nicomekl.....		434,245

Les particularités relatives au fonctionnement du service apparaissent au rapport sur la pisciculture qui constitue l'appendice n° 3 de cet ouvrage.

SERVICE DE CUEILLETTE DU POISSON

Le service de cueillette du poisson, en fonctionnement depuis trois saisons sur certains secteurs de la côte atlantique pour le transport des prises de poissons aux chef-lieux de pêche, s'est révélé d'une si grande utilité qu'il a été jugé nécessaire de l'agrandir. Son fonctionnement met les pêcheurs à même de vendre leurs prises au comptant. L'institution de ce service leur épargne le temps, le travail et les frais relatif au traitement de leur poisson et leur permet de consacrer plus d'attention aux exploitations effectives de pêche, toute choses qui contribuent à un accroissement de leurs recettes.

En 1929, le service fut exercé en six secteurs du littoral et vingt bateaux, en tout, furent affectés à la récolte du poisson, bien qu'avec solution de continuité dans leur service. Les cargaisons de poisson, ainsi transportées, se sont totalisées à 8,623,215 livres, soit 3,300,000 livres de plus qu'en 1928. Le montant des frais afférents à l'exercice de ce service de centralisation s'est chiffré à un peu plus de \$83,000 soit moins de un cent la livre. Les poissons sont acheminés vers les chefs-lieux de pêche, à la charge des expéditeurs, et à raison de dix cents les cent livres, mais les bateaux collecteurs sont tenus de porter une réserve de boitte et de glace et de rapporter les caisses vides d'expédition, le tout sans charge pour les pêcheurs. Les quantités de poisson, transportées en 1929, sur les divers itinéraires, se décomposent comme suit: Ecum-Secum-Halifax, 846,970 livres; Westport-Digby, 2,799,269 livres; Main-à-Dieu-Canseau, 1,565,271 livres; Port-Beckerton-Canseau, 3,056,967 livres; Port-Latour-Lockeport, 141,054 livres; Port-Hood-Hawkesbury, 213,784 livres. La morue et l'aiglefin constituèrent la majeure part des cargaisons de poisson effectuées par le service. Près de 4,568,000 livres de morue furent ainsi embarquées en sus d'un peu plus de 2,800,000 livres d'aiglefin.

Les services maritimes de transport marchand ne sont guère utilisables dans l'expédition du poisson frais parce que leurs bateaux manquent des aménagements frigorifiques nécessaires à la manutention de cette qualité de poisson et que leurs horaires ne comportent pas une fréquence suffisante de voyages; de plus, en nombre de cas le tirant d'eau des navires est trop fort pour leur permettre d'entrer dans les ports de pêche. Comme l'expansion de l'industrie des pêches exige l'introduction de moyens de transport répondant aux exigences modernes du négoce en poisson frais, force fut aux autorités d'instituer le service de cueillette du poisson dont l'objet est de faire face à ces nécessités.

Il est incontestable que ce service a très efficacement contribué au développement de l'industrie. Cet énoncé est mis en évidence par le fait que, dans l'hiver de 1928, plus de vingt nouveaux bateaux de pêche furent construits dans les régions où le service a été en exercice, que, dans le cours de l'hiver actuel, quatre-vingt-sept bateaux à moteur furent incorporés à la flotille de pêche et que, pour intensifier les exploitations, des préparatifs furent faits en vue de la construction de jetées et de môles, de l'emmagasinage de la glace, etc. En certains cas, on prit des dispositions en vue de substituer la palangre à la ligne à main.

D'autre part, le manque de bateaux, aménagés pour le travail de cueillette, est de nature à contrecarrer l'efficacité du service. Cette insuffisance a rendu nécessaire l'utilisation d'un nombre plus grand de navires qu'il eut été autrement nécessaire et a contribué à majorer les frais d'exploitation. Il résulte des essais et expérimentations, tentés jusqu'ici, que les navires collecteurs de poisson doivent être susceptibles de fournir une grande vitesse, de comporter une forte capacité de charge, une cale frigorifique, d'être capable de bien tenir la mer et, en même temps, de n'avoir qu'un faible tirant d'eau de façon à permettre leur entrée dans les havres. En se fondant sur ces caractéristiques, il fut résolu l'automne dernier de demander des soumissions pour la mise en service de cinq navires de ce type sous le régime de subvention. Des navires, répondant à

toutes les particularités ci-haut exposées seront, en vertu du contrat, mis en service à raison de \$1,975 par mois; les frais entiers d'exploitation seront à la charge des armateurs. Pour bénéficier de la subvention, les armateurs sont tenus d'assurer un service d'au moins cinq mois par année pendant une période de cinq ans.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'année financière, il devient de plus en plus douteux qu'on puisse, en la prochaine saison, exploiter le service de cueillette dans toute la mesure espérée, par suite du règlement relatif au chalutage à vapeur. En effet, les sociétés de pêche, qui achetaient la majeure partie du poisson dans les secteurs de cueillette, ont récemment déclaré qu'elles n'étaient plus disposées à en agir ainsi en la campagne de 1930. Il va sans dire que cet énoncé a jeté le désarroi et la consternation parmi les pêcheurs de ces régions, vu que, comme il a déjà été exposé, ils avaient déjà pris des dispositions pour intensifier leurs exploitations pendant la prochaine campagne. Néanmoins, ils restent persuadés que le règlement relatif au chalutage est dans leur intérêt et doit être maintenu. Il est maintenant trop tard pour recourir à de nouvelles dispositions pour la manutention du poisson frais pêché, en la première partie de la campagne, dans les secteurs du littoral desservis par les bateaux collecteurs; mais on s'attend que le service de cueillette sera nécessaire dans les derniers mois. Grâce à la mise en service de bateaux convenablement aménagés, il deviendra probablement possible de créer de nouveaux débouchés au profit des pêcheurs de la zone la plus orientale de la côte pour le placement de leur homard et de certains autres produits, et cela afin de leur permettre d'en disposer à des prix plus avantageux que par le passé. Même en ce qui concerne la prochaine saison qui sera, à n'en point douter, une période de transition pour l'industrie des pêches, tout incline à penser que les bateaux seront utilisés, et il n'existe rien pour nous faire craindre une cessation du service avant l'expiration du contrat.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PÊCHERIES

La radiodiffusion des données sur la température, la boîtte et la glace, entreprise il y a quelques années par la direction des pêches, se révèle de plus en plus utile aux exploitants de la côte atlantique. La plupart des navires, affectés à la pêche, sont pourvus d'appareils récepteurs radiotélégraphiques et comme les émissions couvrent tous les importants lieux de pêche, y compris les Grands Bancs, ce service est d'un grand avantage matériel pour les pêcheurs. Dans le cours de l'année sous revue les données de température furent irradiées deux fois par jour de Saint-Jean, Halifax et Louisbourg. Les données relatives à la boîtte et au mouvement des glaces, recueillies par télégraphe et téléphone en provenance des surveillants de pêche en exercice sur la côte et collationnées au bureaux d'Halifax, furent radiodiffusés deux fois par jour d'Halifax et de Louisbourg à partir d'avril jusqu'à la fin de la campagne. Ces radiogrammes, captés par le "Arras" étaient ensuite communiqués aux exploitants en activité sur les bancs. Ces dépêches embrassaient les conditions propres à quelque vingt localités et grâce à un accord intervenu entre nous et le ministère de la Marine et des Pêcheries de Terre-Neuve, il fut possible d'y inclure certains renseignements utiles sur les réserves de boîtte et l'abondance ou la rareté du poisson en plusieurs régions maritimes de Terre-Neuve. De temps en temps, ces communiqués comportaient des nouvelles courantes ou des messages de nature urgente à l'adresse des membres d'équipage de la flotte.

En novembre, fut commencée la publication du bulletin mensuel de renseignements sur les pêcheries. Ce bulletin est destiné à vulgariser la connaissance des réserves de pêche et des exploitations industrielles et commerciales de pêche propres au Canada. Il est imprimé dans les langues anglaise et française et est distribué aux journaux, aux sociétés de pêcheurs, aux négociants et industriels et

enfin à toutes les personnes intéressées à l'industrie poissonnière. Pendant l'année, grâce au service des renseignements commerciaux du ministère de l'Industrie et du Commerce fut réalisé un arrangement par lequel, des dépêches télégraphiques arrivent chaque mois à Ottawa en ce qui concerne la condition de certains importants marchés étrangers de poisson séché et saumuré. Les renseignements que comportent ces messages sont transmis de la capitale sous forme de sommaire, aux personnes se livrant à la production du poisson séché et saumuré au Canada. Ces communiqués sont adressés par les agents commerciaux du Canada en exercice à la Havane, Cuba; à Kingston, Jamaïque; à Fort d'Espagne, Trinidad; à Rio de Janeiro, Brésil; et à Milan, Italie. Grâce à la courtoisie de la Banque Royale du Canada, des messages de même nature sont aussi fournis par la succursale de la banque à San Juan, Porto Rico.

Un des importants travaux du service de publicité consiste à recueillir les données statistiques de toutes les pêcheries ressortissant à la juridiction fédérale. Ces données statistiques sont assemblées par les surveillants de pêche et contrôlées à Ottawa. Les éléments statistiques des pêches maritimes sont recueillis mensuellement et publiés en détail tous les trois mois dans le Bulletin trimestriel des Pêches maritimes. A l'égard des provinces centrales, on vient d'instituer un régime par lequel les éléments statistiques de pêche propres à ces trois territoires seront assemblés et collationnés chaque mois. Les chiffres, figurant au rapport-statistique annuel des pêches, publié par l'office fédéral de la Statistique, sont compilés et coordonnés par la direction des Pêches, dans la majeure partie des cas, et le travail relatif à leur publication est effectué conjointement par l'office et la direction.

RECHERCHES SUR LES PÉTONCLES

On a poursuivi pendant l'année dans les provinces maritimes l'investigation entreprise sur les gisements de pétoncles. Deux navires furent spécialement affectés à ce travail. Le *Madeline A*, avec Walter F. Doucette comme capitaine et M. H. S. LeBlanc comme investigateur, fut mis en service sur cette étendue de la côte de la Nouvelle-Ecosse s'étendant de l'île Cape-Negro, chenal de l'Ouest, comté de Shelburne à l'anse Conrad, comté de Lunenburg. L'*Alberton* avec M. Seymour A. Young comme capitaine et investigateur, se livra à des observations en six secteurs différents au large de la côte de l'île du Prince-Edouard.

Les travaux, accomplis par le *Madeline A*, ont servi à démontrer que les plus fertiles gisements de pétoncles étaient situés au large à partir du havre Cape-Negro jusqu'à l'entrée du port Clyde et à Port-LeHébert. A Port-Medway, on a constaté la présence de pétoncles de belle taille mais ces mollusques s'y trouvaient dispersés sur une très grande superficie. En d'autres endroits où furent effectués des dragages, les recherches n'ont pas révélé l'existence de pétoncles en quantités commerciales. Dans l'ensemble, le navire a exécuté trois cent soixante-huit coups de drague.

Les recherches, faites par l'*Alberton*, le furent dans la région du port de Charlottetown, dans l'aire Georgetown, la région d'Alberton et de Malpèque, à South-Point et Wood-Island à Miminégash et au havre Murray. On a signalé au havre Charlottetown l'existence de gisements assez importants de pétoncles de belle taille mais vu la superficie restreinte du lit, les exploitations commerciales devront y être sévèrement contrôlées, si on tient à en assurer la durée. Il ressort de l'investigation, conduite dans l'aire Georgetown, que les gisements de pétoncles y sont suffisamment abondants pour y permettre une pratique fructueuse de la pêche marchande. La région d'Alberton offre, dans l'ensemble, les plus intéressantes possibilités de pêche aux pétoncles et les dragages, qui y furent effectués, ont fait ressortir les indices du repeuplement rapide en progrès dans cette station dont l'appauvrissement fut occasionnée par des exploitations trop intensives de pêche commerciale.

Les stations de South-Point, de Miminégash, du havre Murray abondaient de pétoncles il y a quelques années mais depuis 1927, pour certaines causes non encore précisées, ces mollusques y périssent en grand nombre. Dans ces trois stations, cependant, le capitaine Young a constaté l'existence de nombreux jeunes pétoncles et, comme ces zones embrassent une grande superficie et que le fond convient admirablement à la multiplication de ces mollusques, l'investigateur déclare qu'à son avis les perspectives de repeuplement y sont rassurantes.

RECHERCHES SUR LES HUITRES EN L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le 15 juin, de nouvelles recherches sur les réserves ostréicoles de l'Île-du-Prince-Édouard furent entreprises par M. A. W. H. Needler, du personnel de l'Office de Biologie. Les recherches furent limitées à la rivière Bideford, secteur de la baie Malpèque, autrefois la plus productive région ostréicole du Canada. Quelque 750 boisseaux de coquilles nettes furent déposées dans la rivière dans des panier ou corbeilles en treillis métallique galvanisé. Des prises de températures furent effectuées et les mollusques eux-mêmes furent tenus en observation. La fraie se produisit vers le 15 juillet à la tête de la rivière Bideford, alors que la température de l'eau était d'environ 20° ou 22° C. La fixation du naissain aux coquilles eut lieu du 7 au 20 août, après quoi il ne fut plus observé de naissain au stade de larve nageante. On ne recueillit pas de larves, mais les observations permirent de constater que le stade de larve nageante dure de deux à trois semaines. On put s'assurer que le naissain avait partout adhéré aux coquilles sur une étendue de deux milles du secteur d'amont de la rivière et qu'il était surtout abondant à un ou deux pieds au-dessous du niveau de basse mer. On immergea un collecteur comportant 500 boisseaux de coquilles de moule, entassées sur le rivage depuis deux ans, et 250 coquilles d'huître gisant sur le rivage depuis deux semaines. On ne put constater qu'une bien faible différence entre les agrégats de naissain adhérant aux coquilles de moule et ceux accolés aux coquilles d'huître. Dans le cas de ces dernières, toutefois, on observa d'importants amas de naissain, même sur les coquilles disposées au centre du casier. Quant aux coquilles de moule, le naissain n'avait pas pénétré aussi avant dans leur milieu. Des prises régulières de températures et d'eau furent effectuées pendant toute la saison et on recueillit des données à la rivière Percival, à la rivière East (Charlottetown) et au havre Savage. Les données collationnées servirent à démontrer que l'eau est susceptible d'atteindre une température d'environ 70° F. dans les lieux explorés et de 85° F. au fond des criques propres à la rivière Bideford. Des observations furent faites sur les étoiles de mer ou astéries et sur la distribution géographique des huîtres de diverses grosseurs dans les différentes régions. Des prélèvements de plancton furent aussi effectués. En vue d'observations futures, deux petits bancs furent curés etensemencés de 60 barils de grosses huîtres. Environ la moitié du naissain recueilli pendant l'été fut déposé sur des bancs bien aménagés.

ORGANISATION DES PÊCHEURS

Conformément aux propositions, émanées de la commission royale relative aux pêcheries des provinces maritimes et des Îles-de-la-Madeleine, le ministère entreprit l'année dernière de venir en aide aux pêcheurs de ces régions en formulant des plans de syndicalisme et en travaillant à leur réalisation. À cet égard la Commission royale préconisa la création de syndicats corporatifs de pêche par l'initiative du ministère et la nomination d'un organisateur versé dans les choses du syndicalisme, et assuré d'une durée d'emploi suffisante pour lui permettre de parachever le travail inhérent à ses attributions. Il est clair qu'il ne fallait rien négliger pour s'assurer les services d'une personne en tout

point qualifiée pour l'exécution d'une oeuvre aussi importante. Après des recherches minutieuses, le choix des autorités tomba en septembre 1929 sur le Révérend Dr. M. M. Coady, de l'université de Saint-François Xavier, à Antigonish, N.-E., qui fut nommé par la commission du Service administratif à titre d'organisateur des pêcheurs. Le docteur Coady a consacré beaucoup de temps à l'étude des problèmes ruraux dans les provinces maritimes, surtout en Nouvelle-Ecosse, et s'est, de plus, spécialisé dans les questions de syndicalisme agricole, propres au Canada occidental et à certaines régions des Etats-Unis. Il a commencé son travail d'organisateur parmi les pêcheurs dès sa nomination en septembre et l'a poursuivi pendant tout le reste de l'année financière. Il a visité les villages, bourgades et chef-lieux de pêche de toutes les régions maritimes et y a créé des syndicats corporatifs dans la plupart. On compte présentement plus de cent de ces sociétés dans les trois provinces, la plupart d'entre elles directement issues de l'opération du département par l'intermédiaire de son agent le docteur Coady. On se propose de maintenir le Dr. Coady dans ses attributions jusqu'à ce que tous les pêcheurs des provinces maritimes et des Iles-de-la-Madeleine se soient syndiqués, résultat dont on prévoit l'accomplissement pour la première partie de l'été. On projette en certain chef-lieu une convocation générale de délégués des diverses sociétés corporatives. A cette convention, les délégués auront l'occasion de se prononcer sur la question relative à la fédération des sociétés cantonales et de tracer les grandes lignes du régime administratif que sera bientôt appelé à appliquer un organe central de direction, issue de l'action et de l'opération en commun des dites sociétés cantonales.

CONVOCATIONS DES SURVEILLANTS DE PÊCHE

Dans le cours de l'année financière, eurent lieu des assemblées de surveillants de pêche sur les deux côtes orientale et occidentale. Les surveillants de la Colombie britannique se réunirent à Vancouver et ceux des provinces de l'Atlantique et des Iles-de-la-Madeleine à Halifax. Dans chaque cas, les sessions durèrent deux jours. A Vancouver, le surintendant-chef des pêcheries de la Colombie britannique présida les assemblées tandis qu'à Halifax ce fut le directeur de l'Avancement des Pêcheries. Il est de coutume au département de convoquer chaque année un certain nombre de ces réunions.

A la conférence tenue sur la côte atlantique, le programme des travaux comportait la présentation de mémoires par les divers agents et la discussion générale de questions se rattachant à l'administration des pêcheries et soulevés ou proposés par la lecture de ces ouvrages. C'est ainsi que dans le cours des délibérations, il fut traité de l'utilisation effective des surveillants de pêche dans le travail d'enseignement et de démonstration, de mise en vigueur des dispositions législatives de la Loi relative à l'Inspection des Poissons, de répression de la pêche illicite tant dans les eaux de marée que dans les eaux sans marée, de mise en application du plan Knight touchant l'inspection et la classification des fabriques de conserves de homard, de compilation des éléments de statistique de pêche, de répartition des fonctions des divers agents entre le travail de bureau et celui de la surveillance active, de recherche sur l'opportunité d'attribuer à chaque fabrique de conserves un numéro permanent de patente ou licence et d'exiger que ce numéro soit marqué ou estampillé sur toutes les boîtes destinées à l'exportation. En sus des problèmes, soulevés dans les mémoires ou dans le cours des débats qui suivirent leur présentation, plusieurs questions furent soumises à la convention par les délégués de plusieurs branches de l'industrie des pêches qui avaient été priés d'y venir exposer leurs vues et par certains représentants des sociétés de chasse et de pêche qui y avaient été invités. Figurait aussi au programme une causerie par le fonctionnaire chargé de l'organisation des pêcheurs et qui fit valoir les bienfaits susceptibles de découler

de la constitution parmi eux de syndicats corporatifs. Le texte de certaines propositions ayant trait à divers problèmes d'industrie et d'administration fut rédigé et approuvé par les surveillants à une des séances de la conférence et celles d'entre ces motions, qui exigent l'intervention du département, sont depuis lors l'objet d'une étude de la part des autorités.

A la convention de la Colombie britannique, on commença par tenir des assemblées régionales distinctes pour permettre aux agents de chacun des trois arrondissements de pêche de la province de traiter en présence du surintendant-chef des problèmes propres à leur territoire. A la réunion générale des surveillants nombre de questions d'intérêt provincial furent présentées et débattues, entre autres, celle relative à la période prohibée hebdomadaire, celle relative aux modifications à apporter à la réglementation, celles se rattachant à la police ou surveillance des pêcheries, à l'exploration ou inspection des frayères, à la pollution des rivières, à la capture des saumons, non encore parvenus à maturité, à la statistique, au régime de délivrance des licences, aux dégâts causés par les oiseaux carnassiers, à la saisie des appareils illicites, etc. Des notes de service, embrassant les principaux points mis en délibération, furent rédigées par le surintendant-chef pour l'information des autorités.

PRIME À LA PÊCHE

Les montants versés en primes à la pêche se sont totalisés pendant l'année à \$159,749.35, chiffre qui se décompose en \$40,282.00 à 546 navires et à leurs équipages et en \$119,467.35 à 9,000 barques et leurs équipages. Les primes sont payées à même un crédit de \$160,000, constitué chaque année par le Gouverneur en conseil, en vertu de la "Loi portant encouragement à l'Expansion des Pêches maritimes et des Armements de pêche". Ce montant est réparti entre les pêcheurs et les propriétaires de navires et de barques de la côte atlantique, par application de règlements établis de temps en temps par le Gouverneur en conseil.

En 1929, la liquidation des réclamations s'est opérée sur la base suivante:—

Aux propriétaires de navires ayant droit à la prime: \$1.00 par tonneau de registre, aucun versement ne devant excéder \$80.00 par navire.

Aux pêcheurs sur navire, ayant droit à la prime: \$7.50 chacun.

Aux propriétaires de barques d'une mensuration inférieure à 12 pieds de quille \$1.00 par barque.

Aux pêcheurs en barque, ayant droit à la prime: \$6.65 chacun.

Il y eut 9,546 réclamations de liquidées. L'année antérieure on en avait compté 9,390.

Le relevé suivant comporte toutes les particularités relatives à cette dépense.

1929-30

Provinces et comtés	Barques	Hommes	Montants	Navires	Tonneaux	Moyenne de tonnage	Hommes	Montants	Totalité des montants
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>									
Annapolis.....	159	283	2,040 95				1	7 50	2,048 45
Antigonish.....	120	184	1,343 60						1,343 60
Cap Breton.....	286	545	3,910 25	30	581	19	121	1,488 50	5,398 75
Cumberland.....	3	4	29 60						29 60
Digby.....	327	573	4,137 45						4,137 45
Guysboro.....	540	956	6,237 40	30	594	20	149	1,711 50	7,948 90
Halifax.....	896	1,203	8,895 95	62	1,102	18	214	2,707 00	11,602 95

1929-1930—Fin

Provinces et comtés	Barques	Hommes	Montants	Navires	Tonneaux	Moyenne de tonnage	Hommes	Montants	Totalité des montants
<i>Nouvelle-Écosse—Fin</i>									
Inverness.....	244	517	3,682 05	6	124	21	26	319 00	4,001 05
Kings.....	34	57	413 05						413 05
Lunenburg.....	417	555	4,107 75	125	6,792	56	1,635	19,054 50	23,162 25
Pictou.....	18	28	204 20						204 20
Queens.....	127	226	1,629 90	8	162	20	35	424 50	2,054 40
Richmond.....	358	670	4,574 10	7	167	24	25	354 50	4,928 60
Shelburne.....	463	884	6,341 60	25	714	29	184	2,094 00	8,435 60
Victoria.....	281	461	3,346 65	13	243	19	44	573 00	3,919 65
Yarmouth.....	131	309	2,185 85	8	542	68	147	1,644 50	3,830 35
Total.....	4,404	7,455	53,080 35	314	11,021	35	2,581	30,378 50	83,458 85
<i>Nouveau-Brunswick—</i>									
Charlotte.....	224	390	2,817 50	2	138	69	11	220 50	3,038 00
Gloucester.....	344	936	6,567 90	193	1,646	9	866	8,141 00	14,708 90
Kent.....	91	178	1,274 70	5	82	16	13	179 50	1,454 20
Northumberland.....	12	30	211 50	16	299	19	34	554 00	765 50
Restigouche.....	2	4	28 60	1	10	10	4	40 00	68 60
Saint John.....	23	38	275 70						275 70
Total.....	696	1,576	11,175 90	217	2,175	10	928	9,135 00	20,310 90
<i>Ile-du-Prince-Edouard—</i>									
Kings.....	60	106	764 90						764 90
Prince.....	550	1,053	7,552 45	7	190	27	17	317 50	7,869 95
Queens.....	135	297	2,110 05						2,110 05
Total.....	745	1,456	10,427 40	7	190	27	17	317 50	10,744 90
<i>Québec—</i>									
Bonaventure.....	516	980	7,026 35	3	63	21	13	160 50	7,186 85
Gaspé.....	2,061	4,185	29,924 50	5	148	30	19	290 50	30,215 00
Matane.....	69	110	800 50						800 50
Saguenay.....	509	987	7,032 35						7,032 35
Total.....	3,155	6,262	44,783 70	8	211	26	32	451 00	45,234 70
Total général.....	9,000	16,749	119,467 35	546	13,597	25	3,558	40,282 00	159,749 35

MARQUAGE DES SAUMONS DU PACIFIQUE

Dans le cours des cinq dernières années, a été réalisé en Colombie britannique un plan élaboré d'opérations relatives au marquage des saumons, sous les auspices de l'Office de Biologie du Canada, et cela en vue de recueillir des faits et données aussi exacts que possible sur la migration des diverses espèces de salmonidés fréquentant le littoral occidental. La compilation et la centralisation des matériaux et renseignements ainsi obtenus constituent un ensemble de connaissances d'une valeur inappréciable pour l'Administration. On projette de poursuivre ces opérations de marquage. Un sommaire de ces opérations et de leurs résultats figure à l'appendice N° 2 de ce rapport. Les personnes intéressées aux pêcheries trouveront un grand profit à parcourir cet appendice. Elles devront se rappeler, toutefois, que les renseignements de 1929 relatifs aux opérations de marquage ne sont pas complets. On peut s'attendre à des modifications dans les résultats à la suite des recaptures de saumons marqués qui seront effectuées en 1930.

Une autre importante investigation, exécutée en Colombie britannique sous les auspices de l'office de Biologie est celle en exercice au lac Cultus depuis 1925 en vue de s'assurer si la multiplication artificielle des saumons sockeye par incubation des œufs en éclosier est oui ou non supérieure à la propagation de l'espèce

par des moyens naturels, et, dans l'affirmative, jusqu'à quel degré. L'investigation tend aussi à préciser le taux de mortalité des saumons sockeye pendant leur séjour dans l'océan mais cette partie de l'enquête n'est encore qu'à ses premiers stades de réalisation.

Le principal avantage, attribué à l'alevinage artificiel, consiste dans le fait que ce mode de propagation tend à obvier à certaines pertes qui se produisent nécessairement dans la multiplication naturelle, et, jusqu'ici les recherches entreprises au lac Cultus ont servi à démontrer que la pisciculture artificielle est quatre fois plus efficace que l'alevinage naturel. Il convient, toutefois, de bien faire observer que l'enquête est loin d'être achevée et que des résultats, jusqu'ici acquis, aucune conclusion positive ne saurait être tirée. De nouvelles recherches peuvent fort bien établir l'existence de faits sensiblement différents de ceux signalés jusqu'à ce jour.

Exposées sous forme d'aperçu général, les opérations de cette entreprise piscicole consistent en premier lieu, dans le dénombrement de tous les saumons sockeye s'introduisant chaque année dans l'appareil de comptage établi au lac, et en deuxième lieu, dans le dénombrement des jeunes poissons issus de chaque ponte au fur et à mesure de leur migration vers la mer, à l'état d'alevins, de frelins ou de poissons de deux ans. De cette façon, il est possible d'établir des comparaisons entre les résultats de la multiplication naturelle et ceux de la pisciculture. Comme deux procédés de propagation artificielle sont mis en application, les comparaisons comportent des cycles d'observation de trois ans et le plan des recherches comporte une durée de quatre périodes-cycles complètes. On s'attend qu'à leur expiration, c'est-à-dire, après douze ans, les résultats seront de nature à fournir une idée nette des effets des divers procédés de multiplication et à démontrer l'applicabilité des méthodes artificielles à certaines des œuvres susceptibles d'être entreprises pour le maintien ou l'expansion des pêcheries de sockeye.

En 1925 et en 1927, on s'est livré à des études sur la multiplication naturelle, tandis qu'en 1926, 1928 et 1929, on s'est consacré à des observations sur l'alevinage artificiel. Dans les années d'étude sur la multiplication naturelle, tous les saumons sockeye sont dénombrés; après quoi on leur permet de poursuivre leur route vers les frayères. Connaissant le nombre de femelles et le nombre moyen d'œufs susceptibles d'être produits par chacune d'elles, on établit une approximation du nombre total d'œufs portés par les migrants. De même, on s'assure du nombre des migrants, issus de la ponte naturelle, par le dénombrement qu'on en fait à l'époque de leur voyage vers l'océan. Les résultats de ce mode de propagation sont dès lors précisés en confrontant la totalité des migrants au nombre d'œufs déposés sur les frayères.

Dans la mise en application du procédé de multiplication artificielle, on a recours à deux moyens d'action: l'un consistant dans l'incubation des œufs jusqu'au stade ocellé et à leur immersion sur les lits de gravier, localisés dans les frayères; l'autre, dans l'élevage des alevins jusqu'au stade de larve nageante et dans leur mise en liberté subséquente dans le lac. Quel que soit le mode mis en usage, tous les géniteurs sont retenus en aval du lac pour y subir l'opération du coulage et les œufs, qui en dérivent, sont transportés à la piscifacure. Puis on établit une approximation des pertes en œufs dues à un coulage imparfait ou à la mort des femelles avant l'opération. On consigne à l'écloserie les pertes qui s'y produisent jusqu'à l'enlèvement des œufs ocellés, dans un cas, et jusqu'à la mise en liberté des larves nageantes dans l'autre cas. Les migrants, issus chaque année de l'alevinage artificiel, sont dénombrés au moment de leur descente vers la mer tout comme pour la multiplication naturelle et l'on en établit le rapport à la totalité des œufs recueillis.

En 1925, année où fut pratiqué l'alevinage naturel, 3,883 femelles et 1,540 mâles sockeye furent comptés à l'époque de leur montée vers les lieux de reproduction. Le nombre total d'œufs portés par les femelles fut évalué à 17,473,500. Ce cette ponte, il est dérivé 197,562 jeunes migrants, soit 1.13 pour cent de la totalité des œufs. L'année suivante 1,949 femelles et 3,122 mâles furent dénom-

brés dans l'appareil de comptage. On estima à 8,770,500 le nombre d'œufs, contenus dans la cavité abdominale des femelles; la cueillette en fut de 6,487,000. Les observations subséquentes tendirent à démontrer l'existence de 347,229 jeunes migrants originaires de la ponte artificielle, soit environ 3.96 pour cent de la totalité des œufs produits par les géniteurs.

COMITÉ NORD-AMÉRICAIN POUR L'EXPLORATION DE LA MER

L'importante question ayant trait à la relation en existence entre la température de l'eau et la migration des poissons constitue l'un des sujets qui ont captivé l'attention du Comité nord-américain pour l'Exploration de la Mer, un corps scientifique dont les objets sont de coordonner, de collationner et de centraliser les recherches d'intérêt commun aux pays qui y adhèrent, soit, les Etats-Unis, le Canada, Terre-Neuve et la France. On s'efforce d'effectuer des prises quotidiennes de la température de l'eau dans les plus importantes régions de pêche de la côte atlantique. En vue de réaliser une tabulation exacte des températures de l'eau, l'office de Biologie a établi pendant l'année six stations à partir de Grand-Manan dans le golfe de Fundy jusqu'à l'île du Cap-Breton. Sur la côte orientale de la Nouvelle-Ecosse, en particulier, tel que, par exemple, à l'île Sambreau, au large de Halifax, surviennent des variations soudaines de température qui forcent d'importants poissons tels que la morue et l'aiglefin à s'éloigner du littoral. Il convient de s'assurer s'il existe ou non une corrélation entre ces fluctuations et les déchargements de poisson, en confrontant pendant un certain nombre d'années les données statistiques relatives aux températures et aux prises. Le comité est d'avis qu'il serait recommandable d'établir une tabulation plus régulière et plus uniforme des données statistiques de façon à en faciliter l'étude et la comparaison.

Des recherches spéciales sur la morue, l'aiglefin et le maquereau sont en voie de progrès et d'importantes constatations ont été enregistrées par le comité. Les peuplements de morue de la Nouvelle-Ecosse orientale sont relativement sédentaires, bien qu'il puisse arriver à certains individus de se rendre jusqu'au Rhode-Island vers l'ouest et jusqu'à Miquelon vers l'est. Les populations de morue des environs de l'île du Cap-Breton dans la Nouvelle-Ecosse orientale, ne semblent pas être l'objet d'une exploitation aussi intensive que celles de la région occidentale car il n'y est pas repêché un aussi grand nombre de poissons marqués. Ce ne sont pas des poissons sédentaires; ils émigrent pendant l'hiver vers les bancs de l'île Sable et pénètrent même dans le golfe Saint-Laurent jusqu'à la côte de Gaspé pendant l'été. Le régime migrateur des aiglefins se rapproche assez de celui des bancs de morue; pendant l'hiver certaines bandes d'aiglefin vont vers le sud, d'autre vers l'ouest jusqu'au cap Sable. Pendant l'été aucun poisson marqué n'a été signalé en des lieux fort avancés du golfe. Les maquereaux se déplacent plus rapidement que les morues et les aiglefins mais ne semblent pas se rendre beaucoup plus loin. Leur centre d'essaimage a été localisé dans les environs des bancs extérieurs d'où ils se dispersent soit vers les régions méridionales du golfe Saint-Laurent pendant l'hiver, soit vers le golfe du Maine pendant l'été. Les fluctuations, signalées d'année en année dans l'importance des bancs de maquereaux, tiennent dans une large mesure aux variations constatées dans la nature des générations de maquereau.

Le comité, qui en 1929, a tenu son assemblée à Ottawa les 15 et 16 octobre, s'est surtout préoccupé de la question des très importantes pêcheries internationales propres aux abords de la baie de Passamaquoddy et dont l'avenir semble être menacé par la construction des digues d'énergie électrique projetées en ces lieux. Les gouvernements intéressés ont été saisis d'une proposition tendant à établir la nécessité d'une investigation d'au moins deux ans pour la recherche de données et de renseignements supplémentaires, destinés à servir de base solide dans l'estimation des effets susceptibles de résulter de l'exploitation de ces barrages sur les pêcheries de la région. Un projet de moindre importance visant à

endiguer la baie Cobscook dans le Maine, sur le côté américain de la ligne-frontière, n'est pas jugé susceptible d'occasionner de grandes perturbations dans le régime des pêches.

COMMISSION INTERNATIONALE DU FLÉTAN

En vertu de la convention entre les Etats-Unis et le Canada pour la sauvegarde des pêcheries de flétan du Pacifique, la commission internationale du flétan a été chargée d'instituer une investigation sur l'histoire naturelle de ce pleuronecte et de formuler des propositions aux deux gouvernements en vue de l'établissement d'une réglementation propre à la conservation et à la propagation de cette espèce. Une pareille entreprise implique le maintien d'un régime compliqué de recherches et d'observations.

Tel que signalé dans un rapport antérieur, la commission a recueilli une quantité importante de faits, données et matériaux divers sur l'industrie du flétan. Cette documentation a été utilisée à la composition d'un historique de cette pêcherie et est destinée à servir de base de travail pour les recherches à venir. L'ouvrage en question est actuellement sous presse. Il nous enseigne que les anciens bancs exploités de flétan sont tombés à un sixième de leur richesse primordiale dans les derniers vingt ans, sans nous laisser le moindre doute sur leur appauvrissement actuel. Il se peut que dans l'état naturel des choses, ces bancs aient été surpeuplés mais c'est la condition inverse qui existe maintenant. Le régime d'observations en vigueur a servi à démontrer l'année dernière que les nouveaux bancs mis en valeur périssent rapidement tandis que sur les anciens les prises sont descendues au minimum d'une exploitation commerciale profitable. En certains cantonnements, elles sont même tombées à un niveau si bas que les navires doivent recourir à la pêche d'espèces moins recherchées, telle que la morue de roche.

Les premières constatations du marquage ont été collationnées pendant l'année. Elles indiquent qu'environ quarante pour cent de la réserve des flétans de taille commerciale sur les bancs contigus à la Colombie britannique sont victimes chaque année des entreprises marchandes de pêche, résultat qui explique l'absence actuelle de géniteurs en ces lieux et qui concorde avec la statistique des pêches. Les générations de flétans non adultes n'opèrent que des déplacements fort limités, véritables migrations de dispersion désordonnées, dans un rayon ne dépassant pas vingt milles à partir de la station de marquage. Sur les bancs de l'Alaska, le pourcentage de capture des poissons en maturité sexuelle est beaucoup plus faible. Ces reproducteurs font partie d'un contingent de flétans dont la migration consiste en un mouvement alternatif d'aller et retour le long du littoral de l'Alaska sur un parcours de 200 milles à partir de la station de marquage.

On a mis en évidence le fait que les peuplements propres au littoral du Canada et à l'Alaska sont absolument étrangers les uns aux autres en ce qui concerne leur multiplication. Le bien fondé des propositions et suggestions antérieures, préconisées par la commission, se trouve confirmé par les constatations et les observations faites.

Un autre historique de la pêcherie sert à établir que le rendement de cette dernière a été maintenu plutôt par la mise en valeur de nouvelles stations et les perfectionnements apportés aux procédés et aux opérations de pêche que par suite de la conservations des réserves. Des études hydrographiques sur la vitesse et la direction des courants porteurs d'œufs et de larves viennent aussi d'être parachevées. On a constaté qu'à partir des champs de ponte de l'Alaska les œufs et les larves sont emportés vers l'ouest et non vers le sud. Les procédés hydrographiques employés furent ceux mis en usage par le service international de surveillance des glaces dans la prévision du mouvement des banquises.

Les opérations de marquage, ci-haut signalées, n'ont fourni aucun éclaircissement ni en ce qui a trait à la migration des flétans en maturité sexuelle sur la côte de la Colombie britannique, ni à l'égard de celle des flétans non adultes sur la côte de l'Alaska, ni en ce qui concerne celle de ces deux catégories de poissons à l'extrémité occidentale de la pêche. C'est pourquoi, pendant l'année, il fut résolu de pratiquer des opérations de marquage aux îles Shumagin où 928 poissons furent étiquetés, en avril et en mai 1929, aussi bien que sur la côte occidentale de l'Archipel de la Reine Charlotte où 712 individus le furent en mars et avril 1930. Les données, résultant de ces diverses opérations de marquage, ont été compilées et sont présentement l'objet d'une analyse approfondie. On s'accorde à penser que les nouveaux faits mis à jour faciliteront beaucoup l'exercice des recherches relatives à cette pêche et à ses fluctuations.

La ponte des œufs et l'éclosion des larves s'effectuent pendant la période s'étendant de la dernière décade de décembre au mois de mars. Ces produits flottent librement dans le milieu océanique à diverses profondeurs. Des coups de filets à plancton sont opérés en vue de préciser (1) la localisation des lieux de ponte par rapport aux cantonnements occupés par les poissons non adultes et aux itinéraires suivis par les poissons en maturité; et (2) le lieu de provenance des œufs et des larves susceptibles d'alimenter les banes de pêche avoisinant le littoral de la Colombie britannique, banes aujourd'hui fortement appauvris.

En vue de se renseigner sur les quantités d'alevins qui éclosent dans les eaux du Canada, 100 coups de filet furent pratiqués en avril 1929 entre le cap Flattery et la passe Dixon, en particulier au-dessus du fameux haut-fond de Goose-Island, et en mai 1930, dans le détroit d'Hécate et la passe Dixon. Toute une série de coups de filet furent de même effectués au large de la côte occidentale de l'Archipel de la Reine Charlotte. La rareté des larves au large de la Colombie britannique forme un contraste frappant avec l'abondance relative de ces mêmes produits au large de la côte occidentale de l'Alaska. Cet état de choses semblerait indiquer qu'il n'existe que peu de reproducteurs au large du littoral canadien.

Le mois de mai est, toutefois, trop rapproché de la saison du frai pour s'attendre à un apport appréciable de larves originaires des champs de ponte de l'Alaska. En vue de préciser la nature et l'importance numérique de cette migration de larves et de confronter les quantités d'alevins en existence au large de la Colombie britannique avec celles propres à l'Alaska en la même période, on a pratiqué une série préliminaire de 110 coups de filet dans le golfe d'Alaska dans la dernière décade de mars et la première décade d'avril 1929. Ces opérations ont servi à démontrer la présence occasionnelle de larves dans le golfe d'Alaska, peut-être en nombre suffisant pour expliquer leur existence au large de la Colombie britannique, bien qu'en quantités moins importantes que sur les bords de la plate-forme continentale de l'Alaska. Pour déterminer le tracé du courant migrateur des larves, il devenait donc manifestement nécessaire d'élargir le champ des opérations relatives à leur capture et de régler l'exécution de ces opérations. C'est pourquoi, 55 coups de filet furent entrepris dans la dernière décade de février et la première décade de mars et que 150 le furent en avril. S'il est vrai que tout énoncé catégorique serait prématuré, il n'en reste pas moins que le 1er mai il n'y avait de larves dans aucune des stations établies et sises entre la passe Dixon et les îles Trinity. Au nord de cette ligne un certain nombre d'exemplaires furent, toutefois, recueillis, la plupart sur les bords du versant continental. Puisque même à cette date la croissance des alevins n'était pas avancée, il est clair qu'il va falloir poursuivre le travail en mai et en juin avant de pouvoir être fixé sur l'importance numérique et l'époque de la migration des larves.

Les matériaux déjà assemblés pour l'étude de l'histoire naturelle des flétans serviront de base à la rédaction des nouveaux rapports qui ne manqueront pas de paraître de temps à autre, notamment sur les caractéristiques de la race et sa rapidité de croissance.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE PROTECTRICE DES SAUMONS DU PACIFIQUE

La convocation en 1930 de la Société internationale protectrice des saumons du Pacifique, constituée en 1925 dans le but d'amener les autorités américaines et canadiennes à conjoindre leurs efforts dans l'étude des problèmes relatifs à l'histoire naturelle des saumons dans le Pacifique septentrional, eut lieu à l'université de Stanford, Palo Alto, Californie, les 28 et 29 mars. A cette société adhèrent: le Canada, les Etats-Unis, l'Etat de Washington, l'Etat d'Oregon et l'Etat de Californie. A titre de représentants, le Canada délègue le docteur W. A. Clémens, directeur de la station pacifique de biologie de l'office de Biologie du Canada, M. J. P. Babcock, sous-commissaire des pêcheries de la province de la Colombie britannique et M. J. J. Cowie, ou en son absence, le surintendant-chef fédéral des pêcheries en Colombie britannique, le major J. A. Motherwell. Ce furent le major Motherwell, le Dr. Clémens et M. Babcock qui assistèrent à la convention de 1930, convention à laquelle furent prononcées des conférences et des causeries sur divers sujets, suivies de débats et de discussions à leur propos. Le docteur R. E. Foerster et le docteur A. L. Pritchard, du personnel de l'office de Biologie, y furent aussi présents. Sur l'initiative du ministère, deux questions furent soulevées à l'assemblée et soumises aux délibérations de ses membres; l'une ayant trait à la mise en valeur des réserves hydrauliques en relation avec l'existence des pêcheries aussi bien qu'aux progrès réalisés en vue de supprimer ou d'atténuer les difficultés éprouvées par les poissons migrateurs dans le franchissement des hautes digues tant à la montée qu'à la descente du courant; l'autre concernant les appareils ou dispositifs de dénombrement des poissons migrateurs, la construction de ces engins et les résultats de leur opération.

TRAITÉ RELATIF À LA CHASSE PÉLAGIQUE DES PHOQUES À FOURRURE

Le traité relatif à la chasse pélagique des phoques, entré en vigueur en 1911, continue à exercer ses bienfaisants effets dans les aires des territoires américains et japonais réservées à la multiplication de ces mammifères marins. Toutefois, les dispositions du Traité ne seront probablement pas appliquées aux réserves russes dans leur pleine mesure avant que la question relative aux relations diplomatiques avec la Russie n'ait été réglée entre les parties contractantes. Dans les dernières années, il n'a pas été possible d'obtenir de renseignements sûrs en ce qui concerne la condition des troupeaux de phoques en existence sur les îles russes. La mise en application des clauses du Traité dans les réserves américaines et japonaises s'est traduite par un accroissement dans le nombre des phoques à fourrure. A l'époque de l'adoption du Traité en 1911, le troupeau américain était déjà réduit à 125,000 individus tandis que le dernier dénombrement en 1928 a servi à démontrer l'existence d'un peuplement de 871,513 sujets. Cette augmentation se produisit en dépit du fait que de temps en temps le nombre des phoques, susceptibles d'être capturés, est porté à un chiffre plus élevé que la limite réglementaire des prises. En 1928, le nombre total des phoques capturés monta à 31,099.

Les réserves japonaises sont de faible superficie de sorte qu'elles ne peuvent guère donner lieu à un accroissement des peuplements. Toutefois, malgré cette insuffisance, les phoques ne laissent pas de s'y multiplier, comme nous le révèlent certaines données statistiques. Lors de la mise en vigueur du Traité, en effet, le nombre de ces animaux n'y était que de 9,041, alors que le dernier dénombrement en fixe la population à 30,000.

Dans le cours de la présente année financière, la part versée au Canada en vertu du Traité s'éleva à \$62,507.32.

Votre obéissant serviteur,

WM A. FOUND,
Sous-ministre des Pêcheries.

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES SURINTENDANTS DE PÊCHE

RAPPORT DU SURINTENDANT-CHEF INTÉRIMAIRE SHREVE—PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—ANNÉE 1929

La valeur marchande des pêches de la Nouvelle-Ecosse, propres à l'année 1929, s'est chiffrée à \$11,455,491, soit un décroissement de \$126,504 par rapport à l'exercice antérieur alors que la valeur s'en est montée à \$11,681,995. Les chiffres de 1929 n'ont toutefois rien qui doive déconcerter les exploitants tel qu'il ressort d'une simple revue des exploitations particulières aux huit années passées, revue qui servira à démontrer que la valeur pécuniaire de 1929 n'a été surpassée qu'en 1926 et 1920.

La valeur monétaire des pêches de la province particulières aux neuf années écoulées se décompose comme suit:

1920.....	\$12,742,659
1921.....	9,778,623
1922.....	10,209,258
1923.....	8,448,385
1924.....	8,777,251
1925.....	10,213,779
1926.....	12,505,922
1927.....	10,783,631
1928.....	11,681,995
1929.....	11,455,491

Un des traits saillants de l'industrie des pêches consiste dans l'expansion ininterrompue du négoce en poisson frais, expansion qui ne peut manquer de se poursuivre au fur et à mesure de la multiplication des usines frigorifiques et du perfectionnement des procédés de congélation. Les perspectives du négoce en poisson frais sont donc particulièrement rassurantes dans cette province par suite de la création de nouveaux débouchés et de l'amélioration des procédés de congélation de réfrigération et de transport, moyens d'action par excellence pour faciliter l'expédition et l'exportation des produits de pêche et en généraliser la consommation à l'étranger. Toute en accusant en 1929 une diminution par rapport à l'exercice antérieur, la pêche de la morue n'en continue pas moins de tenir le premier rang des exploitations, suivie, par ordre de priorité, de celle de l'aiglefin et de celle du homard. Toutes les pêches commerciales se caractérisent par un accroissement dans les prises à l'exception de celles de la morue, des pétoncles et de l'espadon.

MORUE

La pêche de la morue accuse un déclin de \$893,436 en valeur marchande par rapport à l'année 1928. Ce fléchissement rend compte de l'abaissement de la valeur marchande signalée pour l'ensemble des pêcheries.

Les prises se totalisèrent à 1,297,841 quintaux, d'une valeur de \$2,537,322 au débarquement et d'une valeur marchande de \$3,504,583 par comparaison à des prises de 1,470,172 quintaux d'une valeur au débarquement de \$2,822,472 d'une valeur marchande de \$4,398,019 en 1928.

HOMARD

Les prises de homard se sont totalisées en 1929 à 190,035 quintaux d'une valeur commerciale de \$3,210,504 par comparaison à 172,409 quintaux d'une

valeur marchande de \$3,048,255 en 1928. La mise en conserve totale des homards fut de 60,661 caisses par comparaison à 55,277 caisses en l'année antérieure. La valeur totale marchande pour l'année sous revue fut de \$3,210,504 par comparaison à 3,048,255 en 1928.

On constate une augmentation considérable dans les quantités de homard expédiées en carapace. En 1929, les quantités ainsi expédiées se chiffèrent à 73,582 quintaux tandis que l'année précédente elles se montèrent à 66,239 quintaux. L'expédition du homard en carapace a tendance à se généraliser et elle est maintenant pratiquée là où autrefois tout le homard était mis en conserve.

Le trafic en exercice avec les ports de mer américains de New-York, Boston et Portland, qui ne se pratiquait jadis qu'avec les chefs-lieux de la Nouvelle-Ecosse occidentale, s'est étendu en 1929 à la côte orientale de cette province. La consommation du homard canadien à l'état frais va sans cesse s'accroissant.

Malgré les fortes quantités de homard vendu en carapace, la production des conserves de ce crustacé a surpassé en 1929 de 5,384 caisses celle de l'année antérieure. Bien que le commerce du foie et de la pâte de homard ne soit pas de nature à encourager la fabrication de ces produits, il n'en reste pas moins que 3,151 caisses en furent préparées par comparaison à 3,226 caisses en 1928. On n'a signalé qu'un nombre insignifiant de griefs à l'égard de la qualité des conserves de homard.

L'importance de la mise en conserve du crabe du Japon et de l'écrevisse du Sud-Africain aussi bien que la nature du prix auquel ces denrées alimentaires sont susceptibles d'être vendues, ne peuvent manquer de troubler le négoce des conserves de homard. Toutefois, vu les quantités de homard pris et mis en conserve en Nouvelle-Ecosse par comparaison à certaines autres régions, il ne semble pas qu'il soit difficile aux industriels de cette province de s'assurer la domination du marché et d'y maintenir la normalisation des produits en dépit de la concurrence qu'offrent les conserves de crabes et d'écrevisses.

Les pêcheurs ont subi de lourdes pertes au printemps par suite de certains orages et bourrasques qui ont dévasté la côte. En maints secteurs du littoral les pêcheurs perdirent une forte partie de leur matériel. Bien que les homards aient été abondants, les conditions climatiques se sont montrées si désavantageuses que les pêcheurs furent incapables de se livrer avec fruit à leurs exploitations.

Les prises du détroit de Northumberland furent les plus considérables depuis nombre d'années. La pêche de l'île du Cap-Breton s'est caractérisée par un accroissement important par rapport à l'exercice antérieur. Les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse occidentale ne remportèrent pas autant de succès dans la pratique de leur métier. Il ne fut accordé aucune prolongation de la saison de pêche au homard pendant l'année.

AIGLEFIN

Les déchargements d'aiglefin se sont totalisés pendant l'année à 516,148 quintaux par comparaison à 445,950 quintaux en l'année antérieure, soit un accroissement de 70,199 quintaux. La valeur des produits de pêche au débarquement fut de \$990,847 et leur valeur marchande de \$1,871,947 par comparaison à une valeur au débarquement de \$917,404 et à une valeur marchande de \$1,654,977 en 1928. L'accroissement en valeur au débarquement fut de \$73,443 et celui de la valeur marchande de \$216,970.

HARENG

L'accroissement dans les prises de hareng fut général le long de la côte. Les déchargements s'en totalisèrent à 516,149 quintaux en 1928. L'accroissement dans les prises fut de 71,340 quintaux cependant que l'augmentation en valeur marchande fut de \$157,742. Les prises furent les plus importantes depuis 1926.

FLÉTAN

La pêche du flétan se distingue par un gain tant dans les déchargements que dans leur valeur pécuniaire. Les prises en furent de 30,971 quintaux contre 25,768 quintaux en 1928, soit un accroissement de 5,203 quintaux tandis que leur valeur monétaire s'est caractérisée par une augmentation de \$72,866. La région occidentale de la province rend compte de l'accroissement des prises de flétan parce que des diminutions furent enregistrées dans les secteurs orientaux de la terre ferme aussi bien que dans l'île du Cap-Breton. Les fléchissements, signalés dans la Nouvelle-Ecosse orientale, tant sur la terre ferme qu'en l'île du Cap-Breton, sont imputables au ralentissement des exploitations de chalutage.

MAQUEREAU

Dans la pêche du maquereau, on constate une augmentation appréciable dans les prises aussi bien que dans les valeurs commerciales et au débarquement. Comme question de fait le chiffre des prises de 1929 n'a pas été surpassé depuis longtemps. Dans l'ensemble, 107,385 quintaux de maquereau furent déchargés par comparaison à 71,440 quintaux en 1928. La valeur du maquereau au débarquement s'est élevée à \$269,841 et la valeur marchande à \$387,179 par comparaison à \$244,916 et \$369,752, respectivement, l'année antérieure. L'accroissement en valeur marchande fut de \$17,427. Des augmentations substantielles furent enregistrées en l'île du Cap-Breton où le maquereau se montra exceptionnellement abondant et où la température se prêta si bien à l'exercice de la pêche pendant le séjour des maquereaux sur la côte. La pêche aurait même été plus fructueuse si les pêcheurs n'avaient pas été contraints de mettre fin à leurs entreprises par manque de sel et de récipients. On constate aussi une augmentation appréciable dans le comté de Guysborough-Ouest où on ne pêche que le maquereau de printemps. Dans le comté de Guysborough-Est des prises importantes de maquereau furent aussi opérées pendant le mois de juin. A la région occidentale de la province revient une part considérable des prises.

MERLUCHE ET LINGUE OU BROSME

Les déchargements de merluche, de lingue et de brosme se sont totalisés à 184,713 quintaux par comparaison à 158,744 l'année antérieure, soit une augmentation de 25,969 quintaux. Pour l'année, la valeur au débarquement s'est chiffrée à \$145,190 et la valeur commerciale à \$321,772 par comparaison à une valeur au débarquement de \$132,046 et à une valeur marchande de \$268,577 en 1928. L'augmentation en valeur commerciale s'est chiffrée à \$53,195.

SAUMON

On signale une augmentation de 497 quintaux dans la pêche des saumons dont il fut déchargé 7,556 quintaux par comparaison à 7,059 l'année dernière. Ce résultat ne soutient, toutefois, pas avec avantage la comparaison avec celui de l'exercice précédent. La valeur commerciale des prises en 1929 s'est élevée à \$155,651 par comparaison à \$138,681, soit un accroissement de \$16,970. On signale une augmentation dans les prises, effectuées en l'île du Cap-Breton et la Nouvelle-Ecosse occidentale, mais en la région orientale de la terre ferme la pêche fut la plus infructueuse depuis nombre d'années.

ÉPERLAN

Les prises d'éperlan se sont totalisées en 1929 à 7,184 quintaux d'une valeur marchande de \$119,659 par comparaison à 6,089 quintaux d'une valeur de \$103,535 en 1928. L'augmentation dans les prises fut de 1,095 quintaux et celle de la valeur commerciale de \$16,124. Tous les secteurs de la côte ont contribué à cette augmentation.

PÉTONCLES

La pêche des pétoncles accuse un décroissement de 7,677 barils par comparaison à l'exercice antécédent. En 1928, il fut déchargé 24,533 barils de ces mollusques par comparaison à 16,856 barils cette année. En 1929, les prises furent les plus faibles depuis 1924. Leur valeur marchande s'est élevée en 1929 à \$110,192 contre \$156,188 l'année précédente, soit une diminution de \$45,996. Le déclin de la pêche est imputable à l'inclemence de la température et à l'appauvrissement des bancs. Cette pêche ne fut pas exercée dans le golfe de Fundy avec autant de vigueur que par les années passées et dans l'arrondissement Digby-Annapolis, elle subit un fléchissement accentué. Pour la dernière période septennale, les prises de pétoncles propres à la province se décomposent par année comme suit:—

	Barils
1923.....	11,839
1924.....	7,504
1925.....	12,404
1926.....	19,918
1927.....	37,607
1928.....	24,533
1929.....	16,856

Pour la même période, la valeur marchande des prises de pétoncles se décompose comme suit:—

1923.....	\$ 72,547
1924.....	51,793
1925.....	76,025
1926.....	138,472
1927.....	212,838
1928.....	156,188
1929.....	110,192

ESPADON

La pêche de l'espadon n'a pas été un succès. Cette pêche accuse un fléchissement de 1,752 quintaux dans les prises et de \$34,104 dans la valeur marchande. L'année dernière, il fut déchargé 8,088 quintaux d'espadon tandis qu'en 1929 il n'en fut débarqué que 6,336 quintaux. Pour ces deux années, la valeur marchande fut de \$132,345 et \$98,241 respectivement. Cette branche de l'industrie a périclité partout. Dans l'île du Cap-Breton, le mauvais temps, qui s'est fait sentir pendant la campagne de pêche de ce poisson, a beaucoup nui aux exploitations entreprises par les pêcheurs. Les plus importants déchargements, opérés sur l'île du Cap-Breton, le furent aux chefs-lieux suivants:—

Louisbourg.....	3,265 quintaux
Petit-de-Grat.....	446 "
Sydney-Nord.....	431 "
Glace-Bay.....	302 "
Ingonish-Sud.....	224 "

Sur la région orientale de la terre ferme, les plus fortes prises furent opérées dans le comté de Guysborough, mais avec décroissement de 742.

ARRONDISSEMENT N° 1, CAP-BRETON—SURINTENDANT McLEOD

Dans cet arrondissement, les traits saillants de l'année 1929 par comparaison à 1928 consistèrent dans le relèvement des déchargements d'aiglefin, de lieu, colin, merlan, de hareng, de maquereau, de gasparot, de saumon, d'éperlan, de homard, de flet et d'encornet et dans le fléchissement des prises de morue, de merluce, de flétan, d'espadon, d'anguille et d'huîtres.

Au point de vue de la valeur, le homard prend le premier rang dans la production, suivi dans l'ordre de priorité, de la morue, de l'aiglefin, du maquereau, de l'espadon, du saumon, du flétan, du hareng et de l'éperlan.

Homard.—Les prises s'en sont totalisées à 41,786 quintaux d'une valeur de \$318,348 par comparaison à 39,237 quintaux d'une valeur de \$311,142 en 1928 au débarquement, soit une augmentation de 2,549 dans les prises et de \$7,206 dans la valeur au débarquement. Les plus importantes prises de homard furent opérées à Main-à-Dieu, Port-Hood-Island, Port-Morien, Petit-de-Grat, Aspy-Bay et Gabarus.

Morue.—Les prises de morue se sont totalisées à 148,322 quintaux d'une valeur de \$240,455 par comparaison à 153,689 quintaux d'une valeur de \$237,050 en 1928. Bien que les prises accusent un fléchissement de 5,367 quintaux, la valeur au débarquement n'en manifeste pas moins une augmentation de \$3,405 par comparaison à l'année antérieure. Cette condition est attribuable au fait qu'un plus fort pourcentage des prises fut vendu à l'état frais. Les plus importants déchargements d'aiglefin furent effectués à Ingonish-Sud, 31,520 quintaux; Petit-de-Grat, 13,237 quintaux; Ingonish-Nord, 10,410 quintaux; Sydney-Nord, 3,955 quintaux.

Maquereau.—Les prises de maquereau se sont totalisées à 49,495 quintaux d'une valeur de \$95,423 au débarquement par comparaison à 27,970 quintaux d'une valeur de \$60,678 au débarquement en 1928. Par comparaison à l'année antérieure, on constate une augmentation de 21,525 quintaux dans les prises et de \$34,745 dans la valeur au débarquement. Dans le secteur s'étendant de Pleasant-Bay, à Hawkesbury, la pêche a subi un fléchissement de 934 quintaux, les maquereaux s'y étant montrés rares en septembre, octobre et novembre. Il est intéressant de signaler ici que la majeure partie des prises fut accomplie au moyen du filet flottant en juillet et août. Dans les années antérieures, presque tous les poissons étaient pris en les enferrant. A Pleasant-Bay, 300 quintaux de maquereau furent pêchés au moyen de la senne à poche.

Les plus importants déchargements furent opérés à l'Ardoise, 6,456 quintaux; à Ingonish-Sud, 6,040 quintaux; à l'Ardoise-en-Bas, 4,482 quintaux; et à Louisbourg, 4,397 quintaux.

Espadon.—Les prises de ce poisson se sont totalisées à 5,107 quintaux d'une valeur de \$57,950 au débarquement par comparaison à 6,080 quintaux d'une valeur de \$85,147 au débarquement en 1928. Bien qu'on ait enregistré des décroissements de 973 quintaux dans les prises et de \$27,197 dans la valeur commerciale, il ne manque, toutefois, pas d'indices révélateurs de l'abondance de ce poisson. Malheureusement les intempéries, survenues pendant la campagne de pêche, ont grandement contrecarré l'exercice des exploitations et naturellement contribué au déclin ci-haut signalé.

Les ports et arrondissements où se produisirent ces diminutions sont: Ari-chat, 16 quintaux; Petit-de-Grat, 84 quintaux; Saint-Pierre à Fourchu, 93 quintaux; Gabarus à anse Kensington, 132 quintaux; Glace-Bay, 181 quintaux; Sydney-Nord, 113 quintaux. Louisbourg s'est distingué par une augmentation de 342 quintaux et Main-à-Dieu, par une augmentation de 34 quintaux.

Les plus importants déchargements furent opérés à Louisbourg, 3,265 quintaux; Petit-de-Grat, 446 quintaux; Sydney-Nord, 431 quintaux; Glace-Bay, 302 quintaux; et Ingonish-Sud, 224 quintaux.

Saumon.—Les prises de saumon se sont totalisées à 3,203 quintaux d'une valeur de \$44,091 au débarquement par comparaison à 2,555 quintaux d'une valeur de \$33,870 au débarquement en 1928. On signale une augmentation de 648 quintaux dans les prises et de \$10,221 dans la valeur au débarquement.

Les plus importants déchargements eurent lieu à Margaree-Harbour, 630 quintaux; Pleasant-Baie, 288 quintaux; Chéticamp, 275 quintaux; Mabou-Harbour, 258 quintaux; Sainte-Anne, 210 quintaux.

Flétan.—Les prises de flétan se sont totalisées à 4,017 quintaux d'une valeur de \$43,977 au débarquement par comparaison à 4,758 quintaux d'une valeur de \$45,749, soit un fléchissement de 741 quintaux dans les prises et de \$1,722 dans la valeur au débarquement.

Les fléchissements se produisirent aux localités suivantes: Pleasant-Bay à Margaree-Harbour, 37 quintaux; Hawkesbury, 150 quintaux; Louisbourg à Glace-Bay, 66 quintaux; Lingan à Sydney-Nord, 300 quintaux; Ingonish à Baie Saint-Laurent, 148 quintaux.

Le déclin de la pêche est dû à la rareté du poisson et à l'insuccès des exploitations, effectuées par les chalutiers de Hawkesbury, et les navires de la flotte de Lunenburg à Sydney-Nord.

Hareng.—Les prises de hareng se sont totalisées à 41,086 quintaux d'une valeur de \$40,157 au débarquement par comparaison à 37,999 quintaux d'une valeur de \$30,298 au débarquement en 1928, soit une augmentation de 3,087 quintaux dans les prises et de \$9,859 dans la valeur au débarquement.

Les plus importants déchargements eurent lieu à Sydney-Nord, 6,160 quintaux; Sainte-Anne, 4,580 quintaux; Petit-de-Grat, 3,478 quintaux; Arichat, 1,600 quintaux; et Chéticamp, 1,550 quintaux.

Eperlan.—Les prises d'éperlan se sont totalisées à 1,964 quintaux d'une valeur de \$17,914 au débarquement par comparaison à 1,636 quintaux d'une valeur au débarquement de \$18,517 en 1928, soit une augmentation de 328 quintaux dans les prises mais un décroissement de \$603 dans la valeur au débarquement.

Sainte-Anne s'est distingué par une augmentation de 88 quintaux, résultat attribué à une surabondance des éperlans et à la formation de la glace dans les estuaires en décembre, ce qui a permis aux pêcheurs de filet à poche d'entreprendre leurs exploitations plus à bonne heure que d'habitude dans la saison.

Merluche.—Les prises de merluche se sont totalisées à 7,365 quintaux d'une valeur de \$6,077 au débarquement par comparaison à 7,646 quintaux d'une valeur de \$6,252 au débarquement en 1928, soit un décroissement de 281 quintaux dans les prises et de \$175 dans la valeur au débarquement.

Huîtres.—La pêche des huîtres a fourni 979 barils d'une valeur de \$3,989 au débarquement par comparaison à 1,265 barils d'une valeur de \$6,549 au débarquement en 1928, soit un déclin de 286 barils dans les prises et de \$1,560 dans la valeur au débarquement.

Les localités suivantes accusent des diminutions: Orangedale et bassin de la rivière Denys, 176 barils; Nyanza, 72 barils; Estmers, 35 barils; ruisseau Ottawa, 32 barils; Washabuck, 19 barils; East-Bay, 12 barils.

Dans l'arrondissement de Little-Narrows, on constate un déclin de 103 barils.

Le fléchissement accentué, signalé à Orangedale et dans le bassin de la rivière Denys, tient, en partie, à la rareté de ces mollusques et, en partie, à la survenance de froids précoces et de temps orageux dont l'effet fut d'interrompre les exploitations.

Encornet.—Les prises de ce mollusque se sont totalisées à 1,354 barils d'une valeur de \$2,843 au débarquement par comparaison à 1,085 barils d'une valeur de \$1,236 au débarquement en 1928, soit un accroissement de 269 barils dans les prises et de \$1,607 dans la valeur au débarquement.

L'encornet s'est montré exceptionnellement rare, si ce n'est dans les eaux du port de Sydney où les prises manifestent un accroissement de 555 barils par comparaison à l'année antérieure.

Flet.—Les prises de flet se sont totalisées à 889 quintaux d'une valeur de \$933 par comparaison à 664 quintaux d'une valeur de \$771 au débarquement en 1928, soit un décroissement de 225 quintaux dans les prises et de \$162 dans la valeur au débarquement.

Tous les flets pêchés le sont au moyen de filets flottants dans le port de Margaree et la pêche de ces poissons en aurait été beaucoup plus importante si la consommation de la chair du flet était plus généralisée.

Alose.—Les prises d'alose se sont montées à 149 quintaux d'une valeur de \$418 au débarquement. Il ne fut pas pêché d'alose en 1928. Quinze quintaux furent déchargés à Petite-Lorraine et 134 quintaux dans le quartier de pêche s'étendant de Ingonish à la baie Saint-Laurent.

Lieu, colin, merlan.—Les prises de ces poissons se sont totalisées à 432 quintaux d'une valeur de \$297 au débarquement par comparaison à 290 quintaux d'une valeur de \$344 au débarquement en 1928, soit une augmentation de 142 quintaux dans les prises mais un décroissement de \$47 dans la valeur au débarquement.

La majeure partie des prises de ces poissons fut déchargée par les chalutiers à Hawkesbury. On constate que ces poissons ne fréquentent pas la côte par bancs aussi nombreux que lors des années antérieures. On avait coutume d'en prendre de fortes quantités dans les pares en filet mouillés à l'Ardoise mais depuis 1927 il ne s'en est pratiquement pas pêché.

ARRONDISSEMENT N° 2—COMTÉS DE HALIFAX, DE GUYSBOROUGH, PICTOU, COLCHES- TER, CUMBERLAND ET HANTS—SURINTENDANT D. H. SUTHERLAND

Les quantités de poisson, déchargées dans cet arrondissement, se sont totalisées en 1929 à 73,321,100 livres d'une valeur au débarquement de \$2,205,162, soit un accroissement de 383,200 livres et de \$178,153 par comparaison à l'année antérieure. L'augmentation, signalée dans la valeur au débarquement, est surtout attribuable au relèvement des prises de homard dont le chiffre est passé de 6,776,400 en 1928 à 8,884,100 en 1929. Sur les trente et une espèces de poissons, mollusques et crustacés pêchés, seize se sont caractérisées par un accroissement dans les quantités déchargées, au nombre desquelles figurent la merluche, le lieu, le colin, le merlan, le hareng, le homard, le maquereau, les myes ou clanches et les praires. La morue accuse un fléchissement de 4,740,300 livres. L'aiglefin et la sole accusent aussi des diminutions prononcées en raison du fait que le nombre des chalutiers à vapeur en exploitation a déchu pendant l'année. On ne compta, en effet, en 1929 que huit chalutiers en activité par comparaison à onze en 1928. La pêche côtière ou littorale de la morue fut, toutefois, sensiblement plus productive que l'année d'avant.

Pour l'année, la valeur marchande a peu varié par rapport à celle de 1928: \$4,456,600 contre \$4,457,159 en 1928. Une augmentation pécuniaire de \$313,059 dans la pêche des homards et de \$68,723 dans la pêche des hareng a contrebalancé les fléchissements de \$190,466 pour la morue, de \$76,428 pour l'aiglefin, de \$30,632 pour le flétan, de \$56,575 pour le saumon et de \$43,677 pour la farine de poisson. Il convient de signaler ici que cette valeur marchande comporte la valeur des expéditions de poisson effectuées de l'extérieur dans cet arrondissement.

Morue.—Les déchargements de morue se sont chiffrées à 228,611 quintaux d'une valeur de \$423,075 au débarquement et d'une valeur marchande de \$939,939 par comparaison à 276,014 quintaux d'une valeur de \$496,668 au débarquement et d'une valeur marchande de \$1,130,405 en 1928, soit une diminution de 47,403 quintaux dans les prises et de \$73,539 dans la valeur au débarquement et de \$190,466 dans la valeur marchande. Dans l'ensemble, 33,382 quintaux de morue furent en 1929 introduits de l'extérieur dans cet arrondissement par comparaison

à 35,600 quintaux en 1928. Le prix de ces apports de morue est incorporé à la statistique relative à la valeur marchande globale.

C'est dans les comtés de Halifax-Ouest et de Guysborough-Ouest que s'est fait sentir le déclin dans les prises, comtés dans lesquels il fut, respectivement, déchargé 24,023 quintaux et 25,287 quintaux de moins qu'en 1928. Ce déclin est imputable à une diminution dans le nombre des chalutiers à vapeur en activité parce que les prises littorales ou côtières propres au comté de Halifax-Est et au comté tout entier de Guysborough se sont en 1929 caractérisées par un accroissement. Sur l'ensemble des déchargements, 158,949 quintaux proviennent des pêcheries côtières ou littorales.

Aiglefin.—Les prises d'aiglefin se sont totalisées à 320,020 quintaux d'une valeur de \$495,658 au débarquement et d'une valeur marchande de \$990,209 par comparaison à 241,502 d'une valeur de \$460,833 au débarquement et d'une valeur commerciale de \$1,066,637 en 1928, soit un décroissement de 9,482 quintaux dans les prises et de \$33,825 dans la valeur au débarquement et de \$76,428 dans la valeur commerciale. Tout comme pour la morue, des apports importants d'aiglefin furent effectués dans cet arrondissement en provenance de l'extérieur et le prix en a été incorporé à la statistique de la valeur marchande globale. En 1929, ces expéditions de l'extérieur se sont élevées à 12,935 quintaux tandis qu'en 1928 elles se montèrent à 12,168 quintaux provenant en grande partie de l'île du Cap-Breton. Sur l'ensemble des déchargements, opérés pendant l'année, 23,471 quintaux dérivent des pêcheries côtières ou littorales par comparaison à 26,816 quintaux en 1928.

Le fléchissement s'est produit dans le comté de Guysborough-Ouest où il fut déchargé 17,409 quintaux de moins qu'en 1928. D'autre part, le comté de Halifax-Ouest s'est distingué par une augmentation de 13,263 quintaux. Les modifications, signalées dans le régime de cette pêche, sont dues à une diminution dans le nombre des chalutiers à vapeur en activité.

Merluche.—Les déchargements de merluche se sont chiffrés à 12,070 quintaux d'une valeur de \$11,675 au débarquement d'une valeur marchande de \$28,953 par comparaison à 7,568 quintaux d'une valeur de \$7,089 au débarquement et d'une valeur marchande de \$22,771 en 1928, soit une augmentation de 4,412 quintaux, de \$4,586 dans la valeur au débarquement et de \$6,182 dans la valeur commerciale.

Les accroissements se sont produits dans les comtés de Halifax-Ouest et de Guysborough-Ouest, où, respectivement, ont été enregistrés des relèvements de pêche de 4,176 quintaux et de 1,000 quintaux. Les prises littorales ou côtières se sont chiffrées à 8,568 quintaux par comparaison à 5,667 quintaux en 1928.

Lieu, colin, merlan.—Les prises de lieu, colin, merlan se sont totalisées à 11,639 quintaux d'une valeur de \$10,708 au débarquement et d'une valeur marchande de \$17,370 par comparaison à 6,232 quintaux d'une valeur de \$6,165 au débarquement et d'une valeur marchande de \$15,836, soit une augmentation de 5,407 quintaux, de \$4,543 dans la valeur au débarquement et de \$1,534 dans la valeur commerciale. Sur la totalité des prises, 1,909 quintaux furent extraits des pêcheries littorales ou côtières par comparaison à 1,725 quintaux en 1928. L'accroissement est entièrement attribuable aux exploitations intensives de pêche pratiquées dans le comté de Halifax-Ouest.

Flétan.—Les prises de flétan se sont chiffrées à 6,541 quintaux d'une valeur de \$84,567 au débarquement et d'une valeur marchande de \$146,036 par comparaison à 7,051 quintaux d'une valeur de \$83,355 au débarquement et d'une valeur commerciale de \$176,668 en 1928, soit une augmentation de 510 quintaux dans les prises, de \$1,212 dans la valeur au débarquement et de \$30,632 dans la valeur commerciale. Sur la totalité des prises, 2,001 quintaux furent extraits

des pêcheries littorales ou côtières par comparaison à 2,648 quintaux en 1928. Pendant l'année, 403 quintaux de flétan furent introduits de l'extérieur dans cet arrondissement par comparaison à 1,187 quintaux en 1928, ce qui rend compte du décroissement sensible signalé dans la valeur commerciale.

Le déclin se fit presque entièrement sentir dans le comté de Guysborough-Est où de plus faibles déchargements furent opérés par les chalutiers.

Hareng.—Les prises totales de hareng furent de 72,222 quintaux d'une valeur de \$74,295 et d'une valeur marchande de \$188,637 par comparaison à 50,241 quintaux d'une valeur de \$56,857 au débarquement et d'une valeur marchande de \$118,934 en 1928, soit un accroissement de 21,981 quintaux, de \$17,438 dans la valeur au débarquement et de \$69,703 dans la valeur marchande.

Les prises de 1928 avaient été les plus faibles de la période quinquennale antérieure. Celles de 1929 furent les plus importantes jamais enregistrées dans les annales de la pêche. L'accroissement en est dû à l'intensité des exploitations exercées dans l'arrondissement et qui se sont traduites par une production de 9,766 quintaux dans le comté de Halifax-Ouest, de 9,080 quintaux dans le comté de Halifax-Est et de 5,778 dans le comté de Guysborough-Est. Les prises de printemps du comté de Cumberland-Ouest ne se sont élevées qu'à 1,225 quintaux par comparaison à 7,900 quintaux en 1928. Généralement, dans cette région, où les poissons sont utilisés pour la boîte et le saurissage, les prises atteignent 16,000 quintaux. En août et septembre, il y a eut une forte migration de hareng dans le comté de Halifax, à l'ouest de Halifax.

Maquereau.—Les prises de maquereau se sont chiffrées à 37,496 quintaux d'une valeur au débarquement de \$108,284 et d'une valeur marchande de \$156,362 par comparaison à 29,582 quintaux, d'une valeur au débarquement de \$103,693 et d'une valeur marchande de \$157,460 en 1928, soit un accroissement de 7,914 quintaux d'une valeur de \$4,611 au débarquement et de \$1,098 dans la valeur commerciale. Bien que les déchargements soutiennent avec avantage la comparaison avec ceux effectués dans les quatre dernières années, il n'en reste pas moins qu'ils ne sont que la moitié de ceux de 1925.

Les prises du comté de Halifax-Ouest, territoire renommé pour l'importance de la pêche du maquereau, accusent un fléchissement de 6,500 quintaux, par suite des insuccès de la campagne d'automne. Dans le comté de Guysborough-Ouest, où il n'y a que le maquereau de printemps, les prises furent très considérables en juin alors qu'il en fut pêché 14,450 quintaux par comparaison à 4,623 quintaux en 1928. Le comté de Guysborough-Est s'est aussi signalé par de fortes prises en juin: 7,473 quintaux contre 2,512 quintaux en 1928. D'autre part, la pêche d'automne n'a pas été productive.

Saumon.—Les prises de saumon se sont totalisées à 3,303 quintaux d'une valeur de \$56,977 au débarquement et d'une valeur marchande de \$113,526 par comparaison à 3,676 quintaux d'une valeur au débarquement de \$59,515 et d'une valeur marchande de \$170,101.

Les prises de saumon furent les plus faibles depuis nombre d'années. Le décroissement en fut de 373 quintaux, de \$2,538 dans la valeur au débarquement et de \$6,575 dans la valeur marchande. Un peu plus de 1,600 quintaux de saumon furent introduits dans l'arrondissement par comparaison à 3,536 en 1928 et ce déclin rend partiellement compte de la diminution accentuée dans la valeur commerciale.

Thon ou germon.—Les prises de ce poisson se sont totalisées à 1,454 quintaux d'une valeur de \$9,212 au débarquement et d'une valeur marchande de \$21,810 par comparaison à 875 quintaux d'une valeur de \$5,120 au débarquement et d'une valeur commerciale de \$8,750, soit un accroissement de 579 quintaux dans les prises, de \$4,092 dans la valeur au débarquement et de \$13,060 dans la valeur marchande.

L'exercice de cette pêche a été très fructueux et les prises soutiennent avec avantage la comparaison avec celles des dernières années. Cette exploitation ne se pratique que dans l'arrondissement de la baie Sainte-Marguerite et les produits en sont expédiés aux Etats-Unis. Les prises de 1927 se sont totalisées à 1,575 quintaux, les plus importantes depuis 1923.

Espadon.—Les prises d'espadon se sont chiffrées à 1,114 quintaux d'une valeur de \$10,561 au débarquement et d'une valeur marchande de \$31,624 par comparaison à 2,098 quintaux d'une valeur de \$28,874 au débarquement et d'une valeur marchande de \$40,227 en 1928.

La pêche de l'espadon ne fut pas fructueuse et on dénote un fléchissement de 984 quintaux dans les prises, de \$18,313 dans la valeur au débarquement et de \$8,603 dans la valeur commerciale. Le décroissement s'est fait sentir sur toute la côte atlantique de cet arrondissement. Les plus fortes prises d'espadon furent opérées dans le comté de Guysborough où le déclin fut de 742 quintaux en 1929.

Flet, raie et sole.—Les prises de flet furent de 402 quintaux de moins qu'en 1928. Les prises de sole accusent un déclin de 4,521 quintaux et celles de raie de 565 quintaux. Cet état de choses tient à une diminution dans le nombre des chalutiers à vapeur en activité. La raie dont il est question ici ne comprend que du poisson propre au commerce.

Myes, clanques et praires.—Les prises de ces mollusques se sont montées à 8,755 quintaux d'une valeur de \$8,795 au débarquement et d'une valeur marchande de \$43,441 par comparaison à 2,088 quintaux d'une valeur de \$2,261 au débarquement et d'une valeur marchande de \$12,163 en 1928, soit une augmentation de 6,667 quintaux dans les prises, de \$6,534 dans la valeur au débarquement et \$31,278 dans la valeur marchande.

L'accroissement se produisit dans le comté de Halifax-Est où il y a en exploitation une importante fabrique de conserves de myes, clanques et praires.

Homard.—Les déchargements de homard se sont totalisés à 88,841 quintaux d'une valeur de \$813,283 au débarquement et d'une valeur marchande de \$1,407,792 par comparaison à 67,764 quintaux, à une valeur au débarquement de \$616,771 et à une valeur marchande de \$1,094,784 en 1928, soit un accroissement de 21,077 quintaux dans les prises, de \$196,512 dans la valeur au débarquement et de \$313,008 dans la valeur commerciale.

En 1929, la pêche du homard fut de beaucoup l'exploitation marquante de l'arrondissement. Ses résultats furent supérieurs à ceux de toute année depuis 1917.

ARRONDISSEMENT N° 3—COMTÉS DE LUNENBURG, QUEENS, SHELBURNE, YARMOUTH, DIGBY, ANNAPOLIS ET KINGS

En 1929, les déchargements de l'arrondissement se sont totalisés à 1,578,447 quintaux de poisson et à 22,688 barils de mollusques et crustacés d'une valeur totale globale de \$4,147,430 par comparaison à 1,538,476 quintaux de poisson et à 40,720 barils de poissons, mollusques et crustacés d'une valeur globale de \$5,970,206 en 1928, soit un accroissement de 39,971 quintaux de poisson et un décroissement de 18,032 barils de mollusques et crustacés en 1929 et une diminution de \$1,822,776 dans la valeur totale.

Morue.—Les prises de morue se sont élevées à 920,319 quintaux d'une valeur de \$1,873,484 par comparaison à 1,040,379 quintaux d'une valeur de \$2,927,406 en 1928, soit un décroissement de 120,000 quintaux dans les prises et de \$1,053,922 dans la valeur.

Aiglefin.—Les prises d'aiglefin se sont chiffrées à 208,346 quintaux d'une valeur de \$388,244 par comparaison à 146,948 quintaux d'une valeur de \$266,529, soit un accroissement de 61,398 quintaux dans les prises et de \$121,715 dans la valeur.

Merluche, lingue et brosmes.—Les prises de merluche, de lingue et de brosmes se sont élevées à 165,401 quintaux d'une valeur de \$127,463 par comparaison à 142,415 quintaux d'une valeur de \$116,945 l'année antérieure, soit un accroissement de 22,986 quintaux dans les prises et de \$10,518 dans la valeur.

Flétan.—La campagne de pêche au flétan fut plus fructueuse que celle de l'exercice antérieur. Les prises de ce poisson se sont chiffrées à 20,413 quintaux d'une valeur de \$279,403 par comparaison à 14,161 quintaux d'une valeur de \$175,086 soit une augmentation de 6,252 quintaux dans les prises et de \$104,317 dans la valeur.

Hareng.—Les déchargements de hareng se sont totalisés à 124,427 quintaux d'une valeur de \$141,341 par comparaison à 78,163 quintaux d'une valeur de \$83,705, soit une augmentation de 46,264 quintaux dans les déchargements et de \$57,636 dans la valeur.

Maquereau.—Les prises de maquereau se sont totalisées à 20,454 quintaux d'une valeur de \$68,509 par comparaison à 14,048 quintaux d'une valeur de \$80,996 soit une augmentation de 6,406 quintaux dans les prises et de \$12,487 dans la valeur.

Saumon.—Les prises de saumon se sont chiffrées à 1,040 quintaux d'une valeur de \$24,445 par comparaison à 855 quintaux d'une valeur de \$19,857, soit une augmentation de 400 quintaux dans les prises et de \$4,588 dans la valeur.

Pétoncles.—Les prises de pétoncles se sont chiffrées à 16,856 barils d'une valeur de \$99,670 par comparaison à 24,533 barils d'une valeur de \$134,675, soit une diminution de 7,677 barils dans les prises et de \$35,005 dans la valeur.

Homard.—Les prises de homard se sont totalisées à 59,411 quintaux d'une valeur de \$1,006,226 par comparaison à 62,242 quintaux d'une valeur de \$1,293,820 en 1928, soit un fléchissement de 2,831 quintaux dans les prises et de \$287,594 dans la valeur.

SERVICE DE CUEILLETTE DU POISSON

Le service de cueillette du poisson, institué par le ministère des Pêcheries sur la côte méridionale de l'île du Cap-Breton entre Main-à-Dieu et Fourchu, fut repris en juin et étendu jusqu'à Port-Hood-Island en novembre. Huit navires collecteurs furent affectés à l'exercice de ce service, bien que tous ne le furent pas simultanément.

Le relevé suivant donne les quantités de poisson cueillies aux divers ports ou havres:

Main-à-Dieu.....	409,670 livres
Bauleine.....	40,586 "
Petite Lorraine.....	181,109 "
Grande Lorraine.....	150,121 "
Louisbourg.....	607,510 "
Gabarus.....	101,403 "
Fourchu.....	74,872 "
Port-Houde.....	213,784 "
	1,779,055 "

La mise en pratique de ce service s'est révélée très utile aux pêcheurs de cet arrondissement, en dépit de la survenance de certains facteurs contraires à son efficacité tels que des intempéries exceptionnelles et une rareté prononcée du poisson pendant les mois d'été et d'automne et enfin la cessation des exploitations à l'époque, où les poissons étaient en grande abondance sur la côte, par suite de la congestion du marché à Canseau.

L'exercice de ce service fut aussi poursuivi le long de la terre ferme selon le même itinéraire que celui pratiqué l'année antécédente, c'est-à-dire de Halifax à Canseau, le poisson en provenance de Liscomb-Ouest étant transporté à Hali-

fax et celui de Port-Beckerton l'étant à Canseau. Sur ces deux parcours, les ports d'escale étaient les suivants:—

Canseau à Port-Beckerton.—Port-Beckerton, Fishermans-Harbour, Isaacs-Harbour, Drumhead, Coddles-Harbour, rivière Larry, Anse-Charles, Cole-Harbour, Port-Félix, Whitehead et Dover.

Liscomb à Halifax.—Liscomb, Sonora, Marie-Joseph, Ecum-Secum, Necum-Teuch, Port-Dufferin, Jeddore, et lac Ostréa.

Dans l'ensemble onze bateaux collecteurs furent en service sur ces deux itinéraires.

Par comparaison à 1928, les quantités de poisson cueillies en 1929 se décomposent comme suit:—

Canseau à Port-Beckerton—1928.—3,322,216 livres.

1929—3,056,967 livres.

Liscomb à Halifax—1928.—964,963 livres.

1929.—846,970 livres.

Le décroissement de 383,242 livres en 1929 n'est pas tant dû à la rareté du poisson qu'au surcroît de poisson apporté à Canseau pendant les deux périodes de pêche les plus actives. Les sociétés commerciales se trouvèrent de ce fait dans l'impossibilité de manutentionner tous les débarquements et furent contraintes de mettre fin à leurs achats. Il convient aussi de faire observer que les chargements, propres au parcours Liscomb-Halifax en 1928, comportaient des cargaisons de hareng provenant de localités sises dans le comté de Halifax-Ouest et de Lunenburg.

Il y eut trois navires en service sur la côte sud-ouest. Le *Phyllis C* cueillit le poisson à Westport, Freeport et Tiverton et le transporta à Digby. Ce bateau entra en activité le 6 mai et demeura en service jusqu'au 15 février 1920. Il a manutentionné 2,212,114 livres de poisson.

Le *Harvey* et le *Ralph* fonctionnèrent dans la région maritime ci-haut désignée et furent mis en service le 8 octobre. Ils poursuivirent leurs opérations jusqu'au 10 janvier et dans le cours de cette période manutentionnèrent 587,155 livres de poisson.

Le *Kenneth W.* entra en activité le 29 octobre et poursuivit ses opérations jusqu'au 14 décembre. Son itinéraire comprenait Port La Tour, Cape-Negro-Island, Ingomar, Lockeport. Pendant le mois de novembre, quand Lockeport ne put plus suffire à l'écoulement des arrivages de poissons, cinq voyages furent effectués à Liverpool. Dans l'ensemble, le navire manutentionna 141,054 livres de poisson.

CHALUTIERS À VAPEUR

Pendant l'année huit chalutiers se livrèrent à des exploitations par comparaison à onze de ces unités de pêche en 1928.

Désignations des navires	Périodes de service	Ports d'attache
<i>Good Hope</i>	Janvier-Mars.....	Halifax
<i>Cape Agulhus</i>	Janvier-Avril.....	Halifax
<i>Loubyrne</i>	Janvier-Décembre.....	Halifax et Port-Hawkesbury
<i>Rayon d'Or</i>	Janvier-Décembre.....	Halifax et Canseau
<i>Venosta</i>	Janvier-Décembre.....	Halifax
<i>Viernoe</i>	Janvier-Décembre.....	Halifax
<i>St. Cuthbert</i>	Janvier-Décembre.....	Halifax
<i>Lemberg</i>	Janvier-Décembre.....	Halifax

Le petit chalutier *Géraldine* se livra à la pêche pour le compte de la *W. C. Smith Vessel Company*, de Lunenburg.

Le chalutier *Good Hope*, armé et exploité par la *National Fish Company*, coula à l'entrée du port de Halifax le 16 mars à la suite d'un abordage avec un vapeur norvégien par un temps d'épais brouillard.

RADIODIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PÊCHERIES ET SERVICES DE RENSEIGNEMENTS SUR LA BOÎTE

Le service quotidien de radiodiffusion sur les pêcheries fut repris le 2 avril et poursuivi pendant toute l'année.

Le nombre s'accroît toujours des navires qui parfont leur armement par l'addition d'un appareil de télégraphie sans fil et le service de radiodiffusion, institué par le département en 1927, a été considérablement amplifié en vue de communiquer aux pêcheurs et à d'autres personnes intéressées dans l'industrie poissonnière, un état plus complet des faits et données se rattachant à cette dernière. Ce service se révèle très utile aux capitaines et aux équipages de la flotte de pêche des Grands Bancs aussi bien qu'à d'autres exploitants.

Les messages, lancés par sans fil, ne comprennent pas seulement des données sur la température, la glace, la boîte et les cours pratiqués pour le poisson mais aussi des nouvelles courantes et des informations sur la mortalité et la maladie dans les familles des pêcheurs en exercice aussi bien que d'autres faits susceptibles d'intéresser les hommes de la flotte.

Tous les faits cueillis cette année proviennent des surveillants de pêche en exercice sur le littoral et furent communiqués par télégraphe et téléphone. Ils furent collationnés par le personnel du bureau d'Halifax et radiodiffusés deux fois par jour par le poste Marconi de Louisbourg et du bateau-feu de Halifax. Ces messages, captés par le vapeur *Arras*, en stationnement sur les Bancs, étaient radiodiffusés de nouveau par l'appareil transmetteur de 100 watts dont est pourvu ce navire. Le poste de Louisbourg n'atteint pas toutes les stations de pêche des Grands Bancs mais grâce au service de transmission fourni par le *Arras*, toutes les régions exploitées sont maintenant accessibles par sans fil, de sorte que les pêcheurs de la flotte peuvent être tenus au courant des faits marquants qui concernent l'industrie.

Ce service n'est encore qu'à ses débuts et il est susceptible de grandes possibilités dont la réalisation dépend naturellement plus ou moins des futures progrès de la technique radioélectrique. Les navires de pêche, qui ne sont pas pourvus d'appareils de télégraphie sans fil, ne peuvent naturellement pas bénéficier de ce service mais comme presque toutes les unités de la flotte sont maintenant munies d'appareils récepteurs, elles peuvent être atteintes par radiodiffusion, ce qui permet aux armateurs de régler leurs mouvements. Maintes dépêches de cette nature ont été par notre service communiquées à des navires en mer.

FLOTTE DE LUNENBURG

Les prises, effectuées en 1929 par la flotte de pêche de Lunenburg, furent les plus faibles réalisées depuis 1924. Il fut en tout déchargé 208.700 quintaux de poisson tandis qu'en 1928 les débarquements se sont élevés à 225,775 quintaux. La valeur des prises s'est chiffrée en 1928 à \$2,000,000 environ mais celle de 1929 sera sensiblement plus faible. En 1929, les cours pratiqués pour les prises d'été varièrent de \$8.50 à \$9 le quintal.

A La Havre et Riverport, les prises furent de 25,000 quintaux inférieures à celles de l'année antécédente.

Les prises, réalisées cette année lors de l'expédition de pêche à la boîte frigorifiée, se sont totalisées à 30,125 quintaux, produits par 59 chalutiers. En l'année antérieure, 57 chalutiers avaient réussi à pêcher 32,870 quintaux lors d'une sortie pareillement organisée.

Lors de l'expédition du printemps, 65 chalutiers et 5 pêcheurs à la ligne à main pêchèrent 55,450 quintaux tandis que 69 chalutiers et 6 pêcheurs à la ligne à main réalisèrent à peu près le même nombre de quintaux en 1928.

Les prises, effectuées lors de la sortie d'été par 66 chalutiers et 5 pêcheurs à la ligne à main, se chiffèrent à 110,950 quintaux par comparaison à des prises de 135,000 quintaux lors de l'expédition correspondante en 1928.

Avec une prise de 4,400 quintaux, la goélette *Harriet and Vivian* prit le premier rang parmi les chalutiers, suivie de près par les goélettes *Ronald George* et *Bessemer*, chacune avec une prise de 4,200 quintaux.

La goélette *Eva U* tint la tête parmi les navires faisant usage de la ligne à main. La flotille des bateaux porteurs de lignes, autrefois très nombreuse, a décliné jusqu'au point de ne plus comporter en 1929 que cinq unités. L'expédition du printemps ne réussit pas du tout à ces bateaux, mais ils furent plus heureux en l'expédition d'été, de sorte que la moyenne de leurs exploitations ne fut que passable.

Les prises, réalisées en 1928 à l'aide de la boîte congelée, se sont vendues \$7.50 le quintal; celles de l'expédition de printemps rapportèrent \$8 et les prises d'été \$9 le quintal. En 1929, la pêche, effectuée avec la boîte congelée, rapporta de \$7 à \$7.50 le quintal, la sortie de printemps en donna \$8 et la sortie d'été de \$8.50 à \$9.

Dans le cours des deux dernières années, une innovation fut introduite dans le régime des exploitations de pêche de la flotte de Lunenburg. Jadis, une fois les navires rentrés au port en septembre, la pêche prenait fin jusqu'au printemps suivant, mais en l'automne de 1928, 17 navires armèrent pour une expédition d'automne et cette année 12 firent de même et retournèrent sur les Grands Bancs. Les poissons pêchés lors de ce voyage ne seront ni traités ni vendus avant le printemps prochain.

La seule goélette, qui ait fait naufrage pendant l'année est la *Mahaska* qui coula lors d'un abordage avec le chalutier français le *Rémy Chouinard* en la dernière décade de mars. Dans cet accident, deux membres de l'équipage, John Fleet et William Hardy, perdirent la vie. Il ne s'écoula que quatre minutes entre l'abordage et l'enfoncement de la goélette. C'est le deuxième navire de la flotte de Lunenburg auquel pareil sort soit échu, car l'année dernière la goélette *Andrava* fit aussi naufrage à la suite d'un abordage avec un chalutier français dans le port de Sydney.

Un certain nombre de goélettes furent vendues à Terre-Neuve pendant la dernière campagne. Quelques unités furent ajoutées à la flotte et il en est d'autres en voie de construction.

La flotte fut tenue, par messages radioélectriques, au courant des conditions relatives à la glace, à la boîte au plancton, à la température, etc. Toutes les données concernant ces divers sujets furent collationnées au bureau de Halifax.

EXPOSITION DE PÊCHE

La première exposition de pêche jamais tenue au Canada eut lieu à Lunenburg les 16, 17 et 18 septembre 1929 et les succès, qui en ont marqué l'avènement, ont été de nature à encourager les organisateurs à reprendre l'année prochaine l'exécution de cette entreprise. Par le passé, Lunenburg avait coutume de fêter le retour des pêcheurs par un pique-nique ou une réunion amicale mais cette année, cette célébration prit la forme d'une exposition avec tout le caractère d'un événement d'importance nationale.

Les étalages furent nombreux et, à quelques exceptions près, se rattachaient tous directement ou indirectement à l'exercice de l'industrie des pêches. Les négociants en poisson exposèrent de nombreuses et variées catégories de poisson frais frigorifié, fumé et séché, etc. Les maisons ou sociétés, faisant le commerce d'objets et d'articles d'armement de navire, les fabricants de poulies et de palans, les fabricants de filets et de cordages, les manufacturiers de peintures, les manu-

facturiers de moteurs de marine, les fabricants de doris, de voiles et autres articles de matériel en usage dans l'industrie des pêches y organisèrent des comptoirs et des étalages attrayants.

L'exposition fut officiellement ouverte par W. A. Found, sous-ministre des Pêcheries. Le ministère des Pêcheries contribua au succès de la foire, en accordant une subvention et en organisant un étalage de matériel et de produits de pisciculture.

Le ministère des Pêcheries fit plusieurs exhibitions. L'une d'entre elles, réalisée par le personnel des écloseries et piscifactories des provinces maritimes, comportait la montre de spécimens de truites et de saumons vivants aux divers stades de croissance; l'une, due à l'initiative de la station d'Halifax d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche, constituait une démonstration du procédé de congélation à la saumure, cependant qu'une autre était formée d'exemplaires des diverses espèces de poisson extraites des eaux littorales, ou côtières et des grands fonds. Cette dernière exhibition comprenait des silures, des anges, des raies, etc. Ces espèces, qui sont loin d'être aussi connues que les poissons marchands suscitèrent beaucoup d'intérêt parmi les visiteurs.

La course de goélettes dont la participation était réservée aux seuls navires authentiques de la flotte de pêche et dont l'organisation ressortissait au comité de l'exposition, fut gagnée par la goélette *Margaret K. Smith*.

La Chambre de Commerce de Lunenburg et les autres sociétés ou particuliers, à qui il appartient de formuler le plan d'organisation de l'exposition, méritent d'être félicités à l'occasion des beaux résultats qui ont couronné leur œuvre. Les succès, qui ont signalé cette première entreprise d'exposition, en assurent pratiquement le renouvellement chaque année.

PRIME À LA DESTRUCTION DES PHOQUES COMMUNS

Le régime de la prime à la destruction des phoques communs fut maintenu en 1929 mais le montant versé comme unité de prime fut abaissé de \$3.50 à \$2.50 par museau. Le nombre de ces mammifères marins, pour lesquels une prime fut réclamée par les pêcheurs ou autres, s'est élevé à 3,321. Ce chiffre ne représente pas la totalité des phoques tués dans les eaux provinciales car il en fut exterminé plusieurs pour lesquels il ne fut pas versé de prime en raison de l'impossibilité où se sont trouvés les intéressés d'établir la preuve authentique de la mort de ces animaux. On estime qu'environ dix pour cent des cadavres de phoques disparaissent avant qu'il soit possible d'en sectionner le museau, pièce de leur anatomie qui doit être produite comme témoignage de destruction par la personne qui réclame la prime.

Les mois les plus propres à la chasse de ces mammifères furent mai, juin et juillet. Le mois de juin fut de beaucoup le plus propice et, en cette période, 1,706 réclamations furent liquidées. C'est en juin que les phoques communs se sont montrés en plus grand nombre sur tous les secteurs de la côte. En mai, il fut tué 388 phoques et en juillet 475.

C'est sur le littoral oriental de la terre ferme que furent liquidées le plus grand nombre de réclamations, tandis que l'année précédente ce fut sur le secteur occidental qu'il en fut enregistré le plus. Les sept comtés orientaux de la terre ferme comportèrent 1,376 réclamations, les sept comtés occidentaux, 1,276 et l'île du Cap-Breton, 669. Il ne fut trouvé aucun débouché pour les peaux et l'huile et les chasseurs de phoques ne réalisèrent, dans la plupart des cas, que le seul montant de la prime.

Le montant total affecté à la liquidation des réclamations s'est chiffré à \$8,302.50. Il se décompose comme suit:

Nouvelle-Ecosse orientale (Terre ferme).....	\$3,440 00
Nouvelle-Ecosse occidentale.....	3,190 00
Ile du Cap-Breton.....	1,672 50

COURS D'ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Des cours d'enseignements techniques furent donnés du 6 mars au 26 mai, au bénéfice des surveillants de pêche, à la station d'expérimentation et d'essais appliqués à la pêche, en vue de mettre ces agents à même d'exercer avec intelligence les travaux inhérents au traitement de la substance du poisson. Le premier cours commença le 6 mars et dura jusqu'au 16 avril. Le deuxième embrassa la période s'étendant du 17 avril au 28 mai. Ces cours se terminèrent par des examens et des épreuves diverses et les participants qui les subirent avec succès vont être chargés d'attributions plus importantes.

Les leçons, très intéressantes et compréhensives, furent suivies avec assiduité par les surveillants présents aux cours.

UTILISATION DES ISSUES DE POISSON ET FABRICATION DE SOUS-PRODUITS

Pendant l'année, trois usines se livrèrent à la fabrication de l'huile de poisson sur l'île du Cap-Breton.

1. Marden Wild Corporation, Sydney-Nord.
2. Arthena Marie Fish Co., Ingonish-Ferry.
3. Leonard Bros., Sydney-Nord.

En sus des trois usines en activité dans la Nouvelle-Ecosse orientale, un établissement fut fondé à Pictou par Fred Magee pour la fabrication de la farine de homard à partir des issues. Cette fabrique n'a fonctionné qu'à titre d'essai ou d'expérimentation mais on a trouvé un débouché pour la farine qui est utilisée comme aliment pour les renards. Les usines auxquelles il fut pendant l'année délivré une patente furent les suivantes:—

1. Robinson Glue Co., Canseau.
2. Fasterfat Ltd., Halifax.
3. C. W. Kendall, Halifax.
4. Fred Magee Ltd., Pictou.

Huit établissements industriels furent patentés dans la Nouvelle-Ecosse occidentale, tous pour la fabrication de l'huile, à l'exception de la "Lewis Canning Company" qui se livra au concassage ou broyage des coquilles de pétoncles, de myes, clanques et praires pour les faire servir à l'alimentation des oiseaux de basse-cour. Les usines en activité pendant l'année furent les suivantes:—

1. H. R. L. Bill, Lockeport.
2. W. H. Goudey, Port-Maitland.
3. Lewis Canning Co., Ltd., Annapolis.
4. Roy Casey, Victoria-Beach.
5. Parkhurst Cod Liver Oil Corporation, Tiverton.
6. A. W. Dodd Co., Ltd., Westport.
7. Arthur Payson, Brooklyn.
8. Lockeport Co., Ltd., Lockeport.

PÊCHERIES FLUVIALES ET LACUSTRES

On a consacré pendant l'année une attention toute particulière aux pêcheries fluviales et lacustres car, pour importantes qu'elles puissent être au point de vue de la pêche sportive, il n'est pas moins essentiel d'y assurer la sauvegarde parfaite des saumons, éperlans, gasparots et autres poissons anadromes pêchés au moyen de filets dans les eaux fluviales influencées par la marée et le long du littoral. Pour des milliers d'étrangers et de Canadiens, la pêche sportive riveraine constitue la forme d'amusement et de distraction la plus recherchée. Chaque année voit augmenter le nombre des touristes attirés dans cette province par les possibilités qu'y offre la pêche sportive. Leur séjour en ce pays constitue une importante source de recettes pour les habitants.

Il est déconcertant d'avoir à signaler ici que la saison 1929 fut la moins fructueuse depuis nombre d'années sur la rivière Margaree, autant que la pêche à la ligne est concernée. Les prises ne se sont totalisées qu'à 274 saumons par comparaison à 509 l'année antérieure. Les conditions hydrologiques de la rivière se montrèrent très défavorables en juin, juillet et en la première décade d'août par suite de l'étiage prononcé, de la limpidité et de la température élevée de l'eau. A partir de la mi-août jusqu'à la fin de la saison, la pêche y fut assez satisfaisante. A Petite-Rivière, comté d'Inverness, les captures furent de 95 par comparaison à 121 l'année précédente.

La truite s'est montrée abondante de mai à juillet dans la Margaree et ses affluents ou tributaires, et de belles captures furent effectuées au lac Ainslie du 15 juillet au 1er septembre. Les truites se sont révélées assez nombreuses en juin dans le chenal de North-Aspy, ruisseau Clyburn et la rivière Middle. Des truites splendides furent capturées à Saint-Esprit, l'Archevêque et au lac Catalone.

Sur le territoire occidental de la terre ferme, surtout sur la rivière Sainte-Marie, comté de Guysborough et autres rivières des environs, la pêche volante des saumons fut très fructueuse. Elle se pratique sur les cours d'eau suivants:—

	1929	1928
Rivière Sainte-Marie.....	444	189
Ruisseau Gaspereau.....	35	20
Rivière Ecum-Secum.....	72	55
Rivière Country-Harbour.....	23	15
Rivière Isaacs-Harbour.....	40	35

Dans la région orientale de la province, surtout dans les comtés de Guysborough et Halifax, la pêche des truites fut exceptionnellement abondante et tout nous porte à croire que les expéditions annuelles d'alevins, qui y sont effectuées à partir des piscifactoreries, contribuent efficacement au peuplement des cours d'eau, surtout de ceux coulant à proximité des chefs-lieux et dont l'exploitation est intensive. Il existe nombre de rivières dans les régions isolées du comté d'Halifax et aussi dans le comté de Guysborough. Ces rivières sont dotées de conditions hydrologiques et biologiques très propices à la multiplication des truites qui y abondent, du reste.

Dans la Nouvelle-Ecosse occidentale, la migration des saumons dans la rivière LaHave fut tout particulièrement abondante et les pêcheurs à la ligne y remportèrent de grands succès. La pêche des saumons à la ligne sur les rivières Medway et Mersey, comté de Queens, fut quelque peu plus faible que l'année dernière. Cette condition ne saurait être attribuée à un décroissement quelconque dans la montée migratrice des géniteurs mais bien au fait que les saumons n'y mordent pas à la mouche avec autant d'empressement que par le passé.

Nos surveillants consacrèrent beaucoup d'énergie à tenir les rivières libres de toutes obstructions, de façon à en faciliter le cours aux saumons et autres poissons en route vers les frayères. Des alevins de saumon et de truite furent déposés en diverses nappes ou étendues d'eau. Des échelles à poisson furent construites en de nombreuses digues et certains barrages furent démolis.

VISITES DE MINISTRES

En août, l'honorable P. J. A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, l'honorable J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale et le sous-ministre des Pêcheries entreprirent de faire le tour de la province, en s'arrêtant aux chefs-lieux de pêche en vue de rencontrer les pêcheurs et discuter avec eux les questions relatives à l'industrie.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Le *Mildred McColl* fut employé en janvier à la police des côtes propres aux comtés d'Halifax et Guysborough et fut désarmé le 31 janvier aux chantiers

maritimes. Avant d'être remis en service, ce navire subit l'inspection annuelle et reprit son travail de surveillance le 15 avril. Pendant avril et mai et la première décade de juin, il fut surtout affecté à la surveillance des eaux du comté de Halifax. En la dernière décade de juin, il fut employé à la police des eaux littorales des comtés d'Halifax, Guysborough, Canseau, Pictou, Colchester et Cumberland. Pendant le reste de l'année, ses services furent limités à la surveillance des eaux littorales des comtés d'Halifax et de Guysborough, à l'exception de certains travaux dans le comté de Lunenburg. Pendant la durée de son service, ce navire se livra à la répression de la pêche illicite des homards, au mouillage des bouées indicatrices des lignes démarcatives de pêche entre arrondissements, à l'inspection des parcs en filet, des filets à saumons, etc. Le capitaine Williams et son équipage ont fait preuve d'une vigilance sans trêve et ne méritent que des éloges pour la manière dont ils se sont acquittés de leurs devoirs.

Le *Lulu T* fut de nouveau affrété pour la surveillance de la ligne démarcative des pêcheries de homard à Port-Philippe, comté de Cumberland, en août, septembre et octobre. Il fut mis en service le 12 août et désarmé le 31 octobre.

Le *F. P. I.* entra en service le 5 juin et y resta jusqu'au 21 décembre 1929, période dans le cours de laquelle, il parcourut 2,064 milles.

Le *F. P. I.* a fourni un service de surveillance ininterrompu et efficace, détruisant 527 casiers et libérant 404 homards. Ce navire opéra aussi le sauvetage de 171 bouées et de 2,595 brasses de cordage dont il fut disposé par vente aux enchères.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES EN HAUTE MER

Le *Arras* fut désarmé en mars à Yarmouth pour y subir les réparations annuelles, et fut remis en service le 1er avril. Il fut affecté à l'exercice ordinaire de la surveillance jusqu'au milieu de juin époque à laquelle il se rendit sur les Grands Bancs pour joindre la flotte de pêche.

Depuis 1924, le *Arras* sert de navire-hôpital pendant son séjour sur les Grands Bancs au milieu de la flotte de pêche. Le médecin du bord, le docteur Webster, occupe son poste depuis 1925 et n'a jamais ménagé ses soins aux pêcheurs. On constate chaque année un accroissement dans le nombre des consultations et celui des personnes traitées.

Le rapport soumis par le docteur Webster relativement à son travail en 1929, comporte les données suivantes:

Nombre total de nouveaux cas.....	335
Nombre total de consultations ou visites.....	394
Nombre total de légères opérations.....	43

Il y eut 32 opérations de plus que lors de la campagne antérieure.

Au nombre des traits saillants, contenus dans le rapport, il convient de signaler ici l'accroissement des cas d'infection des voies respiratoires et le décroissement des cas d'infection aux mains, surtout ceux d'une nature grave. Il semble que le fait pour les pêcheurs de changer de climat en venant à Terre-Neuve au printemps les prédispose aux affections des organes de la respiration. Il est à souhaiter que le nombre des infections aux mains continuera à décroître. Les pêcheurs, qui en sont affligés, sont soit frappés d'incapacité physique provisoire, soit même parfois privés pour toujours de l'usage de leurs mains. C'est en généralisant parmi les exploitants la connaissance des antiseptiques, de leur mode d'emploi et de leurs effets qu'on est parvenu à réaliser l'amélioration constatée.

"Il y a encore beaucoup d'études et de recherches à effectuer sur la nécrose résultant des piqûres d'aiguillons et d'arêtes de poisson. Il me faut déplorer de nouveau l'insuffisance d'espace et d'aménagement à bord de l'*Arras* en ce qui concerne le transport et le logement des patients", dit le docteur Webster dans

son rapport. "On saisira mieux la portée et l'opportunité de cette remarque quand on saura qu'il y eut un ou plusieurs patients à bord pendant tout l'été. Il serait indubitablement possible de travailler plus activement si un navire plus sûr et plus rapide était mis en service. Je tiens de nouveau à témoigner au capitaine Barkhouse et à son équipage mes sentiments d'estime et de gratitude pour le concours qu'ils m'ont prêté en toutes circonstances."

Le *Arras* revint des Grands Bancs en septembre et fut pendant le reste de l'année affecté à la police ordinaire des pêcheries.

Le *Arleux*, commandé par le capitaine Cousins, fut désarmé à Lunenburg en la dernière décade de janvier pour y subir les réparations annuelles et fut prêt à reprendre la mer le 1er mars.

Le *Arleux* s'est distingué toute l'année par les utiles services qu'il rendit en brisant la glace, en venant au secours des navires désemparés, en surveillant la côte du détroit de Northumberland dès l'ouverture de la saison de pêche au homard et en servant de navire ravitailleur pendant l'hiver aux unités de la flotte de pêche en exercice d'exploitation au large de Canseau. Il nous est parvenu de temps en temps des lettres dans lesquelles il était fait grand état des services accomplis par le *Arleux* dans l'exécution de ses différents travaux, tels que le bris de la glace et l'assistance fournie aux unités de la flotte de pêche.

PERTES DE VIE

Le surintendant de l'arrondissement n° 1 signale avec plaisir l'inexistence en 1929 de toute perte de vie parmi les pêcheurs de son territoire.

Dans le secteur oriental de la terre ferme, arrondissement n° 2, les pêcheurs dont les noms suivent se sont noyés dans l'exercice de leurs exploitations:

Murray Henderson, New-Harbour, N.-E.

Earl Slaunwhite, Baie-Terrence, N.-E.

Gordon Slaunwhite, Baie-Terrence, N.-E.

Frank Slaunwhite, Baie-Terrence, N.-E.

Basil Slaunwhite, Baie-Terrence, N.-E.

Angus Julian, Grand-Désert, N.-E.

Spencer McDonald, anse Harrigan, N.-E.

Dans la Nouvelle-Ecosse occidentale, arrondissement n° 3, on signale les pertes suivantes:

Rover Cleveland, père, et Robert Cleveland, fils, de West-Dover, goélette *General Haig*; perdirent la vie le 16 mars 1929 dans la relève des palangres.

John Fleet Blanford, et William Hardy, Rose-Blanche, Terre-neuve, de la goélette *Mahaska*; perdirent la vie le 22 mars 1929 lorsque leur navire et un chalutier français s'abordèrent.

Hilbert Bezanson, Dr Kingsburg, goélette *Marion Elizabeth*; se noyèrent pendant que la goélette s'approvisionnait de boitte à Canseau, le 10 août 1929.

John Leary, Kingsburg, goélette *W. E. Knock*; projeté par dessus bord en septembre 1929 et se noya,

Georges Pyke et William Peddle, Sainte-Marie, Terre-neuve, goélette "C. A. Anderson"; se noyèrent pendant la manœuvre des palangres, le 9 juillet 1929.

ŒUVRES D'EXPANSION

Au nombre des œuvres marquantes, indicatrices des progrès de l'industrie des pêches en 1929, il convient de citer la construction par les pêcheurs d'un nom-

bre important de nouvelles unités de pêche et l'agrandissement et l'amélioration des usines, fabriques et ateliers par nombre de sociétés ou de compagnies industrielles. Une nouvelle société industrielle fut constituée sur la côte méridionale. Elle y a érigé les établissements les mieux aménagés et outillés de la Nouvelle-Ecosse pour le traitement et la manutention de toutes sortes de poissons des grands fonds avec l'aide d'un nombreux personnel. Une des anciennes compagnies a fondé une fabrique de conserves de poisson de diverses catégories, croquettes, potages, etc. Une autre société a entrepris la construction d'un bâtiment frigorifique et on signale la réalisation d'agrandissements et de nouveaux aménagements dans un entrepôt et une usine frigorifique déjà en existence. La compagnie intéressée à ces derniers travaux d'amélioration vient aussi d'achever la construction d'une fabrique de farines de poisson. Un des plus gros industriels a fait l'installation d'un appareil de congélation à la saumure pour la production du filet de poisson par la congélation rapide, à raison de 800 livres à l'heure.

L'utilisation du varech et du goémon, comme substances isolantes, tend aussi à se généraliser. Dans le comté de Pictou, il existe une usine où on utilise le varech et le goémon dans la fabrication d'un tissu isolant. Les pêcheurs qui cueillent le varech et le goémon reçoivent de \$14 à \$15 la tonne, franc à bord, au chef-lieu d'expédition.

LICENCES DE PÊCHE

Le nombre des licences délivrées pendant l'année se décompose comme suit:—

Pêche du homard.....	8,113
Mise en conserve du homard.....	115
Mise en conserve du homard (prolongation).....	119
Parcage du homard.....	20
Filet flottant ou dérivant à saumon.....	693
Parc en filet ou écluse à saumon.....	478
Pêche des saumons au filet.....	43
Filet flottant à éperlan.....	506
Filet à poche à éperlan.....	288
Ecluse à hareng.....	75
Senne trainante.....	147
Pêche des huîtres.....	228
Pêche des pétoncles.....	104
Fabrique de farines, huiles, engrais.....	15
Parc en filet.....	271
Fabrique de conserves.....	20
Filet flottant ou dérivant à alose.....	8
Pêche des praires.....	1
Pêche à la ligne.....	1,115
Certificats F. 12.....	285

POURSUITES JUDICIAIRES

Pendant l'année on a enregistré cinquante poursuites judiciaires pour infractions commises à l'encontre des règlements de pêche. Cinq d'entre elles eurent lieu dans l'arrondissement N° 1, trente et une dans l'arrondissement N° 2 et quatorze dans l'arrondissement N° 3. Les particularités relatives aux poursuites judiciaires apparaissent à l'appendice N° 12.

RAPPORT DU SURINTENDANT J. F. CALDER—ARRONDISSEMENT N° 1—NOUVEAU-BRUNSWICK—ANNÉE 1929-30

L'arrondissement N° 1 du Nouveau-Brunswick embrasse les comtés de Charlotte, de Saint-Jean et d'Albert ainsi que les eaux du golfe de Fundy propres au comté de Westmoreland.

Le tableau suivant donne les prises et valeurs marchandes du poisson propres à l'arrondissement en 1929:

		Prises	Valeur marchande
			\$
Morue.....	qtx	19,601	50,078
Aiglefin.....	"	26,164	61,755
Merluche.....	"	115,623	135,287
Lieu, colin, merlan.....	"	8,466	19,774
Flétan.....	"	57	767
Flet.....	"	861	1,837
Raie.....	"	79	98
Hareng.....	"	205,505	232,822
Sardines.....	brls	249,156	1,700,789
Gasparot.....	qtx	32,820	50,420
Algues.....	"	7,700	10,020
Saumon.....	"	3,025	75,100
Alose.....	"	2,261	21,340
Eperlan.....	"	168	2,400
Oursins de mer.....	"	54	132
Myes, clanches et praires.....	brls	22,946	112,539
Bucardes.....	qtx	350	936
Homard.....	"	6,774	219,557
Pétoncles.....	gals	950	1,600
Vigneaux ou bigorneaux.....	qtx	103	429
Noues de merluches.....	"	821	4,353
Foies de poisson.....	seaux	35,534	19,124
Huile de poisson.....	gals	41,183	26,063
Huile de hareng, y compris huile de rebut des fabriques de conserves de sardines.....	"	91,420	22,446
Farine de hareng.....	tonnes	701	29,923
Engrais de poisson.....	"	428	4,760
Écailles de hareng.....	qtx	1,694	5,652
Peaux et os de poisson.....	"	100	202
Phoques à fourrure.....	"	161	161
Total.....			2,810,404

La valeur marchande de 1929 s'est chiffrée à \$2,810,404 en regard de \$2,138,860 en 1928, soit un accroissement de \$671,544. Cet accroissement est dans une large mesure attribuable au relèvement signalé dans la production des conserves de sardines à Black's Harbour, et comme tel, constitue un indice de grande prospérité dans cette branche particulière de l'industrie. Néanmoins en regard d'une augmentation de \$416,018 dans la valeur marchande des sardines, le rendement pécuniaire des autres branches de la pêche se signale à son tour par un accroissement substantiel de \$255,526.

MORUE

La pêche de la morue accuse un léger déclin par rapport à l'année antérieure: 19,601 quintaux en 1929 par comparaison à 22,158 quintaux en 1928. Une diminution correspondante est dénotée dans la valeur marchande de ce produit: \$50,078 en 1929 contre \$63,917 en 1928. La plus grande partie de la morue fut vendue à l'état frais et expédiée à l'état entier.

AIGLEFIN

Les déchargements d'aiglefin accusent un léger déclin: 26,164 quintaux en 1929 en regard de 28,164 quintaux en 1928. La valeur globale des prises s'est élevée à \$61,755 par comparaison à \$63,110 l'année précédente. La plus grande partie de l'aiglefin de cette région est vendue et expédiée à l'état frais et entier. Bien qu'on ne constate qu'une légère diminution dans les prises d'aiglefin, il n'en reste pas moins que ce poisson ne s'est pas montré aussi abondant en automne

dernier qu'en la même période des années antérieures. On signale un accroissement appréciable dans le nombre des bateaux affectés l'automne dernier à la pêche des aiglefin, ce qui, du reste, n'a pas réussi à parer au déclin de la pêche de ce poisson.

MERLUCHE

La pêche de la merluche se caractérise par une formidable augmentation: 115,623 quintaux contre 68,160 quintaux en 1928 et 36,796 quintaux en 1927. Pendant l'été, il s'est produit une phénoménale migration de merluche dans les eaux du golfe de Fundy faisant partie de l'arrondissement. Chaque jour on vit des bateaux revenir des lieux de pêche avec des cargaisons variant de 4,000 à 10,000 livres de poisson. Malheureusement, comme les merluches sont toutes tranchées et salées pour le commerce d'exportation du poisson séché, les cours pratiqués pour ce poisson sont très peu avantageux pour les exploitants. Aucun des pêcheurs ne traite lui-même son poisson. Les recettes dont ont bénéficié les pêcheurs pour leurs prises se sont totalisées à \$70,596, à raison de 61 cents le quintal. La valeur totale marchande des produits s'est chiffrée à \$135,287 mais cette somme comporte nécessairement le travail affecté au vidage, étêtage, salage et séchage du poisson, et les bénéfices du négociant. Il est regrettable que les exploitants soient contraints de disposer de leurs prises de cette façon. Les merluches sont toutes pêchées pendant les mois d'été alors qu'elles sont grasses et d'une parfaite condition alimentaire. On pourrait en tirer d'excellents filets. Il n'est pas sans intérêt de faire observer ici que les prises de merluche de l'arrondissement furent les deux-tiers de celles opérées en 1928 dans toute la Nouvelle-Ecosse. Mais tandis que la Nouvelle-Ecosse vendit 18,451 quintaux de merluche fraîche à raison de \$23,396, 1,356 quintaux de filet frais au montant de \$12,830, 2,984 quintaux de filet fumé pour \$32,534, 1,603 quintaux de merluche désossée au montant de \$13,662, les prises entières, effectuées dans cet arrondissement, furent écoulées à l'état vert-salé ou séché.

LIEU, COLIN, MERLAN

La pêche des lieu, colin, merlan accuse un déclin sérieux: 8,466 quintaux contre 34,118 quintaux en 1928. Les prises de 1927, toutefois, ne se totalisèrent qu'à \$19,774. Il ne s'est pas effectué de prises d'été en 1929 et dans les îles du comté de Charlotte, la pêche d'automne ne fut pas productive. Les quelques poissons qui furent pêchés étaient cependant gras et de très forte taille. Ils furent tous salés, séchés et vendus à des prix très avantageux. Les foies de lieu, colin, merlan se vendirent cinquante-cinq sous le seau. Chacun des foies rapporta plus de cinq sous.

FLET

Il ne fut pêché qu'une fort petite quantité de flet: 861 quintaux d'une valeur de \$1,837. Ils furent capturés au moyen de foënes, de dards et de filets armés d'hameçons. Dans les eaux propres au littoral de l'Etat du Maine, tout comme ailleurs du reste, sur la côte atlantique des Etats-Unis, il est permis de pêcher le flet à la drague. Nos pêcheurs entendent, naturellement, parler des succès remportés en cette industrie par les exploitants américains et demandent avec instance que ce procédé soit aussi autorisé au Canada. Un décret du Conseil, récemment promulgué, légalise l'exploitation de petits bateaux porteurs de drague et il est certain qu'on en verra un certain nombre en activité l'automne prochain.

HARENG

La pêche du hareng se distingue par un substantiel accroissement par rapport à 1928. En 1929 il fut pêché 205,505 quintaux de ce poisson d'une valeur

marchande de \$232,822 contre 160,312 quintaux d'une valeur commerciale de \$225,283 en 1929. Dans cet arrondissement presque tout le hareng subit l'opération du fumage. L'industrie du hareng fumé s'exerce dans l'île de Grand-Manan. Pendant l'année les prises furent fructueuses et les prix rémunérateurs, de sorte que les pêcheurs réalisèrent de belles recettes.

SARDINES

La pêche de la sardine accuse un léger fléchissement par comparaison à l'année dernière: 249,156 barils en 1929 en regard de 279,349 barils en 1928. On signale, toutefois, une forte augmentation dans la valeur marchande des produits de 1929 par rapport à celle de 1928. La valeur pécuniaire du rendement de 1929 s'est montée à \$1,700,789 contre \$1,284,771 en 1928. Ce relèvement de la valeur monétaire est dans une large mesure attribuable à l'importante mise en conserve de sardine réalisée à Black's Harbour où le rendement s'est chiffré à 330,000 caisses. Les grands industriels payèrent \$10 le boucaut pour toutes les sardines qui leur furent livrées pendant la campagne tandis que les fabriques américaines ne donnèrent que \$5 le boucaut. Les recettes, réalisées par les pêcheurs de cet arrondissement pour leurs prises de sardines, se sont montées pendant l'année à \$363,804 contre \$349,555 en 1929 bien que les déchargements de 1928 aient été de 30,000 barils supérieurs à ceux de 1929.

SAUMON

On signale un accroissement considérable dans les prises de saumon propres à cette année: 3,025 quintaux d'une valeur de \$75,100 en 1929 contre 2,500 quintaux d'une valeur de \$56,051 en 1928.

Il est intéressant de signaler ici que les pêches marchandes du saumon se maintiennent dans cette région à un bon niveau de production et, comme question de fait, se sont même accrues dans les derniers vingt ans. Le relèvement des prises ne sauraient être attribué à l'amélioration des procédés de pêche car on n'y compte ni plus de bateaux ni plus de filets qu'il y en avait en exploitation il y a vingt ans. De temps en temps, certains intéressés, aussi enclins à la critique que prompts à s'alarmer et dont les renseignements sont toujours restreints aux conditions, en existence dans une localité en particulier, s'efforcent d'accréditer l'idée que les peuplements de saumon sont sur le point de disparaître. Non seulement les prises annuelles, effectuées par les pêcheurs marchands de la région, sont de nature à démentir pareille avancée mais le nombre toujours croissant des saumons reproducteurs en migration dans les rivières et les cours d'eau se déchargeant dans le golfe de Fundy, constitue, en lui-même, un témoignage frappant de la condition florissante des pêcheries.

Dans le cours de l'été dernier, le département a parachévé l'échelle à poissons établie aux chutes de la rivière Magaguadavic au bourg de Saint-Georges. En construisant ce dispositif de franchissement, les autorités administratives se sont proposées de faire de ce cours d'eau un lieu de pêche sportive. Tout incline à penser que ce projet va se réaliser en tout point.

GASPAROT

Les prises de gasparot furent en 1929 considérablement plus élevées qu'en 1928: 32,820 quintaux d'une valeur marchande de \$50,420 en 1929 contre 21,505 quintaux d'une valeur marchande de \$35,280 en 1928.

À part l'accroissement, signalé dans les prises de l'année, il y a peu de chose à dire sur cette pêcherie. La majeure fraction des prises de ce poisson est salée, mise en caque et exportée aux Antilles. Par suite du ralentissement des affaires commerciales dans les îles où est écoulé le gasparot, la consommation de ce poisson y a été peu importante et les prix peu rémunérateurs.

ALOSE

La pêche de l'alose s'est élevée pendant l'année à 2,261 quintaux d'une valeur marchande de \$21,380 par comparaison à 2,388 quintaux d'une valeur commerciale de \$27,861 l'année antécédente. Un des traits encourageants de cette industrie, toutefois, consiste dans la forte migration de géniteurs qui ont réussi à remonter la rivière Petitcodiac. L'inspecteur Barnes fait preuve de beaucoup de diligence dans l'exercice des devoirs inhérents à la sauvegarde des reproducteurs en route vers les frayères. Il a à sa disposition tout un personnel de gardes-pêche adjoints chargés de surveiller sans relâche la rivière pendant toute la période de la migration ascendante des aloses. Un service de police aussi bien organisé ne peut manquer de fournir de bons résultats.

HOMARD

La pêche des homards accuse un déclin par rapport à 1928: 6,774 quintaux en 1929 contre 7,177 quintaux en 1928. Toutefois, grâce au relèvement des cours, pratiqués pour ces crustacés, les pêcheurs bénéficièrent en 1929 de \$219,557 contre \$149,537 en 1928.

ISSUES DE POISSON, FOIES DE POISSON, HUILE DE POISSON, HUILE DE HARENG, FARINE DE HARENG ET ENGRAIS DE POISSON

Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que pendant l'année plus de \$100,000 furent retirés de la vente des foies de poisson, de l'huile de poisson, de l'huile de hareng, de la farine de hareng et de l'engrais de poisson. L'ensemble de ces sous-produits se décompose comme suit:

Foies de poisson: 35,543 seaux—Valeur marchande.....	\$ 19,124
Huile de poisson: 41,183 gallons—Valeur marchande.....	26,063
Huile de hareng: 91,420 gallons—Valeur marchande.....	22,446
Farine de hareng: 701 tonnes—Valeur marchande.....	29,925
Engrais de poisson: 428 tonnes—Valeur marchande.....	4,760
Valeur totale de ces sous-produits.....	\$102,316

Les quantités de foies de poisson et d'huile de poissons peuvent sembler élevées en considération des prises, mais les chiffres n'en sont pas moins exacts. Les personnes, étrangères à certains faits propres à l'industrie des pêches, seraient portées à s'étonner que les poissons, pris dans cette région, soient dotés de foies plus gros et produisent plus d'huile que ceux pêchés ailleurs. L'explication en est simple: les secteurs d'aval du golfe de Fundy constituent d'excellents lieux d'alimentation pour les poissons; il ne s'y exerce pratiquement pas de pêche d'hiver; les prises sont toutes opérées pendant les mois d'été et d'automne quand les poissons sont gras et que le foie en est volumineux.

Il convient, toutefois, de faire observer ici que d'énormes quantités d'issues de poisson sont chaque année jetées au rancart, issues dont la substance devrait être convertie en farine, engrais et huile de poisson. L'année dernière, il s'en est gaspillé la quantité énorme de 4,000,000 de livres. C'est là assurément une perte sensible pour l'industrie.

MYES, CLANQUES ET PRAIRES

On constate un léger relèvement dans l'industrie des myes, clanques et praires l'année dernière par comparaison à 1928. Il s'en est pris en 1928 quelques barils de plus qu'en 1929, soit 23,121 barils contre 22,946, mais la valeur commerciale du rendement de 1929 s'en est chiffrée à \$112,539 contre \$96,383 en 1928. Presque tous ces mollusques sont mis en conserve.

INDUSTRIES DE PÊCHE SECONDAIRES

Il y a peu de chose à dire sur les petites industries de pêche, telle que la cueillette et le séchage des algues, la pêche des pétoncles et la cueillette des écailles de hareng. Dans ces diverses branches commerciales d'exploitation, les chiffres d'affaires furent peu importants.

SYNDICALISME

Il n'existe qu'un seul syndicat corporatif de pêche dans cet arrondissement: le Syndicat corporatif des Saurisseurs de Hareng de Grand-Manan. Tel que le comporte sa désignation, cette société borne ses opérations à la pratique de l'industrie du hareng fumé, tant en ce qui concerne la vente de ce produit que l'achat de certains articles d'exploitation, comme le sel et les caisses d'emballage. La société manutentionne environ 95% du rendement en hareng fumé propre à l'île de Grand-Manan. Pendant l'année les ventes, réalisées par cette corporation, se sont chiffrées à \$150,000.

Cette organisation coopérative a effectivement contribué au relèvement de l'industrie du hareng saur dans l'île de Grand-Manan. Quelques années avant sa création, l'exercice du négoce du hareng saur s'était beaucoup ralenti par suite du manque de méthode dans le régime d'expédition des produits. Les producteurs ne semblaient alors avoir d'autre objet que de disposer de leurs réserves aussi vite que possible, quel qu'en soit le résultat. La concurrence désastreuse qu'ils se faisaient entre eux n'eut d'autre effet que d'amener un avilissement des cours sans bénéfice pour qui que ce soit.

Le syndicat corporatif entreprit de régulariser l'expédition des produits, en ne livrant sur les marchés que les quantités susceptibles d'y être absorbées. L'ancienne méthode consistant à déverser à la fois sur le marché toutes les quantités disponibles de hareng saur fit place à un procédé méthodique d'expédition. Dès l'origine, les opérations commerciales de la société se sont révélées fructueuses et ont servi à enrichir de centaines de mille dollars les pêcheurs en activité à Grand-Manan. Le principal débouché est Haïti. Malheureusement, par suite de la dépression des affaires en ce pays-là aussi bien qu'à cause de certains troubles politiques qui s'y sont produits, l'importation du hareng saur s'y est beaucoup ralentie.

Les opérations de saurissage se pratiquent surtout pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre. Les harengs sont fortement salés et fumés et dans les conditions normales sont susceptibles de se conserver pendant toute une année. C'est à ce résultat que tend la nouvelle corporation mais par suite des lenteurs qu'elle éprouve dans l'écoulement des articles, le problème, pour elle à résoudre, consiste à s'assurer la somme d'argent voulue pour l'emmagasiner des produits. A la demande des directeurs du syndicat, le surintendant des pêcheries de l'arrondissement assista l'été dernier à une assemblée générale de la société. Ce fonctionnaire porta plus tard à la connaissance des autorités du ministère les représentations et doléances des sociétaires.

OBSERVATIONS

Dans l'ensemble on constate un relèvement dans l'industrie des pêches de l'arrondissement par comparaison aux années antérieures. Les pêcheurs font preuve d'un esprit d'entreprise, d'initiative et de syndicalisme inconnu jusqu'à ces derniers temps. Pendant l'été, des pêcheurs en vue ainsi que certaines per-

sonnes intéressées dans l'industrie à l'île Deer, constituèrent une chambre de commerce comme moyen d'avancement des affaires commerciales de la région. De bonne heure en automne, une chambre de commerce fut aussi créée en l'île de Campobello, avec siège social à Wilson-Beach. Entre autres initiatives, cette dernière organisation entreprit de faire revivre la Foire aux Poissons du comté de Charlotte qui fut pendant des années la seule exposition de pêche des provinces maritimes. L'exposition aura lieu à Wilson-Beach de bonne heure en septembre. A l'invitation de la Chambre de Commerce de Campobello, le docteur M. M. Coady, agent de syndicalisme, à l'emploi du ministère des Pêcheries, prononça une très intéressante et instructive allocution sur la création des sociétés corporatives de pêche, lors d'un banquet organisé par le corps commercial ci-haut désigné.

Malheureusement, certaines localités, telles que l'île Deer et la région de Lepreau ne furent guère favorisées au point de vue de la migration de la sardine, poisson qui forme leur principale source d'exploitation. D'autre part, des chefs-lieux de pêche à la ligne, tels que Wilson-Beach, Beaver-Harbour, North-Head, ont remporté beaucoup plus de succès que par le passé. Il se construisit l'hiver dernier à Wilson-Beach plus de bateaux de pêche qu'en tout autre hiver des huit ou dix années passées. Ces nouvelles unités de pêche sont de plus grandes dimensions et d'un meilleur aménagement que les anciennes.

Dans cette région, les procédés de traitement et de vente du poisson sont impropres à la pleine mise en valeur des pêcheries. La morue et l'aiglefin sont expédiés à l'état frais et entier tandis que la merluche, le lieu, le colin et le merlan ainsi qu'une partie de la morue sont tranchés, salés et expédiés, soit à l'état vert-salé ou séché (séchage au soleil). Ces diverses opérations ne nécessitent que fort peu de travail. L'industrie des pêches y est susceptible de grandes possibilités industrielles et commerciales pourvu que les exploitants en consolident les bases par des réformes appropriées aux exigences modernes et par la création d'usines de congélation à la saumure, de fabriques pour la conversion de la substance du poisson en filet, de fumeries pour aiglefin et d'ateliers de salage. Pareilles innovations contribueraient non seulement à assurer de plus fructueuses recettes aux pêcheurs mais à fournir aussi de l'occupation à un plus grand nombre d'habitants de notre population littorale.

Le tableau suivant donne le nombre de licences, de certificats délivrés et de poursuites judiciaires intentées pendant l'année:

Ecluse ou bordigue à hareng.....	650
Pêche des homards.....	414
Parcage des homards.....	7
Permis de draguer des myes, clanques et praires.....	95
Mise en conserve.....	11
Filet dérivant à saumon.....	96
Filet flottant à alose.....	47
Senne.....	7
Fabrication de farines, d'huiles et d'engrais.....	4
Pêche des pétroleles.....	20
Confiscations.....	64
Poursuites judiciaires.....	12

RAPPORT DU SURINTENDANT A. L. BARRY—ARRONDISSEMENT N° 2—NOUVEAU-BRUNSWICK—ANNÉE 1929-30

L'arrondissement N° 2 embrasse toutes les pêcheries fluviales et côtières propres aux cinq comtés du Nouveau-Brunswick oriental: Westmoreland, (défroit de Northumberland seulement), Kent, Northumberland, à l'exception des affluents Miramichi nord-ouest et sud-ouest, Gloucester et Ristigouche. La valeur de toutes les pêches y fut en l'année civile 1928 de \$228,376 de plus que

l'année antérieure. Le tableau suivant établit la comparaison entre les prises et les valeurs au débarquement de 1928 et celles de 1929:

	1929		1928	
	Prises	Valeur marchande	Prises	Valeur marchande
	qtx	\$	qtx	\$
Homard.....	75,946	641,051	50,793	487,321
Eperlan.....	47,238	493,454	59,502	572,779
Saumon.....	13,865	213,495	9,472	135,532
Morue.....	176,618	314,655	150,704	243,420
Huitres.....	13,636	79,027	12,383	81,823
Poulamon.....	22,554	38,808	17,266	25,044
Hareng.....	239,504	130,607	175,512	98,063
Myes, clanches et praires.....	5,137	7,584	6,937	10,752
Maquereau.....	13,529	25,287	18,611	34,780
Gasparot.....	5,160	2,670	665	445
Merluche.....	11,404	8,354	10,566	11,363
Aiglefin.....	1,457	2,018	714	1,492
Alose.....	1,487	4,135	3,718	11,974
Carrelet, filet.....	23	42		
Truite.....	97	1,940	88	1,760
Achigan.....	128	1,713	201	2,179
Anguille.....	104	684	320	1,926
Poissons divers.....	107	107	96	106
Phoques communs.....	692	1,730	745	1,988
Flétan.....	142	1,116		
		1,949,135		1,720,759

Homard.—Ce n'est pas sans intérêt qu'on constate un accroissement de plus de 25,000 quintaux dans les prises de homard. Cet accroissement est, en partie, attribuable à l'existence pendant toute la saison de conditions climatiques propices à l'exercice de la pêche mais il est dû aussi à la cessation des opérations de braconnage dont la pratique contribuait beaucoup à élever le chiffre des prises de ces crustacés, sans qu'il y paraisse dans la tabulation de la statistique. En 1929, il fut préparé 27,763 caisses de conserves de homard par comparaison à 19,478 l'année précédente, soit une augmentation de plus de 8,200 caisses. On signale aussi un fort relèvement dans les expéditions de homard en carapace. Vu l'observance de la période prohibée et l'intérêt que prennent les pêcheurs à la sauvegarde des homards-femelles œuvées, il n'y a plus lieu de s'inquiéter sur l'avenir de l'industrie. On a compté en 1929 cent onze fabriques de conserves de homard en exploitation par comparaison à cent treize en 1928.

Eperlan.—La pêche de l'éperlan accuse une diminution de plus de 12,000 quintaux. Ce fléchissement est imputable au fait que de très faibles quantités d'éperlan furent prises à l'ouverture de la campagne le 25 novembre de l'année dernière. Cette condition est attribuée par les pêcheurs à l'absence des gros vents d'ouest en automne, vents dont l'effet est de repousser le planeton sur la côte. Assurés au large d'une bonne réserve alimentaire, les éperlans ne sentirent pas la nécessité de fréquenter les rivières, les havres et les ports du Nouveau-Brunswick. Cet avancé semble confirmé par la présence de grands banes d'éperlan aux environs des Îles-de-la-Madeleine. Quoiqu'il en soit, ce déclin ne constitue qu'une des alternances propres au régime des fluctuations annuelles caractéristiques de la pêche de ce poisson et n'est de nature à faire naître aucune crainte sérieuse sur l'avenir de cette branche de l'industrie. Les négociants déclarent que le fléchissement des prises ne fut pas sans avantage car si la pêche eût été très abondante, il s'en serait suivi un avilissement des cours en raison des réserves reportées de la campagne antérieure et conservées en frigorifiques aux États-Unis. Pendant l'automne, la moyenne des cours fut de douze cents la livre.

La qualité des éperlans ne fut pas aussi bonne qu'en 1928-29, mais ceci n'a rien d'anormal. Les exploitants ont éprouvé de grandes pertes dans la baie de Miramichi par suite de la rupture d'un vaste champ de glace dont les fragments ont emporté les appareils de pêche dans leurs déplacements.

Saumon.—Le rapport annuel de 1928 sert à démontrer que la pêche des saumons, au chiffre de 9,472 quintaux seulement, s'est révélé en cette période-là la moins fructueuse signalée depuis nombre d'années, soit environ 50 pour 100 de la production de 1927. En 1929, le rendement en fut porté à 13,865 quintaux, ce qui représente un accroissement considérable mais laisse encore la production au-dessous de la normale. Ce rendement déficitaire fut toutefois contrebalancé par une hausse appréciable dans les cours pratiqués pour le saumon. Dans la Baie-des-Chaleurs et dans les eaux de la Ristigouche, les prises se sont classées au-dessous de celles de 1928 mais cette condition est imputable au fait que les exploitants de cette région, qui cessent généralement la pêche vers le 20 juillet, ne purent profiter d'une énorme migration de ces salmonidés dite "Migration de Sainte-Anne", qui survint dans le détroit de Northumberland et la Baie-des-Chaleurs dans la première semaine d'août. Un certain nombre des pêcheurs au parc en filet de la Miramichi tirèrent pratiquement toutes leurs prises d'été de cette formidable montée et il est certain que les exploitants de la Ristigouche et de la Baie-des-Chaleurs en auraient bénéficié dans la même mesure s'ils eussent encore été en activité. Comme, dans le détroit de Northumberland, la pêche au filet dérivant se termine le 31 juillet, toutes ces prises de saumon furent opérées par les pêcheurs au filet stationnaire ou fixe, ce qui eut pour effet de les compenser, dans une large mesure, pour les insuccès qu'ils avaient éprouvés pendant les deux mois antérieurs. La montée migratrice des saumons, commençant de bonne heure en septembre, fut la plus considérable constatée depuis nombre d'années. Tous les cours d'eau foisonnaient de ces salmonidés, et nombre de ruisseaux qui n'avaient jamais avant été fréquentés que par plus d'un ou deux saumons égarés, pullulèrent de ces poissons.

La montée migratrice des saumoneaux fut de même la plus abondante enregistrée depuis longtemps. Elle commença vers le 15 juin et se prolongea jusqu'à la fin de septembre, chose jamais constatée auparavant. En général, l'ascension des saumoneaux commence vers la deuxième semaine de juillet et dure environ trois semaines au plus. Deux facteurs, tels que cette importante montée automnale de saumons et cette forte et prolongée migration de saumoneaux, sont de nature à donner lieu à de rassurantes perspectives de pêche pour 1931. Malgré l'importante migration automnale des saumons et la pratique de cours rémunérateurs pour ces poissons, on n'a constaté que fort peu de pêche illicite pendant la saison prohibée, par suite de la surveillance active exercée aux chefs-lieux d'expédition ainsi que dans les localités notées pour leur tendance à enfreindre les règlements.

Pendant tout l'été, les pêcheurs eurent à souffrir dans toute la région de la condition physique des saumons. Sur plusieurs d'entre eux, en effet, on constata la présence de taches blanchâtres sur le sommet de la tête, taches variant de la grandeur d'une pièce de cinq sous à celle d'une pièce de vingt-cinq sous. Dans chacun des cas signalés, on observa l'existence de contusions dans la région céphalique, même qu'il manquait un œil chez quelques-uns des sujets examinés. Les taches sur le crâne sont causées par un agent parasitique. Quant aux contusions, on les explique par les démangeaisons ou irritations dues à l'action du micro-organisme et de nature à pousser les saumons à se heurter la tête contre les roches ou autres objets dans leur effort pour tempérer leur malaise. Nombre de poissons durent être étêtés à cause de cette affection.

Morue.—On signale une augmentation de 26,000 quintaux environ dans les prises de morue par rapport à l'année antérieure, résultat surtout attribuable

aux conditions climatiques favorables qui, en automne, permirent l'exercice de la pêche jusqu'en novembre. Les cours pratiqués pour la morue séchée furent les plus rémunérateurs depuis nombre d'années. Ils s'élevèrent jusqu'à \$10.50 le quintal pour le produit équivalant à l'article n° 1 de Gaspé.

Pour donner suite à la campagne d'enseignements entreprise l'année d'avant, un instructeur et démonstrateur en tranchage et séchage du poisson fut employé dans le comté de Gloucester pendant tout l'été et l'automne. Les résultats de son travail antérieur et la pratique de cours rémunérateurs pour le poisson traité et paqué sous sa conduite contribuèrent à susciter un vif intérêt parmi les pêcheurs pour ces genres d'opérations industrielles. La flotille de pêche de Caraquet, toutefois, consistant de 125 navires environ, ne se montra pas du tout disposée à recevoir ces enseignements, mais il n'est pas sans intérêt de signaler ici qu'à l'automne, à l'époque de l'achat et du classage du poisson sec par les négociants, plusieurs de ces pêcheurs sur navire changèrent d'avis. La flotille a donc par la suite demandé à ce qu'un instructeur soit mis à la disposition de ses membres pendant la campagne de 1930.

Huîtres.—La pêche des huîtres se caractérise par un accroissement de 1,300 barils par rapport aux exploitations de l'année d'avant, mais accuse un fléchissement dans la valeur de la production. L'écoulement de ces mollusques sur les marchés s'est opéré avec lenteur parce que les huîtres du Canada ne sont pas classées et doivent subir la concurrence de celles en provenance des Etats-Unis et qui, elles, sont soumises à des règles de classement. Les pêcheurs ont localisé et délimité deux étendues de fond inerte, susceptibles d'être mises en location et d'être aménagées en terrains ostréifères. L'obstacle le plus sérieux que doivent affronter les exploitants dans l'amodiation de ces bancs naturels consiste dans l'insuffisance de capital. La création d'une station ostréicole nécessite un montant d'argent assez important, car l'aménagement du fond au moyen de gravier et de coquilles et son garnissage au moyen de naissain constituent un ensemble d'entreprises coûteuses.

Poulamon.—La pêche du poulamon s'est distinguée par un accroissement de plus de 5,000 quintaux avec accroissement correspondant en valeur. On rend compte de ce résultat par le fait que la saison de pêche à l'éperlan s'est ouverte le 25 novembre l'année dernière, ce qui a permis la capture de fortes quantités de poulamon en migration de ponte dans les rivières. Généralement, la majeure fraction des prises est effectuée entre le 25 janvier et le 15 février mais il n'en fut pas ainsi l'année dernière. En février 1929, le marché s'est montré si peu actif que les pêcheurs, étant incapables de disposer de leurs prises, mirent fin à leurs exploitations avant l'expiration de la saison. Comme ces poissons ne valent que \$1.00 ou \$1.50 le baril, l'insuffisance de débouchés n'a pas occasionné de grandes déconvenues.

Myes, clanques et praires.—La pêche de ces mollusques accuse un fléchissement de 1,800 barils avec décroissement correspondant en valeur, condition en partie imputable à une diminution dans le nombre des pêcheurs intéressés dans cette industrie. Il y eut six fabriques affectées à la mise en conserve de ces mollusques.

Maquereau.—On a signalé une abondante migration de maquereaux d'une excellente qualité comestible. Le décroissement, constaté dans les prises, est dû à la stagnation des marchés.

Gasparot.—Bien que le commerce du gasparot ne se soit pas encore stabilisé, les prises de ce poisson n'en manifestent pas moins un très substantiel accroissement par rapport à 1928, période où elles se sont révélées les plus faibles depuis nombre d'années.

Merluche et lingue, brosmes.—Cette pêche s'est caractérisée par un léger accroissement dans les prises. Les conditions furent propices à son exercice.

Aiglefin.—Les déchargements d'aiglefin furent environ le double de ceux de 1928 mais la valeur de ce poisson au débarquement fut moindre qu'en cette année-là.

Alose.—La majeure partie de l'alose pêchée l'est au moyen de filets à saumon et la montée migratrice en dure environ deux semaines. Les déchargements de 1929 furent de 50 pour cent moindres qu'en 1928. De même la valeur de ce poisson au débarquement fut inférieure à celle de l'année dernière.

Truite.—Les prises de truite de même que leur valeur ont peu varié par rapport à l'année antérieure.

Achigan.—Cette pêche accuse un déclin de 73 quintaux dont il n'est pas possible de rendre compte.

Anguille.—Les prises d'anguille furent d'environ un-tiers de celles de l'année dernière. C'est une exploitation qui n'a pas grand importance dans l'arrondissement. Aussi son déclin n'y a-t-il occasionné aucune inconvénient.

Flétan.—Cette exploitation figure pour la première fois dans la statistique des pêches de l'arrondissement N° 2; il fut pêché 142 quintaux de ce poisson, surtout dans la région de Caraquet.

Phoques communs.—En 1929 la somme de \$1,752.50 fut versée en liquidation de 693 réclamations de prime à la destruction des phoques communs par comparaison à \$1,988 pour 795 en 1928. Il semble que ces mammifères marins se font de plus en plus rares. En 1928, on décida de mettre fin au versement de la prime en mi-été par suite de l'épuisement des crédits appropriés à cette fin. L'année dernière les crédits affectés à la destruction des phoques communs, ne furent pas entièrement utilisés. Le nombre des doléances relatives à la destruction des saumons par les phoques ayant décréu, il semblerait que le régime de la prime ait d'ores et déjà démontré son efficacité.

PÊCHE À LA LIGNE

Pendant toute l'année, la pêche à la ligne des truites et des saumons s'est révélée fructueuse. Les saumoneaux furent particulièrement abondants et fort recherchés de nombre de pêcheurs-amateurs.

SAUVEGARDE DES PÊCHEURS

Les pêcheurs de cette région font aujourd'hui preuve de beaucoup de raison et d'initiative dans la sauvegarde des diverses pêcheries. Dans le cours des trois ou quatre dernières années, les lois et règlements de pêche ont été strictement mis en vigueur par un personnel efficace de surveillants, aidés de trois bateaux garde-pêche en stationnement aux centres mêmes des opérations de pêche illicite et de braconnage. Lorsque ces navires furent pour la première fois mis en service, certains pêcheurs manifestèrent de vifs ressentiments contre leur présence et ne montrèrent que peu d'empressément à prêter main-forte aux équipages. L'année dernière, toutefois, ils ont semblé traiter d'une façon plus amicale les membres d'équipage de ces navires de surveillance, commençant sans doute à se rendre compte qu'ils étaient affectés à la police des pêcheries en vue de protéger et non de persécuter les exploitants. Les membres de ces corps de

surveillance recueillirent beaucoup de renseignements de la part des pêcheurs eux-mêmes. Le relèvement de la pêche des homards est attribué par les pêcheurs aux opérations de police exercées dans les deux années antérieures par les navires de surveillance.

CONFISCATIONS ET POURSUITES JUDICIAIRES

La vigilance, exercée par les surveillants et les équipages de bateaux garde-pêche, est indiquée par le chiffre des confiscations opérées, chiffre de quarante et une unités supérieur à celui de 1928. Les recettes, dérivées de la vente d'objets confisqués, se sont chiffrées à \$539.60.

Pendant l'année, on a intenté trente-huit poursuites judiciaires par comparaison à cinquante-quatre l'année d'avant. Le nombre de ces actions se décompose comme suit:—

Contraventions au règlement de pêche au homard.....	13
Contraventions au règlement de pêche aux huîtres.....	3
Contraventions au règlement de pêche au saumon.....	19
Contraventions au règlement de pêche à l'éperlan.....	3

La somme des amendes s'est chiffrée pendant l'année à \$368, à l'exclusion des dépens.

ENSEIGNEMENT

Comme résultat du cours donné de bonne heure l'année dernière à la Station d'Halifax d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche, les surveillants, qui y assistèrent, furent en mesure de fournir aux pêcheurs des enseignements appropriés sur les procédés de traitement de la substance du poisson. Dans l'ensemble, les pêcheurs semblent parfaitement disposés à s'assimiler les enseignements professionnels et techniques convenant à l'exercice de leur industrie. Cette remarque s'applique particulièrement aux pêcheurs de morue, qui jadis ne se donnaient pas la peine de saigner leurs poissons et qui maintenant le font au fur et à mesure de la capture. On a aussi fourni, avec des bons résultats, des enseignements dans le saumurage des harengs et des maquereaux. Par suite de la multiplicité des devoirs inhérents à leur charge, les inspecteurs ne peuvent pas consacrer à l'instruction des pêcheurs tout le temps que réclamerait cette œuvre. Aussi est-il à souhaiter qu'on en vienne à accroître le nombre des instructeurs et éducateurs.

CONGÉLATION À LA SAUMURE

Une usine frigorifique, établie l'été dernier à Richibouctou pour la préparation du filet congelé de poisson, sera aménagée, outillée et rendue propre à l'exploitation industrielle cette année. Il est généralement admis que cet établissement sera d'un grand avantage pour cette localité dont les exploitants, par manque de moyens directs de transport, sont incapables de disposer avec fruit de leurs prises de morue et d'aiglefin à l'état frais.

SYNDICATS CORPORATIFS DE PÊCHE

Dans le cours des trois ou quatre dernières années, les quatre syndicats corporatifs de pêche suivants ont été constitués dans cet arrondissement: la Société des Pêcheurs de Saumon de Ristigouche, la Société des Pêcheurs de Gloucester, la Société des Pêcheurs de Alnwick et la Société des Pêcheurs de Hardwicke.

Ces organisations se disposent à s'incorporer au Syndicat corporatif central maritime de la pêche actuellement en voie de formation.

LICENCES

Pendant l'année 9,929 licences furent délivrées par comparaison à 10,360 en 1928. Le nombre total de ces licences se décompose comme suit:—

Filet à poche à éperlan.....	5,940
Filet flottant à éperlan.....	290
Pêche des bûitres.....	964
Pêche des achigans.....	56
Pêche du homard.....	1,834
Parc en filet à saumon.....	391
Parcage des homards.....	6
Fabrique de conserves.....	6
Pêche du gasparot.....	51
Mise en conserve du homard.....	111
Mise en conserve du homard (prolongation).....	67
Pêche des praires.....	76
Filet dérivant à saumon.....	136
Ecluse ou bordigue à hareng.....	1
	9,929

Rapport du surintendant H. E. Harrison—Arrondissement n° 5—Nouveau-Brunswick—Année 1929-1930.

L'arrondissement n° 3 embrasse les comtés de Kings, Queens, Sunbury, York, Carleton, Victoria, Madawaska, ainsi que les eaux de marée propres aux rivières Miramichi Nord-Ouest et Sud-Ouest dans le comté de Northumberland.

En l'année civile 1929, les pêcheurs remportèrent généralement des succès dans l'exercice de leurs entreprises. Le 2 mars, un journal de Saint-Jean signala, sur le marché de cette ville, la vente du premier gasparot pris en rivière, mais ce ne fut pas avant le 19 avril que je fus mis au courant de la pêche de ce poisson dans mon arrondissement, au lieu dit Gagetown. Le 25 avril un saumon de bonne taille était capturé dans le fleuve Saint-Jean en amont de Frédéricion. La première alose constatée le fut à Gagetown le 20 mai. Les premières crues n'atteignirent pas un niveau aussi élevé que d'habitude, mais la température se fit humide et désagréable, et le 6 mai les eaux du fleuve Saint-Jean étaient à leur hauteur maximale pour la saison, stade duquel elles ne tardèrent, du reste, pas à se retirer. Dans l'arrondissement de Miramichi, les conditions hydrologiques se montrèrent presque identiques à celles ci-haut exposées. Le 4 juin, les aloses et les gasparots remontaient la Miramichi par bandes nombreuses.

Le poids total et la valeur au débarquement des prises de poissons marchands propres aux années 1928 et 1929 se décomposent comme suit:—

1928.....	5,938 quintaux	\$36,176
1929.....	10,845 " "	51,929

En 1929, la valeur commerciale fut de \$56,177 contre \$37,835 en 1928, soit un accroissement de \$18,342. La seule espèce de poisson à se signaler dans l'arrondissement par une différence entre la valeur au débarquement et la valeur marchande, est le saumon de la rivière Miramichi, dont la valeur au débarquement s'accrut de \$4,248 sur les marchés. Les prises de gasparot et leur valeur se décomposent comme suit:—

1928.....	1,988 quintaux	\$ 3,589
1929.....	6,280 " "	10,355

Des perspectives de cours plus rémunérateurs pour le gasparot incitèrent les pêcheurs de l'aire Miramichi à tenter, en 1929, de plus sérieux efforts dans la pratique de cette pêche et les perfectionnements apportés au régime d'inspection des poissons saumurés, contribuèrent à rassurer les négociants sur la qualité des produits.

Les prix ne furent pas très rémunérateurs, tant en ce qui a trait aux pêcheurs qu'aux trafiquants, mais l'existence d'un marché, même à des cours peu élevés, se traduit toujours par la mise en circulation d'une somme importante d'argent

dans toute la région et les pêcheurs se disposèrent à profiter de celui qui leur était offert en l'occurrence. On constatera que l'accroissement total ne fut que de 4,292 quintaux et de deux quintaux seulement dans l'aire du fleuve Saint-Jean. Dans ce dernier territoire, la pêche serait susceptible d'expansion si on parvenait à y assurer la pratique de cours rémunérateurs. La même remarque s'applique à l'aire Miramichi. L'année 1927 se caractérisa par une production de 9,144 quintaux de gasparot presque tous dérivés de cette dernière étendue. En 1929, les gasparots étaient de belle condition et il sembla y en avoir des quantités énormes dans les rivières. L'insuffisance seule de débouchés avantageux empêche la multiplication des exploitations. Il est impossible que la qualité de ce poisson s'altère beaucoup dans le court espace de temps qu'il met à parvenir aux lieux de pêche du fleuve Saint-Jean au sortir des eaux froides du golfe de Fundy.

PERCHE DE MER

Il est à peine utile de mentionner la pêche des perches de mer, exercée aujourd'hui dans l'arrondissement. Aucune prise de ce poisson ne fut effectuée dans la région de Miramichi et on n'en signale que huit quintaux dans le fleuve Saint-Jean. Les perches de mer remontent le fleuve Saint-Jean sur une étendue d'au moins quatre-vingt dix milles et on en prend par occasion dans les filets à saumon. En l'été de 1929, il en fut pris une d'un poids de 36½ livres.

ANGUILLE

1928.....	420 quintaux	\$1,800
1929.....	140 "	500

On signale un décroissement de 280 quintaux d'anguille dans les prises et de \$1,350 dans leur valeur par rapport à l'année antérieure. En 1929, le poids et la valeur des prises varièrent peu par rapport à ceux de 1927. On signale le même fléchissement pour la Miramichi et le fleuve Saint-Jean. Les pêcheurs de saumon et d'alose du fleuve Saint-Jean seraient heureux de voir les anguilles en disparaître entièrement car ces dernières dévorent les saumons et les aloses retenus captifs dans les filets stationnaires.

CYPRINS

1928.....	365 quintaux	\$1,095
1929.....	284 "	832

La pêche des cyprins accuse en 1929 un déclin de 81 quintaux dans les prises et de \$243 en valeur. Il est possible que le décroissement, constaté dans la pêche des anguilles, soit imputable à cet état de choses car la chair de cyprin est fort employé comme appât dans l'opération des nasses ou coffres à anguille.

SANDRE OU DORÉ

La pêche des sandres ou dorés accuse, en 1929, un déclin tant en poids qu'en valeur. Dans le cours de la campagne, les pêcheurs déclarèrent que l'eau était trop basse et trop stagnante pour l'exercice de cette exploitation. La survenance d'une pluie et l'élévation du niveau de l'eau contribuent à stimuler l'organisme de ces poissons, à les rendre plus actifs et à en faciliter la pêche. Toutefois, comme à une diminution des prises correspond une réserve plus abondante de géniteurs, il est fort possible que 1930 donne lieu à de fructueuses exploitations. On observera qu'il ne se prend pas de sandre ou doré dans les eaux du Miramichi. La cause en serait intéressante à connaître.

SAUMON

1928.....	585 quintaux	\$12,603
1929.....	1,130 "	25,271

Un accroissement de près de 100% dans les quantités pêchées et une augmentation de plus de 100% dans leur valeur sont les satisfaisantes constatations enregistrées dans l'exercice de la pêche du saumon en 1929. S'il est vrai que chacun des sous-arrondissements se soit caractérisé par un relèvement, il n'en reste pas moins que quelques-uns d'entre eux ne sont pas en tout temps des lieux propices à cette pêche. Ces régions à rendement variable se distinguèrent toutes par des exploitations fructueuses. La rivière Miramichi a donné lieu en 1929 à un accroissement net de 100% par rapport à 1928 et 1927, mais on observe de profondes divergences dans le rendement des diverses périodes de pêche au moyen du parc en filet. C'est ainsi qu'en 1928, les prises propres aux mois de juin et de juillet furent de 187 quintaux et celles propres au mois d'août de 50 quintaux, tandis qu'en 1929 la production en juin et juillet s'est chiffrée à 127 quintaux et celle d'août à 344 quintaux. En la campagne de pêche de 1929, le niveau de l'eau dans les rivières est resté bas pendant une période considérable, ce qui n'empêcha pas quelques saumons et nombre de saumonceaux de remonter les rivières Nord-Ouest et Sud-Ouest et certains de leurs tributaires ou affluents. Puis, de bonne heure en août un nombre immense de géniteurs firent leur apparition dans les rivières. D'autre part, en 1928, le débit des rivières fut assez abondant en juin, ce qui permit aux saumons d'en faire l'ascension par bandes nombreuses.

Il ressort des rapports, émanés des gardes-pêche en service sur le fleuve Saint-Jean, que la montée des saumons y fut très abondante et que la campagne de 1929 s'est révélée la plus fructueuse depuis nombre d'années, avec une production de 658 quintaux d'une valeur de \$16,775 au débarquement. En parcourant les registres dans lesquels se trouvent consignées les exploitations de pêche et en y étudiant la statistique des onze dernières années, on constate que c'est l'année 1921 qui se rapproche le plus de la dernière avec une production de 575 quintaux, et qu'avec un rendement de 355 quintaux seulement, c'est 1923 qui s'en éloigne le plus. De l'analyse de la statistique relative aux prises par sous-arrondissement, il ressort qu'en 1929, la production du secteur d'aval du fleuve Saint-Jean fut plus du double de celle de 1928. Le comté de York, dans l'aire centrale, dont une partie des eaux est influencée par la marée et dont l'autre ne l'est pas, produisit 83 quintaux de plus qu'en 1928, alors que le comté de Carleton dont les eaux ne sont pas influencées par la marée produisit pratiquement deux fois plus qu'en 1928. Ces résultats d'autant plus satisfaisants qu'ils n'ont pas semblé avoir été obtenus au détriment des exploitations, exercées par les pêcheurs riverains dans les comtés de York, Carleton et Victoria où il fut pris à la ligne pour 153 quintaux de poisson contre 87 quintaux en 1928.

ALOSE

1928.....	2,015 quintaux	\$8,056
1929.....	2,616 "	9,545

On observe une augmentation de 601 quintaux d'alose par rapport à 1928 aussi bien qu'un accroissement de plus de 150 pour 100 dans les quantités pêchées par rapport à 1927. L'accroissement est attribuable au relèvement de la pêche dans le sous-arrondissement du surveillant Bell, aire du fleuve Saint-Jean, aussi bien que dans le sous-arrondissement du surveillant Parks, aire de la rivière Miramichi, mais surtout en cette dernière région. Le territoire propre au fleuve Saint-Jean se signale par un accroissement de 73 quintaux en 1929. En tenant compte des quantités d'alose pêchées, les recettes dont bénéficièrent les pêcheurs furent relativement faibles. Dans la région du fleuve Saint-Jean, la valeur ne fut que de \$6 à \$9 le quintal, tandis que dans l'aire Miramichi, le garde-pêche cantonal la fixe à \$2 le quintal seulement, moins que le prix en cours pour les cyprins dont la chair sert à l'amorçage des nasses ou coffres à anguille. Le territoire propre au lac Washademoak fut de nouveau le plus pro-

ductif du régime du fleuve Saint-Jean. Bon nombre d'aloses atteignirent le secteur supérieur du fleuve Saint-Jean (Grand-Falls).

ESTURGEON

1928.....	67 quintaux	\$2,345
1929.....	29 "	725

La pêche des esturgeons tomba en 1929 au chiffre d'exploitation enregistrée en 1927. Les causes de ce périlissement sont demeurées inconnues.

PÊCHES DOMESTIQUES

1928.....	718 quintaux	\$12,830
1929.....	736 "	13,845

Dans les pêches domestiques, on observe en 1929 une augmentation de 26 quintaux et de \$1,015 dans la valeur. En 1929, le poids et la valeur approximatifs des pêches commerciales et domestiques se sont totalisés dans cet arrondissement à 11,581 quintaux et \$65,774, ce qui constitue un résultat très satisfaisant pour une région essentiellement territoriale. La valeur des engins et appareils, employés par les pêcheurs riverains, fut estimée à \$19,620 en 1929, tandis que la valeur du matériel d'exploitation, tant commercial que domestique, s'est chiffré à \$48,566. Sur le régime de la Miramichi, la quantité approximative de saumon, pris par les pêcheurs à la ligne, s'est montée à 120 quintaux et celle de la truite à 55 quintaux, tandis qu'en 1928 elle avait été de 119 quintaux pour le saumon et de 90 quintaux pour la truite. Les saumons pris sont de jeunes poissons pas beaucoup plus gros que les truites. La plupart des truites sont d'origine marine. On y signale parfois la capture d'un saumon de forte taille. J'en ai vu un l'année dernière de 37 livres qui avait été capturé par un pêcheur à la ligne sur l'affluent septentrional de la Miramichi Sud-Ouest. C'est là un spécimen très exceptionnel, plus gros qu'il ne m'a jamais été donné d'en voir extraire du régime du fleuve Saint-Jean, et, cependant, les saumons de ce dernier cours d'eau sont, en moyenne, de beaucoup plus grande taille que ceux du régime fluvial Miramichi. Les quantités de saumon, pris par les pêcheurs amateurs sur la Miramichi, ne sont pas importantes quand on considère le débit de cette grande rivière et celui des nombreux affluents fréquentés par ces poissons. Sur les rives de ces cours d'eau, on voit s'élever chaque saison de nouveaux campements sportifs, de sorte que les opérations de pêche vont nécessairement aller en s'y multipliant d'année en année. Les non-domiciliés y dépensent des sommes assez importantes d'argent; ils en laisseraient davantage si les saumons y venaient en plus grand nombre. Presque tous les secteurs de la rivière (Sud-Ouest) sont accessibles à toute personne, disposée à consacrer quelques dollars pour les services d'un guide, pour la nourriture et la location d'un campement. En ce qui a trait à la pêche des saumons à la ligne sur le fleuve Saint-Jean et son affluent, la Tobique, il est plaisant de pouvoir y constater une amélioration des conditions par rapport à 1928. Les gardes-pêche cantonnaux déclarent que les quantités de saumon, pris par les pêcheurs amateurs, y furent le double de celles de 1928: environ 65 quintaux en 1928 contre 130 quintaux en 1929 dont 70 quintaux extraits de la rivière Tobique. Un fort pourcentage des saumons, pêchés dans la rivière Saint-Jean, étaient de faible taille, d'une moyenne d'environ six livres. C'est là un état de choses anormal, car la moyenne de poids des saumons y est généralement d'environ 10 livres. Les pêcheurs à la ligne déclarèrent que les gros poissons restaient indifférents à la mouche, ou s'ils daignaient y mordre, réussissaient la plupart du temps à s'échapper. Cette condition s'applique, en l'espèce, à la fosse à saumons de l'île Hartt. Pareil état de choses fut constaté à l'égard de la fosse, sise à l'embouchure de la rivière Bécaguimac, à Hartland, comté de Carleton, cependant que dans les environs de l'embouchure de la Tobique aussi bien qu'au débouché de cette rivière, comté de Victoria, un

appréciable pourcentage des poissons étaient d'un bon poids: environ 12 livres. Tous les pêcheurs à la ligne de la Tobique s'accordent à dire que les saumons et les saumoneaux furent abondants en 1929. Mais par suite d'un étiage accentué, de la sécheresse et de la chaleur de la température, les poissons ne remontèrent pas aussi souvent à la surface de l'eau que, vu leur nombre, il en eût été autrement dans des conditions hydrologiques favorables. Plus de 300 poissons furent capturés à la fosse de l'île Hartt, comté de York; environ 90 à la fosse Hartland, comté de Carleton, et plus de 500 dans les environs de la Tobique, sur le fleuve Saint-Jean, et, au débouché de la première, comté de Victoria, en sus de ceux pêchés dans les eaux affermées ou amodiées de la Tobique. Toutes ces eaux, à l'exception des dernières, sont accessibles au public.

On note un décroissement de 25 quintaux dans les quantités de truite pêchée. La saison de 1929 ne fut pas du tout propice à la pêche de ces salmonidés. La température s'est, en effet, montrée si sèche que le débit de nombre de petits cours d'eau cessa pratiquement. Nombreuses furent les truites trouvées mortes sur leur lit ou leurs rives. Quant à celles qui réussirent à survivre à cette disette d'eau, elles n'y arrivèrent qu'en se réfugiant dans de petites fosses avec peu ou point de nourriture. Cette condition est susceptible de contrecarrer pour quelque temps la multiplication des truites.

POURSUITES JUDICIAIRES

Vingt-six poursuites judiciaires furent intentées pendant l'année civile par les surveillants de pêche pour diverses infractions à la loi. Certaines actions, prises contre des délinquants, qui ne purent être appréhendés à l'heure voulue, ne furent instruites qu'au commencement de la nouvelle année. Une personne contre laquelle fut émis un mandat, quitta la province. La somme des amendes imposées s'éleva à \$225. Une autre somme de \$100 est entre les mains d'un magistrat pour être versée à la caisse du Receveur général le 1er avril 1930. Un versement de \$150 d'amende a été suspendu. Six actions furent retirées mais les délinquants durent faire face à \$250 de dépens y compris les honoraires d'avocat. Le montant de dépens, acquitté par les autres délinquants, se monta à \$168. Sept des actions intentées le furent par suite de pollution ou contamination des eaux et dix-neuf à cause de pêche illicite.

CONFISCATIONS

Soixante-quinze confiscations furent opérées pendant l'année. Les objets confisqués furent 122 filets de diverses catégories, une automobile, des barques, des dards ou foënes, des flambeaux et des torches et du saumon. On mit en magasin, pour en disposer ultérieurement, tout effet dont la vente ne fut pas opérée immédiatement. Des effets, d'une valeur de \$150, furent détruits. On disposa d'objets dont un certain nombre avaient été saisis en 1928. Les recettes, dérivées de cette opération, se totalisèrent à \$173. Le garde-pêche, en service dans l'aire Miramichi, éprouva beaucoup de contretemps et de désagréments de la part des braconniers en quête de saumon. Sur les soixante-quinze saisies et confiscations, opérées en 1929 dans l'arrondissement N° 3, soixante le furent par le surveillant Parks et ses adjoints, et sur les 122 filets saisis, quatre-vingt un le furent aussi dans l'arrondissement de ce même surveillant. Si les braconniers devaient acheter des filets neufs chaque fois qu'ils en perdent, il leur serait impossible de poursuivre leurs opérations avec tant de persistance, mais on dit qu'ils font l'acquisition de filets usagés chez les pêcheurs au filet dérivant. Ils paieraient, paraît-il, \$2 pour un filet suffisamment long pour l'exercice de leurs exploitations. Quant ils se sentent observés par le surveillant ou ses aides, les braconniers abandonnent leur engin et s'enfuient sans grande perte naturellement. Rien autre que l'arrestation et l'imposition d'une peine sévère ne semble pouvoir détourner les braconniers de leurs activités dans

cette région. Pour faire observer les règlements, le garde-pêche et ses adjoints sont tenus à l'exercice de la plus énergique vigilance.

LICENCES DE PÊCHE

Pendant l'année, on a délivré les licences et permis suivants:—

	1928	1929
Filet flottant ou filet dérivant à saumon.....	122	112
Filet à saumon.....	159	160
Parc en filet à saumon, bordigue ou écluse à saumon.....	102	100
Filet flottant ou filet dérivant à alose.....	270	249
Parc en filet à gasparot.....	8	16
Pêche de l'achigan.....	40	36
Pêche de l'esturgeon.....	10	11
Filet flottant à éperlan.....	1	1
Pêche des corégones.....	14	15

RECETTES

Les recettes de toute provenance pendant l'année se décomposent comme suit:—

Licences et permis.....	\$450 25
Poursuites judiciaires (amendes).....	225 00
Vente d'objets saisis.....	173 00
	\$848 25

Il convient, en terminant, de rendre témoignage de l'excellence des services accomplis en 1929 par les gardes-pêche et la majorité des gardes-pêche adjoints.

RAPPORT DU SURINTENDANT S. T. GALLANT—PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE—ANNÉE 1929-30

La valeur globale des pêches de l'Île-du-Prince-Edouard s'est montée en 1929 à \$1,427,152. Le tableau suivant en donne les quantités et leur valeur marchande.

Espèces de poisson		Quantités	Valeur marchande
			\$
Morue.....	qtx	50,160	115,852
Aiglefin.....	"	1,759	5,557
Merluce et lingue ou brosmie.....	"	24,638	43,541
Hareng.....	"	51,541	95,123
Maquereau.....	"	9,194	42,081
Saumon.....	"	27	595
Eperlan.....	"	9,489	104,794
Huile de morue.....	gals	9,985	3,157
Capelan.....	brls	177	547
Anguille.....	qtx	62	642
Poulamon.....	"	2,244	5,799
Myes, clanches et praires.....	brls	4,275	13,261
Homard et produits de homard.....	qtx	76,360	943,464
En conserve.....	caisses	28,399	(686,938)
Dans le test.....	qtx	18,944	(240,219)
Foie.....	caisses	670	8,807
Chair hors test.....	qtx	75	7,500
Huitres.....	brls	4,928	49,030
Pétoncles.....	"	120	600
Langues et noues.....	qtx	84	1,735
Phoques communs.....	nombre	478	1,194

MORUE

On signale un accroissement de 13,308 quintaux dans les prises de morue aussi bien qu'une augmentation dans la valeur. Par comté, les prises se décomposent comme suit:

Prince-Ouest.....	14,883 quintaux
Prince-Est.....	821 "
Queens.....	20,749 "
Kings.....	13,707 "

Pendant l'année, M. George Earle, de la Nouvelle-Ecosse, expert dans le traitement de la substance du poisson, fut affecté par le département à la diffusion, parmi les pêcheurs, des connaissances relatives aux derniers procédés de manutention et de traitement du poisson. Ceux qui suivirent ces enseignements réussirent à obtenir des prix plus rémunérateurs pour leurs produits. M. Earle reçut de fortes commandes des marchés américains pour du poisson bien préparé, mais par suite des quantités limitées de cette catégorie de denrée alimentaire, il ne lui fut pas possible d'y faire face. Si ces commandes avaient pu être remplies, le prix du poisson saumuré eut été de 1½c. plus élevé que celui en cours.

Tous nos surveillants de pêche ont suivi un cours technique sur la manutention du poisson et sont maintenant assez bien renseignés dans cet art pour le communiquer avec efficacité aux pêcheurs. Il conviendrait de consacrer aussi une certaine attention à la production de la morue désossée ou sans arêtes. Une forte quantité de ce produit est importée des autres provinces pour suffire à la consommation locale. Cet état de choses ne devrait pas exister car cette branche de l'industrie est susceptible sur place d'un développement suffisant pour satisfaire au moins aux besoins des habitants de la province. Certaines quantités de poisson désossé furent préparées par des pêcheurs instruits par M. Earle et leur produit s'est révélé aussi savoureux que tout autre sur le marché. Il appartient aux pêcheurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de varier leur production; en cet accomplissement ils peuvent être assurés du concours zélé de nos surveillants de pêche.

AIGLEFIN

On constate une augmentation de 763 quintaux dans les prises d'aiglefin avec accroissement correspondant en valeur pécuniaire. Par comté, les prises se décomposent comme suit:

Queens.....	159 quintaux
Kings.....	1,600 "

L'aiglefin est presque tout vendu à l'état frais. C'est un poisson dont la chair est fort recherchée des consommateurs. Les cours pratiqués pour l'aiglefin sont plus élevés que ceux de la morue.

MERLUCHE, LINGUE OU BROSME

La pêche de la merluche, de la lingue ou brosme se distingue par un accroissement de 12,713 quintaux aussi bien que par une augmentation correspondante en valeur. Par comté, les prises se décomposent comme suit:

Prince-Ouest.....	5,338 quintaux
Queens.....	2,846 "
Kings.....	16,454 "

Ces poissons sont surtout consommés sur place et comportent des prix avantageux. En 1929, pour la première fois, il en fut converti une certaine quantité en filet. Il est à souhaiter que cette branche de l'industrie se développe cette saison.

HARENG

La pêche du hareng se caractérise par un accroissement de 4,090 quintaux aussi bien que par une augmentation correspondante en valeur monétaire. Par comté, les prises se décomposent comme suit:

Prince-Ouest.....	16,895 quintaux
Prince-Est.....	8,092 "
Queens.....	7,746 "
Kings.....	18,808 "

Une forte quantité de hareng, pêché en l'Ile-du-Prince-Edouard, sert de nourriture pour les renards. Le hareng saumuré est surtout consommé sur place, bien qu'il en soit opéré certaines expéditions au Nouveau-Brunswick. Il est à souhaiter que tout le hareng saumuré soit cette année soumis à l'inspection de l'agent du département.

MAQUEREAU

La pêche du maquereau accuse un déclin de 1,003 quintaux avec diminution correspondante en valeur monétaire. Par comté, les prises se décomposent comme suit:—

Prince-Ouest.....	2,799 quintaux
Prince-Est.....	354 "
Queens.....	5,119 "
Kings.....	922 "

SAUMON

La pêche du saumon accuse un déclin de 25 quintaux avec diminution correspondante en valeur monétaire.

ÉPERLAN

La pêche de l'éperlan accuse une diminution de 3,633 quintaux avec décroissement correspondant en valeur pécuniaire. Par comté, les prises se décomposent comme suit:

Prince-Ouest.....	695 quintaux
Prince-Est.....	2,955 "
Queens.....	4,908 "
Kings.....	931 "

MYES, CLANQUES ET PRAIRES

La pêche des myes, clanques et praires se caractérise par un accroissement de 1,726 barils aussi bien que par une augmentation en valeur commerciale.

Un fort pourcentage des praires pêchées en 1929 fut mis en conserve par une société de Charlottetown. Ces mollusques étaient de qualité supérieure et furent écoulés avec la plus grande facilité.

HOMARD

La pêche des homards se distingue par un accroissement de 10,747 quintaux avec augmentation correspondante en valeur monétaire. Par comté, les prises se décomposent comme suit:—

Prince-Ouest.....	16,446 quintaux
Prince-Est.....	16,244 "
Queens.....	14,559 "
Kings.....	29,111 "

Il convient de rappeler ici aux pêcheurs que les homards femelles œuvées doivent être réimmergées avec beaucoup de précaution car, en les rejetant violemment par-dessus bord, nombre d'œufs sont susceptibles de périr au détriment de l'industrie.

Il existe quatre fabriques coopératives de conserves en exploitation dans cette province par les pêcheurs. Deux de ces organisations corporatives comportent un grand nombre de membres et réussissent parfaitement bien. Dans ces syndicats industriels chaque pêcheur est possesseur des objets du matériel d'exploitation qu'il emploie, tels que bateaux, lignes et casiers, en sorte qu'il se montre plus soigneux dans l'usage qu'il en fait. D'une façon générale, les pêcheurs, constitués en syndicats corporatifs industriels, effectuent de meilleures prises que les autres.

HUÎTRES

La pêche des huîtres se distingue par un accroissement de 172 barils avec augmentation correspondante en valeur marchande. Par comté, les prises se décomposent comme suit:—

Prince-Ouest.....	10 barils
Prince-Est.....	110 "
Queens.....	4,771 "
Kings.....	37 "

Les prises auraient pu être plus importantes si les négociants n'avaient pas refusé d'accepter les huîtres de petite taille. Cette détermination des trafiquants s'est traduite par un relèvement dans la qualité des huîtres en provenance de cette province en 1929, en sorte que ces mollusques se sont écoulés avec la plus grande facilité sur les marchés.

Pendant l'année 1929, le département a pratiqué des opérations ostréicoles dans les rivières Grand et Bideford, comté de Prince, aussi bien que dans la rivière de l'Est, comté de Queens. La rivière Bideford est maintenant bien garnie d'huîtres et ne peut manquer de fournir de bons rendements dans un avenir prochain. La rivière Percival est de même riche en huîtres et on en attend de bons résultats d'ici à deux ans.

On a pendant la saison opéré le curage et l'aménagement d'un banc de la rivière de l'Est autrefois très fertile en huîtres mais depuis ravagé par les moules et délaissé pour cela des pêcheurs. D'énormes quantités de moules furent extraites de cette étendue et déchargées à Mont-Stewart. Leurs coquilles seront toutes prêtes l'année prochaine à servir de supports dans l'aménagement et la création de nouveaux fonds ostréifères.

Dans le chenal de la rivière, il existe une surface ostréifère de quelque deux milles de longueur par 150 ou 200 verges de largeur. Sur ce fond, les petites huîtres sont, en toute vraisemblance, si nombreuses que les réserves alimentaires ne suffisent pas à leur consommation. Si ces petites huîtres étaient déposées sur des bancs propices à leur croissance, elles parviendraient dans une année ou deux à une taille marchande, comme la chose a été démontrée par des essais individuels. Ce cours d'eau est de tous les lieux au Canada ou peut-être même de l'Amérique septentrionale celui qui offre les rassurantes perspectives pour l'ostréiculture. Il en est à peu près de même en ce qui concerne la Rivière-de-l'Ouest. Les rivières Vernon, Seal et Orwell sont de même bien garnies de petites huîtres et l'avenir de l'industrie ostréicole y semble assurée.

PÉTONCLES

La pêche des pétoncles accuse un fléchissement de 200 barils avec diminution correspondante en valeur pécuniaire. Alberton est le seul lieu où cette pêche s'exerce sur une base commerciale. Les prises de printemps n'ont pas varié par rapport à l'année antécédente, mais les exploitations d'automne ont complètement manqué parce que pendant l'été les pétoncles moururent en grand nombre sur les bancs. Cette remarque s'applique à tous les gisements de pétoncles propres à la province.

SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES

Pendant la campagne de pêche 1929, il y eut huit navires d'affectés à la police des pêcheries et grâce à leur travail et à celui des inspecteurs et des surveillants, toutes les tentatives de pêche illicite furent réprimées avec succès. Comme question de fait, il ne s'est pas pratiqué de braconnage, si ce n'est en une seule localité.

Pendant la campagne de 1929, le nombre total des confiscations, opérées à cause d'infractions aux règlements de pêche et à la suite de 100 saisies s'est élevé à 46.

Le nombre totales des poursuites judiciaires s'est élevé à 12.

OBSERVATIONS

Par suite de la sécheresse de la saison et de la réduction du débit dans les rivières, les moulins et les scieries ne purent disposer que d'une faible quantité d'eau pour l'alimentation des échelles à poissons établies dans les digues de Laird, Campbell, Dixon et de la rivière Vernon. Ces appareils d'ascension furent confectionnés de pièces de bois très vert, de sorte que si l'eau cesse d'y couler, il ne tarde pas, par assèchement, de s'y produire des fuites qui ne se referment qu'après un certain temps.

CAPITAL ET MAIN-D'ŒUVRE

La somme totale des capitaux, placés dans l'industrie, se chiffre à \$870,777, montant qui embrasse les fabriques les navires, les quais les casiers à homard, les glaciers, les petites poissonneries, etc. Le nombre des employés se décompose comme suit:—

Nombre d'employés de sexe féminin.....	641
Nombre d'employés de sexe masculin.....	2,769

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

La valeur marchande globale des pêches propres aux Iles-de-la-Madeleine s'est chiffrée en 1929 à \$704,688, soit un accroissement de \$60,338 par rapport à l'année antérieure. Le tableau suivant donne les prises et leur valeur marchande:

Espèces de poisson		Quantités prises	Valeur marchande
			\$
Morue.....	qtx	65,976	168,791
Huile de morue.....	gals	10,385	3,390
Huile de phoque.....	"	5,220	1,863
Hareng.....	qtx	135,261	129,329
Maquereau.....	"	21,522	72,530
Anguille.....	"	110	770
Eperlan.....	"	2,455	26,540
Myes, clanches et praires.....	brls	2,455	14,730
Homard et produits.....	qtx	22,564	274,160
Dans la carapace.....	qtx.	2,570	31,224
En conserve.....	caisses	9,782	237,084
Foie.....	"	494	5,852
Phoques communs.....	nombre	1,440	2,564
Farines ou poudres de poisson.....	tonnes	77	4,750
Engrais de poisson.....	"	1,000	1,000
Peaux de poisson.....	qtx	200	561
Coquilles concassées.....	tonnes	6	210
Autres produits.....	caisses	300	1,500

MORUE

La pêche de la morue accuse un fléchissement de 24 quintaux dans les déchargements mais une augmentation de \$14,781 dans la valeur commerciale.

HARENG

La pêche du hareng se caractérisent par un accroissement de 25,689 quintaux dans les déchargements et de \$30,242 en valeur. La pêche du hareng est d'une grande importance pour les Iles-de-la-Madeleine, surtout en ce qu'elle sert à la création des réserves de boitte et à la pratique de l'industrie du saurissage. Le hareng extra-saur produit dans l'archipel est un article de toute première qualité comestible comme la chose est démontrée du reste par l'accroissement régulier signalé dans la fabrication et la consommation de cette denrée.

MAQUEREAU

On enregistre un accroissement de 702 quintaux dans les prises de maquereau et de \$3,182 en valeur monétaire. Ce poisson est saumuré et écoulé surtout aux Antilles. Les plus fortes quantités de ce poisson sont prises de bonne heure au printemps alors que le maquereau n'entraîne que des prix peu rémunérateurs. Il est improbable qu'il se produise jamais un accroissement dans les prises d'été, surtout avec les lignes à main, à moins d'un accord international par lequel toute exploitation de pêche serait interdite jusqu'à l'expiration de la période du frai. Les maquereaux, capturés pendant l'automne, sont gras et comptent parmi les plus beaux poissons de l'océan.

ÉPERLAN

La pêche de l'éperlan se distingue par un accroissement de 2,292 quintaux dans les prises et de \$25,572 dans la valeur pécuniaire. Le trait saillant du comportement des éperlans cette année consista dans le fait que le seul lieu où ils se soient montrés abondants fut dans le voisinage des Iles-de-la-Madeleine, au milieu du golfe. On pense que leur séjour en cet endroit fut conditionné par l'absence de gros orages pendant l'été. Car les tempêtes ont pour effet de repousser vers la côte les essaims de plancton, aliment par excellence des éperlans. Ce déplacement n'étant pas survenu, les éperlans n'eurent pas à s'éloigner du golfe à la recherche de leur nourriture et c'est à ce fait qu'il convient d'imputer le fléchissement des prises de ce poisson dans les lacs et cours d'eau des provinces maritimes. L'expédition des éperlans des Iles-de-la-Madeleine constitue un problème qu'il faudra entreprendre de résoudre si la pêche de ces poissons continue de s'y poursuivre avec intensité. Ces poissons sont, en effet, écoulés à l'état frais de sorte que leur expédition est un problème de tous les jours. Sous le régime actuel de transport, il est impossible d'en agir ainsi. Certaines quantités d'éperlan se détériorèrent la saison dernière par suite d'écarts de temps trop prononcés entre les expéditions. Un bon moyen d'obvier à cet inconvénient consisterait à établir une usine frigorifique d'une capacité suffisante pour assurer la conservation des prises jusqu'à l'arrivée des temps froids, en décembre. En sauvegardant ainsi les qualités comestibles et gustatives de leur poisson, les insulaires seraient assurés de recettes beaucoup plus rémunératrices pour leurs prises.

MYES, CLANQUES ET PRAIRES

La pêche des myes, clanques ou praires accuse un fléchissement de 320 barils, mais se signale par une augmentation de \$1,920 en valeur monétaire.

HOMARD

Les prises de homard se signalent par un accroissement de 337 quintaux mais accusent un fléchissement de \$18,047 en valeur. Ce décroissement est imputable à l'avisement des cours pour le produit en conserve. En 1929, les quantités de homard, vendues dans la carapace, furent considérablement plus importantes, et il ne serait pas surprenant de voir cette branche de l'industrie s'accroître d'année en année, tout comme la chose est constatée dans les provinces maritimes. Aux Iles-de-la-Madeleine, nous trouvons les fabriques de conserves de homard les mieux aménagées et outillées du Canada oriental et les produits qui en dérivent sont de toute première qualité comestible. On enregistre d'année en année une légère augmentation dans les prises, ce qui peut être attribué au fait que la pêche de ces crustacés est interdite dans les lagunes dont l'étendue de quelque 28 milles de longueur sert aux jeunes homards d'habitat où ils peuvent croître sans être molestés. Un autre point important, c'est qu'il ne s'y pratique pas de pêche illicite. Cette condition témoigne de la valeur morale et intellectuelle des habitants de l'archipel, qui se rendent évidemment compte de l'importance qu'il y a d'assurer l'existence de cette merveilleuse industrie.

PHOQUES

On constate un décroissement de 214 dans le nombre des phoques capturés avec diminution correspondante de \$849 en valeur pécuniaire.

OBSERVATIONS

En 1929, la navigation s'est ouverte aux Iles-de-la-Madeleine vers la première semaine de mai. Comme d'habitude, le capitaine et l'équipage du vapeur *Lovat* ont fait preuve du plus grand zèle dans l'exercice de leur emploi.

CAPITAUX

En 1929, les capitaux, affectés à l'exercice de l'industrie des pêches aux Iles-de-la-Madeleine, se sont totalisés à \$714,945. Cette somme comporte la valeur des navires, barques, filets, casiers à homard, quais, glaciers, petites fumeries et poissonneries, etc. Le nombre des employés se décompose comme suit:—

Nombre total d'employés de sexe féminin.	309
Nombre total d'employés de sexe masculin.	2,666

RAPPORT DU SURINTENDANT DES PÊCHERIES J. B. SKANTASON—PROVINCE DU MANITOBA—ANNÉE 1929-1930

Le rendement global marchand des pêches propres au Manitoba s'est élevé en 1929 à 33,021,400 livres et fut le plus haut jamais enregistré, surpassant de 2,288,800 livres celui de 1928. Bien que ce soit là un très substantiel accroissement, il convient toutefois de rappeler ici que les exploitations y furent exercées avec un surcroît sensible d'activité. Le nombre des exploitants est passé de 4,172 à 4,693, celui des voiliers et des bateaux à rames de 938 à 1,182, celui des bateaux à moteur de 118 à 152, tandis que celui des filets flottants s'accrut de plus de 11,000, soit 20 pour cent. La généralisation de l'usage des bateaux à moteur de toutes dimensions constitue peut-être le plus puissant facteur de l'augmentation signalée dans la production d'une année à l'autre, jointe, naturellement, à la multiplication du nombre des exploitants en activité. En 1929, les recettes dont on bénéficia les pêcheurs furent de \$417,511 plus élevées qu'en 1928, cependant que la valeur marchande des produits fut de \$445,678 supérieure à celle de 1928.

Le tableau suivant sert à démontrer les fluctuations subies par les prises et les valeurs marchandes des principales espèces de poisson pendant les deux années 1928 et 1929:—

	1928		1929	
	Quantités	Valeur marchande	Quantités	Valeur marchande
	qtx	\$	qtx	\$
Silures.....	1,018	10,096	116	1,205
Laquaiche.....	10,642	67,807	11,105	82,046
Cyprins.....	11,657	23,797	16,767	32,755
Perche.....	1,521	17,326	932	11,799
Doré.....	101,870	921,010	94,055	988,563
Brochet.....	36,371	154,550	54,919	225,277
Sandre.....	4,104	28,795	8,181	63,478
Truite.....	945	10,112	2,008	22,255
Tullipi.....	89,068	480,159	84,043	586,655
Corégone.....	49,899	473,032	58,903	616,604

Le tableau suivant donne, pour les six dernières années, les chiffres relatifs à la production et au nombre d'hommes employés:—

Années	Quantités	Valeur au débarquement	Valeur marchande	Nombre d'exploitants
	qtx	\$	\$	
1924.....	177,898	886,421	1,232,563	2,828
1925.....	191,329	1,059,655	1,424,682	3,390
1926.....	304,143	1,744,234	2,296,875	3,800
1927.....	322,908	1,462,352	1,977,766	4,095
1928.....	307,326	1,620,986	2,199,027	4,172
1929.....	330,214	2,038,497	2,634,705	4,693

Le tableau suivant fournit une idée des variations de la valeur marchande pendant les six dernières années.

	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Silures.....	11.1	10.6	11.3	12.3	9.9	10.4
Laquaiche.....	4.4	4.2	4.0	4.7	6.4	7.8
Perche.....	10.6	11.2	13.4	10.9	12.7	12.7
Doré.....	8.5	11.5	10.3	8.0	9.0	10.5
Brochet.....	3.5	4.0	4.0	3.7	4.0	4.1
Esturgeon.....	50.0	40.9	51.6	53.9	57.5	40.0
Truite.....	10.0	9.0	11.0	1.9	10.8	11.1
Tullipi.....	3.6	4.1	5.9	4.0	5.4	7.0
Corégone.....	9.5	9.5	9.0	8.5	10.5	10.5
Prises globales.....	6.9	7.4	7.6	6.1	7.2	7.9

On constatera un relèvement général des cours pratiqués pour le poisson, avec intérêt particulier à l'augmentation importante de un cent et demi la livre pour le prix courant du tullipi et du sandre ou doré. Au point de vue du négoce, c'est là un fait commercial de tout premier ordre parce que ces deux espèces constituent plus de la moitié de la production totale.

RÉSUMÉ DES EXPLOITATIONS

Le sous-arrondissement de Le pas comprend toutes les eaux de la province au nord de la Grande Rivière Saskatchewan, cette dernière y comprise, mais aucun des secteurs du lac Winnipeg.

Le prolongement des voies ferrées et l'établissement de nouvelles routes ont permis la mise en valeur de nombre de nouvelles étendues d'eau. C'est ainsi que quelque vingt-huit lacs et rivières furent exploités l'année dernière par comparaison à dix-sept l'année d'avant, avec augmentation correspondante de soixante et un dans le nombre des exploitants et de 550,000 livres de poisson dans la production. Pendant l'hiver environ trente-huit lacs furent mis en valeur.

En raison du fait que plusieurs des étendues d'eau de ce sous-arrondissement sont peu connues du public, il ne paraît pas inopportun d'exposer ici certains faits les concernant, faits extraits du rapport de l'inspecteur Stevenson.

Exploitations hivernales de pêche à l'esturgeon.—L'exploitation commerciale de trois nouvelles étendues d'eau du Manitoba septentrional fut tentée l'hiver dernier en rapport avec la pêche des esturgeons. Ce furent la rivière Fox, tributaire de la Hayes; le lac Angling à l'est de la rivière Nelson dans la rivière Angling; la crique Red Sucker se déchargeant dans la rivière God. Les esturgeons de la rivière Fox et de ses tributaires étaient de petite taille, de peau couleur foncée, et généralement de faible qualité comestible, mais assez abondants. Les esturgeons de lac Angling étaient de belle qualité, beaucoup plus gros que ceux de la rivière Fox, d'un poids moyen supérieur à vingt-cinq livres, vidés, mais peu nombreux. Les esturgeons, originaires de la crique Red Sucker, étaient eux aussi de belle apparence, de grande taille, d'une coloration claire et très abondants. A partir de ces étendues d'eau, le transport ne s'effectue qu'au prix des plus grandes difficultés, surtout en ce qui concerne la crique Red Sucker. M. Wass, qui s'est livré à des exploitations de pêche à la crique Red Sucker, a fait transporter le poisson par attelages de chiens jusqu'à son comptoir commercial de Iskand-Lake, de là par attelages de chevaux jusqu'à Norway-House et enfin de cette dernière localité par attelages de ponies et par traîneaux jusqu'à Mile 137 H. B. Railway, soit un itinéraire total de 300 milles.

Le lac Cedar a fourni un bon rendement; trois habitants de la localité à l'aide de quelques vieux filets produisirent 3,000 livres de poisson.

Onze licences seulement furent délivrées en 1929-1930 pour la pêche des esturgeons. L'avalissement des cours, par suite d'importations considérables d'esturgeon de Russie, s'est traduit par une diminution de 15 à 20 cents dans le prix de la livre de poisson qui est passée de 55c. ou 60c. à 34c. ou 40c. en trois ans. Cette dépréciation a démoralisé nombre d'exploitants, surtout là où les difficultés de transport sont sérieuses.

Pendant l'année, la pêche des poissons à écailles s'est généralement révélée profitable, avec une augmentation d'un tiers dans le nombre des exploitants. Les prises individuelles ont peu varié par rapport à 1928. Les cours, pratiqués pour le poisson, furent en 1929 sensiblement plus rémunérateurs qu'en la saison antérieure. Cette condition est, par plusieurs, attribuée à l'existence et au fonctionnement du Syndicat corporatif commercial de Production et de Vente. Les lacs Athapapuskow, Clearwater, Cormorant, Williams et Wedge ont atteint en la saison hivernale 1928-1929 les limites de prises qui leur sont assignées.

Des nouveaux lacs, mis en valeur en 1928-1929, le lac Wedge fut peut-être celui qui fournit le meilleur rendement; en cette nappe d'eau, la limite des prises fut atteinte bien avant l'expiration de la saison. Les prises y consistèrent en poissons blancs de très forte taille et de toute première qualité comestible.

Le lac Wabiskok, avec trois exploitants seulement, produisit presque la limite arrêtée de 25 tonnes. Les prises s'y composèrent de gros corégones et de quelques truites et sandres ou dorés.

Les lacs Embury et Manistickwan, sis à proximité de la rixière Flon, n'ont pas atteint la limite fixée. Les prises y furent constituées de gros poissons blancs ou corégones, de truites, à raison de dix pour cent, et d'une certaine quantité de sandres ou dorés.

Le lac Elbow, sur la rivière Grassy, se caractérisa par une production assez abondante de corégones, de truites et de sandres ou dorés.

Le lac Kipahigan comporte de belles perspectives de pêche. Exploité à titre d'essai seulement l'hiver dernier, il a fourni de beaux exemplaires de corégones d'un poids moyen supérieur à trois livres. Il y fut aussi capturé quelques tullipis. Dans le cours de la présente saison hivernale, ce lac a été le théâtre de deux bonnes entreprises de pêche et la limite des prises y était déjà pratiquement atteinte à la fin de décembre.

Ci-dessous apparaît la nomenclature des nouveaux lacs mis en valeur, pour la première fois cette saison, hiver 1929-30:—

Lac Chicken.—Petite nappe d'eau sise au nord de Kississing.

Kissenew.—Lac long et étroit, s'étendant de la frontière de la Saskatchewan jusqu'au sud de Kississing. Nappe d'eau très poissonneuse: truites, corégones et tullipis.

Lac Schist.—La voie ferrée de Flin Flon longe cette nappe d'eau sur un parcours de quinze milles. Elle n'est pas très poissonneuse mais la limite des prises y sera atteinte en la saison hivernale 1929-30 par suite de la présence d'un nombre comparativement grand d'exploitants et de l'existence d'un régime commode d'expédition. Les corégones et les truites sont les espèces dominantes dans ce lac, mais on y trouve aussi des sandres ou dorés. C'est le lac le plus profond du territoire septentrional. En certains endroits on y mesure même 300 pieds d'eau.

Lac Snow.—Petit lac sis au nord-ouest du lac Herb. La pêche y est bonne; il s'y prend surtout des poissons blancs.

Payak, Nistoo et Noosap constituent une chaîne de petits lacs se déchargeant dans l'Athapapusko et tous producteurs de bonnes quantités de corégone et de sandre ou doré.

Lac Sissimuk.—Cette nappe d'eau fait partie du régime fluvial de la Churchill et la frontière Manitoba-Saskatchewan la coupe presque par le milieu. Les perspectives de pêche n'y sont que passables. Ce lac ne renferme pas de truite, mais on y trouve des corégones avec quelques tullipis et sandres ou dorés. Cette étendue d'eau ne répond pas aux espérances auxquelles elle avait donné lieu. D'une bonne superficie, d'une profondeur suffisante et presque vierge de toute exploitation, on en avait attendu de grands résultats, mais les prises ne s'y sont pas révélées plus abondantes qu'en nombre d'autres lacs exploités depuis des années.

Lac Election.—Cette nappe est sise au sud de Cranberry. On y opère d'assez bonnes prises, consistant presque entièrement de corégones géants.

Lac Hassett.—Cette nappe, sise à environ quinze milles à l'est des gisements miniers Sherrit-Gordon, est de faible superficie; elle n'a qu'environ quatre milles de longueur mais est très profonde. Un exploitant y avait pris 100 caisses de truite vers le milieu de janvier 1930, mais aucune autre sorte de poisson. Il y a cinq ans, il pratiqua en cet endroit des exploitations de chasse et y prit pour ses chiens des cyprins-sucets et des tullipis. Ces espèces de poisson semblent être entièrement disparues de ce lac. Il en conclut que la truite les a exterminées. A l'est, se trouve un lac d'une plus grande superficie avec abondance de poissons communs. Les deux nappes sont raccordées par une crique devenue complètement à sec par suite de toute une série de sécheresses survenues en ces dernières années. Cette condition peut, dans une certaine mesure, expliquer l'absence de poissons communs dans le lac Hassett.

Lac Bartlett.—Cette nappe est sise au sud de Kississing. Elle est constituée de plusieurs étroites étendues d'eau, la plupart d'une bonne profondeur. Elle est assez poissonneuse. Les poissons, qui y sont capturés, sont: les corégones, les sandres ou dorés et les tullipis.

Lac Aimie.—Sis au nord d'Athapapusko, ce lac produit d'assez bonnes quantités de corégone et de sandre ou doré.

Lac Hunting.—Cette nappe d'eau est sise au nord de la rivière Churchill et comporte une assez grande superficie. Elle mesure environ trente milles de longueur. En la saison hivernale 1929-30, une seule licence y fut délivrée, mais on la cite comme une étendue fort productrice en poisson blanc.

Lac Loonhead.—Sis au nord du lac Reed, ce lac est censé renfermer des corégones et des truites.

Nokomis.—Petit lac situé au sud-est du lac Kississing et produisant de bonnes prises de poisson blanc, de sandre ou doré et de brochet.

Lac Russic.—C'est une petite nappe d'eau profonde sise au nord de Kississing et donnant lieu à de bonnes prises de corégone, de brochet et de sandre ou doré. Ce lac est renommé pour la grande taille des brochets et des corégones qui s'y trouvent.

Lac Pakwa.—Cette nappe d'eau fait partie du régime fluvial de la Grassy. Elle est réputée comme lieu propice à la pêche des corégones.

Plusieurs de ces petites nappes d'eau isolées et sans tributaires ne sauraient subir d'exploitations intensives de pêche. Un des traits saillants de quelques-unes d'entre elles consiste dans la grande taille des poissons qu'on y trouve. Dans un petit lac, attenant à la frontière de la Saskatchewan, les plus petits poissons blancs capturés pesaient entre six et sept livres. Nombre de ces nappes d'eau sont situées dans l'aire des gisements métallifères et le fond en est rocheux. L'inspecteur estime que pour des poissons qui, comme les corégones, cherchent leur nourriture sur le fond, les réserves alimentaires y sont insuffisantes et, à l'appui de cette opinion, il cite ses propres expériences de l'hiver dernier lorsqu'il entreprit d'examiner le contenu stomacal de nombre de corégones dans l'organe digestif desquels il ne trouva que des vairons, ce qui pour ces poissons est une nourriture d'exception. La plupart de ces lacs sont profonds, mais on trouve rarement des poissons dans des eaux de plus de quarante pieds.

Pendant l'été de 1929 on a exercé des exploitations dans le lac Moose, mais, en raison de l'étiage prononcé de l'eau, on y a éprouvé des grandes difficultés dans le débarquement des poissons. Toutefois, la limite des prises y fut atteinte et les produits furent écoulés en bonne condition. On a autorisé aussi pendant l'été certaines exploitations de pêche dans les lacs avoisinant les territoires miniers de Flin-Flon et de Sherrit-Gordon. Toute cette production servit à la consommation sur place.

LAC WINNIPÉGOSIS

Dans l'exercice des exploitations de pêche estivales propres au lac Winnipégon, la limite des prises du corégone et du sandre ou doré fut atteinte en quatre semaines, alors que la saison de pêche y a été arrêtée à sept semaines. Comme question de fait, la limite des prises y a été dépassée de 80,000 livres. Le nombre des exploitants s'y est accru de vingt-six par rapport à l'année antérieure. On peut donc dire que la moyenne des prises par homme ne diffère pas sensiblement de celle de 1928. La campagne d'hiver se caractérise par un accroissement substantiel dans la production générale, avec trente-cinq pêcheurs de plus en activité. On signale une augmentation de 1,357,600 livres de poisson, soit 3,000 livres par homme, ce qui représente une augmentation par rapport aux prises

individuelles de 1928. Ce résultat est, toutefois, de nature à induire en erreur et il convient de l'attribuer, en partie du moins, aux conditions saisonnières et climatiques. Dans la première partie de l'hiver 1928-29, il n'est tombé que peu de neige, de sorte qu'il ne fut pris que fort peu de poisson au large de l'extrémité septentrionale du lac jusqu'à Mafeking, état de choses qui a permis la capture de bien plus importantes quantités de poisson après le 1er janvier 1929, et ces quantités furent naturellement attribuées à 1929. L'automne dernier, les conditions se sont montrées à peu près normales, de sorte que le poisson put être écoulé avec facilité. Les campagnes de pêche d'hiver se présentent donc sous de rassurantes perspectives. On s'attend que leurs résultats seront aussi importants qu'en 1928.

LAC WINNIPÉGOSSIS—STATISTIQUE COMPARATIVE

	1928				1929			
	Corégone	Sandre	Poissons divers	Nombre d'exploitants	Corégone	Sandre	Poissons divers	Nombre d'exploitants
	qtx	qtx	qtx		qtx	qtx	qtx	
Été.....	1,323	8,668	1,561	183	2,215	9,348	1,727	207
Hiver.....	5,422	16,204	23,140	407	7,891	16,865	33,735	442

WATERHEN ET DAUPHIN

Lac Waterhen.—Dans cette nappe d'eau, la production a peu varié dans les deux années 1928 et 1929.

Lac Dauphin.—Les exploitations, exercées dans cette nappe d'eau, se sont caractérisées par des succès exceptionnels en 1929; il y fut, en effet, produit 1,460,000 livres de poisson dont 846,300 livres de sandre ou doré. En 1928, les prises s'y chiffèrent à 384,400 livres alors que les déchargements de sandre ou doré s'y totalisèrent à 204,000 livres. Le nombre des exploitants s'y est accru en 1929, passant de 47 à 168; et dans le cours de l'hiver actuel ce chiffre fut porté à 260. On remarquera que l'accroissement en production et l'accroissement en nombre d'exploitants n'ont pas varié dans le même rapport, la première valeur ayant progressé plus rapidement que l'autre. En 1925, la production ne fut que légèrement en excès de 100,000 livres pour 24 hommes. Ce chiffre de rendement tomba en 1926, alors que 25 exploitants ne produisirent que 87,600 livres. Les intéressés en conclurent que le lac était pratiquement dépeuplé mais les campagnes 1927-28-29 se sont signalées par une merveilleuse recrudescence de la pêche qui en 1929 atteignit son point culminant. On admet généralement que cette abondance est due à des migrations de poissons originaires du lac Winnipégozis, migrations survenues à la faveur des grandes crues de 1927-28.

LAC DAUPHIN—STATISTIQUE COMPARATIVE

	1926	1927	1928	1929
Nombre de pêcheurs.....	25	21	47	168
Production totale.....	qtx 876	qtx 2,313	qtx 3,844	qtx 14,600
Pêche par homme.....	35	110	82	87

MANITOBA ET SAINT-MARTIN

Lac Manitoba.—Les exploitations, entreprises en ce lac, accusent un léger décroissement par rapport à 1929 mais avec 34 exploitants de moins en activité

qu'en 1928, la moyenne de production par homme fut de 100 livres supérieure à l'année antérieure.

LAC MANITOBA—STATISTIQUE COMPARATIVE

	1925	1926	1927	1928	1929
Nombre d'exploitants.....	905	1,128	1,126	1,082	1,048
Production totale.....	qtx 51,587	qtx 85,256	qtx 77,856	qtx 57,463	qtx 56,625
Pêche par homme.....	57	76	69	53	54

A première vue, les résultats de 1929 peuvent apparaître satisfaisants mais leur analyse tend à démontrer que leur importance résulte de gains substantiels pour toutes les espèces communes, telles que les cyprins-sucets, les brochets, les sandres bleus et les tullipis, tandis que la pêche des meilleures poissons comestibles, comme le sandre ordinaire ou doré et la perche, n'a fourni en 1929 que la moitié du rendement de l'année antérieure. Les prises de sandre ou doré sont tombées de 2,248,000 livres à 1,333,000 livres. Les inquiétudes, entretenues sur l'avenir de cette importante nappe d'eau, sont incontestablement justifiées.

Lac Saint-Martin.—Cette nappe d'eau avec neuf exploitants de plus en activité, s'est signalée en 1929 par un léger accroissement dans la production mais en raison directe de l'augmentation dénotée dans le nombre des pêcheurs. La pêche des sandres ou dorés accuse, toutefois, un fléchissement accentué.

LAC WINNIPEG

Bien qu'il y ait eu 282 exploitants de plus qu'en 1928, on signale un décroissement de 611,400 livres dans la production du lac Winnipeg.

LAC WINNIPEG—STATISTIQUE COMPARATIVE

	1928					1929				
	Coré-gone	Sandre	Tullipi	Autres poissons	Exploitants	Coré-gone	Sandre	Tullipi	Autres poissons	Exploitants
	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.	liv.
Été.....	26,538	32,407	30,739	8,251	1,483	25,116	34,774	25,666	15,096	1,564
Hiver.....	4,355	16,772	41,568	8,269	691	7,762	9,756	32,729	11,886	892
Total.....	30,893	49,179	72,307	16,520	2,174	32,878	44,530	58,395	26,982	2,456

Il n'existe aucune divergence marquée entre les deux années. En dépit d'un accroissement dans le nombre d'exploitants, les pêches de tullipi et de sandre ou doré accusent en 1929 un fléchissement.

C'est la pêche d'hiver du tullipi qui a le plus déchu. Elle a en effet diminué de 900,000 livres par rapport à la campagne antérieure et cela malgré une augmentation de 201 dans le nombre des exploitants.

On signale un accroissement sensible dans la production hivernale du poisson blanc. Cet avantage est entièrement attribuable à certaines grandes entreprises en exercice dans la région septentrionale du lac, aux îles Eagle et Horse.

Les exploitations de pêche au brochet en été sont passées de 342,000 livres à 1,070,500 livres, soit une augmentation de 728,000 livres. La production du sandre bleu a plus que doublé. On constate des décroissements dans la pêche des silures, des laquaiches et des tullipis.

Malgré le décroissement enregistré dans la production moyenne individuelle, il n'en reste pas moins que les pêcheurs réalisèrent des recettes substantielles en raison de la hausse des cours généralement pratiqués pour le poisson. Il convient de signaler ici que les sociétés d'exploitation de pêche au poisson blanc s'accordèrent pour porter de 5 à 5½ cents le prix de poisson au débarquement. C'est là un fait digne de mention car le cours n'en avait pas varié depuis dix ans. A l'égard des exploitations, exercées en plein lac, d'autres poissons furent cotés à des prix plus élevés. Ce fut surtout le cas dans la pêche des tullipis dont l'exercice s'est traduit en 1929 par un résultat de recettes presque équivalent à celui de 1928, malgré une diminution de 500,000 livres dans la production. Toutefois, l'écart le plus prononcé entre la cote de 1928 et celle de 1929 s'est produit à l'égard du tullipi d'hiver propre au lac Winnipeg dont le prix est passé de 4¼ à 8¾ cents. Les premiers arrivages sur le marché ont même entraîné des prix variant de 11 à 12 cents. Ces cours tombèrent au fur et à mesure de l'avancement de la saison pour aboutir à la moyenne ci-haut indiquée. Il n'est pas douteux que l'insuffisance, constatée dans la production du cisco, jointe à une consommation très active de la chair de ce poisson, ait été un des principaux facteurs de la hausse des prix, mais il faut aussi tenir compte de l'intervention d'un autre agent dans la pratique des cours au début de la campagne: à savoir, le Syndicat corporatif de Production et de Vente. L'objet de cet organisme est de maintenir les cours à un niveau aussi élevé que possible. Il est vrai toutefois que, vers la fin de la campagne, cet organe de vente éprouva de plus durs contretemps que toute autre agence du même genre et que force lui fut de mettre en réserve des assortiments de poisson beaucoup plus considérables que ce ne fut le cas pour les diverses organisations commerciales de pêche, mais ces conditions peuvent remonter à plusieurs causes.

EXPANSION DE L'INDUSTRIE EN 1929

Dans le dernier rapport, il fut fait mention d'une société en voie d'organisation sur le lac Winnipeg, la "Lake Manitoba Fisheries". Cette compagnie fonctionnait depuis quelques années sur le lac Manitoba mais ayant réussi, par des apports monétaires de New-York, à consolider sa condition financière, elle résolut de s'établir à Selkirk. Elle y construisit une fort belle usine et un remorqueur à coque d'acier, destiné au transport du poisson. L'huile est la substance utilisée comme combustible ou carburant pour le fonctionnement du mécanisme de propulsion de ce navire. La société s'est livrée à des exploitations intensives dans la dernière partie de l'été. Elle s'est aussi montrée active pendant la pêche d'automne du sandre ou doré et du tullipi.

Comme on peut le constater par l'accroissement du nombre des remorqueurs et des bateaux à moteur, la pêche se pratique avec une grande activité sur le lac Winnipeg. Nombreux sont les exploitants, qui ont acquis des bateaux transporteurs susceptibles de manutentionner 100 ou 300 caisses de poisson. Ces bateaux sont pourvus de moteurs actionnés par le gaz, l'huile ou la vapeur.

Le Syndicat corporatif de Production et de Vente du Poisson du Manitoba a achevé sa première année d'exploitation à la fin d'août 1929 et, dans le cours de ce premier exercice commercial a manutentionné 2,987,632 livres de poisson frais et 7,008,499 livres de poisson congelé, soit au total 9,996,131 livres. Cette quantité provient de 477 membres et de 200 non-adhérents. Sur les dix millions de livres de poisson manutentionnées, 9,400,000 livres faisaient partie de la production d'hiver. La production totale d'hiver propre à la province s'est chiffrée à 21,300,000, de sorte que les opérations commerciales du syndicat embrassèrent la moitié du rendement global des pêches moins 10%.

Il semble assez généralement admis que l'œuvre corporative entreprise par le Syndicat de Production et de Vente du Poisson se trouve entièrement justifiée par la nature des opérations commerciales, réalisées par cet organisme pendant

la première année de son existence. Seule une certaine inexpérience dans la conduite de ce genre d'affaires très compliquées a empêché le syndicat de remporter tous les succès qu'on avait pu en espérer.

RÉSERVES DE PÊCHE DE LA BAIE D'HUDSON

Une courte inspection fut effectuée à la fin de l'été à la rivière Churchill, baie d'Hudson. L'objet de cette exploration était de rechercher les possibilités qu'offrent les pêcheries de la baie et des estuaires des grandes rivières. Un rapport spécial fut adressé au département à cet égard, rapport dans lequel il fut préconisé d'envoyer de l'extérieur un chalutier bien aménagé et armé en vue de se renseigner sur la nature des grands fonds de pêche de la baie.

Sur la côte du Manitoba et dans l'estuaire et les eaux fluviales, il semble exister deux importantes espèces de poisson; la truite arctique et le cisco. La première a pour principal habitat Churchill, l'autre semble abonder surtout dans les environs de la Nelson. On trouve aussi des corégones bien qu'en faibles quantités, semble-t-il. On a aussi relevé de vagues indices de la présence de morue et de flétan, insuffisants toutefois pour déterminer si ces poissons sont ou non indigènes aux eaux de la baie.

La truite tachetée remonte la Nelson jusqu'au rapides en août et septembre et on la trouve pendant ces mois dans l'un quelconque des cours d'eau en existence entre ces rapides et les eaux de marée. Cette espèce semble émigrer avant l'époque de la formation de la glace et on pense qu'elle va en hiver séjourner dans l'océan.

LICENCES DE PÊCHE À LA LIGNE

Le nombre des licences à la ligne, délivrées à des non-domiciliés, a presque doublé l'année dernière, passant de 1,113 à 2,039. Ce nombre se décompose comme suit:

1,689 licences d'une journée.....	\$1,689
201 licences de deux journées.....	402
24 licences de trois journées.....	72
125 licences saisonnières.....	625
	\$2,788

Ces licences furent presque toutes délivrées à des Américains du Dakota-Nord et furent surtout utilisées sur le lac Oak, le lac Killarney et le lac Rock et certains petits lacs des montagnes Turtle. Les poissons les plus recherchés sont le sandre ou doré et le brochet. Le premier est devenu assez abondant dans certaines étendues d'eau par suite d'opérations piscicoles entreprises au moyen d'alevins provenant de l'écluserie Gull-Harbour.

POURSUITES JUDICIAIRES

Quarante-sept poursuites judiciaires furent pendant l'année intentées dans la province par suite d'infractions aux règlements. Le nombre s'en décompose comme suit:

Usage d'appareils illicites.....	10
Usage de mailles illicites.....	13
Pêche sans licence.....	9
Pêche à la ligne sans licence de la part de non-domiciliés.....	6
Possession du poisson en temps prohibé.....	4
Pêche dans les échelles à poisson.....	2
Pêche en période prohibée.....	3
	47

Cent trente et une confiscations furent enregistrées pendant l'année.

Les amendes imposées se sont totalisées à \$589. Les recettes, provenant de la vente d'objets confisqués, se sont chiffrées à \$1,335.26, soit au total \$1,924.26.

RAPPORT DU SURINTENDANT DES PÊCHERIES G. C. MACDONALD—PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN—ANNÉE 1929-1930

Dans le cours de l'année civile 1929, la production des pêches marchandes de la province de Saskatchewan s'est montée à 61,260 quintaux, soit un décroissement de 671 quintaux par rapport à l'année antérieure. Les accroissements ou décroissements, par espèce, en 1929 sont comme suit:—

	Accroissements	Décroissements
	qtx	qtx
Poisson blanc ou corégone.....	2,367	
Truite.....	70	
Tullipi.....	435	
Esturgeon.....	11	
Cisco.....	22	
Brochet.....		1,239
Sandre ou doré.....		219
Cyprins.....		1,085
Laquaiche.....		26
Poissons divers.....		1,007
	2,905	3,576

La valeur globale de la production marchande pendant l'année s'est élevée à \$572,830, soit un accroissement de \$10,027 par rapport à l'année antérieure. Cette augmentation de valeur pécuniaire est attribuable au relèvement de la pêche du corégone, poisson, qui, expédié à l'état frais, a rapporté des recettes beaucoup plus avantageuses aux producteurs.

On signale un faible accroissement dans la production du poisson blanc dans les lacs Jackfish, Turtle, Brightsand, Makwa, Ministikwan, des Isles, Flotten, Keeley, Peter-Pond, Fox, Knee, Doré et Big-Bear aussi bien que dans les lacs de la région nord-est de la province relevant de la juridiction des autorités provinciales. De faibles déclins furent éprouvés au lac Murray, Pierce, Toy, Churchill, Dee-River, Ile-à-la-Crosse, Wolf, Green et la Ronge.

C'est surtout au lac Ile-à-la-Crosse et dans les eaux, sises dans la région nord-est de la province, qu'il faut attribuer le fléchissement de la pêche des brochets. Dans les autres nappes ou étendues d'eau, on signale de légers décroissements ou accroissements, dus dans une large mesure à la nature des exploitations. En certains lacs, la pêche a commencé dans la première décade de la saison d'hiver alors que les pêcheurs se servent de filets d'une faible hauteur qu'ils mouillent dans des eaux peu profondes, en attendant la congélation des étendues plus profondes des nappes d'eau. Ce genre d'exploitation produit un fort pourcentage de poissons communs. Dans d'autres lacs, l'exercice des opérations fut beaucoup différé en raison du fait que les exploitants furent incapables d'atteindre les pêcheries par suite de la tardiveté du gel. Cette condition amena les pêcheurs à mouiller leurs engins dans des eaux profondes d'où il n'est extrait qu'un nombre limité de poissons communs.

POISSONS BLANCS OU CORÉGONES LAITÉS ET ŒUVÉS

Sur nombre de lacs, les exploitations d'automne ne commencèrent pas avant décembre, et même sur celles d'entre ces nappes d'eau où la campagne s'ouvrit le 16 décembre, une quantité importante de poissons blancs laités et laités fut prise. Cette condition, plus notoire qu'en toute année antérieure, fut attribuée à la température anormalement élevée qui se fit sentir jusque vers le 1er de décembre, date à laquelle se produisit un froid soudain qui contribua à la formation d'une mince couche de glace, le tout suivi d'une très forte chute de

neige. La nappe de neige empêcha l'abaissement de la température de l'eau, condition thermique qui retarda la ponte des poissons blancs. Il se peut que la production future de cette pêcherie se ressente de cet ensemble de facteurs climatiques et hydrologiques.

PRODUCTION D'ÉTÉ

La production d'été s'est chiffrée à 1,731 quintaux d'une valeur marchande de \$16,253, soit un décroissement de 726 quintaux de poisson et de \$10,751 en rendement monétaire par rapport à l'année antécédente. Le lac Turtle se caractérise par une augmentation de 269 quintaux, le lac Okémasis par une augmentation de 150 quintaux, le lac Des Îles, de 13 quintaux et la rivière Churchill, de 180 quintaux. Le rendement de cette dernière région était autrefois attribué au Manitoba. On constate un décroissement de 207 quintaux au lac Makwa et de 984 quintaux au lac Long en raison du fait que la pêche d'été n'y fut pas permise. On enregistre aussi un fléchissement de 106 quintaux de poisson commun sur la rivière Saskatchewan par suite d'un état d'étiage accentué. La production d'été tend à décroître au fur et à mesure de l'interdiction des exploitations estivales sur les lacs, situés à une distance raisonnable des voies ferrées. Les produits de pêche de ces nappes d'eau sont maintenant vendues à l'état frais pendant l'hiver et à des cours beaucoup plus profitables pour les exploitants.

PRODUCTION D'HIVER

Les expéditions de poisson non congelé pendant l'hiver se sont totalisées à 3,874 quintaux. Ce chiffre se décompose en 3,826 quintaux de poisson blanc, 44 quintaux de sandre ou doré et 4 quintaux de truite. Par rapport aux résultats de l'année précédente, c'est là une augmentation nette de 950 quintaux. On a enregistré, en effet, un accroissement de 954 quintaux pour le poisson blanc, de 18 quintaux pour le sandre ou doré, mais un décroissement de 16 quintaux pour la truite et de 6 quintaux pour le tullipi. Sur les lacs Jackfish et Murray où la limite des prises est de 150,000 livres et de 35,000 livres, respectivement, toute la production de poisson blanc fut écoulée à l'état frais à l'exception de 1,000 livres de poisson frigorifié. Ceci est en grande partie dû au fait que ces lacs sont situés à proximité de la voie ferrée. Au nombre des autres nappes d'eau d'où il fut expédié du poisson frais, figurent: les lacs Turtle, Waterhen, Makwa, Brightsand, Ministikwan et Des Îles. Dans le cas de ces étendues d'eau, il faut franchir par attelages une distance de plus de 75 milles pour atteindre le chemin de fer.

MATÉRIEL D'EXPLOITATION

La valeur du matériel d'exploitation, employé pendant l'année, fut estimée à \$121,910 soit un accroissement de \$3,348 par rapport à 1928. On constate une augmentation de 1,384 dans le nombre des filets flottants et de \$2,689 dans leur valeur pécuniaire. Le nombre des bateaux à moteur s'est accru d'une unité dont la valeur monétaire fut estimée à \$290. On signale aussi une augmentation de \$295 dans la valeur des bateaux à rames. Le nombre des lignes a diminué de 81; ce fléchissement est dû au fait que la pêche à la ligne ne fut pas permise dans les lacs de la vallée de Qu'Appelle dont les réserves ont été appauvries par l'exercice de cette exploitation.

CONDITION DES PÊCHERIES

La condition des pêcheries de la province peut être considérée comme favorable. Pendant l'année, aucun nouveau lac n'a été mis en valeur. On avait projeté de pratiquer des sentiers et des chemins dans la direction des nappes d'eau sises au nord de l'Île-à-la-Crosse mais les conditions climatiques se sont mon-

trées défavorables à cette entreprise. On a commencé à pratiquer un chemin d'hiver à partir de Nipawin aux lacs Deschambault et Ballantyne, et le prolongement de la voie ferrée dans cette région va rendre accessibles un bon nombre de lacs très poissonneux.

Les opérations piscicoles, effectuées aux lacs Jackfish et Okémasis, commencent à fournir de bons résultats; on prend, en effet, maintenant dans ces nappes d'eau des quantités importantes de poisson blanc. La pêche des ciscos tend à s'accroître dans les lacs Quill.

Les seules eaux au sud de la rivière Saskatchewan-Nord où s'exerce la pêche commerciale sont celles faisant partie du régime de la chaîne des lacs propres à la vallée de Qu'Appelle et où la production s'est élevée en 1929 à 34,000 livres.

Pour tardive qu'ait été l'ouverture des exploitations de pêche d'automne, en raison des conditions de la glace, la pêche n'en a pas été moins exercée avec succès. Les exploitants eurent à leur disposition plus d'attelages qu'il n'en fut nécessaire pour les besoins du transport, en sorte que le poisson put être rapidement enlevé et acheminé vers les chefs-lieux d'expédition ferroviaires.

OBSERVANCE DES RÈGLEMENTS

Pendant l'année, 98 poursuites judiciaires furent intentées toutes suivies d'une condamnation, à l'exception de quatre d'entre elles. Les amendes imposées se totalisèrent à \$693. Les dépens, à la charge des défendeurs, se chiffèrent à \$256.20.

L'ensemble de ces poursuites judiciaires se décompose comme suit:

Pêche en saison prohibée.....	17
Pêche au moyen d'appareils illicites.....	41
Pêche sans licence.....	22
Possession illicite du poisson.....	9
Pêche en aire prohibée.....	5
	94

On a aussi effectué 122 confiscations pendant l'année dont l'ensemble se décompose comme suit:

Appareils licites.....	46
Appareils illicites.....	48
Poisson illicitement pêché.....	28
	122

On a opéré pendant l'année 56 ventes d'objets confisqués qui ont rapporté \$563.97.

ÉCHELLES À POISSONS ET DIGUES

Il n'y a pratiquement aucun changement à signaler en ce qui concerne les échelles à poissons et les digues. Les Chemins de Fer de l'Etat ont mis fin à l'usage de la digue, établie sur la rivière Carrot près de Melfort, attendu que le bourg de Melfort a construit un barrage important à environ un demi-mille en aval de la rivière, en vue d'assurer une réserve d'eau suffisante aux habitants de l'endroit. Cette digue a contribué à la création d'une nappe d'eau qui s'étend jusqu'au barrage des Chemins de fer de l'Etat. Tout donne lieu de croire que cette vaste étendue d'eau est susceptible d'être transformée, par la réalisation de certains aménagements, en un lieu très propice à la multiplication des poissons.

PÊCHE DOMESTIQUE AU FILET

Sous le régime de la licence de pêche domestique au filet, 29,493 quintaux de poisson ont été pris, ce qui représente une augmentation de 14,044 quintaux par rapport à l'exercice antérieur. Le relèvement de la production est dans une large mesure attribuable aux apports de poissons, extraits des eaux sises dans la

région nord-est de la province, et qui étaient auparavant attribués au Manitoba. On enregistre une augmentation de 83 dans le nombre des licences domestiques délivrées.

PÊCHE À LA LIGNE

Les divers inspecteurs de pêche estiment à 22,114 quintaux les prises réalisées par les pêcheurs à la ligne. Ce chiffre accuse un fléchissement de 178 quintaux par rapport à l'exercice antérieur. On estime à 47,663 le nombre des pêcheurs-amateurs en activité cette année, soit une augmentation de 4,323 par rapport à 1928. La moyenne des prises est évaluée à 46 livres de poisson par pêcheur, soit une diminution de 6 livres en regard de l'année antécédente. La pêche des truites, récemment introduites dans les eaux de la région de Cypress-Hill, fut pour la première fois permise cette année, et, pour faibles qu'en furent les prises, les pêcheurs amateurs ne témoignèrent pas moins beaucoup d'intérêt à ce nouveau genre d'activité sportive. Quelque 139 permis de pêche à la ligne pour truite furent délivrés dans cette région en sus de 316 autres en d'autres localités de la province, la plupart à des non-domiciliés. L'ensemble des prises, réalisées pendant l'année par les pêcheurs à la ligne dans les eaux de la province, se décompose comme suit: Sandre ou doré, 5,255 quintaux; brochet, 15,496 quintaux; perche, 710 quintaux; laquaiche, 370 quintaux; truite 3 quintaux; poissons divers, 280 quintaux.

EXPLORATION ET INSPECTION DES EAUX

Vingt nappes ou cours d'eau furent explorés ou inspectés pendant l'année par les divers surveillants de pêche en vue de se renseigner sur leurs possibilités comme habitats pour les poissons. Sur ce nombre, huit furent déclarés propices à la multiplication des poissons. Sept lacs furent repeuplés au moyen de poissons originaires de certaines eaux de la région. Les intéressés ne ménagèrent pas leur concours aux employés piscicoles dans l'expédition des alevins à leurs lieux de destination et d'immersion. Un certain nombre des eaux, fertilisées il y a quelques années, commencent à donner des résultats. Les pisciculteurs et les surveillants de pêche entretiennent les plus étroites relations de travail.

RAPPORT DU SURINTENDANT R. T. RODD—PROVINCE DE L'ALBERTA—ANNÉE 1929-30

Dans le cours de l'année civile 1929, la production des pêches commerciales de l'Alberta se totalisa à 79,388 quintaux de poisson, soit un accroissement de 7,613 quintaux par rapport au rendement de 1928. La valeur des prises au débarquement se chiffra à \$400,022 et leur valeur marchande à \$732,197. On signale un accroissement dans les exploitations d'été et d'hiver, l'augmentation étant de 4,695 quintaux pour la campagne estivale et de 2,918 quintaux pour la campagne hivernale, par rapport à la production propre aux deux périodes correspondantes de 1928. Le tableau suivant donne les particularités de la production de 1929 et indique où se sont produites les augmentations et les diminutions du rendement en poisson:—

SAISON D'ÉTÉ

Espèces	Qtx	Accroissements	Décroissements
Truite.....	22,273	4,260	
Corégone.....	14,590		301
Perche.....	408		152
Sandre.....	5,025		160
Brochet.....	2,128		82
Tullipi.....	1,065	47	
Laquaiche.....	10		
Cyprins.....	365	95	
Poissons divers.....	2,886	988	
Total.....	48,750	5,390	695

SAISON D'HIVER

Espèces	Qtx.	Accrois- sements	Décrois- sements
Truite.....	1,218		140
Corégone.....	13,501	1,332	
Perche.....	290	33	
Sandre.....	2,393		901
Brochet.....	5,987	1,555	
Tullipi.....	4,562	1,411	
Laquaiche.....	1	1	
Cyprins.....	66		178
Poissons divers.....	2,620		195
Total.....	30,638	4,332	1,414

L'accroissement signalé dans la pêche estivale tient surtout au fait que dans le lac Athabasca les exploitants atteignirent, pour la première fois, la limite de pêche arrêtée par la réglementation. Le relèvement de la pêche hivernale est de même, dans une large mesure, attribuable à ce que la limite des prises fixée pour les lacs Primrose et Cold en 1928-29 fut atteinte en janvier 1929. Quant au lac Primrose, la limite des prises, qui y fut imposée en 1929-30, fut atteinte pratiquement en décembre 1929. On constate une augmentation substantielle au lac La Biche.

On signale aussi de faibles accroissements dans la production de certains autres lacs, mais par suite des restrictions de pêche auxquelles y sont assujetties les exploitations, les gains y sont naturellement de peu d'importance. Dans une ou deux nappes d'eau, la production ne s'est pas élevée au niveau normal cependant que d'autres, où les restrictions frappent la pêche de deux ou trois espèces, il y a augmentation pour telle exploitation et diminution pour certaines autres.

Le lac Athabasca se distingue par un accroissement de 4,260 quintaux de truite et de 236 quintaux de poisson blanc ou corégone. D'autre part, la pêche du brochet et du sandre ou doré y accuse un déclin. Les sociétés de pêche exercèrent leurs exploitations à l'extrémité orientale du lac, lieu non fréquenté par les brochets et les sandres, et ne tentèrent aucune entreprise à l'extrémité occidentale de cette même nappe d'eau où foisonnent ces poissons. Les riverains, qui en la saison antérieure s'étaient livrés à la pêche commerciale et avaient produit d'importantes quantités de brochet et de sandre, se bornèrent en 1929 à l'exercice de la pêche domestique.

Le Petit-Lac-des-Esclaves se caractérise par un accroissement de la production du sandre ou doré en été, un léger accroissement dans celle du sandre ou doré mais accuse un déclin dans la pêche du brochet, de la perche, des poissons mêlés et des meuniers.

Le lac Sainte-Anne se signale par une augmentation dans la pêche du sandre, du brochet et des poissons mêlés mais accuse un déclin dans celle du poisson blanc ou corégone, bien que la limite des prises y ait été atteinte.

Le lac La Biche se caractérise par une augmentation dans la pêche d'été du brochet, du sandre du corégone et des meuniers mais accuse un fléchissement pour le tullipi et les poissons mêlés. On constate un sensible accroissement dans la production hivernale du tullipi, du brochet et des poissons mêlés mais une diminution pour le sandre ou doré et le corégone.

L'arrondissement du Petit-Lac-des-Esclaves accuse un fléchissement dans la production d'hiver en raison des gelées tardives, condition qui a empêché les pêcheurs d'atteindre certaines nappes d'eau éloignées dès l'ouverture de la campagne de pêche alors que la pêche y est à son maximum de productivité. Trois petits lacs y furent à peine exploités parce que la pêche y est jugée improfitable après une certaine période.

Le lac Moose n'a produit que peu de poisson et accuse un déclin de 750 quintaux dans la production de toutes les espèces de poisson. Les pêcheurs et l'inspecteur cantonal attribuent cet état de choses à une multiplication excessive des plantes aquatiques sur le fond de ce lac, et à la persistance et à la violence des vents pendant la période de la campagne la plus propice à la pêche. La vive agitation des eaux, résultant de cette condition atmosphérique, a causé le déracinement des végétations, leur entraînement à la dérive et leur entassement dans les filets. On dit qu'il fut presque impossible aux pêcheurs de tenir leurs engins en bon état d'exploitation, ce qui en a forcé plusieurs à interrompre leurs travaux pendant une bonne période de temps. Ces contretemps survinrent à l'époque où la pêche est jugée la plus avantageuse.

MARCHÉS

En ce qui concerne les cours, pratiqués pour le poisson, les conditions du marché ne se sont pas révélées à la hauteur d'une année moyenne. En certaines localités, des prix rémunérateurs furent offerts pendant l'été en raison de la qualité exceptionnellement bonne du poisson, tel qu'au lac La Biche, par exemple, tandis qu'en d'autres endroits les cours furent plus faibles. Pendant la campagne d'hiver, les cours accusèrent un avilissement accentué surtout en ce qui concerne le poisson congelé. Les cours pratiqués pour le poisson frais furent aussi plus faibles que lors des années antérieures. Les quantités de poissons frais expédiées se sont chiffrées à environ 350,000 livres pour l'ensemble de la province. Les prix élevés, obtenus pour cette faible quantité, ne contribuèrent pas sensiblement à augmenter le rendement monétaire propre à la production hivernale.

Les producteurs tentent en ce moment de grands efforts vers la création de débouchés au sud de la ligne-frontière.

CONDITION DES PÊCHERIES

A l'exception des cas signalés ci-dessus, l'exercice de l'industrie fut dans toute la province pratiqué avec succès. Pendant la campagne d'été, les conditions climatiques furent peut-être les plus favorables signalées depuis longtemps. Les orages n'y ont pas causé beaucoup de contretemps et il ne semble pas s'y être produit de pertes importantes de matériel d'exploitation. C'est là un fait exceptionnel, surtout sur le Petit-Lac-des-Esclaves, où surviennent généralement en septembre de violentes tempêtes dont le passage se signale par de grands dégâts parmi les engins.

Au début de la campagne d'hiver, la nappe de glace n'offrait aucune sécurité de passage sur certains lacs, en sorte que force fut aux pêcheurs de différer le mouillage de leurs filets. Dans la première décade de septembre, en 1928, la température s'est montrée très douce. La glace ne se forma donc que tardivement sur les lacs; dans les régions inhabitées, où il n'existe pas de routes et où les pêcheurs doivent parcourir des territoires marécageux pour atteindre les nappes d'eau, force leur fut de différer leurs exploitations jusqu'à ce que la congélation des marécages leur eut permis d'opérer le transport de leur matériel.

La campagne de pêche estivale au Petit-Lac-des-Esclaves fut plus fructueuse que d'habitude. La moyenne de taille des corégones s'y est montrée plus forte que lors des années antérieures. La pêche y fut aussi beaucoup plus productive en août et septembre. La limite des prises y fut atteinte quelque temps avant l'expiration de la saison. Au lac Wabamum aussi, la limite des prises de corégone fut atteinte pendant l'été, tandis qu'en hiver elle fut dépassée en deux semaines de pêche. On signale un léger accroissement dans la moyenne du poids des poissons blancs. Une grande amélioration est aussi dénotée dans la qualité des poissons extraits du lac Pigeon. Les prises de 1929 se composèrent de coré-

gone pour les quatre-vingt-dix pour cent, tandis qu'en la saison antérieure un tiers des prises environ était constitué de sandre ou doré. Sur cette nappe le nombre des pêcheurs a diminué de soixante-treize, mais la limite des prises n'en fut pas moins atteinte aussi vite qu'en 1928.

Au lac Sainte-Anne, les conditions de pêche furent déclarées anormales. On constata, en effet, que les peuplements de corégone y déclinaient, tandis que, par suite de l'introduction des filets à maille de cinq pouces et demi seulement, les sandres ou dorés et les cyprins-sucets manifestaient des tendances à s'y multiplier. En vue de remédier à cette situation, il y fut délimité certaines aires dans lesquelles l'usage des filets à maille de quatre pouces et demi est autorisé. Le résultat de cette mesure fut d'assurer la totalité des prises de corégone et de sandre arrêtées par les restrictions auxquelles est assujéti l'exercice de la pêche dans cette nappe d'eau.

Les conditions de pêche sont anormales dans le lac La Biche. Cette nappe d'eau renferme de superbes corégonos de taille géante. C'est une des plus riches nappes d'eau de la province. Pendant l'été on y prend surtout des corégonos avec quelques sandres, brochets et tullipis tandis que pendant la campagne de pêche estivale, on n'y capture qu'un très petit nombre de poissons blancs. Pendant l'été de 1929, quatre-vingt-dix pour cent des corégonos capturés furent des poissons de grande taille, de plus de quatre livres, vidés. Tous les pêcheurs, qui le purent, achetèrent des filets à maille de six et six pouces et demi mais ceux qui firent usage de filets à maille de cinq pouces et demi déclarèrent que leurs prises se composaient d'autant d'individus de grande taille que les prises de ceux qui avaient utilisé une maille de grandeur supérieure. Pendant la campagne d'hiver, à peine fut-il pris quelques poissons blancs tandis que la production du tullipi fut exceptionnelle. Ce lac semble être en excellente condition d'exploitation.

Sur le lac Athabasca, par suite de l'amélioration des moyens d'exploitation, des aménagements et des engins, la limite des prises fut atteinte pour la première fois bien que la pêche y ait été pratiquée pendant une plus brève période que d'habitude. Les sociétés, en exercice d'exploitation, y érigèrent de nouvelles stations de pêche ou portèrent à proximité des lieux de pêche celles déjà en existence. Un nouveau chaland fut mis en service sur la rivière Athabasca, un des bateaux fut agrandi suffisamment pour permettre la manutention d'un double chargement de poisson et un grand remorqueur fut mis en service sur la rivière pour la manœuvre des chalands. On y mit aussi en usage des filets d'une meilleure qualité et d'une plus grande largeur pour permettre aux pêcheurs de se livrer à des exploitations en eau profonde. Des bateaux de pêche de plus grandes dimensions furent affectés aux diverses entreprises de pêche. Les deux entrepôts frigorifiques furent exploités à leur pleine capacité et près d'un million de livres de truite y fut congelé. La majeure partie de cette truite fut expédiée après la clôture des exploitations. Cette mesure a eu pour effet de parer à la congestion des marchés occasionnée par le poisson frais extrait du lac Athabasca pendant l'été. Les deux usines frigorifiques donnèrent de l'occupation à près de quarante-cinq personnes pendant la saison.

MATÉRIEL D'EXPLOITATION

En sus de l'accroissement et de l'amélioration du matériel d'exploitation sur le lac Athabasca, on a constaté une tendance vers l'expansion des entreprises de pêche dans toute la province. Sur presque tous les lacs, les exploitants jugèrent bon d'améliorer la qualité de leurs filets. D'une plus grande hauteur, nombre de ces engins nécessitèrent l'usage de plus de plombs et de flottes et coûtèrent davantage. Sur le lac Athabasca, les exploitants déclarèrent qu'au moins cinquante pour cent des filets avaient dû être remplacés pendant la saison par suite de la violence des tempêtes survenues et de la destructivité des truites.

LICENCES ET PERMIS

On signale une augmentation sensible dans le nombre des permis à la ligne, délivrés pendant la saison par comparaison à 1928 aussi bien qu'un accroissement dans le nombre de toutes les catégories de licences. Du commencement de l'exercice financier, 1er avril 1929 au 31 janvier 1930, leur nombre se décompose comme suit:—

Permis de pêche à la ligne.....	8,270
Licences commerciales et individuelles.....	1,244
Licences domestiques.....	410
Permis aux Indiens et aux Métis.....	1,080
Total.....	11,004

Par rapport au total de 1928, l'accroissement fut de 2,766.

TRANSPORT

Par suite des perfectionnements, apportés dans l'aménagement des bateaux et des chalands des diverses sociétés de pêche et des soins de manutention assurés par les compagnies de navigation fluviale et les sociétés ferroviaires et de messageries, tout le poisson fut expédié en excellente condition. Nul sujet de grief n'est parvenu à notre connaissance en ce qui concerne l'insuffisance du nombre des fourgons mis à la disposition des exploitants non plus qu'en ce qui a trait à l'horaire des expéditions.

OBSERVANCE DES RÈGLEMENTS

S'il est vrai qu'en 1929 le nombre des poursuites judiciaires et des confiscations fut presque aussi élevé qu'en 1928, il n'en reste pas moins admis que les règlements sont mieux observés que par le passé, comme le témoigne du reste l'accroissement signalé dans la délivrance des licences, permis, etc. L'augmentation sensible, constatée dans la délivrance des permis de pêche, indique l'existence d'un plus grand nombre de pêcheurs. Il était généralement su que les divers corps de police prêtaient leur concours à la sauvegarde des pêcheries et que le personnel inamovible des pisciculteurs était autorisé à agir comme garde-pêche, et il est indubitable que la connaissance de ces faits contribua efficacement à réduire le nombre des délits. La vigilance et la constance dont ont fait preuve les surveillants produisit de consolants résultats. Les journaux de Calgary et d'Edmonton secondèrent admirablement les autorités en consacrant une page presque entière à la publication des règlements. Enfin les trente-neuf sociétés de chasse et de pêche de la province ne perdirent aucune occasion de coopérer avec le département par les divers moyens à leur portée: publicité, suggestions, etc. Ci-dessous apparaît la nomenclature de ces organisations:—

Société des Pêches et des Chasses de Red Deer.
 Société des Pêches et des Chasses de Medicine Hat
 Société des Pêches et des Chasses de Craigmyle
 Société des Pêches et des Chasses de Olds
 Société des Pêches et des Chasses de Didsbury
 Société des Pêches et des Chasses de Calgary
 Société des Pêches et des Chasses de Edmonton
 Société des Pêches et des Chasses de Nanton
 Société des Pêches et des Chasses de Sheep Creek
 Société des Pêches et des Chasses de Midnapore
 Société des Pêches et des Chasses de Claresholm
 Société des Pêches et des Chasses de Delia
 Société des Pêches et des Chasses de Drumheller
 Société des Pêches et des Chasses de Hanna
 Société des Pêches et des Chasses de Banff

Société des Pêches et des Chasses de Carstairs
Société des Pêches et des Chasses de Macleod
Société des Pêches et des Chasses de Carbon
Société des Pêches et des Chasses de Hillcrest
Société des Pêches et des Chasses de Pincher Creek
Société des Pêches et des Chasses de Strathmore
Société des Pêches et des Chasses de High River
Société des Pêches et des Chasses de Camrose
Société des Pêches et des Chasses de Cadogan
Société des Pêches et des Chasses de Jasper
Société des Pêches et des Chasses de Vulcan
Société des Pêches et des Chasses de Stavely
Société des Pêches et des Chasses de Bassano
Société des Pêches et des Chasses de Brooks
Société des Pêches et des Chasses de Coleman
Société des Pêches et des Chasses de Carseland
Société des Pêches et des Chasses de Nordegg
Société des Pêches et des Chasses de Bentley
Société des Pêches et des Chasses de Lacombe
Société des Pêches et des Chasses de Castor
Société des Pêches et des Chasses de Saunders
Société des Pêches et des Chasses de Lethbridge
Société des Pêches et des Chasses de Cardston
Société des Pêches et des Chasses de Killam

Il existe aussi une société provinciale des chasses et des pêches.

Soixante-quatre poursuites judiciaires et quarante-quatre confiscations furent opérées dans le cours de la période de dix mois s'étendant du 1er avril 1929 au 31 janvier 1930. Le nombre des poursuites judiciaires se décompose comme suit: —

Pêche sans permis à la ligne.....	15
Possession du poisson et pêche en saison prohibée.....	12
Pêche à la ligne dans les eaux prohibées.....	11
Pêche au moyen de pièges prohibés, de foënes, etc.....	9
Pêche à la ligne en saison prohibée.....	3
Pêche sans licence.....	2
Mouillage de filets avant l'ouverture de la saison.....	2
Possession de truites sous-minimales.....	2
Pêche au moyen de filets flottants illicites.....	2
Pour avoir excédé la limite quotidienne de pêche.....	1
Pêche sans dégorgeoir.....	1
Pour avoir obstrué une crique au moyen de pièges.....	1
Pollution d'un cours d'eau.....	1
Vente et trafic de poisson blanc en temps prohibé.....	1
Pêche sans permis de métis.....	1
Total.....	64

RÉSEAUX DE CANAUX D'IRRIGATION

Dans la première partie de la saison 1929, les précipitations pluviales furent suffisantes pour rendre inutile le fonctionnement des canaux d'irrigation mais à partir du mois d'août se produisit une période de sécheresse qui nécessita l'utilisation des diverses canalisations jusqu'à l'époque des gelées. Le débit décrut beaucoup en certaines rivières, servant à l'alimentation des réseaux, et desquelles toute l'eau possible fut extraite dans ce but. Les diverses canalisations sont surveillées avec une grande attention en vue de parer à toute destruction de poissons. A l'exception d'un branchement, on a pu s'assurer que dans l'ensemble du système la destruction du poisson était insignifiante, s'il s'en produisait même du tout. Des mesures seront prises pour remédier aux inconvénients auxquels donne lieu ce branchement.

DIGUES ET ÉCHELLES À POISSONS

La digue, construite l'année dernière par le bourg de Claresholm, dans la crique Willow fut de nouveau démolie lors des crues du printemps et n'a pas été remplacée. Il n'a pas encore été décidé si elle sera rebâtie ou non. Une échelle à poissons fut établie dans la digue de la crique Beaver par Jackson Brothers, de Claresholm et McLeod. Pendant la période des grandes crues de juillet, une section de la grande digue de la rivière Bow à Carseland, propriété de la Canada Land and Irrigation Company fut emportée par le courant. Ce barrage fut remplacé par une digue en béton comportant une grande échelle à poisson dont l'efficacité ne manquera pas éventuellement de se faire sentir. On ignore encore quelle sera la nature du dispositif dont l'installation sera nécessitée par la construction de la grande digue d'énergie électrique dans la rivière Bow, à l'ouest de Calgary. Cette question ne pourra être résolue avant que le réservoir n'ait été rempli et n'ait débordé par le déversoir. La Cie d'Énergie électrique de Calgary est, toutefois, disposé à y effectuer tous les aménagements nécessaires en vue d'y faciliter la migration des poissons. La digue de la crique Pipestone à Gwynne, propriété du chemin de fer Pacifique-Canadien a été supprimée et l'échelle à poisson de la digue propre à la crique Bigstone, près de Wétaskiwin, fut réparée par la même compagnie. Toutes les autres digues et échelles à poissons, disséminées par la province, furent régulièrement inspectées et jugées en bon état de fonctionnement.

PÊCHE À LA LIGNE

Bien que la délivrance des permis de pêche à la ligne se soit en 1929 caractérisée par un accroissement de 2,440 par rapport à 1928, la pêche des truites n'en accuse pas moins un léger fléchissement. D'autre part on observe des accroissements dans les prises de grayling arctique, de corégone des Montagnes Rocheuses, de brochet, de sandre ou doré et de perche. Les prises de l'année se décomposent comme suit:—

Truite (toutes races ou espèces).....	1,779 quintaux
Grayling arctique et corégone des Montagnes Rocheuses...	1,640 "
Brochet.....	10,059 "
Sandre ou doré.....	2,820 "
Laquaiche.....	70 "
Perche.....	1,190 "
Total.....	17,538 "

Au lac Froid, on signale un très léger accroissement dans le nombre des truites pêchées à la ligne mais un décroissement dans le chiffre des prises individuelles. En 1928, 630 pêcheurs à la ligne prirent 32,025 livres de poisson tandis qu'en 1929, 894 n'en obtinrent que 32,410 livres. L'inspecteur cantonal déclare que les poissons pêchés furent en moyenne d'une taille supérieure à celle constatée depuis longtemps et que par température favorable les pêcheurs à la ligne ne furent jamais en peine pour atteindre la limite des prises. Toutefois, dit-il, il s'est perdu beaucoup de temps à cause du vent. Il s'est pris pendant l'été deux truites d'une grosseur exceptionnelle, l'une d'un poids de 52 livres, l'autre d'un poids de 47½ livres.

La pêche à la ligne dans les cours d'eau de la région méridionale de la province fut très fructueuse au commencement de la saison. Plus tard survinrent de très fortes crues qui furent suivies d'une période de chaleur et de sécheresse. Les cours d'eau de la région de Crow's Nest se montrèrent poissonneux jusqu'à la fin de juillet mais en août l'étiage y devint très accentué, le débit faible et l'eau trop chaude. En certains cours d'eau, le niveau baissa tellement et la température de l'eau s'y éleva à tel point que les poissons descendirent des affluents vers les grands cours ou remontèrent à la source des rivières dans les réserves forestières où la pêche n'était pas permise. Cette interdiction s'appliqua aussi à l'arrondissement de Calgary, même qu'en raison

de l'extrême sécheresse et du danger des incendies, les gardes-forestiers se virent contraints de défendre à quiconque de fréquenter les réserves. Dans les réserves forestières de Crow's Nest et de la rivière Bow, la pêche fut interdite du 3 août à la fin de la saison.

Vers la fin de la saison, lorsque la température commença à se refroidir, la truite fit de nouveau son apparition dans les cours d'eau de sorte que le dernier mois donna lieu à des prises fructueuses. Le corégone des Montagnes Rocheuses se montra aussi en plus grande quantité en septembre et en octobre et pendant les trois dernières semaines de la saison, l'exercice de la pêche fut très fructueux. Au début de la saison, on prit de nombreuses truites Dolly Varden dans la rivière Red Deer et ses affluents. On y captura aussi un assez bon nombre de truites Loch Leven. Le corégone des Montagnes Rocheuses se montra aussi en grande abondance et fraya à une époque avancée de l'année. L'apparition de ce poisson eut lieu fin de septembre, c'est-à-dire après la fermeture de la pêche dans ses eaux.

Dans les cours d'eau à l'ouest d'Edmonton, la pêche de la truite arc-en-ciel ne fut pas très fructueuse; les crues n'y furent pas considérables au printemps et comme le lit de ces rivières est étroit, leur débit décru beaucoup en juillet et août et la température de leurs eaux s'éleva en conséquence. Néanmoins, en certains lieux, les pêcheurs à la ligne réussirent à réaliser de bonnes prises. Le grayling arctique apparut en grand nombre en ces cours d'eau pendant les mois de septembre et d'octobre et il en fut effectué des prises exceptionnellement fructueuses. Certains spécimens, apportés au bureau du surintendant, pesaient de une à une livre et trois-quarts, les plus gros exemplaires encore jamais vus par cet agent.

DÉLIVRANCE DES POISSONS EMPRISONNÉS

Dans le cours de l'hiver 1928-1929, par suite de l'étiage accentué de leurs eaux, certaines rivières gelèrent jusqu'au fond sur les battures. Cette condition fut de nature à rendre stagnante l'eau dans les fosses tandis qu'en d'autres endroits l'eau s'infiltra lentement dans le sol, en laissant les poissons presque à sec. Pendant quelque temps on craignit de voir périr un grand nombre de poissons mais les recherches faites par les inspecteurs et les gardes-pêches servirent à démontrer que la situation n'était pas aussi grave qu'on se l'était imaginé. Toutefois, les surveillants constatèrent que sur une étendue de un mille et demi à la crique Pékisko et de un demi-mille à la crique Sullivan, l'eau était gelée dans toute sa profondeur et que tous les poissons y avaient péri. Certaines sources, sises dans le cours d'aval de ces criques, assurèrent la vie aux poissons en entretenant un courant d'eau sur le fond. Il ne s'est pas produit de pertes de vie dans les peuplements de la rivière Red Deer et de Crow's Nest. Un secteur de l'embranchement septentrional de la crique Sheep gela jusqu'au fond mais ce fait ne fut pas révélé avant qu'il ne fut trop tard pour faire des recherches. On ne sait rien de la mortalité des poissons à cet endroit. En vue de parer à des pareilles éventualités, tous les surveillants furent chargés d'explorer les cours d'eau et là où l'eau s'étale sur un vaste lit et où il y a possibilité qu'elle se congèle dans toute sa profondeur, ces agents, durent pratiquer d'étroites rigoles en vue d'y concentrer le débit, et d'y assurer une plus grande profondeur et un plus fort courant.

Ces travaux servirent à empêcher les criques de geler jusqu'au fond en ces endroits. En même temps ces surveillants reçurent mission de se mettre à la recherche des poissons, emprisonnés dans les fosses et les tributaires, là où ils se trouvaient le plus en danger de voir couper leurs communications avec le cours principal, et de les transporter dans les rivières où le débit est abondant. La survenance de forts orages épargna la nécessité d'entreprendre des travaux de cette nature en certaines régions, mais un garde-pêche sauva ainsi pendant l'automne 44,000 corégonos des Montagnes Rocheuses et 100 truites Dolly Varden

tout en détruisant 4,000 cyprins-sucets. Un autre garde-pêche pratiqua en divers points de la crique Pékisko un réseau de rigoles dont l'ensemble comporta plus de quatre-vingt dix verges. L'hiver précédent, cette crique avait gelé jusqu'au fond. Tout en exécutant ce travail d'aménagement, ce même gardien trouva le moyen de libérer un certain nombre de truites et de détruire 153 cyprins-sucets et silures.

Vers le 1er juillet, un ouragan dévasta les vallées des rivières Bow Elbow et Highwood et de la crique Sheep. Les dégâts qu'il causa sur son parcours furent particulièrement marqués dans la ville de Calgary et le bourg de High-River. Dans la rivière Bow à Carseland, l'ouragan démolit une partie de la grande digue exploitée par la "Canada Land Irrigation Company". Dans la ville de Calgary, les habitations subirent des dommages considérables et lorsque l'eau se fut retirée, des poissons furent trouvés dans plusieurs caves. Il y eut abondance de truites dans la rivière Bow en aval de la digue Carseland aussi bien que dans le cours inférieur de la rivière Highwood où on en trouvait à peine auparavant. En certains lieux, on prit des truites arc-en-ciel et coupe-gorge de quatre livres et demie. Il est évident que ces poissons y avaient été emportés par les crues et bien qu'on n'ait pu le vérifier, il est généralement admis que des quantités importantes de frai et de jeunes poissons périrent par envasement ou charriage sur les terrains inondés. Les effets de cette inondation se feront sentir d'ici à quelques années.

INSPECTION ET EXPLORATION DES LACS ET COURS D'EAU—PEUPELEMENT

En 1929, dix-huit lacs furent inspectés et explorés en vue de préciser les possibilités qu'ils sont susceptibles d'offrir à la multiplication des poissons. Cinq seulement d'entre eux furent jugés propices à la vie des espèces communes et seront empoisonnés aussitôt que possible.

Neuf lacs furent empoisonnés pendant la saison piscicole en y immergeant des poissons originaires de certaines autres nappes d'eau. Huit d'entre eux furent peuplés de perches, et un autre de perches et de sandres. Ce travail est venu s'ajouter aux entreprises piscicoles, effectuées par le personnel des diverses écloseries.

Certains rapports nous sont parvenus concernant l'excellence des résultats, dérivés de l'empoisonnement pratiqué de cette manière, aussi bien que de l'exercice des opérations entreprises par les piscifactures. En sus des lacs, signalés l'année dernière pour les effets avantageux, résultant pour eux de l'empoisonnement au moyen de perches, il convient de citer aussi le lac Mère dans lequel furent déposés en septembre 1925 cinquante perches adultes et qui a donné lieu à d'excellente pêche pendant tout l'été de 1929. Avant 1925, cette nappe d'eau ne renfermait pas de poisson.

La crique Battle, sise dans le secteur occidental des collines Cypress, fut empoisonnée en 1924 et 1925 au moyen de truites arc-en-ciel. On disait il y a un an qu'aucun de ces poissons n'avait survécu. Dernièrement, en parcourant ce territoire, le surintendant vit des photographies de trois truites arc-en-ciel, extraites en septembre d'un petit cours d'eau, d'une mensuration de 18, 18½ et 20 pouces de longueur et comportant un poids global de 11½ livres, soit près de quatre livres chacune. Ces truites furent capturées dans un petit cours, dit crique Armstrong, qui n'est relié en aucune façon à la crique Battle et dans lequel furent déposés 5,000 alevins en 1925, première année de son peuplement en poisson. La personne qui montra ces photographies déclara avoir aussi pris 11 truites arc-en-ciel dans la crique Battle, dont la plus grosse comportait une mensuration de 18½ pouces et un poids de 3½ livres.

Le secrétaire de la Société des Pêches et des Chasses de Sheep-Creek signale la présence de poissons en 1929 dans le cours supérieur de la crique Sheep, en amont des chutes, lieu, où leur présence n'avait jamais auparavant été constatée,

mais qui avait été empoissonné cinq ans avant au moyen d'alevins provenant de la piscifactorie de Banff. Il ajoute avoir vu sept truites coupe-gorge dans une seule fosse et réussi à capturer une femelle mesurant onze pouces. Il reste assuré que ce sont les résultats des opérations piscicoles pratiquées il y a cinq ans et que ces truites se multiplient. La truite arc-en-ciel de quatre livres et demie, trouvée dans la rivière Bow en aval de la digue Carseland, est aussi un produit des opérations alevinales exercées depuis 1919.

PERTES DE VIE

Six pêcheurs de l'Alberta se sont noyés pendant la campagne d'hiver 1929-30. Quatre d'entre eux perdirent la vie en novembre dans le lac Big-Whitefish pendant qu'occupés à construire un campement et à faire des préparatifs pour la pêche d'hiver. La Gendarmerie à Cheval a rapporté qu'un homme s'était noyé dans le lac Athabasca. Cet homme était censé effectuer le transport d'un chargement de poisson salé à partir de son campement à Fort-Chipewyan. On n'en a jamais entendu parler depuis son départ du campement. La dernière noyade se produisit dans le lac Peter-Bond où un habitant d'Edmonton, conduisant un camion appartenant à une compagnie d'Alberta pour le transport de fournitures et d'approvisionnements de campement, enfonça à travers la glace avec sa voiture.

RAPPORT DU SURINTENDANT-CHEF DES PÊCHES. LE MAJOR J. A. MOTHERWELL—DIVISION OCCIDENTALE— (COLOMBIE BRITANNIQUE)—ANNÉE 1929

Bien que la mise en conserve des saumons en 1929 accuse un fléchissement de 634,887 caisses, par rapport à la saison antérieure, il serait toutefois fallacieux de conclure à un déclin des peuplements de ces poissons. Comme question de fait, les montées migratrices de saumons ne fournissent aucun indice de décroissement. Si les pêcheries de saumon avaient été administrées en 1929 en vertu des mêmes règlements que ceux en vigueur il y a trois ou quatre ans, il est indubitable que la mise en conserve de ce salmonide se serait caractérisé par une augmentation substantielle, aurait même peut-être atteint un chiffre sans précédent.

L'objet des mesures de conservation, appliquées en ces dernières années, est de prévenir la capture de quantités excessives de saumons migrateurs en vue d'assurer un ensemenement suffisant des frayères. L'inspection annuelle des lieux de reproduction a servi à démontrer que ce but avait été atteint.

Par le passé, les personnes peu au courant des conditions de pêche, prenaient volontiers pour indice de dépopulation le fait d'un abaissement dans les chiffres du rendement en conserves. Mais, à cet égard, le seul mode sûr d'arriver à une conclusion consiste à confronter les données relatives à la production avec celles fournies par le dénombrement des géniteurs dispersés à travers les frayères.

A titre d'exemples des nouvelles méthodes administratives introduites, il convient de faire mention de celles appliquées aux rivières Naas et Skeena, où avant l'ouverture de la saison de 1929, la limite de pêche propre à la première fut portée de six milles d'amont en aval et celle particulière à la deuxième, de trois milles dans la même direction, toutes modifications dont l'effet fut de retrancher quelques-unes des plus productives stations de pêche au filet flottant. Il est manifeste que cette seule mesure de sauvegarde a largement contribué à faciliter la montée des saumons et à réduire d'autant le rendement en conserves de saumon. En sus, les conditions climatiques, dans la région septentrionale, surtout, se sont montrées les plus défavorables constatées depuis vingt ans.

Pendant toute la campagne de pêche au sockeye, le temps fut nuageux, froid et humide. Sous l'effet d'une pareille température, les saumons montrent peu d'inclination à s'élever à la surface des cours d'eau. Cette condition est favorable à la fertilisation des frayères parce qu'un plus grand nombre de migrateurs échappent aux filets en passant en-dessous. C'est par une claire journée de brise légère que la pêche de ces salmonides donne les meilleurs résultats.

Le relevé suivant par période quinquennale fournit le rendement en conserves de saumon propre aux quinze dernières années, ainsi que le nombre de licences délivrées pour l'exercice des divers procédés de pêche de ce poisson.

Périodes	Fabriques de conserves	Filets flottants à saumon	Lignes trainantes à saumon	Sennes à poches	Rende- ment en conserves par période quin- ennale
					caisses
1915-1919.....	80	4,902	1,805	100	1,339,049
1920-1924.....	62	4,336	1,564	164	1,234,134
1925-1929.....	70	5,080	2,589	420	1,716,531

En collationnant par période quinquennale les données relatives à la production des conserves de saumon sockeye, nous arrivons aux résultats suivants:—

	Caisses
1915-1919.....	334,116
1920-1924.....	303,836
1925-1929.....	304,503

Sur la Naas, les prises ne furent pas particulièrement fructueuses cependant que dans les frayères les conditions furent jugées plutôt défavorables.

Dans la rivière Skeena, on s'attendait à une plus abondante production de conserves de sockeye mais s'il est vrai qu'à cet égard l'attente des exploitants ne se soit pas réalisée, il n'en reste pas moins que les lieux de reproduction furent abondammentensemencés de frai de saumons sockeye. A Smiths-Inlet, les contingents de saumons géniteurs furent suffisamment nombreux pour assurer l'empoissonnement des frayères, mais leur importance n'a pas répondu à l'expectative des intéressés.

Dans l'arrondissement de pêche de Rivers-Inlet, vu le nombre de licences de filets flottants à saumon délivrées en excès de celui fixé en rapport avec la période prohibée hebdomadaire de quarante-huit heures, une période prohibée de soixante heures fut mise en vigueur du 5 juillet au 2 août, cependant que dans Smiths-Inlet une interdiction hebdomadaire de soixante heures fut appliquée pendant toute la saison pour la même raison. Il est incontestable que ce mode de conservation est le plus efficace de tous.

Les effets des désastreuses crues de 1924 furent manifestes dans les deux régions et se traduisirent par un fléchissement dans le nombre des géniteurs de cinq ans, par rapport à celui autrement susceptible de constatation.

La production des conserves résultant des sockeye pêchés dans la rivière Nimpkish s'est révélée anormalement faible mais par suite des mesures de sauvegarde instaurées, de très importants contingents de reproducteurs réussirent à atteindre les frayères dont l'ensemencement fut ainsi assuré d'une façon satisfaisante.

Dans l'aire du passage Barclay, qui devient chaque année de plus en plus important comme lieu de multiplication des saumons sockeye, la mise en con-

serve fut abondante et l'aurait été davantage si le matériel, employé par les pêcheurs au filet flottant, eut été en meilleur état. Les exploitations piscicoles, effectuées par le département, jointes aux moyens de conservation institués dans les dernières années, ont incontestablement contribué à accroître d'une façon sensible les montées migratrices de sockeye dans l'aire du passage Barclay.

La mise en conserve propre au fleuve Fraser s'est révélée abondante par comparaison aux dernières années surtout si l'on tient compte du fait que l'année de grandes montées migratrices de 1925 ne produisit que 31,523 caisses soit environ cinquante pour cent de moins qu'en 1929. Comme trait saillant de la migration, il convient de signaler ici la survenance d'une montée précoce de reproducteurs de toute première qualité en route vers la source du fleuve Fraser. Ces bandes ou sont les derniers contingents des anciennes troupes migratrices originaires des frayères, aujourd'hui délaissées en amont de Hell's Gate, ou résultent des opérations piscicoles exercées dans la dernière décade.

Il est reconnu, toutefois, qu'en 1925, année des grandes montées du cycle quadriennale des migrations de saumons, les frayères propres au fleuve Fraser, surtout celles du lac Stuart et de la rivière Chilco, furent fréquentées par des bandes importantes de saumons sockeye. Les superbes individus de la montée précoce de 1929 doivent être issus des œufs, déposés dans ces régions, car on a constaté que les contingents de saumons sockeye à destination du lac Stuart et de la rivière Chilco étaient beaucoup plus importants que ceux d'il y a quatre ans, malgré l'absence de toute migration notoire dans les autres régions du bassin du fleuve Fraser en amont de Hell's Gate, à l'exception de l'arrondissement du lac Shuswap où certains de ces reproducteurs apparurent plus tard dans la saison à destination des rivières Adams et Little.

Comme les pêcheurs ne s'attendaient pas à une pareille abondance aussi tôt dans la saison, le nombre des filets, mis par eux en exploitation, fut comparativement insignifiant, de sorte qu'un pourcentage considérable des géniteurs réussirent à atteindre les frayères.

En attribuant aux effets du régime de conservation et à ceux des entreprises piscicoles les résultats, même partiels, du cycle migratoire 1925-1929, on est fondé à prévoir les plus heureuses conséquences de tout accord international susceptible d'intervenir en vue du rétablissement des anciennes migrations de saumons sockeye dans le bassin du fleuve Fraser.

Un trait marquant des montées migratrices de saumons sockeye, signalé en 1929 dans le fleuve Fraser, consista dans le pourcentage considérable des mâles de trois ans. Dans le passé ce fait était pour les pêcheurs l'indice d'une très forte migration pour l'année suivante. Par le passé, lors des années antérieures à celle des grandes montées du cycle migratoire, ces poissons mâles apparaissaient toujours en grand nombre.

La montée des cohos en 1929 fut une des plus abondantes de la dernière décade. Les individus de cette race sont apparus en grand nombre sur presque toute la côte de la Colombie britannique. Avec un rendement en conserves de 174,198 caisses, tel que fourni par le relevé N° 1, les opérations de mise en conserve furent les plus importantes depuis 1925 et elles n'ont, en fait, été surpassées que trois fois et encore par un faible excédent. Le relevé suivant, comportant une durée de quinze ans, ordonnée par période quinquennale, ne manque pas d'intérêt:

	Caisses
1915-1919.....	170,981
1920-1924.....	110,018
1925-1929.....	167,387

Les chiffres relatifs à la mise en conserve du saumon rose depuis 1916, ordonnée par période de deux ans, mettent au premier rang la production des deux dernières années:—

	Caisses
1916-1917.....	388,701
1918-1919.....	437,191
1920-1921.....	356,881
1922-1923.....	511,455
1924-1925.....	551,480
1926-1927.....	510,305
1928-1929.....	635,165

Il est indubitable que les sévères mesures de conservation, appliquées pendant l'année des grandes montées migratrices de 1927, se sont révélées opportunes. Tout sévères qu'aient été jugés les moyens de sauvegarde institués en 1927, année où la pêche des saumons fut interdite sur presque toute la côte, les résultats de 1929 ne laissent pas de témoigner du bien-fondé des mesures adoptées.

Dans l'arrondissement Fraser, bien que les fortes migrations de saumons roses, survenant lors des années impaires, soient intensivement exploitées à leur passage dans le passage Puget ainsi qu'au moment où elles s'introduisent dans le fleuve Fraser, il n'en reste pas moins que les peuplements de ces salmonides se maintiennent à un bon niveau de multiplication.

Dans le bassin de la Naas, la migration ne fut pas aussi considérable qu'on s'y attendait et certaines précautions devront être prises en 1931 pour assurer la dispersion d'un nombre suffisant de géniteurs à travers les frayères.

La mise en conserve des saumons chum a été déconcertante pour les industriels. Toutefois, il convient de faire observer ici que les données-statistiques de 1929 ne sauraient être admises comme indices d'une insuffisance ou d'un déclin dans les migrations. A l'époque où ces saumons apparaissent d'habitude par bandes nombreuses à l'embouchure des rivières, on en constata cette année que de faibles contingents. C'est pour assurer la sauvegarde des poissons de cette race que les limites de pêche furent déplacées vers le large, que la pêche fut interdite en certaines aires et qu'une période prohibée supplémentaire fut instituée.

Sur le littoral orientale de l'Archipel de la Reine Charlotte où de bonnes pêches de saumon chum sont généralement effectuées, il y eut déplacement des limites de pêche vers le large dans presque chaque anse et chaque baie où se pratiquent des exploitations, ce qui eut pour effet de permettre aux saumons d'atteindre les frayères au lieu d'être capturés par les pêcheurs.

Dans le territoire méridional de la province, la saison fut close de bonne heure et après la cessation des exploitations des quantités appréciables de saumons chum apparurent et parvinrent sans molestation jusqu'aux frayères, ce qui a contribué à une satisfaisante fertilisation de ces lieux de reproduction.

Dans les principales aires de pêche à la senne sur la côte occidentale de l'île Vancouver, une période prohibée hebdomadaire de soixante-douze heures fut instituée parce que le nombre des licences de senne, arrêté par le département, avait été excédé.

Le relevé suivant donne le rendement en conserves de saumon chum propre aux quinze dernières années, par période quinquennale:—

	Caisses
1915-1919.....	333,435
1920-1924.....	280,558
1925-1929.....	632,042

Le tableau suivant fournit les chiffres relatifs à l'exportation des conserves de saumon de la Colombie britannique pendant les cinq dernières années:—

EXPÉDITIONS DE CONSERVES DE SAUMON DE VANCOUVER

Pays	1925	1926	1927	1928	1929
Australasie.....	255,470	331,270	250,092	269,029	307,922
Belgique.....	42,403	40,710	41,035	53,296	84,285
Inde anglaise.....	5,215	1,983	1,809	2,630	2,351
Amérique C. et M.....	27,651	22,819	31,076	90,421	53,399
Ceylan.....	125	1,130	4,222	1,200	1,748
Grèce.....	3,827	23,938	14,461	685	605
Chine.....	6,671	90	3,993	10,035	7,448
Danemark.....	447	1,848	602	1,080	1,610
Indes hollandaises.....	7,980	9,202	14,323	4,371	855
Egypte.....	3,505	5,680	5,065	1,375	750
Fiji.....	12,959	11,889	23,363	16,386	17,680
France.....	374,176	231,601	185,295	333,670	251,075
Allemagne.....	2,362	1,222	5,677	19,067	40,709
Hollande.....	83,425	14,866	26,786	44,340	10,653
Italie.....	58,466	102,700	168,624	40,409	136,960
Japon.....			300	140	3,043
Malte.....		1,714	2,943	535	
Philippines.....	23,177		2,000	15,690	805
Afrique méridionale.....	33,464	36,822	44,340	50,044	40,271
Straits Settlements.....	22,763	24,511	22,843	3,770	2,125
Suède.....	250	400	224	575	800
Royaume-Uni.....	489,938	263,302	322,356	257,970	194,172
Côte atlantique, E.U.....	285	600	1,693	14,552	23,223
Afrique occidentale.....	12,359	12,015	11,207	5,033	2,792
Antilles.....	20,541	15,543	14,516	13,102	16,906
Divers.....	760	2,991	19,954	19,894	11,510
Totaux.....	1,488,319	1,158,936	1,219,699	1,259,299	1,213,697

FLÉTAN

Les déchargements de flétan, effectués dans les ports canadiens depuis 1913, figurent au Relevé n° 7. On constatera que les prises de 1929 se sont chiffrées à 304,364 quintaux, les plus importantes depuis 1926. Les bateaux canadiens prirent 98,372 quintaux de ce poisson et les navires des Etats-Unis, 205,922 quintaux.

Il est manifeste que la période prohibée, instituée dans les dernières années, n'a pas eu pour effet de réduire sensiblement les prises de flétan.

Les prix dont ont bénéficié les pêcheurs à l'ouverture de la saison furent quelque peu plus rémunérateurs que ceux en cours au commencement de 1928. Cette condition est indubitablement en grande partie attribuable au fait que les quantités de flétan congelé en frigorifique étaient très faibles à l'ouverture de la campagne de pêche.

HARENG SALÉ AU SEL SEC

Le Relevé n° 8 fournit un total de 916,384 quintaux de hareng salé au sel sec. Dans l'ordre de production, ce résultat est le cinquième en importance. N'eût été l'insuffisance des exploitations sur la côte occidentale de l'île Vancouver, il est fort probable que le rendement en hareng salé au sel sec aurait touché un nouveau maximum. Une des causes du retard, apporté à l'expansion de cette branche de l'industrie, consiste dans la mise en vigueur d'un règlement fixant au 5 février de chaque année la fermeture de la saison de pêche. Dans les saisons antérieures, la pêche des harengs était permise jusqu'à l'époque de la ponte de ces poissons et il en était pêché des quantités considérables après le 5 février.

En dépit des exploitations intensives, pratiquées sur la côte orientale de l'île Vancouver, les prises n'y accusent aucune diminution. Dans le cours des trois

années passées, les pêcheurs à la senne ont pris l'habitude de se porter plus au sud à la rencontre des harengs au moment où ces derniers contournent l'extrémité méridionale de l'île.

Pour répondre aux craintes, suscitées par l'exercice intensif de la pêche des harengs en ces dernières années, les ministères fédéral et provincial se sont entendus en vue d'une investigation conjointe dans les pêcheries de hareng et de célan par l'office de biologie.

CÉLAN

Les conditions du marché s'étant améliorées en ce qui concerne ce poisson, il est résulté que 98,821 caisses de conserves de célan furent préparées en 1929, ce qui est la plus forte production jamais signalée en Colombie britannique, excédant de 33,724 caisses celle de 1928, tel que le démontre le Relevé n° 9. Pendant l'année, la migration fut très abondante mais les poissons ne pénétrèrent pas dans les baies et les échancrures du littoral, ce qui nécessita l'exercice d'exploitations de pêche à une distance considérable de la côte avec majoration correspondante dans les frais de revient. Les bateaux, affectés à la pêche du large, doivent nécessairement être de plus grandes dimensions et de plus solide armature que ceux en usage dans les eaux abritées du littoral, de même qu'il faut des sennes d'une texture plus forte et beaucoup plus coûteuses. Pour des grands itinéraires, les frais de halage aux usines élèvent sensiblement les prix de revient.

CHASSE DE LA BALEINE

Le Relevé n° 11 donne une production de 407 baleines pendant l'année. Comme par les années écoulées, les baleines furent toutes capturées dans les environs de l'archipel de la Reine-Charlotte. La substance de ces mammifères marins fut traitée aux usines de Naden-Harbour et de Rose-Harbour, toutes deux exploitées par la même société industrielle. On constatera que la production se caractérise par une augmentation de 102 baleines par rapport à 1928 et constitue le meilleur résultat depuis 1924. Trois navires baleiniers sont en service à chacun des postes de l'archipel de la Reine-Charlotte.

PHOQUES À FOURRURE

Le nombre des peaux de phoques à fourrure, obtenu en vertu du Traité relatif à la Chasse pélagique des Phoques à Fourrure, se chiffra à 3,383, tel qu'indiqué au Relevé n° 12. C'est le meilleur résultat réalisé depuis 1925, alors que 4,455 peaux furent recueillies. Comme les cours, pratiqués pour les peaux au déchargement, varièrent pendant l'année de \$6 à \$7, il y a lieu de s'étonner que les opérations de chasse aient été pratiquées avec autant d'entrain. Toutefois, il convient de se rappeler que les conditions climatiques exercent une grande influence sur le régime de cette chasse. En raison du fait que le Traité n'autorise que les Indiens à chasser des phoques à fourrure au moyen du harpon lancé d'un canot, il est évident que la multiplication des intempéries contribue au ralentissement des exploitations.

DESTRUCTION DES OTARIES

Le Relevé n° 13 indique que durant l'année 1,359 otaries furent détruits dans le cours de l'expédition de chasse, entreprise par les membres d'équipage du vapeur *Givenchy*, armés d'un canon Lewis et de fusils. Huit cent trente des phoques exterminés étaient des adultes et 529 des jeunes. Par suite du mauvais temps, il fallut considérablement restreindre la portée des opérations au rocher Solander, sur la côte occidentale de l'île Vancouver. C'est un lieu difficile d'approche et il arrive rarement que le temps y permette le débarquement. Le nombre des otaries observés dans cette localité fut moindre qu'en l'année antérieure.

Le 10 juin, eut lieu la première attaque sur les troupeaux des îles Virgin et Pearl. On signala un accroissement dans le nombre des adultes et des jeunes sur les rochers Virgin par rapport aux deux dernières années, tandis que, sur les rochers Pearl, on en vit plus qu'il n'en avait été constaté depuis nombre d'années, avec une plus forte proportion de mâles adultes et de jeunes d'un an que lors des campagnes antérieures de chasse.

En ces deux endroits, les conditions climatiques ne se montrèrent pas favorables et il fut nécessaire d'y effectuer des débarquements par mer démontée, ce qui est une opération toujours hasardeuse. Par bonheur, il ne se produisit aucun accident, bien que la chaloupe ait subi de légères avaries.

Un des membres de l'office de Biologie faisait cette année partie de l'expédition. Il était chargé d'examiner l'estomac des otaries en vue de préciser la nature des aliments ingérés par ces animaux. On put s'assurer que les otaries pendant leur séjour sur les rochers ne s'alimentent pas. Les estomacs examinés ne contenaient que certaines larves et quelquefois un caillou.

PRODUCTION DE LA FARINE ET DE L'HUILE DE POISSON

Par le Relevé n° 10 on pourra constater que la production de farine de célan fut en 1929 la plus importante jamais enregistrée bien que le rendement de 1928 en huile de célan ait été supérieur à celui de 1929. Ce résultat tient au fait que, tout en apparaissant par grands bancs, les célans se montrèrent cette année exceptionnellement maigres. C'est ce qui explique pourquoi la production de l'huile n'est pas en proportion de celle de la farine. Les fabriques utilisèrent 115,523 tonnes de substance brute de célan.

Les industriels ne furent pas autorisés, dans l'arrondissement n° 3, à se servir de la substance du hareng pour la fabrication des huiles et des farines; c'est pourquoi les quantités de farine et d'huile, figurant au relevé, résultent des opérations de la seule usine de Prince-Rupert. Il y eut 3,744 tonnes de hareng brut d'utilisé dans ce but.

Dans l'exercice des opérations baleinières, on constatera que le rendement en huile s'éleva à 712,597 gallons. Ce fructueux résultat est attribuable à une augmentation dans le nombre des baleines.

Le reste des quantités de farine et d'huile figurant au relevé provient du traitement des issues de flétan et de saumon et d'autres poissons aussi bien que de l'utilisation de la substance des squales.

POLICE ET SURVEILLANCE

Il y eut 130 navires d'affectés pendant l'année à la sauvegarde des pêcheries de la province. Vingt-trois de ces unités appartiennent au département. Deux d'entre elles sont actionnées par machine à vapeur, les autres par moteur à essence ou à huile brute. Les navires affrétés s'élevèrent au nombre de 107 dont treize étaient des bateaux à rames et les autres des bateaux à moteur à essence ou à huile brute.

Le *Malaspina* et le *Givenchy* les deux plus puissantes unités de la flotille, furent principalement affectés à la police de la ligne de démarcation des eaux territoriales; à la sauvegarde des phoques à fourrure lors de leur passage à travers les eaux de la Colombie britannique à destination de leur habitat, les îles Pribiloff; à la protection des ports canadiens contre toute tentative d'usage illicite par des navires étrangers; à la surveillance des pêcheries de flétan en particulier et de toutes les pêcheries en général. Le *Malaspina* parcourut 21,579 milles et le *Givenchy*, 17,911. Le *Givenchy* fut, comme d'habitude, employé pendant une certaine partie de l'hiver au sauvetage de la vie en mer avec base d'opération à Banfield, près du cap Beagle dans le passage Barclay.

Deux nouveaux bateaux furent construits pendant l'année. L'un de 45 pieds de longueur, de 11 pieds de largeur, de 3 pieds 6 pouces de creux, de 12

tonneaux de registre, fut pourvu d'un moteur à essence à quatre cycles, quatre cylindres Thornycroft, d'une puissance de 40 chevaux-vapeur. Ce navire remplaça le *Svantail* en usage sur le fleuve Fraser, qui était devenu impropre au service. Le deuxième bateau de 45 pieds de longueur, de 11 pieds de largeur, de 4 pieds six pouces de creux, de 12 tonnes de registre et pourvu d'un moteur à essence d'une puissance de 40 chevaux-vapeur à 4 cycles et 4 cylindres Thornycroft, remplaça le *Cloyah* qui fut détruit par un incendie dans le nord.

Pour la surveillance du lac Babine on construisit un navire des dimensions suivantes: longueur, 20 pieds; largeur, 8 pieds; creux, 6 pouces. Cette unité est actionnée par un moteur d'une puissance de 12 chevaux-vapeur. Son faible tirant d'eau assure un maximum d'efficacité de travail sur cette étendue tandis que par la nature même de son mécanisme de propulsion, le bateau en question est susceptible d'un fonctionnement économique.

En raison des nombreuses échancrures et enfoncures qui caractérisent la configuration du littoral de la province et de l'existence de maints cours d'eau qu'il est nécessaire de parcourir en bateau, on a pensé parfaire le service, tout en épargnant du temps et des dépenses, en faisant usage de bateaux plats à grande vitesse. Trois différents types de bateaux plats, munis de moteurs, furent mis en service pendant l'année en vue de faire choix de celui qui conviendra le mieux à l'exécution du travail.

Sur la rivière Naas, on a mis en service une unité de surveillance, spécialement construite et aménagée. Cette unité est munie d'un moteur Lockwood et s'est révélée extrêmement utile dans la répression de la pêche illicite en amont de la ligne de démarcation des pêcheries commerciales. Grâce à ce bateau, le braconnage a pu être supprimé dans une large mesure et les manifestations d'hostilité de la part des braconniers frustrés dans leurs opérations, témoignent hautement de l'efficacité du service.

Sur la rivière Skeena, on a mis en service un type de bateau de plus grandes dimensions, muni d'un moteur Johnson. Grâce à cette unité, le surveillant-chef de la Skeena et du passage Chatham fut en mesure de consacrer plus d'attention à cette région tout en réduisant les frais de police, et cela en utilisant le bateau plat dans les eaux littorales et le navire dans le passage Chatham.

A Rivers-Inlet, on fit usage d'un bateau de plus faibles dimensions que celui en service sur la Skeena. Ce bateau était muni d'un moteur Watermoto. On constata que sa carcasse n'était pas suffisamment solide pour tenir la mer par gros temps. On verra à utiliser cette unité dans une région mieux abritée.

Dans la baie Alert, l'inspecteur cantonal fut pourvu d'un bateau plat muni d'un engin du même type que celui en usage sur la Naas. Les dimensions du radeau sont telles qu'il est possible de le placer sur le pont du navire de surveillance de l'inspecteur. Grâce à cette disposition, l'inspecteur fut à même d'assurer un service plus efficace et d'accroître son itinéraire tout en réduisant les frais de police. C'est ainsi, par exemple, qu'il lui était loisible de mettre son navire en stationnement à l'entrée d'un enfonçure quelconque, ou de confier certains travaux à son mécanicien pendant que lui, à l'aide de son radeau, parcourait la nappe d'eau en toute sécurité.

HYDROPLANES

Le service de surveillance par hydravions s'est de nouveau révélé extrêmement efficace dans la répression des infractions aux règlements de pêche. Pendant la campagne, les sorties comportèrent 408 heures 8 minutes d'envolée. Le dernier modèle d'hydravion Boeing fut utilisé avec beaucoup de succès. L'inspection des frayères et des eaux fluviales et lacustres fut effectuée pendant l'année au moyen d'avions, ce qui nous a valu de recueillir de précieux renseignements avec épargne de temps et d'argent.

Le service aérien de surveillance est surtout avantageux dans les localités sans communications télégraphiques, téléphoniques ou postales suffisantes. Sur

les côtes orientale et occidentale de l'Archipel de la Reine-Charlotte, par exemple, la police des pêcheries resta inadéquate jusqu'à la mise en service d'hydravions. Une de ces unités aériennes, en une seule semaine dans l'Archipel de la Reine-Charlotte, ne surprit pas moins de sept bateaux porteurs de sennes à saumon en exercice de pêche en deça des lignes de démarcation. Dans chacun des cas, une condamnation fut prononcée contre les délinquants.

Mais le service aérien est surtout utile à titre de moyen préventif par suite des craintes salutaires qu'il inspire à ceux qui sont enclins à violer la loi.

Les sociétés de pêcheurs, qui manifestent chaque année de plus en plus d'inclination à travailler de concert avec les agents du département en vue de la sauvegarde des pêcheries, se montrent enchantées du service de police aérienne comme moyen d'action dans la répression de la pêche illicite.

Le Relevé n° 17 comporte l'énumération des localités ayant servi de bases d'opération aux hydravions de surveillance pendant la campagne sous revue et fournit la durée des sorties effectuées à partir de chacune de ces bases.

RÉGLEMENTATION

En vue d'assurer la sauvegarde des pêcheries et de parfaire la qualité des conserves de saumon, de nombreuses échancrures, enfonçures, et baies furent, par réglementation, déclarées interdites aux exploitants.

Certaines régions furent aussi, par législation, rendues inaccessibles aux pêcheurs de saumon à la senne à poche, conformément à la ligne de conduite adoptée par le département et tendant à réserver l'exploitation de ces étendues aux pêcheurs au filet flottant ou à la ligne traînante chaque fois où la chose est praticable.

Dans la dernière décade, le nombre des divers engins s'accrut tellement, et par suite, les exploitations de pêche se sont tellement intensifiées qu'il devint nécessaire, pour assurer la sauvegarde des pêcheries et en faciliter la gestion, de diviser l'étendue des eaux commerciales de la province en vingt-sept stations de pêche à la senne à poche. Le tracé des limites de ces aires a été effectué de manière que chacune d'elles comporte un réseau complet de voies migratoires pour les saumons. L'avantage de ce régime consiste en ce qu'au lieu de mettre de grandes aires en interdit, il est possible, sans amoindrir l'efficacité du service, de procéder par unité d'exploitation. Ces aires ont aussi été délimitées en vue de concorder avec les arrondissements surveillés par chacun des inspecteurs et autant que possible avec les quartiers établis en rapport avec la recherche des données statistiques de pêche.

Comme autre moyen de contrôle des exploitations de pêche des saumons à la senne, on a assigné à chacune des aires un certain nombre de sennes à poche, nombre qui, de l'avis des chefs d'administration, est celui qui répond à l'importance des migrations de saumons en la station mise en valeur.

Le département ne refuse jamais de délivrer une licence de senne à poche à saumon à une personne, dotée des qualités exigées et, au surplus, il n'est imposé aucune restriction quant au nombre de licences, susceptibles d'être délivrées ou exploitées dans une étendue quelconque. Mais que le nombre des licences dans une aire quelconque vienne à excéder d'une unité seulement celui qui y a été arrêté par réglementation, l'intervention des autorités administratives se fera immédiatement sentir par une prolongation de la période prohibée hebdomadaire propre à ladite aire, période qui passera de quarante-huit heures à soixante-douze heures. En 1929, ce mode de gestion s'est révélé très efficace pour l'élimination des abus de pêche dans presque toutes les stations et cette expérience est de nature à faire prévoir que le nouveau régime est appelé à produire des résultats plus probants encore dans un avenir prochain.

Au demeurant, il convient de se rappeler que les surveillants de pêche sont revêtus du pouvoir de modifier le tracé des limites de pêche ou d'interdire toute

sorte de pêche, lorsqu'ils jugent ces choses nécessaires. Chaque fois où les conditions l'exigent, ils n'hésitent jamais à exercer leur autorité en ces matières.

Comme témoignage de l'efficacité, susceptible de résulter du déplacement des lignes de démarcation de pêche en aval du cours des rivières, il n'est pas sans intérêt de signaler ici que les Indiens, habitant sur les rives de la rivière Skeena, en amont de la ligne de démarcation des pêcheries commerciales, déclarèrent avoir constaté l'année dernière la plus forte migration de saumons de printemps jamais observée depuis vingt ans. Il est manifeste que ce résultat est attribuable au fait d'avoir porté à trois milles en aval les limites de pêche propres à la Skeena et d'avoir supprimé certaines des opérations de pêche au filet dérivant dans les rétrécissements de cette rivière.

Des conditions similaires furent signalées sur la rivière Naas où la ligne de démarcation fut portée à six milles et demi en aval au commencement de l'année 1929.

Dans le quartier N° 2 de pêche à la senne qui embrasse toute la partie méridionale de l'Archipel de la Reine-Charlotte à partir de Skidegate-Sud, en vue d'assurer la sauvegarde des saumons chum dont les migrations accusaient des indices de déclin, les limites de pêche furent avancées sur presque tous les points où la pêche des saumons à la senne était pratiquée avec profit antérieurement. Le résultat de cette réforme s'y est traduit par une diminution prononcée des prises en dépit du nombre considérable de sennes en exploitation pendant l'année. Il est indubitable que c'est aussi à l'adoption de cette mesure qu'il faut attribuer un plus abondant ensemencement des frayères.

VIOLATION DES RÈGLEMENTS DE PÊCHE

Pendant la saison, 160 condamnations furent prononcées pour des infractions aux règlements de pêche par comparaison à 176 l'année antérieure. Les particularités relatives aux poursuites judiciaires apparaissent à l'appendice N° 12. Le montant total des recettes, provenant des actions intentées, se chiffre à \$6,314.31.

Dans la nomenclature des condamnations, figurent celles de trois bateaux étrangers poursuivis pour pêche illicite en dedans des eaux territoriales du Canada. On compte cinq actions intentées contre des navires étrangers, étant entrés illicitement dans les ports canadiens. Aucune condamnation ne fut prononcée contre ces bateaux, les preuves n'ayant pas paru suffisantes au tribunal.

Par suite de l'essor considérable, pris en ces dernières années par la flottille étrangère de pêche à la ligne traînante en activité au large des côtes de la Colombie britannique, il faut maintenant consacrer beaucoup plus de vigilance à la protection des ports et havres canadiens. Nombreux sont les lieux pouvant servir de refuge dans les échancrures de la côte aussi bien que dans les îles, disséminées le long du littoral, et comme les peuplements humains y sont dispersés, les navires étrangers ont dû utiliser ces abris plus souvent qu'ils en avaient le droit. Ce n'est que par une surveillance constante et assidue, à l'aide de garde-côtes appropriés, qu'on parviendra à mettre fin à ces abus. Même quand les bateaux sont saisis, il est difficile d'établir contre eux des preuves assez convaincantes pour entraîner une condamnation en raison des multiples motifs invoqués par eux en palliation de leurs actes, telles que les avaries aux machines, les maladies, les intempéries, etc. On estime, toutefois, que les saisies, opérées en 1929, ont produit de bons effets et on espère avoir déjà en partie résolu le problème relatif à la fréquentation de nos havres et ports par les navires étrangers.

PÊCHE SPORTIVE ET RIVERAINE

L'année sous revue a été déclarée satisfaisante au point de vue de la pêche sportive. Les amateurs sont maintenant à même de pratiquer d'excellente pêche sportive par suite de l'empoissonnement de certains lacs et rivières par le dépar-

tement au moyen de truites Kamloops, de truites coupe-gorge, de truites de ruiseaux de l'Est et de truites steelhead. Il est indubitable que les efforts, entrepris par le département en vue du repeuplement des cours et des lacs, sont justifiés, comme, du reste, les pêcheurs à la ligne ne craignent pas de le témoigner.

Pendant l'année, 237 déversements d'œufs et d'alevins de poisson sportif furent effectués dans les rivières et les lacs de la province.

GRÈVES DE PÊCHEURS

Pendant la campagne, se produisirent parmi les pêcheurs les grèves suivantes:

A Bella Coola, la pêche du saumon au filet flottant commença le 30 mai et se poursuivit jusqu'au 4 juin. Par suite d'un désaccord, survenu à l'occasion des cours pratiqués pour le poisson, les pêcheurs mirent fin à toute exploitation dans la nuit du 4 juin. Mais après une journée d'oisiveté, les grévistes reprirent leur travail, bien qu'aucun arrangement n'ait été conclu en ce qui concerne les prix.

Dans l'arrondissement de Shushartie, les pêcheurs à la ligne traînante interrompirent leurs exploitations le 1er juillet en protestation des cours pratiqués à cette époque pour les saumons de printemps et coho. Les exploitations de pêche furent reprises le 6 juillet.

Dans l'exercice de la pêche des célanges sur la côte occidentale de l'île Vancouver, les pêcheurs à la senne à poche résolurent de suspendre leurs exploitations le 7 août parce qu'ils prétendaient avoir droit à \$4 au lieu de \$3 la tonne. Les fabricants de farines, d'huiles, d'engrais et de conserves ayant consenti à satisfaire à leur demande, la pêche reprit le jour suivant.

DÉBOISEMENT

Pendant l'année, les conditions hydrographiques se sont montrées très défavorables à l'ascension des saumons en certaines régions déboisées, car la saison estivale fut la plus sèche constatée depuis vingt ans. L'insuffisance des précipitations pluviales a grandement accru les difficultés inhérentes à la sauvegarde des salmonides en certaines aires.

Jusqu'à ce qu'on ait arrêté l'exécution d'un plan relatif au reboisement des régions forestières, il semble bien que le seul moyen de prolonger le régime migratoire des salmonides dans nombre des rivières propres aux territoires déboisés consiste dans la pratique d'opérations piscicoles et encore ce mode d'action ne pourrait-il être pratiqué qu'au prix de grandes difficultés, vu le nombre de rivières affectées et leurs faibles dimensions.

SYNDICATS CORPORATIFS DE PÊCHE

Un des traits marquants de l'industrie des pêches en ces trois dernières années, et surtout en 1929, consiste dans l'activité dont ont fait preuve les pêcheurs en vue de s'organiser. En la dernière saison, il a été réalisé dans cette voie des progrès sans précédent et on s'attend que dans un avenir prochain chaque pêcheur aura l'avantage, par l'intermédiaire de son association, de contribuer au relèvement de l'industrie.

Grâce aux syndicats corporatifs de pêche, des relations étroites se sont établies entre les fonctionnaires du département et les exploitants. Ce résultat ne peut manquer d'être profitable à tous les intéressés et comme les dirigeants de l'industrie ont, en maintes occasions, manifesté la détermination de prêter leur concours aux autorités du ministère en vue de la sauvegarde des pêcheries de la province, il est permis d'entrevoir déjà une expansion des opérations commerciales et industrielles de pêche.

PÊCHE DES SAUMONS DANS LES EAUX EXTRA-TERRITORIALES

Dans les deux dernières années, plusieurs des sociétés de conserves de la Colombie britannique ont fait exercer la pêche des saumons à la senne dans les

eaux extra-territoriales, aux environs des bancs Swiftsure à l'entrée du détroit de Juan de Fuca. Les fabricants de conserves entrent ainsi en concurrence avec de nombreux senneurs étrangers et de très fortes quantités de saumon y sont capturées. La majeure fraction des prises est déchargée dans les ports de l'Etat de Washington. Au Canada les débarquements sont opérés au passage Barclay.

Comme au moment de leur capture sur les lieux d'alimentation, ces poissons ne sont pas encore parvenus à maturité et comme la chair en est alors d'une faible valeur comestible en comparaison de ce qu'elle serait si on leur permettait de réaliser leur pleine croissance et de se disperser ensuite dans les eaux territoriales où leur condition comestible est infiniment supérieure, il semble qu'il soit recommandable d'aviser sans délai aux moyens de prohiber la pêche dans les environs des bancs Swiftsure. L'adoption de cette mesure est préconisée ici parce que les saumons ainsi capturés dans les eaux côtières ou littorales seraient de plus grande taille, d'une meilleure condition alimentaire et d'une plus grande valeur pour l'industrie des conserves et le négoce du poisson frais.

DESTRUCTION DES PHOQUES COMMUNS

Chaque saison, les pêcheurs insistent sur la destruction de ces mammifères marins. Il est démontré que ces animaux détruisent de très fortes quantités de saumon et qu'en s'embarrassant dans les filets, ils causent des dommages considérables aux pêcheurs. Les pêcheurs affirment que souvent dans la relève de leurs engins, ils ne recueillent rien autre chose que des têtes de saumon, le reste ayant été dévoré par les phoques communs.

Ces déprédations se produisent surtout dans le fleuve Fraser, la rivière Skeena, la rivière Naas, Rivers-Inlet et Smiths-Inlet.

Maints procédés de destruction ont été tentés en vue de réduire le nombre des phoques communs mais aucun n'a donné des résultats probants.

Comme ces mammifères marins ne s'assemblent pas par grandes troupes à l'époque de la reproduction comme la chose se produit pour les otaries, il n'est pas possible d'appliquer contre eux les procédés de destruction en usage contre les lions de mer.

Le Relevé N° 18 fournit les montants versés chaque année par le département à titre de primes à la destruction des phoques communs ainsi que le nombre d'animaux pour lesquels la prime fut réclamée annuellement. Il est indubitable que le régime de la prime est le moyen le plus efficace jusqu'ici appliqué en vue de combattre la multiplication des phoques.

CONVOCATIONS DES EXPLOITANTS

Dans le cours de l'année il y eut de nombreuses convocations de pêcheurs, d'industriels et de fabricants de conserves, sous les auspices des autorités du ministère. Ces réunions sont fécondes en bons effets et tous les intéressés sont d'accord pour poursuivre cette œuvre de rapprochement entre les diverses branches de l'industrie.

Le département tient, autant que la chose est possible à mettre chaque automne les exploitants au courant des modifications saisonnières et ultérieures, susceptibles d'être apportées à la réglementation et au régime administratif. C'est dans ce but que le département convoque chaque automne une assemblée à laquelle chacune des branches de l'industrie est représentée par un ou deux agents seulement au lieu d'une réunion en masse où il est difficile d'arriver à des conclusions bien définies. Les surveillants de pêche sont en tout temps à la disposition des pêcheurs et des industriels, désireux de se réunir, mais on ne manquera pas de se rendre compte qu'en une assemblée générale, il n'est guère possible d'obtenir les résultats susceptibles de découler d'une convocation du genre de celle ci-haut exposée.

PERSONNEL

La promotion de M. A. J. Whitmore, depuis plusieurs années premier commis au bureau-chef de Vancouver, à un poste important au siège de l'administration à Ottawa, a grandement contribué à parfaire l'organisation du service provincial des pêches. L'expérience qu'il a acquise en Colombie britannique pourra être employée avec profit dans la solution de toutes questions se rapportant aux pêcheries du Pacifique.

Comme l'expansion de l'industrie poissonnière nécessitait l'emploi provisoire d'un plus grand nombre de gardes-pêche adjoints et qu'en plusieurs localités, force était aux autorités de maintenir ces agents en service toute l'année, comme ce mode de procéder est contraire aux règlements de la commission du service administratif et qu'on tenait à s'assurer les services permanents d'hommes capables et expérimentés, il fut jugé nécessaire de rendre ces positions inamovibles. Au surplus, vu le développement des exploitations de pêche dans l'arrondissement n° 2, vu aussi la démission d'un des fonctionnaires et la permutation de plusieurs autres, il fut jugé bon de nommer cinq nouveaux inspecteurs. La commission du service administratif fut donc saisie de treize demandes de positions.

Le nombre maximal d'employés en service pendant l'année dans l'administration des pêcheries de la Colombie britannique se décompose comme suit:—

Inspection et personnel de bureau.....	46
Gardes-pêche adjoints.....	37
Equipages des bateaux de surveillance.....	188
Pisciculture.....	73
	344

NÉCROLOGIE

Par la mort, pendant l'année, du surintendant A. P. Haladay à New-Westminster, le département a perdu un de ses surveillants les plus expérimentés et les plus actifs. M. Halladay entra au service à New-Westminster le 1^{er} décembre 1904 et consacra toute son énergie, son intelligence et ses forces physiques à l'exécution des devoirs inhérents à sa charge.

M. W. R. Johnson, un des membres du personnel piscicole de l'écluserie du lac Babine, perdit aussi la vie dans un accident survenu en revenant à cheval à l'établissement d'une excursion au lac Burns.

CONVOCAION DES SURVEILLANTS DE PÊCHE

Cette année tous les surveillants inamovibles s'assemblèrent de nouveau à Vancouver avant la campagne de pêche en vue de délibérer sur les questions d'ordre pratique se rapportant à l'industrie. Il est indubitable que ces assemblées annuelles sont de nature à faciliter aux surveillants l'intelligence des problèmes de pêche et servent à resserrer les rapports entre les fonctionnaires de l'Administration centrale et ceux du service local des pêcheries.

INDIENS—FRAYÈRES

Les Indiens de la province ont de tout temps plus ou moins compté sur le saumon pour se constituer une réserve alimentaire et il est d'habitude chez eux, surtout dans le cours supérieur des rivières Skeena et Fraser, de capturer des quantités considérables de saumons chaque automne et de les traiter à leur manière pour leur propre consommation et celles de leurs chiens.

Mais de nos jours, la pratique d'exploitations aussi intensives a moins sa raison d'être parce que, sur le littoral surtout, les Indiens sont en mesure de faire concurrence aux Blancs dans l'exercice d'occupations, telles que pêcheurs marchands; ouvriers dans les usines et ateliers de pêche et les fabriques de conserves; arrimeurs et débardeurs; flotteurs de bois, etc. Il s'ensuit que les Indiens, domiciliés sur le littoral, à l'exception des anciens, n'ont plus besoin des mêmes

PERSONNEL

La promotion de M. A. J. Whitmore, depuis plusieurs années premier commis au bureau-chef de Vancouver, à un poste important au siège de l'administration à Ottawa, a grandement contribué à parfaire l'organisation du service provincial des pêches. L'expérience qu'il a acquise en Colombie britannique pourra être employée avec profit dans la solution de toutes questions se rapportant aux pêcheries du Pacifique.

Comme l'expansion de l'industrie poissonnière nécessitait l'emploi provisoire d'un plus grand nombre de gardes-pêche adjoints et qu'en plusieurs localités, force était aux autorités de maintenir ces agents en service toute l'année, comme ce mode de procéder est contraire aux règlements de la commission du service administratif et qu'on tenait à s'assurer les services permanents d'hommes capables et expérimentés, il fut jugé nécessaire de rendre ces positions inamovibles. Au surplus, vu le développement des exploitations de pêche dans l'arrondissement n° 2, vu aussi la démission d'un des fonctionnaires et la permutation de plusieurs autres, il fut jugé bon de nommer cinq nouveaux inspecteurs. La commission du service administratif fut donc saisie de treize demandes de positions.

Le nombre maximal d'employés en service pendant l'année dans l'administration des pêcheries de la Colombie britannique se décompose comme suit:—

Inspection et personnel de bureau.....	46
Gardes-pêche adjoints.....	37
Equipages des bateaux de surveillance.....	188
Pisciculture.....	73
	344

NÉCROLOGIE

Par la mort, pendant l'année, du surintendant A. P. Haladay à New-Westminster, le département a perdu un de ses surveillants les plus expérimentés et les plus actifs. M. Halladay entra au service à New-Westminster le 1er décembre 1904 et consacra toute son énergie, son intelligence et ses forces physiques à l'exécution des devoirs inhérents à sa charge.

M. W. R. Johnson, un des membres du personnel piscicole de l'écloserie du lac Babine, perdit aussi la vie dans un accident survenu en revenant à cheval à l'établissement d'une excursion au lac Burns.

CONVOCATION DES SURVEILLANTS DE PÊCHE

Cette année tous les surveillants inamovibles s'assemblèrent de nouveau à Vancouver avant la campagne de pêche en vue de délibérer sur les questions d'ordre pratique se rapportant à l'industrie. Il est indubitable que ces assemblées annuelles sont de nature à faciliter aux surveillants l'intelligence des problèmes de pêche et servent à resserrer les rapports entre les fonctionnaires de l'Administration centrale et ceux du service local des pêcheries.

INDIENS—FRAYÈRES

Les Indiens de la province ont de tout temps plus ou moins compté sur le saumon pour se constituer une réserve alimentaire et il est d'habitude chez eux, surtout dans le cours supérieur des rivières Skeena et Fraser, de capturer des quantités considérables de saumons chaque automne et de les traiter à leur manière pour leur propre consommation et celles de leurs chiens.

Mais de nos jours, la pratique d'exploitations aussi intensives a moins sa raison d'être parce que, sur le littoral surtout, les Indiens sont en mesure de faire concurrence aux Blancs dans l'exercice d'occupations, telles que pêcheurs marchands; ouvriers dans les usines et ateliers de pêche et les fabriques de conserves; arrimeurs et débardeurs; flotteurs de bois, etc. Il s'ensuit que les Indiens, domiciliés sur le littoral, à l'exception des anciens, n'ont plus besoin des mêmes

quantités de saumon que jadis. A cet égard la situation, en existence sur la côte, tend à s'améliorer chaque année et est maintenant des plus rassurantes. Ce sont les quantités importantes de saumon, surtout sockeye, pêchées en amont des limites de pêche commerciale, qui donnent maintenant lieu à de vives inquiétudes, d'autant plus que la majorité de ces poissons sont pour ainsi dire capturés dans les frayères après avoir affronté une foule de dangers et surmonté nombre d'obstacles dans leur course vers ces lieux de reproduction.

Dans le bassin de la rivière Naas, les saumons pris par les Indiens ne sont généralement pas pêchés dans les frayères mais après avoir franchi la ligne de démarcation commerciale. Un fort pourcentage de ceux, pris dans les bassins Skeena et Fraser, sont en fait pêchés dans les frayères.

Au lac et à la rivière Babine, sources de la rivière Skeena, de nouveaux filets sont fournis aux Indiens tous les deux ans par le département des Affaires indiennes. Les migrations de salmonides ont toujours été suffisantes dans cette région pour permettre l'obtention d'un ample approvisionnement de nourriture.

A la source du fleuve Fraser, toutefois, au lac Stuart surtout, il est survenu plusieurs saisons où les migrations furent si faibles que les Indiens ne prirent pas la peine de pêcher. Dans ces régions, les Indiens se sont assurés d'autres moyens de subsistance et, comme question de fait, en ces dernières années, ils ont consacré plus de temps à la récolte des foin. En 1929, il s'est produit une montée exceptionnelle de saumons sockeye dans le lac Stuart. Le garde-pêche cantonal estime que les Indiens y ont réussi à se procurer 10,052 poissons. En vue des efforts, tentés par le département pour le rétablissement des peuplements de saumon dans le bassin du fleuve Fraser, il est regrettable d'y constater des exploitations aussi intensives.

Dans les années de grandes montées, le pourcentage des prises opérées par les Indiens, n'est naturellement pas aussi élevé que lors des faibles migrations.

Toutefois, il serait fallacieux de ne traiter cette question qu'au seul point de vue de la conservation des peuplements de saumons, et en dehors de toute considération de droits revenant aux Indiens. Car il convient de se rappeler qu'antérieurement à la mise en valeur commerciale des pêcheries, telle que pratiquée aujourd'hui, les Indiens jouissaient incontestablement du droit de s'approprier tout le saumon dont ils avaient besoin pour leur alimentation et celle de leurs chiens. En vue de l'intensité, prise par la pêche commerciale dans les deux dernières décades, et de l'accroissement en valeur du saumon, les exploitants estiment que les prises des Indiens, dans les frayères surtout, devraient être réduites, sinon tout à fait supprimées, tout en reconnaissant la nécessité qui s'imposerait d'aviser aux moyens de compenser les Indiens pour l'abolition de leurs privilèges. Plusieurs propositions ont été formulées en vue de faire face à cette situation, telle celle assurant aux Indiens, en échange de leurs droits, une réserve alimentaire de conserves de célan ou de saumon ou de chair de célan et de saumon traités selon tout autre procédé. Jusqu'à aujourd'hui, toutefois, aucun des projets, tentés à cet égard, n'a semblé convenir aux Indiens et les fabricants de conserves de saumon ont l'intention de s'adjoindre à l'administration des pêcheries en vue de solutionner ce problème.

Les pêcheurs, en activité au lac Stuart, s'opposent aussi à la pêche des grandes quantités de truite, effectuée par les Indiens.

Il n'est pas sans intérêt de signaler ici que le dernier recensement a révélé la présence de 27,720 Indiens en Colombie britannique. Les fonctionnaires du département des Affaires indiennes estiment que 11,488 d'entre eux trouvent de l'occupation dans les diverses branches de l'industrie poissonnière tandis que 13,232 réclament le privilège de prendre du poisson pour leur propre consommation.

Les Relevés Nos 19 et 20 donne le nombre approximatif des poissons de diverses espèces jugés avoir été capturés en 1929 par les Indiens dans les aires sises en amont des limites de pêche commerciales.

CURAGE DES COURS D'EAU

Pendant l'année des travaux de curage furent entrepris sur vingt-sept différentes rivières de la province en vue de permettre aux saumons d'en remonter le cours sans difficulté. Le montant consacré au curage des cours d'eau s'est chiffré à \$5,363.44.

En maintes régions de la province, les précipitations pluviales furent si rares et si peu abondantes que le débit des rivières subit le fléchissement le plus accentué qu'on ait constaté depuis vingt ans. Entassements de troncs d'arbres, roches, déclivités qui dans des conditions normales ne nuisent pas à l'ascension des saumons, devinrent, en raison d'un pareil abaissement du niveau de l'eau, de véritables obstacles. Comme d'habitude, les surveillants de pêche s'efforcèrent de remédier par des travaux appropriés, aux inconvénients ci-haut exposés chaque fois qu'ils constatèrent eux-mêmes l'existence des obstructions ou qu'elles leur furent signalées par les fabricants ou les pêcheurs.

On consacre chaque année de plus en plus d'attention à la question relative aux barrages ou obstructions dans les cours d'eau et grâce à l'exploration des rivières et à la nomination projetée de nouveaux inspecteurs, on s'attend à la réalisation de meilleurs résultats.

CONDITIONS RELATIVES AUX FRAYÈRES EN 1929

*Arrondissement N° 2**Archipel de la Reine-Charlotte*

L'année 1929 fut, dans le cycle migratoire des saumons roses, une période de petites montées. Ce n'est que dans les années paires que se produisent les grandes migrations de cette race de salmonides dans les cours d'eau de la Colombie britannique. Les migrations de saumon rose qui surviennent dans les années impaires ne peuvent en rien soutenir la comparaison avec celles observées lors des années paires. En la saison qui vient de s'écouler, les conditions, en existence dans les lieux de reproduction, furent jugées normales.

A l'égard des saumons chum, il se produit chaque année une migration de ces poissons, mais particulièrement abondante sur la côte orientale de l'Archipel. Il est possible qu'en raison des exploitations intensives et de la sécheresse constatées en ces dernières années, les peuplements de saumon rose soient en voie de déclin. C'est ce qui a induit les autorités à appliquer la saison dernière des mesures exceptionnelles en vue de la sauvegarde de cette espèce, mesures ayant consisté dans un nouveau tracé des lignes de démarcation de pêche de façon à rendre inaccessibles aux exploitants nombre de quartiers très productifs. Le résultat de ces restrictions s'est traduit naturellement par une diminution du rendement en conserves mais l'inspection des frayères a servi à démontrer sans conteste l'efficacité des moyens d'action institués. D'une façon générale, les cours d'eau foisonnèrent de saumons géniteurs, ce qui n'eût certainement pas été le cas si des mesures de conservation n'avaient pas été appliquées.

On se propose de surveiller attentivement les rivières de l'Archipel et d'y assurer toute la protection jugée nécessaire à la sauvegarde de toutes les espèces de salmonides.

Rivière Naas

L'inspection du bassin de cette rivière fut exécutée comme d'habitude par notre surveillant, accompagné de l'inspecteur provincial des pêcheries. La région de Méziaden fut l'objet d'un examen tout particulier. En sus, le garde-pêche cantonal explora la région s'étendant de Smithers à la rivière Blackwater, région qui n'avait jamais été convenablement inspectée auparavant par suite de son accès difficile et du manque de tout surveillant compétent.

Le cours d'aval de la rivière Naas fut aussi l'objet d'une plus soignée inspection dans le cours de la saison écoulée. C'est là un travail qui n'avait pu

être réalisé dans le passé en raison du fait qu'on manquait d'un surveillant expérimenté pour effectuer cette difficile entreprise.

D'une façon générale, les explorateurs ont constaté un accroissement sensible dans le nombre des saumons sockeye migrateurs par rapport à l'année antérieure mais les deux surveillants qui inspectèrent l'arrondissement Méziaden, arrondissement qui se caractérise par l'importance de son rendement en sockeye, sont unanimes à déclarer que la montée de ces poissons n'y fut que les deux tiers de celle de l'année 1924 des grandes migrations. L'échelle à poissons fut trouvée en excellent état de fonctionnement.

Par le passé, on croyait que l'importance des montées de sockeye était attribuable à la ponte, effectuée dans la région de Méziaden, mais il ressort des faits et données recueillis dans le cours de la dernière inspection qu'il existe d'autres territoires, à la limite des bassins, tout aussi propices à la multiplication des sockeye. L'aire de Méziaden ne saurait donc être plus longtemps considérée comme le seul lieu de reproduction de premier ordre.

Les montées migratrices de saumons de printemps et de saumons cohos ne furent pas plus abondantes qu'à l'ordinaire. L'année 1929 était, dans le cycle migratoire des saumons roses, une période de petites montées. Les migrations de saumon chum furent peu importantes.

Au commencement de 1929, la ligne de démarcation de pêche fut déplacée de six milles dans la direction de l'embouchure de la rivière et on reste assuré que l'adoption de cette mesure ne manquera pas de produire sous peu de bons résultats.

Rivière Skeena

L'aire de reproduction du sockeye la plus rapprochée de l'océan est le lac Lakelse et ses tributaires. Dans ce territoire, la migration des sockeye fut abondante et soutient avec avantage la comparaison avec celle de l'année 1925 des grandes migrations. Les géniteurs de race sockeye sont âgés de quatre ans au lac Lakelse. En novembre et décembre 1925, il se produisit dans cette aire deux fortes crues qui causèrent des ravages considérables dans les criques Williams et Schullabuchan, deux lieux de reproduction très fréquentés par les saumons. Sans ces crues, on estime que la ponte des sockeye y aurait produit des résultats exceptionnels. Par malheur, il est survenu cet automne trois inondations de ce genre et on entretient des craintes sérieuses sur le sort des œufs déposés dans les deux principaux tributaires du lac Lakelse.

Le surintendant de la pisciculture déclare que la montée des saumons roses au lac Lakelse fut la plus importante jamais enregistrée dans les annales de la pêche de la région.

La ponte des saumons cohos fut celle d'une année moyenne.

Les frayères de la rivière Bulkley rendent incontestablement compte des migrations de saumons dans l'aire Skeena. Malheureusement, par suite du manque de surveillants expérimentés dans le passé, cette étendue n'a jamais été convenablement exploitée. On est présentement à aviser aux moyens d'en effectuer la saison prochaine une inspection complète. Le garde-pêche cantonal de Hazelton affirme, toutefois, avoir constaté dans la rivière Bulkley, le 28 juillet dernier, la plus forte montée de saumons sockeye observée depuis des années. Il n'y a pas à douter que les saumons ont fait par bandes nombreuses l'ascension de ce cours d'eau.

Les frayères principales de la Skeena sont le lac Babine et ses tributaires aussi bien que la rivière Babine. L'inspection ordinaire fut entreprise cette année par des surveillants expérimentés et compétents qui sont tous d'accord pour déclarer que toutes les criques sans exception furent abondamment empoissonnées de sockeye et que les perspectives de production en 1933 et 1934 sont des plus rassurantes, surtout en ce qui concerne la dernière période, car il fut

constaté que les montées se composaient cette année de géniteurs de cinq ans dans une très forte proportion.

Le surveillant provincial, qui a effectué plusieurs inspections dans le bassin de la Babine, s'exprime comme suit en un certain endroit de son rapport:

"Il ressort de mes propres observations sur la rivière Babine que cette année la migration des saumons sockeye y fut considérable, à l'égal de la meilleure jamais constatée."

Ce même surveillant estime que les succès de cette année ne sont attribuables qu'à deux ou trois facteurs, à savoir:—

(1) Le prolongement de la période prohibée hebdomadaire appliquée par le département sur la Skeena contre la pêche au filet flottant; (2) l'existence de conditions climatiques exceptionnelles: par suite de la limpidité de l'air, les poissons furent portés à tenir le fond des cours d'eau; (pendant la migration des sockeye, la température fut la plus favorable constatée depuis vingt ans); (3) le déplacement des lignes de démarcation de pêche sur une étendue de trois milles.

La ponte des saumons de printemps fut assez bonne, meilleure en tout cas que depuis de nombreuses années.

La montée des saumons roses fut déclarée la plus importante jamais constatée dans la Babine et elle constitue une nouvelle preuve de l'efficacité des mesures de conservation prises au milieu de la campagne de pêche au saumon rose en 1927, année où il fut jugé nécessaire d'interdire toute pêche pendant une certaine période.

L'ascension des saumons cohos n'a pas été particulièrement abondante. Il est évident que la migration des cohos sur la Skeena et la Naas est influencée dans une large mesure par les exploitations intensives exercées par les flotilles de pêche, tant canadiennes qu'étrangères, dans l'étendue des eaux sise entre la ligne-frontière au nord et les îles Goose aussi bien qu'aux environs de l'Archipel de la Reine-Charlotte. Cette condition a sans doute pour effet de contrecarrer aussi d'une façon sensible l'ascension des saumons de printemps. On estime, toutefois, que le déplacement des limites de pêche sur la Skeena sera probablement même plus avantageux aux saumons de printemps qu'à toute autre espèce.

Les Indiens, comme d'habitude, ont pris de fortes quantités de saumon sockeye dans le bassin de la Babine, détruisant aussi nombre de saumons roses qui s'étaient engagés dans les filets mouillés pour la capture des sockeye. La chair des saumons roses n'est pas recherchée par les Indiens.

Aire centrale

Pendant la campagne, les conditions climatiques se révélèrent comme très favorables dans l'Aire centrale à l'ascension des saumons en route vers les frayères. D'abondantes précipitations pluviales en juin, juillet et août contribuèrent à maintenir un excellent débit dans les rivières. Les lieux de reproduction du sockeye furent généralement bienensemencés d'œufs.

De même les frayères, fréquentées par les cohos, furent abondamment fertilisées du frai.

Dans le cas des saumons roses, il est indubitable que les sévères mesures appliquées en l'année 1927 des grandes montées migratrices, ont eu pour effet de conjurer le déclin des migrations de cette race dans l'aire centrale. En 1929, les frayères de ce territoire furent jugées suffisamment ensemencées du frai des géniteurs de cette race de salmonide.

Ni les saumons de printemps, ni les steelheads ne fréquentent en nombre sensible les frayères de cette région.

Dans le cas des saumons chum, la ponte est déclarée satisfaisante. Cette condition est attribuable à l'interdiction de la pêche en certaines étendues par le déplacement des limites de pêche.

Bella-Coola et Kimsquit—

L'inspection des frayères de la rivière Bella-Coola a servi à démontrer un accroissement dans les quantités de sockeye par rapport à l'année antérieure et la ponte y est jugée plus abondante que d'habitude.

On a signalé une assez bonne migration de saumons de printemps.

La ponte des saumons cohos semble avoir été suffisante bien que l'inspection ait été effectuée trop tôt dans la saison pour fournir des données complètes. On estime, toutefois, que dans cette aire, aussi bien que dans presque toutes les autres de la Colombie britannique la ponte des cohos est entièrement satisfaisante.

La montée des saumons roses est déclarée abondante et presque aussi forte que celle de l'année antérieure qui fut exceptionnellement importante.

D'une façon générale, les conditions, en existence en la rivière Bella-Coola, furent jugées cette année entièrement satisfaisantes.

Pour ce qui est de la rivière Kimsquit, tout indique que la migration n'a pas été suffisante, mais il convient de faire observer ici que cette rivière n'est pas particulièrement recherchée des saumons de printemps. Toutefois, il s'est effectué une ponte moyenne dans les frayères de cette rivière. Les conditions relatives à la migration et à la ponte des cohos furent jugées assimilables à celles en existence en la rivière Bella-Coola. La ponte des saumons roses fut faible mais il faut se rappeler que la montée des saumons roses dans la rivière Kimsquit n'a jamais été considérable. Tout indique qu'un nombre passable de reproducteurs réussirent à échapper aux filets.

Rivers-Inlet

D'une façon générale, les frayères de Rivers-Inlet reçurent un bon contingent de saumons sockeye, bien que les cours d'eau, se déchargeant au fond du lac Owekano, furent déclarés avoir été moins fréquentés qu'on s'y attendait.

Le trait saillant des migrations de cette année consiste dans le fait que ce sont les cours d'eau, dotés des frayères les mieux appropriées, qui reçurent les plus importants contingents de saumons. Cette remarque s'applique surtout aux rivières Waquash, Genessi, Quap et Dallack. Les Indiens déclarèrent avoir constaté une deuxième forte migration de saumons sockeye dans les rivières Waquash et Indian après la première inspection des surveillants. Le surintendant de la pisciculture de Rivers-Inlet estime que la montée s'est élevée au-dessus de la moyenne et fut plus importante que celle de l'année antérieure. On se rappellera qu'en 1924, il se produisit des crues exceptionnellement fortes dans la région du lac Owekano, crues qui causèrent des dégâts considérables dans les frayères. Ces conditions hydrographiques influèrent sur la migration des poissons de quatre ans en 1928 aussi bien que sur celle des poissons de cinq ans en 1929.

La migration des saumons cohos dans Rivers-Inlet a été bonne.

La ponte des saumons chum fut de même jugée satisfaisante.

Les conditions, propres au cours d'eau se déchargeant dans Rivers-Inlet, furent jugées satisfaisantes au point de vue des facilités qu'elles offrent à l'ascension des saumons. On n'y constate aucun barrage ni obstruction quelconque de nature à faire obstacle à la montée de ces poissons. Il existe, toutefois, un ancien entassement de troncs d'arbres à l'embouchure de la rivière Waquash, mais ce barrage n'a pas entravé l'ascension des saumons reproducteurs. La multitude de géniteurs, observés en amont de l'obstruction en question, témoigne de la vérité de cet énoncé. Cette saison, deux explorations furent entreprises par le surveillant de pêche en vue de recueillir le plus grand nombre de faits et de données possibles.

Smiths-Inlet

Deux inspections de la région de Smiths-Inlet furent effectuées par les surveillants fédéraux, la première les 20 et 21 septembre et la deuxième le 6 octobre.

La première inspection ne révéla qu'un peu de sockeye dans les deux principaux cours d'eau: la Geluck et la Canoe. La Geluck est de beaucoup la plus grande des deux et est fort recherchée des sockeye. Le niveau de l'eau y était très bas, mais en parcourant la grève, les inspecteurs constatèrent la présence d'un grand nombre de sockeye s'ébattant à la surface de l'eau dans le voisinage de l'embouchure des rivières, en attendant, en toute vraisemblance, la survenance de conditions propices à leur ascension.

La deuxième expédition servit à démontrer que les conditions s'étaient grandement améliorées. Le nombre des saumons sockeye fut jugé légèrement inférieur à la moyenne. Dans cette aire, tout comme en Rivers-Inlet, une semaine prohibée fut mise en vigueur pendant la saison, et cette mesure, jointe à la survenance de fortes intempéries, eut pour effet de permettre à un plus grand nombre de reproducteurs d'atteindre les frayères.

En cette aire, tout comme en Rivers-Inlet, l'effet des grandes crues de 1924 fut manifeste, mais grâce aux quantités de saumons sockeye, constatées dans les frayères, les perspectives d'une production satisfaisante dans les diverses périodes du cycle migratoire, sont rassurantes.

On ne constata l'existence d'aucune obstruction dans les rivières Geluck et Canoe de nature à empêcher l'ascension des salmonides vers les lieux de reproduction.

Cette aire-ci n'est guère fréquentée par les saumons roses et chum, mais la migration de ces poissons en 1929 fut normale, tout comme du reste celle des saumons de printemps et des cohos.

Baie Alert

Dans la rivière Nimpkish, principale rivière à saumons du bassin de la baie Alert, la montée des sockeye, en dépit de l'intensité des exploitations, fut encourageante. Les géniteurs sockeye entreprirent leur ascension le 10 mai et la poursuivirent jusqu'au milieu d'août. En juillet, les conditions climatiques contrecarrèrent indubitablement l'exercice de la pêche à la senne à poche, et la période prohibée hebdomadaire supplémentaire mise en vigueur permit à un nombre suffisant de reproducteurs de remonter la rivière.

Le garde-pêche cantonal affirme avoir constaté une très forte migration des saumons d'automne.

A l'anse Glendalex, il y a généralement une très forte migration de saumons sockeye et roses. En 1929, la montée des saumons sockeye ne fut que passable par comparaison aux autres années, mais la montée des saumons roses fut exceptionnellement considérable.

D'importantes captures de saumons roses furent opérées au passage Bond. Quant au passage Thompson, bien que la migration y ait été excellente, l'interdiction de la pêche dans cette étendue permit à tous les reproducteurs de se rendre jusqu'aux frayères.

L'inspecteur cantonal déclare avoir observé pendant la saison un plus grand nombre de géniteurs dans les cours d'eau qu'en toute saison antérieure depuis 1924, ajoutant que cette condition est le résultat de l'interdiction de la pêche en certaines étendues et du déplacement des limites de pêche.

La montée des saumons cohos s'est surtout caractérisée comme excellente dans cette aire.

Quathiaski

Il n'y a que deux endroits fréquentés par le sockeye dans cette aire. Ce sont la crique Hayden et la rivière Phillips. En ces deux cours d'eau, la ponte fut abondante et comme question de fait le surveillant affirme que les frayères n'ont jamais été aussi bien empoissonnées.

L'année 1929 fut une période de petites montées pour le saumon rose dans l'arrondissement Quathiaski; on ne s'y attendait donc pas à une importante migration. Les conditions s'y sont montrées normales.

Tous les cours d'eau à cohos furent abondamment empoissonnés.

S'il est vrai qu'en certains endroits la montée des saumons chum ait été forte, il n'en reste pas moins que d'une façon générale elle tomba un peu au-dessous de la normale, mais l'ensemencement des frayères s'est en toute vraisemblance révélé satisfaisant.

La ponte des saumons de printemps s'est signalée comme remarquablement abondante.

Pender-Harbour

Le seul cours d'eau à sockeye de quelque importance dans l'arrondissement de Pender-Harbour est la rivière Saginaw. On y constata en 1929 la présence de plus de saumons sockeye qu'en l'année antérieure de grande montée.

La ponte des saumons roses fut jugée très encourageante et soutint avec avantage la comparaison avec les années de grande montée de 1925 et 1927, à l'exception du bras de mer Théodosia.

Les frayères de coho furent abondamment fertilisées de frai et les poissons remontèrent tous les cours d'eau qu'ils ont l'habitude de fréquenter, par bandes aussi nombreuses que dans les quatre années antérieures et en certains cas en plus grand nombre.

Les quantités de saumon chum, signalées sur les frayères, furent très satisfaisantes.

Comox

L'aire de Comox est en premier lieu une région propre aux saumons d'automne. La ponte des diverses espèces y fut normale, mais les géniteurs éprouvèrent des difficultés à faire l'ascension des rivières conduisant aux lieux de reproduction en raison de l'abaissement du niveau des eaux en certaines d'entre elles. Plusieurs femelles effectuèrent leur ponte presque à l'embouchure des criques.

L'année 1929 était une période de petites montées migratrices pour les saumons roses, mais cela n'a pas empêché ces salmonides d'opérer en grand nombre l'ascension des rivières Puntledge et Tsolem.

Les saumons chum remontèrent par groupes nombreux la rivière Big-Qualicum et tout incline à penser que les frayères y furent bienensemencées.

Les cohos se sont montrés nombreux dans presque tous les cours d'eau de l'arrondissement bien qu'ils arrivèrent plus tard que d'habitude, par suite sans doute de la diminution du débit des rivières.

Nanaimo-Ladysmith

Dans les rivières Nanaimo et Chemainus, la montée des chums et des cohos fut très satisfaisante. Le débit de quelques-uns des plus petits cours d'eau, toutefois, subit une très forte diminution, de sorte que les frayères ne furent pasensemencées d'une façon satisfaisante.

Cowichan

Les principaux cours d'eau de cette région sont la Cowichan et la Koksilah. Dans la Cowichan, ils se produisit une faible montée de saumons de printemps vers le milieu d'août, une autre vers le milieu de septembre. En raison des conditions hydrographiques les plus désavantageuses constatées depuis vingt ans, les poissons éprouvèrent de grandes difficultés à franchir les chutes Skutz et, comme question de fait, un nombre très limité d'entre eux réussirent à surmonter cet obstacle qui jusque là n'avait pas entravé l'ascension des saumons. Il semble que la ponte des saumons de printemps dans les frayères de la rivière Cowichan ait été la plus pauvre qui y ait été constatée depuis longtemps.

La migration des cohos fut celle d'une année moyenne mais les chutes Skutz firent obstacle à leur ascension. Comme dans le cas des saumons de printemps,

un certain nombre de cohos ont dû frayer entre les chutes et l'embouchure de la rivière où il existe de vastes lieux propres à la ponte. Plusieurs, toutefois, durent mourir sans frayer.

La migration des saumons chum fut exceptionnellement forte et s'est caractérisée par l'apparition de géniteurs d'une belle condition physique et de grande taille. Les frayères furent abondamment fertilisées du frai de cette espèce.

Dans le cas des steelheads, on constata une excellente montée de cette espèce.

Les truites arc-en-ciel et coupe-gorge se sont montrées abondantes pendant l'année. Plusieurs pêcheurs déclarèrent avoir remporté des succès presque sans précédent.

Il n'existe aucun indice de nature à établir le succès des tentatives faites en vue d'introduire le saumon atlantique dans cette aire.

On est à aviser aux moyens d'obvier aux inconvénients qu'offrent les chutes Skutz par la construction d'une échelle à poisson appropriée.

Les conditions hydrographiques, propres à la rivière Koksilah, sont désavantageuses. Aussi l'empoisonnement de ce cours fut-il loin d'être satisfaisant.

Il n'est pas sans intérêt de signaler ici qu'aucune entreprise de pêche commerciale n'est autorisée à l'embouchure de la rivière Cowichan ou de la Koksilah de sorte que la migration des poissons n'y est en rien contrariée.

Victoria

Il n'existe que très peu de rivières à saumon importantes dans l'arrondissement de Victoria, si ce n'est la rivière Goldstream. Le surveillant cantonal déclare qu'un nombre considérable de cohos ont remonté ce cours d'eau. Il y aurait eu aussi une assez abondante migration de chum. De l'avis du garde-pêche, les montées de cohos et de chums dans la Goldstream furent les plus importantes jamais constatées dans la région.

Sooke-Port Renfrew

L'ascension des saumons de toute race, dans les quelques cours d'eau de l'arrondissement Sooke, atteignit à peine le niveau ordinaire de production. Dans le cas de Port Renfrew, on constate généralement une abondante montée de saumons cohos dans la seule rivière qui y existe. En toute vraisemblance, la migration de ces poissons s'y maintient à un bon niveau de rendement. Quoi qu'il en soit, la ligne de démarcation des pêches va être portée presque en dehors du régime de ce cours d'eau.

Nitinat

Nitinat est une région surtout fréquentée par les saumons d'automne. L'inspecteur déclare qu'il existe cinq cours d'eau d'importance dans ce territoire et que tous ont été abondamment fertilisés de frai. Cette remarque s'applique aux saumons de printemps, cohos et chums.

En vue d'y établir les anciennes migrations de saumons chums, on est à aviser aux moyens d'y prohiber la pêche jusqu'au 1er octobre de chaque année.

Passage Barclay

Les rivières à saumon du passage Barclay sont celles, se déchargeant au fond du bras de mer Uchucklesit, aussi bien que les rivières Sproat et Stamp au fond du canal Alberni. Les montées furent cette année exceptionnellement considérables. Les saumons sockeye commencèrent à apparaître dans la rivière Stamp vers le 1er mai et poursuivirent leur migration jusqu'au milieu d'octobre. Les frayères du lac Great-Central et du lac Ash, auxquelles les sockeye ont accès, par voie de la rivière Stamp, furent jugées bien ensemencées.

L'échelle à poissons des chutes Stamp se révèle très efficace et les poissons n'éprouvent aucune difficulté à franchir cette obstruction, qui antérieurement à l'installation de ce dispositif, constituait un si grand obstacle à leur ascension et qui était même parfois infranchissable.

La ponte des saumons sockeye dans les frayères des rivières Sproat et Somaas aussi bien que dans le lac Sproat fut jugée d'importance égale à celle constatée dans le lac Great-Central.

Dans le cours d'eau se déchargeant au fond du havre de Uchucklesit, la montée fut déclarée la plus abondante depuis la fondation de la pisciculture du lac Anderson. Pour difficile qu'il soit de faire le dénombrement des saumons à moins d'en faire la capture, il n'en reste pas moins que le surintendant estime à environ 135,000 le nombre de géniteurs sockeye ayant atteint le lac Anderson cette année contre 70,000 la saison dernière, 75,000 en 1927 et 65,000 en 1926. Les conditions biologiques et hydrologiques sont favorables.

La pêche des sockeye fut faible dans le passage Barclay en raison d'un décroissement dans le nombre des pêcheurs au filet flottant en activité et aussi de la qualité inférieure du matériel dont y font usage ces pêcheurs.

L'ascension des saumons de printemps dans cette aire fut d'une façon générale jugée supérieure à l'ordinaire, et, en fait, l'inspecteur cantonal affirme que le nombre des salmonides de cette race tend à s'accroître chaque année.

Dans le cas des cohos, on y signale une très forte migration de ce salmonide et un abondant ensemencement des frayères fréquentées par cette race de saumon.

La migration des chums ne s'est pas élevée au niveau de celle de 1927 ou de 1928 mais fut plus importante qu'en 1926 et presque égale à celle de 1925. Bien que la migration se soit ressentie cette année des effets de l'étiage et de la sécheresse de 1925, les frayères n'en furent pas moins bien empoissonnées. Les frayères de la rivière Nahmint furent, toutefois, ravagées par les crues.

Pour ce qui est des rivières Toquart et Sarita, qui sont exploitées très intensivement, les montées de 1926, 1927 et 1928 y furent abondantes. Ces cours d'eau semblent avoir quelque peu souffert des conditions d'étiage ci-haut signalées mais seront tout particulièrement surveillées en la période des grandes montées du cycle migratoire.

Passage Clayoquot

Dans la rivière Midgeon, la migration des sockeye n'est pas importante mais elle se maintient. En raison de l'arrivée précoce des géniteurs, la pêche n'a pas fourni un très grand rendement. Les principales sources de production de sockeye sont le lac et la rivière Kennedy. Les saumons arrivent à l'embouchure de la rivière de bonne heure dans la saison mais y séjournent généralement un certain nombre de semaines, sans jamais s'en écarter de plus de deux ou trois milles. En vue de la pêche intensive, pratiquée dans les dernières années, il fut jugé bon de maintenir à une bonne distance de l'embouchure la ligne de démarcation de pêche malgré les protestations des pêcheurs de saumon à la senne à poche. Cette année, on signale une abondante migration de reproducteurs en dedans des limites de pêche. On apprit d'abord que les frayères étaient bien ensemencées mais force fut plus tard aux gardes-pêche de modifier quelque peu le premier énoncé, bien qu'il soit indubitable que la fertilisation de ces lieux ait été assurée. La nécessité qu'il y a de maintenir une effective ligne de démarcation des pêcheries est démontrée par le résultat des exploitations en les deux dernières saisons, surtout.

Les chums sont apparus en plus grand nombre que tout autre espèce dans l'aire Clayoquot et les frayères semblent y avoir été amplement empoissonnées.

Nootka

On constate une faible migration de sockeye de crique dans l'arrondissement de Nootka et on est à aviser aux moyens d'avancer encore la limite de pêche en vue d'en accroître l'intensité.

Les saumons de printemps se sont montrés abondants et comme ces poissons ne furent pas pêchés dans le passage, ils réussirent tous à parvenir jusqu'aux frayères.

La ponte des cohos n'est pas jugée aussi satisfaisante bien qu'elle ait été probablement suffisante pour assurer une raisonnable fertilisation du lit des frayères.

• Cette aire n'est pas fréquentée par les saumons roses.

Presque tous les cours d'eau, fréquentés par les saumons chum, furent amplement empoissonnés. L'ascension de ces poissons est survenue tardivement mais la migration en fut abondante.

Kyuquot

La ponte des saumons de crique n'a pas été suffisante dans l'arrondissement de Kyuquot.

La montée des saumons de printemps n'a été que passable.

La montée des cohos fut jugée peu importante.

Comme on craignait que la montée des chums ne fut pas suffisante, la pêche de ces poissons fut interdite beaucoup plus tôt que d'habitude pour permettre à tous les poissons migrateurs d'atteindre les frayères sises dans cette région. Grâce à cette mesure on pense que la fertilisation des frayères est assurée.

Quatsino

Cette aire n'est pas un lieu de reproduction pour le sockeye bien qu'elle soit fréquentée chaque année par des sockeye dits sockeye de crique. Les poissons de cette variété sont l'objet d'une attention toute spéciale en vue d'en accroître le nombre.

La ponte des saumons de printemps est déclarée très abondante dans la crique Marble, principal lieu de reproduction de l'arrondissement pour cette race.

On constate une forte montée de coho dans la crique Marble aussi bien que dans le cours d'eau se déchargeant au fond du bras de mer Rupert. Comme question de fait, la ponte des cohos fut généralement bonne.

Dans toute la région, les frayères furent bien empoissonnées de saumon chum.

Fleuve Fraser

Le trait marquant de la migration des saumons sockeye dans le régime hydrographique Fraser consiste dans la dispersion de quantités exceptionnellement grandes de géniteurs à travers les frayères du lac Stuart. Ces poissons apparurent dans les pêcheries avant la mise en service général des engins de pêche de sorte que très nombreux furent ceux qui réussirent à atteindre les frayères. Les quantités, observées dans le lac Stuart, furent les plus considérables qui y aient été enregistrées depuis quinze ans, au moins. Ces reproducteurs se sont disséminées à travers un grand nombre de tributaires du lac Stuart. Ce contingent de reproducteurs se composait, soit des derniers individus des anciennes migrations propres au fleuve Fraser, soit, de sujets, issus des œufs de sockeye ocellés, déposés dans les tributaires du lac Stuart, soit encore, de poissons issus des géniteurs retenus en captivité dans deux petits lacs des environs de la pisciculture du lac Stuart. Il est possible aussi que la montée de cette année résulte de ces trois facteurs réunis.

Un autre des traits saillants de l'année consiste dans la condition constatée au lac Chilco où on estime que 70,000 saumons sockeye frayèrent dans la rivière juste à proximité du lac. Il y a des années qu'on n'avait pas vu de saumons en nombre appréciable dans cet arrondissement.

Les conditions propres au lac Bowron ne sont pas encourageantes et la même remarque s'applique aussi à l'arrondissement de Quesnel qui, il y a quelques années, était une aire très recherchée des salmonides.

A Shuswap, quelque 30,000 ou 40,000 sockeye reproducteurs réussirent à atteindre les frayères de la rivière Adams et de la rivière Little. Presque tous furent laissés à même de déposer naturellement leurs œufs.

Au lac Harrison, la ponte a été faible cette année.

On ne s'attendait pas qu'un grand nombre de saumons revinssent au lac Cultus en 1929 et on estime que la piscifaculture, après avoir opéré le coulage de tous les géniteurs disponibles, obtiendra environ 10,000,000 d'œufs.

Au lac Pitt, la migration des sockeye se maintient bien, même que d'année en année, les conditions tendent à s'améliorer dans cette nappe d'eau. Dans cet arrondissement, il se produisit d'une façon toute inopinée une forte migration de sockeye dans la rivière Alouette. Les géniteurs furent laissés à même de frayer naturellement.

Dans l'arrondissement de Birkenhead, la migration des sockeye ne fut pas aussi importante que d'habitude. Il y fut recueilli 18,000,000 d'œufs. Tous ces œufs sont réservés pour l'empoissonnement des eaux de l'arrondissement.

En ce qui concerne la montée des saumons dans le fleuve Fraser supérieur, il est encourageant de constater cette année que les conditions hydrographiques à Hell's Gate se sont montrées de nature à permettre à tous les saumons de passer avec le minimum d'effort.

Dans les frayères la ponte des saumons de printemps n'a pas dépassé la moyenne.

La situation relative aux cohos est similaire à celle des saumons de printemps.

L'année 1929, étant une période de grandes montées pour les saumons roses, on constata avec satisfaction que la migration s'en était bien maintenue et que de fortes quantités de ces salmonides avaient été observées sur presque toutes les frayères. Au passage Puget, voie de migration par excellence pour les saumons roses, remontant le fleuve Fraser, les opérations de mise en conserve tout comme celles propres au fleuve lui-même, furent exceptionnellement importantes. En dépit de ce fort prélèvement de migrateurs, la ponte fut jugée satisfaisante dans les frayères.

La migration des chums ne peut pas être considérée au-dessus de la moyenne.

Considérations générales

Dans l'ensemble de la province, les conditions propres aux frayères de presque toutes les races de salmonides furent trouvées très satisfaisantes. Pour ce qui est du sockeye, la mise en conserve en fut quelque peu plus faible qu'on s'y attendait. Cette production déficitaire n'est pas due à l'insuffisance de poisson mais aux mesures de conservation adoptées et à l'inclemence de la température. La montée des cohos a été exceptionnellement bonne. Les saumons de printemps apparurent en aussi grand nombre que d'habitude.

La migration des saumons roses a servi à démontrer que les mesures sévères prises en 1927, année d'interdiction presque générale de cette pêche, que ces mesures, disons-nous, étaient amplement justifiées. La migration de saumons roses fut cette année des plus encourageantes.

La mise en conserve du saumon chum fut plus faible qu'on s'y attendait mais cette condition n'est pas tant imputable à l'insuffisance de poisson qu'à l'application de certains moyens d'action énergiques en vue de la sauvegarde des peuplements de cette race de salmonides. Au nombre des mesures adoptées sont comprises: le recul de l'ouverture de la campagne de pêche en certaines régions; l'avance de la date de fermeture en certaines autres; la prolongation de la période hebdomadaire prohibée; les modifications apportées au tracé des lignes de démarcation de pêche de façon à faire entrer dans la zone prohibée des baies, des anses et des enfoncures auparavant très exploitées et très productives. Le résultat de ces réformes s'est traduit par un ensemencement abondant des frayères.

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumons à dos bleuté	Steel heads	Cohos	Roses	Chums	Totaux
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.										
1876	3															9,847
1877	4															67,387
1878	10															113,601
1879	9															61,093
1880	9															61,849
1881	12															177,276
1882	18															255,061
1883	24															196,292
1884	17															141,239
1885	9															108,517
1886	17															161,264
1887	20															204,083
1888	21															184,040
1889	28															414,294
1890	32															408,978
1891	26															314,893
1892	27															228,470
1893	37															590,229
1894	32															494,371
1895	36															566,395
1896	47															601,570
1897	54															1,015,477
1898	51															484,161
1899	59															732,437
1900	64															585,413
1901	73															1,236,156
1902	60						531,436	Printemps et automne				94,546				625,982
1903	59															473,674

1904.	51					323,226	35,421	(Rge et bl. printemps)		Automne	107,247	465,894
1905.	67					1,080,673	28,359	(Rge et bl. printemps)		44,458	13,970	1,167,460
1906.	64					459,679	31,261			69,132	68,305 (Pks. & Ch.)	629,460
1907.	58					314,074	23,159			87,900	118,704 (Pks. & Ch.)	547,459
1908.	52					355,023	25,433			81,917	76,448 (Pks. & Ch.)	542,689
1909.	72					840,441	18,218			61,918	46,544 (Pks. & Ch.)	967,920
1910.	58					565,915	19,313			74,382	34,613	762,201
1911.	59					383,509	38,751			119,802	305,247	948,965
1912.	57	3,640		92	139	444,762	62,345			165,309	247,743	996,576
1913.	78	4,782		74	124	972,178	37,433			69,822	102,887	1,353,901
1914.	63	4,857		61	107	536,696	32,908			120,201	220,340	1,111,039
1915.	63	4,951		61	109	476,042	51,734			146,956	367,352	1,133,381
1916.	72	4,600		80	115	214,789	51,231			183,623	280,644	995,065
1917.	94	5,286	1,370	99	136	339,848	48,630			157,589	496,759	1,557,485
1918.	88	5,073	1,786	122	127	276,459	65,535	41,819 Pk. & Wh.	15,916 B.B. & SH.	191,068	527,745	1,616,157
1919.	82	4,598	2,260	139	104	369,445	73,179	9,077	18,295	175,670	346,639	1,393,156
1920.	65	4,761	1,855	155	45	351,405	95,983	8,441	13,877	101,972	520,856	1,187,616
1921.	56	4,777	1,452	50	35	163,914	36,725	6,061	6,966	1,220	117,288	603,548
1922.	64	4,491	1,513	143	36	299,614	21,163	11,913	6,520	1,657	102,845	1,290,326
1923.	61	3,957	1,446	223	31	334,647	17,539	4,858	4,745	1,760	112,044	1,341,677
1924.	62	3,696	1,553	242	32	369,601	18,741	2,591	6,400	1,843	115,944	1,747,505
1925.	65	4,225	1,821	329	37	392,643	39,142	4,419	29,938	1,906	188,505	1,720,622
1926.	76	4,750	2,416	445	41	336,995	41,276	4,177	23,736	2,165	162,449	2,065,198
1927.	76	5,637	3,093	555	46	308,032	34,029	8,819	16,129	1,746	161,148	1,360,449
1928.	62	5,179	2,987	390	22	203,541	11,002	2,328	5,526	865	150,684	863,256
1929.	63	5,609	2,630	371	24	281,306	8,295	3,156	7,926	672	174,198	1,400,750

NOTE.—La statistique relative au nombre des licences délivrées en 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929 comporte les transferts d'un arrondissement à l'autre.
 *Pour les années 1876 à 1901 et 1903, la statistique particulière aux espèces manque—Sockeye presque sans exception.

MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE NAAS—1881 À 1929

RELEVÉ N° 2.

130

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumons à dos bleuté	Steel heads	Cohos	Roses	Chums	Totaux
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.										
1881.....	1															7,700
1882.....	2															16,100
1883.....	2															20,383
1884.....	1															8,500
1885.....																
1886.....																
1887.....																
1888.....	1															12,318
1889.....	3															19,410
1890.....	3															23,906
1891.....	3															10,323
1892.....	3															25,434
1893.....	3															15,190
1894.....	1															19,587
1895.....	1															19,550
1896.....	1															14,649
1897.....	1															20,847
1898.....	1															18,953
1899.....	1															19,443
1900.....	1															18,238
1901.....	1															14,790
1902.....	2						20,953	(Autres variétés:		2,365)						23,318
1903.....	1															12,100
1904.....	2						15,000	2,357	Rge et bl. Pr.)				1,697	31		19,085

1905.	3					24,462	3,340	(Rge et bl. Pr.)			3,085	1,840		32,725
1906.	3					22,166	858		63		5,997	3,450 (Rs. et Ch.)		32,534
1907.	3					17,813	1,288			681	6,093	5,957 (Rs. et Ch.)		31,832
1908.	3					27,594	3,263			1,101	8,348	6,612 (Rs. et Ch.)		46,008
1909.	3					28,246	2,280		57		6,818	3,589 (Rs. et Ch.)		40,990
1910.	4	240				30,810	1,228		11	140	6,285	895	351	39,720
1911.	3	240				37,327	3,434		325	100	7,842	11,467	5,189	65,684
1912.	3	265				36,037	5,710		1,226		12,468	12,476	3,245	71,162
1913.	3	265				23,574	2,999		152		3,172	20,539	2,987	53,423
1914.	4	265				31,327	2,660		725		9,276	25,333	25,569	94,890
1915.	4	265				39,349	3,053		648	113	15,171	34,879	11,076	104,289
1916.	4	265				31,411	3,061		784	1,498	19,139	59,593	11,200	126,686
1917.	4	265				22,188	3,170		1,326	1,125	22,180	44,568	24,938	119,495
1918.	6	265				21,816	2,332	817	1,003	1,305	17,060	59,206	40,368	145,908
1919.	5	300				28,259	2,408	585	581	789	10,900	29,949	24,041	97,512
1920.	5	342				16,740	3,584	482	789	560	3,700	43,151	12,145	81,153
1921.	5	338				9,364	1,431	437	220	413	8,236	29,488	2,176	51,765
1922.	5	304				31,277	1,466	341	255	42	3,533	75,687	11,277	124,071
1923.	5	244				17,821	2,522	457	335	595	7,894	44,165	25,791	99,580
1924.	4	210				33,590	2,142	327	375	1,035	6,362	72,466	26,612	142,939
*1925.	3	210				20,351	5,441	387	538	470	8,188	35,880	23,497	94,752
†1925.						18,945	4,067	387	392	457	7,726	34,530	22,504	89,008
*1926.	4	316				15,929	4,616	751	597	375	4,274	43,891	15,392	85,825
†1926.						15,929	4,616	751	597	375	4,274	50,815	15,392	92,749
*1927.	4	302				11,986	3,221	511	213	96	3,845	16,609	3,307	39,788
†1927.						11,986	3,221	511	213	96	3,845	16,609	3,307	39,788
*1928.	3	263				5,558	1,471	68	615	36	18,002	95,998	4,591	126,339
†1928.						5,540	1,471	68	307	36	10,734	83,183	3,538	104,877
*1929.	3	246				16,347	256	57	96		1,145	10,507	1,261	29,669
†1929.						16,077	256	57	96		1,145	10,342	1,212	29,185

NOTE.—La statistique relative aux licences délivrées en 1926, 1927, 1928 et 1929, comporte les transferts d'un arrondissement à l'autre.

*Mise en conserve des poissons pêchés à la rivière Naas sans faire mention du lieu de mise en conserve.

†Mise en conserve à la rivière Naas sans faire mention du lieu de capture.

Pour les années 1881 à 1884, 1888 à 1901 et 1903, la statistique particulière aux espèces manque—sockeye presque sans exception.

MISE EN CONSERVE DES SAUMONS SUR LA RIVIÈRE SKEENA—1876 À 1929

RELEVÉ N° 3

132

Années	Nombre de fabriques de con- serves en ex- ploi- tation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de prin- temps	Rose de prin- temps	Blanc de prin- temps	Saumons à dos bleuté	Steel heads	Cohos	Roses	Chums	Totaux
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.										
1876																3,000
1877	1															8,500
1878	2															10,603
1879	2															19,694
1880	2															21,560
1881	2															24,522
1882	2															31,157
1883	5															53,986
1884	5															12,900
1885	2															37,587
1886	3															58,592
1887	5															70,106
1888	5															58,165
1889	6															90,509
1890	7															78,135
1891	7															90,280
1892	8															59,675
1893	7															61,151
1894	7															67,797
1895	7															100,140
1896	8															65,905
1897	8															81,234
1898	6															108,026
1899	7															128,529
1900	10															126,092
1901	11															154,875
1902	10															98,609
1903	10															154,869
1904	11						93,404	20,621	(Rge et bl. Printemps)				10,315	30,529		

MARINE ET PÊCHERIES

1905	12					84,717	14,598	(Rge et bl. Printemps)		7,247	7,523		114,085	
1906	14					86,394	20,138			16,867	38,991 (Rs. et Ch.)		162,420	
1907	13					108,413	10,378			15,247	25,217 (Rs. et Ch.)		*159,255	
1908	13					139,846	13,374		468	10,075	45,404 (Rs. et Ch.)		209,177	
1909	12					87,901	11,727		742	12,249	28,120 (Rs. et Ch.)		140,739	
1910	12					187,246	9,546		239	11,531	13,473		222,035	
1911	12	850				131,066	15,514		2,428	23,376	81,956	70	254,410	
1912	12	850				92,498	19,332		4,501	39,835	97,588	504	254,258	
1913	13	850				52,927	23,250		3,186	18,647	66,045		164,055	
1914	13	850				130,166	11,529		211	16,378	71,021	8,329	237,634	
1915	13	962				116,553	15,069		204	1,798	32,190	5,769	279,161	
1916	14	868				60,923	18,372		2,561	3,743	47,409	17,121	223,158	
1917	15	*788				65,760	13,586		2,699	1,883	38,456	148,319	21,516	292,219
1918	15	*889				123,322	16,013		6,828	4,994	38,759	161,727	22,573	374,216
1919	14	1,153				184,945	19,661	3,624	2,656	2,672	36,559	117,303	31,457	398,877
1920	15	954				90,869	37,403	2,198	3,123	1,218	18,068	177,679	3,834	334,392
1921	13	1,109				40,018	18,599	2,722	445	498	45,033	124,457	1,993	234,765
1922	13	1,091				100,615	7,080	5,591	1,805	1,050	24,673	203,555	17,668	362,055
1923	13	900				131,731	8,863	2,885	499	418	31,967	145,973	16,527	338,863
1924	13	941				144,732	9,511	1,361	1,301	214	26,907	181,338	25,603	390,967
†1925	13	1,067				77,785	17,811	1,657	2,457	700	38,029	127,226	10,687	76,352
†1925						81,149	19,185	1,657	2,603	713	39,168	130,083	74,308	348,866
†1926	15	1,129				82,307	17,896	966	1,750	764	30,153	170,586	46,382	350,804
†1926						82,357	17,896	966	1,750	764	30,209	210,064	63,527	407,533
†1927	13	1,195				93,988	13,595	3,567	1,609	646	25,209	38,903	9,656	177,173
†1927						83,984	14,856	3,567	1,609	580	25,623	38,761	18,659	187,639
†1928	11	1,208				34,524	4,121	988	397	231	18,751	191,812	11,792	262,616
†1928						34,559	5,043	988	354	241	30,194	209,579	17,751	298,709
1929	11	1,143				77,714	3,795	441	383	13	37,138	94,846	3,625	217,555
‡1929						78,014	3,795	441	383	13	37,456	95,305	4,835	220,242

*Approximativement.

†Mise en conserve des poissons pêchés à la rivière Skeena sans mention du lieu de mise en conserve.

‡Mise en conserve à la rivière Skeena sans mention du lieu de capture.

NOTE.—La statistique relative aux licences délivrées en 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929 comporte les transferts d'un arrondissement à l'autre.

*Pour les années 1877 à 1903, la statistique particulière aux espèces manque.—sockeye presque sans exception.

MISE EN CONSERVE DE SAUMONS PÊCHÉS À RIVERS INLET ET À SMITHS INLET, 1881 À 1929

RELEVÉ N° 4

134

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sock-eye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumons à dos bleuté	Steel heads	Cohos	Roses	Chums	Variétés autres que le sockeye mises en conserve à Smiths Inlet	Totaux
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.											
1881																	
1882	1																5,635
1883	1																10,780
1884	2																20,383
1885																	
1886	1																15,000
1887	2																11,203
1888	2																20,000
1889	2																25,704
1890	2																32,961
1891	2																34,924
1892	2																15,126
1893	2																35,286
1894	2																39,351
1895	3																58,579
1896	4																107,468
1897	6																40,207
1898	6																104,711
1899	6																71,079
1900	6																75,413
1901	6																66,840
1902	6						74,019	(Autres variétés 1,479)									75,498
1903	5																75,530
1904	5						101,542	(11 Rge et bl. Printemps)					358	61			101,972
1905	6						90,713	(351 Rge et bl. Printemps)									91,064
1906	8						132,631	181					66				132,878
1907	8						97,874	750					6,240	700 (Rs. et Ch.)			105,664
1908	8						74,452	1,254					9,505	4,679 (Rs. et Ch.)			89,890

1909.	8					102,527	1,087					1,400	300 (Rs. et Ch.)		105,314
1910.	8					141,921	383					2,075	19		144,398
1911.	8					105,763	1,317					8,287	6,411	5,288	127,066
1912.	8					129,217	1,452		468			11,095	11,723	4,843	158,798
1913.	8					79,345	1,589					3,708	4,287	2,015	90,944
1914.	*7					89,890	566					7,789	5,784	5,023	109,052
1915.	8					162,651	1,022					7,115	2,964	5,387	179,431
1916.	9					58,192	1,033		389			15,314	3,567	20,144	112,629
1917.	10	815				75,326	715		102			9,124	8,065	16,101	113,758
1918.	10	815				68,447	957	85	367			12,074	29,542	6,729	128,937
1918.						<i>68,842</i>	<i>957</i>	<i>85</i>	<i>367</i>			<i>12,074</i>	<i>29,542</i>	<i>6,729</i>	<i>128,937</i>
1919.	11	916				73,754	967	234	241			9,038	6,538	7,089	110,736
1919.						<i>72,072</i>	<i>967</i>	<i>234</i>	<i>241</i>			<i>9,038</i>	<i>6,538</i>	<i>7,089</i>	<i>109,234</i>
1920.	10	1,044				142,793	1,537	81	190			2,922	26,189	1,226	174,93
1920.						<i>133,245</i>	<i>1,537</i>	<i>81</i>	<i>190</i>			<i>2,922</i>	<i>26,189</i>	<i>1,226</i>	<i>165,39</i>
1921.	10	1,215				50,849	386		44			4,055	3,055	173	58,56
1921.						<i>49,729</i>	<i>406</i>		<i>44</i>		97	<i>4,784</i>	<i>5,356</i>	<i>173</i>	<i>60,56</i>
1922.	10	1,101				68,818	216	09	38	82		1,145	24,311	311	94,990
1922.						<i>68,518</i>	<i>216</i>	<i>09</i>	<i>38</i>	<i>82</i>		<i>1,145</i>	<i>24,311</i>	<i>311</i>	<i>82,690</i>
1923.	10	1,172				118,502	230	256	113			1,526	10,057	3,246	133,930
1923.						<i>112,350</i>	<i>230</i>	<i>256</i>	<i>113</i>			<i>1,526</i>	<i>10,057</i>	<i>3,246</i>	<i>127,778</i>
1924.	10	963				91,764	215	261	149		32	1,886	15,103	4,908	114,318
1925.	11	1,127				201,186	344	311	116		10	4,887	7,675	11,501	226,030
1925.						<i>170,581</i>	<i>215</i>	<i>311</i>	<i>57</i>			<i>4,866</i>	<i>8,625</i>	<i>11,477</i>	<i>196,132</i>
1926.	12	1,483				89,866	535	249	160		27	10,348	8,493	14,690	124,341
1926.						<i>74,629</i>	<i>473</i>	<i>189</i>	<i>142</i>		11	<i>7,448</i>	<i>13,608</i>	<i>11,751</i>	<i>108,146</i>
1927.	13	1,842				101,033	463	530	321		19	5,475	1,383	5,027	114,271
1927.						<i>87,145</i>	<i>322</i>	<i>530</i>	<i>321</i>		17	<i>4,980</i>	<i>1,402</i>	<i>3,617</i>	<i>98,334</i>
1928.	11	1,541				93,361	458	443	157		13	9,761	3,130	9,200	116,523
1928.						<i>88,875</i>	<i>156</i>	<i>443</i>	<i>152</i>		13	<i>1,098</i>	<i>16,703</i>	<i>3,628</i>	<i>111,066</i>
1929.	13	1,577				79,548	540	215	127		47	8,270	3,112	6,536	98,401
1929.						<i>77,669</i>	<i>164</i>	<i>215</i>	<i>107</i>		41	<i>1,340</i>	<i>3,239</i>	<i>1,091</i>	<i>83,866</i>

NOTE.—Les chiffres en caractères droits sont ceux relatifs à des rendements en conserve dérivés de poissons pêchés à Rivers Inlet ou à Smiths Inlet. Les chiffres en caractères droits relatifs aux années antérieures à 1918 comportent les rendements en conserve réels. Les chiffres en italiques, 1918 à 1929, comportent les rendements en conserve réels, sans tenir compte des lieux où s'est opérée la pêche des poissons et à l'exclusion des poissons exportés dans d'autres arrondissements pour des fins de mise en conserve.

* Les chiffres de 1914 ne comportent que le rendement en conserve de Rivers Inlet. La statistique relative à Smith's Inlet manque pour cette année-là.

NOTE.—Colonne "Variétés autres que les saumons sockeye mises en conserve à Smiths Inlet". Pour les années où cette colonne est utilisée, les éléments de statistique relatifs aux diverses variétés autres que les saumons sockeye mises en conserve à Smiths Inlet, ne sont pas disponibles et il nous a fallu fournir un total des rendements en conserve. Pour ces années, les chiffres relatifs au saumon sockeye apparaissent sous leur propre rubrique.

NOTE.—Licences délivrées en 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929, y compris transferts.

* Pour les années 1882 à 1884 et 1886 à 1901 et 1903, la statistique particulière aux espèces manque—sockeye presque sans exception.

MISE EN CONSERVE DES SAUMONS DANS L'ARRONDISSEMENT PROPRE AU FLEUVE FRASER 1876 À 1929

RELEVÉ N° 5

136

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Nombre de licences à saumon délivrées					Sockeye	Rouge de printemps	Rose de printemps	Blanc de printemps	Saumons à dos bleuté	Steel heads	Cohos	Roses	Chums	Totaux
		F.F.	L.T.	S.P.	S.T.	P.F.										
1876	3															9,847
1877	5															64,387
1878	8															105,101
1879	7															50,490
1880	7															42,155
1881	8															142,516
1882	11															199,104
1883	13															109,701
1884	6															38,437
1885	6															89,617
1886	11															99,177
1887	12															130,088
1888	12															76,616
1889	16															303,875
1890	16															241,889
1891	11															178,954
1892	11															79,715
1893	21															457,797
1894	20															363,967
1895	21															400,368
1896	29															356,984
1897	35															860,459
1898	35															256,101
1899	41															510,383
1900	48															316,522
1901	49	3,832														990,313
1902	42	2,685					293,477	Autres Variétés: 33,618								327,095
1903	35	3,101					204,809	2,064: (Rge et bl. Printemps)				25,728		4,504		237,125
1904	23	2,224					72,068	9,482: (Rge et bl. Printemps)				45,667		1,066		128,903

1905	38	2,770				837,489	5,507: (Rge et bl. Printemps)			30,836	3,304	877,136
1906	24	1,746				183,007	6,503	1,020		34,413	15,543 (Rs. et Ch.)	240,486
1907	18	1,726				59,815	3,448	557		35,766	63,530 (Rs. et Ch.)	163,116
1908	16	1,374				63,126	1,427	18		24,198	415 (Rs. et Ch.)	89,184
1909	38	2,688				542,248	1,428			21,540	1,987 (Rs. et Ch.)	567,203
1910	21	1,577				133,045	1,018	8,925		27,855	128	52,177
1911	15	1,396				58,487	7,028	6,751		39,740	142,101	47,237
1912	15	1,430			2	106,784	14,655	8,373		38,574	574	12,961
1913	35	2,560			2	684,590	3,573	49		11,648	9,973	22,220
1914	20	2,650				185,483	9,485	14,000		38,639	6,057	74,720
1915	22	2,618				89,040	15,388	3,532		34,114	128,555	18,539
1916	21	2,240				27,394	11,096	9,217	3,096	24,580	840	30,184
1917	29	2,626	8			123,614	10,197	18,916	4,944	7	25,895	134,442
1918	18	1,582	19	1		16,849	15,192	579	3,760	635	40,111	18,388
1919	14	1,337	24	1		29,628	14,519	704	3,592	15,613	39,253	39,363
1920	11	1,288	28			44,598	19,961	2,188	2,204	4,488	34	22,934
1921	13	1,437	25			35,900	11,360	467	5,480	1,323	8	29,978
1922	10	1,296	17			48,744	10,561	2,433	3,867	812	5	23,587
1923	11	964	25			29,423	3,854	664	3,615		15	20,173
1924	9	969	48			36,200	2,982	592	4,056	1,757	65	21,935
1925	10	969	50			31,523	7,335	873	25,482	5,107	45	36,717
1926	10	1,063	59			83,589	11,774	1,030	20,130	14,036	39	21,787
1927	10	1,249	111			57,085	6,553	1,351	10,493	10,621	37	24,079
1928	8	1,303	109			26,530	1,173	248	3,661	795		27,061
1929	9	1,473	112			60,407	2,984	912	5,977	1,196	53	40,540
												158,290
												144,208
												425,131

NOTE.—La statistique relative au nombre des licences délivrées en 1923, 1924, 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929 comporte les transferts opérés de divers autres arrondissements.

*Pour les années 1876 à 1901, la statistique particulière aux espèces manque—sockeye presque sans exception.

RELEVÉ N° 6

MISE EN CONSERVE DES SAUMONS AU PASSAGE PUGET—1887 À 1929

Années	Nombre de fabriques de conserves en exploitation	Printemps	Sockeye	Coho	Chum	Rose	Steel-head	Totaux
1887.....		statistique manquante						22,000
1888.....	4							21,975
1889.....	2	240		7,480	1,145	2,890		11,674
1890.....	1	1,000		3,000	4,000			8,000
1891.....	2	382	5,538	5,869	3,093	5,647		20,529
1892.....	2	86	2,954	7,206	16,180			26,426
1893.....	3	1,200	47,852	11,812	11,380	17,530		89,331
1894.....	3		41,781	22,418	22,152	9,049		95,400
1895.....	7	1,542	65,143	50,865	38,785	23,633		179,968
1896.....	11	13,495	72,979	82,640	26,550			195,664
1897.....	12	9,500	312,048	91,900	23,310	57,268		494,026
1898.....	18	11,200	252,000	98,600	38,400			400,200
1899.....	19	24,364	499,646	101,387	31,481	252,733		919,611
1900.....	19	22,350	229,800	128,200	89,100			469,450
1901.....		statistique manquante						1,380,590
1902.....	21	30,049	372,301	85,817	93,492			581,659
1903.....	22	14,500	167,211	103,450	12,001	181,236		478,488
1904.....	13	14,441	109,264	118,127	49,656			291,488
1905.....	24	1,804	825,453	79,335	41,057	70,992		1,018,641
1906.....	16	8,139	178,748	94,497	149,218			430,602
1907.....	14	1,814	93,122	119,372	50,249	433,423		698,080
1908.....	22	95,210	170,951	128,922	47,607	6,075		448,765
1909.....	11	13,019	1,097,904	143,133	53,688	370,993		1,632,949
1910.....	24	10,064	248,014	162,755	146,942	108		567,883
1911.....	15	21,823	127,761	256,124	104,321	1,046,992		1,557,029
1912.....	20	20,252	184,680	149,727	60,760	700		416,125
1913.....	22	1,234	1,673,099	61,019	56,225	791,886		2,583,463
1914.....	31	26,044	335,230	151,893	278,801	892		792,860
1915.....	41	28,466	64,548	180,783	411,724	583,649		1,269,206
1916.....	32	37,030	84,637	155,832	427,878	1,887		707,278
1917.....	45	57,543	411,538	114,276	216,285	1,124,884		1,921,554
1918.....	32	63,366	50,723	235,860	267,538	6,605	106	624,198
1919.....	35	68,542	64,346	210,883	525,541	421,215	5,076	1,295,626
1920.....	11	25,846	62,654	24,502	48,849	4,669		166,520
1921.....	23	25,567	102,967	89,412	30,831	404,713		653,490
1922.....	16	20,615	48,566	111,711	65,552	2,225		248,729
1923.....	18	15,777	47,402	122,000	97,081	475,849	29	758,138
1924.....	12	19,968	69,369	87,879	134,360	5,945	128	317,649
1925.....	23	28,268	106,064	171,587	41,635	555,848	141	903,543
1926.....	14	27,763	44,569	120,846	112,411	2,125	63	307,778
1927.....	21	43,443	96,343	133,528	37,414	585,506	216	896,450
1928.....	12	24,628	61,044	92,770	145,735	5,816	265	330,258
1929.....	21	32,600½	111,855½	101,363½	150,867	727,748	280½	1,124,715

RELEVÉ N° 7

ÉTAT DES DÉCHARGEMENTS DE FLÉTAN—COLOMBIE BRITANNIQUE
1913 À 1929

	qtx		qtx
1913.....	223,465	1922.....	293,184
1914.....	214,444	1923.....	334,667
1915.....	194,896	1924.....	331,382
1916.....	123,062	1925.....	318,240
1917.....	113,529	1926.....	315,095
1918.....	186,229	1927.....	271,354
1919.....	210,777	1928.....	302,820
1920.....	238,770	1929.....	304,364
1921.....	325,868		

RELEVÉ N° 8

RELEVÉ DES RENDEMENTS DE HARENG SALÉ AU SEL SEC, 1918-1929—COLOMBIE BRITANNIQUE

Années	Arron- dissement n° 1	Arron- dissement n° 2	Arrondissement n° 3		Totaux
			Côte orientale	Côte occidentale	
	qtx	qtx	qtx	qtx	qtx
1918.....	20,000		109,900	42,710	172,610
1919.....	4,000		43,000	208,058	255,058
1920.....	807	1	176,640	334,720	512,168
1921.....	249		231,240	248,482	479,971
1922.....			297,871	224,897	522,768
1923.....		8,935	250,420	484,681	744,036
1924.....			305,266	548,277	853,543
1925.....		4,120	591,162	487,892	1,083,174
1926.....	11,134	4,192	596,114	327,207	938,647
1927.....	24,380	7,600	542,385	473,825	1,048,190
1928.....	46,995		748,032	277,161	1,072,188
1929.....	78,800	5,160	691,673	140,751	916,384

RELEVÉ N° 9

MISE EN CONSERVE DE CÉLAN—COLOMBIE BRITANNIQUE
1917 À 1929

	Caisses		Caisses
1917.....	1,090	1924.....	14,898
1918.....	63,693	1925.....	37,182
1919.....	63,065	1926.....	26,731
1920.....	91,929	1927.....	58,501
1921.....	16,091	1928.....	65,097
1922.....	19,186	1929.....	98,821
1923.....	17,195		

RELEVÉ N° 10

PRODUCTION DES HUILES, ENGRAIS ET POUDRES DE POISSON—COLOMBIE BRITANNIQUE 1920-1929

Année	Célan		Hareng		Baleine			Autres poissons	
	Poudres et engrais	Huiles	Poudres	Huiles	Fanons et poudres	Engrais	Huiles	Poudres et engrais	Huiles
	tonnes	gallons	tonnes	gallons	tonnes	tonnes	gallons	tonnes	gallons
1920.....					503	1,035	604,070	466	55,669
1921.....								489	44,700
1922.....					326	230	283,314	911	75,461
1923.....					485	910	706,514	823	180,318
1924.....					292	926	645,657	1,709	241,376
1925.....	2,083	495,653			347	835	556,939	2,468	354,853
1926.....	8,481	1,898,721	310	13,700	340	666	468,206	1,752	217,150
1927.....	12,169	2,673,876	1,838	170,450	345	651	437,967	2,512	375,130
1928.....	14,500	3,995,806	831	68,411	376	754	571,914	3,658	411,207
1929.....	15,826	2,856,579	392	34,924	416	779	712,597	3,671	461,915

RELEVÉ N° 11

DÉCHARGEMENT DES BALEINES EN COLOMBIE BRITANNIQUE, 1918 À 1929

Espèces	1918	1919	1920	†1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Cachalots.....					38	94	83	76	80	82	83	146
Rorquals.....					4	62	56	29	14	10	47	16
Baleinoptères.....					94	166	125	135	124	138	140	168
Epaulards.....					50	78	47	40	25	21	21	9
Boréales.....					1	53	100	68	25	7	13	67
Franches.....							2		1			
Baleinoptères à bec.....						2	1	3			1	1
Grises.....												
Totaux.....	*500	*432	*493		187	455	414	351	269	258	305	407

*Toutes espèces. †Aucun poste baleinier en exploitation en 1921.

RELEVÉ N° 12

NOMBRE DE PEAUX DE PHOQUE À FOURRURE RECUEILLIES ET DÉBARQUÉES EN COLOMBIE BRITANNIQUE, 1912-1929

Années	Arrondis- sement n° 1	Arrondis- sement n° 2	Arrondis- sement n° 3	Totaux
1912.....			205	205
1913.....		285	119	404
1914.....		95	257	352
1915.....		39	400	439
1916.....		21	138	159
1917.....		14	204	218
1918.....		78	10	88
1919.....		53	17	70
1920.....		502	556	1,058
1921.....		270	2,079	2,349
1922.....		291	639	930
1923.....		678	3,746	4,424
1924.....		370	1,862	2,232
1925.....		810	3,655	4,465
1926.....		655	2,169	2,824
1927.....		183	1,288	1,476
1928.....		465	1,625	2,090
1929.....		1,119	2,264	3,383

RELEVÉ N° 13

DESTRUCTION DES LIONS DE MER OU OTARIES 1922-29

—	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	Total
Rochers Virgin—									
Jeunes.....		649	903	1,067	565	635	375	522	4,716
Adultes.....		1,111	1,333	1,520	877	858	632	695	7,026
Rochers Pearl—									
Jeunes.....		5	312	102	146	40	2	7	614
Adultes.....	220	120	158	138	368	130	30	119	1,283
Rocher Solander—									
Adultes.....							103	16	119
Totaux.....	220	1,885	2,706	2,827	1,956	1,663	1,142	1,359	13,758

ÉTAT DES LICENCES DE PÊCHE DÉLIVRÉES EN COLOMBIE BRITANNIQUE EN LA SAISON DE 1923-30—ENSEMBLE DE LA PROVINCE

Désignations des licences	Délivrés à des:				Transferts				En exploitation				Remarques
	Blancs	Indiens	Autres	Total	Blancs	Indiens	Autres	Total	Blancs	Indiens	Autres	Total	
Mise en conserve du saumon.....	71			71					71			71	
Salage du saumon.....	32		2	34					32		2	34	
Parc en filet à saumon.....	7			7					7			7	
Senne traînante à saumon.....	20	4		24					20	4		24	2 annulées
Senne à poche à saumon.....	320	51		371					320	51		371	2 annulées
Filet flottant à saumon.....	2,503	1,163	912	4,578	956	75		1,031	3,459	1,238	912	5,609	1 annulée
Ligne traînante à saumon.....	1,871	565	156	2,592	38			38	1,909	565	156	2,630	1 annulée
Bateau.....	159	9	87	255	1			1	160	9	87	256	
Acheteurs.....	75		16	91					75		16	91	
Aide-opérateur de filet flottant à saumon..	183	340	486	1,009					183	340	486	1,009	4 annulées
Capt. de bateau porteur de sennes à saumon	111	167		278					111	167		278	
Aide-opérateur de senne à saumon.....	848	1,034		1,882					848	1,034		1,882	
Morue.....	253	26	152	431	3			3	256	26	152	434	
Crabe.....	130	36	1	167	1			1	131	36	1	168	
Squalo.....	147	35	238	420	2			2	149	35	238	422	3 annulées
Eperlan.....	57	2	14	73					57	2	14	73	
Pêche diverse.....	108	10	43	161					108	10	43	161	
Usine d'engrais, de farines, d'huiles.....	30			30					30			30	
Fabrique de conserves diverses.....	5			5					5			5	
Salage du hareng.....	23		5	28					23		5	28	
Senne à poche à hareng.....	106	4	3	113	3			3	109	4	3	116	
Filet flottant à hareng.....	36	6	1	43					36	6	1	43	
Capt. de bateau porteur de sennes à hareng.	93	18	6	117					93	18	6	117	1 annulée
Aide-opérateur de senne à hareng.....	696	162	222	1,080					696	162	222	1,080	
Totaux.....	7,884	3,632	2,344	13,860	1,004	75		1,079	8,888	3,707	2,344	14,939	14 annulées

Permis de pêche à la ligne..... 540

Permis aux Indiens..... 977

NOTE: La rubrique "Autres" du tableau ci-dessus a trait aux sujets britanniques d'origine orientale.

RELEVÉ N° 15

ÉTAT DES LICENCES À SAUMON DÉLIVRÉES EN COLOMBIE BRITANNIQUE, 1919-1929

Désignations des licences	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929
<i>Arrondissement N° 1—</i>											
Mise en con. de saumon	14	11	13	10	11	9	10	10	10	10	9
Filet flottant à saumon	1,337	1,288	1,437	1,296	964	969	969	1,063	1,249	1,303	1,473
<i>Arrondissement N° 2—</i>											
Mise en con. du saumon	45	41	32	41	37	38	41	50	48	47	45
Senne à poche à saumon	35	79	13	73	126	107	137	193	244	158	153
Senne train. à saumon.	81	38	30	30	20	19	15	14	16	9	9
Filet flottant à saumon.											
Rivière Naas.	300	342	338	304	244	210	210	316	302	263	246
Rivière Skeena.	1,153	1,153	1,109	1,091	900	941	1,068	1,129	1,193	1,208	1,143
Rivers-Inlet.		871	1,000	1,012	987	770	891	1,115	1,273	1,117	1,149
Smiths-Inlet.	916	173	215	179	197	193	236	368	570	424	428
Bella Coola.		193	241	165	134	146	139	182	195	173	236
Kimsquit.				120	122	96	137	100	104	80	194
Butedale.		61	5		63	32	60	37	108	58	56
Namu.	421	136	138	136	215	87	109	139	180	77	116
Arch. de la Reine-Char.		14	1	4	1	1	17	27	42	22	3
Total, Arrond. n° 2	2,490	2,943	3,047	3,011	2,863	2,476	2,867	3,423	3,972	3,422	3,571
<i>Arrondissement N° 3—</i>											
Mise en con. du saumon	23	13	11	14	13	15	16	19	18	19	17
Senne à poche à saumon	103	76	46	74	97	135	182	252	308	239	218
Senne traînante à sau.	23	7	5	10	11	13	22	27	30	13	13
Filet flottant à saumon	771	530	293	176	142	231	390	364	422	454	565
<i>Ensemble de la province—</i>											
Mise en con. du saumon	82	65	56	65	61	62	67	79	76	76	71
Senne à poche à saumon	138	155	59	147	223	242	329	445	552	397	371
Senne train. à saumon.	104	45	35	40	31	32	37	41	46	22	22
Filet flottant à saumon	4,598	4,761	4,777	4,483	3,969	3,696	4,226	4,850	5,643	5,179	5,609

NOTE.—Pendant la saison 1928, la fabrique de conserves F. Millerd à Vancouver, la fabrique de conserves Cassiar sur la Skeena et la fabrique de conserves Massett, à Massett-Inlet, opérèrent sans licence et ne figurent pas dans la nomenclature des licences ci-haut désignées.

NOTE.—Pendant la saison 1929, 2 fabriques de conserves dans l'arrondissement N° 1, 4 dans l'arrondissement N° 2 et 2 dans l'arrondissement N° 3 opérèrent sans licence et ne figurent pas dans la nomenclature des licences ci-haut désignées.

RELEVÉ N° 16

ÉTAT DES BATEAUX À MOTEUR FONCTIONNANT DANS L'ARRONDISSEMENT N° 2, COLOMBIE BRITANNIQUE EN RAPPORT AVEC LES EXPLOITATIONS DE FILET FLOTTANT À SAUMON

	1924	1925	1926	1927	1928	1929
Rivière Naas.	3	9	35	21	37	34
Rivière Skeena.	18	64	133	162	216	263
Bella Coola et Kimsquit.	1	12	49	47	90	70
Aire Centrale.		8	28	87	133	73
Rivers inlet.	54	110	254	248	479	435
Smiths inlet.	9	39	131	110	204	135
Archipel de la Reine-Charlotte.					10	Néant
	85	242	630	675	1,049	1,010

RELEVÉ N° 17

SERVICE DE SURVEILLANCE AÉRIENNE—1929

Bases d'opération	Heures	Minutes
Vancouver.	3	20
Swanson, Baie.	214	20
Reine-Charlotte.	100	18
Rivers Inlet.	6	10
Alert, Baie.	66	25
Stillwater.	9	15
Quathiaski.	8	20
Totaux.	408	08
Total pour 1928.	261	30
Total pour 1927.	92	02

RELEVÉ N° 18

PRIMES VERSÉES PAR LE DÉPARTEMENT SUR LES PHOQUES COMMUNS ET LES OTARIES

Années financières	Phoques communs			Otaries		
	Primes	Nombre	Montants	Primes	Nombre	Montants
	\$ c.		\$ c.	\$ c.		\$ c.
1914-15.....	3 50	2,237	7,829 50			
1915-16.....	1 00	749	749 00	2 00	2,875	5,750 00
1916-17.....	1 00	785	785 00			
1917-18.....	1 00	748	748 00			
1927-28.....	3 50	567	1,984 50			
1928-29.....	3 50	3,209	11,231 50			
1929-30 (au 31 déc. 1929).....	2 50	5,367	13,417 50			
Totaux.....		13,662	36,745 00		2,875	5,750 00

RELEVÉ N° 19

ÉTAT DES SAUMONS PRIS PAR LES INDIENS EN AMONT DES LIMITES DE PÊCHE COMMERCIALE DANS LE BASSIN DU FLEUVE FRASER—1929

Aires	Sock-eye	Printemps	Cohos	Roses	Chums	Nombre de poissons traités	Approximation du nombre de poissons frais non compris dans la statistique dressée	Totaux
Stuart, lac.....	7,539					7,359	2,513	10,052
François, lac.....	516	249				765	255	1,020
Quesnel, lac.....	6,861	157				7,017	2,399	9,357
Shuswap, aire.....		450	500			950	316	1,266
Bridge, rivière.....	6,214	675	17			6,906	2,302	9,208
Kamloops, aire*	18,012	7,850	4,130			29,992	9,997	39,989
Hope, aire.....	2,670	2,695	730	985	170	7,258	2,419	9,677
Birkenhead, bassin.....		1,000	5,000			6,000	2,000	8,000
Harrison, lac, bassin.....	1,450	1,500	2,400	1,200	2,500	9,050	3,016	12,066
Fraser en aval de Mission.....	4	335	44	87	42	512	171	683
Cultus, lac, bassin.....	735	240	1,450	1,075	2,250	5,750	1,917	7,667
Poisson traité—total.....	44,001	15,151	14,279	3,347	4,962	81,740	27,245	108,985
Poisson frais—non déclaré.....	14,667	5,050	4,759	1,115	1,654		27,245	
Totaux.....	58,668	20,201	19,038	4,462	6,616			108,985
Approximation des prises jusqu'au 31 décembre.....			6,200					6,200
Total général.....	58,668	20,201	25,238	4,462	6,616			115,185

*Les données propres à Kamloops comportent 11,000 sockeye ayant subi l'opération du coulage.

RELEVÉ N° 20

ÉTAT DES SAUMONS PRIS PAR LES INDIENS EN AMONT DES LIMITES DE PÊCHE COMMERCIALE—ARRONDISSEMENT N° 2, 1929

Localités	Familles indiennes	Sock-eye	Printemps	Cohos	Roses	Chums	Steel-head	Total
<i>Skeena, Rivière—</i>								
Babine, lac.....	92	114,857	2,000	400	18,750			136,007
Lower Skeena et tributaires.....	310	45,000	1,500	25,000	8,000	3,000	1,000	83,500
Totaux propres au bassin de la Skeena.....	402	159,857	3,500	25,400	26,750	3,000	1,000	219,507
Naas, aires.....	80	16,000	3,000	15,000		1,000		35,000
Rivers-Inl. et Owekano, lac.....	18	3,600		5,000				8,600
Smiths-Inlet.....		Aucun Indien n'a pêché dans cette aire depuis nombre d'années)						
Division centrale.....	5	1,000 (Sock-eye de crique)		500		2,000		3,500
Reine-Charlotte, archipel.....	44	10,000 (Sock-eye de crique)		2,500		9,000		21,500
Bella-Coola.....	10	5,000		2,000				7,000
Totaux.....	559	195,457	6,500	60,400	26,750	15,000	1,000	286,107

RELEVÉ N° 21

RELEVÉ RELATIF AU DÉNOMBREMENT DES INDIVIDUS DES DIVERSES RACES DE SAUMON ET À LEUR MODE DE CAPTURE, TELS QUE DÉCLARÉS PAR LES EXPLOITANTS DE SENNES À POCHÉ, DE SENNES TRAÎNANTES, DE PARCS EN FILET, DE FILETS FLOTTANTS ET DE LIGNES TRAÎNANTES À SAUMON AUSSI BIEN QUE PAR LES EXPLOITANTS DE FABRIQUES DE CONSERVES, D'ATELIERS DE SALAGE, ET DE FRIGORIFIQUES OÙ EST TRAITÉE LA SUBSTANCE ALIMENTAIRE DES SAUMONS—COLOMBIE BRITANNIQUE—1920-1929.

	Sockeye	Printemps	Blueback	Steelhead	Cohos	Rosee	Chum	Totaux
1920								
Ligne traînante.....		199,492	72,933	2,581	312,943			587,949
Filet flottant.....	3,751,724	398,172	562	40,831	537,925	4,842,499	416,348	9,988,061
Senne à poche.....	153,380	4,666	753	80	84,383	4,633,505	524,998	5,401,765
Senne traînante.....	321,894	1,849	1	9,220	347,135	10,281	690,380	990,380
Parc en filet.....	54,074	37,578	35,829	931	68,318	381,006	29,528	607,264
Totaux.....	4,281,072	641,757	110,078	44,423	1,012,789	10,204,145	981,155	17,275,418
1921								
Ligne traînante.....		104,743	81,962	58	248,290			435,053
Filet flottant.....	1,863,941	267,355	16,047	37,659	743,882	3,238,196	373,758	6,540,838
Senne à poche.....	74,578	7,730	230	20	53,224	370,881	830,193	1,336,856
Senne traînante.....	175,793	11			8,654	124,344	85,577	394,379
Parc en filet.....	46,016	26,926	176	874	77,658	100,618	2,301	254,569
Totaux.....	2,160,328	406,765	98,415	38,611	1,131,708	3,834,039	1,291,829	8,961,695
1922								
Ligne traînante.....		99,621	103,883	27	235,499			439,030
Filet flottant.....	3,361,516	235,493	3,397	26,412	687,780	5,124,904	673,921	10,113,423
Senne à poche.....	250,238	2,948	1,220	25	206,094	5,445,975	2,498,036	8,404,536
Senne traînante.....	310,946	9			16,850	139,561	5,159	472,525
Parc en filet.....	36,534	35,157	617	1,204	137,345	5,300	3,130	219,187
Totaux.....	3,959,234	373,228	109,017	27,668	1,283,568	10,715,740	3,180,246	19,648,701
1923								
Ligne traînante.....		42,037	115,850	5	188,341			346,233
Filet flottant.....	4,004,378	273,813		41,305	530,198	4,098,494	858,433	9,906,621
Senne à poche.....	248,003	2,175	3,842	16	223,599	3,484,315	4,000,504	7,961,854
Senne traînante.....	183,594				9,294	150,071	5,977	348,938
Parc en filet.....	37,961	24,965		1,650	176,207	184,126	42,604	467,513
Totaux.....	4,473,936	342,990	119,192	42,976	1,127,639	7,917,006	4,907,518	18,931,257

RELEVÉ N° 21—Fin

RELEVÉ RELATIF AU DÉNOMBREMENT DES INDIVIDUS DES DIVERSES RACES DE SAUMON ET À LEUR MODE DE CAPTURE, TELS QUE DÉCLARÉS PAR LES EXPLOITANTS DE SENNES À POCHÉ, DE SENNES TRAÎNANTES, DE PARCS EN FILET, DE FILETS FLOTTANTS ET DE LIGNES TRAÎNANTES À SAUMON AUSSI BIEN QUE PAR LES EXPLOITANTS DE FABRIQUES DE CONSERVES, D'ATELIERS DE SALAGE, ET DE FRIGORIFIQUES OÙ EST TRAITÉE LA SUBSTANCE ALIMENTAIRE DES SAUMONS—COLOMBIE BRITANNIQUE—1920-1929.

	Sockeye	Printemps	Blueback	Steelhead	Coho	Rose	Chum	Totaux
1924								
Ligne traînante.....		59,265	73,086	90	151,376			283,817
Filet flottant.....	4,252,829	228,924		62,680	515,726	3,583,335	1,587,538	19,231,032
Senne à poche.....	405,798	2,530		1,251	172,041	8,137,898	4,773,994	13,493,512
Senne traînante.....	268,483	2,122			15,233	14,451	11,187	311,476
Parc en filet.....	56,123	13,005		1,649	149,220	18,711	15,103	253,811
Totaux.....	4,983,233	305,846	73,086	65,670	1,003,596	11,754,395	6,387,822	24,573,648
1925								
Ligne traînante.....		132,136	179,160	313	318,852			630,461
Filet flottant.....	4,307,852	498,032		31,671	874,972	3,531,290	1,397,619	10,641,236
Senne à poche.....	452,766	6,851		1,618	428,220	3,706,668	5,255,623	9,849,746
Senne traînante.....	165,023			1	6,804		8,172	196,369
Parc en filet.....	63,875	29,529	629	874	142,488	379,331	53,440	670,166
Totaux.....	4,989,516	666,548	179,789	34,377	1,769,336	7,633,658	6,714,754	21,987,978
1926								
Ligne traînante.....		135,246	328,076	859	397,064			861,275
Filet flottant.....	3,634,337	320,962	13	79,179	482,579	2,803,151	1,111,695	8,431,916
Senne à poche.....	403,047	4,357	3,909	248	464,211	10,770,891	6,129,410	17,776,073
Senne traînante.....	156,959	3,250			5,825	6,530	1,369	173,933
Parc en filet.....	38,080	26,105	3,864	399	94,588	23,353	40,961	227,350
Totaux.....	4,232,423	489,920	335,862	80,685	1,444,297	13,603,925	7,283,435	27,470,547
1927								
Ligne traînante.....		294,325	341,999	1,902	430,601	5,684	4,113	1,078,624
Filet flottant.....	3,562,885	275,158		77,311	520,229	2,392,434	516,604	7,344,621
Senne à poche.....	391,222	14,654	21,479	1,051	339,766	1,515,984	4,817,537	7,101,693
Senne traînante.....	67,220	1		3	1,490	212	6	68,933
Parc en filet.....	50,781	30,148	602	1,268	91,469	240,281	8,492	423,041
Totaux.....	4,072,108	614,287	364,080	81,535	1,383,555	4,154,595	5,346,752	16,016,912
1928								
Ligne traînante.....		175,441	90,568	1,161	467,113	1,073	1,500	736,856
Filet flottant.....	2,085,827	197,991	143	64,772	692,071	4,732,684	906,803	8,690,291
Senne à poche.....	285,336	7,500	13,453	574	244,509	9,562,787	6,754,109	16,838,268
Senne traînante.....	74,338	3			8,963	34,866	5,694	123,134
Parc en filet.....	31,933	34,033	412	1,518	61,725	2,928	6,917	139,466
Totaux.....	2,447,434	414,968	104,576	68,025	1,474,381	14,333,608	7,675,023	26,518,015
1929								
Ligne traînante.....		148,469	372,200	3,272	352,593	28,945	68,353	973,832
Filet flottant.....	3,254,789	161,366	1,019	72,626	651,559	4,146,640	638,816	8,926,815
Senne à poche.....	240,043	10,473	12,354	512	341,240	3,182,019	3,212,573	6,999,214
Senne traînante.....	65,433	1,903			5,820	7,965	393	81,514
Parc en filet.....	44,201	22,543	260	1,364	45,166	185,961	8,330	357,825
Totaux.....	3,604,466	344,754	385,833	77,774	1,446,378	7,551,530	3,928,465	17,339,200

APPENDICE No. 2

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE L'OFFICE DE BIOLOGIE DU
CANADA 1929-30

L'Office de Biologie dont le fonctionnement ressortit au Ministre et qui tient lieu de service scientifique au ministère des Pêcheries, fut créé en 1912 par une loi du Parlement. Pendant dix ans, cet organe ne fut composé que de scientifiques et dirigea deux stations, affectées à des recherches purement théoriques et fondamentales pendant quelques mois de l'année.

En 1923, il fut porté modification aux dispositions de la loi en vue de resserrer les liens existants entre l'office et le ministère et de faciliter ainsi l'étude et la solution des problèmes d'ordre pratique se rapportant à l'industrie des pêches. En vertu de la loi amendée, l'office est maintenant constitué de scientifiques, de fonctionnaires ministériels et d'exploitants.

Le régime actuel comporte l'emploi d'un personnel inamovible de savants et le fonctionnement de cinq stations de recherches. Trois des stations sont surtout consacrées à l'étude de problèmes purement scientifiques, tandis que les deux autres, dites stations d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche, s'occupent de questions ayant trait à la manutention et la conservation du poisson.

Trois desdites institutions sont situées sur la côte orientale, ce sont: la station de biologie à Saint-André, N.-B., le laboratoire de la Passe de l'Est à l'entrée du port d'Halifax et la station d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche, d'Halifax, N.-E.

Il existe deux postes de recherches sur le littoral occidental: la station de biologie de Nanaïmo, C.-B., et la station d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche, de Prince-Rupert, C.-B.

De plus, un poste de recherches dans l'histoire naturelle du saumon sockeye est maintenu au lac Cultus, C.-B., et l'université du Manitoba a assuré l'usage de son laboratoire pour l'exercice des recherches relatives aux pêcheries sises dans les laes des provinces centrales.

En l'année 1929-30, l'Office se composa des personnes suivantes:—

Professeur J. P. McMurrich, Toronto, président.

J. J. Cowie, Ottawa, secrétaire-trésorier.

Professeur Philip Cox, Fredericton, N.-B.

Professeur A. T. Cameron, Winnipeg, Manitoba.

Professeur C. J. Connolly, Antigonish, N.-E.

John Dybhavn, Prince-Rupert, C.-B.

Professeur J. N. Gowanloch, Halifax, N.-E.

Professeur A. H. Hutchinson, Vancouver, C.-B.

Professeur W. T. MacClement, Kingston, Ont.

Professeur Marie-Victorin, Montréal, Québec.

Professeur H. G. Perry, Wolfville, N.-E.

Professeur E. E. Prince, Ottawa, Ontario.

Professeur W. P. Thompson, Saskatoon, Sask.

Dr R. C. Wallace, Edmonton, Alta.

A. Handfield Whitman, Halifax, N.-E.

Professeur A. Willey, Montréal, P.Q.

Professeur Alexandre Vachon, Québec.

J. A. Rodd, Ottawa, Ontario.

STATION ATLANTIQUE DE BIOLOGIE, SAINT-ANDRÉ, N.-B.

PERSONNEL

Docteur A. G. Huntsman, directeur.
 M. H. B. Hachey, hydrographe adjoint.
 Docteur R. H. McGonible, pathologiste adjoint.
 M. A. W. Needler, biologiste.
 M. R. A. McKenzie, limnologiste.
 M. H. C. White, expert en aquiculture.
 M. M. W. Smith, limnologiste.
 Mlle M. S. Rigby, secrétaire.
 M. E. G. Rigby, conservateur.
 M. C. A. Young, conservateur adjoint.
 M. A. E. Calder, capitaine de navire.

La section de biologie atlantique est située à proximité des pêcheries littorales les plus productives de la côte orientale et peut-être du globe puisqu'il n'existe aucun secteur de pêche maritime comparable en rendement et en valeur au comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.

AMÉLIORATIONS ET PERFECTIONNEMENTS

Pendant l'année, le régime relatif à la conduite des recherches à la station a subi nombre de réformes tendant vers son perfectionnement. Pour la première fois, y furent effectués les aménagements jugés nécessaires pour assurer le logement aux travailleurs scientifiques chargés de famille et qui, sans les nouvelles commodités, ne pourraient quitter leur foyer pour entreprendre des travaux de longue durée. Pour leur usage, fut érigée une habitation à deux logements comportant les aménagements nécessaires à la vie ménagère. Un grand bassin de marée fut aussi ménagé sur le rivage en face du laboratoire pour servir de réservoir d'eau de mer à l'usage de cette institution. Une petite anse qui se vide à mer basse et qui est sise au fond de la baie de Passamaquoddy, fut endiguée pour permettre l'établissement peu coûteux d'une série de bassins clos de marée, destinés à l'étude des effets résultant de l'alternance des afflux d'eau de mer et des apports d'eau douce—régime hydrographique caractéristique des échancrures et enfoncures—sur les huîtres et autres animaux marins introduits dans ces nappes d'eau en provenance des estuaires, leurs habitats naturels.

Un petit bâtiment, servant autrefois au pompage de l'eau et à la production d'énergie électrique, fut agrandi et réaménagé de façon à constituer une construction à deux étages de trente-six pieds par quarante pieds pour la manutention du poisson. Dans ce bâtiment, fut installé un appareil de congélation d'un nouveau modèle, confectionné d'après les plans dressés par l'office à la suite des expériences de congélation et d'entreposage faites sous sa direction. Un appareil à ammoniac d'une capacité de sept tonnes par jour, fonctionnant par moteur électrique, sert au refroidissement d'un réservoir à saumure dans lequel peuvent être frigorifiées chaque jour des quantités de poisson correspondant au rendement de travail de la machine.

VENTE EXPÉRIMENTALE DE FILET FRIGORIFIÉ

Pendant l'année, on a préparé, à titre d'expérience pour le marché de Toronto, des quantités régulières mais limitées de filet frigorifié en se servant pour cela d'appareils fort rudimentaires, tels que de machines à main pour l'emballage, de petits réservoirs à saumure pour la congélation, et d'un ancien frigorifique d'expérimentation pour l'entreposage. Une machine automatique d'emballage a été inventée. Tout est prêt pour l'exercice des dernières épreuves de fonctionnement. Un appareil de congélation automatique est en voie de création. Des essais de congélation de filet ont été tentés avec la chair des poissons suivants: morue, aiglefin, lieu, colin, merlan, merluche, filet, carrelet, plie et saumon.

Des emballages de petits harengs furent réalisés sur le modèle de ceux du filet frigorifié en vue d'introduire ces poissons sur le marché de poisson frais. Pour avantageuse qu'ait été dès le début, en janvier 1929, la vente du filet de poisson frigorifié sur le marché de Toronto, il n'en reste pas moins que cette opération commerciale est encore l'objet de toute l'attention que réclame un essai aussi important. Plus de cinquante tonnes de filet frigorifié ont été écoulées à des cours élevés par l'intermédiaire du petit nombre d'agences de détail en mesure de manutentionner convenablement cette denrée alimentaire. A la prière des intéressés, on s'est efforcé d'assurer la qualité comestible du produit par l'exercice d'une vigilante inspection. La multiplication des ventes de cette denrée a été retardée (1) par manque d'un approvisionnement complet et régulier de la substance des poissons de choix; (2) par manque de publicité, publicité qu'il est impossible aux maisons commerciales d'entreprendre avec profit avant d'être en mesure d'approvisionner avec abondance et régularité les consommateurs; (3), par l'imperfection des procédés, des appareils et des aménagements commerciaux actuels appliqués à l'emmagasiner et à la vente des articles de poisson frigorifié. Le simple fait d'avoir servi à faire ressortir la nature de ces manquements, en dehors de toutes considérations relatives à l'introduction d'un nouveau produit et à l'essor imprimé au négoce du poisson, suffit pour rendre dignes de valeur les expérimentations et essais tentés en la matière.

EXPLORATIONS BIOLOGIQUES

Un des travaux les plus importants de la station consiste dans l'exploration biologique des eaux. Dans ce domaine, le professeur P. M. Bayne, de l'université d'Acadia, s'est livré à l'étude comparée des animaux marins propres aux diverses régions du golfe de Fundy et, en 1929 s'intéressa particulièrement aux conditions, en existence à l'embouchure de cette nappe d'eau, et propres à la Nouvelle-Ecosse, tout en consacrant quelque attention à la question de la boîte dans la baie Sainte-Marie. Mlle V. M. Davidson, de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Toronto, s'est assurée par certaines observations d'une longue durée que la quantité de lumière solaire faible au solstice d'hiver mais élevée au solstice d'été, est presque le seul facteur de la multiplication du plancton végétal dans la baie de Passamaquoddy et dans les eaux contiguës au golfe de Fundy. M. M. C. L. Newcombe, diplômé de l'université d'Acadia, s'est livré à l'étude quantitative des diverses espèces d'animaux marins propres aux différents niveaux et aux différents fonds exposés à marée basse sur le rivage étendu de ce territoire maritime. Un examen hydrographique et biologique des eaux propres aux environs de Churchill, Manitoba, fut entrepris par M. F. Johansen comme suite au programme formulé pour l'étude des conditions propres à la baie et au détroit d'Hudson.

Océanographie

L'étude hydrographique de la côte constitue aussi un des travaux importants exécutés par la station. L'hydrographe, M. H. B. Hachey, fit, pour assurer la prise ininterrompue des températures de l'eau, l'installation de thermographes à bord de deux navires de la Canadian National Steamships, naviguant d'Halifax aux Bermudes et aux Antilles; établit six stations en vue de la création d'un service régulier d'observations climatologiques aux phares et bateaux-feux échelonnés le long de la côte entre Grand-Manan à l'embouchure du golfe de Fundy et l'île Scatarie, Cap-Breton; rechercha la source et étudia le mouvement des eaux froides riches en plancton de l'embouchure de la baie de Passamaquoddy et enfin observa le régime des marées de cette nappe d'eau en relation avec le projet de l'endiguer pour l'exploitation de ses réserves hydrauliques. M. J. M. Morton, préposé aux procédés techniques, se livra à des analyses d'eau de mer en vue d'en préciser la teneur en phosphates fertilisants, phosphates qu'il a cons-

taté être à un haut degré de concentration dans les échantillons d'eau provenant des grandes profondeurs tout comme dans les eaux peu profondes recouvrant le fond des estuaires. Le docteur R. H. McGonigle, pathologiste, constata par des analyses pour la détermination de l'hydrogène sulfuré, que les eaux de la région étaient très pures et n'y trouva aucun indice de pollution appréciable par les établissements industriels à cause du mouvement impétueux des marées. Le professeur A. B. Klugh, de l'université de Queen's, fut à même de préciser la quantité de lumière ultraviolette émise par le soleil, cependant que M. Sawyer, de l'université McGill, s'efforça de déterminer la force de pénétration des divers rayons solaires à travers l'eau de mer en relation avec leurs effets sur la vie, la multiplication et la croissance des diverses espèces de plantes et d'animaux océaniques.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS

On s'est livré à des études sur l'histoire naturelle de certaines espèces de poisson, en vue de se renseigner sur leurs habitats, leur croissance, leurs migrations, leur ponte, etc. M. A. W. H. Needler, de l'université de Toronto, a presque achevé ses recherches sur les aiglefin, recherches qui font ressortir l'existence de trois races géographiques de ce pleuronecte, différant entre elles par leur distribution, la rapidité de leur croissance et leurs habitudes. M. G. W. Jeffers, de l'Ecole d'Etat des Instituteurs, de Farmville, Virginie, s'est adonné à des recherches sur le capelan et la morue dans le détroit de Belle-Isle. M. R. B. Kerr, de l'université de Toronto, a entrepris des travaux sur la croissance des saumons atlantiques du Canada, surtout de ceux fréquentant le fleuve Saint-Jean et les rivières Miramichi. Mlle H. Cameron et Mlle H. Reid, de l'université du Nouveau-Brunswick, ont étudié la distribution géographique des perches blanches et des érapets.

DÉTERMINANTS. FACTEURS

Nombre de travailleurs scientifiques se sont préoccupés de préciser par des expériences les effets de certains facteurs physiques sur la vie des animaux marins. Le docteur K. E. Carpenter entreprit une analyse des eaux de réserve de la station en vue de s'assurer si la mort des alevins de truite et de saumon était ou non imputable à l'action des éléments métalliques constituant la substance des conduites d'eau. Le docteur McGonigle a entrepris une investigation générale des facteurs dont la présence tend à contrecarrer les essais d'élevage des poissons en étangs-viviers. Le professeur Klugh a précisé les effets des rayons ultra-violet, émis par le soleil sur les divers être marins, et s'est efforcé de se renseigner sur la faculté dont sont dotées nombre de plantes marines d'utiliser les divers rayons solaires pour accomplir leur croissance, ce qui sert à déterminer la profondeur à laquelle elles peuvent vivre au-dessous de la surface de l'eau. M. M. H. Friedman, de l'université McGill, a cherché à préciser la faculté de résistance à des températures de congélation dont sont dotées certaines espèces de crevettes, originaires de paliers hydrographiques différents.

MALADIES DES POISSONS

On s'est employé à l'étude de certaines maladies auxquelles les poissons sont sujets. Le docteur McGonigle s'est préoccupé de rechercher la nature d'une maladie, constatée pour la première fois chez les saumons du Canada, et dont l'aire de contagion s'étend du fleuve Saint-Laurent jusqu'au fleuve Saint-Jean. Mlle A. Alley, de l'université de Toronto, s'est consacrée à l'étude d'une maladie dont étaient atteints les harengs du golfe de Fundy et qui tendait à prendre les caractères d'une véritable épidémie.

PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE DES POISSONS

Le professeur A. D. Ritchie, de l'université de Manchester, s'est consacré à la physiologie du système musculaire du pétoncle géant, cependant que le professeur B. Babkin, de l'université McGill et le docteur G. S. Eadie, de l'université Johns-Hopkins, s'occupèrent de la physiologie de l'appareil digestif des divers poissons. Mlle B. MacDonald, de l'université de Dalhousie, entreprit une étude de la structure et du développement des muscles chez les poissons. Les muscles constituent presque toute la substance comestible des poissons.

DÉCOMPOSITION DE LA SUBSTANCE DU POISSON

Mlle A. Bennie, de l'université de Queen's, isola quarante-six cultures de bactéries de la peau et du canal alimentaire de l'aiglefin en vue de préciser la faculté dont sont dotés ces micro-organismes de se multiplier aux basses températures, comme cela se produit sur la chair frigorifiée de poisson. Plusieurs de ces agents microbiens se multiplient facilement à des températures de congélation; il conviendrait donc de les empêcher d'infecter le poisson. M. N. E. Gibbons, de l'université de Queen's, a cherché à préciser l'action de ces bactéries dans la décomposition de la substance de l'aiglefin. M. Morton s'est préoccupé d'assurer la stérilisation des surfaces des poissons vidés et non vidés au moyen de solutions de formol et de chlore. Certaines de ces solutions eurent pour effet de retarder définitivement la décomposition mais l'application n'en fut pas suffisamment prolongée pour stériliser la chair elle-même des poissons.

CUISSON DU POISSON

Mlle D. Dow, de l'université de Toronto, fit l'essai d'un grand nombre de recettes pour la cuisson du filet frigorifié. La majorité de ces recettes ayant été jugée par elle satisfaisante, elle s'empressa d'en préconiser l'application. Elle s'est aussi efforcée de déterminer les effets de la chaleur de cuisson sur la consistance de la chair de l'aiglefin et a constaté qu'aux basses températures cette substance tend momentanément à se raffermir alors qu'à des températures élevées, elle se ramollit rapidement.

VALEUR ALIMENTAIRE DES PRODUITS DE MER

Mlle M. R. Butler a entrepris une étude de la composition chimique de plusieurs espèces d'algues en vue d'en préciser la valeur comme aliments pour les êtres humains, s'attachant surtout à en déterminer la teneur en iode et en hydrates de carbone.

PISCICULTURE

M. H. C. White, aquiculteur, exécuta une étude des diverses réserves d'eau de la région, surtout de celles qu'offrent les sources, en vue de s'assurer si elles convenaient ou non à l'exercice des opérations piscicoles. Il s'est aussi consacré à des observations sur le régime du lac Chamcook, aussi bien que sur l'hydrographie et le plancton propres à divers nappes lacustres. Il s'est préoccupé du sort des alevins de saumon artificiellement élevés et a suivi de près les migrations des jeunes anguilles, de la mer dans les cours d'eau, et des anguilles adultes, des rivières vers l'océan. On a poursuivi l'étude relative au régime alimentaire des jeunes truites, saumons et épinoches dans les eaux de l'Île du Prince-Edouard. M. M. W. Smith, limnologue, s'est adonné à une étude circonstanciée des conditions physiques et biologiques dans les étangs ou bassins d'eau stagnante d'expérimentation, avec ou sans engrais, en vue de les faire servir à l'élevage des alevins de poisson. M. A. W. H. Needler, biologiste, entreprit une investigation des gisements d'huîtres de l'Île du Prince-Edouard en vue d'y instituer des pratiques rationnelles d'ostréiculture. Une exploration fut en premier lieu

organisée en vue de localiser le lieu le plus propre aux essais et expérimentations, exploration dont le résultat fut de faire tomber le choix des intéressés sur la rivière Bideford. Des paniers en treillis métalliques, contenant des coquilles propres de moules et d'huîtres méthodiquement mouillés ou immergés en vue de localiser les emplacements et de déterminer les profondeurs les plus propres à l'ensemencement du naissain. Pour ces fins d'expérimentation, certains fonds furent curés, aménagés et ensemencés de naissain et d'huîtres adultes. Des recherches furent effectuées sur l'hydrographie de la rivière Bideford, sur les possibilités de repeuplement qu'offre le havre Savage, sur la distribution géographique des huîtres de diverses tailles et sur les conditions sanitaires d'un certain gisement d'huîtres qu'on disait atteintes de maladie.

PÊCHERIES FLUVIALES ET LACUSTRES

En Ontario, M. E. S. Pentland commença en novembre une étude sur certaines crevettes d'eau douce (*Gammarus*) en vue de rechercher les moyens d'en faire l'élevage. Quinze localités furent explorées en vue de s'assurer si les crevettes s'y trouvaient ou non en quantités suffisantes, en vue aussi d'acquérir la connaissance du nombre des races aussi bien que des conditions physiques y existantes. On se livre à cet égard à des travaux d'expérimentation au laboratoire de l'université de Toronto.

Le docteur D. S. Rawson, de l'université de Saskatchewan, a organisé une expédition pour l'étude des principaux lacs et rivières du parc national Prince-Albert en vue de la sauvegarde et aussi de la multiplication des espèces de poisson peuplant ces étendues d'eau.

M. A. Bajkov a parachevé une étude compréhensive des corégones propres aux lacs manitobains. Il estime que la population des corégones en ces nappes d'eau ne varie guère, que le lac Winnipeg renferme environ 6,000,000 de ces poissons, le lac Winnipégosis, 2,000,000, et le lac Manitoba, 500,000. Une approximation quantitative des réserves alimentaires sert à démontrer que ces lacs sont susceptibles de faire vivre des peuplements encore plus importants de ces poissons mais que la mortalité des œufs, produits naturellement, y est excessivement élevée. M. Bajkov est d'avis que la productivité de ces nappes d'eau est susceptible d'accroissement par l'exercice de la pisciculture, à condition que les alevins soient nourris et surveillés pendant un mois au moins, attendu que le maximum de mortalité se produit immédiatement après l'éclosion. Il n'existe aucun indice de migration importante de corégones d'un lac à l'autre.

Des observations furent aussi faites sur le régime alimentaire, la rapidité de croissance, la fraie, etc., des sandres ou dorés propres à ces lacs. Les constatations et résultats de cette investigation seront présentés dans un rapport spécial. On procéda à l'examen de plusieurs sandres en vue de déterminer chez eux la fréquence d'apparition de la larve d'un ténia susceptible d'infecter le canal alimentaire des êtres humains. Sur 300 poissons, extraits du lac Winnipeg, on en trouve 1 p. 100 de contaminés, cependant que chez les poissons du lac Manitoba l'infection fut déclarée quelque peu plus élevée. Le nombre des poissons examinés, en provenance de cette dernière nappe d'eau, fut, toutefois, trop faible pour apporter des résultats probants. Il est à souhaiter que les recherches, faites à l'université de Manitoba et ailleurs, aboutiront à une connaissance complète de l'histoire naturelle du parasite et à la découverte des moyens d'en contre-carrer la multiplication.

En ce qui concerne l'introduction des poissons blancs et des ciscos dans les lacs alcalins de Quill en Saskatchewan, il convient de signaler ici qu'une petite pisciculture expérimentale y fut établie et que l'insémination des œufs des deux espèces fut pratiquée dans les eaux de ces nappes d'eau. Environ 90% des œufs, parvenus à éclosion, se montrèrent forts et vigoureux et l'expérience tend à démontrer que ces deux espèces peuvent se reproduire et se multiplier dans les lacs Quill.

OUVRAGES PARUS EN 1929

Les ouvrages suivants sur des travaux exécutés par la station ont été publiés pendant l'année:—

- Battle, H. I.—Notice sur la température inhébitrice des reflexes de la raie. *Contributions à la Biologie et aux Pêcheries du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 31.
- Battle, H. I.—Coefficients de température relatifs à la cessation des fonctions vitales des muscles de la raie dite *Raja erinacea* (Mitchill) aux hautes températures. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 32.
- Effets des températures et salinités extrêmes sur la croissance de *Enchelyopus cimbrius* (L.) *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. V, N° 6.
- Berrill, N. J.—Du *Lophius americanus* Val. Comme espèce distincte du *L. piscatorius* Linn., avec notes sur sa rapidité de croissance. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 12.
- Digestion chez les ascidies et influence de la température. *Brit. Journ. Exper. Biol.*, Vol. VI, N° 3.
- Burwash, Frances M.—Teneur en iode de la glande thyroïde de deux espèces d'Elasmobranches et d'une espèce de Téléostéens. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 9.
- Connolly, C. J.—Nouveau copépode parasite *Choniospaera cancrorum*, gen. it. sp. n., représentant un nouveau genre et métamorphoses de ce copépode. *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1929.
- Coulthard, H. S.—Croissance des moules de mer. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 10.
- Duff, G. L.—Facteurs relatifs à la production des zones de croissance des écailles de la morue *Gadus callarias* Linnaeus, N. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 21.
- Harvey, J. M.—Influence de la lumière sur *Calanus finmarchicus*, telle que déterminée par ses effets sur le rythme du cœur. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. V, N° 4.
- Hayes, F. R.—Contributions à l'étude des gastéropodes marins. III. Croissance, et comportement de *Littorina*. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 26.
- Henderson, J. T.—Températures incompatibles avec la vie des Lamellibranches. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 25.
- Huntsman, A. G.—Congélation du poisson. *Institute Bull.*, mai 1929.
- Koch, L. W.—Notice sur les rotifères du Canada. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 5.
- Klugh, A. B.—Effets des rayons ultra-violetes de la lumière solaire sur certains organismes marins. *Can. Journ. of Res.*, Vol. 1, N° 1.
- McKay, M. E.—Système digestif de la lotte *Zoarces anguillaris*. *Biol. Bull.*, Vol. LVI, N° 1.
- Notice sur la bile chez les différents poissons. *Biol. Bull.*, Vol. LVI, N° 1.
- Needler, A. W. H.—Études sur l'histoire naturelle des aiglefin *Melanogrammus aeglefinus* Linnaeus. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 20.
- Rankin, G. P.—Physiologie de la nutrition chez les Cladoécères. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., N° 8.
- Reed, Guilford B., Rice, Christine E., Sinclair, R. G.—Étude comparative de l'autolyse et de la décomposition bactérienne chez les aiglefin, les homards et les moules. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 18.
- Reed, Guilford B., et Spence, C. Marion.—Flore intestinale de l'aiglefin. Rapport préliminaire. *Contr. Biol. et Pêch. Canada*, N.-E. Vol. IV N° 19.
- Reid, M. E.—Distribution et croissance de la patelle *Tautogolabrus adspersus* Walbaum le long de la côte orientale du Canada. *Contr. Biol. du Canada*, N.-E., N° 27.
- Rice, C. E.—Décomposition des muscles de myes et de praires en solutions acides. *Contr. Biol. du Canada*, N.-E., N° 7.
- Scott, W. C. M.—Notice sur les effets de la température et de la salinité sur l'éclosion des œufs du flet d'hiver *Pseudopleuronectes americanus* Walbaum. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 11.
- Sparks, M. E.—Ponte et développement du maquereau sur la côte extérieure de la Nouvelle-Ecosse. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 28.
- Willey, Arthur.—Notice sur la distribution des copépodes dans les eaux du Canada. Partie II. Certains Harpacticoides du rivage du Nouveau-Brunswick à Saint-André, N.-B. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E. Vol. IV, N° 33.
- Wilton, M. H. et Wilton, H. I.—Facteurs conditionnant la croissance des myes ou clanches *Mya arenaria* L. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 6.

Nomenclature des ouvrages publiés sur la faune et la flore propres aux eaux lacustres:

- Bajkov, Alexander.—Rapports relatifs aux recherches faites dans les lacs du parc Jasper, 1925-26, VII. Etude sur le plancton lacustre. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 24.
- Bere, Ruby.—Rapports relatifs aux recherches faites dans les lacs du parc Jasper, 1925-26. III. Les Sangsues. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 14.
- Neave, Ferris.—Rapports relatifs aux recherches faites dans les lacs du parc Jasper, 1925-26. II. Plecoptera. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 13.
- IV. Insectes aquatiques. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 15.
- Neave, F. et A. Bajkov.—Rapports relatifs aux recherches faites dans les lacs du parc Jasper, 1925-26, V. Aliments et croissance des poissons du parc Jasper. *Contr. Biol. et Pêch.*, N.-E., Vol. IV, N° 16.
- Walis, J. B.—Rapports relatifs aux recherches faites dans les lacs du parc Jasper, 1925-26. Les coléoptères. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada*, N.-E., Vol. IV, N° 17.

STATION ATLANTIQUE D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ESSAIS APPLIQUÉS À LA PÊCHE PERSONNEL

Pendant l'année 1929-30, le personnel de la station fut constitué comme suit:

- Docteur A. R. Leim, directeur.
- Docteur J. R. Sanborn, bactériologiste-chef (du 13 mai 1928).
- M. Ernest Heas, bactériologiste adjoint (en congé à partir du 5 septembre 1929).
- Docteur J. H. Mennie, chimiste-chef (du 3 juin 1929).
- Docteur H. R. Chipman, chimiste adjoint.
- M. S. A. Beatty, biochimiste adjoint (du 10 mai 1929).
- Mlle A. M. Wilson, chimiste adjoint technique.
- M. F. Watson, démonstrateur de pêche (démissionna le 1er juin 1929).
- M. E. F. Mitchell, mécanicien (démissionna le 31 juillet 1929).
- M. M. J. Murphy, mécanicien (du 8 août 1929).
- Mlle M. M. McPhee, secrétaire jusqu'au 6 août 1929. Employée de bureau jusqu'au 30 novembre 1929 (démissionnaire).
- Mlle J. J. Barstead, secrétaire (du 6 août 1929).
- Mlle E. C. Alexander, employée de bureau (démissionna le 11 septembre 1929).
- Madame Esther Stevens, employée de bureau (du 6 janvier 1930).
- M. C. K. Darrach, régisseur.
- M. Eryn Harrigan, gardien au laboratoire de la passe de l'Est pendant la saison et retenu comme aide à Halifax, (du 17 juin 1929).

PERSONNEL PROVISOIRE

1. Scientistes—

- M. A. S. Cook (1er juillet-16 septembre 1929).
- M. D. LeB. Cooper (2 juillet-14 septembre 1929).
- M. G. O. Langstroth (2 juillet-24 septembre 1929).

(2) Préposé aux Procédés techniques—

- M. W. W. Stewart (20 mai-30 septembre 1929).

(3) Inspecteurs de filet frigorifié—

- M. M. H. Friedman (démissionna le 13 mai 1929).
- M. A. S. McFarlane.
- M. H. L. A. Tarr (démissionna le 19 septembre 1929).

(4) Aides de laboratoires—

- M. E. W. Barnstead (6 mai-7 septembre 1929).
- M. H. B. Robertson (28 juin-31 août 1929) au laboratoire de la Passe de l'Est.

Le cours, institué au bénéfice des pêcheurs, fut conduit par les instructeurs suivants:—

- M. Carl Johnson, moteurs.
- Professeur R. Maxwell, réserves naturelles.
- Capitaine H. M. O'Hara, navigation.
- M. Joël Smith, préparation du poisson séché et désossé ou sans arêtes.

Grâce à la courtoisie du ministère de la Marine et des Pêcheries, M. Georges Earl et M. Robert Gray donnèrent des cours sur la préparation du poisson séché

et désossé ainsi que sur la préparation du poisson saumuré. En sus, l'Office de Biologie est redevable au ministère des Réserves naturelles de la Nouvelle-Ecosse des enseignements donnés sur les richesses naturelles par le docteur Cumming et le professeur W. V. Langley. Les quatre personnes ci-haut désignées ne bénéficièrent d'aucune rémunération de la part de l'Office.

Au surplus, nombre de personnes furent employées à titre d'essai, soit au laboratoire, soit au bureau pendant des périodes n'excédant pas deux semaines. Pour des raisons diverses leur emploi ne fut pas prolongé au delà de ces laps de temps.

RECHERCHES

1. *Congélation et réfrigération.*—Les recherches de la station furent surtout orientées vers l'étude des problèmes relatifs à la congélation et à la réfrigération du poisson. La réalisation de notre plan de travail s'est conclue:

- (a) par la détermination de la conductibilité calorifique des muscles de poisson congelé et non congelé. Une formule fut créée pour permettre la prévision de la durée de congélation en ayant comme données la conductibilité, l'épaisseur de la substance traitée et la température du milieu réfrigérant. La conductibilité calorifique fut précisée dans le cas de la morue, de l'aiglefin, du hareng, du maquereau et du saumon;
- (b) par la précision des effets de la température d'entreposage sur le poisson frigorifié, poursuite et parachèvement des expériences entreprises en 1928. Pour la morue, on constata qu'après un emmagasinage d'un an à -20°C . (-4°F .) la substance de ce poisson n'avait pas subi d'altération, tandis qu'à -5°C . (23°F .) la composition en avait été très modifiée. Des températures intermédiaires à ces deux points de repère donnèrent des résultats gradués. Les altérations subies par les sucs susceptibles d'être extraits de la substance furent précisées et on s'efforça de découvrir un procédé plus propre à la détermination de la teneur en sucs de la substance. On effectua des recherches sur les bactéries et autres micro-organismes auteurs de l'altération de la substance. On chercha à préciser les modifications survenues dans la chimie organique de la substance frigorifiée en entrepôt. Des expériences similaires d'emmagasinage frigorifique à -20°C . furent entreprises avec l'aiglefin et une nouvelle catégorie de produits de morue. Ces articles furent, en frigorifique, largement soustraits à l'influence du milieu atmosphérique ambiant mais non complètement sauvegardés contre son action en vue de s'assurer si oui ou non les odeurs émises par d'autres substances de poisson étaient susceptibles d'en altérer la saveur. Ces expériences sont en voie d'avancement;
- (c) par la réalisation d'un modèle perfectionné de réservoir pour contenir le poisson antérieurement à son traitement et par la poursuite d'expériences relatives au procédé de conservation du poisson à une température inférieure à celle obtenue par la glace. On a tenté de nouveau l'emploi des solutions de chlore mais sans retirer aucun avantage de ce mode de traitement de la substance du poisson;
- (d) par certaines améliorations apportées à l'aménagement de la chambre frigorifique du bâtiment de démonstration en vue d'y assurer le réglage de la circulation de l'air. Certaines épreuves faites par la suite ont servi à démontrer l'utilité de cette chambre pour l'emmagasinage du poisson puisque l'évaporation y fut réduite à un cinquième ou un sixième de ce qu'elle était dans une chambre frigorifique du modèle ordinaire à une température équivalente;
- (e) par la détermination du point de congélation de la chair du homard à 28.5°F .

2. *Fumage*.—Les recherches sur les éléments constitutifs des fumées de bois furent poursuivies et comme dans les années antérieures et furent surtout orientées vers la détermination de leur teneur en formol. On se heurte à certaines difficultés d'ordre technique dans la précision du dosage ou titrage de cette substance de sorte qu'on y procède par essais et tâtonnements dans une large mesure.

Comme moyen de hâter l'exécution du procédé de fumage, on a eu recours à la précipitation des particules par la force électrique avec des résultats prometteurs. Par cette méthode, la coloration voulue put être assurée en quinze minutes.

En vue de rendre la fumaison du poisson indépendante de la température, des expériences de laboratoire furent effectuées en faisant usage d'air traité pour le séchage préliminaire de la substance du poisson. Comme la fumée non traitée semble peu propre à être introduite dans les chambres de fumage par les conduites et les ventilateurs à cause des dépôts de goudron qui s'y forment et de l'encrassement qui en résulte, on a jugé bon d'opérer le dégoudronnage des fumées par procédé électrique, ce qui fut trouvé propre à assurer la coloration et la saveur de la substance du poisson exposée à l'action de ces produits de combustion. La plus importante des expérimentations, de caractère mi-technique, mi-commercial, n'a pas pu être entreprise par suite de l'inachèvement du bâtiment de démonstration.

3. *Salage et séchage*.—Les recherches fondamentales relatives à la relation de l'eau, du sel et de la protéine furent poursuivies. Un rapport traitant de ces recherches était presque achevé à la fin de l'année.

On a pratiqué avec sept différents sels des épreuves sur le salage du poisson. Les expériences comportèrent une série d'épreuves subies par le produit pour en préciser la coloration et les qualités de conservation. Les expérimentations furent conduites en double opération avec diverses quantités de sel. La première opération servit à démentir d'une façon inattendue qu'une solution à concentration de 85 pour cent n'est pas suffisante pour empêcher la multiplication des bactéries et des champignons auteurs de la détérioration de la substance. La deuxième opération fit ressortir le fait que les sels marins fournissent un produit plus blanc que les sels gemmes.

On a poursuivi l'analyse ordinaire des sels de pêche commerciaux.

4. *Mise en conserve*.—Du maquereau de printemps fut frigorifié à la saumure, emmagasiné pendant un certain temps, puis mis en conserve dans des boîtes métalliques d'une livre selon un procédé appliqué l'année d'avant pour le maquereau d'automne. Les conserves ainsi produites furent comparées en saveur avec celles de maquereau d'automne semblablement traitées et avec celles de maquereau de printemps mis en boîtes sans congélation. Les qualités alimentaires et gustatives du nouvel article furent déclarées très satisfaisantes.

On a fait le levé de plans relatifs à une fabrique-modèle de conserves de homard et à un bac à vidanges peu coûteux. Ces plans sont à la disposition des intéressés.

On a fait des recherches sur la mise en conserve des pétoncles en vue de remédier au ramollissement et à la désagrégation des parties musculaires par la cuisson. Dans l'exécution de ce travail, M. Hess a utilisé les moyens de travail qu'offre la station atlantique de biologie de Saint-André, N.-B. Il lui fut impossible de réaliser la solution de ce problème et il se vit nécessairement conduit à préconiser la congélation comme le moyen le plus propre à assurer la conservation de la chair de pétoncle.

Des expériences furent tentées en vue d'expliquer la présence de certains petits cristaux dans les boîtes ou bocaux de conserves de homard tout comme celle de certaines substances visqueuses qu'on y constate souvent. Des notices ont déjà été rédigées à ce sujet, mais le travail n'est pas encore achevé.

5. *Huiles de poisson*.—L'effet de la congélation des foies de poisson sur la production de l'huile fut de nouveau l'objet de certaines recherches. Il fut démontré que la congélation des foies tendait à accroître le rendement en huile quand l'extraction de cette substance est opérée par la cuisson. On constata que si les foies sont frigorifiés, moulus, broyés, triturés et pressurés après le dégel, sans toutefois être soumis à la cuisson, ils produisent un rendement plus élevé en huile de première qualité qu'il est possible d'en réaliser un par le procédé de cuisson. On s'aperçut plus tard qu'un procédé similaire avait été breveté aux États-Unis.

On s'est efforcé de préciser les résultats respectivement propres aux appareils centrifuges et aux pressoirs dans l'opération relative à l'extraction de l'huile des foies de saumon chum.

6. *Farines, poudres de poisson*.—On a poursuivi le travail relatif à l'analyse des échantillons de farines de poisson introduites sur le marché. Dans l'analyse de certaines farines de homard, la composition chimique d'environ quinze pour cent de la substance ne put être précisée. La détermination des dosages ou titrages de carbone et d'azote fut tentée de différentes manières en vue de combler cette lacune. Mais un pourcentage important de la substance a jusqu'ici résisté à tout essai d'analyse. On a fabriqué des farines constituées d'un mélange de diverses substances de poissons en quantités déterminées. Ces produits furent aussi soumis à l'analyse chimique.

7. *Recherches diverses de laboratoire*.—Détermination fut faite des quantités de chaleur émises par les muscles de poisson en état de rigidité cadavérique. Ce travail est important pour la conservation du poisson congelé.

On a entrepris une étude systématique des bactéries d'eau de mer et en particulier de celles trouvées à la surface et à l'intérieur de l'organisme des poissons. On a aussi recherché les effets de la température sur certains micro-organismes auteurs de la détérioration de la substance.

On a exécuté des recherches générales sur la nature des protéines propres à la substance des poissons.

On a tenté divers procédés en vue de préciser la teneur en produits de décomposition que comporte l'organisme du poisson après l'extinction de la vie, en s'efforçant surtout d'obtenir une approximation des quantités d'oxyde triméthylalaline qui y apparaissent alors. Certaines des expériences furent aussi faites en vue de déterminer le dosage des acides aminés en employant la ninhydrine comme réactif. Aucune de ces épreuves ne s'est révélée propre à démasquer les premières altérations survenant après la mort et qu'il serait pourtant si important de connaître. Le problème relatif à la circulation de l'eau dans la substance musculaire du poisson, surtout dans l'opération de la congélation, a été l'objet d'une investigation.

AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS

Deux étages furent ajoutés au bâtiment de démonstration, ce qui y assure l'usage de quatre nouvelles pièces de 18' x 32' chacune.

En septembre, l'adjudication d'une entreprise fut donnée pour la construction d'un nouvel immeuble.

FILET FRIGORIFIÉ

Pendant l'année financière 1929-30, les quantités suivantes de filet frigorifié furent préparées à la station et expédiées à Toronto:

	liv.
Aiglefin.....	4,317
Morue.....	3,408
Flétan.....	2,936
Flet roussâtre.....	1,464
Flet cendré.....	3,300
Maquereau.....	528
Espadon.....	168
Lingue ou brosmes.....	240

Il en fut ainsi disposé de faibles quantités à Halifax, Ottawa, Montréal.

La production du filet frigorifié par la *Lunenburg Sea Products Co., Ltd.*, et la *Lockeport Company Ltd.* fut l'objet d'une surveillance active par des inspecteurs spécialisés.

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

1. *Cours au bénéfice des surveillants de pêche.*—Le premier cours, donné au profit des surveillants de pêche, et qui était en progrès au début de l'année financière, fut poursuivi jusqu'au 16 avril 1929. Un deuxième cours, institué pour l'instruction technique d'un autre groupe d'agents, commença le 17 avril pour se terminer le 28 mai 1929. Le premier cours fut suivi par trois inspecteurs, dix-sept gardes-pêche et cinq fonctionnaires de Québec; le deuxième par dix-neuf gardes-pêche et cinq fonctionnaires de Québec. Chacun de ces cours comportait l'enseignement de la biologie, de la chimie, de la physique, de la bactériologie, du fonctionnement des moteurs, de la navigation, des réserves naturelles, de la préparation du poisson séché et sans arêtes et de la préparation du poisson saumuré. Un examen eut lieu à la fin du cours.

2. *Cours au bénéfice des pêcheurs.*—Jusqu'ici trois cours d'enseignements professionnels et techniques eurent lieu au profit des marins-pêcheurs. Le premier eut lieu en janvier-février 1928, et fut suivi par dix-neuf personnes; le deuxième en janvier-février 1929 et fut suivi par vingt-cinq exploitants; le troisième fut tenu du 22 janvier au 4 mars de l'année actuelle et vingt marins-pêcheurs y assistèrent.

A même les crédits à sa disposition, l'Office rembourse à chacun des pêcheurs qui suivit le cours de six semaines le prix aller-retour de son passage par chemin de fer entre Halifax et la station ferroviaire la plus rapprochée de son domicile, avec versement supplémentaire de \$45 pour le défraiement des frais de subsistance pendant son séjour à l'école d'Halifax. Cette école n'est accessible qu'aux seuls pêcheurs authentiques âgés de dix-sept à trente-cinq ans et possédant une certaine instruction primaire.

A l'école, l'instruction professionnelle fut donnée cette année en six cours distincts. L'exercice de chacun de ces cours est dirigé par un instructeur très compétent. Les leçons commençaient à 9 heures du matin. Quatre classes de cinquante minutes chacune constituaient la séance d'enseignement du matin et trois classes d'une durée de cinquante minutes chacune celle de l'après-midi. L'ensemble des cours comportait l'étude des matières suivantes:—

(1) *Préparation du poisson séché et sans arêtes.*—Ce cours comprend l'enseignement pratique des procédés relatifs à l'étêtage, au tranchage, au lavage, au salage et au séchage du poisson ainsi que des méthodes se rapportant à la préparation du poisson sans arêtes, au séchage et à l'emballage. Chaque pêcheur est tenu de préparer une caisse de trente livres de poisson désossé et une certaine quantité de poisson séché. Ce cours donne lieu à des discussions sur les questions d'économie industrielle, particulières à chacune des régions de pêche, en fonction de l'application des divers procédés.

(2) *Préparation du poisson saumuré et tonnellerie.*—Ce cours comporte l'enseignement pratique des procédés relatifs au vidage, à l'énoctage, au lavage, à l'emballage et au classage des harengs, et l'épreuve des barils. Chaque pêcheur est tenu de préparer et de paquer une certaine quantité de hareng selon les méthodes démontrées.

(3) *Moteurs.*—Ce cours comporte l'enseignement des procédés relatifs au démontage, à l'assemblage et à la réparation des moteurs à essence; de la théorie relative au fonctionnement et au mécanisme des moteurs à essence à deux et quatre cycles, et des carburateurs; de diverses notions sur le graissage, la lubrifi-

cation et les lubrifiants; de certaines données sur le fonctionnement et le mécanisme des appareils électriques, des valves et soupapes, des moteurs au mazout.

(4) *Navigation*.—Ce cours comporte des causeries, leçons et démonstrations; des enseignements pratiques sur les levés hydrographiques et la cartographie marine, sur les itinéraires maritimes, sur le repérage en mer et sur la détermination des distances. Autres matières du cours: Lecture des cartes marines, effets du moteur sur le compas, compas magnétique, pôles magnétiques, latitude et longitude, carte mercator, courants magnétiques, astronomie nautique, usage du sextant, longitude en fonction du temps.

(5) *Sciences*.—Le cours scientifique comprend des conférences et des démonstrations, chaque fois que la chose est possible. Certaines des expériences et nombre d'examens microscopiques sont effectués par les étudiants eux-mêmes. Les matières de ce cours sont:—

- (a) *La chimie et la physique*.—Comportant l'étude des atomes et des molécules, de la chaleur et de la température, de la chaleur spécifique et de la chaleur latente, des gaz, de la pression du volume et de la température, de la pression atmosphérique, des baromètres, des solutions, de la saturation des solutions, de la densité et du poids spécifique des hydro-mètres, de l'osmose, de la théorie du salage du poisson, du sel et de ses éléments constitutifs, de la pression de vapeur, de l'évaporation et de l'ébullition, de la condensation et de la liquéfaction des gaz, de la composition de l'atmosphère, de l'humidité des propriétés de l'oxygène, de l'hydrogène, de l'anydride carbonique, de la respiration des plantes et des animaux, des transformations de l'eau: états, solide, liquide, gazeux.
- (b) *Biologie et hydrographie de la mer*.—Comportant l'étude des principaux poissons, des procédés de pêche, de la localisation des bancs de poissons, des migrations, de l'histoire naturelle de la morue, de l'aiglefin, du hareng, du maquereau et du homard, des réserves alimentaires, de la rapidité de croissance, de la reproduction, des habitudes et de la distribution des poissons, des saisons dans le milieu océanique, des effets de la glace, des effets des marées, des flotteurs dans la détermination des courants marins, de la circulation de l'eau, des effets de certains facteurs physiques sur la distribution des animaux marins.
- (c) *Bactériologie*.—Comportant l'étude des micro-organismes, des maladies des plantes et des animaux océaniques, de la fermentation et de l'altération de la substance du poisson, des races de bactéries, de la biologie des bactéries et de leur distribution dans la nature, des bactéries d'eau de mer et d'eau douce, des facteurs conditionnant la vie des bactéries propres aux poissons, de la bactériologie du poisson traité, de la réfrigération, de la congélation, du séchage, du fumage, du saumurage, du salage et de la mise en conserve.
- (d) *Réfrigération*.—Comportant l'étude de la composition et de la structure des muscles du poisson, la congélation des solutions salines, des effets de la congélation sur les tissus de la substance comestible, des effets de l'entreposage, de la congélation rapide de la boîte, des réservoirs de congélation, de la rapidité de pénétration du sel, des appareils frigorifiques commerciaux.
- (e) *Huiles de poisson*.—Comportant l'étude de l'extraction des huiles, de la nature de l'huile de baleine, du menhaden et du hareng et des autres huiles de poisson, des huiles de foie de poisson, des procédés d'extraction, y compris la préparation de l'huile de foie de morue à la vapeur.
- (f) *Chimie organique alimentaire*.—Comportant l'étude de la chimie relative à la substance du poisson comme aliment et de la valeur nutritive de la substance du poisson.

(6) *Réserves naturelles.*—Ce cours comporte l'enseignement de sujets économiques se rapportant à la production des marchandises et de la richesse, à la division du travail, aux échanges commerciaux, à l'offre et à la demande, au coût de revient en matière de production, à l'organisation des syndicats corporatifs, aux valeurs et titres mobiliers, actions et obligations, aux corporations industrielles et commerciales aux sociétés à capital-actions, aux opérations bancaires, au syndicalisme, aux opérations syndicales commerciales, à l'historique des syndicats de production et de vente, aux marchés domestiques et étrangers, à la culture du sol, à la culture des pommes de terre, au jardinage et maraîchage, à la culture des légumes et à la vente du poisson.

Diverses leçons furent aussi données sur les procédés relatifs à la manutention du poisson. Il y eut aussi des discussions sur les procédés de pêche en pratique sur les divers secteurs du littoral. Certains soirs eurent lieu des causeries avec projections lumineuses inanimées sur des sujets tels que "La Vie dans l'Océan", "Les Procédés de Pêche", "La Nature du Son". Une série de vues cinématographiques furent aussi présentées sur les opérations de pêche commerciale et sportive exercées dans les eaux de l'Atlantique et du Pacifique.

La durée des cours fut de six semaines. Le jour de leur clôture, eurent lieu des examens écrits d'une durée d'une heure sur chacun des six principaux sujets d'étude en vue de se former une idée des facultés d'assimilation des étudiants. Dix questions furent posées sur la préparation et le séchage du poisson sans arêtes; dix-sept sur la préparation du poisson saumuré et la tonnellerie; dix sur les moteurs; seize sur la navigation, sept en matière de science; huit sur les réserves naturelles.

Pour l'obtention d'un certificat d'étude, les élèves devaient réaliser soixante-quinze points sur les six matières et en avoir au moins quarante sur l'une quelconque d'entre elles. Toutefois, fut considéré comme inscrit tout élève ayant réalisé une moyenne de quarante points sur les six matières avec minimum suffisant pour chacune d'entre elles.

Quatre des vingt étudiants subirent leur examen avec distinction. L'un d'entre eux obtint une moyenne de quatre-vingt dix sur les six sujets avec minimum de quatre-vingt un. Quatorze réussirent. Deux seulement subirent un échec.

3. Cours de Dalhousie pour l'obtention du titre de bachelier ès sciences de pêche:—Ce cours, donné par l'Office, commença le 30 septembre 1929. Il n'y a qu'un seul étudiant qui suit les cinq classes du cours; il y en a trois qui suivent trois classes. Ce cours de pêche comporte l'étude des matières suivantes:—

- (1) Pêcheries en général: Docteur A. H. Leim.
- (2) Physique et chimie relative au traitement du poisson: Docteur J. H. Mennie.
- (3) Pisciculture: Docteur A. H. Leim.
- (4) Bactériologie relative au traitement du poisson: Docteur J. R. Sanborn.
- (5) Biochimie relative au traitement du poisson: S. A. Beatty.

TRAVAUX DIVERS

A la demande du ministère des Pêcheries, M. Hess parcourut les Iles-de-la-Madeleine, Québec, du 12 au 24 juin. Il visita pendant son séjour quelque douze fabriques de conserves et fit rapport des conditions d'exploitation qu'il y constata. A chacun de ces établissements, il donna des démonstrations, destinées à inculquer dans l'esprit des exploitants, l'importance qu'il y a d'exécuter rapidement et proprement les opérations de mise en conserve. Pendant qu'il se trouvait sur les lieux, il prépara une certaine quantité de conserves pour la conduite de ses expériences relatives à la présence de cristaux et de substances visqueuses dans les boîtes de homard.

La station organisa une exhibition des divers procédés de congélation à la saumure à l'exposition provinciale de Halifax qui eut lieu en la dernière semaine d'août. Cette exhibition fut renouvelée à l'exposition de Lunenburg qui dura du 16 au 21 septembre.

Le docteur Chipman fit l'installation de thermographes sur deux bateaux affectés au commerce maritime avec les Antilles, le *Lady Drake* et le *Lady Hawkins*, et suivit de près le fonctionnement de ces appareils. Leur mise en usage s'applique à l'exécution de certains travaux d'hydrographie au profit de la station de biologie. Le docteur se rendit aussi à l'île Sambreau en vue de collationner les données recueillies à cet endroit dans le même but.

Dans le cours de l'été de 1929, la station de Saint-André fit exécuter par MM. Beatty, Chipman et Leim de nouvelles recherches sur la réserve d'eau alimentant la pisciculture de Windsor.

INVESTIGATIONS PLANCTONIQUES ET HYDROGRAPHIQUES

Pendant l'année, furent effectuées régulièrement des observations sur la température et des prélèvements de plancton aux deux stations sises dans le port de Halifax et dans le bassin de Bedford. A une station, sise à l'entrée du port, on effectua pendant la saison de pêche des observations à intervalles plus espacés.

LABORATOIRE DE LA PASSE DE L'EST

Pendant l'année, le laboratoire fut pourvu de tables, de réservoirs à eau salée, de pompes, d'une tuyauterie à eau chaude et froide et d'un appareil à gaz. L'aménagement de l'emplacement du laboratoire fut amélioré par le creusage d'un puits, l'établissement d'un chemin et la construction d'un quai.

La station ne fut affectée que pendant l'été à l'exécution de travaux scientifiques. Le directeur scientifique en fut le professeur J. N. Gowanloch, de l'université de Dalhousie. Le professeur Gowanloch donna un cours d'été en biologie marine à deux des étudiants suivant le cours de pêche.

En ce qui concerne les travaux du ressort direct de l'Office, cinq travailleurs scientifiques mirent leurs services de plein gré à la disposition du laboratoire. Ci-dessous apparaissent leurs noms, leur affiliation universitaire, leur période de travail et les problèmes auxquels ils se sont intéressés:—

Mlle Eleanor M. L. Chesley, de l'université de Dalhousie, 25 juin-27 août: Réactions des poissons à la lumière et rassemblements des poissons.

Mlle Elizabeth G. Frame, de l'université de Dalhousie, 5 juillet-4 août, 11-31 août: Etudes sur le sang des poissons.

Mlle K. K. Holman, de l'université de Dalhousie et de l'université de Toronto, 17 juin-15 août: Etudes sur le canal alimentaire des poissons.

Mlle I. Irvine, de l'université de Dalhousie, 4 juillet-31 août: Effets sur les homards d'une alimentation au moyen de chair de maquereau. Etudes sur les âges de l'aiglefin.

Mlle A. J. Macauley, de l'université de Dalhousie, 24 juin-23 août: Températures océaniques critiques pour les crustacés.

PUBLICATIONS

Voici la nomenclature des ouvrages parus pendant l'année sur les travaux de la station:—

Wynne, A. M.—Hydrolyse des muscles de l'aiglefin.—Rapport préliminaire. *Contr. Biol. et Pêch. du Canada, N.-E.*, vol. 4, pp. 317-341, 1929.

Hess, Ernest.—De la fumée comme agent de conservation dans l'Industrie des Pêches. *Food Industries*, fév. 1929.

Quantité de chair égouttée dans les conserves de homard en relation avec la rarefaction de l'air et l'âge de la boîte. *Contr. Biol. Can., N.-E.*, vol. 5, pp. 93-105, 1929.

Les manuscrits suivants rédigés aux stations d'expérimentations furent publiés à Halifax:—

- N° 20. Langstroth, G. O.—Chaleurs latente et spécifique des muscles du poisson.
- N° 21. Wyman, H. R.—Effet de la température frigorifique sur les sucs musculaires de la substance du poisson.
- N° 22. Langstroth, G. O.—Travail préliminaire sur la conductibilité spécifique des muscles de poisson.
- N° 23. Ross, R.F.—Etude préliminaire du retrait des muscles de poisson et de crustacés en fonction des variations de concentration en sel et de température.
- N° 24. MacFayden, D. A.—Recherches sur les sucs propres à la substance des poissons congelés.
- N° 25. Branion, H. B.—Observations relatives à la fabrication et à la teneur en vitamines de l'huile de foie de morue.
- N° 26. Langstroth, G. O.—Rapidité de congélation des muscles de poisson.

Rapports reçus pendant la saison:—

- Stewart, W. W.—Relation entre l'emmagasinage et la quantité de sucs susceptibles d'être extraits des issues de sardine.
- Rice, Christine E., et Hess, Ernest.—Effets de la température sur la rapidité de décomposition de la substance musculaire de l'aiglefin.
- Hess, Ernest.—Décomposition autolytique et bactérienne de la substance musculaire de l'aiglefin aux basses températures au-dessus du point de congélation.
- Hess, Ernest.—Mise en conserve du maquereau congelé à la saumure.
- Cooper, D. LeB.—Nouvelles recherches sur les fumées de bois en rapport avec l'industrie du fumage du poisson. IIe Partie.
- MacFayden, D. A.—Rapport sur les travaux de l'été 1927. Recherches sur les sucs propres à la substance du poisson.
- Hess, Ernest.—Influence de la température réfrigérante sur la qualité des conserves de homard.
- Hess, Ernest.—Rapport relatif à des recherches parmi les fabricants de conserves de homard des provinces maritimes touchant la raréfaction de l'air dans les boîtes.
- Hess, Ernest.—Notes préliminaires sur la mise en conserve des pétoncles.
- Hess, Ernest.—Quantité de chair égouttée dans les conserves de homard en relation avec la raréfaction de l'air et l'âge de la boîte.
- Hess, Ernest.—Rapport relatif à une inspection des fabriques de conserves de homard et aux conditions de mise en conserve aux Iles-de-la-Madeleine.
- Branion, Hugh.—Observations relatives à la fabrication et à la teneur en vitamines de l'huile de foie de morue et huiles de même nature.
- Hess, Ernest.—Rapport préliminaire sur l'investigation relative à la formation de cristaux dans les conserves de homard.
- Tarr, H. L. A.—Certains faits et données recueillis pendant un bref voyage sur le chalutier *Lemberg* exploité par la National Fish Company Halifax.
- Hess, Ernest.—Conservation des pétoncles.
- Hess, Ernest.—Notes préliminaires sur l'action du formol sur la flore bactérienne de l'aiglefin.
- Langstroth, G. O.—Rapidité de congélation des muscles de poisson.
- Langstroth, G. O.—Rapidité de chauffage du cylindre.
- Langstroth, G. O.—Notice sur les variations de chaleur des muscles de l'aiglefin en état de rigidité cadavérique.
- Langstroth, G. O.—Notice préliminaire sur la rapidité de décomposition des muscles du poisson.
- Hess, Ernest.—Examen des boîtes de conserves de homard.
- Hess, Ernest.—Mise en conserve du maquereau congelé à la saumure.
- Hess, Ernest.—Principes présidant au fumage du poisson.
- Mennie, J. H.—Recherches sur la farine de homard.
- Cook, A. Stanley.—Oxyde de Triméthylamine dans les muscles de poisson.
- Chipman, H. R.—Rapport sur l'utilisation de la méthode Winkler relative à l'oxygène.
- Chipman, H. R.—Rapport sur le cours donné aux pêcheurs en 1930.
- Cooper, D. LeB.—Rapport à l'Office de Biologie du Canada sur le résultat des travaux accomplis à la station atlantique d'expérimentations appliquées à la pêche en l'été de 1929. Ière Partie—Approximation du formol dans les produits de distillation des fumées de bois. IIe—Expérimentations préliminaires à l'aide d'un appareil destiné à abréger la durée des opérations relatives au fumage des poissons.

STATION OCCIDENTALE DE BIOLOGIE, NANAÏMO

La station comporte maintenant deux laboratoires, un de biologie et un de chimie, une maison d'habitation pour le logement des travailleurs scientifiques, un chalet pour l'usage du directeur et une habitation pour la commodité du gardien. La station possède un bateau à moteur de soixante pieds, deux bateaux de pêche de trente-quatre pieds, une chaloupe et plusieurs bateaux à rames. Les laboratoires sont dotés des appareils nécessaires à l'exécution des recherches biologiques, chimiques et océanographiques. Elle est pourvue d'une tuyauterie complète pour la circulation de l'eau douce, de l'eau salée et du gaz et d'une installation électrique. Il y existe une bibliothèque renfermant une certaine collection de livres et de journaux.

TRAVAILLEURS SCIENTIFIQUES

Le plan des recherches y est réalisé par deux groupes de travailleurs. L'un de ces groupes est composé des travailleurs inamovibles directement chargés de la solution des problèmes de pêche. L'autre est constitué de professeurs des diverses universités du Canada et de certains étudiants avancés. Ces personnes consacrent plusieurs mois chaque été à des recherches et des études d'ordre directement ou indirectement économique. De cette façon nombre des meilleurs scientifiques canadiens contribuent à l'avancement du programme des recherches de pêche, tout en suscitant, à leur retour, parmi le personnel enseignant, et le corps des étudiants un certain intérêt aux sciences océanographiques en général, aux pêcheries et aux recherches limnobiologiques.

PERSONNEL

- Docteur W. A. Clemens, directeur.
- Docteur R. E. Foerster, biologiste.
- Docteur J. L. Hart, biologiste adjoint.
- Docteur A. L. Pritchard, scientifique.
- M. C. R. Elsey, scientifique.
- M. G. H. Wailes, assistant dans les recherches sur le célan.
- M. C. McC. Mottley, assistant dans les recherches sur la truite.
- M. L. L. Bolton, assistant dans le marquage des saumons.
- Docteur W. W. Simpson, assistant dans le marquage des saumons.
- M. Ross Whittaker, assistant dans le marquage des saumons.
- M. D. Beall, assistant dans le marquage des saumons.
- M. H. J. Alexander, assistant dans le marquage des saumons.
- M. R. Wilson, assistant dans le marquage des saumons.
- M. L. McHugh, assistant dans le marquage des saumons.
- M. H. G. Glover, assistant dans le marquage des saumons.
- M. T. C. Wheeler, assistant dans le marquage des saumons.
- M. J. H. Stannard, assistant dans le marquage des saumons.
- Mlle E. Keighley, secrétaire et bibliothécaire.
- Mlle Robinson, dactylographe provisoire.
- M. Fred Groth, capitaine "A. P. Knight".
- M. J. A. Randle, mécanicien "A. P. Knight".
- M. Edgar Black, homme de pont "A. P. Knight" (été).
- M. Thos. Russell, gardien.
- M. Sherman Deno, homme de cour.
- Mlle E. Edwards, ménagère (été).
- Madame E. Riches, cuisinière.
- Mlle Winnie Riches, servante.
- Mlle Hazel Neen, servante (été).
- Mlle Violet Foster, servante (été).

Travailleurs libres

Mlle A. Berkeley, université de Toronto.

M. C. Berkeley, Nanaïmo.

Madame C. Berkeley, Nanaïmo.

Mlle M. H. Campbell, université de Colombie britannique.

Mlle M. Crawford, université de Toronto.

Mlle J. F. L. Hart, université de Colombie britannique.

Docteur A. H. Hutchinson, université de Colombie britannique.

M. C. C. Lucas, collège Brandon.

Mlle V. Z. Lucas, université de Colombie britannique.

M. M. MacPhail, université de Colombie britannique.

M. J. A. Munro, Okanagan-Landing.

Mlle Jean Panton, université de Toronto.

Professeur R. A. Wardle, université de Manitoba.

M. G. V. Wilby, collège agricole de Dakota-Nord.

RECHERCHES

1. *Multiplication des saumons sockeye*:—

A. *Procédés de multiplication naturelle et artificielle*.—Le docteur R. E. Foerster a poursuivi ses études au lac Cultus. Il convient de se rappeler que ce plan de recherches fut formulé en vue de déterminer la valeur effective de la multiplication artificielle par rapport à celle résultant de la propagation naturelle. Des clôtures furent établies au débouché du lac Cultus de façon à pouvoir dénombrer les poissons géniteurs remontant vers le lac et les jeunes migrants à destination de l'océan. Dans les années de multiplication naturelle l'ascension des reproducteurs revenant au lac Cultus est interceptée par un parc fait de pieux assemblés par du treillis métallique et disposé en aval du lac. Enfermés dans cet appareil, les poissons y sont dénombrés en tenant compte du sexe de chaque individu; après quoi, ils sont libérés pour leur permettre de se rendre aux frayères. Dans ces années, il ne s'agit que du dénombrement des individus mâles et femelles. Comme chaque femelle porte 4,500 œufs en moyenne, il est facile de calculer le nombre total de ces produits sexuels, susceptibles d'être déposés dans les frayères, et d'établir, par une numération subséquente, dix-huit mois plus tard, lors de la migration vers la mer des jeunes poissons issus de cette ponte, d'établir, disons-nous, la valeur effective de la multiplication naturelle. Il existe présentement deux modes de propagation artificielle. L'un consiste dans l'incubation des œufs de poissons dans les auges des piscifactures et la libération des alevins, qui en proviennent, dans les lacs et cours d'eau; l'autre dans l'incubation des œufs jusqu'au stade "d'œufs embryonnés" et dans leur déversement, au moyen d'une caisse spécialement aménagée, sur des bancs ou gisements de graviers dans les cours d'eau. On fait actuellement au lac Cultus l'essai de ces deux procédés, car on y dispose d'une station piscicole. Lors des années où les œufs sont cueillis pour l'incubation, aucun reproducteur de race sockeye n'est laissé à même de frayer naturellement dans le lac. Les migrants, à destination de l'océan, provenant des deux procédés d'alevinage artificiel sont dénombrés en vue de préciser le rendement fourni par ces deux méthodes.

Au printemps de 1929, les migrants d'un an à destination de la mer, issus de la ponte naturelle de l'automne 1927, furent dénombrés. Cette opération fournit un chiffre de 2,453,634 individus. En l'automne de la même année, tous les géniteurs, au nombre de 15,000, furent capturés dans l'écluse de pêche et subirent l'opération du coulage. Plus tard environ 3,000,000 d'œufs furent immergés sur les bancs ou gisements de gravier des cours d'eau tributaires du lac;

le reste de la cueillette fut expédié vers d'autres étendues d'eau. Le tableau suivant donne les résultats réalisés jusqu'aujourd'hui au lac Cultus:—

Années	1925	1926 Alevins	1927	1928 Déversements d'œufs	1929 Alevins
Procédés d'alevinage.....	Naturel	Artificiel	Naturel	Artificiel	Artificiel
Total: mâles.....	1,540	3,122	25,659	3,878	1,244
Total: femelles.....	3,883	1,949	55,569	11,461	3,079
Total: œufs contenus en toutes femelles.	17,473,500	8,770,500	250,060,500	51,700,571	13,855,500
Total: œufs cueillis.....		6,487,000		32,656,624	10,800,000
Pourcentage: totalité des œufs.....		74		63.2	76
Migrants de descende: alevins.....	12,568		116,977		
Pourcentage: totalité des œufs.....	0.07		0.05		
Alevins d'un an.....	183,272	336,257	2,453,634		
Pourcentage: totalité des œufs.....	1.05	3.83	0.98		
Alevins 2 ans.....	1,722	10,972			
Pourcentage: totalité des œufs.....	0.01	0.13			
Total des migrants.....	197,562	347,229			
Pourcentage: totalité des œufs.....	1.13	3.96			

B. Transfèremens des œufs d'une région dans une autre.—Dans l'exécution d'essais relatifs au transfèrement du sockeye, du secteur d'aval du fleuve Fraser au secteur d'amont, 500,000 œufs de cette race de salmonidés furent extraits du lac Cultus en l'automne de 1928 pour être expédiés à Taft, sur la rivière Eagle, où ils subirent l'incubation. Les alevins, issus de ces œufs, furent immergés dans des étangs-viviers d'alevinage. Ils y furent gardés jusqu'à l'automne de 1929, période en laquelle ils furent marqués par l'excision des nageoires puis libérés dans la rivière Eagle. Pour intercepter leur retour, une clôture en treillis métallique sera élevée dans la rivière.

C. Efficacité des étangs-viviers dans la pratique de l'alevinage artificiel.—On projette de retenir des alevins de sockeye en étangs-viviers au lac Cultus pendant des durées variant de 6 à 12 mois et, en marquant les jeunes poissons au moment de leur mise en liberté, on pourra préciser le pourcentage des survivants, propres à chacune des périodes de captivité, par le dénombrement des migrants de descende.

D. Hybridation, métissage.—En l'automne de 1927, la présence d'individus des cinq races de salmonidés du Pacifique au lac Cultus offrit une occasion toute particulière de pratiquer des expériences de métissage en vue de préciser la fréquence de ce phénomène dans des conditions de multiplication naturelle, aussi bien que les résultats susceptibles d'en découler. En même temps on consacra quelque attention à l'amélioration des races par la sélection des reproducteurs.

On a remporté des résultats appréciablement bons par les métissages suivants et les individus, issus de ces croisements, sont présentement gardés dans les bassins d'élevage de la pisciculture de Smith-Falls:—

Femelle de printemps.....	Mâle rose	Femelle sockeye..	Mâle chum
Femelle de printemps.....	" coho	Femelle sockeye..	" de printemps
Femelle rose.....	" sockeye	Femelle sockeye..	" rose
Femelle rose.....	" chum	Femelle coho.....	" rose
Femelle rose.....	" de printemps	Femelle chum.....	" de printemps

Il semblerait donc qu'en ce qui concerne l'insémination et l'incubation de l'œuf, les métissages ci-haut énumérés sont réalisables dans des conditions naturelles de reproduction. Il reste à savoir si les adultes, issus de ces croisements sont ou non fertiles.

De l'étude de la croissance des divers saumons hybrides, il ressort que les métis, issus des croisements: Femelle sockeye x Mâle chum, Femelle sockeye x Mâle rose et Femelle rose x Mâle sockeye seraient des individus fort intéressants à élever et à multiplier en vue de la sélection.

2. *Recherches sur les saumons rose et chum.* — Les études du docteur A. L. Pritchard comportent trois sujets:

- (a) Histoire naturelle. En premier lieu, certaine attention fut consacrée à l'Archipel de la Reine Charlotte où pratiquement chacun des cours d'eau et des lacs fut exploré. Des observations y furent aussi effectuées sur les migrations de saumons roses et chum, sur les habitudes de ponte de ces races de salmonidés ainsi que sur la migration de descente des jeunes saumons.
- (d) Multiplication. Des observations minutieuses furent faites sur la multiplication naturelle et on est à dresser des plans pour l'installation dans un cours d'eau d'un appareil-compteur de poissons en vue de s'assurer l'usage de données exactes sur les résultats de la ponte naturelle des saumon roses. En 1931, une tentative sera faite en vue de créer une migration de saumons dans les années impaires du cycle des montées.
- (c) Statistique. La statistique relative aux migrations de saumons roses et chum dans les divers secteurs du littoral est actuellement l'objet d'une compilation.

3. *Marquage des saumons.* — En 1925, un plan compréhensif d'opérations de marquage fut formulé et entrepris en Colombie britannique en vue de se procurer des renseignements exacts sur les voies migratoires des cinq races de salmonidés du Pacifique. En chacune des années de la dernière période quinquennale, des opérations de marquage ont été exécutées en diverses localités du littoral de sorte qu'on est en train de constituer un recueil de renseignements et de données d'une valeur exceptionnelle tant au point de vue scientifique qu'au point de vue administratif.

Dans l'exécution de ce travail, on se heurte à certaines difficultés inhérentes à la pratique de la pêche du saumon. C'est ainsi qu'on a constaté par expérience que les poissons, capturés à l'aide des filets flottants, sont si affaiblis que seul un faible pourcentage d'entre eux peuvent survivre après leur mise en liberté. De plus, la pêche au filet flottant est généralement exercée aux embouchures des rivières, de sorte que les poissons pris dans les stations de pêche au filet flottant, se dirigent vers les cours d'eau s'y déchargeant et sont pratiquement au terme de leur migration. Dans le cas de la pêche à la senne, on a trouvé qu'il était impossible de pratiquer avec succès le marquage des poissons à bord de bateaux porteurs de sennes, surtout par manque d'espace et à cause des inconvénients qu'il en résulte pour les pêcheurs. En vue de marquer les poissons pris à la senne, on a jugé nécessaire d'assurer aux opérateurs l'usage de bateaux et de petits-viviers-réservoirs. Ils peuvent ainsi suivre les bateaux porteurs de sennes, se procurer un certain nombre de poissons et marquer ces derniers sans nuire à la manœuvre des bateaux de pêche. Dans les parcs, les opérations de marquage se pratiquent sans difficulté mais actuellement, ce genre d'appareils n'est en usage qu'à l'extrémité méridionale de l'île Vancouver. Des opérations méthodiques de marquage n'y ont pas encore été tentées car il a semblé plus important de recueillir par ailleurs des renseignements. On a profité de la mise en exploitation des parcs mouillés en 1925 à l'île Wales vers le nord. Les plus fructueuses opérations de marquage de saumons de printemps et coho ont été effectuées à bord des bateaux porteurs de lignes traînantes. Les préposés au marquage accompagnèrent jusqu'en mer les bateaux porteurs de lignes traînantes, choisirent et marquèrent les poissons au fur et à mesure de leur capture.

Les plus merveilleux résultats découlèrent peut-être des opérations de marquage de saumons de printemps pratiquées au large des côtes occidentales de l'île Vancouver et de l'Archipel de la Reine-Charlotte. Ci-dessous est fourni un sommaire des opérations de marquage des saumons de printemps pendant les années 1925, 1926 et 1927:

1. Uchuelet, 1925

Du 23 mai au 25 juin 1925, 1,125 individus, d'un poids variant de 5 à 58 livres, furent marqués dont 122 furent repêchés, soit 10 pour cent. Les retours se décomposent comme suit: —

	1925	1926	1927
Passage Barclay.....	1	7	
Cap Flattery.....	1	2	
Détroit de Juan de Fuca, eaux de C.-B.....	5	2	
Détroit de Juan de Fuca, eaux de Washington.....	2	3	
Passage Puget.....	13		
Fleuve Fraser.....	4	1	
Côte de Washington.....	1	1	
Rivière Columbia.....	42	25	7
Côte de l'Orégon.....	2		
Rivière Sacramento, Cal.....	2		
De provenance inconnue.....		1	
	73	42	7

On constatera que 25 pour cent de ces poissons s'engagèrent dans le détroit de Juan de Fuca, cependant que 65 pour cent longèrent les côtes de Washington, Orégon, et Californie jusqu'à la rivière Sacramento. Le nombre de poissons, repêchés dans la rivière Columbia, se chiffra à 60 pour cent du total.

2. Uchuelet, 1926

En 1925, le marquage n'y fut exercé qu'un mois et les opérations de 1926 y furent conçues en vue de s'assurer si oui ou non le mouvement vers le sud signalé par les opérations de 1925 se poursuivait pendant toute la campagne de pêche. Le travail fut donc effectué de mars à septembre et 1,353 poissons furent étiquetés. Les retours ont été de 177, soit 13 pour cent.

	1926	1927	1928
Passage Clayoquot.....	2	1	
Passage Barclay.....	4		
Cap Flattery.....	1	1	
Détroit de Juan de Fuca, eaux de C.-B.....	9		
Détroit de Juan de Fuca, eaux de Washington.....	4	1	
Passage Puget.....	26	2	2
Fleuve Fraser.....	9	1	1
Côte de Washington.....	1	1	1
Rivière Columbia.....	71	34	1
De provenance inconnue.....	1	2	1
	128	43	6

Les retours sont essentiellement semblables à ceux de 1925. Le nombre des poissons, qui s'engagèrent dans le détroit de Juan de Fuca, se chiffra à 31 pour cent cependant que le nombre de ceux qui suivirent la côte se monta à 62 pour cent du total.

L'examen des retours de l'année 1926 indique une concordance entre les résultats mensuels et ceux de l'année. Sur les poissons marqués en avril, 41 pour cent des retours provinrent du détroit de Juan de Fuca et 60 pour cent des régions plus méridionales; en mai, 27 et 70 pour cent; en juin, 34 et 59 pour cent; en juillet, 15 et 77 pour cent; en août, 29 et 57 pour cent, respectivement.

3. Quatsino, 1927

La destination des saumons de printemps, apparaissant plus au nord sur la côte, devint alors un sujet de recherches et en 1927 des opérations de marquage furent entreprises au passage Quatsino le 14 février et poursuivies jusqu'au 30 mars. En cette saison, la pêche fut relativement médiocre et 54 individus seulement furent étiquetés. Sept des poissons marqués furent repêchés, soit 12 pour cent.

Passage Barclay.....	1
Passage Puget.....	2
Rivière Columbia.....	4

S'il est vrai que les retours sont peu nombreux, il n'en reste pas moins que les pourcentages du détroit de Juan de Fuca (28 pour cent), de la côte de Washington (57 pour cent) et de la rivière Columbia (57 pour cent) sont assimilables à ceux dérivés des opérations de marquage pratiquées à Ucluelet.

4. Kyuquot, 1927

A la suite de l'insuccès des exploitations de pêche, exercées dans l'aire Quatsino, les opérations de marquage furent effectuées au large du passage Kyuquot du 26 avril au 16 juillet alors que 517 poissons furent étiquetés. Jusqu'à ce jour, les retours ont été de 73, soit 14 pour cent, se décomposant comme suit:

	1927	1928
Passage Clayquot.....	1	
Passage Barclay.....	3	
Cap Flattery.....	4	
Passage Puget.....	4	1
Fleuve Fraser.....		1
Passage de la Reine Charlotte.....		1
Côte de Washington.....	6	
Rivière Columbia.....	47	
Côte de l'Orégon.....	2	
De provenance inconnue.....	2	1
	69	4

Il peut se produire d'autres retours en 1929. Actuellement, les pourcentages de poissons, propres au détroit de Juan de Fuca et à la région plus méridionale du littoral américain, diffèrent sensiblement de ceux résultant des autres données de marquage consignées antérieurement. Huit pour cent seulement des retours proviennent du détroit de Juan de Fuca tandis que 75 pour cent résulte de la région plus méridionale. Le pourcentage de la rivière Columbia, 64 pour cent, concorde pratiquement avec ceux dérivés des autres opérations du marquage de la côte occidentale.

5. *Ile Hippa, côte occidentale de l'Archipel de la Reine-Charlotte*

En 1929, des entreprises de marquage furent exécutées à l'Ile Hippa, du 20 juin au 25 juillet. Un total de 274 individus y furent étiquetés et sur ce nombre 37, soit 13 pour cent, furent recapturés.

	1925	1926
Rivière Skeena.....	2	1
Rivière Naas.....		1
Ile du Prince de Galles, Alaska.....		1
Passage Barclay.....	2	
Détroit de Juan de Fuca, eaux de C.-B.....	1	
Passage Puget.....	2	
Fleuve Fraser.....	4	
Côte de Washington.....	1	1
Rivière Columbia.....	7	3
Côte de l'Orégon.....	12	
	31	6

Dans le cas des retours, dérivés de ces opérations de marquage, les pourcentages du détroit de Juan de Fuca (19 pour cent) et de la côte plus méridionale (65 pour cent) sont en concordance assez parfaite avec les résultats des opérations de marquage ci-haut désignées mais le pourcentage de la rivière Columbia en diffère (27 pour cent). Les retours, en provenance des cours d'eau de l'Orégon, à partir de la rivière Nehalem jusqu'à la baie Coos, furent relativement importants, avec 32 pour cent de l'ensemble.

Ci-dessous figure un sommaire des pourcentages ci-haut désignés:—

	Détroit de Juan de Fuca	Côte américaine y compris rivière Columbia	Rivière Columbia
1. Ucluelet, 1925.....	25	65	60
2. Ucluelet, 1926.....	31	62	60
3. Quatsino, 1927.....	28	57	57
4. Kyuquot, 1927.....	8	75	64
5. Hippa, 1925.....	19	65	27

Il est probable que la majorité des poissons, qui s'engagèrent dans le détroit de Juan de Fuca, se dirigeaient vers le fleuve Fraser.

Il n'est pas hors de propos de signaler ici les pourcentages des retours obtenus en chaque année:—

	1925	1926	1927	1928
Ucluelet, 1925.....	60%	35	5	
Ucluelet, 1926.....		72	24	4
Kyuquot, 1927.....			95	5
Hippa, Ile, 1925.....	84	16		

La rapidité de mouvement de certains des poissons n'est rien moins que remarquable comme en témoigne le relevé suivant:—

Ile Hippa à rivière Columbia, 650 milles en 19 jours, soit 34 milles par jour.

Ucluelet à rivière Columbia, 265 milles en 11 jours, soit 24 milles par jour.

Ucluelet à Sooke, 105 milles en 7 jours, soit 15 milles par jour.

Ucluelet à New-Westminster, 141 milles en 14 jours, soit 11½ milles par jour.
 Ucluelet à rivière Sacramento, 820 milles en 76 jours, soit 11 milles par jour.

MARQUAGE DES SAUMONS COHO

Les résultats, dérivés du marquage des saumons coho dans les eaux de la Colombie britannique en 1925, 1926, 1927 et 1928, apparaissent ci-après sous une forme abrégée:

1. *Ucluelet, 1925*

Pendant les mois de mai et de juin, 51 individus furent marqués et 5, soit 10 p. 100, furent recapturés. Les retours se décomposent comme suit:—

Barclay, passage.....	1
Cap Flattery.....	1
Sooke.....	1
Puget, passage.....	2

2. *Ucluelet, 1926*

La période de marquage y fut prolongée. Elle dura d'avril à septembre et se caractérisa par le marquage de 180 poissons. Les recaptures se chiffèrent à 11 (6 pour cent) et se décomposèrent comme suit:—

Alberni, canal.....	1
Hesquiat.....	1
Cap Flattery.....	4
Grays-Harbour.....	1
Sooke.....	1
Dungeness.....	1
Howe, passage.....	1
Bute-Inlet.....	1

3. *Kyuquot, 1927*

Pendant les mois d'avril à août, 135 individus furent marqués et 8 (6 pour cent) repris. Les retours se décomposent comme suit:—

Kyuquot.....	1
Seymour-Inlet.....	1
Sooke.....	3
Fraser, fleuve.....	1
Columbia.....	2

S'il est vrai que les retours de la côte occidentale sont peu nombreux, ils n'en indiquent pas moins un mouvement dans la direction du détroit de Juan de Fuca aussi bien que vers la région plus méridionale jusqu'à la rivière Columbia.

4. *Deep-Bay, 1927*

En presque toutes les saisons de l'année, se présentent dans le détroit de Georgie de grandes bandes de petits saumons cohos, souvent dénommés truites saumonées, truites de mer, saumons à dos bleuté. On résolut de marquer un certain nombre de ces petits cohos en vue de recueillir des renseignements sur leurs pérégrinations, la rapidité de leur croissance, etc. Du 5 avril au 15 juin, 357 individus de cette race furent étiquetés dont 47, soit 13.5 pour cent furent subséquemment recapturés. Les retours se décomposent comme suit:—

Hornby-Comox-Lasqueti, arrondissement.....	7 (15%)
Cap Mudge, aire.....	8 (17%)
Yuculta, rapides.....	2
Flower, île.....	1
Half-Moon, baie.....	1
Jervis-Inlet.....	1
Nanaimo, arrondissement.....	4 (8%)
Porlier, passe.....	1
Duncan, aire.....	1
Sooke.....	3
Whidbey, île.....	2

Lummi, île à Pte. Roberts.....	6 (13%)
Samish, riv.....	1
Nooksack, riv.....	2
Nicomekl, riv.....	3
Fraser, fleuve.....	3
Capilano, riv.....	1

Ces résultats témoignent d'une grande dispersion. Sept individus furent repêchés dans la station même de marquage, onze (23%) se portèrent vers le nord et 26 (57%) prirent la direction du sud. Les périodes, s'étendant entre le marquage et la recapture, constituèrent une moyenne de 118 jours, soit environ quatre mois.

L'examen des écailles servit à démontrer que les poissons étiquetés étaient au début de leur troisième année. Ils avaient passé une année en eau douce et une en eau salée. La moyenne du poids des poissons marqués en avril était de 2½ livres; du 2 mai au 10 cette moyenne s'éleva à 3 livres; du 17 au 30 mai, à 4 livres et dans la première décade de juin à 4 livres. En cette période le poids de ces poissons s'accrut donc à raison d'environ une livre par mois. En se fondant sur 24 opérations de pesage à la recapture, on trouve que la moyenne d'accroissement en poids des poissons marqués est d'environ une demi-livre par mois. Sur cette base, un coho de 2½ livres au 15 avril pesera environ 6 livres le 15 septembre, peut-être même plus tôt.

5. Nanaïmo, 1928.

Le marquage des petits cohos fut poursuivi en 1928 dans la région de Nanaïmo. Du 14 février au 11 juillet, un total de 1609 individus furent étiquetés dont 163 furent repêchés, soit 10%. Les retours se décomposent comme suit:

Nanaïmo, aire.....	21 (13%)
Qualicum.....	4
Hornby, aire.....	14 (9%)
Cap-Mudge.....	12 (7%)
Toba-Inlet.....	1
Queen Charlotte, passage.....	3
Porlier, passe.....	1
Active, passe.....	1
Crofton-Duncan, aire.....	3
Sooke.....	4
Swiftsure, banc.....	1
Neah, baie.....	2
Dungeness.....	2
Whidbey, île.....	14 (9%)
Lummi, île à Pte. Roberts.....	23 (14%)
Samish, riv.....	1
Skagit, riv.....	1
Nooksack, riv.....	3
Nicomekl, riv.....	1
Serpentine, riv.....	1
Fraser, fleuve.....	41 (25%)
English, baie.....	1
Capilano, riv.....	1
Gower, pointe.....	2
Pender-Harbour, aire.....	4
Jervis-Inlet.....	2

On constatera que la dispersion de ces poissons est assimilable à celle signalée pour les individus de Deep-Bay. Trente-quatre (21%) firent route vers le nord et quatre-vingt-dix-neuf (61%) prirent la direction du sud : fleuve Fraser, baie English, et rivière Capilano. Il n'est pas sans intérêt d'observer que certains individus voyagèrent au moins jusqu'à l'entrée du détroit de Juan de Fuca. Vingt-cinq pour cent des retours provinrent du fleuve Fraser et vingt-sept pour cent, des eaux américaines. La période moyenne entre la capture et la recapture fut de 145 jours, soit près de cinq mois.

L'examen des écailles servit à démontrer que les poissons étaient au début de leur troisième année, ayant passé une année en eau douce et une année en eau salée.

La moyenne des poids des poissons, marqués en chacun des mois, se décompose comme suit: février, 1½ livre; mars 1½ livre; avril 2 livres; mai 2½ livres; juin 3½ livres. Ces poids sont beaucoup inférieurs à ceux des poissons pris dans Deep-Bay en 1927, mais cette discordance peut être imputable au fait qu'en 1928 on fit usage, dans la pêche à la ligne traînante, de cuillères et d'hameçons plus petits. A la recapture, on constata que la moyenne d'accroissement du poids des poissons marqués avait été de une demi-livre par mois.

6. Sooke, 1928.

Du 13 au 23 août, 99 saumons cohos furent étiquetés pour nous par MM. J. H. Todd et Fils, à qui nous sommes reconnaissants de nous avoir prêté main-forte. Les recaptures se totalisèrent à 24 (24%) et se décomposent comme suit:—

Sooke.....	7 (29%)
Victoria, environs.....	2
Mill, baie.....	1
Cowichan, aire.....	1
Active, passe.....	1
Dungeness.....	1
Dash, pointe (Tacoma).....	1
Salmon, banc.....	2
Henry, île.....	1
Deception, passe.....	2
Lummi, île à Pte. Roberts.....	1
Fraser, fleuve.....	4 (17%)

Il ressort de ces données que le mouvement général de dispersion de ces poissons se fit dans les directions est et nord. Leur lieu d'origine nous est inconnu. Comme quatre poissons, marqués dans l'aire de Nanaimo, et trois dans l'aire de Deep-Bay furent pris dans les pêcheries de Sooke, un certain nombre de ceux, étiquetés aux parcs, peuvent être venus du détroit de Georgie. On ne saisit pas bien la portée du mouvement vers l'ouest, dans le détroit de Juan de Fuca, des saumons cohos en plein maturité.

7. Passage de la Reine-Charlotte, 1928.

Du 21 juillet au 17 octobre, 810 saumons cohos furent marqués dans le passage de la Reine-Charlotte, à partir de la passe Bate dans les environs de l'extrémité septentrionale de l'île Vancouver jusqu'à Deep-Water-Bay dans la passe Discovery. Le relevé suivant donne le nombre de localités et le nombre de poissons marqués dans chacune d'entre elles:

Passe Bate, 27; passage Christie, 142; baie Hardy, 36; Ile Hanson, 578; passe Discovery, 27. Dans l'ensemble, aucun fait saillant n'est à signaler dans la dispersion des poissons marqués à partir de ces localités. Cette dispersion fut uniforme, ne présentant aucun fait distinctif. Il y eut 77 recaptures (9.5%). La distribution se décompose comme suit:—

Queen Charlotte, passage.....	6 (8%..)
Seymour-Inlet.....	1
Stackhouse, île.....	1
Knight-Inlet.....	5 (6%)
Johnston, détroit.....	7
Lochborough-Inlet.....	4
Bute-Inlet.....	13 (17%)
Toba-Inlet.....	8 (10%)
Discovery, passage.....	3
Puntledge, riv.....	1
Nanaimo, aire.....	2
Jervis-Inlet.....	2
Howe, passage.....	3
English, baie.....	2
Fraser, fleuve.....	11 (14%)
Serpentine, riv.....	1
Puget, passage.....	3
Sooke.....	1
Port-Renfrew.....	1
Indian, riv.....	1
De provenance inconnue.....	1

La tendance générale de ces poissons fut de prendre la direction du sud. La dispersion en fut fort étendue. Il n'y a aucun indice de nature à faire penser que les poissons, apparus dans l'une quelconque des stations de marquage, se dirigeaient instinctivement et naturellement vers certaines frayères en particulier.

MARQUAGE DES SAUMONS SOCKEYE

Nous présentons ci-dessous, sous une forme abrégée, le rapport des résultats du marquage des saumons sockeye dans les eaux de la Colombie britannique pendant les années 1925 et 1928.

1. Ile Haystack, août 1925.

Du 3 août au 21 août, 659 saumons sockeye furent marqués et 135, soit 20%, furent repêchés.

Les poissons furent obtenus du parc mis en exploitation par la Canadian Fishing Company. Les retours se décomposent comme suit:—

Naas, riv.....	80
Observatory-Inlet.....	1
Portland-Inlet.....	9
Wark-Inlet.....	3
Dundas-Inlet.....	1
Skeena, riv.....	13
Union, passage.....	1
Alaskan, eaux.....	27

Le plus grand nombre des poissons furent capturés dans la rivière Naas et les eaux avoisinantes. Un saumon fut pris dans le passage Union, chenal Grenville, à 50 milles au sud de la Skeena.

Le tableau indique que l'île Haystack constitue un lieu de rassemblement d'où les saumons, organisés par troupes, se dispersent vers les frayères. La saison de pêche du saumon au filet se termina le 21 août, date à laquelle la pêche des diverses espèces avait beaucoup décliné. Il semble indubitable que c'est à la clôture des exploitations de pêche au filet qu'il faut attribuer l'insignifiance constatée dans le nombre des retours de poissons marqués.

2. Baie Deepwater, détroit Seymour; 1925.

Entre le 7 et le 14 août, 519 poissons furent marqués. Ces poissons avaient été pêchés dans la baie Deepwater au moyen de sennes à poche. Les nerfs olfactifs d'environ la moitié du nombre total des poissons marqués furent sectionnés avant la libération des individus en vue de s'assurer si oui ou non les organes de l'odorat servaient à les guider dans la recherche des rivières et de leurs tributaires au moment de leur montée migratoire.

Sur le nombre des poissons marqués, 107 (20%) furent repêchés: 106 en Colombie britannique et 1 dans les eaux américaines. Sur les 256 poissons intacts, 65 (24%) furent recapturés et sur les 259 individus opérés, 42 (16%) furent repêchés.

Localités	Poissons intacts	Poissons opérés
Fraser inférieur.....	53	18
Birkenhead, riv.....	2	1
Hell's Gate, Fraser, fleuve.....	1	
Pointe Grey.....	3	4
Whidbey, île, Wash.....		1
Agememnon, chenal.....	1	
Deepwater, baie.....	3	14
Toba-Inlet.....	1	2
Ramsay, bras de mer.....	1	1
Philip's, bras de mer.....		1
Total.....	65	42

La grande majorité des poissons repêchés, soit 75, furent pris dans le fleuve Fraser et il est justifiable de conclure qu'un pourcentage important des saumons sockeye de la baie Deepwater faisaient route vers ce cours d'eau. Les résultats, dérivés des saumons sur lesquels furent pratiquée une incision des nerfs olfactifs, ne sont pas clairs. Un fort pourcentage d'entre eux furent repêchés dans le fleuve Fraser ou ses tributaires, mais en même temps 331 (3%) furent recapturés dans la station même de leur capture.

3. Fleuve Fraser, 1928.

Dans le cours de l'été de 1928, un essai d'identification fut entrepris sur le fleuve Fraser, en vue de s'assurer, par le marquage quotidien, dans le cours d'aval de ce fleuve, d'un nombre suffisant de géniteurs sockeye, de s'assurer, disons-nous, si les poissons à destination des frayères, propres aux divers tributaires, remontent le fleuve par bandes à des périodes relativement réglées pendant la saison ou si leur dispersion est plus ou moins uniforme pendant toute la durée de la migration.

Les poissons furent retirés des parcs à Roberts Point et les résultats de cette expérimentation se décomposent comme suit: —

Lieux de marquage	Nombre de poissons marqués	Nombre de poissons repêchés
Embouchure du fleuve.....	57	11
2 milles en amont de la fabrique de conserves Ewen.....	20	5
2-3 milles en amont du pont New Westminster.....	64	7
Hammond.....	25	3
Mont-Lehman.....	141	18
Mataqui.....	95	12
	402	56

La dispersion des poissons capturés fut comme suit: —

Pointe Roberts.....	1
Baie English, Vancouver.....	1
Embouchure du fleuve Fraser.....	8
En aval de New Westminster.....	21
New Westminster à Agassiz.....	19
Rivière Birkenhead.....	6
	56

Les retours dénotent chez les poissons une aversion générale à remonter le cours du fleuve à partir du lieu de leur mise en liberté. Sur les 23 retours de poissons marqués en aval ou en deça de 2 ou 3 milles en amont du pont de New-Westminster, 12 ne révèlent aucun déplacement; 5 un mouvement de montée; 4 un mouvement de descente et 2 un mouvement de sortie du fleuve. Trente-trois retours de poissons relâchés en amont de ce point révèlent six captures au voisinage de la station de marquage, 20 en aval de ce lieu et 7 en amont.

Les conclusions tirées de cet essai, si elles n'ajoutent que peu à notre documentation sur les périodes d'apparition dans le fleuve des diverses variétés de sockeye à destination des frayères, n'en sont pas moins d'importance. Elles servent à démontrer:

1. Que les poissons passent normalement des eaux océaniques aux eaux fluviales d'une façon lente et graduelle.

2. Que toute tentative pour hâter ce passage échouera dans la majeure partie des cas, les poissons ayant tendance, soit à retourner vers la mer soit à séjourner pendant quelque temps dans la station où ils sont mis en liberté avant de remonter le cours du fleuve.

3. Que le mouvement normal ascendant est lent, d'une moyenne probable de quatre milles par jour.

MARQUAGE DES SAUMONS ROSES EN 1928

Ci-dessous est fourni un sommaire des résultats, dérivés des opérations de marquage de saumons roses pratiquées en août, septembre et octobre 1928.

Pendant ces mois, 207 individus furent marqués dans la région de Discovery-Passage, des détroits de Johnstone et de Broughton, à partir du passage Bate jusqu'à Robson Bight. Sur ce chiffre, vingt-deux, soit 10.6 pour cent, furent recapturés comme suit: —

Knight-Inlet.....	1
Ramsay and Phillips Arm.....	3
Johnston, détroit.....	14
Bear, riv.....	3
Robson's Bight.....	1

Aucune recapture ne fut exactement effectuée en la station même de marquage. Ceci semble indiquer que les saumons roses ne s'attardèrent pas dans les stations de marquage mais s'empressèrent de reprendre leur cours vers les frayères. Le plus grand parcours accompli de Hardy-Bay à Ramsay-Arm, fut d'environ cent milles. Cet itinéraire fut effectué à raison de 3 milles par jour.

Comme témoignage du déplacement des géniteurs par petits groupes, sinon par bancs, on cite le fait que sur les dix-huit marques apposées à Robson's Bight, douze furent plus tard recueillies à la rivière Salmon.

Conclusions: —

1. La principale migration des saumons roses dans la région des détroits de Johnstone et Broughton eut lieu dans les directions est et sud.

2. Après leur rassemblement de reproduction, ils ne s'éloignèrent pas beaucoup, se dispersant surtout dans les cours d'eau locaux. (Cette condition a été aussi signalée pour ceux des eaux de l'Alaska, Gilbert et Rich 1926).

3. Les retours de marques semblent indiquer que les saumons roses, pris dans Robson's Bight, sont des poissons à destination de la rivière Salmon pour frayer.

4. L'absence de toute capture de saumons roses marqués au sud du passage Discovery indique que les saumons roses des détroits de Johnston et de Broughton n'ont pas contribué aux montées migratrices du fleuve Fraser en 1928.

MARQUAGE DES SAUMONS CHUM, 1928

Sous une forme abrégée, nous donnons ci-après les résultats, dérivés des opérations de marquage pratiquées en 1928 dans les eaux de la Colombie britannique.

Sur les 1,031 marques attachées, 148, soit 14.4 pour cent, furent remises. Les retours s'en décomposent comme suit: —

1. Marqués dans la passe Bates.
Retours—
Fabrique de conserves Sointula..... 1
2. Marqués à Robson's Bight (Johnstone, détroit).
Retours—
Squamish, Howe, passage..... 1
Pointe Roberts..... 1
Nanaimo..... 1

3. Marqués en passe Discovery: Chatham, pointe à Deep-Water, baie.

Retours—

Alert, baie.....	1
Bute-Inlet.....	1
Granite, baie.....	2
Deep-Water, baie.....	24
Deep-Bay, Vancouver, île.....	2
Malaspina-Inlet.....	1
Powell-River, région.....	2
Comox-Union-Bay.....	5
Qualicum.....	30
Nanaimo.....	7
Myrtle, pointe.....	1
Jervis-Inlet.....	6
Howe, passage.....	9
Fraser, fleuve.....	48
Puget, passage.....	6

Les déplacements de trois poissons vers le nord, l'un dans la baie Granite, l'un dans la baie Alert et, l'autre dans Bute-Inlet, sont intéressants à étudier puisque trois seulement de tous les individus repêchés furent capturés en des localités sises plus au nord que les stations de marquage.

Le nombre relativement important de retours, en provenance de Qualicum et du Fleuve Fraser, tient à la multiplicité des exploitations commerciales de pêche exercées à ces endroits.

Le plus grand parcours effectué fut de Deep-Water-Bay à Discovery-Bay, passage Buget, soit environ 170 milles. Cet itinéraire fut plus rapidement accompli que tout autre voyage, soit à raison de 21 milles par jour.

Conclusions:

1. Les saumons chums voyagèrent plus loin que les saumons roses après leur apparition dans les détroits de Johnstone et de Broughton.

2. Ils suivirent de préférence deux itinéraires, de direction méridionale, tous deux: le littoral continental sud et l'île Vancouver.

3. Les saumons de la migration propre au littoral continental sud furent les plus nombreux et s'acheminèrent surtout vers le fleuve Fraser bien que quelques-uns firent halte dans les échancrures ou enfonçures rencontrées en cours de route cependant que quelques autres prirent la direction du sud et se disséminèrent dans les eaux américaines.

4. Les saumons de la migration propre à l'île Vancouver s'acheminèrent principalement vers Qualicum mais plusieurs d'entre eux furent recapturés à Nanaimo.

SAUMON DE PRINTEMPS CAPTURÉS À NORTH-ISLAND, ARCHIPEL DE LA REINE
CHARLOTTE, 1929

Nombre de saumons marqués: 404; Nombre de retours, 51 (12%)

Lieux de recapture	Nombre	Pourcent- tages
North, île.....	2	3.8
Alaska.....	1	1.9
Skeena.....	4	7.7
Rivers-Inlet.....	1	1.9
Sooke, C.-B.....	2	3.8
Fraser, riv.....	21	40.4
Puget, passage.....	1	1.9
Washington.....	8	15.4
Columbia, river.....	10	19.2
Oregon.....	1	1.9

SOMMAIRE DU POURCENTAGE DES RETOURS DE SAUMON DE PRINTEMPS

Lieux de capture	Années	Lieux de recapture					
		Fleuve Fraser	Passage Puget	Côte de Washington	Rivière Columbia	Côte d'Oregon	E.U.A.
Ucluelet.....	1925	4.1	11.5	1.6	60.7	1.6	77.0
Ucluelet.....	1926	6.2	17.0	1.7	60.0		78.7
Kyuquot.....	1927	1.4	6.9	8.2	64.4	2.7	82.2
Quatsino.....			29.0		57.0		86.0
Hippa.....	1925	10.8	5.4	5.4	27.0	32.4	70.2
Hippa.....	1929	20.0	17.1	2.8	14.3	20.0	54.2
North, Ile.....	1929	40.4	1.9	15.4	19.2	1.9	38.4

SAUMON ROSE, SOOKE, C.-B., 1929

Nombre de poissons marqués: 185; Nombre de retours: 12 (6.5%)

Lieux de recapture	Nombre
Sooke.....	1
Fraser, fleuve.....	7 (58.0%)
Pointe Robert.....	3
Pilchuck, crique, Washington, E.U.A.....	1

SAUMON ROSE, DÉTROIT DE JOHNSTONE, 1929

Nombre d'individus marqués: 468; Nombre de retours: 33 (7.1%)

Lieux de recapture	Nombre
Johnstone, détroit.....	7
Kingcome-Inlet.....	1
Loughboro-Inlet.....	1
Bute-Inlet.....	1
Deep-water, baie.....	1
Vancouver, Ile.....	1
Burrard-Inlet.....	1
Fraser, fleuve.....	19 (60%)
Whidbey, Ile, E.U.A.....	1

COHO, CÔTE SEPTENTRIONALE DE L'ARCHIPEL DE LA REINE CHARLOTTE, 1929

Nombre d'individus marqués: 723; Nombre de retours: 26 (3.6%)

Lieux de recapture	Nombre	Pourcentage
Côte septentrionale.....	4	15.4
Alaska.....	4	15.4
Nass, riv., aire.....	3	11.5
Skeena, aire.....	7	26.9
Gardner, fabrique de conserves.....	1	3.8
Rivers-Inlet.....	1	3.8
Burke, chenal.....	3	11.5
Kingcome-Inlet.....	1	3.8
Toba-Inlet.....	1	3.8
Puget, passage.....	1	3.8

COHO, GOOSE ISLANDS ET PASSAGE MILLBANK, 1929

Nombre d'individus marqués: 315; Nombre de retours: 22 (7%)

Lieux de recapture	Nombre	Pourcentage
Dean, chenal.....	3	13.6
Roscoe-Inlet.....	1	4.5
Burke, chenal.....	6	27.2
Rivers-Inlet.....	4	18.2
Belise-Inlet.....	1	4.5
Seymour-Inlet.....	1	4.5
Loughboro-Inlet.....	1	4.5
Toba-Inlet.....	2	9.1
Johnstone, détroit.....	2	9.1
Fraser, fleuve.....	1	4.5

SAUMON DE PRINTEMPS, CÔTE OCCIDENTALE DE L'ARCHIPEL DE LA REINE CHARLOTTE, 1929—PAR COMPARAISON AU POURCENTAGE DES RETOURS DE 1925

Nombre d'individus marqués: 375; Nombre de retours en 1929: 35 (9%)

Lieux de recapture	Nombre	Pourcentage	
		1929	1925
North, Ile.....	2	5.7	
Alaska.....			2.7
Skeena, riv.....	2	5.7	5.4
Naas, riv.....			2.7
Barclay, passage.....	2	5.7	5.4
Détroit de Juan de Fuca.....	3	8.6	2.7
Puget, passage.....	6	17.1	5.4
Fraser, riv.....	7	20.0	10.8
Washington.....	1	2.8	5.7
Columbia, riv.....	5	14.3	27.0
Orégon.....	7	20.0	32.4

4. *Etudes annuelles sur la migration des saumons sockeye.*—Le Docteur et Madame W. A. Clémens se sont livrés à l'étude de la collection d'écailles de saumon sockeye et des données de 1929, recueillies par le ministère provincial des Pêcheries dans les rivières Naas, Skeena et Fraser aussi bien que dans Rivers-Inlet. Cette série d'études annuelles constitue une documentation aussi compréhensive qu'ininterrompue.

5. *Recherches sur les célan et les harengs.*—Sous les auspices conjoints du ministère provincial des Pêcheries et de l'Office de Biologie, M. J. L. Hart a entrepris une étude compréhensive sur les célan et les harengs, étude comportant:—

- La tabulation presque complète des données statistiques ayant trait aux prises de célan et en provenance des sociétés d'exploitation depuis la mise en valeur des pêcheries de ce poisson et l'établissement d'une base permettant de préciser la relation existante entre la production et l'unité de travail;
- L'établissement d'une base pour l'échantillonnage des prises;
- L'établissement d'une base pour l'analyse statistique annuelle des prises par rapport à la taille et au poids;
- La création d'un système pour la tabulation annuelle exacte des données relatives à la ponte des harengs dans toutes les frayères importantes;
- Le projet d'un plan d'études sur l'histoire naturelle des poissons en rapport surtout avec les facteurs hydrographiques et alimentaires;

- (f) Le projet de plans de travail pour la réalisation de recherches sur la prétendue pollution des frayères de hareng par les fabriques d'engrais, d'huiles et de farines.

On est à parachever l'étude entreprise par le Dr H. C. Williamson sur la distribution et l'abondance des organismes comestibles dont s'alimentent les célans.

Pendant le mois de mars, M. J. A. Munro, chef du service fédéral de surveillance des oiseaux migrateurs, pour les provinces de l'Ouest, a poursuivi ses études sur la relation des goélands et des canards avec la ponte des harengs dans la baie Departure. Son rapport est maintenant achevé et prêt à être publié.

6. *Mollusques et crustacés*

(a) Huîtres.—Bien qu'aucune étude n'ait été entreprise cette année sur les huîtres dans les eaux de la Colombie britannique, il n'en reste pas moins que M. C. R. Elsey passa deux mois à Willapa-Harbour, Washington, en la compagnie du professeur T. Kincaid. L'expérience qu'il a ainsi acquise nous sera très profitable. La nomination de M. Elsey, à titre d'investigateur permanent, va contribuer à l'avancement des recherches sur les huîtres.

On projette d'exécuter l'année prochaine des recherches complètes comportant:—

- (1) L'étude intensive de l'histoire naturelle des huîtres indigènes, des huîtres originaires de l'Est et de celles originaires du Japon;
- (2) La réalisation d'un essai d'introduction d'huîtres japonaises dans les aires où les huîtres indigènes et de l'Est ne semblent pas pouvoir se multiplier;
- (3) La recherche des facteurs conditionnant, en Colombie britannique, la ponte et la croissance des huîtres originaires de l'Est;
- (4) L'étude des possibilités relatives au perfectionnement des procédés de multiplication des trois espèces.

On a consacré une attention toute particulière à la baie Boundary et à Ladysmith.

(b) Crevettes.—Mlle A. Berkeley a poursuivi ses études sur l'histoire naturelle des crevettes marchandes de la Colombie britannique. La découverte relative aux transformations sexuelles de ces crustacés, qui sont tous mâles, pendant les deux premières années de leur vie pour se métamorphoser ensuite en femelles n'est certes pas sans susciter beaucoup d'intérêt.

(c) Couteaux.—Le docteur C. M. Fraser est à compléter son rapport sur les couteaux propres à l'Archipel de la Reine-Charlotte.

7. *Truites de la Colombie britannique*.—M. C. McC. Mottley consacra trois mois à des recherches sur les truites Kamloops de l'arrondissement d'Okanagan. Le professeur J. R. Dymond et M. Mottley publieront sous peu une liste descriptive des truites de la Colombie britannique, un rapport technique sur leur histoire naturelle et un rapport spécial sur la truite de Kamloops.

8. *Morue-lingue*.—M. G. V. Wilby a entrepris une étude sur l'histoire naturelle de la morue-lingue. Cette étude embrasse les habitudes de ponte de ce poisson, sa rapidité de croissance, son régime alimentaire, etc., aussi bien que la statistique relative aux prises de ce poisson, opérées dans les différentes régions.

9. *Parasites des poissons*.—(a) Les parasites cutanés des poissons propres au détroit de Georgie ont été étudiés par Mlle Ruby Bère. Le rapport détaillé résultant de ses recherches est pratiquement achevé.

(b) Les parasites de la cavité abdominale des poissons, surtout des salmonides, sont en ce moment l'objet des recherches du professeur R. A. Wardle.

10. *Océanographie*.—Le docteur A. H. Hutchinson, M. C. C. Lucas, M. M. MacPhail et Mlle Campbell ont poursuivi leurs études sur les conditions physico-chimiques de l'eau du détroit de Georgie aussi bien que sur les facteurs y conditionnant la multiplication et la dispersion du plancton. Ils ont élargi le champ de leur activité en étendant leurs recherches vers le nord jusqu'au détroit de Johnstone et Bute-Inlet. On a consacré une attention toute particulière aux afflux d'eau douce et à leur relation avec la multiplication et la dispersion du plancton. Les transgressions et apports d'eau du fleuve, en relation avec la migration des poissons, ont été étudiés avec minutie.

Les données océanographiques, recueillies par le docteur H. C. Williamson, sur la côte occidentale de l'île de Vancouver, dans la dernière décade, ont été coordonnées et collationnées.

11. *Faunes marine et fluviatile*.—L'étude méthodique de la faune de nos eaux fut poursuivie par Madame C. Berkeley sur les vers polychètes, par Mlle J. F. L. Hart sur les cumacés, par Mlle V. Z. Lucas sur les ostracodes, par Mlle M. H. Campbell sur les copépodes, par le professeur J. R. Dymond sur les poissons marins et fluviatiles, par M. G. H. Wailes sur les protozoaires et les diatomés.

12. *Recherches biochimiques et physiologiques*.—(a) M. C. Berkeley a constaté un curieux fait de symbiose entre un ver polychète et un flagellé.

(b) Mlle M. Crawford a fait des recherches sur l'utilisation de la silice par les diatomés marins. On s'attend que les résultats de cette investigation contribueront à la solution du problème de la silicose.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

Un cours de deux semaines fut donné à l'université de la Colombie britannique aux surintendants des piscicultures de la province. Les professeurs furent le docteur R. E. Foerster, sur la pisciculture et les maladies des poissons; M. D. B. Finn, sur la physique et la chimie et le docteur W. A. Clémens sur l'anatomie, la physiologie, les modes d'identification et l'histoire naturelle des poissons fluviatiles de la Colombie britannique.

CONFÉRENCE

La convocation annuelle des membres du personnel scientifique et des investigateurs eut lieu à la station de Nanaïmo en la première semaine de septembre. Vingt-trois investigateurs y assistaient et quinze rapports sur les recherches y furent présentés. Le docteur C. M. Fraser y donna une causerie sur ses visites aux diverses stations de biologie du globe.

CONSEIL INTERNATIONAL DE RECHERCHES SUR LES SAUMONS DU PACIFIQUE

Une assemblée du Conseil eut lieu en avril à Vancouver. La délégation de l'office de Biologie était composée du docteur R. E. Foerster, de M. A. L. Pritchard et du docteur W. A. Clémens. On y a exposé une revue des recherches sur le saumon présentement effectuées par l'office de Biologie.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PÊCHES

A la convention de cette société, qui eut lieu en août à Prince-Rupert, le docteur W. A. Clémens présenta un sommaire des travaux exécutés par la station de biologie du Pacifique. Les délégués de l'Est visitèrent plus tard la station.

PUBLICATIONS RÉCENTES ÉMANÉES DE LA STATION

Quelque 26 publications ayant trait aux divers travaux réalisés à la station sont parues l'année dernière. En voici la nomenclature:—

- Berkeley, A.—Les Crevettes marchandes de la Colombie britannique. *Museum Notes*, Vancouver, oct. 1929.
- Berkeley, Edith.—Annélides polychètes de la région de Nanaimo. *Contr. Biol. Can.* 1929.
- Campbell, M. B.—Etude préliminaire quantitative du Zooplancton dans le détroit de Georgie. *Trans. Royal Soc. Can.* 1929.
- Clémens, W. A. et Clémens, L. S.—Contributions à l'histoire naturelle des saumons sockeye (Document n° 14) Ministère des Pêcheries, C.B. 1929.
- Clémens, W. A.—Recherches sur les saumons du Pacifique. Procès-verbaux. Troisième Congrès Pan-Pacifique, Japon, 1926.
- Clémens, W. A.—Propositions relatives à la normalisation des procédés planctoniques. Procès-verbaux du Congrès scientifique Pan-Pacifique, Japon, 1926.
- Dymond, J. R.—Les truites de la Colombie britannique. *Trans. Amer. Fish. Soc.* 1929.
- Foerster, R. E.—Recherches sur l'histoire naturelle et la multiplication des saumons sockeye au lac Kultus, C. B. N° 1, Introduction et Montée de 1925. *Contr. Biol. et Pêch. Can.* 1929. N° 2, Migration de 1926. *Contr. Biol. et Pêch. Can.* 1929. N° 3, Migration descendante des saumoneaux en 1926 et 1927. *Contr. Biol. et Pêch. Can.*, 1929.
- Foerster, R. E.—Notice sur la relation de la température, de la concentration ion-hydrogène et de l'oxygène avec la migration des saumons sockeye adultes. *Can. Field Nat.*, Vol. XLIII, 1929.
- Foerster, R. E.—Sauvegarde des peuplements de saumons sockeye. *Trans. Amer. Fish. Soc.*, 1929.
- Fraser, C. M.—Tarets marins de la côte occidentale de l'Amérique du Nord. Procès-verbaux. Troisième Congrès Pan-Pacifique des Sciences, Japon, 1926.
- Fraser, C. M.—Coopération internationale relative aux recherches sur les œufs et les larves de poissons pélagiques. Procès-verbaux. Troisième Congrès scientifique Pan-Pacifique, Japon, 1926.
- Fraser, C. M.—Modes rationnels de sauvegarde des plantes et des animaux utiles de l'océan Pacifique. Procès-verbaux. Troisième congrès scientifique Pan-Pacifique, Japon, 1926.
- Hunter, Andrew.—Nouvelles recherches sur la présence de l'arginase dans les tissus du poisson. *Journ. Biol. Chem.*, mars 1929.
- Hutchinson, A. H., Lucas, C. C. et McPhail, M.—Variations saisonnières des propriétés physiques et chimiques des eaux du détroit de Georgie en relation avec le Phytoplankton. *Trans. Royal Soc. Can.* Vol. XXIII, 1929.
- Lucas, C. C.—Nouvelles études océanographiques de la région maritime avoisinant l'embouchure du fleuve Fraser. *Trans. Royal Soc. Can.* janvier 1929.
- Lucas, C. C. et Kings, E. J.—Usage de l'acide picrique comme réactif fondamental artificiel dans le titrage ou dosage de la silice. *Jour. Amer. Chem. Soc.* 1928.
- Hunter, Andrew.—Teneur en créatine des muscles et autres tissus de poisson. *Jour. Biol. Chem.*, mars 1929.
- Mottley, C., McC.—Rapport sur l'étude des écailles de saumons de printemps marqués en 1926 et 1927 au large de la côte occidentale de l'île Vancouver. *Contr. Biol. et Pêch. Can.*, 1929.
- Quigley, J. P.—Observations sur l'histoire naturelle et la physiologie des squales du Pacifique. *Biol. Bull.* déc. 1928.
- Simpson, W. W.—Relation du foie avec l'hyperglycémie chez les poissons. *Quart. Journ. Exp. Physiology.*, Vol. XLX, 1928.
- Wailes, G. H.—De la Flore en haute mer. *Museum Notes*, Vancouver, mars 1929.
- Wailes, G. H.—Ciliés marins du Genre *Laboea* de la Colombie britannique. *Ann. Protistologie* 1929.
- White, F. D.—Etudes sur les tarets ou perce-bois marins. *Contr. Biol. Can.*, 1929.
- White, F. D.—Substances réductrices du sang des squales. *Jour. Biol. Chem.*, 1928.
- Williamson, H. C.—Rapport sur les opérations de marquage en 1926. *Contr. Biol. et Pêch. Can.*, 1929.

STATION DU PACIFIQUE D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ESSAIS
APPLIQUÉS À LA PÊCHE, PRINCE-RUPERT, C.-B.

PERSONNEL

Directeur, M. D. B. Finn.
Biochimiste (en congé), docteur T. Ingvaldsen.
Chimiste organique, M. H. N. Brocklesby.
Bactériologiste, M. R. H. Bedford.
Mécanicien, M. O. C. Young.
Chimiste adjoint, M. L. Smith.
Chimiste adjoint, M. O. F. Denstedt.
Adjoint de laboratoire, M. Bruce Stevens.
Secrétaire, Mlle R. Gillies.
Régisseur, M. H. Richmond.

Travailleurs. Saison estivale 1929

Bactériologiste, Prof. W. Sadler.
Bactériologiste adjoint, M. D. C. B. Duff.
Assistant scientifique, M. P. Black.

CONSTRUCTIONS

Le bâtiment en existence ne subit que de légères modifications dont la principale fut l'installation d'un laboratoire de bactériologie au rez-de-chaussée.

Les plans et devis relatifs au bâtiment N° 2 furent dressés et approuvés. L'adjudication relative à la construction du bâtiment a été donnée. Aux termes du contrat, l'adjudicataire est tenu de finir la surface extérieure du bâtiment et l'intérieur du sous-sol, l'achèvement du rez-de-chaussée et du premier étage étant réservé à une date ultérieure. On est à établir au sous-sol un laboratoire de recherches à basse température. L'exécution du contrat sera achevée le 31 mai 1930.

MATÉRIEL D'EXPLOITATION

La station est maintenant dotée de laboratoires de biochimie, de chimie et de bactériologie parfaitement aménagés et outillés. Elle renferme aussi un laboratoire de produits alimentaires qu'il conviendrait d'agrandir en vue des travaux qu'il serait désirable d'entreprendre sur les farines de poisson et autres articles comestibles marins.

RECHERCHES

Les recherches faites présentement à cette station, se classent en deux catégories: 1, Conservation.—Sous ce titre se rangent toutes les investigations ayant trait au traitement et à la vente du poisson et autres produits de mer; 2, Sous-produits.—Sous ce titre sont groupées les études ayant trait à l'utilisation des issues ou produits de mer non employés à la consommation des hommes.

Conservation.

Décoloration de la chair du flétan.—A la suite des travaux de Harrison et Sadler qui assignèrent la décoloration du flétan dans les cales des navires à certaines bactéries spécifiques, des expériences furent entreprises en vue de découvrir des germicides qui, tout en détruisant les organismes, n'auraient pas l'effet d'altérer la substance du poisson.

La solution relative à ce problème de stérilisation reste subordonnée à deux facteurs d'égale importance:—

- I. La nature de l'eau employée dans la fabrication de la glace;
- II. La condition des cales de navires.

Deux germicides efficaces furent éprouvés:—(1) Le chlore et ses dérivés; (2) Le formol. Le premier dut être éliminé par suite (a) des frais élevés d'une installation pour la stérilisation de l'eau par son action; (b) de ses effets nocifs possibles sur la substance du poisson; (c) des dégâts susceptibles de résulter de son usage pour les navires et les engins.

Propriétés germicides et préservatives des dérivés du formol. Ces substances se sont révélées effectives dans la stérilisation de la glace et dans la destruction des grandes quantités de micro-organismes en présence dans le limon de poisson (28% de matière organique). Les concentrations nécessaires à la destruction des agents microbiens et à la conservation de la substance sont dans le premier cas de 0.005% et dans le second de 2%.

Les applications pratiques découvertes au laboratoire servent à démontrer qu'il est impossible de prévenir la décoloration du poisson par des procédés comportant la stérilisation complète de la glace et des navires.

On se préoccupe de mettre en pratique de nouveaux procédés contre la multiplication des micro-organismes. On espère pouvoir par leur application mettre fin à toute altération de la coloration du poisson. Il ne s'agirait pas en l'espèce de la destruction des agents microbiens auteurs de cette altération mais de la création, à l'intérieur du navire et à la surface du poisson, de conditions propres à leur croissance.

RÉFRIGÉRATION

On a dressé les plans d'un laboratoire de recherches à basse température, laboratoire qu'on est à construire au sous-sol du nouveau bâtiment. Son aménagement comportera des chambres d'emménagement dont la température susceptible d'être réglée, variera de —20 F. en montant. L'appareil frigorifique permettra l'utilisation de température variant de —40 F. à 32 F. Le laboratoire sera doté d'un appareil automatique de réglage de température.

Les recherches chimiques sur l'entreposage du poisson congelé, déjà commencées, pourront, grâce à cet outillage, être poursuivies avec vigueur. Une série d'études de génie sur l'entreposage frigorifique seront aussi entreprises. Ces études impliqueront l'érection d'une chambre frigorifique de démonstration, telle que conçue à Halifax.

L'investigation comportera:

- (I) L'étude des variations chimiques et physiques qui se produisent au sein de la substance du poisson pendant la période d'emménagement frigorifique;
- (II) L'étude chimique de la "rouille";
- (III) L'étude des procédés de refroidissement des chambres frigorifiques.

DÉTÉRIORATION DU SAUMON

En vue d'améliorer la qualité du saumon au moment de son débarquement aux fabriques de conserves, on a entrepris des études bactériologiques sur la détérioration du saumon. Cette investigation embrasse une étude des divers procédés d'entreposage à bord des navires de pêche. On s'est livré à une étude préliminaire de la flore bactérienne du saumon avant sa contamination. Ce travail sera poursuivi pendant l'année prochaine. On vient de publier un rapport préliminaire intitulé "Détérioration bactérienne du saumon en rapport avec l'origine des organismes auteurs de la putréfaction".

Sous-produits.

Huiles de poisson.—La production des huiles de poisson sur la côte occidentale s'est élevée de 500,000 gallons en 1926 à 4,000,000 de gallons en 1928, résultat dû surtout au relèvement constaté dans la production de l'huile de sélén. Cette huile est propre à la fabrication de certaines qualités de peinture.

Toutefois, à son état naturel, elle possède diverses caractéristiques chimiques qui la rende indésirable dans la préparation de certaines peintures. On sait peu de chose de sa constitution chimique ou des effets que les procédés de fabrication peuvent exercer sur sa composition. En vue de remédier à ses défauts comme huile à peinture, la station entreprit un examen de ses propriétés chimiques et physiques. En sus, on est à effectuer des études détaillées sur les procédés de traitement qui lui sont appliqués.

Dans l'exercice d'expériences sur le traitement de l'huile de célan au moyen de divers catalyseurs, on a constaté que, tout en offrant des propriétés satisfaisantes de résistance à l'eau, d'élasticité et de séchage, la couche de peinture n'avait pas tout à fait la consistance de celle dérivée de l'huile de lin. De nouvelles recherches seront nécessaires pour remédier à cette défectuosité.

Le plan de recherches comporte:—

- I. La préparation de l'huile de célan pour usage en peinture:—
 - (a) Traitement de l'huile de célan par des catalyseurs;
 - (b) Etude des couches de peinture préparées à partir de l'huile de célan.
- II. La constitution chimique de l'huile de célan:—
 - (a) Acides gras non-saturés;
 - (b) Polymérisation des éthers non-saturés dans l'huile de célan.

Colles.—On s'est consacré à l'examen des divers procédés relatifs à la production des colles à partir des liqueurs résiduelles, provenant des fabriques d'engrais et de farines de poisson. On a fait choix de ceux d'entre ces procédés qui sont de nature à produire des colles d'un pouvoir adhésif suffisant et dont les modalités se rapprochent le plus de celles en application aux fabriques de farines ou d'engrais de poisson. Dans un des établissements industriels, on a préparé d'importants échantillons de colles. On est à faire l'étude de ces échantillons en vue de préciser la limite quantitative d'impuretés susceptibles de tolérance. Les données recueillies seront utilisées en vue de déterminer le degré d'altération ou de transformation industrielles nécessaires à la production des colles de poisson:

Cette étude comporte:—

- I. — L'effet de la teneur en sel sur les propriétés physiques des colles de poisson.
- II. — La préparation des colles de poisson dans les fabriques commerciales de farines.

Une partie de cette investigation est conduite en conjonction avec le Laboratoire des Produits forestiers à Vancouver, C.-B.

Valeur nutritive des produits de mer.— A l'accroissement en production des huiles de poisson correspond une augmentation dans le rendement en farine de poisson. Les farines sont utilisées comme aliments pour les bestiaux et les oiseaux de basse-cour. Comme les farines de poisson de la côte occidentale dérivent de substances de poisson renfermant de l'huile et souvent même des quantités appréciables d'huiles non saturées, diverses questions relatives à l'utilisation de ces farines comme denrées alimentaires ont été soulevées par les intéressés. On a constaté que la nature des procédés de fabrication des farines de poisson exerçait une influence directe sur la valeur nutritive des produits. Des recherches dont l'objet est l'institution de procédés destinés à assurer aux produits une valeur nutritive maximale sont présentement en voie d'exécution. On se livre aussi à l'étude des problèmes suscités par la détérioration des produits en frigorifique.

On a aussi entrepris des recherches sur la teneur en vitamines des huiles de poisson. On a tenté de préciser le dosage ou titrage des vitamines A et D dans l'huile de foie de roussette (*Squalus sucklii*). La teneur en vitamine D de l'huile de célan a été déterminée et on est à tenter la même opération en vue du titrage de la vitamine A.

Les recherches comportent: —

- (1) L'étude des effets de la teneur en huile des farines de célan sur leur digestibilité, leur assimilation et leur valeur bio-chimique;
- (2) L'étude des effets des farines de poisson sur la croissance;
- (3) L'étude de la teneur en vitamine A de l'huile de célan;
- (4) L'étude des effets des huiles de poisson ingérées sur la nature des graisses de l'organisme;
- (5) L'étude de l'entreposage frigorifique sur la valeur nutritive des farines de poisson.

NOMENCLATURE DES PUBLICATIONS ÉMANÉES DE LA STATION DU PACIFIQUE D'ESSAIS APPLIQUÉS À LA PÊCHE

- Détermination de la teneur en vitamine A dans l'huile de foie de la roussette (*Squalus sucklii*). H. N. Brocklesby, Can. Chem. & Met. XI, 238, 1927.
- Détermination de la teneur en vitamine D de l'huile de foie de la roussette (*Squalus sucklii*). H. N. Brocklesby, Can. Chem. & Met. XIII, 74, 1929.
- Farines de poisson I. Effets des températures élevées dans l'opération du séchage sur les éléments azotés des farines de poisson. T. Ingvaldsen, Can. Chem. & Met. XIII, 97, 1929.
- Farines de poisson II. Analyse comparative des farines à partir de substances organisées jusqu'à des substances en fermentation putride. T. Ingvaldsen, Can. Chem. & Met. XIII, 129, 1929.
- Etudes sur les huiles de poisson. Certaines propriétés des huiles de célan commerciales. H. N. Brocklesby, Can. Chem. & Met. XIII, 212, 1929.
- Décoloration du fétan, F. C. Harrison, Can. Journal of Research, 1, 201, 1929.
- Décoloration du fétan, F. C. Harrison et W. Sadler, Office de Biologie du Canada, Bulletin XII, 1929.
- Valeur nutritive des produits marins. Teneur en vitamine D de l'huile de célan, H. N. Brocklesby. (Sous presse).

Rapports divers:

- Détermination du dosage de la vitamine A dans l'huile de foie de la roussette (*Squalus sucklii*). H. N. Brocklesby, 1927.
- Titrage de la vitamine D dans l'huile de foie de la roussette (*Squalus sucklii*). H. N. Brocklesby, 1928.
- Recherches sur le régime circulatoire de l'eau engendré par l'action de jets à haute pression dans les réservoirs rectangulaires, I. M. Fraser, 1928.
- Etude chimique des huiles de saumon en entrepôt frigorifique. H. N. Brocklesby, 1929.
- Fermentation bactérienne du saumon en rapport avec l'origine du micro-organisme auteur de la putréfaction. D. C. B. Duff, 1929.

APPENDICE No 3

RAPPORT ANNUEL SUR LA PISCICULTURE

PAR

J. A. RODD, *Directeur de la pisciculture*

Le département s'est consacré pendant l'année civile 1929 à la multiplication des principales espèces de poissons, fluviatiles, lacustres et anadromes, telles que le saumon atlantique et le saumon des lacs, les truites, mouchetée, brune Loch Leven, arc-en-ciel, dans les provinces maritimes; le corégone, le sandre, les truites coupe-gorge, arc-en-ciel brune et Loch Leven dans les provinces centrales et enfin le saumon du Pacifique, (surtout sockeye) les truites coupe-gorge, Kamloops, arc-en-ciel et mouchetée en Colombie britannique.

Là où la chose fut jugée praticable, le département s'est préoccupé d'améliorer et d'agrandir aux diverses stations alevinales les aménagements déjà en existence pour l'alimentation et l'élevage des jeunes poissons de façon à prolonger la saison des expéditions d'œufs, d'alevins et de fretins. En 1929 la totalité des expéditions de produits piscicoles fut de 21 pour cent supérieure à celle de 1928 et près du double de celle de 1927. En ce qui concerne les trois années ci-dessus les déversements de produits piscicoles se décomposent comme suit:

1927..	295,283,782
1928..	470,302,380
1929..	570,771,626

Par rapport au rendement de 1929, on signale des accroissements dans les déversements de truites arc-en-ciel, coupe-gorge, mouchetée et Kamloops, de saumons sockeye et de printemps et de corégone. C'est cependant le corégone qui a donné lieu au plus sensible accroissement puisque dans les provinces centrales, les expéditions d'alevins de cette espèce sont passées de 129,183,026 en 1928 à 216,755,000 en 1929.

RELEVÉ, PAR ESPÈCE, DES POISSONS ET DES ŒUFS DE POISSON EXPÉDIÉS DES PISCIFACTURES
PENDANT L'ANNÉE CLOSE LE 31 DÉCEMBRE 1929

Espèces	Œufs non em- bryonnés	Œufs em- bryonnés	Alevins	Fretins	Digitales	Alevins d'un an et plus	Expéditions totales
<i>Salmo salar</i> —Saumon Atlantiq..	1,350	200	2,670,752	1,668,000	13,032,684		17,402,986
<i>Salmo salar sebago</i> —Saumon des lacs.....				94,713			94,713
<i>Salmo trideus</i> —Truite arc-en-ciel		315,215	467,061	404,450	509,372	18	1,696,116
<i>Salmo clarkii</i> —Truite coupe-gor- ge.....		240,060	1,259,869	799,500	149,080		2,448,509
<i>Salmo rivularis</i> —Saumon steel- head.....		35,000	62,892		78,652		176,544
<i>Salmo rivularis kamloops</i> —Truite Kamloops.....	130,000	2,010,500	1,263,756				3,404,256
<i>Salmo trutta leavenensis</i> —Truite Loch Leven.....				120,000	386,100	12	506,112
<i>Salmo fario</i> —Truite brune.....					144,312	911	145,223
<i>Oncorhynchus nerka</i> — Saumon sockeye.....	505,000	35,868,310	47,326,224	50,000	13,164,571		96,914,105
<i>Oncorhynchus tshawytscha</i> — Saumon de printemps.....		275,000	1,041,410		218,870		1,535,280
<i>Oncorhynchus kenerlyi</i> —Saumon Kennerly.....		264,000					264,000
<i>Salvelinus fontinalis</i> —Truite mou- chetée.....		235,000	781,748	246,100	8,177,170	2,291	9,442,309
<i>Coregonus clupeaformis</i> —Coré- gone.....	44,125,000		172,630,000				216,755,000
<i>Cristomomer namaycush</i> —Truite saumonée.....				49,000	200,728		249,728
<i>Stizostedion vitreum</i> —Sandre.....	108,035,000	170,000	111,047,500				219,252,500
	152,796,350	39,413,285	338,551,212	3,461,763	36,061,539	3,232	570,287,381 (a)

(a) Cette expédition représente le rendement de 1929 résultant des reproducteurs d'automne de 1928 et des reproducteurs de printemps de 1929.

En sus 484,245 œufs embryonnés de truite coupe-gorge furent achetés de S. S. Drew, Troy, Montana et répartis comme suit:

Bassin du fleuve Fraser—

Rivière Sumas.....	25,000
Crique Kanaka.....	25,000
Rivière Nicomeki.....	434,245
	484,245

En sus des déversements en provenance des closeries, vingt-huit lacs et rivières furent empoissonnés au moyen de digitales, de fretins ou d'adultes, originaires d'étendues d'eau avoisinantes. Ce mode de repeuplement est surtout pratiqué dans les provinces centrales où il existe maintes régions sises en dehors du rayon d'action des piscifactories et dotées de nappes d'eau, qui sans qualités biologiques particulières, ne conviennent guère à la multiplication des espèces de poissons dont il est fait élevage aux stations de pisciculture. Ce genre de travail comporta la capture et le transfèrement de 18,274 individus. Les parcours, nécessités par le transport des poissons, sont parfois longs et ardu.

On constatera par le relevé suivant qu'en 1929 les transfèrements consistèrent surtout en perches jaunes, poissons qui se multiplient rapidement en certaines étendues d'eau qui étaient inhabitées avant leur introduction.

RELEVÉ INDICANT LES TRANSFÈREMENTS DE POISSONS D'UNE ÉTENDUE D'EAU DANS UNE AUTRE EN 1929

Etendues empoissonnées	Transférée de	Stades	Ecrevisses	Vairons	Perches	Sandres	Total
Little Saskatchewan, riv., Brandon, Man.	Echo, lac.	De deux ans.			1,000		1,000
Anderson, lac, Sask. N.E. of S. 1 & S. O. de S. 12 T. 45, R. 12, O. 2.	Stony, lac.	Digitales.			400	150	
		En maturité.			50		600
Bear, lac, Sask. S. 17, 18, 20, T. 44, R. 24, O. 2.	Wakaw, lac.	En maturité.			175		
		Digitales.			125		300
Deep, lac, Sask., S. 32, 33, T. 26, R. 28, O. 3.	Echo, lac.	En maturité.			75		75
Dixon, lac, Sask., T. 44, 45, R. 23, 24, O. 2.	Wakaw, lac.	En maturité.			200		
		Digitales.			100		300
Echo, lac, Sask. S. 19, 24, T. 40, R. 14, O. 2.	Stony, lac.	Digitales.			100		
		En maturité.			6		106
Gordon, lac, Sask., S. 33, T. 42, R. 28, O. 3.	Dilberry, lac.	Alevins.			200		200
Harwood, étang, Sask., S. 11, T. 15, R. 28, O. 2.	Echo, lac.	En maturité.			100		100
Lightfoot, lac, Sask., S. 33, T. 6, R. 22, O. 2.		En maturité.			200		200
Martin, lac, Sask., S. 33, 34, T. 46 et S. 3, 4, T. 47, R. 7, O. 3.	Iroquois, lac.	Alevins.			1,300		1,300
Moose Jaw, riv., C.P.R., digue à Milestone, Sask.	Echo, lac.	De deux ans.			800		800
Pan Cake, lac, Sask., S. 31, T. 50, R. 15, O. 3.	Murray, lac.	Fretins.			1,000		
		Digitales.			150	150	1,150
Lac près Primate, Sask., S.O. 1 of S. 23, T. 36, R. 28, O. 3.	Dilberry, lac.	Alevins.			400		400
Rolle Pond, Sask. (digue) N.O. 27, T. 41, R. 12, O. 3.	Murray, lac.	Fretins.			175		175
Souris, riv., C.P.R. digue à Weyburn, Sask.	Echo, lac.	En maturité.			400		
		De deux ans.			400		800
Antoine, lac, Alta (ou Little Egg, lac) S. 32 et 4, 5, 7, 8, T. 66, 67, R. 14, O. 4.	Beaver, lac.	1-1½"				300	
" " " " " " " " " " " "	Lac la Biche.	1-2"			150		
" " " " " " " " " " " "		3-4"			450		900
Chain, lac, Alta.—							
Rooke, lac, S. 12, 13, T. 42, R. 25, O. 4.	Pine, lac.	D'un an.			1,834		1,834
Hutcheroff, lac, S. 6, 7, T. 43, R. 24, O. 4.	"	D'un an.			1,566		1,566
Chestermere, lac, Alta., S. 23, T. 24, R. 28, O. 4.	"	D'un an.			1,675		1,675
Clark, lac, Alta., S. 2, T. 40, R. 27, O. 4.	"	En maturité.			20		20
Elkwater, lac, Alta., S. 22-62, T. 8, R. 2, O. 4.	Echo, lac.		500				
		En maturité.			100		600
Gull, lac, Alta., T. 41, 42, R. 28, O. 4.	Pine, lac.	D'un an.			2,400		
		En maturité.			40		2,440
Lac No. 3, N.E. 1/4 of S. 13, T. 53, R. 2, U. 5, Alta.	Mayatan, lac.	6-8"			60		60
McAllister, lac, Alta., S. 4, T. 24, R. 25, O. 4.	Pine, lac.	D'un an.			1,125		1,125
Moosheilla, lac, Alta., S. 10, 11, 15, 21, 22, T. 57, R. 6, O. 4.	Whitney, lac.	En maturité.			48		48
Kelowna, eaux, C.B.—							
Étang du terrain de golfe de Kelowna.	(Eaux sulfureuses.			220			220
Deux étangs profonds à Kelowna (100 chacun).	avoisinant la caverne.			220			200
Étang de l'école des Indiens à Kamloops.	et le bassin à Banff.			80			80
			500	500	16,674	600	18,274

On a poursuivi en Colombie britannique l'empoissonnement au moyen d'œufs embryonnés de certaines eaux isolées auxquelles il n'est pas possible de transporter des alevins originaires des écloseries en exploitation. 16,939,000 œufs de saumon sockeye, cueillis en l'automne de 1928, en aval de Hell's Gate furent immergés en amont de Hell's Gate. Cette opération eut lieu de bonne heure en 1929 et ces œufs déposés à l'état embryonné, provenaient des stations piscicoles de Cultus, Harrison et Pemberton. Ils furent répartis comme suit: région des lacs Shuswap: rivière Eagle, 16,037,000; rivière Salmon, 602,000; lacs Anderson-Seton, 300,000.

La batterie d'appareils incubateurs, installée à bord du "Bradbury" fut de nouveau utilisée au campement piscicole en exploitation à la rivière Dauphin, lac Winnipeg, pour la manutention des œufs à cet endroit au fur et à mesure de leur cueillette et jusqu'au moment de leur expédition et de leur placement à la piscifactory de Gull-Harbour. Cette batterie servit aussi à la distribution des produits piscicoles, de sorte que 24,525,000 alevins de corégone, élevés à la station de Gull-Harbour, en la région méridionale du lac Winnipeg, furent expédiés, au fur et à mesure de leur éclosion, en un lieu beaucoup plus septentrional de cette nappe d'eau et disséminés sur une beaucoup plus vaste superficie qu'il aurait été possible de le faire sans l'usage de cette batterie.

Les pisciculteurs du département tendent à se familiariser chaque année davantage avec les conditions géographiques et hydrographiques des territoires où ils exercent leurs fonctions. Ils se préoccupent d'en fertiliser les eaux au moyen des produits piscicoles disponibles à cette fin. En sus des explorations et inspections, exécutées par les agents de pisciculture, un nombre important de lacs et de rivières furent explorés par les surintendants de pêche et les gardes-pêche, surtout dans les provinces centrales. Les rapports circonstanciés, qui sont rédigés à ce sujet, sont fournis en double expédition, au président du comité des Recherches sur la pisciculture de l'office de Biologie pour la gouverne des membres de ce comité en activité dans les diverses régions. Certaines recherches et investigations de nature particulière sont aussi portées à la connaissance du comité sur la pisciculture, le cas échéant. Plusieurs inspections importantes furent effectuées et des rapports circonstanciés présentés par les surintendants régionaux de pisciculture touchant l'introduction et l'acclimatation des espèces exotiques et sur la question relative au choix d'emplacements propres à la création de campements de récolte d'œufs et de stations piscicoles.

Des campements d'exploration furent établis en divers endroits en vue de préciser les possibilités qui s'y offrent pour la cueillette des œufs et on est parvenu de cette façon à s'assurer la possession d'un bel ensemble de données et de faits. La mise en exploitation des campements, établis l'année dernière, fut poursuivie à la baie Pleasant, Cap-Breton, par la piscifactory de Margaree; au lac Cold, Alberta, par la piscifactory de Banff; et au lac Penask, Colombie britannique. Un nouveau campement, qui a donné des résultats prometteurs en la première saison de son exploitation, fut établi au lac Lochaber, Nouvelle-Ecosse en conjonction avec la piscifactory érigée l'automne antécédent à South-River, comté d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse.

On a consacré une somme de travail considérable à la recherche d'emplacements propres à la fondation d'établissements piscicoles dans les régions de Windsor et de Sydney. Un grand nombre de lacs de la Nouvelle-Ecosse furent explorés en vue de découvrir des eaux propices à la multiplication de la truite arc-en-ciel. Ce travail fut surtout limité aux régions du Cap-Breton et de Yarmouth.

De nouvelles explorations furent entreprises en vue de découvrir des emplacements convenables pour l'établissement d'étangs-viviers à saumons, en tenant compte de la nécessité qui s'impose de les situer à proximité d'une bonne réserve de reproducteurs avec l'assurance d'un transport facile. Certains emplacements furent inspectés sur la rivière Miramichi Nord-Ouest, N.-B. sur la rivière Morel, I.P.-E. et sur la rivière Margaree, N.-E.

Une nouvelle pisciculture de truite fut construite cette année au lac Penask, Colombie britannique. Il en sera traité plus loin dans ce rapport.

A la fin de 1929, on comptait en exploitation trente piscicultures principales, dix piscicultures subsidiaires, cinq étangs-viviers à saumons et plusieurs campements pour la cueillette des œufs. En 1929, le rendement de ces établissements s'est décomposé comme suit:

RENDEMENT PISCICOLE. PAR PROVINCE, D'ŒUFS, D'ALEVINS ET
DE FRETIN EN 1929

Nouvelle-Ecosse—		
Saumon atlantique.....	6,596,855	
Truite mouchetée.....	5,466,112	
		12,062,967
Nouveau-Brunswick—		
Saumon atlantique.....	10,498,004	
Truite brune.....	101,423	
Saumon des lacs.....	94,713	
Truite Loch Leven.....	40,398	
Truite arc-en-ciel.....	318	
Truite mouchetée.....	2,459,050	
		13,193,906
Ile du Prince-Edouard—		
Saumon atlantique.....	308,127	
Truite arc-en-ciel.....	25,372	
Truite mouchetée.....	682,354	
		1,015,853
Manitoba—		
Sandre ou doré.....	145,375,000	
Truite saumonée.....	109,500	
Corégone.....	141,000,000	
		286,484,500
Saskatchewan—		
Truite Loch Leven.....	133,714	
Sandre.....	54,057,500	
Truite saumonée.....	91,228	
Corégone.....	60,720,000	
		115,002,442
Alberta—		
Truite brune.....	43,800	
Truite coupe-gorge.....	2,236,185	
Truite Loch Leven.....	332,000	
Sandre.....	19,820,000	
Truite arc-en-ciel.....	1,209,837	
Truite saumonée.....	49,000	
Truite mouchetée.....	208,786	
Corégone.....	10,355,000	
		34,254,608
Colombie britannique—		
Truite coupe-gorge.....	212,324	
Truite Kamloops.....	3,404,256	
Saumon Kennerly.....	264,000	
Truite arc-en-ciel.....	460,589	
Saumon sockeye.....	96,914,105	
Truite mouchetée.....	626,007	
Saumon de printemps.....	1,535,280	
Saumon Steelhead.....	176,544	
Saumon steelhead.....	176,544	
Corégone.....	4,680,000	
		108,273,105
		(a) 570,287,381

(a) Cette expédition représente le rendement de 1929 résultant des géniteurs de l'automne 1928 et des géniteurs du printemps 1929.

En sus, 484,245 œufs embroyonnés de truite coupe-gorge furent achetés de S. S. Drew, Troy, Montana, et distribués comme suit:—

Bassin du fleuve Fraser—	
Rivière Sumas.....	25,000
Crique Kanaka.....	25,000
Rivière Nicomeki.....	434,245
	484,245

TABEAU INDICANT LES PISCIFACTURES EN EXPLOITATION, LEUR EMPLACEMENT, LA DATE DE LEUR CONSTRUCTION, LES ESPÈCES ET LE NOMBRE D'ŒUFS ET D'ALEVINS DE CHACUNE DES ESPÈCES EXPÉDIÉS DE CHAQUE ÉCLOSERIE PENDANT LA SAISON PISCICOLE DE 1929

Etablissements en	Piscifactures	Emplacements	Espèces	Œufs non embryonnés	Œufs embryonnés	Alevins	Alevins avancés	Digitales	Alevins d'un an et plus	Expédition totale par espèce	Expédition totale par piscifaculture
1929	Antigonish.....	Antigonish, co., N.-E.	Saumon atlantique.				550,000	485,780		1,035,780	
1876	Bedford.....	Halifax, co., N.-E.	Traite mouchetée.					1,054,055		1,054,055	2,089,835
			Saumon atlantique.	(b) 1,350	200			1,159,950		1,161,500	
1902	Margaree.....	Inverness, co., N.-E.	Traite mouchetée.			230		1,377,000		1,377,230	2,538,730
			Saumon atlantique.				910,000	1,045,000		1,955,000	
1912	(a) Lindloff.....	Richmond, co., N.-E.	Traite mouchetée.					189,822		189,822	2,144,822
1913	Middleton.....	Annapolis, co., N.-E.	Saumon atlantique.			297,600				297,600	2,97,600
			Saumon atlantique.					1,007,000		1,007,000	
1906	Windsor.....	Hants, co., N.-E.	Traite mouchetée.					1,367,530		1,367,530	2,374,530
1928	Yarmouth.....	Yarmouth, co., N.-E.	Pas de distribution								
			Saumon atlantique.					1,139,975		1,139,975	
1928	Florenceville.....	Carleton, co., N.-B.	Traite mouchetée.			25,000	30,000	1,422,475		1,477,475	2,617,450
			Saumon atlantique.					1,516,824		1,516,824	
1880	Grand Falls.....	Victoria, co., N.-B.	Traite mouchetée.				15,000	723,688	1,316	740,004	2,256,626
			Saumon atlantique.					2,026,287		2,026,287	
1915	(a) Tobique.....	Victoria, co., N.-B.	Traite mouchetée.				107,500	690,074		797,577	2,823,861
1914	Saint-Jean.....	St-Jean, co., N.-B.	Saumon atlantique.			498,000				488,004	488,000
			Saumon atlantique.				150,000	283,866		433,860	
			Traite brune.					100,512	911	101,423	
			Saumon des lacs.				94,713			94,713	
			Traite Loch Leven.				25,000	15,386	12	40,398	
			Traite arc-en-ciel.		300				18	318	
			Traite mouchetée.				20,000	647,300	975	668,275	1,338,993
1874	Miramichi.....	Northumberland, co., N.-B.	Saumon atlantique.					4,175,089		4,175,089	
			Traite mouchetée.					96,474		96,474	4,271,563
1874	Restigouche.....	Restigouche, co., N.-B.	Saumon atlantique.			1,380,308		97,546		1,477,854	
			Traite mouchetée.			156,725				156,725	1,634,579
1914	(a) Nipisiquit.....	Gloucester, co., N.-B.	Saumon atlantique.			380,284				380,284	380,284
1906	Kelley's Pond.....	Queens, co., I. P.-E.	Saumon atlantique.			124,560	88,000	95,567		308,127	
			Traite arc-en-ciel.					25,372		25,372	
			Traite mouchetée.				73,600	608,754		682,354	1,015,853
1914	Gull Harbour.....	Big, Ile, lac, Winnipeg, Man.	Sandre.		170,000	5,225,000				5,395,000	
			Corégone.	(b) 1,800,000						74,500,000	79,895,000
1928	Swan Creek.....	Swan, crique, lac, Manitoba, Man.	Sandre.	83,890,000		72,700,000				139,980,000	139,980,000
1909	Winnipegosis.....	Snake Ile, lac Winnipegosis, Man.	Traite saumonée.					109,500		109,500	
			Corégone.			66,500,000				66,500,000	66,609,500
1929	(c) Cochin.....	McIntosh, crique, Sask.	Sandre.	24,055,000						24,055,000	
			Corégone.	(b) 42,325,000						42,325,000	66,380,000
1915	Fort Qu'Appelle.....	Fort Qu'Appelle, Sask.	Traite Loch Leven.					133,714		133,714	
			Sandre.			30,002,500				30,002,500	
			Traite saumonée.					91,228		91,228	
			Corégone.			18,395,000				18,395,000	48,622,442
1914	Banff.....	Banff, Alta.	Traite brune.					43,800		43,800	
			Traite coupe gorge.		240,000	135,000	520,000	147,000		1,042,000	
			Traite Loch Leven.				95,000	237,000		332,000	
			Sandre.			670,000				670,000	
			Traite arc-en-ciel.			226,000	155,000	210,000		591,000	
			Traite saumonée.				49,000			49,000	2,727,800

1917	(a) Spray, lac.	Spray, lac, Alta.	Truite coupe-gorge.	60	322,860			322,920	322,920
1928	(a) Jasper, parc.	Jasper, parc, Alta.	Truite arc-en-ciel.		45,387			45,387	
			Truite mouchetée.		208,786			208,786	254,173
1927	Petit Esclave, lac.	Petit Esclave, lac, Alta.	Sandre.		19,150,000			19,150,000	
			Carégon.		10,355,000			10,355,000	29,505,000
1928	Waterton, lac.	Waterton, lac, parc, Alta.	Truite coupe-gorge.		591,765	279,500		871,265	
			Truite arc-en-ciel.		50,000	249,450	274,000	573,450	1,444,716
1916	Cultus, lac.	Cultus, lac, C.B.	Saumon sockeye.	4,042,060	3,000			4,045,060	
			Saumon steelhead.				78,652	78,652	4,123,712
1905	(a) Harrison, lac.	Harrison, lac, C.B.	Saumon sockeye.	19,386,000	4,814,000			24,200,000	24,200,000
1922	(a) Lloyds, crique.	Lloyds, crique, Kamloops, ar. C.B.	Truite Kamloops.	130,000	725,000	275,100		1,130,100	1,130,100
1906	Pemberton.	Birkenhead, riv., B.C.	Truite Kamloops.	25,000	28,400			53,400	
			Saumon sockeye.	300,000	21,350,000			21,650,000	21,703,400
1917	Pitt, lac.	Pitt, lac, C.B.	Saumon sockeye.		4,945,143		174,045	5,119,188	5,119,188
1908	Stuart, lac.	Stuart, lac, C.B.	Saumon sockeye des lacs.	(b)	10,250	(b)	3,900	14,150	
			Saumon sockeye.			3,200,000		3,200,000	3,214,150
1929	(c) Squilax, campement.	Adams, riv., Shuswap, district, C.B.	Saumon sockeye.	(b)	505,000			505,000	505,000
1903	Lakelse, lac.	Lakelse, lac, C.B.	Truite Kamloops.		125,000			125,000	
			Saumon sockeye.	(b)	408,000	4,069,300	745,800	5,223,100	5,348,100
1908	Babine, lac.	Babine, lac, C.B.	Saumon sockeye.	(b)	900,000	5,062,000	1,192,521	7,754,521	7,754,521
1905	Rivers-Inlet.	Owikeno, lac, C.B.	Saumon sockeye.	(d)	5,178,000		3,679,046	13,855,046	13,855,046
1911	Anderson, lac.	Anderson, lac, Vancouver, île, C.B.	Saumon sockeye.	(e)	5,509,000	3,278,881		8,787,881	8,787,881
1911	Cowichan, lac.	Cowichan, lac, Vancouver, île, C.B.	Truite coupe-gorge.		210,244		2,080	212,324	
			Truite mouchetée.		129,250			129,250	
			Saumon du prin- temps.		275,000	1,041,410	218,870	1,535,280	
			Saumon steelhead.		35,000	62,892		97,892	1,971,746
1911	Kennedy, lac.	Kennedy, lac, Vancouver, île, C.B.	Saumon sockeye.		137,000		50,000	2,560,159	2,560,159
1914	(a) Gerrard.	Trout lac, Kootenay, district, C.B.	Truite Kamloops.			446,913		446,913	446,913
1923	Nelson.	Nelson, C.B.	Truite Kamloops.		337,500	141,715		479,215	
			Saumon Kennerly.	(b)	204,000			264,000	
			Truite arc-en-ciel.		314,915	145,674		460,589	
			Truite mouchetée.		145,000	247,407		392,407	1,596,211
1928	(a) Penask, lac.	Nicola, vallée, C.B.	Truite Kamloops.		688,000	30,778		718,778	718,778
1928	(a) Summerland.	Okanagan, lac, district C.B.	Truite Kamloops.		110,000	340,850		450,850	
			Truite mouchetée.		90,000	17,350		107,350	
			Corégon.			4,680,000		4,680,000	5,238,200
				152,796,350	39,413,285	338,551,212	3,461,763	36,061,539	3,232
								670,287,381	(/670,287,381

(a) Pisciculture subsidiaire.

(b) Tous issus de la ponte d'automne de 1929.

(c) Campement de la cueillette.

(d) 240,000 d'entre eux issus de la ponte automnale de 1929.

(e) 2,506,000 issus de la ponte automnale de 1929.

(f) Cette expédition représente le rendement de 1929 résultant des géniteurs de l'automne 1928 et des géniteurs du printemps 1929.

En sus, 484,245 œufs embryonnés de truite coupe-gorge furent achetés de S. B. Drew, Troy, Montana, et distribués comme suit:

Bassin du fleuve Fraser—

Rivière Sumas	25,000
Crique Kanaka	25,000
Rivière Nicomekl	434,245

484,245

NOTE.—L'année de la fondation est celle où eut lieu la première expédition.

En sus des essais, expérimentations et épreuves, effectués sans relâche aux diverses stations dans la recherche de perfectionnements à apporter aux appareils d'incubation et d'élevage, aux aménagements, aux procédés d'alimentation, et aux méthodes de sélection artificielle, il s'exécute présentement, sous la direction du comité des Recherches sur la pisciculture de l'office de Biologie, un plan de travail compréhensif d'investigations piscicoles dont la réalisation n'est limitée que par la difficulté qu'on éprouve à trouver des travailleurs expérimentés en pisciculture.

L'investigation depuis plusieurs années conduite au lac Cultus, C.-B., sous la direction du docteur R. E. Foerster, de l'office de Biologie en vue de préciser la valeur respective des divers modes de multiplication: ponte naturelle, immersion d'œufs embryonnés et déversement d'alevins, fut amplifiée de façon à comporter la production et l'immersion de digitales et de sockeye d'un an. Une fois parachevée, cette investigation servira à confirmer ou à réfuter les nombreux et variés énoncés ou avancés émis sur cette question. On a réalisé des progrès considérables dans l'étude des divers problèmes ayant trait à la pisciculture. La nature des diverses recherches entreprises fut brièvement exposée dans le rapport sur la pisciculture de 1928. Dans le cours de l'été de 1929, le directeur et le personnel de la station d'expérimentations et d'essais appliqués à la pêche se sont à quatre reprises livrés à des recherches en la région des carrières de gypse dont les eaux d'infiltration et de ruissellement contribuent à rendre nocive la réserve d'eau de la piscifaculture de Windsor. On constata que l'acidification des eaux était due à un cours d'eau d'origine souterraine, émergeant des carrières en exploitation. En février 1929, on s'aperçut que l'acide, qui était disparue de l'eau en l'automne de 1928, y faisait de nouveau sentir sa présence et s'y trouvait en concentration suffisante pour faire périr les œufs de poissons. Les surintendants de piscifaculture ont le devoir de notifier le directeur de la plus proche station de Biologie de toute condition anormale à laquelle ils ne peuvent faire face, au moment même de sa survenance, et le directeur avise aux moyens d'y conduire une investigation scientifique ou pathologique selon le cas. Le ministère et le chef du service de pisciculture de chaque région sont en même temps avisés de la situation afin d'y porter promptement remède.

Une série de leçons, sous la direction du docteur W. A. Clemens, directeur de la station de biologie de Nanaimo, fut donnée aux surintendants de piscifaculture de la Colombie-Britannique en juillet 1929. Ces leçons eurent lieu à l'université de la Colombie-Britannique qui, outre le local, fournit aussi les produits et les appareils nécessaires de laboratoire. La piscifaculture du lac Cultus en Colombie-Britannique est uniquement affectée à des recherches sur les saumons sockeye. Tout l'espace et tous les appareils disponibles aux piscifacultures sont à la disposition des membres de l'office de Biologie.

On a aussi avisé aux moyens de construire une éclosérie d'essais et d'expérimentations en relation avec la station atlantique de biologie à Saint-André, N.-B.

Les Chemins de Fer de l'Etat, le Pacifique-Canadien, le Dominion Atlantic Railway, le Kettle Valley Railway et le Esquimalt and Nanaimo Railway ont continué à prêter main-forte au département en assurant le transport gratuit des envois de poissons sportifs et d'œufs de poissons sportifs ainsi que celui des surveillants chargés de les convoier. Le tableau suivant sert à se former une idée de la nature et de la portée du concours fourni par ces sociétés ferroviaires: —

Chemins de fer	Itinéraire total aux livrets de passage	Nombre de passages	Itinéraire, permis de fourgon à bagages			Nombre de caisses ou de bidons			Nombre de permis
			Plein	Vide	Total	Plein	Vide	Total	
C.N.R.....	21,105	181	11,144	10,201	21,345	882	873	1,735	164
C.P.R.....	18,017	100	10,041	9,831	19,872	479	480	959	119
D.A.R.....	412	4	206	206	412	12	17	29	4
K.V.R.....	771	6	546	250	796	9	6	15	7
E. & N.R.....	363	5	212	212	424	17	17	34	6
	40,668	296	22,149	20,700	42,849	1,399	1,393	2,792	300

N.B.—Le nombre des passages comporte transport en une direction. Un voyage aller-retour compte pour deux passages. Le nombre de permis comporte transport en une direction pour les caisses ou les bidons, soit en vertu d'un permis, soit par autorisation spéciale, ou par transport gratuit sans formule de permis.

De toutes les régions où se pratiquent des opérations piscicoles nous parvenient des énoncés rassurants sur les résultats dérivés du déversement des œufs et alevins provenant des écloseries de poissons. En maints territoires, certaines organisations locales, telles que des chambres de commerce, des sociétés de pêche à la ligne, des sociétés protectrices de poissons aussi bien que des particuliers ont assuré le transport des produits piscicoles ou ont contribué d'autre manière à leur distribution. En certains cas, les aménagements nécessaires furent assurés, l'incubation des œufs et l'alimentation des alevins effectuées aux frais des organisations locales, bénéficiaires des produits piscicoles, mais sous la surveillance générale du pisciculteur le plus voisin.

L'acclimatation d'espèces étrangères fut tentée avec succès en plusieurs régions, et certaines eaux inhabitées ont été rendues productives par des déversements de produits piscicoles. Les truites arc-en-ciel, introduites dans le lac Keefe ou Pisquid, I. P.-E., continuent à s'y multiplier. A l'ouverture de la pêche, le 1er juillet 1929, presque chaque amateur eut le bonheur de prendre quelques-unes de ces truites, plusieurs même touchèrent la limite des prises. Quelques-uns des spécimens pêchés pesaient quatre livres. L'introduction de la truite arc-en-ciel en cette province, toute limitée qu'y soit l'aire de dispersion de cette espèce, fournit de belles occasions de pêche sportive en une période où la truite mouchetée et le saumon atlantique indigènes sont sauvegardés par la prohibition. De nombreuses grosses truites brunes, quelques-unes d'une taille génétique, sont capturées en Loeh Lomond, Nouveau-Brunswick, où elles furent pour la première fois introduites en 1921. On rapporte aussi que la truite arc-en-ciel se montre abondante dans le lac Clear, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick. Les premiers essais d'acclimatation furent tentés en 1925 et furent suivis chaque année de déversements d'alevins assez peu importants jusqu'en 1928 inclusivement. On dit que cette nappe d'eau ne renfermait pas de poissons sportifs avant les entreprises de peuplement ci-dessus. En sus d'un certain nombre d'autres individus de la même espèce, les truites arc-en-ciel suivantes furent capturées par le surintendant régional de pisciculture, en juin 1929, dans le cours d'une investigation:

Une femelle, d'une mensuration de vingt pouces, d'un poids de trois livres.

Un mâle, d'une mensuration de vingt pouces et demi et d'un poids de trois livres et quart.

Une femelle d'une mensuration de vingt-deux pouces et d'un poids de quatre livres et demie.

Outre ces poissons, nombre de spécimens de grande taille furent observés.

Les ciscos et les corégones, introduits dans les lacs Quill (nappes d'eau alcalines) en 1924 et 1926, se reproduisent rapidement, surtout les ciscos. En l'hiver 1929-30, la pêche marchande de ce poisson fut environ huit fois celle de l'année antérieure.

On rapporte aussi que les truites brunes et Loch Leven sont très abondantes dans les divers cours d'eau de l'arrondissement de Cypress-Hill en Saskatchewan Sud-Ouest où elles furent introduites en 1924. Les eaux de cette région étaient jadis complètement dépourvues de truites sportives mais lorsqu'en l'été de 1929 elles furent rendues accessibles au public, il en fut extrait des spécimens de truite d'un poids de six livres.

Les déversements peu importants de truite arc-en-ciel, effectués en 1925 dans les criques Battle et Armstrong, ont également produit des résultats satisfaisants. Le succès de ces opérations semblèrent douteux au premier abord mais en 1929 des truites arc-en-ciel d'une mensuration de dix-huit pouces et demi et d'un poids de trois livres et demi furent extraites de la crique Battle cependant que d'autres spécimens d'une mensuration de vingt pouces et d'un poids légèrement supérieur à quatre livres furent capturés dans la crique Armstrong. Il y a quelques années, il n'existait aucune sorte de poisson de luxe dans cette région et par suite du caractère très sportif des opérations de pêche à la ligne qui y furent introduites, cette région est aujourd'hui fort recherchée comme lieu de villégiature.

L'empoissonnement en 1928, au moyen de truites mouchetées de l'Est, du régime hydrographique lacustre Medecine-Maligne propre au parc Jasper, a produit de bons résultats en 1929. Des recherches avaient été effectuées dans les eaux du bassin Medecine-Maligne par le docteur C. H. O'Donoghue qui les avaient trouvées inhabitées de poissons sportifs. Deux déversements de truite mouchetée y furent effectués, le premier en 1928 et le deuxième en 1929. M. A. Bajkov, de l'office de Biologie, a constaté que les truites y avaient réalisé des progrès rapides, que certaines d'entre elles avaient atteint une taille de dix-huit pouces environ et qu'elles allaient frayer en 1929 à l'âge de seize ou dix-huit mois.

Les petits achigans noirs à petite bouche, introduits au printemps de 1920 dans le lac Sainte-Marie, Salt-Spring-Island, Colombie-Britannique, se sont considérablement accrus tant en nombre qu'en taille. En 1929, il fut comparative-ment facile à un pêcheur amateur d'atteindre la limite des prises. Plusieurs spécimens de sept livres y furent capturés.

Le Club de Pêche de Causapscal a généreusement consenti à laisser capturer dans ses réserves un certain nombre de saumons géniteurs destinés à la pisciculture. Les opérations furent exercées sous la direction du surintendant Mowat de la piscifacure de Ristigouche. On réussit à se procurer 501,465 œufs de cette source. Les produits, issus de ces œufs, seront déposés dans le bassin de la Ristigouche.

La Société de Pêche riveraine de Ristigouche a mis son bateau à moteur avec l'équipage à la disposition du ministère pour permettre à ce dernier de transporter les saumons géniteurs du lieu de leur capture à l'étang-vivier de New Mills, Nouveau-Brunswick.

La société "Armstrong Independent Fisheries Limited" a fourni son concours aux autorités, en ce qui concerne l'empoissonnement du lac Winnipégosis, en mettant à leur disposition son remorqueur "Armenon" avec une partie de l'équipage, l'équipage ayant été complété par les employés de la piscifacure. Après l'immersion des alevins, le personnel piscicole aida l'équipage du bateau à mouiller les bouées du chenal. Les fonctionnaires et les employés des autres ministères fédéraux, les agents provinciaux et les membres d'équipage des navires de surveillance n'ont jamais ménagé leur assistance chaque fois où l'occasion s'est offert pour eux d'être utiles dans l'exécution des entreprises piscicoles. Le comité des recherches de l'Office de Biologie n'a jamais manqué de consacrer une attention aussi courtoise qu'empressee à l'étude de tous les problèmes qui furent portés à sa connaissance. Inutile d'ajouter que ces diverses manifestations sont toujours accueillies avec reconnaissance, tout comme le fut le don de 214,100 œufs embryonnés de truite saumonée de la part du ministère des Pêches et des Chasses d'Ontario. On avait besoin de ces œufs pour poursuivre la multiplication de la truite saumonée dans le lac Clearwater, Manitoba, et dans le lac Brightsand, Saskatchewan.

Le département a participé, par l'exhibition de lots et d'assortiments de produits piscicoles et de poissons aux expositions qui eurent lieu aux endroits suivants:—

Lac-William, N.-E.—Nova Scotia Guides' Association
 Yarmouth, N.-E.
 Lunenburg, N.-E.
 Saint-Jean, N.-B.
 Toronto, Ont.
 Boston, Mass.
 Calgary, Alta.
 Hastings Park, Vancouver, C.-B.

A même la cueillette de 1928, des échanges d'œufs de saumon atlantique furent effectués avec l'office des Pêches des Etats-Unis et l'office de Pisciculture de Californie. Les particularités relatives à ces opérations figurent dans un relevé subséquent. D'autres échanges d'œufs de truite saumonée atlantique ont aussi été réalisés.

Au fur et à mesure où l'occasion s'en est offerte, on s'est livré à la destruction des poissons communs et carnassiers. En septembre et octobre, le garde-pêche adjoint, tout en s'employant à secourir les poissons emprisonnés dans les nappes d'eau stagnante des bassins lacustres Red Deer et Clearwater, Alberta, extermina 6,000 cyprins-sucets. Mille chevesnes furent détruits dans le lac Vasseaux, Colombie britannique ainsi que de plus faibles quantités de poissons communs en d'autres endroits.

Le département a l'avantage d'avoir à son emploi un personnel de pisciculteurs compétents qui ont à cœur d'exercer consciencieusement leurs devoirs. Plusieurs nominations furent faites et les promotions suivantes furent effectuées:

G. Sutherland, d'adjoint de pisciculture à surintendant de la pisciculture d'Antigonish.

H. V. Gates, de surintendant à Middleton à surintendant à la pisciculture de Yarmouth.

PROVINCES MARITIMES—DIVISION DE L'EST

Surintendant régional de pisciculture, James Catt

La qualité du rendement en digitales de saumon et de truite excéda celle de toute autre année antérieure depuis la nomination du surintendant actuel et cela en dépit des conditions désavantageuses résultant d'une sécheresse anormale et dont l'effet le plus sensible se traduisit par une élévation prononcée de la température de l'eau servant aux opérations piscicoles. Des digitales particulièrement gros furent produits à la nouvelle pisciculture de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. La migration des saumons à la station alevinale de Miramichi s'est révélée abondante et la cueillette des œufs y fut plus importante que celle de l'année antérieure. La montée et la cueillette, propres à la Margaree, furent faibles. Le nombre de saumons reproducteurs, obtenus à l'étang de Saint-Jean, ne fut pas aussi considérable qu'on s'y attendait, par suite probablement des travaux de construction exécutés dans le port de Saint-Jean. Une cueillette abondante fut effectuée à la rivière Philippe et à cet endroit les perspectives sont des plus rassurantes. La récolte des œufs de truite mouchetée en l'anse Pollette et la baie Pleasant fut tant soit peu plus importante que celle de l'année dernière. Une cueillette peu importante, mais satisfaisante pour une première saison, fut réalisée au lac Lochaber par les employés de la pisciculture d'Antigonish. La cueillette des œufs de saumons lacustres dans les lacs Chamcook fut légèrement moindre que d'habitude mais par contre les produits furent de meilleure qualité qu'auparavant.

Divers essais de métissage entre la truite brune et le saumon atlantique, de sélection dans l'élevage des truites en général, diverses épreuves sur la résistance

vitale des truites et des saumons en cours de transport, enfin certaines expériences d'alimentation au moyen de denrées comestibles variés et servies par rations à dosages gradués, furent tentés en cette division dans le cours de la saison piscicole. Certaines de ces expériences sont exposées en détail dans une partie subséquente de ce rapport.

PISCIFACTURE D'ANTIGONISH

Geo. Sutherland, surintendant

Cet établissement est en exploitation depuis l'automne de 1928. Le domaine piscicole, y compris les étangs et les bassins d'alevinage, fut beaucoup amélioré et la station fut exploitée à son plein rendement en 1929. En mars de cette année, il y fut livré de Bedford 500,000 œufs de saumon embryonnés originaires de la rivière Philippe et de l'étang Kelly, 250,000 œufs originaires de la rivière Morel. En janvier 1929, il y fut expédié 483,000 œufs embryonnés de truite mouchetée achetés de la Brook Trout Company, de Penn-Forest, Mauch-Chunk, Pennsylvanie et 930,930 œufs de la Paradise Brook Trout Company, de Cresco, Pennsylvanie. L'établissement se procura aussi 10,000 de ces œufs de Saint-Jean, en mars. En novembre 1929, il reçut 1,490,300 œufs de saumon atlantique du campement piscicole de la rivière Philippe, N.-E. 991,400 œufs de truite mouchetée furent achetés de l'American Fish Culture Company, de Carolina, R.I. 50,571 œufs de truite mouchetée furent produits par des truites d'un an élevées dans les viviers ou bassins de la pisciculture. Une faible mais satisfaisante cueillette fut réalisée par le personnel piscicole dans le lac Lochaber, comté d'Antigonish, où pour la première fois des œufs de truite mouchetée furent extraits de poissons sauvages. Un parc en filet fut mouillé dans l'anse du lac et 367 poissons y furent capturés entre le 20 octobre et le 28 novembre. Les prises donnèrent 202 femelles qui produisirent 264,100 œufs. Le nombre et la qualité des œufs obtenus en cette première saison piscicole sont de nature à justifier le renouvellement des opérations en 1930. Les déversements d'alevins propres à 1929 et résultant de la cueillette automnale de 1928 augmentés d'œufs obtenus en l'hiver et au printemps de 1929 se sont chiffrés à 1,035,780 saumons atlantiques et à 1,054,055 truites mouchetées.

PISCIFACTURE DE BEDFORD

George Heatly, surintendant

L'approvisionnement de 1,642,390 œufs de saumon atlantique de cette station dérivait du campement piscicole de la rivière Philippe. En janvier 1929, 473,170 œufs de truite mouchetée, achetés de la Brook Trout Company, de Penn-Forest, Mauch-Chunk, Pennsylvanie, et 697,310 œufs de la même catégorie, achetés de la Paradise Brook Trout Company, Cresco, Pennsylvanie, furent déposés dans les incubateurs de cet établissement. Les alevins et digitales, issus de ces œufs, furent expédiés pendant la saison de 1929. En décembre de la même année, 1,052,175 œufs de truite mouchetée, acquis de la American Fish Culture Company, Carolina, R.I. y furent aussi reçus. Les alevins, qui en résulteront, seront distribués en 1930. En mars 1929, la station de Bedford expédia à Antigonish 500,000 œufs embryonnés de saumon atlantique. Les produits, issus des cueillettes de 1928 et des œufs reçus de bonne heure en 1929, se chiffrèrent à 1,161,500 saumons atlantiques et à 1,377,230 truites mouchetées.

Trois bassins d'élevage en ciment furent construits au sud de l'endroit où sont installés les auges d'incubation en bois. Ces bassins comportent les dimensions respectives suivantes: longueur 31 pieds six pouces, largeur 4 pieds; longueur 34 pieds six pouces, largeur 4 pieds; longueur 29 pieds, largeur 4 pieds. Dans chaque cas, la profondeur est de 14 pouces à la partie supérieure et de 15 pouces à l'extrémité inférieure de la déclivité.

Des œufs et des alevins de truite furent fournis par cette pisciculture à l'université de Dalhousie et à la station de biologie à Halifax.

PISCIFACTURE DE MARGAREE

L. J. Burton, surintendant

Le rendement total de l'étang-vivier à saumon de Margaree, soit 1,998,534 œufs, fut déposé en cet établissement. Les bassins d'élevage produisirent 106,855 œufs de truite mouchetée et 166,417 œufs furent obtenus de poissons sauvages à l'anse Pollette, à River-Pound et à la rivière Rouge, en l'arrondissement de Pleasant-Bay. En mars 1929, la station de Margaree expédia 300,000 œufs embryonnés de saumon atlantique à la sous-pisciculture de Lindloff. Comme résultat des récoltes automnales de 1928, la station de Margaree distribua en 1929 1,955,000 saumons atlantiques et 189,822 truites mouchetées.

PISCIFACTURE DE LINDLOFF

M. Kyte, agent

La pisciculture de Lindloff, subsidiaire de Margaree, fut exploitée de la manière ordinaire et reçut son approvisionnement de 300,000 œufs de saumon atlantique de la station de Margaree. Sur ce chiffre 297,000 œufs subirent l'incubation dans les eaux locales.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MARGAREE

J. P. Chiasson, surintendant

Les saumons reproducteurs furent achetés de vingt pêcheurs locaux qui se sont associés pour l'exploitation d'un grand parc propre à la capture de poissons géniteurs destinés à la pisciculture. Cet engin tient lieu des vingt filets individuels autrefois en opération. Les premiers saumons furent placés dans l'étang le 15 septembre et les prises totales, entre cette date et le 8 novembre, ne se chiffèrent qu'à 290 reproducteurs. Les opérations du coulage s'étendirent du 11 novembre au 2 décembre et fournirent une production de 1,998,534 œufs de saumon atlantique qui furent tous déposés dans les incubateurs de l'écloserie de Margaree.

PISCIFACTURE DE MIDDLETON

F. M. Millette, surintendant

Cet établissement manutentionne des saumons atlantiques et des truites mouchetées mais s'abstient de la cueillette des œufs. Son approvisionnement de 1,953,700 œufs de saumon atlantique fut reçu en octobre et novembre de l'étang de Miramichi. En janvier il lui fut aussi livré 1,653,635 œufs de truite mouchetée en provenance de la Paradise Brook Trout Company, de Cresco, Pennsylvanie. Les produits, issus des œufs de truite mouchetée, furent distribués en 1929. En décembre de la même année, 1,143,544 œufs de truite mouchetée parvinrent à cette station en provenance de la American Fish Culture Company, Carolina, R.-I. Les poissons, issus de ces œufs, seront distribués en 1930. En février 1929, l'écloserie de Middleton expédia à Windsor 4,000 saumons atlantiques et 6,700 œufs de truite mouchetée en vue d'éprouver la qualité biologique de l'eau à cet établissement. De l'écloserie de Middleton, furent expédiés 1,007,000 saumons atlantiques et 1,367,530 truites mouchetées issues d'œufs reçus en l'automne de 1928 et en janvier 1929.

CAMPEMENT PISCICOLE DE LA RIVIÈRE PHILIPPE

Georges Heatley et Georges Sutherland, dirigeants des travaux

La récolte des œufs de saumons atlantiques dans la rivière Philippe s'est chiffrée à 3,132,690, soit un accroissement de près de 700,000 par rapport à la

saison initiale de 1928. Les premiers poissons furent capturés le 14 octobre et les opérations de pêche furent poursuivies jusqu'au 16 novembre avec rendement total de 846 saumons. Les opérations de coulage embrassèrent la période s'étendant du 28 octobre au 19 novembre. Les œufs obtenus furent répartis entre les écloséries de Bedford et d'Antigonish comme suit:—Bedford, 1,642,390; Antigonish, 1,490,300.

PISCIFACTURE DE WINDSOR

E. M. Millette, surintendant

La piscifactory de Windsor n'a pas activement fonctionné parce que sa réserve d'eau devint absolument impropre aux opérations d'alevinage en raison d'infiltrations et de ruissellements provenant des carrières de gypse de la région. Lorsque la qualité de l'eau sembla s'être améliorée, un petit nombre d'œufs de truite mouchetée et de saumon furent déposés dans les auges d'incubation. L'amélioration signalée ne s'étant pas poursuivie, tous les œufs en question périrent.

PISCIFACTURE DE YARMOUTH

H. V. Gates, surintendant

La nouvelle piscifactory de saumon et de truite, établie au lac Georges dans le comté de Yarmouth en l'automne de 1928, fournit un plein rendement de produits piscicoles. Le domaine de cet établissement fut amélioré et en raison des résultats satisfaisants, dérivés de la première batterie de bassins d'alevinage, une deuxième batterie constituée de sept bassins chacun d'une longueur de 150 pieds, d'une largeur de 4 pieds et d'une profondeur de 2 pieds six pouces, sectionnés en 5 compartiments de 30 pieds de longueur, fut établie en l'automne de 1929. Comme cette piscifactory ne fut ouverte que tard en l'automne de 1928, il n'y fut entrepris aucune cueillette locale d'œufs mais les apports suivants d'œufs embryonnés de saumon atlantique y furent déposés en mars 1929:

En provenance de Saint-Jean.....	500,000
En provenance de Grand-Falls.....	500,000
En provenance de Florenceville.....	250,000

Quatre cent quatre-vingt mille neuf cents œufs de truite mouchetée, achetés de la Brook Trout Company, et 1,050,000 de ces même œufs, acquis de la Paradise Brook Trout Company, y furent déposés en janvier avec un faible apport de 10,000 œufs issus de poissons domestiques de Saint-Jean.

Un effort fut aussi tenté en vue d'obtenir des saumons atlantiques des parcs à hareng exploités au large de Port-Maitland, comté de Yarmouth. Le lac Allen fut aménagé en étang-vivier. La saison était fort avancée quand les arrangements nécessaires eurent été achevés de sorte qu'il ne fut retiré des parcs que quarante-huit reproducteurs qui furent tous placés dans le vivier. Bien que le rendement en œufs ait été limité, les résultats n'en justifieraient pas moins une reprise des opérations sur une plus grande échelle pendant la saison prochaine.

Une exhibition de digitales de saumon et de truite, produits à cet établissement en 1929, fut organisée pour le concours annuel de la Nova Scotia Guides' Association qui eut lieu au lac William. Les poissons furent parqués dans des enceintes établies au débouché du lac à l'entrée du parc du lac William au lieu même du concours.

Les saumons atlantiques et les truites produites à cet établissement, constituèrent une partie de l'exhibition de produits piscicoles faite aux expositions de Lunenburg et de Yarmouth. Toutes ces exhibitions suscitèrent beaucoup d'intérêt et donnèrent lieu à des commentaires favorables.

En l'automne de 1929, 1,998,356 œufs de saumon atlantique, en provenance de l'étang de Miramichi, et 74,500 de la même catégorie, en provenance du lac Allen, Nouvelle-Ecosse, furent reçus à l'établissement. En décembre, 1,090,000 œufs embryonnés de truite mouchetée, achetés de l'American Fish Culture Com-

pany, Carolina, R.-I., furent déposés dans les auges de cette pisciculture. Une faible quantité d'œufs de truite mouchetée, brune, Loch Leven, et hybride fut obtenue des poissons parqués dans les étangs-viviers. Les diverses opérations de coulage donnèrent 4,100, 2,050, 1,105 et 2,050 œufs. Les bassins d'élevage en question se signalèrent par de fructueux résultats et un grand nombre de vigoureux digitales d'une taille supérieure à la moyenne y furent produits. Le nombre des alevins, issus des œufs de saumon atlantique reçus en mars 1929, s'est chiffré à 1,139,975 et celui des alevins, issus des œufs de truite mouchetée reçus en décembre 1928 et de bonne heure en 1929, se monta à 1,477,475.

PISCIFACTURE DE FLORENCEVILLE

E. G. Shillington, surintendant

La pisciculture de Florenceville, qui fut mise en exploitation en 1928, fonctionne maintenant à son plein rendement. Elle a reçu 2,135,500 œufs de saumon atlantique de l'étang de Saint-Jean en octobre 1929. Cinq cent soixante-huit mille six cent trente et un œufs de truite mouchetée furent obtenus en 1928 des divers étangs d'élevage. Cette cueillette fut accrue de 475,020 œufs de truite mouchetée achetées de la Brook Trout Company, de Penn-Forest, Pennsylvanie, en janvier, et de 494,750 de l'American Fish Culture Company, de Carolina, R.-I., en décembre 1929. En mars 1929, les expéditions s'y sont décomposées comme suit: à destination de la pisciculture de Miramichi, 500,000 œufs de saumon atlantique; à destination de la pisciculture de Yarmouth, 250,000 œufs de saumon atlantique.

L'aménagement de la pisciculture fut généralement amélioré. Une nouvelle chambre à charbon et d'emmagasinage, de 18' x 16', y fut construite. La chambre d'alimentation et la chambre d'entreposage frigorifique furent agrandies.

Un tuyau de vidange fut posé pour conduire au ruisseau les eaux résiduaires produites dans ces chambres. Des tirants en fer furent incorporés à la maçonnerie en ciment du sommet des murs des six étangs-viviers. Le mur détérioré en existence entre les bassins sept et huit fut démoli de façon à réunir les deux pièces d'eau. Un vivier fut pratiqué dans une cavité naturelle sise en face du domaine de la pisciculture, et le petit bassin, qui avait été creusé en 1928, fut approfondi et élargi. En 1929 les déversements d'alevins, issus d'œufs reçus en 1928 et d'œufs de truite obtenus en janvier 1929, se composèrent de 1,516,624 saumons atlantiques et de 740,002 truites mouchetées.

PISCIFACTURE DE GRAND-FALLS

W. A. McCluskey, surintendant

Aucune récolte d'œufs ne fut entreprise par le personnel de cet établissement qui reçut son approvisionnement d'œufs de diverses autres sources. En janvier et février 1929, 879,420 œufs de truite mouchetée parvinrent à cette station en provenance de la Paradise Brook Trout Company, Cresco, Pennsylvanie. En l'automne de la même année, 3,078,600 œufs non-embryonnés de saumon atlantique y arrivèrent de l'étang de Saint-Jean et 988,800 œufs de truite mouchetée de la American Fish Culture Company, Carolina, R.I. L'écloserie de Grand-Falls expédia en mars à l'écloserie de Yarmouth 600,000 œufs embryonnés de saumon atlantique et en avril, à la pisciculture de Tobique, 300,000 de la même espèce.

La pisciculture et la maison d'habitation subirent des réparations; toutes deux reçurent une toiture en bardeaux et furent peintes. Une nouvelle conduite d'eau fut posée pour la maison d'habitation et d'autres légères réparations furent effectuées. De la cueillette automnale de 1928 et des arrivages d'œufs de truite de bonne heure en 1929, résultèrent 2,026,287 saumons atlantiques et 797,574 truites mouchetées.

PISCIFACTURE DE TOBIQUE

J. M. Butler, dirigeant des travaux

La piscifactory de Tobique, qui est subsidiaire de Grand-Falls, et est utilisée pour faciliter le déversement des saumons atlantiques dans la rivière de ce nom, reçut en avril 500,000 œufs embryonnés de cette espèce en provenance de Grand-Falls, œufs dont il est résulté 488,000 alevins.

Une nouvelle digue-réservoir fut construite soixante-quinze pieds en amont de l'ancien barrage en vue d'assurer l'existence d'une réserve d'eau plus abondante et plus sûre.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE MIRAMICHI

Frank Burgess, surintendant

Le surintendant de la piscifactory de Miramichi est chargé à la fois de l'exploitation de la piscifactory de Miramichi et de l'étang-vivier à saumon de Miramichi. Les saumons reproducteurs destinés à l'étang sont achetés par soumission et adjudication et proviennent des montées migratrices tardives d'été et des migrations précoces d'automne, généralement abondantes dans la Miramichi et ses tributaires. On n'éprouva aucune difficulté à se procurer tous les reproducteurs voulus, comme en témoignent les prises et les arrivages de 3,454 saumons capturés en deux filets exploités par l'adjudicataire entre le 11 septembre et le 7 octobre. Les opérations de coulage se sont étendues du 17 octobre au 15 novembre. Un total de 14,410,663 œufs de saumon fut réalisé. Les filets de l'entrepreneur ne furent pas exploités sans interruption pendant la période sus-mentionnée; ils ne furent même pas mouillés du tout du 27 septembre au 3 octobre par suite de l'étiage accentué de l'eau, surtout dans l'étang où sont enfermés les saumons. Ces saumons furent, en fait, capturés en l'espace de dix-sept jours. Les œufs en provenance de Miramichi furent répartis comme suit:—

Piscifactory de Middleton.....	1,953,700
Piscifactory de Yarmouth.....	1,998,356
Piscifactory de Miramichi.....	10,458,607
	14,410,663

PISCIFACTURE DE MIRAMICHI

Frank Burgess, surintendant

En sus des œufs reportés de la cueillette automnale de 1928, Miramichi reçut 500,000 œufs de saumon atlantique de Florenceville en mars 1929. Les déversements de digitales, en provenance de la station de Miramichi, se composèrent en 1929 de 4,175,089 saumons atlantiques et de 96,474 truites mouchetées. Ces dernières sont issues de 100,395 œufs en provenance de la Paradise Brook Trout Company. A la suite d'accords, intervenus pour l'échange de produits piscicoles, les exportations suivantes d'œufs embryonnés de saumon atlantique furent effectuées: A l'Office des Pêches des Etats-Unis, piscifactory Craig-Brook, Orland-Est, Maine, 1,000,000; à l'Office de Piscifactory, piscifactory de Port-Seward, Californie, 28,000 œufs. Ces deux envois d'œufs de saumons parvinrent à destination en parfaite condition. De l'étang à saumon de Miramichi, 10,458,607 œufs de saumon y furent reçus en l'automne 1929.

Plusieurs réparations furent effectuées. Un dépôt et une glacière y furent construits. Au corps de logis fut ajoutée une chambre à coucher en même temps que la maison d'habitation était pourvue d'aménagements sanitaires.

Le surintendant régional des pêcheries déclare avoir vu prendre un saumon à l'embouchure de la rivière Cains, affluent de la Miramichi, dans la soirée du 23 mai 1929. Ce saumon pesait environ dix-huit livres et était en plein état de maturité sexuelle. Dans le cours de la manipulation qui en fut fait, il expulsa des œufs de la grosseur d'un pois. Ce fut le premier saumon en maturité sexuelle vernale qui ait été signalé au département.

ÉTANG-VIVIER NEW-MILLS

Wm. White, surintendant

Les saumons destinés à l'étang de New-Mills sont achetés aux pêcheurs marchands des environs. La plupart des poissons mis en vivier, proviennent de la migration précoce de printemps. En 1929, sur un total de 420 poissons, 253 furent livrés le 30 juin et le reste, 167, entre cette date et le 15 juillet. Les opérations du coulage s'étendirent du 22 octobre au 6 novembre. Tous les œufs de saumon, au chiffre de 1,635,300, furent déposés dans les appareils incubateurs de la piscifactory de Ristigouche.

PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE (FLATLANDS)

W. A. Mowat, surintendant

La pêche volante ne fut pas déclarée aussi fructueuse que d'habitude en la première partie de la saison sur la Ristigouche et ses affluents, mais plus tard en juillet, les poissons se montrèrent plus abondants et la pêche à la ligne y fut encourageante. Le club de pêche au saumon de Matamajaw, auquel une certaine étendue de la rivière est amodiée, s'empresse de consentir à ce que le département se procurât des saumons reproducteurs dans son domaine. Les opérations furent conduites sous la direction du surintendant de la piscifactory de Ristigouche. Les premiers géniteurs furent capturés en septembre et un total de 154 individus fut pris entre cette date et le 25 octobre. Les opérations de coulage embrassèrent la période s'étendant du 20 au 29 octobre et elles rapportèrent un rendement de 501,465 œufs de saumon qui furent tous déposés dans les incubateurs de la piscifactory de Ristigouche. La production totale de l'étang de New-Mills, soit 1,635,300 outre un lot de 264,345 œufs de truite mouchetée furent manutentionnés à cette station. Ces derniers produits furent achetés de la Paradise Brook Trout Company, de Cresco, Pennsylvanie. En avril 1929, Ristigouche expédia à la sous-piscifactory de Nipisiquit 401,192 œufs embryonnés de saumon atlantique. Les déversements de produits piscicoles, opérés en 1929, se sont chiffrés à 1,477,854 saumons atlantiques et à 156,725 truites mouchetées.

PISCIFACTURE DE NIPISIQUIT

J. T. Comeau, dirigeant des travaux

La piscifactory de Nipisiquit est subsidiaire de l'établissement de Ristigouche. Elle reçut de Ristigouche un envoi de 401,192 œufs desquels résultèrent 380,284 alevins.

PISCIFACTURE DE SAINT-JEAN

J. D. Nichol, surintendant

La piscifactory de Saint-Jean est dotée d'un aménagement d'étangs, de viviers et de bassins d'alevinage ou d'élevage supérieur à tout autre, ce qui lui permet de manutentionner un plus grand nombre d'espèces de poisson, y compris le saumon atlantique, le saumon lacustre ou sébago, les truites Loch Leven, arc-en-ciel et mouchetée. De nombreuses expériences sur la sélection artificielle, le métissage et l'alimentation sont conduites à cet établissement auquel il appartient aussi d'approvisionner d'œufs et d'alevins la station de biologie de Saint-André.

Cette éclosérie subvient à ses propres besoins en œufs de diverses sortes et elle est la seule de la division de l'Est qui produit en quantités appréciables des œufs de truite issus d'espèces autres que la truite mouchetée domestiquée. Elle tient aussi lieu de comptoir pour la régularisation et la liquidation des expéditions et des échanges d'œufs dans les provinces maritimes. Sur les quantités d'œufs de truite mouchetée, achetées aux sociétés américaines, la piscifactory de Saint-Jean garde les parts suivantes: en janvier, en provenance de la Brook

Trout Company, 26,320; et de la Paradise Brook Trout Company, 38,480; en décembre, en provenance de l'American Fish Culture Company, 46,680. Dans le cours de l'année civile 1929, les cueillettes suivantes furent effectuées par la ponte ou le coulage des races de truite domestiquées:

Truite arc-en-ciel.....	49,445
Truite brune.....	251,986
Truite Loch Leven.....	46,592
Truite hybride.....	44,581
Truite mouchetée.....	1,183,402

Certains des poissons reproducteurs de cette station furent montrés à l'exposition de Toronto et aux expositions de Lunenburg et de Yarmouth.

Quatre-vingt quatre mille œufs de saumon lacustre ou sébago, cueillis dans les lacs Chamcook, par l'adjoint en pisciculture Butler, de Bedford, et l'adjoint Heatley, de Middleton, furent placés dans les incubateurs de la station de Saint-Jean pendant l'automne de 1929. C'est de l'étang-vivier à saumon de Saint-Jean que lui parvint son approvisionnement en œufs de saumon atlantique, au chiffre de 1,054,200.

Les expéditions d'œufs de la piscifactory de Saint-Jean furent en mars comme suit: à Yarmouth, 500,000 saumons atlantiques et 10,000 truites mouchetées; à Antigonish, 10,000 truites mouchetées et en mai à la station de Kelley-Pond, 18,792 truites arc-en-ciel.

Il y fut effectué des réparations générales y compris certaines réfections apportées aux étangs. Il y fut établi 4 étangs de 175 pieds de longueur, par 4 pieds de largeur par 2 pieds 6 pouces de profondeur, chacun. La maison d'habitation fut peinte et réparée.

Pendant l'année les déversements de produits piscicoles, opérés par cette station, se composèrent comme suit: 433,866 saumons atlantiques, 101,423 truites brunes, 94,713 saumons lacustres, 40,398 truites Loch Leven, 318 truites arc-en-ciel et 668,275 truites mouchetées.

ÉTANG-VIVIER À SAUMON DE SAINT-JEAN

J. D. Nichol et G. Shillington, surveillants

J. D. Nichol a la gestion de cet établissement pendant la majeure partie de la saison mais en raison de la multiplicité et de l'importance des travaux exercés à la piscifactory de Saint-Jean, c'est à M. Shillington que furent confiées les opérations de coulage à l'étang à saumons. Les géniteurs proviennent des migrations précoces de saumons. Entre le 4 juin et le 20 août, 980 reproducteurs furent obtenus de cette source. Les opérations de coulage embrassèrent la période s'étendant du 26 octobre au 8 novembre. Un total de 6,268,300 œufs de saumon furent obtenus et répartis comme suit: Florenceville, 2,135,500; Grand-Falls, 3,078,600; Saint-Jean, 1,054,200.

Pendant la saison la migration des saumons dans le port de Saint-Jean fut au-dessous de la moyenne avec concordance dans les résultats de la pêche marchande. Une cause du décroissement constaté dans les prises faites au moyen des filets mouillés dans le port, consiste dans les travaux d'aménagement qui y sont en voie d'exécution. L'étendue d'eau dite chenal Buttermilk, entre l'île Navy et la terre ferme fut presque complètement endiguée, de sorte que les deux écluses ou bordigues en exploitation dans ce chenal, n'ont fourni presque aucun résultat. L'existence de cette digue amena aussi un changement dans le régime des courants, en rendant très difficile aux pêcheurs la tâche de maintenir leurs écluses ou bordigues sur le rivage septentrional de l'île.

Une conduite temporaire fut posée de la réserve d'eau à l'étang, ce qui assure en tout temps un apport d'eau douce pour le lavage des poissons et le lavage et la fécondation des œufs.

PISCIFACTURE DE L'ÉTANG KELLY

F. C. Hayley, surintendant

Des cueillettes de saumon atlantique, de truite mouchetée et de truite arc-en-ciel furent effectuées à cette piscifactory. Les œufs de saumon furent cueillis à la rivière Morel où les reproducteurs furent capturés au moyen d'un parc-en-filet entre le 18 octobre et le 23 novembre. 257 géniteurs furent ainsi capturés d'un rendement de 833,800 œufs. La ponte s'étendit du 26 octobre au 29 novembre. Dans la rivière Morel, la montée des saumons fut plus faible que d'habitude, surtout en raison des conditions d'étiage. 209 individus furent pris à l'aide du parc, les 48 autres furent capturés sur les frayères. Ces prises ne sont toutefois pas jugées susceptibles de fournir un indice sûr du nombre de poissons en existence dans la rivière attendu qu'il y a des frayères de plusieurs milles d'étendue en aval du lieu de mouillage du parc en filet et que pendant la saison d'étiage, un fort pourcentage des saumons stationnent dans le cours inférieur et ne remontent pas jusqu'au lieu d'exploitation de l'engin de pêche. Bien que le matériel soit fourni par le département et que les travaux soient effectués sous la direction et la surveillance des pisciculteurs, les poissons sont en fait pris et gardés, jusqu'après leur coulage et leur libération, à raison de \$1.00 chacun.

46,079 œufs de truite mouchetée furent cueillis dans l'étang servant de réserve d'eau à la piscifactory et 305,898 œufs furent achetés des propriétaires, exploitants ou locataires d'étangs à raison de \$1.00 par millier d'œufs. Le matériel et l'outillage sont fournis par le département, les géniteurs sont capturés par les possesseurs, exploitants ou locataires d'étangs. Les poissons subissent l'opération du coulage et sont libérés par les pisciculteurs; lesdits propriétaires, exploitants ou locataires sont rémunérés tel que ci-haut désigné pour des œufs ayant atteint le stade embryonné.

En 1929, des œufs de truite mouchetée furent ainsi obtenus de la pointe Blooming, de Essory, de Gillan, de Ing, de McKinnon et de Watt aussi bien que de la rivière Morel.

Les cueillettes locales d'œufs de truite mouchetée furent accrues d'un envoi de 490,300 œufs achetés en décembre de l'*American Fish Culture*, de Carolina, R.I. 550,260 de ces œufs furent aussi livrés par la *Paradise Brook Trout Company*, de Cresco, Pa., en février 1929.

26,535 œufs de truite arc-en-ciel furent cueillis dans le lac Pisquid, nappe d'eau, qui fut pour la première fois en 1925 empoissonnée au moyen d'alevins de cette espèce, et qui, antérieurement à cette année, ne renfermait pas de truite arc-en-ciel. La récolte d'œufs de truite arc-en-ciel fut accrue d'un faible envoi de 18,782 produits en provenance des étangs piscicoles de Saint-Jean. En mars, la piscifactory de l'étang Kelly expédia à Antigonish 250,000 œufs embryonnés de saumon atlantique.

Les déversements de produits piscicoles, opérés en 1929 par cette station, furent de 1,015,853 unités, se décomposant comme suit: saumon atlantique, 308,127; truite mouchetée, 682,354; truite arc-en-ciel, 25,372. Une nouvelle digue-réservoir fut construite et une nouvelle conduite posée. Les bâtiments furent réparés et peints, une salle de bain et autres aménagements sanitaires furent établis en la maison d'habitation du surintendant et un hangar démontable pour le coulage des œufs fut élevé aux campements piscicoles de la rivière Morel.

DIVISION CENTRALE

Surintendant régional de pisciculture, S. J. Walker

Des essais de pêche dont l'objet fut de préciser le nombre d'œufs, susceptibles d'être cueillis dans les conditions ordinaires pour les opérations piscicoles, furent exécutés aux lacs Cold et Whitefish, en Alberta septentrionale, au lac

Cameron, en Alberta méridionale, à la crique McIntosh, à Cochin, en Saskatchewan septentrionale, et à Pigeon-Bay, lac Winnipeg. Une station fut construite en 1928 à la crique Swan, lac Manitoba pour la multiplication du sandre et mise en exploitation au printemps de 1929. Un aménagement d'étangs d'élevage fut aussi établi tard dans la saison à la pisciculture des lacs Waterton. Ces étangs seront utilisables en 1930.

Les particularités relatives aux opérations piscicoles effectuées en 1929 à chacun des établissements sont fournies ci-après.

PISCIFACTURE DE GULL-HARBOUR, LAC WINNIPEG

C. P. Paulson, surintendant

La majeure part des alevins de corégone fut distribuée par un chaland et un bateau à moteur dans la région méridionale du lac Winnipeg, mais plus de 18,000,000 d'œufs furent déposés dans les appareils incubateurs installés à bord du *Bradbury* et transportés en l'arrondissement de la rivière Bérens. Les alevins, issus de ces œufs, furent disséminés, au fur et à mesure de leur éclosion, sur une vaste superficie. Pendant l'année, les déversements se décomposèrent comme suit: sandre, 5,395,000; corégone, 74,500,000.

En 1929, l'approvisionnement en œufs de corégone fut assuré par la mise en service d'un parc en filet exploité par le personnel piscicole à l'embouchure de la Little-Saskatchewan. Les filets d'amenée de cet engin, tendus sur toute la largeur de la rivière, étaient remontés de 6 heures du soir le samedi jusqu'à 6 heures du soir le lundi. Le filet fut mis en service le 21 septembre et ne fut enlevé que le 1er novembre.

Par suite de l'étiage, le courant était très faible dans la rivière et c'est ce qui rend probablement compte du peu d'importance des montées. Un total de 11,558 poissons y fut capturés dont 3,006 femelles seulement subirent l'opération du coulage. Une cueillette totale de 75,150,000 œufs de corégone y fut effectuée. Tous ces œufs furent déposés dans les auges d'incubation de la pisciculture de Gull-Harbour.

En vue de localiser d'autres sources d'approvisionnement en œufs de corégone, des essais de pêche furent entrepris à Pigeon-Bay. Ces expériences furent effectuées sous la direction de l'adjoint P. E. Geary, de la pisciculture de Bull-Harbour. Les essais en question furent tentés en différents endroits au moyen de filets flottants mais les prises furent légères en tout lieu et il ne semble pas exister de peuplements importants de corégonides dans la baie.

Les aménagements, en usage pour le parage des quelques géniteurs capturés, furent insuffisants pour assurer une fructueuse cueillette. En tout 511 poissons seulement dont 104 femelles y subirent l'opération du coulage avec un rendement de 1,800,000 œufs de corégone. Ces œufs furent immergés à l'état non embryonnés dans la baie Pigeon.

Une récolte d'œufs de sandre fut entreprise à la carrière par le personnel piscicole. Par suite de la tardivité de la saison, le mouillage des filets y fut différé par la glace jusqu'au 24 mai, date à laquelle la migration des poissons touchait à son terme. 706 reproducteurs furent capturés à cet endroit. Ils produisirent un rendement de 7,600,000 œufs.

En vue de s'assurer un plus abondant approvisionnement d'œufs de sandre, des essais de pêche furent tentés en la rivière Leaf et dans la baie Pigeon. Ces opérations furent pratiquées sous la surveillance de l'adjoint Geary. M. Geary, accompagné de son personnel, partit de la pisciculture de Gull-Harbour le 8 avril, se rendit par voie ferrée jusqu'à Gypsumville et de là par attelages jusqu'à l'embouchure de la rivière Dauphin. A cette époque les routes étaient presque impassables et à son arrivée à l'embouchure de la rivière Dauphin, le lac fut jugé impropre au passage par attelages de chiens. Par après, toutefois, les conditions s'améliorèrent, ce qui permit la traversée du lac jusqu'à la rive orien-

taille, le 25 avril. Dans l'ensemble, les conditions de travail se sont montrées défavorables et de grands inconvénients et désagréments furent éprouvés du fait des glaces flottantes. Dès que la glace se fut détachée du rivage du lac, les opérations furent transférées à la baie Pigeon. Au point de vue de la cueillette des œufs, les opérations ne furent pas fructueuses puisque 391 sandres seulement purent être capturés; 244 à la rivière Leaf et 147 à la baie Pigeon. Ces poissons furent remis en liberté sans avoir subi l'opération du coulage.

Les bâtiments piscicoles subirent certaines réparations. L'ancienne batterie d'appareils incubateurs fut remplacée par une autre d'un nouveau modèle, comportant deux réservoirs à fleur de sol.

PISCIFACTURE DE SWAN CREEK, LAC MANITOBA

Georges E. Butler, surintendant

L'écloserie de sandre, construite en 1928 à Swan-Creek, lac Manitoba, fut aménagée, outillée et mise en exploitation au printemps de 1929. La migration des reproducteurs dépassa toute attente et entre le 28 avril et le 16 mai, 44,114 et 4,561 sandres furent pris, respectivement, dans les deux filets en exploitation. 6,270 femelles furent remises en liberté sans subir l'opération du coulage, mais 5,370 y furent soumises. 253,810,000 œufs de sandre furent obtenus. 169,830,000 de ces œufs furent déposés dans les incubateurs de la piscifactory de Swan-Creek et le reste, 83,980,000, déversés dans les criques Swan et Marshy-Point. A la clôture des opérations, 41,366 poissons furent remis en liberté sans avoir subi l'opération du coulage. Certaines difficultés furent éprouvées du fait de certains apports d'eau malpropre, apports qui ne furent pas sans causer des pertes appréciables. 139,980,000 œufs et alevins furent distribués.

PISCIFACTURE DE WINNIPÉGOSIS

Georges E. Butler, surintendant

Trois parcs en filet furent mouillés dans les stations habituellement exploitées à l'embouchure de la rivière Waterhen et un total de 9,039 corégones y fut capturé. Le premier chargement par bateau-réservoir des corégones destinés à la lagune de l'établissement ne fut pas opéré avec succès par suite de l'étiage de l'eau. Aussi le reste des prises fut-il retenu au campement piscicole de Waterhen pour n'être transféré à la lagune qu'après la ponte des poissons.

Les conditions climatiques se sont généralement révélées favorables pendant toute la durée de la période de cueillette et un total de 106,315,000 œufs de corégone put être obtenu. Sur ce nombre 20,000,000 furent transférés à la piscifactory de Fort Qu'Appelle par le surintendant Mapes qui prêta son concours dans l'exécution des opérations au lac Winnipégonis. Le reste, 86,315,000 œufs, fut placé dans l'écloserie de Winnipégonis.

Par courtoisie du ministère des Chasses et des Pêches d'Ontario, 115,500 œufs de truite saumonée furent déposés en mars dans les incubateurs. Les alevins, issus de ces œufs, furent déversés dans le lac Clearwater dans les montagnes Riding. Les déversements de l'année se composèrent de 109,500 truites saumonées et de 66,500,000 corégones.

Les bateaux à moteur furent inspectés et réparés. Un des secteurs de la lagune de l'établissement fut dragué et approfondi par le ministère des Travaux publics, les matériaux enlevés ayant été utilisés au nivellement et à l'exhaussement du terrain de la piscifactory.

PISCIFACTURE DE FORT QU'APPELLE

W. C. Mapes, surintendant

Il s'est expédié en 1929 de la piscifactory de Fort Qu'Appelle 48,622,442 produits piscicoles se décomposant comme suit par espèce: truite Loch Leven,

133,714; sandre, 30,002,500; truite saumonée, 91,228; corégone, 18,395,000. En sus des déversements de produits piscicoles, des transfèrements de poissons adultes furent opérés par le personnel. Sept nappes ou étendues d'eau furent empoissonnées de cette dernière manière. On fit choix à la pointe Arnold d'un nouvel emplacement pour la cueillette d'œufs de sandre. A cette station, 11,690,000 œufs furent récoltés entre le 3 mai et le 16 mai. Quatre-vingt-dix-huit mille six cents œufs de truite saumonée, offerts en don par le ministère des Chasses et des Pêches d'Ontario furent reçus en mars en provenance de la piscifactory de Port-Arthur. Les alevins, issus de ces œufs, furent tous immergés dans le lac Brightsand, en vue de tenter un essai d'acclimatation de cette espèce dans cette région. 31,000 et 103,000 œufs de truite brune furent respectivement reçus de la Trout Brook Company, Hudson, et de la Cedar Island Lodge, Brûlé, Wisconsin. Les alevins, issus de ces œufs, seront immergés dans le cours d'eau propre à la région de Cypress-Hills où des essais antérieurs avaient fort bien réussi. Il ne fut entrepris aucune cueillette de corégone dans l'arrondissement de Fort Qu'Appelle. Le surintendant prêta son concours à des opérations de ce genre conduites par la piscifactory de Winnipegosis de laquelle furent livrés 20,000,000 d'œufs. Vingt et un millions trois cent soixante-deux mille œufs de corégone et 43,010,000 œufs de sandre résultant de la pêche expérimentale entreprise dans la crique McIntosh entre les lacs Jackfish et Murray, à Cochin, Saskatchewan, furent déposés dans les auges d'incubation de cet établissement. Fort Qu'Appelle expédia à Summerland 5,000,000 d'œufs embryonnés de corégone et à Banff 1,300,000 œufs embryonnés de sandre.

CAMPEMENT PISCICOLE DE COCHIN

O. Bright, dirigeant des travaux

La pêche expérimentale y fut poursuivie sous la direction de l'adjoint O. Bright, de la station de Fort-Qu'Appelle, dans la crique sise entre les lacs Jackfish et Murray, à Cochin, au printemps et à l'automne de 1929 en vue de s'assurer des quantités d'œufs de sandre et de corégone susceptibles d'y être recueillies dans des conditions normales pour des fins piscicoles. Le rendement en œufs excéda de beaucoup celui de toute autre année. Sept mille huit cent soixante sandres furent capturés et mis en vivier entre le 15 avril et le 15 mai. Des 77,065,000 œufs de sandre cueillis, 43,055,000 furent transférés à la piscifactory de Fort Qu'Appelle et 25,055,000, immergés dans le lac Murray. Mille huit cent six femelles subirent l'opération du coulage et 560 individus furent remis en liberté sans avoir été dépouillés de leurs œufs. Si on l'eût voulu, on eût pu réaliser une cueillette beaucoup plus abondante. Des opérations semblables furent conduites en l'automne et 25,357 corégonos furent capturés et mis en vivier entre le 21 septembre et le 30 novembre. Cinq mille six cent douze de ces poissons furent dépouillés de leurs œufs et 63,687,000 œufs de corégone recueillis. Sur ce nombre, 21,362,000 œufs furent déposés dans les incubateurs de la station de Fort Qu'Appelle et le reste 42,325,000 immergés dans la crique Cochin. Les autres poissons en vivier furent remis en liberté. Les corégonos des lacs Jackfish et Murray sont des reproducteurs tardifs. En 1929, les premiers œufs de corégone furent cueillis le 18 novembre et les derniers le 4 décembre. A cette dernière date, nombre des poissons remis en liberté n'étaient pas parvenus à maturité. Certains énoncés relatifs à une ponte précoce de corégonos dans le lac Chitek à environ soixante milles au nord furent l'objet de recherches et déclarés exacts. Le 13 octobre, douze corégonos de grande taille furent pêchés, le plus gros d'un poids de huit livres et demie, le plus petit de quatre livres et demie. Leur ensemble comportait une moyenne de poids de six livres et trois quarts. Sur ces douze individus, sept étaient des mâles en état de frai. Sur les cinq femelles, trois étaient en état de maturité. L'une avait déjà pondu et l'autre était en pleine maturité. Le lac Chitek constitue la seule nappe de cette région qui se soit jusqu'ici signalée comme un lieu de ponte précoce pour les corégonos.

PISCIFACTURE DE BANFF

J. E. Martin, surintendant

La piscifactorie de Banff dessert un très vaste territoire et manutentionne le sandre, les truites arc-en-ciel, coupe-gorge, brune et Loch Leven. La majeure partie des œufs y est obtenue par voie d'achat ou d'échange. En 1929, les quantités d'œufs suivantes y furent livrées: —

Sandre, en provenance de Fort Qu'Appelle.....	1,360,000
Arc-en-ciel, en provenance de Troy, Montana.....	751,200
Coupe-gorge, en provenance de Butte, Montana.....	1,088,000
Loch Leven, en provenance de Bozeman, Montana.....	288,217
Truite brune, en provenance de Brûlé, Montana.....	210,830

Des déversements de truite Loch Leven furent pour la première fois effectués dans la crique Road, tributaire de la rivière Little-Red Deer ainsi qu'en plusieurs affluents de la rivière James dans les limites de la réserve forestière. Deux cent quarante mille œufs de truite coupe-gorge furent immergés dans les lacs, sis dans la vallée Bear-Creek s'étendant au nord-ouest du lac Louise mais sur l'autre versant de la ligne de partage des eaux, c'est-à-dire celui dont les eaux d'infiltration et de ruissellement s'écoulent par le bassin de la rivière Saskatchewan-Nord. Le défilé est à 6,860 pieds de hauteur et est raccordé à la station du lac Louise par un sentier. On compte vingt-huit milles de la station au sommet du défilé. Près de l'embouchure de la crique Bear se trouve une cataracte, qui forme un obstacle infranchissable aux poissons. Les lacs en question étaient donc complètement inhabités. La distance était trop grande et les moyens de transport trop rudimentaires pour tenter d'empoissonner ces nappes d'eau au moyen d'alevins. Il fallut donc déposer les œufs sur le lit de gravier de la crique Silver-Horn, lieu jugé le plus propice à la multiplication des poissons. Les œufs furent transportés autant que possible à dos de cheval mais la dernière partie du parcours dut être faite à pied à travers une région très accidentée. Un petit nombre d'œufs de truite saumonée, 9,500, furent extraits des poissons gardés pour exhibition dans le vivier de la piscifactorie. Une autre quantité, soit environ 44,540, fut cueillie à Cold Lake en Alberta septentrional. Un vivier peu profond d'une superficie d'un quart d'arpent environ fut pratiqué à même un marécage d'eau sulfureuse. Le cours des eaux sulfureuses d'infiltration en a été détourné et l'étang est maintenant utilisé pour l'exercice d'expériences piscicoles. Des digitales de Loch Leven furent fournies au service forestier pour son exhibition annuelle à l'exposition de Calgary. 50,000 œufs embryonnés de truite arc-en-ciel furent fournis en mai à l'écloserie de Jasper. 2,727,800 poissons de toute espèce furent expédiés en 1929 de la piscifactorie de Banff. Par espèce, ces envois se décomposent comme suit: truite brune, 43,800; truite coupe-gorge, 1,042,000; truite Loch Leven, 332,000; sandre, 670,000; truite arc-en-ciel, 591,000 et truite saumonée, 49,000.

PISCIFACTURE DES LACS SPRAY

J. E. Martin, surintendant

La piscifactorie des lacs Spray est subsidiaire de Banff et ressortit à son administration. Deux parcs en filet y sont exploités, l'un au fond de la chaîne des lacs, l'autre en la crique reliant le premier au deuxième. La saison s'y est montrée tardive et les inconvénients, dérivés des conditions climatiques, furent aggravés par un étiage prononcé des eaux, toutes choses qui ont donné lieu à de sérieuses difficultés dans l'exploitation des filets lors de la survenance des crues. La cueillette fut, cependant, plus fructueuse que celle de l'année dernière. Elle s'est chiffrée à 505,105 œufs de truite coupe-gorge dont 322,920 furent immergés à l'état d'œufs embryonnés et d'alevins.

CAMPEMENT PISCICOLE DE COLD LAKE

J. E. Martin, surintendant

Des essais de pêche furent poursuivis à Cold Lake au nord-ouest d'Edmonton sous la surveillance du surintendant Martin de l'établissement de Banff en vue de préciser le nombre d'œufs de truite saumonée susceptibles d'être cueillis dans cette nappe d'eau dans les conditions normales. En chacune des localités exploitées, French-Bay et Murray-Island, les géniteurs se montrèrent en quantités appréciables. Mais par suite de délais inévitables, les appareils ne furent pas mouillés assez tôt pour profiter des principales migrations. Il ne fut pas cueilli d'œufs à French-Bay mais il en fut récolté 66,475 à Murray-Island. Tous ces œufs, à l'exception de ceux perdus pendant la cueillette furent livrés à la station de Banff.

SOUS-PISCIFACTURE DE JASPER

En janvier 1929, 251,664 œufs de truite mouchetée, en provenance de la Paradise Brook Trout Company, furent déposés à l'écloserie de Jasper. 208,786 de ces œufs furent déversés dans le régime lacustre Medecine-Maligne du parc Jasper. Ce déversement y constitue la deuxième opération de peuplement de cette espèce. La station subsidiaire fut particulièrement outillée et aménagée pour l'introduction de l'espèce dans ce régime hydrographique autrefois inhabité. Les truites mouchetées de l'Est se sont parfaitement bien adaptées à leur nouvel habitat attendu qu'on y a constaté la présence de spécimens de dix-huit pouces de longueur en état de maturité sexuelle au cours de l'été 1929, époque où ces truites n'étaient encore âgées que de seize mois. En raison des beaux résultats signalés, il ne semble pas nécessaire en ce moment d'y effectuer de nouveau déversements d'œufs et d'alevins. Cinquante mille œufs de truite arc-en-ciel, en provenance de l'écloserie de Banff, tout comme les œufs de truite mouchetée ci-haut désignés, furent traités et manutentionnés à cette station par le service des Parcs sous la direction générale du surintendant des pêcheries de l'Alberta. Des alevins de truite arc-en-ciel, au nombre de 45,387, furent distribués par l'adjoint Bright de la station de Fort-Qu'Appelle, toute l'aide nécessaire y compris les camions, les chevaux de somme, etc., ayant été assurée par le service des Parcs du ministère de l'Intérieur.

PISCIFACTURE DU PETIT-LAC-DES-ESCLAVES

H. J. Reid, surintendant

On peut se tenir pour satisfait d'une récolte de 58,125,000 œufs de sandre quand on tient compte que c'est la première tentative en cette direction jamais entreprise dans la région du Petit-Lac-des-Esclaves. La cueillette fut effectuée dans la baie de Buffalo à l'extrémité occidentale du lac. Les appareils, qui servirent à la capture des reproducteurs, furent des parcs en filet et des verveux. Les variations survenues dans le niveau de l'eau et la présence de multiples corps flottants eurent pour effet de contrecarrer l'exercice des exploitations. Une récolte également fructueuse d'œufs de corégone fut réalisée à l'automne. 43,278,000 œufs furent extraits de poissons capturés à l'aide de parcs en filet mouillés dans le Petit-Lac-des-Esclaves; 48,895,000 dans la rivière Whitefish et 18,380,000 dans la crique Mink. Le transport des œufs à partir des campements ci-haut énumérés offre certaines difficultés parce qu'il faut l'effectuer par camion et fourgon sur des routes médiocres et même parfois quasi impraticables et qu'il comporte un itinéraire de cinquante-sept milles jusqu'à la station ferroviaire de Enilda. Les glaces flottantes contrarièrent aussi la pratique des exploitations au Petit-Lac-des-Esclaves et nécessitèrent le retrait des parcs en filet de bonne heure en novembre. La cueillette des œufs de poisson blanc s'y est totalisée à 110,553,000 par rapport à 18,500,000 en 1928. Le domaine de la piscifacure fut amélioré et clôturé. Le bâtiment et l'outillage sont en toute parfaite condition. Les expéditions de produits piscicoles s'y composèrent de 19,150,000 sandres et de 10,355,000 corégones.

PISCIFACTURE DES LACS WATERTON

G. E. Bailey, surintendant

La station, mise en exploitation en 1928 dans le parc des lacs Waterton, Alberta méridionale, fut à même d'expédier cette année 1,444,715 alevins et digitales, se décomposant en 871,265 truites coupe-gorge et en 573,450 truites arc-en-ciel. La majeure partie des œufs provint de l'extérieur, à savoir:—692,930 œufs de truite arc-en-ciel (achetés à Troy, Montana); 504,000 œufs de truite coupe-gorge (de la même provenance); et 500,180 œufs de coupe-gorge (originaires du parc Yellowstone et obtenus par voie d'échange avec l'office des Pêches des Etats-Unis). Des essais de pêche furent aussi tentés en vue de préciser les quantités d'œufs susceptibles d'être cueillis sur les lieux, et des filets furent tendus à cette fin dans la crique Cameron, la crique Cottonwood, les Dardanelles et le lac Cameron. A l'exception du lac Cameron, ces opérations ne furent pas profitables. Le filet, mouillé dans la crique Cameron, fut à maintes reprises emporté par les crues et les débris flottants. Les mêmes inconvénients furent éprouvés à la crique Pass. Aux Dardanelles, les filets disparurent sous une épaisse couche d'eau. Le niveau de l'eau s'y éleva de quatorze pieds en une occasion. Les opérations, exécutées au lac Cameron, furent plus encourageantes. Il y fut cueilli 34,040 œufs de truite arc-en-ciel. On y fit la construction d'une glacière et d'un hangar, d'une digue dans la crique, d'une conduite de cent soixante pieds et on y pratiqua le creusage de cinq étangs-viviers de 50 pieds de longueur par six pieds de largeur chacun. Le domaine de l'établissement fut de même l'objet de grandes améliorations.

COLOMBIE BRITANNIQUE—DIVISION DE L'OUEST

Surintendant régional de pisciculture, C. W. Harrison

De très encourageantes migrations de saumons sockeye se produisirent en divers secteurs du bassin du fleuve Fraser et tout indique que d'une façon générale les montées en ce cours d'eau furent les plus importantes depuis 1917. Un des faits biologiques marquants de la saison piscicole consiste dans le fort pourcentage de géniteurs précoces de la plus belle qualité qui atteignirent les eaux supérieures du bassin. Une montée splendide survint dans la région du lac Stuart. Ce fut la plus forte migration de saumons signalée depuis douze ans au lac Bowron et la plus abondante depuis vingt ans dans la région de Chilcotin. Une bonne montée se produisit aussi au lac Shuswap, cependant qu'une légère migration, mais plus forte qu'il y a quatre ans, survint au lac Quesnel. De bonnes montées furent signalées aux lacs Pitt et Cultus tandis que celle propre au territoire de Pemberton fut la plus faible qui ait été enregistrée depuis longtemps.

Antécédemment à l'ouverture de la campagne de pêche de 1929, les limites supérieures de pêche de la Skeena furent portées à trois milles en aval, ce qui eut pour effet de sauvegarder contre toute exploitation certaines des plus productives pêcheries. Cette mesure de conservation permit indubitablement à un plus grand nombre de reproducteurs de parvenir aux frayères, qui, du reste, furent abondammentensemencées de produits sexuels de saumon.

A Rivers-Inlet, en raison du nombre de licences de filet flottant à saumon, délivrées en excès de celui propre, à la période prohibée de quarante-huit heures, force fut aux autorités de mettre en vigueur une période interdite de soixante heures du 5 juillet au 2 août. Cette prolongation de la saison prohibée hebdomadaire, jointe à la survenance de conditions climatiques défavorables à la pêche, servit à obvier aux désastreux effets susceptibles de résulter de tout accroissement dans le nombre des exploitants, de sorte que, dans l'ensemble, les frayères de la région furent abondammentensemencées. 484,245 œufs embryonnés de truite coupe-gorge, achetés de M. S. S. Drew, Montana, furent répartis

de la façon suivante: rivière Sumas, 25,000; crique Kanaka, 25,000; rivière Nicomekl, 454,245.

Les cueillettes d'œufs, expéditions et déversements d'alevins aux diverses piscifactories sont l'objet d'une étude plus circonstanciée dans les pages suivantes de cet ouvrage.

BASSIN DU FLEUVE FRASER

PISCIFACTURE DU LAC PITT

J. McIsaac, surintendant

Une forte montée de saumons sockeye se produisit dans le territoire du lac Pitt et en sus d'une cueillette de 5,315,000 œufs, les frayères naturelles furent abondamment ensemencées.

Les stations de cueillette de Four-Mile-Creek, de Seven-Mile-Creek, de Ten-Mile-Creek, de Charles-Peter-Creek et de Mountain-Slough furent exploitées comme d'habitude. Plus de 174,000 alevins furent élevés jusqu'au stade de digitale N° 2. En 1929, la production d'alevins de sockeye, issus de la ponte automnale, se chiffra à 5,119,188 sujets, ce qui est légèrement moins que celle de l'année antérieure. Les premiers et les derniers œufs furent respectivement cueillis le 2 et le 26 septembre. A cet établissement, les conditions ne permettent qu'une seule série de viviers d'une superficie d'environ 860 pieds carrés. Le domaine est impropre à toute autre expansion attendu que l'emplacement de la piscifactory et le terrain environnant sont dans une large mesure constitués de masses rocheuses. En vue d'amoinrir le nombre des ennemis et concurrents des saumons et autres poissons sportifs, environ 20,000 chevesnes et cyprins-sucets furent détruits à la dynamite dans la crique Blaney.

PISCIFACTURES DE LAC CULTUS ET DE SMITHS FALLS

A. Robertson, surintendant

La station du lac Cultus sert de base d'opération aux recherches sur le saumon sockeye en Colombie britannique. Les travaux effectifs de pisciculture sont conduits par le personnel de l'établissement mais de façon que leur exercice concorde avec le plan de recherches formulé par l'office de Biologie du Canada et réponde aux intentions d'investigateurs résidents. En 1928, tous les saumons migrateurs, au nombre de 15,000 près, furent retenus captifs dans la crique Sweltzer, débouché du lac Cultus. 32,656,624 œufs de sockeye y furent recueillis dont 2,506,000 furent immergés à l'état embryonnés dans les criques Dumville, Frost, Smiths-Falls, East, West et Windfall qui se déchargent dans le lac. Sur ce dernier nombre 1,638,000 furent déversés dans la crique Frost. Malheureusement le débit de cette crique cessa de bonne heure en été mais comme on n'y voyait que peu de sockeye quand le tarissement s'y produisit, on présume que la majorité des jeunes poissons s'étaient déjà réfugiés dans le lac. Il semble que les alevins soient parvenus à s'échapper facilement des autres criques.

Les sockeye n'apparurent que tardivement en l'automne 1929 et bien qu'on ne s'attendît qu'à une migration modérée, ce ne fut pas avant le 25 novembre que le nombre de poissons en captivité dans les parcs fut suffisant pour assurer une assez bonne cueillette d'œufs. Cette venue tardive des migrateurs est dans une large mesure attribuée à l'étiage de l'eau dans la crique Sweltzer. Il ne s'est produit que peu ou point de pluies pendant la saison de la fraie et le niveau du lac Cultus ne commença pas à s'élever avant le 25 décembre. Le nombre total des saumons sockeye manutentionnés fut de 4,909 par comparaison à 5,415 en 1925, année qui, dans le cycle migratoire, correspond à 1929. En 1925, toutefois, les poissons furent libérés en amont des treillages et laissés libres de frayer naturellement dans le lac et ses tributaires.

Sur le nombre de sockeye manutentionnés en 1929, 382 femelles et 95 mâles furent trouvés morts dans les treillages. Lors des années antérieures, tous les

mâles, trouvés morts dans les treillages, étaient considérés comme des pertes imputables aux opérations piscicoles, qu'ils aient subi l'opération du coulage ou non. Cette année tout mâle manutentionné fut marqué par l'excision de la partie supérieure de la nageoire dorsale et les individus, ainsi marqués et trouvés morts dans les treillages, furent comptés au nombre des poissons ayant frayé. 11,113,285 œufs de sockeye furent cueillis, les premiers le 30 octobre 1929 et les derniers le 8 janvier 1930, soit une période de dix semaines. 10,090,060 œufs furent extraits par le procédé ordinaire. Les poissons furent alors tués, saignés, tranchés en donnant un rendement supplémentaire de 1,023,025 œufs.

En vue de se renseigner sur les pertes susceptibles de résulter de la longue captivité des migrateurs, apparus les premiers, 86 individus furent marqués avant le 15 octobre par l'excision de l'extrémité supérieure de la nageoire caudale. L'arrivée tardive des reproducteurs, attribuée à l'étiage, empêcha la poursuite de ces opérations de marquage et l'obtention de données plus conclusives. Trente-neuf seulement des 86 sujets marqués furent recapturés. Sur ces 39 individus, 23 étaient des femelles et 16 des mâles. Une femelle et cinq mâles moururent dans les treillages sans avoir frayé. Cinq femelles frayèrent, à l'insu de tous, au milieu des autres géniteurs et 17 femelles et 11 mâles frayèrent séparément. Leurs œufs furent mis de côté pour en comparer les résultats avec les autres œufs.

La migration des steelhead dans la crique Sweltzer fut peu importante et il ne fut recueilli que 38,500 œufs de cette espèce. Ce résultat fut accru de 25,000 œufs en provenance de la station du lac Cowichan et de 25,000 autres en provenance de l'office de la pisciculture, service des Pêches et des Chasses, département des Réserves naturelles de Californie, en échange d'œufs de saumon atlantique. Les alevins, qui en résultèrent, au chiffre de 78,652, furent gardés et nourris jusqu'à la taille de un pouce et demi et furent immergés dans la crique Sweltzer et la rivière Vedder.

La dernière partie de l'été et l'automne de 1928 se montrèrent les périodes les plus sèches, signalées depuis le début des opérations piscicoles en cette région. L'exploitation de la piscifaculture principale au lac Cultus fut sérieusement contrariée par le manque d'eau. On craignit même parfois de devenir dans l'obligation de transférer les œufs aux stations du lac Harrison et de Smiths-Falls. 1,001,000 œufs de sockeye furent cueillis en 1928 et furent immergés à l'état embryonné dans la rivière Eagle, à environ 300 milles plus haut que l'endroit où ils avaient été récoltés. En vue d'amoindrir le nombre des concurrents et ennemis possible du sockeye, 875 cyprins-sucets, d'un poids moyen d'une livre chacun, furent détruits par le personnel de la piscifaculture. Un bon nombre de cohos atteignirent les parcs le jour de Noël et furent portés par delà les treillages dans le lac après avoir donné 246,000 œufs. Une faible quantité d'œufs de chum, environ 35,000 furent aussi recueillis. 191,000 œufs de sockeye, en provenance du lac Harrison, furent placés dans la station du lac Cultus pendant l'automne. Les alevins en seront livrés à la piscifaculture de Harrison qui s'occupera de leur distribution. C'est cet établissement qui vit à pourvoir d'œufs de sockeye et l'office de Biologie et l'aquarium du parc Hastings. Ces deux institutions absorbèrent plus de 535,000 œufs et alevins de saumon sockeye. Les expéditions d'œufs de sockeye furent de 7,602,400 pour le lac Harrison et de 1,001,000 pour Pemberton. En 1929, l'établissement de Cultus distribua 4,045,060 sockeye et 78,652 steelhead.

PISCIFACTURE DU LAC HARRISON

E. V. Epps, dirigeant des travaux

En l'automne de 1928, la station du lac Harrison fut temporairement aménagée en vue de prendre soin des œufs cueillis au lac Cultus en excès de la capacité d'exploitation des stations à cet endroit. En l'automne de 1928, 17,988,050 œufs de sockeye furent transférés du lac Cultus au lac Harrison, et dans le cours de l'hiver suivant un nouveau transfèrement de 7,602,400 fut

effectué de Cultus à Harrison. Sur les 25,590,450 œufs du lac Cultus manutentionnés au lac Harrison, 15,036,000 furent déversés dans la rivière Eagle et 602,000 dans la rivière Salmon, région des lacs Shuswap. Le reste, soit 8,562,000, furent immergés dans les eaux du bassin du lac Harrison, y compris la crique Morris. L'ensemble de ces déversements constitue un total de 24,200,000 produits de sockeye. En l'automne de 1929, des préparatifs furent entrepris en vue de cueillir des œufs de sockeye dans la crique de la piscifaculture et la crique Trout, au lac Harrison. En cette saison d'une sécheresse extrême, le débit de la crique Trout tarit complètement. Un nombre fort restreint de saumons y firent leur apparition. Aussi la cueillette des œufs n'y fut-elle que de 191,000 œufs de sockeye qui furent tous transférés à l'écloserie du lac Cultus. Ces œufs seront, toutefois, retransférés au lac Harrison attendu que seuls des sockeye indigènes au lac Cultus sont déversés dans les eaux du régime hydrographique Cultus.

PISCIFACTURE DE PEMBERTON

T. W. Graham, surintendant

En juin, cette écloserie reçut un apport de 30,000 œufs embryonnés de truite Kamloops en provenance de la station de la crique Lloyd, et en juillet, 25,000 œufs de la même espèce, en provenance du lac Penask. Des conditions exceptionnelles d'étiage furent signalées dans la rivière Birkenhead où s'alimente en œufs de sockeye l'établissement de Pemberton. Cette insuffisance de débit eut pour effet d'y rendre la montée des saumons inférieure à toute autre en ces dernières années. Au chiffre de 18,000,000 produits, la récolte s'est révélée la plus faible depuis 1918 bien qu'on estime que 95 pour cent des sockeye aient frayé. En février 1929, 1,001,000 œufs embryonnés de saumon sockeye y furent livrés en provenance du lac Cultus. De ces œufs et des œufs, reportés de la campagne piscicole de 1928, il est résulté 2,380,000 alevins et 300,000 œufs embryonnés qui furent déversés dans le lac et la crique Gates et le lac Anderson au fond du régime hydrographique lacustre Anderson-Seton.

PISCIFACTURE DU LAC PENASK

A. P. Hills, dirigeant des travaux

On a poursuivi en 1929 les récoltes expérimentales d'œufs entreprises en 1928 en vue de s'assurer des apports d'œufs de truite Kamloops susceptibles d'être recueillis dans les lacs Penask et les lacs avoisinants. Les pisciculteurs arrivèrent le 29 avril sur les bords du lac alors que certaines étendues de la crique Penask étaient encore recouvertes de glace. Un barrage en treillis métalliques fut posé le 3 mai dans la crique Penask, non sans qu'il ait été nécessaire de pratiquer une tranchée à travers la nappe de glace. La couche de glace ne se rompit pas avant le 17 mai et à cette date un autre barrage en treillis métallique fut installé dans la crique Spahomin, débouché du lac. Un certain nombre de géniteurs s'étaient déjà avancés dans la crique. Il n'y fut opéré qu'une faible cueillette. On constata le 19 mai la présence de quelques géniteurs dans la crique Penask et le 20, environ deux cents entrèrent dans le parc. La maturité sexuelle de ces poissons n'était pas toutefois très avancée. Force fut donc aux pisciculture de fermer le parc qui ne fut réouvert que le 24 mai, date à laquelle plus de quatre mille reproducteurs y pénétrèrent en trois heures, mais aucun en état de maturité. Des œufs de poisson furent cueillis le 24 mai dans la crique Spahomin et le 10 juin dans la crique Penask. Ces œufs furent mis en incubation dans des casiers disposés sur des claires-voies flottantes dans la crique Penask. Une faible quantité d'œufs furent aussi étalés sur des claies ordinaires d'expédition disposées dans les claires-voies. Environ soixante-dix pour cent des œufs cueillis dans la crique Penask le furent en un lieu sis à trois milles du lac, attendu que la majorité des reproducteurs, capturés dans le grand parc

mouillé à un mille du lac, étaient dans un état de maturité fort peu avancé. On estime à cinquante ou soixante mille le nombre de truites Kamloops qui remonterent la crique Penask, sans compter les prises considérables de ce poisson effectuées par les Indiens dans un but alimentaire. La crique Spahomin fournit un rendement de 53,000 œufs et la crique Penask de 1,217,000, soit un total de 1,270,000 œufs de truite Kamloops, quantité qui suffit à remplir tous les appareils incubateurs disponibles sur les lieux. Vu les résultats de la campagne piscicole, un campement permanent y fut établi et un bâtiment construit pour les opérations alevinales avec aménagement pour l'usage et le logement des pisciculteurs. Ce bâtiment de cinquante pieds par vingt-deux, avec pans mobiles sur les faces latérales et terminales, comporte un espace suffisant pour l'installation de trente-deux auges d'incubation, réparties en huit batteries de quatre appareils chacune. Chacune des auges mesure seize pieds de longueur par dix pouces et demi de largeur par six pouces et demi de profondeur. La partie, réservée au logement du personnel, est de trente pieds par vingt, mensuration interne. Elle comporte une salle commune et quatre chambres à coucher. La station est alimentée d'eau au moyen d'une conduite de huit cents pieds, à partir d'une digue peu élevée dans la crique Penask. Le corps d'habitation est confectionné de pièces de bois non équarri ou brut. Toutes les pièces de la charpente, poutres, solives, soles, etc., furent dressées sur les lieux. Penask expédia à la station Cowichan 2,000 œufs embryonnés de Kamloops, à la station de Pemberton 25,000 et à Summerland 464,855. Cet établissement vendit aussi 25,000 œufs de Kamloops à la station de Sunnyside. Les déversements locaux se chiffèrent à 718,788 truites Kamloops.

PISCIFACTURE DE LA CRIQUE LLOYD

G. J. Morgan, dirigeant des travaux

Par suite de la chute exceptionnellement légère de neige, enregistrée en cette région l'hiver antérieur, et du faible ruissellement qui en est résulté, le niveau des criques resta très bas pendant toute la durée des opérations de cueillette. Il se produisit une migration moyenne de truite Kamloops à la crique Paul mais le débit y fut insuffisant pour permettre aux truites de se rendre jusqu'au parc en grand nombre. Le cours inférieur de la crique fut abondamment ensemencé d'œufs mais il n'y fut opéré qu'une cueillette de 182,000 œufs de truite Kamloops alors qu'on avait l'habitude d'y récolter la majeure partie des approvisionnements d'œufs nécessaires à la station. A la crique Pinantan, la migration fut celle d'une année moyenne et la cueillette s'y est chiffrée à 966,000 œufs de truite Kamloops, soit plus du double de la récolte de l'année antérieure. La récolte du lac Hyas Long fut déconcertante en raison de conditions hydrologiques défavorables au rassemblement des truites au débouché du lac là où il aurait été facile de se les procurer. Les truites frayèrent le long des rives du lac sur une étendue considérable. La cueillette ne se monta qu'à 87,500 œufs de truite Kamloops. 130,000 œufs furent récoltés à la demande du service forestier du ministère de l'Intérieur à Fish-Lake et immergés à l'état non embryonné dans une tranchée antérieurement aménagée pour les recevoir. 130,000 œufs furent aussi cueillis à cet endroit et déposés à la piscifactorie de Lloyd-Creek. Dans la région, la cueillette totale se chiffra à 1,495,500 œufs de truite Kamloops desquels résultèrent 1,130,100 œufs embryonnés et alevins y compris 50,000 produits piscicoles vendus à des piscifactures privées (piscifactorie Ewing, 20,000; piscifactorie Sunnyside, 30,000) et 100,000 autres produits vendus à la station expérimentale de pêche de Archi-Ken, Japon, mais à l'exclusion d'envois de 125,000 œufs embryonnés à la piscifactorie du lac Lakelse, de 75,000 à la piscifactorie de Nelson, de 30,000 à la piscifactorie de Pemberton et de 75,000 au Club de Truite de Cranbrook, ce dernier envoi en échange de truite coupe-gorge.

CAMPEMENT PISCICOLE DE SQUILAX

J. W. Dalzell, dirigeant des travaux

505,000 œufs de saumon sockeye furent cueillis à la rivière Adams, lac Shuswap, et transférés à la station expérimentale, exploitée par l'office de Biologie à Taft sur la rivière Eagle. Ces œufs sont utilisés par l'office dans ses recherches sur l'empoisonnement possible de certains secteurs inhabités du fleuve Fraser au moyen d'œufs et d'alevins originaires d'autres secteurs du même régime fluvial. C. J. Morgan entreprit le 4 septembre une exploration de la rivière Little, de la rivière Adams et de la crique Scotch mais n'y constata la présence d'aucun sockeye. Dans la crique Scotch, les conditions hydrologiques furent jugées très défavorables, le niveau de l'eau y étant partout extrêmement bas avec çà et là des fosses d'eau plus ou moins stagnante. Quelques saumons furent signalés en août dans la crique à environ trois milles de son embouchure avant le retrait de l'eau. A l'exception de quelques douzaines de saumons, observés dans la rivière Adams et la crique Scotch, le corps principal des migrateurs ne fit pas son apparition en cet arrondissement avant le 14 octobre, date à laquelle nombre de géniteurs furent perçus dans les rivières Adams et Little. La majorité des poissons étaient des mâles. On éprouva de grandes difficultés à se procurer les quantités voulues d'œufs.

PISCIFACTURE DU LAC STUART

H. C. Crawford, surintendant

Les lacs Crawford et Rainbow, qui furent déjà utilisés comme bassins d'élevage naturels pour les alevins, ne reçurent aucun apport de jeunes poissons au printemps de 1929 parce que nombre de sockeye, qui y avaient été immergés les années antérieures, n'émigrèrent pas comme poissons d'un an mais continuèrent de vivre dans ces nappes d'eau. Ces saumons lacustres servent à démentir la croyance généralement admise que les sockeye doivent se rendre à la mer pour se reproduire et que les reproducteurs sockeye meurent après le premier frai. En 1929, 69,000 œufs de saumon sockeye furent obtenus de poissons pêchés dans les lacs Crawford et Rainbow. Ces poissons n'avaient jamais quitté le lac puisqu'à sa décharge le courant est si fort qu'il est impossible aux saumons de faire l'ascension du débouché. Le lac Crawford, qui a environ 730 verges de longueur, par 280 verges de largeur, par 33 verges de profondeur abonde de substances alimentaires mais était jadis dépourvu de poissons. Des alevins de saumon sockeye y furent pour la première fois introduits en 1921. La majeure partie de ces poissons quittèrent d'eux-mêmes le lac vers la mi-mai et la mi-juin 1921, alors qu'ils mesuraient de $3\frac{1}{2}$ à $5\frac{1}{2}$ pouces de longueur. Les alevins, immergés en 1922, mesuraient en moyenne deux pouces en juin de cette année-là et l'année suivante émigrèrent en grand nombre. En 1924, des résultats également favorables y furent constatés, la taille moyenne des poissons s'y étant révélée même plus grande que par les années antérieures. En 1925, au moment de la migration le 17 mai, les poissons semblèrent de plus petite taille que lors des années antécédentes. Mais en même temps on y constata la présence d'un faible nombre de sujets d'une grosseur supérieure à la moyenne et qui furent jugés être des individus de deux ans. Deux tailles distinctes y furent observées; l'une d'une moyenne de $4\frac{1}{2}$ pouces, l'autre de 7 pouces. C'était la première fois qu'on constatait la présence de poissons d'une aussi grande taille parmi les migrants du lac Crawford. Un faible pourcentage de digitales où de poissons d'un an fut chaque saison signalé dans la migration générale, mais, en 1926, il en fut perçu un plus grand nombre que d'habitude. L'année suivante on signala un accroissement dans le nombre de gros poissons de deux ans et un décroissement dans la migration générale. En 1928, il n'y eut pratiquement pas d'émigration de saumons sockeye d'un an et on résolut de cesser toute opération piscicole pendant une période de trois ans. En l'automne de 1928, un filet fut tendu et 20 sockeye, les uns de deux

ans, les autres d'âge adulte et en maturité furent capturés en une seule nuit. La cueillette des œufs de saumon sockeye lacustres fut entreprise en l'automne de 1929. 496 poissons furent capturés. Les femelles, presque toutes en état de maturité sexuelle au moment de leur capture, étaient beaucoup plus nombreuses que les mâles. Sur les 307 poissons déjà capturés le 4 septembre, 36 seulement étaient des mâles. Les sujets parvenus à maturité offraient une coloration vert grisâtre sur le dos et les flancs et étaient tachetés de gris sous l'abdomen. Les individus, non encore parvenus à la maturité, étaient d'une nuance claire argentée. Ces saumons lacustres ne prirent pas la coloration rouge comme ceux de retour de l'océan. Les œufs cueillis furent de faible qualité, condition attribuée à la rareté des mâles et au procédé de capture des poissons par filet flottant. En vue de s'assurer s'il est vrai ou non que tous les reproducteurs sockeye succombent après le premier frai, 7 individus ayant frayé furent mis en vivier et tenus sous observation pendant une période de deux semaines. À la fin de cette période, on constata qu'ils étaient plus sains et plus vigoureux qu'au début de leur mise en captivité. Au printemps de 1929, 4,100 saumons sockeye d'un an furent marqués par l'excision de la nageoire adipeuse et de la moitié supérieure de la nageoire dorsale. 1,000 sujets, marqués entre le 6 et le 8 mai, provenaient du lac Rainbow et 3,100, marqués entre le 14 et le 15 mai, venaient du lac Alexander. La migration des sockeye d'un an en provenance du lac Alexander fut estimée à 80,000 ou 100,000 individus pendant le mois de mai. Des efforts sont tentés en vue de diminuer le nombre des sockeye lacustres dans les lacs Crawford et Rainbow. On se propose de ramener ces lacs à leur ancienne condition de bassins naturels d'alevinage et c'est pourquoi 496 sockeye lacustres furent extraits du premier et 1,078 du second.

La migration du sockeye dans le bassin du lac Stuart en l'automne de 1929 fut la plus importante depuis 1909. Les premiers individus de la montée furent capturés à l'entrée du lac le 17 juillet. Dans leur migration, les saumons passeront par le lac Stuart pour de là s'engager dans la rivière Tatché. Aucun reproducteur n'apparut dans les criques Souche ou Pinche où il aurait été possible d'effectuer une cueillette d'œufs. 3,200,000 alevins de sockeye, issus de la ponte de 1928, furent déversés dans les lacs Stuart, Cunningham et Grass. 14,150 produits de saumon sockeye lacustre, œufs et alevins, issus de la ponte de 1929, furent déversés dans la crique Cunningham. Le garde-pêche adjoint de la région déclare avoir été témoin de deux passages distincts de saumons sockeye en 1929, le premier en la période s'étendant du 17 juillet au 31 août et le deuxième en celle s'étendant du 25 septembre au 3 octobre. Il ajoute que les sujets de la première montée arrivèrent au lac en une condition physique parfaite tandis que ce fut tout le contraire pour les individus du deuxième groupe de reproducteurs dont quelques-uns étaient si épuisés qu'il leur fut impossible d'atteindre les criques de la région supérieure du bassin. Force fut donc à ces derniers de frayer dans la rivière Stuart, et, en commun avec les truites lacustres, dans les environs des îles ainsi que sur la rive méridionale du lac Stuart.

Des travaux généraux de réfection et d'aménagement furent entrepris en ces lieux, y compris la construction d'une digue-réservoir, l'établissement d'un passage à travers un grand entassement de troncs d'arbres en la rivière Middle, le curage des débouchés propres aux lacs Waterlilly, Grass et Rainbow et le creusage de certains secteurs du débouché du lac Crawford.

CÔTE OCCIDENTALE DE LA TERRE FERME

PISCIFACTURE DE RIVERS-INLET

F. A. Tingley, surintendant

Dans l'ensemble, les frayères du lac Owikano furent abondamment fertilisées de frai. Une forte migration de sockeye se produisit dans les rivières Wauquash et Dallick. D'abondantes montées furent signalées dans les rivières Indian,

Cheo, Shumahalt et Nookins. Les criques Quap et Génési furent assez abondamment ensemencées de frai par les poissons qui réussirent à franchir ou à contourner les grillages de la piscifactory à la faveur de la crue survenue le 16 octobre aussi bien que par ceux qui montèrent après l'enlèvement de ces grillages. On constata aussi une bonne montée dans la crique de la piscifactory (Meadows) bien que la superficie en soit assez restreinte. La crique Asklum fut le théâtre d'une légère migration.

Les crues, survenues en octobre, bien que très abondantes, se produisirent heureusement de bonne heure dans la saison et furent de courte durée. Elles ne semblent pas avoir causé d'aussi grands dégâts que d'habitude dans les lieux de reproduction. Les plus fortes crues surviennent généralement tard en décembre ou de bonne heure en janvier. En 1929, bien que le mois de décembre se soit caractérisé par de fortes précipitations pluviales, dans les régions de faible altitude, il n'en resta pas moins que sur les hauteurs la froidure de la température y assura la formation de la neige, de sorte que le niveau des cours d'eau n'y atteignit pas une grande élévation. A la fin de l'année, le surintendant Tingley était d'avis que la condition des frayères y était plus avantageuse que d'habitude, autant qu'il s'agit des crues. Dans la crique Quap, la montée se produisit beaucoup plus à bonne heure que de coutume. Les premières opérations de coulage, effectuées le 17 septembre, donnèrent 320,000 œufs. La cueillette fut achevée le 7 novembre à cet endroit et se conclut par un rendement total de 15,580,000 œufs de saumon. A la crique Génési, la cueillette se totalisa à 4,494,000 œufs de sockeye, la première ponte ayant eu lieu le 3 octobre et la dernière, le 4 novembre. A Quap, 5,040 femelles et 2,085 mâles furent manutentionnés et à Génési 1,465 femelles et 630 mâles, soit un total de 6,505 femelles et 2,715 mâles. La cueillette de la saison se chiffra à 20,074,000 œufs de sockeye.

Sur la cueillette de 1928, 4,936,000 œufs embryonnés de sockeye et 8,679,046 digitales de sockeye furent déversés dans le lac Owikeno et ses tributaires en 1929. 240,000 œufs embryonnés furent aussi immergés dans la crique Génési, en provenance de la récolte de 1929, soit au total 13,855,046 produits de sockeye pour l'année.

L'apparition de sockeye de petite taille à un stade avancé de croissance, la plupart de sexe mâle, en divers secteurs du lac, tard en automne, témoigne de la survivance et de la multiplication des produits piscicoles de cette race, qui furent déversés en 1922 dans le petit cours d'eau, se déchargeant dans le lac Walrus. Le débouché de cette nappe d'eau comporte une cataracte très élevée et tout à fait infranchissable aux poissons, en voie d'ascension. Il faut donc que les reproducteurs dont l'existence y fut constatée soient issus des œufs embryonnés qui y furent immergés en 1922.

BASSIN DE LA RIVIÈRE SKEENA

PISCIFACTURE DU LAC LAKELSE

C. R. T. Hearn, surintendant

Les étangs-viviers et les bassins d'élevage y furent curés à fond et ceux d'entre ces aménagements qui s'étaient signalés par des pertes appréciables en produits piscicoles l'année d'avant, furent désinfectés au moyen d'abondants apports de sel qui y furent laissés pendant l'hiver. Les bassins et étangs d'élevage de cet établissement sont répartis en trois groupes, d'une superficie respective de 2,490, 4,500 et 2,550 pieds carrés, soit au total 9,600 pieds carrés. Le rendement en digitales y soutint avec avantage la comparaison avec celui des années antérieures. A l'époque de leur expédition, à l'âge d'un peu plus de sept mois, la taille des jeunes poissons était de trois pouces de longueur et de trois quarts de pouce de profondeur. Le seul aliment artificiel employé fut de la farine de flétan qui à cette station du moins donne entière satisfaction. Sept cent vingt-huit mille ale-

vins furent transférés à l'étang le 1er avril et 26,000 autres le 8 avril. Deux cent cinquante mille digitales furent déversés le 10 mai et 200,000 autres les 5, 7, et 8 juin, avec une perte inférieure à un pour cent. La dernière expédition fut faite le 26 septembre. Les conditions, en existence dans les frayères des importants tributaires du lac Lakelse, se sont montrées très favorables en la première partie de la saison mais le 12 octobre et les 13 et 28 novembre survinrent trois sérieuses crues, d'une nature aussi désastreuse que celles éprouvées en 1925. Ces crues furent si violentes et causèrent de si grands dégâts qu'on ne peut s'attendre à aucun résultat appréciable de la ponte naturelle qui eut lieu dans les plus importants tributaires du lac. La montée des saumons sockeye dans le bassin du lac Lakelse fut assez satisfaisante et soutient avec avantage la comparaison avec celle de 1925, année qui, dans le cycle migratoire des saumons, correspond à 1929. On se rappellera qu'en 1925 deux très fortes crues se produisirent en novembre et décembre et causèrent de sérieux dégâts dans les frayères des deux principaux cours d'eau, la Williams et la Scullabuchan. Dans la première, la migration ne fut pas aussi importante qu'il y a quatre ans mais le nombre des poissons qui revint dans la dernière fut le plus considérable des huit dernières années. 125,000 œufs embryonnés de truite Kamloops furent livrés en juin à cette station en provenance de l'écloserie de Lloyd-Creck et à destination des eaux propres aux territoires de Prince-George, Prince-Rupert et Smithers. Des travaux généraux d'aménagement furent effectués à cette station y compris l'érection d'un barrage en treillis métallique dans le chenal principal de la crique Williams. Huit millions cent quatre-vingt trois mille œufs de sockeye y furent cueillis. 5,223,100 sockeye, issus de la ponte de 1928, furent expédiés de cet établissement.

PISCIFACTURE DU LAC BABINE

R. H. Eaton, surintendant

L'ascension des sockeye dans le bassin du lac Babine fut exceptionnellement importante et toutes les régions en furent abondammentensemencées de frai en 1929. Les géniteurs y furent, en général, d'une belle taille et le nombre des avortons (mâles de petite taille) y fut moindre que l'année dernière. La cueillette des œufs fut commencée en la crique Morrison le 9 septembre. 1,063 femelles et 955 mâles subirent à l'écloserie l'opération du coulage, opération de laquelle découlèrent 3,000,000 d'œufs sockeye. 4,830,000 œufs furent aussi récoltés aux grillages du cours inférieur les 10 et 12 septembre. Ce dernier rendement fut fourni par 1,691 femelles et 1,462 mâles et porte la cueillette à un total de 7,830,000 produits piscicoles. En sus de ce résultat, les frayères de la crique furent abondammentensemencées de frai. En la dernière décade de juillet et la première décade d'août, on constata en la crique Morrison une montée inhabituelle de digitales sockeye d'une taille de 2 pouces. La migration des sockeye d'un an dans la crique fut la plus nombreuse et la plus prolongée depuis la nomination du surintendant actuel. Les premiers digitales furent observés le 5 mai et les derniers le 4 juin. Il se produisit dans les digues des bassins et viviers d'élevage des fissures et des fuites qui permirent à la plupart des alevins en captivité de s'échapper dans la crique Morrison. Les 16 et 17 août, 1,045 digitales N° 2 furent marqués par l'excision de la nageoire adipeuse et libérés dans la crique Morrison. Le surintendant déclare que, quand la récolte des œufs fut achevée, il y avait plus de sockeye dans la crique qu'au commencement de cette opération. 780,000 œufs furent obtenus par incision après l'opération ordinaire du coulage. Pendant l'été, des travaux importants d'aménagement furent exécutés par le personnel y compris le renouvellement des auges d'incubation, et la construction d'un hangar à bateaux de 16 pieds de largeur, par 36 pieds de longueur par 13 pieds de hauteur à la sablière avec cale de 110 pieds de longueur. La charpente du hangar à bateaux est confec-

tionnée de pièces en sapinette. La cale, avec her et cabestan, répond à un besoin depuis longtemps ressenti et permet à deux hommes de mettre à sec les chaloupes à volonté.

Cet établissement éprouva une lourde perte par la mort de M. W. R. Johnston, son plus ancien employé, qui fut accidentellement tué à son retour des vacances en septembre.

L'établissement expédia en 1929 7,754,521 œufs, alevins et digitales de sockeye issus de la ponte de 1928.

ILE VANCOUVER

PISCIFACTURE DU LAC ANDERSON

David Bothwell, surintendant

Une longue période de gelées sans pluie ni neige se fit sentir en janvier et février 1929. Ces conditions climatiques furent accompagnées d'un étiage extrêmement accentué de l'eau en maintes des criques, ce qui, en certains cas, eut pour effet de causer une très forte perte en œufs. Les premiers œufs de sockeye furent cueillis et déposés dans les auges de la piscifactory le 19 octobre 1929. Les opérations de cueillette furent poursuivies jusqu'au 31 octobre. Pendant cette période, 6,153,000 œufs furent recueillis. Après un intervalle de dix-sept jours dans cette opération, la récolte fut reprise le 18 novembre. A cette date et le jour suivant, 19 novembre, 2,352,000 œufs furent cueillis, soit un total de 8,505,000 d'œufs de sockeye pour la saison. Cette saison piscicole s'est caractérisée par une température exceptionnellement favorable, et, comme question de fait, la plus favorable signalée depuis la nomination du surintendant il y a dix-neuf ans. Il ne s'y produisit aucune crue et l'étiage y fut prononcé. Toutes les frayères furent abondamment ensemencées d'œufs. Le seul contretemps éprouvé pendant la ponte consista dans la mise à découvert par des poissons de montée tardive des œufs déposés par les migrants précoces. Quarante pour cent des poissons frayèrent dans la crique Cléments et environ soixante pour cent de la ponte eut lieu sur les rives du lac.

Par malheur, les conditions hydrologiques d'étiage ci-haut mentionnées, s'étant prolongées pendant l'hiver, d'importantes quantités d'œufs périrent par la gelée.

Le nombre des reproducteurs sockeye, qui atteignirent les frayères en 1929, est estimé à 135,000, ce qui est le chiffre le plus élevé à la connaissance du surintendant, presque le double de la ponte de l'année antérieure. Des aménagements furent réalisés dans le lac Maggie et ses tributaires pour leur fertilisation au moyen d'œufs de sockeye en vue d'y établir une migration saisonnière. Une hutte en pièces de bois brut y fut construite avec avant-toit de six pieds de saillie. A l'intérieur cette construction mesure 18 pieds 6 pouces par 13 pieds 4 pouces. Elle est située à environ 100 pieds des berges du lac sur une petite élévation et à l'abri de tout débordement. Le lac Maggie est sis à environ quarante milles en aval de Port-Alberni et à environ deux milles et demi du canal Alberni sur la rive septentrionale. Cette nappe d'eau mesure 2½ milles de longueur et comporte une largeur moyenne de un demi-mille. Elle est partout d'une assez grande profondeur et une importante surface de son lit est recouverte de buissons et d'herbiers de diverses végétations aquatiques. Elle a deux affluents fort propices à l'incubation des œufs. Le seul inconvénient qu'elle offre consiste dans une cataracte d'environ quinze pieds de hauteur sise dans son débouché à environ 1½ mille en aval du lac. Cette cataracte constitue un obstacle infranchissable aux saumons. Mais si on parvient à y fixer l'espèce sockeye, on pourra à peu de frais établir une échelle à poissons dans un petit cours d'eau adjacent au débouché. La première immersion d'œufs de sockeye eut lieu en décembre 1929. Elle consista de 1,001,000 œufs, issus de la cueillette de cette année.

Certains aménagements furent effectués pendant l'année y compris le posage de poteaux et de soles en cèdre façonnées pour la fondation du corps du bâtiment piscicole et d'une conduite d'eau de 100 pieds. En 1929, la production piscicole se totalisa à 8,787,881 œufs embryonnés et alevins de sockeye dont 6,281,881 issus de la ponte de 1928 et 2,506,000 de celle de 1929.

PISCIFACTURE DU LAC COWICHAN

J. H. Castley, surintendant

Aux chutes Skutz, en la rivière Cowichan, les conditions hydrologiques furent de nature à contrecarrer l'ascension des saumons géniteurs à destination du cours supérieur de ce cours d'eau et à faire décroître par suite la cueillette des œufs. En raison de cet état de choses, il ne se produisit pratiquement pas de migration de saumons de printemps si ce n'est à l'occasion d'une petite crue, qui, survenue en octobre, permit à quelques individus de cette race de franchir les chutes. A leur arrivée aux frayères, ces poissons étaient dans un état de dépérissement si avancé que les œufs qu'ils produisirent furent naturellement de qualité inférieure. Les frayères du cours supérieur de la rivière ne furent pour la même raison que faiblement empoissonnées. Les mêmes remarques s'appliquent à la migration et à la ponte des cohos. La migration de ces derniers fut faible et nombre d'individus, capturés en novembre, étaient non seulement dans un état de santé fort délabrée mais encore recouverts de moisissures et de champignons microscopiques. Le 10 novembre, les opérations de pêche du coho furent interrompues mais à la suite d'une élévation dans le niveau de la rivière, la pêche fut reprise le 14 novembre et poursuivie jusqu'au 23 décembre, date à laquelle se produisit une migration assez importante de cette race de salmonides, migration qui se maintint jusqu'à la fin de l'année. 912,200 œufs de coho furent recueillis. La ponte fournie par cette espèce fut suffisante. La pêche des reproducteurs steelhead en la rivière Cowichan dut être interrompue le 29 janvier par suite de l'étiage de l'eau et de la rigueur de la température. Elle fut toutefois reprise le 13 février et poursuivie jusqu'au 28 février. 8,200 œufs furent aussi cueillis le 6 avril en la crique Nuttall, ce qui porta à 137,000 produits le résultat de la récolte des œufs de steelhead. La cueillette des œufs de truite coupe-gorge fut commencée le 24 février et poursuivie jusqu'au 29 mars. Elle produisit 201,200 œufs, ce qui est un peu plus qu'en la saison antérieure. 25,000 œufs embryonnés de cette espèce furent reçus en juin 1929 de la station de Cranbrook. Les opérations de pêche au saumon de printemps commencèrent le 14 octobre pour se poursuivre jusqu'au 11 novembre avec une production de 432,000 œufs, ce qui est beaucoup moins qu'en l'année antérieure. Une récolte de 56,000 œufs de truite mouchetée fut effectuée dans le lac Spectacle et de 194,000 dans les étangs de la piscifactory. Au premier endroit mentionné, les opérations de cueillette furent sérieusement contrariées par l'étiage. 2,000 œufs embryonnés de truite Kamloops furent reçus en juillet de la station du lac Penask. 25,000 œufs de steelhead furent expédiés à Cultus en avril. La pêche des truites en la rivière Cowichan fut des plus fructueuses. Dans les premiers mois de l'année, il y fut pratiqué d'excellente pêche sportive tout comme en septembre et octobre. Des sockeye lacustres (kokani) furent pour la première fois observés dans le lac Cowichan par le personnel de la piscifactory. Des aménagements généraux furent effectués à cette station y compris certaines réparations à la digue piscicole, l'établissement d'un déversoir, le posage de pièces de bois brut sous l'ancien hangar à chaloupe. Ce hangar fut remorqué jusqu'au débouché du lac où il servit à abriter la chaloupe piscicole pendant l'été alors que le niveau de l'eau est trop bas dans la rivière pour permettre de remiser l'embarcation dans la piscifactory.

En 1929, le rendement piscicole s'est élevé à la station Cowichan à 1,971,746 produits se décomposant comme suit: truite coupe-gorge, 212,324; truite mouchetée, 126,250; saumon de printemps, 1,535,280; steelhead, 97,892.

PISCIFACTURE DU LAC KENNEDY

W. P. Forsythe, surintendant

En 1929, 2,560,159 produits de sockeye résultèrent de la ponte de 1928. Aucun de ces produits ne passa directement des incubateurs dans les eaux à empoissonner. Tous furent auparavant transférés dans les étangs ou viviers d'alevinage au stade de larves nageantes pour en être retirés au fur et à mesure des nouveaux apports de larves. Tous les produits furent gardés et nourris dans les bassins pendant deux ou trois semaines. Jusqu'au stade de digitale n° 1, ils étaient alimentés de farine de flétan et ensuite de farine de flétan et de chair de baleine. Au stade de digitale n° 4, il n'était fait usage que de chair de baleine. Avant leur libération, quelques digitales mesuraient cinq pouces de longueur. Onze bassins d'alevinage furent en service pendant la saison. On est à en construire deux autres qui, lorsque achevés, porteront la superficie totale de ces pièces d'eau à 6,678 pieds carrés. La migration hâtive en juin de saumons sockeye, qui frayent dans la dernière décade d'août et dans la première décade de septembre fut plus fructueuse que d'habitude. Entre le 3 et le 25 septembre, on retira de ces géniteurs 397,000 œufs. Au surplus, il se produisit aussi une ponte naturelle qui, effectuée dans d'excellentes conditions, contribua à la fertilisation complète des frayères de la rivière Clayoquot. L'éclosion des œufs en provenance de cette migration précoce commença le 12 novembre, soixante-neuf jours après avoir été cueillis. La montée automnale des sockeye dans le lac Kennedy fut estimée à cinquante mille individus. Les lieux de reproduction du bras de mer Clayoquot et de la crique Cold furentensemencés d'une façon satisfaisante. Dans la rivière Upper-Clayoquot, la migration fut plus importante que d'habitude mais celle du lac Elk fut insuffisante. Le lac Muriel fut fréquenté par deux ou trois mille poissons. Ce lac est depuis douze ans l'objet d'une inspection annuelle. On n'y avait jamais constaté la présence de plus de dix à quinze sockeye, tandis qu'il en fut observé deux ou trois mille en 1929. Cette augmentation a été constatée juste en la saison où les poissons, issus des œufs mis en incubation à la piscifactory, étaient censés revenir de l'océan.

Pendant toute la saison, les conditions hydrologiques se sont montrées très propices à la ponte naturelle. La cueillette des œufs de la dernière montée commença le 29 octobre pour se terminer le 26 novembre. 7,492,000 œufs de sockeye furent cueillis pendant la saison toute entière par comparaison à deux millions huit cent mille en 1928 et trois millions trois cent mille en 1927.

RÉGION INTÉRIEURE MÉRIDIONALE

PISCIFACTURE DE NELSON

Weldon Reid, surintendant

494,800 œufs de truite arc-en-ciel, 1,291,820 œufs de truite mouchetée et 497,448 œufs de saumon kokani furent cueillis en 1929 au bénéfice de la station de Nelson. Les œufs de truite arc-en-ciel furent récoltés en mai et juin dans les lacs Cottonwood et Six-Miles. Les œufs de truite mouchetée proviennent des localités suivantes: lac Boundary, 905,740; lac Violin, 386,080. La cueillette des œufs de truite mouchetée fut presque le double de celle de l'année antérieure. Les œufs de saumon kokani furent cueillis dans les criques Kokani et Redfish, lac Kootenay. La récolte de cette catégorie d'œufs fut aussi le double de celle de

1928. Les cueillettes locales furent accrues de certaines expéditions d'œufs de truite Kamloops en provenance des écloseries de Lloyd-Creek et de Gerrard qui en fournirent respectivement 75,000 et 500,000. L'écloserie de Nelson expédia en février à Summerland 107,500 œufs embryonnés de truite mouchetée. Elle fournit aussi au Cranbrook Trout Club 50,000 œufs de Kamloops en échange d'œufs de truite coupe-gorge. La totalité des déversements, opérés en 1929 de cet établissement, fut de 1,596,211 produits piscicoles se décomposant comme suit, par espèce; truite Kamloops, 479,215; truite arc-en-ciel, 460,589; truite mouchetée, 392,407; saumons kennerly, 264,000.

PISCIFACTURE DE GERRARD

Weldon Reid, surintendant

La piscifactory de Gerrard est subsidiaire de l'établissement de Nelson et limite ses exploitations à la multiplication des truites Kamloops. Les opérations alevinales s'y sont effectuées du 5 au 24 mai inclusivement, période en laquelle 459 poissons furent manutentionnés et 1,000,008 œufs cueillis. Cette récolte est presque le double de chacune de celles des deux années antérieures. La station expédia 500,000 œufs de truite Kamloops à Nelson et distribua 446,913 alevins de truite Kamloops.

PISCIFACTURE DE SUMMERLAND

G. N. Gartrell, inspecteur des pêcheries

La station de Summerland, sous la gestion de l'inspecteur Gartrell, ne se livre à aucune entreprise de cueillette. Elle se procure à l'extérieur les œufs dont elle a besoin. En 1929, elle reçut 5,000,000 d'œufs de corégone de l'écloserie de Fort Qu'Appelle, Saskatchewan, 107,500 œufs de truite mouchetée de Nelson, et 464,855 œufs de truite Kamloops du lac Penask. Pendant la saison, cet établissement expédia 5,238,200 produits piscicoles, se décomposant en 450,850 truites Kamloops, 107,350 truites mouchetées et 4,680,000 corégones.

PISCIFACTURE DE CRANBROOK

H. J. Ryder, dirigeant des travaux

La piscifactory de Cranbrook fut construite et est maintenue par diverses organisations locales. Chaque année, le département met à la disposition de ces dernières un pisciculteur expérimenté, des appareils et des engins et enfin participe jusqu'à concurrence de \$300 aux opérations de cueillette. La répartition des produits piscicoles s'opère sous la surveillance du ministère et il n'en est pas expédié plus de vingt-cinq pour cent en dehors de l'arrondissement de Cranbrook. Les opérations de cet établissement ont toujours été fructueuses. En 1929, 1,084,000 œufs de truite coupe-gorge furent cueillis dans le lac Fish, 46,000 dans le lac Mineral, 347,000 dans le lac Munro et 61,000 dans la crique Peavine, soit au total 1,538,000. 33,000 œufs de truite Cranbrook furent cueillis dans le lac Munro. Les cueillettes locales furent accrues de 50,000 œufs de truite Kamloops en provenance de la Nelson et de 75,000 de ces mêmes œufs en provenance de l'écloserie de Lloyd-Creek. Pour la saison, les expéditions se sont totalisées à 1,498,389 produits piscicoles, se décomposant comme suit, par espèce: 1,348,314 truites coupe-gorge, 121,925 truites Kamloops et 28,150 truites Cranbrook.

TABEAU DONNANT, PAR ESPÈCE, LES CUEILLETES LOCALES D'ŒUFS OPÉRÉES EN 1929, LES LIEUX DE PROVENANCE DES ŒUFS ET LES PISCIFACTURES OÙ ILS FURENT DÉPOSÉS AVEC LE NOMBRE D'ŒUFS DÉPOSÉS DANS CHAQUE ÉCLOSERIE

Espèces	Lieux de cueillette	Nombre d'œufs cueillis	Où déposés	Nombre d'œufs déposés	Sous-totaux	Totaux
Saumon atlantique.....	Margaree, étang, Margaree Harbour, N.-E.....	1,998,534	Margaree, piscifactory.....	1,998,534	1,998,534	
	Riv. Philip, Cumberland, co., N.-E.....	3,132,600	Antigonish, piscifactory.....	1,490,300	1,490,300	
			Gedford, piscifactory.....	1,642,390	1,642,390	
	Allen, lac, Yarmouth, co., N.-E.....	74,500	Yarmouth, piscifactory.....	74,500		
	Miramichi, étang, South Esk, N.-B.....	14,410,663	Yarmouth, piscifactory.....	1,998,356	2,072,856	
			Miramichi, piscifactory.....	10,458,607	10,458,607	
			Middleton, piscifactory.....	1,953,700	1,953,700	
	New Mills, étang, New Mills, N.-B.....	1,635,300	Restigouche, piscifactory.....	1,636,300		
	Matapedia, riv, Matépédia, co., Qué.....	501,465	Restigouche, piscifactory.....	501,465	2,136,765	
	St. John, étang, Little River, N.-B.....	6,268,300	Florenceville, piscifactory.....	2,135,500	2,135,500	
Truite mouchetée.....			Grand Falls, piscifactory.....	3,078,600	3,078,600	
			St. John, piscifactory.....	1,054,200	1,054,290	
	Morell, riv., Kings, co., I. P.-E.....	833,800	Kelly's Pond, piscifactory.....	833,800	833,800	28,855,252
	Lochaber, lac, Antigonish, co., N.-E.....	264,100	Antigonish, piscifactory.....	264,100		
	Antigonish, étangs piscicoles, Antigonish, co., N.-E.....	50,571	Antigonish, piscifactory.....	50,571	314,671	
	Margaree, étangs piscicoles, N.-E. Margaree, N.-E.....	106,855	Margaree, piscifactory.....	106,855		
	Pelletts, anse, Pleasant, baie, N.-E.....	66,680	Margaree, piscifactory.....	66,680		
	Pond, riv., Pleasant Bay, N.-E.....	53,907	Margaree, piscifactory.....	53,937		
	Red riv., Pleasant Bay, N.-E.....	45,750	Margaree, piscifactory.....	45,750	273,272	
	Yarmouth, étangs piscicoles, Yarmouth, co., N.-E.....	4,100	Yarmouth, piscifactory.....	4,100	4,100	
	Florenceville, étangs piscicoles, Florenceville, N.-B.....	(a) 568,631	Florenceville, piscifactory.....	568,631	568,631	
	St. John, étangs piscicoles, St. John, N.B.....	1,183,452	St. John, piscifactory.....	1,183,402	1,183,402	
	Kelly's Pond, étangs piscicoles, I. P.-E.....	46,079	Kelly's Pond, piscifactory.....	46,079		
	Blooming Point Pond (McCormick's stream), I. P.-E.....	123,037	Kelly's Pond, piscifactory.....	123,037		
	Essory's stream, I. P.-E.....	33,894	Kelly's Pond, piscifactory.....	33,894		
	Gillam's stream, I. P.-E.....	3,727	Kelly's Pond, piscifactory.....	3,727		
	Ing's Pond, I. P.-E.....	63,058	Kelly's Pond, piscifactory.....	63,055		
	McKinnon's stream (McNeil's), I. P.-E.....	61,541	Kelly's Pond, piscifactory.....	61,541		
	Morell, riv., I. P.-E.....	3,444	Kelly's Pond, piscifactory.....	3,444		
	Watt's stream, I. P.-E.....	17,200	Kelly's Pond, piscifactory.....	17,200	351,977	
	Cowichan, étangs piscicoles, Vancouver, Ile, C.B.....	194,000	Cowichan, lac, piscifactory.....	104,000		
	Spectacle, lac, Vancouver, Ile, C.B.....	56,000	Cowichan lake, piscifactory.....	56,000	250,000	
	Boundary, lac, près Nelson, C.B.....	905,740	Nelson, piscifactory.....	905,740		
	Violin, lac, près Nelson, C.B.....	386,080	Nelson, piscifactory.....	386,080	1,291,820	4,237,873
	Chamcook, lacs, N.B.....	84,000	St. John, piscifactory.....	84,000	84,000	84,000
	Dauphin, riv., lac, Winnipeg, Man.....	75,150,000	Gull Harbour, piscifactory.....	75,150,000	75,150,000	
	Pigeon, Baie, lac, Winnipeg, Man.....	1,800,000	Pigeon, Naie, piscifactory.....	1,800,000	1,800,000	
	Waterhen, riv., lac, Winnipegosis, Man.....	106,315,000	Winnipegosis, piscifactory.....	86,315,000	86,315,000	
			Fr. Qu'Appelle, piscifactory.....	20,000,000		
Saumon des lacs.....						
Corégone.....						

Sandre

Saumon sockeye

Truite coupe-gorge

Truite Kamloops

Truite brune

Jackfish-Murray, lacs, McIntosh, crique, Sask.....	63,687,000	Ft. Qu'Appelle, piscifaculture.....	21,362,000	41,362,000
		Jackfish, lac, Sask.....	24,275,000	24,275,000
		Cochin, crique.....	13,300,000	13,300,000
		Murray, lac.....	4,750,000	4,750,000
Lesser Slave, lac, Alta.....	43,278,000	Lesser Slave lac, piscifaculture.....	43,278,000	
Mink Creek, Alta.....	18,380,000	Lesser Slave lac, piscifaculture.....	18,380,000	
Whitefish, riv., Alta.....	48,895,000	Lesser Slave lac, piscifaculture.....	48,895,000	110,553,000
The Quarry, lac, Winnipeg, Man.....	7,650,000	Gull Harbour, piscifaculture.....	7,650,000	357,505,00
Swan Creek, lac, Manitoba.....	253,810,000	Swan Creek, piscifaculture.....	169,830,000	
		Swan, crique.....	75,820,000	75,820,000
		Marsh Point, crique.....	8,160,000	8,160,000
Jackfish-Murray, lacs, McIntosh, crique, Sask.....	67,065,000	Murray, lac.....	24,055,000	24,055,000
		Ft. Qu'Appelle, piscifaculture.....	43,010,000	
Qu'Appelle, riv., Arnolds, pointe and Sioux, riv., Sask.....	11,690,000	Ft. Qu'Appelle, piscifaculture.....	11,690,000	54,700,000
Buffalo, baie, Alta.....	58,125,000	Lesser Slave, lac, piscifaculture.....	58,125,000	398,340,000
Four mile, crique, Pitt, lac, C.B.....	308,000	Pitt, lac, piscifaculture.....	308,000	
Seven Mile, crique, Pitt, lac, C.B.....	689,000	Pitt, lac, piscifaculture.....	689,000	
Ten Mile, crique, Pitt, lac, C.B.....	154,000	Pitt, lac, piscifaculture.....	154,000	
Chas, Peter's creek, Pitt, lac, C.B.....	1,665,000	Pitt, lac, piscifaculture.....	1,665,000	
Mountain slough, Pitt, lac, C.B.....	2,499,000	Pitt, lac, piscifaculture.....	2,499,000	5,315,000
Harrison, lac, C.B.....	191,000	Cultus, lac, piscifaculture.....	191,000	
Sweltzer, crique, Cultus, lac, C.B.....	11,113,285	Cultus, lac, piscifaculture.....	4,506,160	4,697,160
		Smith Falls, piscifaculture.....	6,807,125	6,807,125
Birkenhead, riv. Pemberton, piscifaculture, C.B.....	18,000,000	Pemberton, piscifaculture.....	18,000,000	18,000,000
Adams, riv., Squilax Camp, Shuswap, dist., C.B.....	505,000	Office de Biologie.....	505,000	505,000
Crawford, crique, Stuart, lac, C.B.....	(b) 41,000	Stuart, lac, piscifaculture.....	(b) 41,000	
Rainbow, lac, Stuart, lac, C.B.....	(b) 28,000	Stuart, lac, piscifaculture.....	(b) 28,000	
Genesi, crique, Rivers Inlet, piscifaculture, C.B.....	4,494,000	Rivers Inlet, piscifaculture.....	4,494,000	
Quap, crique, Rivers Inlet, piscifaculture, C.B.....	15,580,000	Rivers Inlet, piscifaculture.....	15,580,000	20,074,000
Salmon, crique, Lakelse, lac, piscifaculture, C.B.....	126,000	Lakelse, lac, piscifaculture.....	126,000	
Seullabuchan, crique, Lakelse, lac, C.B.....	3,911,000	Lakelse, lac, piscifaculture.....	3,911,000	
Williams, crique, Lakelse, lac, piscifaculture, C.B.....	4,146,000	Lakelse, lac, piscifaculture.....	4,146,000	8,183,000
Morrison, crique, Babine, lac, piscifaculture, C.B.....	7,830,000	Babine, lac, piscifaculture.....	7,830,000	7,830,000
Anderson, lac, Vancouver, Ile, C.B.....	8,505,000	Anderson, lac, piscifaculture.....	8,505,000	8,505,000
Kennedy, lac, Vancouver, Ile, C.B.....	7,492,000	Kennedy, lac, piscifaculture.....	7,492,000	6,492,000
Spray, lacs, près Banff, Alta.....	505,105	Spray, lacs, piscifaculture.....	505,105	87,277,2
Cottonwood, crique, Cowichan, lac, C.B.....	54,000	Cowichan, lac, piscifaculture.....	54,000	
Nixon, crique, Cowichan, lac, C.B.....	108,500	Cowichan, lac, piscifaculture.....	108,500	
Sutton, crique, Cowichan, lac, C.B.....	38,700	Cowichan, lac, piscifaculture.....	38,700	201,200
Lardeau, riv., Trout, lac, C.B.....	1,008,000	Gerrard, piscifaculture.....	1,008,000	706,305
Fish, lac, près, Kamloops, C.B.....	260,000	Fish, lac, C.B.....	130,000	
		Lloyd's creek, piscifaculture.....	130,000	
Paul, crique, près Kamloops, C.B.....	182,000	Lloyd's creek, piscifaculture.....	182,000	
Pinantan, crique, près Kamloops, C.B.....	966,000	Lloyd's creek, piscifaculture.....	966,000	
Hys Long, lac, près Kamloops, C.B.....	87,500	Lloyd's creek, piscifaculture.....	87,500	1,365,500
Penask, crique, Nicola, vallée, C.B.....	1,217,000	Penask, lac, piscifaculture.....	1,217,000	
Spahomin, crique, Nicola, vallée, C.B.....	53,000	Penask, lac, piscifaculture.....	53,000	1,270,000
Yarmouth, étangs piscicoles, Yarmouth, co., N.-E.....	2,050	Yarmouth, piscifaculture.....	2,050	3,773,000
St. John, étangs piscicoles, St-Jean, N.-E.....	251,986	St. John, piscifaculture.....	251,986	254,036

TABLEAU DONNANT, PAR ESPÈCE, LES CUEILLETES LOCALES D'ŒUFS OPÉRÉES EN 1929, LES LIEUX DE PROVENANCE DES ŒUFS ET LES PISCIFACTURES OÙ ILS FURENT DÉPOSÉS AVEC LE NOMBRE D'ŒUFS DÉPOSÉS DANS CHAQUE ÉCLOSERIE—Fin

Espèces	Lieux de cueillette	Nombre d'œufs cueillis	Où déposés	Nombre d'œufs déposés	Sous-totaux	Totaux
Truite brune hybride.....	Yarmouth, étangs piscicoles, Yarmouth, co., N.-E....	2,050	Yarmouth, piscifactory.....	2,050	2,050	
	St. John, étangs piscicoles, St-Jean, N.-E.....	44,581	St. John, piscifactory.....	44,581	44,581	46,631
Truite Loch Leven.....	Yarmouth, étangs piscicoles, Yarmouth, co., N.-E....	1,105	Yarmouth, piscifactory.....	1,105	1,105	
	St. John, étangs piscicoles, St. Jean, N.-B.....	46,592	St. John, piscifactory.....	46,592	46,592	47,607
Truite arc-en-ciel.....	St. John, étangs piscicoles, St.-Jean, N.-B.....	49,445	St. John, piscifactory.....	49,445	49,445	
	Pisquid, lac, I. P.-E.....	26,535	Kelly's Pond, piscifactory.....	26,535	26,535	
	Cameron, lac, Waterton, lacs, Alta.....	34,040	Waterton, lacs, piscifactory.....	34,040	34,040	
	Cottonwood, lac, Nelson, C.B.....	225,600	Nelson, piscifactory.....	225,600		
	Six Mile, lac, Nelson, C.B.....	269,200	Nelson, piscifactory.....	269,200	494,800	604,820
Truite saumonée.....	Cold lac, N.-E., d'Edmonton, Alta.....	66,475	Cold, lac, et Banff.....	66,475	66,475	
	Banff, étangs, piscicoles, Banff, Alta.....	9,500	Banff, piscifactory.....	9,500	9,500	75,975
Saumon Kennerly.....	Kokanee, crique, Kootenay, lac, C.B.....	281,418	Nelson, piscifactory.....	281,418		
	Redfish, crique, Kootenay, lac, C.B.....	216,030	Nelson, piscifactory.....	216,030	497,448	497,448
Saumon steelhead.....	Swletzer, crique, Cultus, lac, C.B.....	38,500	Cultus, lac, piscifactory.....	38,500	38,500	
	Cowichan, riv., Vancouver, île, C.B.....	129,700	Cowichan, lac, piscifactory.....	129,700		
	Nuttall, crique, Vancouver, île, C.B.....	8,200	Cowichan, lac, piscifactory.....	8,200	137,900	176,400
Saumon Chum.....	Sweltzer, crique, Cultus, lac, C.B.....	35,000	Cultus, lac, piscifactory.....	35,000	35,000	35,000
Saumon Coho.....	Sweltzer, crique, Cultus, lac, C.B.....	246,000	Cultus, lac, piscifactory.....	246,000	246,000	
	Cowichan, riv., Vancouver, île, C.B.....	912,000	Cowichan, lac, piscifactory.....	912,200	912,000	1,158,200
Saumon de printemps.....	Cowichan, riv., Vancouver, île, C.B.....	432,000	Cowichan, lac, piscifactory.....	432,000	432,000	432,000
						*884,107,422

(a) Comprend petite récolte opérée en 1930.

(b) Saumon sockeye des lacs.

* Cette cueillette comporte le rendement en œufs issus des géniteurs de printemps et d'automne 1929. Les alevins et les digitales, issus des reproducteurs de printemps, furent expédiés en 1929, mais la plupart des œufs cueillis des géniteurs d'automne sont encore en voie d'incubation et les alevins qui en résulteront ne seront pas distribués avant le printemps de 1930.

Le relevé suivant donne, par espèce, le nombre total d'œufs de poisson cueillis par les piscifactories fédérales pendant l'année close le 31 décembre 1929.

Saumon atlantique.....	28,855,252	
Saumon des lacs.....	84,000	
Truite arc-en-ciel.....	604,820	
Truite coupe-gorge.....	706,305	
Saumon steelhead.....	176,400	
Truite Kamloops.....	3,773,500	
Saumon sockeye.....	87,277,285	
Saumon de printemps.....	432,000	
Saumon coho.....	1,158,200	
Saumon chum.....	35,000	
Truite mouchetée.....	4,237,873	
Corégone.....	357,505,000	
Truite saumonée.....	75,975	
Sandre.....	398,340,000	
Truite brune.....	254,036	
Truite brune (hybride).....	46,631	
Truite Loch Leven.....	47,697	
Saumon Kennerly.....	497,448	
		884,107,422

Les achats suivants furent effectués:—

Œufs embryonnés de truite brune de Cedar Island lodge, via Brûlé, Wisconsin, répartis comme suit:—		
Banff, piscifactorie.....	210,830	
Fort Qu'Appelle, piscifactorie.....	103,000	
		313,830
Œufs embryonnés de truite coupe-gorge de S. S. Drew, Troy, Montana, déposés à Waterton lakes, piscifactorie.....	504,000	
Œufs embryonnés de truite coupe-gorge de S. S. Drew, Butte, Montana, déposés à la piscifactorie de Banff.....	1,088,000	
Œufs embryonnés de truite coupe-gorge de S. S. Drew, Warm Springs, Montana, répartis comme suit:—		
Sumas, riv., C.B.....	25,000	
Kanaka, crique, C.B.....	25,000	
Nicomelk, riv.....	434,245	
		2,076,245
Œufs embryonnés de truite Loch Leven de la Cedar Island Lodge, via Bozeman, Montana, déposés à la piscifactorie de Banff.....	288,217	
		288,217
Œufs embryonnés de truite arc-en-ciel de S. S. Drew, Troy, Montana and Gateway, Montana, répartis comme suit:—		
Banff, piscifactorie.....	751,200	
Waterton lakes, piscifactorie.....	692,930	
		1,444,130
Truites mouchetées de la American Fish Culture Co., Carolina, R.I., réparties comme suit:—		
Antigonish, piscifactorie.....	991,400	
Bedford, piscifactorie.....	1,052,175	
Middleton, piscifactorie.....	1,143,544	
Yarmouth, piscifactorie.....	1,090,000	
Florenceville, piscifactorie.....	494,750	
Grand Falls, piscifactorie.....	988,800	
St. John, piscifactorie.....	46,680	
Kelly's Pond, piscifactorie.....	490,300	
		6,297,649
Truites mouchetées de la Brook Trout Co., of Penn Forest, Mauch Chunk, Pa., réparties comme suit:—		
Antigonish, piscifactorie.....	483,000	
Bedford, piscifactorie.....	473,170	
Yarmouth, piscifactorie.....	480,900	
Florenceville, piscifactorie.....	475,020	
St. John, piscifactorie.....	26,320	
		1,938,410

Les achats suivants furent effectués—*Fin.*

Truites mouchetées de la Paradise Brook Trout Co.,
Cresco, Pa., réparties comme suit:—

Antigonish, piscifaculture.....	930,930	
Bedford, piscifaculture.....	697,310	
Middleton, piscifaculture.....	1,653,635	
Windsor, piscifaculture.....	35,000	
Yarmouth, piscifaculture.....	1,050,000	
Grand Falls, piscifaculture.....	879,420	
Miramichi, piscifaculture.....	100,395	
Restigouche, piscifaculture.....	264,345	
St. John, piscifaculture.....	38,428	
Kelly's Pond, piscifaculture.....	550,260	
Jasper Park, piscifaculture.....	251,664	
		6,451,439
		18,809,920

Dons reçus:—

Œufs embryonnés de truite saumonée de la part du
ministère des Chasses et des Pêches, Ontario, pisci-
facture de Port Arthur, répartis comme suit:—

Piscifaculture de Fort Qu'Appelle.....	98,600	
Piscifaculture de Winnipegosis.....	115,000	
		214,100

Total général des œufs reçus pendant l'année civile 1929..... (a) 903,131,442

(a) Cette cueillette représente le rendement en œufs issus des géniteurs de printemps et d'automne 1929. Les alevins et les digitales issus des géniteurs de printemps furent expédiés en 1929, mais la plupart des œufs dérivés des reproducteurs d'automne sont encore disponibles et les alevins qui en résulteront ne seront pas distribués avant le printemps de 1930.

Les échanges suivants furent effectués en 1929—

En échange de saumon atlantique—

Œufs embryonnés de truite brune en provenance de la "Trout Brook Company, Hudson, Wisconsin". Déposés à la pisci- facture de Fort Qu'Appelle.....	31,000
Œufs embryonnés de truite coupe-gorge en provenance de l'office des Pêches des Etats-Unis, Yellowstone Park, Wyoming. Déposés à la piscifaculture du parc des lacs Waterton.....	500,180
Œufs embryonnés de saumon steelhead en provenance de l'office de pisciculture de Californie, E.-U.A. Déposés à la pisci- facture du lac Cultus.....	25,000

En échange de truite Kamloops—

Œufs embryonnés de truite coupe-gorge en provenance de la pisci- facture de truite Cranbrook. Déposés à la piscifaculture du lac Cowichan.....	25,000

RELEVÉ DES ŒUFS ET DES ALEVINS EXPÉDIÉS AILLEURS QU'ÀUX PISCIFACTURES DE L'ÉTAT EN 1929

Espèces	Nombre	Stades de développement	Provenances	Destinations
Saumon Atlantique.....	200	Œufs.....	Bedford, pisciculture.....	Office de Biologie, professeur Gowanloch (don).
" ..	1,350	Oeufs.....	Bedford, pisciculture.....	Office de Biologie, docteur Leim (don).
" ..	300	Digitales.....	St. John, pisciculture.....	Office de Biologie, Saint-André (don).
" ..	28,000	Œufs.....	Miramichi, pisciculture.....	Service de pisciculture, Californie, pisciculture de Port-Seaward, en échange d'œufs de saumon steelhead.
" ..	1,000,000	Œufs.....	Miramichi, pisciculture.....	Office des Pêches des États-Unis, pisciculture de Craig-Brook, Orland-Est, Maine, en échange d'œufs de truite de Loch Leven livrés aux piscicultures de Banff et Fort Qu'Appelle en décembre 1928 et d'œufs de truite coupe-gorge livrés à la pisciculture des lac Waterton en 1929.
Truite Kamloops.....	100,000	Œufs.....	Lloyds Creek, pisciculture.....	Station expérimentale de pêche, Archi-Ken, Japon, (M. T. Wake), (vendus).
" ..	20,000	Œufs.....	Lloyds Creek, pisciculture.....	Pisciculture de Ewing, C.B. (vendus).
" ..	30,000	Œufs.....	Lloyds Creek, pisciculture.....	Pisciculture de Sunnyside, C.B. (vendus)
" ..	25,000	Œufs.....	Penask, sous-pisciculture.....	Pisciculture de Sunnyside, C.B. (vendus).
" ..	75,000	Œufs.....	Lloyds Creek pisciculture.....	Pisciculture de Cranbrook Trout Club, C.B., en échange de truite coupe-gorge.
" ..	50,000	Œufs.....	Nelson, pisciculture.....	Pisciculture de Cranbrook Trout Club, C.B., en échange de truite coupe-gorge.
Truite mouche-tée.....	230	Alevins.....	Bedford, pisciculture.....	Office de Biologie, professeur Gowanloch (don).
Saumon sockeye.....	3,060	Œufs.....	Lac Cultus, pisciculture.....	Université de Colombie britannique, M. Pillsbury (don).
" ..	525,000	Œufs.....	Lac Cultus, pisciculture.....	Office de Biologie, docteur Foerster (don)

En vue de réduire les frais de distribution et de faciliter l'exercice de cette opération, les transfèrements d'œufs embryonnés suivants furent opérés en 1929:—

Espèces	Provenances	Destination	Nombre
Saumon atlantique.....	(a) Bedford, pisciculture.....	Antigonish, pisciculture.....	500,000
	(a) Margaree, pisciculture.....	Lindloft, pisciculture.....	300,000
	(a) Middleton, pisciculture.....	Windsor, pisciculture.....	4,000
	(a) Florenceville, pisciculture.....	Miramichi, pisciculture.....	500,000
	(a) Florenceville, pisciculture.....	Yarmouth, pisciculture.....	250,000
	(a) Grand Falls, pisciculture.....	Tobique, pisciculture.....	500,000
	(a) Grand Falls, pisciculture.....	Yarmouth, pisciculture.....	500,000
	(a) Restigouche, pisciculture.....	Nipisiquit, pisciculture.....	401,192
	(a) St. John, pisciculture.....	Yarmouth, pisciculture.....	500,000
	(a) Kelly's Pond, pisciculture.....	Antigonish, pisciculture.....	250,000
Truite mouche-tée.....	(a) Middleton, pisciculture.....	Windsor, pisciculture.....	6,700
	(a) St. John, pisciculture.....	Antigonish, pisciculture.....	10,000
	(a) St. John, pisciculture.....	Yarmouth, pisciculture.....	10,000
	(a) Nelson, pisciculture.....	Summerland, pisciculture.....	107,500
Corégone.....	(a) Ft. Qu'Appelle, pisciculture.....	Summerland, pisciculture.....	5,000,000
Sandre.....	(b) Ft. Qu'Appelle, pisciculture.....	Banff, pisciculture.....	1,360,000
Truite arc-en-ciel.....	(b) St. John, pisciculture.....	Kelly's Pond, pisciculture.....	18,792
	(c) Banff, pisciculture.....	Jasper Park, pisciculture.....	50,000
Truite saumonée.....	(b) Cold lake, campement.....	Banff, pisciculture.....	44,540
Truite Kamloops.....	(b) Gerrard, pisciculture.....	Nelson, pisciculture.....	500,000
	(b) Lloyds creek, pisciculture.....	Lakelse, lac, pisciculture.....	125,000
	(b) Lloyds creek, pisciculture.....	Nelson, pisciculture.....	75,000
	(b) Lloyds creek, pisciculture.....	Pemberton, pisciculture.....	30,000
	(b) Penask, lac.....	Cowichan, lac, pisciculture.....	2,000
	(b) Penask, lac.....	Pemberton, pisciculture.....	25,000
	(b) Penask, lac.....	Summerland, pisciculture.....	464,855
Saumon sockeye.....	(a) Cultus, lac, pisciculture.....	Harrison, lac, pisciculture.....	7,602,400
	(a) Cultus, lac, pisciculture.....	Pemberton, pisciculture.....	1,001,000
Saumon steelhead.....	(b) Cowichan, lac, pisciculture.....	Cultus, lac, pisciculture.....	25,000

(a) Récolte d'automne, 1928.

(b) Récolte de 1929.

(c) Ceux-ci furent achetés de S. S. Drew, Troy, Montana, et déposés à la pisciculture de Banff en mai 1929, pour être plus tard expédiés à la pisciculture du parc Jasper.

Opérations de marquage de saumons effectuées en 1929

—	Espèces	Nombre marqués	Dates de marquage	Nature de la marque	Objets
Riv. Philip, N.-É.....	Saumon atlantique, coulage.	247	Nov. 1, 6, 9, 11, 12, 16 et 19...	Disque d'argent attaché à la nageoire dorsale.	Recherche de la direction (est ou ouest) prise par ces poissons à leur entrée dans l'océan et de la direction (est ou ouest) d'où ils viennent à leur retour en cette rivière.
Allens, lac, N.-É.....	" "	21	Oct. 18, 21, 22, 25, 27, Nov. 5, Dec. 13.	" "	Recherche des pérégrinations des saumons fréquentant cette rivière pour frayer. " "
Tabusintac, riv., N.-B.....	" pas de coulage	2	Mai 26, 1929.....	" "	
Kelly's Pond, piscifacure	" coulage.....	137	Nov. 26, 27, 28.....	" "	Recherche de la fréquence de ponte et de la fréquence chez les poissons tardifs à revenir comme poissons tardifs.
Morell, rivière.....					
Babine, lac, piscifacure	Digitales de saumon sockeye	1,045	Août 16, 18.....	Excision de la nageoire adipeuse	Recherche du pourcentage des alevins artificiellement nourris qui reviennent comme poissons adultes.
Morrison, crique.....					
Stuart, lac, piscifacure—	Saumoneaux sockeye d'un an	3,100	Mai 14, 15.....	Excision de la nageoire adipeuse	" " "
Alexander, lac.....	" " " "	1,000	Mai 6, 8.....	et de la moitié postérieure de la nageoire dorsale.	" " "
Rainbow, lac.....					

PISCIFACTURE D'ANTIGONISH

	Fretins de saumons atlantique	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 2
Calders, lac, (Pictou, co.).....			7,000	
Cole Harbour (Guys, co.)—				
Chaine de lacs.....			70,000	
Cole Harbour, lac.....			40,000	
Country Harbour (Guys, co.)—				
Country Harbour, rivière.....		80,000		
Goshen lake.....			30,000	
Cudahys, lac, (Guys, co.).....			40,000	
Gairloch, lac, (Pictou co.).....			7,000	
George, Baie—				
Afton, rivière.....	70,000			
North, lac.....			48,000	
South, lac.....			47,000	
Gordon, lac, (Pictou, co.).....			7,000	
Lochaber, lac (Antig., co.)—				
Cummings, lac.....			39,492	
McLeans, lac (Pictou, co.).....			13,000	
Merrigomish, port (Pictou, co.)—				
Barneys, rivière.....	70,000			
Forbes, lac.....			14,000	
Brown, lac.....			12,000	
French, rivière.....		70,000		
Affluent.....			30,000	
Northumberland, détroit (Pictou, co.)—				
Riv. John.....			70,000	
Gammon, ruisseau.....			10,000	
Pictou, port (Pictou, co.)—				
East, rivière.....		70,000	12,000	
Big, ruisseau.....			15,000	
McClellans, ruisseau.....			30,000	
West Branch, lac.....			6,500	
Middle, rivière.....		70,000		
Sutherlands, rivière.....		70,000		
Pomquet, riv. (Antig., co.)—				
Glenroy, rivière.....			18,000	
Hetherington, rivière.....			50,000	
Meadow Green, rivière.....			40,000	
Salmon, riv. (Guys, co.).....	50,000	30,000		
St. Marys, baie (Guys, co.)—				
East St. Marys, rivière.....	180,000			
West St. Marys, rivière.....	90,000	90,000		
South river (Antig., co.).....		5,780	99,370	
Copper, lac.....			30,000	
Loch Katrina.....			50,000	
Pinevale, ruisseau.....			41,500	
Polson, ruisseau.....			20,000	
Taylor's, lac, (Pictou, co.).....			6,500	
Tracadie, port (Antig., co.)—				
Tracadie, rivière.....	60,000			
Mattie, rivière.....	30,000			
West river (Antig., co.).....			60,000	
Gaspereau, lac.....			60,000	
Beaver Meadow, rivière.....				693
West river (Pictou, co.).....			30,000	
	550,000	485,780	1,053,362	693

Expédition totale..... 2,089,835

PISCIFACTURE DE BEDFORD

	Oufs non-em- bryonnés de saumon atlan- tique	Oufs em- bryonnés de saumon atlan- tique	Digitales de saumon atlan- tique n° 1	Digitales de saumon atlan- tique n° 2	Alevins de truite mou- chetée	Digitales de truite mou- chetée n° 1	Digitales de truite mou- chetée n° 2
Anderson, lac (Halifax, co.)—						30,000	
Wrights, ruisseau							
Bedford, bassin (Halifax, co.)—						10,000	
Anderson, lac							
Sackville, rivière				450			
Middle Sackville, rivière			15,000				
Upper Sackville, rivière			20,000				
Belmont, riv. (Col. co.)—							
Belmont, ruisseau						30,000	
Big Cranberry, lac (Halifax, co.)—							
Cranberry, lac						30,000	
Office de Biologie							
Dalhousie, université, Prof. Gowanloch		200			230		
Dalhousie, université—Dr Leim	1,350						
Chester, bassin (Lun. co.)—							
Middle, rivière			40,000				
Chezzetcook, port—							
Chezzetcook, baie			50,000				
Cobequid, baie—							
Beaver, ruisseau						30,000	
Folley, lac						30,000	
North, rivière						60,000	
Pleasant Valley, ruisseau						30,000	
Cole Harbour (Halifax, co.)—							
Little Salmon, rivière			50,000				
Debert, riv. (Col., co.)—							
Blackies lake, ruisseau							20,000
Echo, lac (Halifax, co.)—							
Big Salmon, rivière			70,000				
Economy, riv. (Col., co.)—							
Economy, lac						40,000	
Guysborough, port—							
Cross, lac						12,000	
McPherson, lac						30,000	
Round, lac						8,000	
Hubbards, riv. (Lun., co.)—							
Mill, lac						45,000	
Sawlers, lac			50,000				
Tip Hill, lac						45,000	
Vinegar, lac							12,000
Larrys, lac (Guys., Co.)—							
Donohue, lac						35,000	
Maccan, riv. (Cum., co.)—			40,000				
Harrison, lac							40,000
Mahone, baie (Lun., co.)—							
East, rivière			110,000				
Gold, rivière			70,000				
Martin, rivière—							
Spondo			50,000				
Musquodoboit, riv. (Halifax, co.)—							
Dollar lake, ruisseau			50,000				
Gleasons, lac						30,000	
Lays, lac						45,000	
Upper Musquodoboit, rivière			45,000				
Nine Mile, lac (Hants, co.)—						45,000	
Robinson, ruisseau							
Northumberland, détroit—							
Philip, rivière			230,000				
Black, lac						40,000	
Portaupique, riv. (Cumb., co.)—							
Sutherland, lac						30,000	
Salmon, riv. (Col., co.)—							
Christie, ruisseau						30,000	
Kempton, ruisseau						30,000	
Second, lac (Halifax, co.)—							
Lac Charles						30,000	
Shag, Baie (Halifax, co.)—							
Nine Mile, rivière			60,000				
Ship Harbour, riv., (Halifax, Co.)—							
Ship Harbour, lac			30,000				
Shubenacadie, riv. (Halifax, Co.)—							
Rasleys run			40,000				
Rawdon, rivière			30,000				
Rocky, ruisseau			20,000				
Springfield, lac						30,000	35,000
Waverley, lac			29,500				
Williams, lac						30,000	10,000
South river (Guys., co.)—							
Grants, lac						15,000	
Stewiacke, riv. (Col., co.)—							
Creamery, ruisseau						30,000	
McCallums, ruisseau						30,000	
Otter, ruisseau						45,000	
South branch, rivière						30,000	

PISCIFACTURE DE BEDFORD—Fin

	Oufs non-em- bryonnés de saumon atlan- tique	Oufs em- bryonnés de saumon atlan- tique	Digitales de saumon atlan- tique n° 1	Digitales de saumon atlan- tique n° 2	Alevins de truite mou- chetée	Digitales de truite mou- chetée n° 1	Digitales de truite mou- chetée n° 2
Stewiacke, riv. (Col. co.)—Fin							
St. Andrews, rivière						30,000	
Youngs, ruisseau						30,000	
St. Margarets, baie—							
Oisier, riv. (Halifax, co.)			60,000				
Black Point, lac						35,000	
Half Mile, lac						45,000	
Sheldrake, lac						45,000	
Terrence, baie—							
McGrath, lac (Halifax, co.)						55,000	10,000
Hatchet, lac						55,000	
	(a) 1,350	200	1,150,500	450	230	1,250,000	127,000

Expédition totale 2,538,730

PISCIFACTURE DE LINDLOFF

(Subsidiaire de la pisciculture de Margaree)

Alevins
de saumon
atlantique

Dennys, rivière—	
Big, ruisseau	20,000
Toms, ruisseau	11,600
Grande Rivière—	
McKay, ruisseau	40,000
Grand lac—	
Kytes, ruisseau	25,000
Framboise, rivière—	
Three rivers	35,000
Inhabitants, rivière—	
McDonalds, ruisseau	35,000
Salmon, rivière	50,000
Tillard, rivière—	
Black, rivière	17,000
Maddans, rivière	17,000
Scotts, rivière	17,000
West Tillard	30,000

Expédition totale 297,600

PISCIFACTURE DE MARGAREE

	Fretins de saumon atlantique	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 2
Baddeck, rivière—				
Crowdis, ruisseau	25,000			
Forks, pont	50,000			
Harris, ruisseau	50,000		10,000	
Red, pont	50,000			
Affluent de l'Ouest	50,000			
George, baie—				
Graham, ruisseau (Inverness, co.)—			5,000	
Golfe du St-Laurent—				
Grande Anse, rivière			10,000	
Petite rivière Chéticamp	75,000			
Red, rivière			10,000	
Inhabitants, rivière—				
McColls, ruisseau (Inverness, co.)			5,000	
Margaree, rivière—				
Big, ruisseau	60,000			
Big Intervale, pont		50,000		
Black Rock, fosse	50,000			
Cranton, pont	50,000			
Crowdis, pont	50,000			
Crowdis, fosse		80,000		
Dunns, ruisseau	30,000			
Egypt, ruisseau			10,000	

PISCIFACTURE DE MARGAREE—Fin

	Fretins de saumon atlantique	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 1	Digitale de truite mouchetée n° 2
Margaree river—Fin				
Gallant, ruisseau.....	25,000	20,000		
Greigs crossing.....			40,000	
Hatchery, ruisseau.....				
Harts, fosse.....	50,000	55,000		
Ingraham, fosse.....				
Lac, Olaw.....	30,000			
Levis, ruisseau.....	15,000			
McDermids crossing.....		100,000		
McDougall, ruisseau.....	10,000			
Nelsons, fosse.....		100,000		
Rock, fosse.....		25,000		
Ross, pont.....		100,000		
Ross, fosse.....		100,000		
Tingley's crossing.....		95,000		
Ward, fosse.....		100,000		
Watson, ruisseau.....	10,000			
Whitley, fosse.....	50,000			
Middle, rivière.....		90,000		
Beaver, ruisseau.....	40,000			
Foot, pont.....	40,000			
Indian, ruisseau.....	50,000			
McLennan, pont.....	50,000			
Mira, baie—				10,000
Black, ruisseau.....				
Ocean—				
Clyburn, ruisseau (Victoria, co.).....			5,000	
Warren, ruisseau (Victoria, co.).....			5,000	
St. Ann's, baie—				
Barasois, rivière.....		55,000		
Goose Cove, ruisseau.....			10,000	
Indian, ruisseau.....		25,000		
South Gut.....			10,000	
St. Ann's, rivière.....		25,000		
Church, ruisseau.....			10,000	
Smith, fosse.....		25,000		
Sydney, port—				
Foresters, lac.....				10,000
Gillis, lac.....			4,822	
Grand, lac.....			360	4,640
Kilkenny, lac.....				5,000
Meadow, ruisseau.....			5,000	
Trout, ruisseau.....				10,000
Whycocomagh, baie—				
Indian, ruisseau.....			10,000	
	910,000	1,045,000	150,182	39,640

Expédition totale..... 2,144,822

PISCIFACTURE DE MIDDLETON

	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de saumon atlantique n° 2	Digitales de saumon atlantique n° 3	Digitales de truite mouche- tée n° 1	Digitales de truite mouche- tée n° 2	Digitales de truite mouche- tée n° 3
Annapolis, rivière.....		30,000	42,000			
Brooks.....				20,000		
Hatchery, étang.....					2,000	
Nictaux, rivière.....			80,000	25,000		
Crisp, ruisseau.....				5,000		
Oakes, ruisseau.....				20,000		
Shannon, rivière.....				25,000		7,000
Megill, lac.....				25,000		
Trout, lac.....				25,000		
Makeown, lac.....				10,000		
Scragg, lac.....				30,000		
Wamboldts, lac.....						6,000
Waterloo, lac.....				25,000		5,930
Round Hill, rivière.....		45,000				

PISCIFACTURE DE MIDDLETON—Fin

	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de saumon atlantique n° 2	Digitales de saumon atlantique n° 3	Digitales de truite mouche- tée n° 1	Digitales de truite mouche- tée n° 2	Digitales de truite mouche- tée n° 3
Océan atlantique—						
Gold, rivière.....	50,000	40,000				
Medway, rivière.....		170,000				
Ankle Jack, lac, près Lapland (Lunenburg, Co.).....					25,000	
Mersey, rivière.....		35,000	40,000			
Kedgemakoodge, lac.....				40,000		
LaHave, rivière.....	50,000	85,000		50,000		
Nine Mile, lac.....				40,000		
Ninevah, lac.....				25,000		
Whetstone, lac.....				25,000		
Petite rivière.....		35,000				
Golfe de Fundy—						
Bear, rivière.....				35,000		
East, Affluent ouest.....					10,000	
Sand, lac (Annapolis, co.).....						
Cornwallis, riv. (Kings, co.)—						
Aylsford, lac—						
Lac George.....				25,000		
Loon, lac.....					25,000	
Habitant, rivière.....					25,000	
Tupper, ruisseau.....				15,000		
Cours d'eau près crique Somerset.....				10,000		
Welsford, ruisseau.....				15,000		
Dominion Atlantic Railway—						
Grand Pré—						
Ponds Memorial Park (Horton, canton)).....					600	
Elliotts, lac (Annapolis, co.).....				25,000		
Joe Simon, lac (Annapolis, co.)—						
Birch Bark, lac.....				10,000	15,000	
Joggins, rivière.....					25,000	
Sydas, lac (Digby, co.).....						
Liverpool, rivière.....				40,000		
Munroe, lac.....						
Bassin des Mines—						
Avon, rivière.....						500
Aylward, étang.....						
Caris, lac.....				50,000		
Gaspereau, rivière.....	50,000	40,000				
Bear, ruisseau.....				30,000		
Trout, ruisseau.....				30,000		
Halfway, rivière.....				25,000		
Davison, lac.....						7,500
Hébert, rivière.....		40,000				
Kennetcook, rivière.....			45,000			
Pleasant Valley, lac.....					25,000	
Meander, rivière.....		40,000				
Coxcombe, lac.....					30,000	
Mockingigh.....				35,000		
Murphy, lac.....				50,000		
Zwicker, lac.....						10,000
Shay, lac.....				15,000		
Affluent sud.....		45,000				
Affluent ouest.....		45,000		40,000		
Ohio, riv. (Hants, co.)—						
Lac Pleasant.....				25,000		
Smith, lac.....				25,000		
Rawdon, rivière.....						
Nixes, lac.....				25,000		
Pentz, lac.....				25,000		
Sissiboo, riv. (Digby, co.)—						
Andrews, lac.....				25,000		
Haines, lac.....				25,000		
Porters, lac.....				25,000		
Tom Wallace, lac.....					25,000	
Ste-Croix, rivière.....						
Cameron, lac.....				25,000		7,000
Panuke, lac.....				50,000		
Piggott, lac.....				15,000	5,000	6,000
	150,000	650,000	207,000	1,105,000	212,600	49,930

Expédition totale..... 2,374,530

[illegible]

Port-Mouton, port (Queens, Co.)—									45,000			
Broad, rivière									25,000			
Stewart, lac												
Pubnico, port—												
Hipsos, ruisseau											10,000	
Salmon, riv. (Yarmouth, Co.)			50,000	37,950								
Arcadiac, rivière												
Brazil, lac								20,000	10,000		10,000	
Brooklyn meadow												
Gardners, ruisseau											5,000	
Gowdy, lac										10,000		
Lac Annis										15,000		
Lac Jesse							25,000	20,000	5,000			
Lac Ellenwood								15,000				
Pleasant, lac								5,000	25,000			
Two Island, lac									20,000			
Shelburne, port—										15,000		
Black, ruisseau											7,000	
Four Bridges, ruisseau											8,000	
St. Mary, baie—												
Meteghan, rivière									10,000			
Petits ruisseaux									20,000			
Tusket, riv. (Yarmouth, Co.)	220,000	40,000	10,000	10,000	25,000							
Beaver, lac								15,000				
Carrying Road, lac										20,000		
Petits ruisseaux								40,000				
Coldstream, rivière											15,000	
Petits ruisseaux								40,000				
Affluents est								20,000				
Ruisseaux								16,000				
Lac Skinner								30,000				
Big Meadow, ruisseau								20,000				
Large Meadow, ruisseau								20,000				
Little Meadow, ruisseau											10,000	
McQuin, lac									15,000			
Paysons, ruisseau								20,000				
Randalls, ruisseau										15,000		
Rubens, ruisseau											10,000	
Ryerson, ruisseau								10,000				
Seven Pence Hapenny								20,000				
Silver, rivière								40,000				
Sollows, lac								12,000				
Yarmouth, port—												
Fourchu, rivière							15,000	20,000				
Milton, étangs												950
	435,000	312,000	240,025	112,950	40,000	25,000	30,000	570,000	570,000	181,500	100,025	950

Expédition totale..... 2,617,450

- (a) Poissons de Saint-Jean, après l'exposition de Yarmouth. Digitales de truite brune..... 18 immergés dans le ruisseau Killams, tributaire du lac Killams, comté de Yarmouth.
- Digitales de truite Loch Leven... 18 " " " " " " " "
- (b) Poissons de Yarmouth, après l'exposition de Lunenburg. Digitales de saumon atlantique... 25 immergés dans l'étang Kimley, juste en dehors du bourg de Lunenburg.
- Digitales de truite mouchetée... 25 " " " " " " " "
- (b) Poissons de Saint-Jean, après l'exposition de Lunenburg. Digitales de truite brune..... 5 " " " " " " " "
- Hybrides digitales de truite brune 5 " " " " " " " "
- Digitales de truite Loch Leven... 5 " " " " " " " "

PISCIFACTURE DE FLORENCEVILLE

	Digitales de saumon atlan- tique n° 1	Digi- tales de sau- mon atlan- tique n° 2	Fre- tins de truite mou- chetée	Digi- tales de truite mou- chetée n° 1	Digi- tales de truite mou- chetée n° 4	Digi- tales de truite mou- chetée n° 5	Truites mouchetées		
							Agées d'un an	Agées de deux ans	Agées de six ans
Maudslay, lac (Charlotte, co.)—									
Little McAdams, ruisseau				35,000					
Little Duck, lac				10,000					
Miramichi, rivière—									
Bogan, ruisseau	15,000								
Clearwater, ruisseau	15,000								
Elliotts, ruisseau	30,000								
Affluent nord		67,000							
Simpson, ruisseau	10,000								
Affluent sud	115,000	5,000							
Miramichi-sud-ouest—									
Affluent nord	45,000	20,000							
Affluent sud	10,000								
Teague, ruisseau		10,624							
Ottawa						1	1	1	1
Passamaquoddy, baie—									
Digdeguash, rivière				100,000					
Ste-Croix, rivière—									
Palfrey, ruisseau				20,000					
Skiff, lac	75,000								
First Eel, lac				20,000					
Second Eel, lac			15,000						
St. John, rivière—									
Becaguimec, rivière	150,000	15,000							
Indian, ruisseau				40,000					
Bennett, lac				20,000					
Bubby, ruisseau				10,000					
Bulla, crique				60,000					
Buttermilk, crique				1,000	185				
Eel, rivière	50,000								
Bull, crique	40,000								
Gesequit, rivière				35,000					
Gibeon, Mill, ruisseau	30,000								
Hardwood, crique				15,000					
Hathaway, ruisseau				15,000					
Keawick, rivière	75,000								
Lanes, ruisseau				10,000					
Mactaquack, rivière	40,000								
Medunkeag, rivière	112,500	12,000							
Hagerman, ruisseau				25,000					
Marven, ruisseau	12,500								
Monquart, rivière	50,000	42,000							
Nackawic, rivière	50,000								
Taffa, lac				5,000					
Nashwaak, rivière		135,000							
Nashwaaksis, rivière				60,000					
Pokiok, rivière				50,000					
Presquille, rivière	100,000	10,000							
Centreville, étang								200	
Dingee, ruisseau				2,500					
Mile, ruisseau				3,000					
Little Presquille, rivière	25,000								
Lakeville, lac							613		
Risteen, lac				30,000					
Riv. de Chute				35,000					
Shiktehawk, rivière	135,000	15,000							
Glassville, étang				15,000					
Priests, ruisseau				20,000					
Priests, étang							500		
Shogomoc, rivière				60,000					
Stickney, ruisseau				5,000					
Tweedie, ruisseau				1,000					
White Marsh, ruisseau				20,000					
	1,185,000	331,624	15,000	723,500	185	1	1,114	201	1

Expédition totale.....2,256,626

PISCIFACTURE DE GRAND FALLS

	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de saumon atlantique n° 2	Fretins de truite mouchetée	Digitales de truite mouchetée n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 2
Salmon, rivière.....	75,000	25,000			
Aubin crossing.....	85,000				
Big Bogan.....	50,000	25,000			
Lieu d'atterrissage.....	100,000				
Pont couvert.....	65,000				
Davis, moulin.....	60,000				
Foley, ruisseau.....	110,000				
Little Salmon, rivière.....	100,000				
Mac Cyr Flats.....	35,000	50,000			
Mooney, ruisseau.....	40,000	25,000			
Sutherland, ruisseau.....					50,000
Tom Côté, moulin.....	70,000				
St. John, rivière.....		12,500			
Andover, barre.....	100,000				
Argosy.....	100,000				
Arrostock, barre.....	150,000	50,000			
Baker, lac.....				50,000	
Beaver, ruisseau.....			40,000		
Glazier, lac.....					40,000
Grande rivière.....			60,000		
Green, rivière.....				50,000	
Ruisseau piscicole.....				20,000	
Indian, lieu de passage.....	100,000				
Inman, voie de garage.....	85,000				
Iroquois, rivière.....				50,000	
Kilburn, lieu de passage.....	75,000				
Ledges, étang.....				25,000	
Limestone, lieu de passage.....	50,000	50,000			
Petite Rivière (Grand Falls).....				75,000	
Petite Rivière (St. John, riv.).....				50,000	
Petite-Rivière de Tilly.....					10,000
Coombie, ruisseau.....					10,000
Dead, ruisseau.....					10,000
Ryan, ruisseau.....					10,000
Petite Rivière de St-François (Ma- dawaska, co.).....					30,000
Lower Perth.....	25,000	50,000			
Madawaska, riv. (Madawaska co.) Rivière à truites.....					20,000 20,000
Morell, voie de garage.....	50,000	50,000			
Muniac, ruisseau.....	60,000	40,000			
Upper Muniac.....	25,000				
Lower Muniac.....	25,000				
Nine Mile, ruisseau.....				7,500	
Ortonville, voie de garage.....		13,787			
Poitras, ruisseau.....			7,500		
Price, ruisseau.....					7,574
Quisibis, rivière.....				40,000	
Sigis, rivière.....				40,000	
Thompson, lac.....				40,000	
Unique, lac.....					35,000
	1,635,000	391,287	107,500	447,500	242,574

Expédition totale.....2,823,861

PISCIFACTURE DE MIRAMICHI

	Digitales de saumon atlantique n° 1	Digitales de truite mouchetée n° 1
Memramcook, riv. (Westmoreland, co.) à Calhoun.....		15,000
Miramichi, rivière—		
Barnabé, rivière.....	200,000	
Bartibogue, rivière.....	150,000	
Petite Bartibogue.....		10,000
Baie-du-Vin.....	75,000	
Black, rivière.....	150,000	
Burnt Church.....	75,000	
Nappan, rivière.....	75,000	
Tabusintac, rivière.....	75,000	
Eakedelloc.....		20,000
Miramichi Nord-Ouest.....	1,200,000	
Millstream.....	150,000	
Sevogle, rivière.....	96,000	
Parks, ruisseau.....		2,874
Stewart, ruisseau.....	40,000	
Trout, ruisseau.....	40,000	
Wild Cat, ruisseau.....	50,000	
Rivière Miramichi sud-ouest—		
Bartholomew, rivière.....	64,000	
Cains, rivière.....	205,089	
Ferguson, ruisseau.....		6,000
McCanns, ruisseau.....		2,600
Renous, rivière.....	192,000	
Dungarvon.....	128,000	
Taxis.....	128,000	
Petite Miramichi Sud-Ouest.....	990,000	
Northumberland, détroit—		
Cocagne, rivière.....	60,000	
Kouchibouguacis.....		30,000
Richiboucto, rivière.....	32,000	
Molus, rivière.....		10,000
	4,175,089	96,474
Expédition totale.....	4,271,563	

PISCIFACTURE DE NIPISIGUIT

(Subsidaire de la pisciculture de Ristigouche)	Alevins de saumon atlantique
Nipisiguit, rivière—	
Bear, île.....	50,000
Church, pointe.....	50,000
Club House, fosse.....	50,000
Comeau, lieu d'atterrissage.....	40,284
Knight, ruisseau.....	60,000
Marshall Boudreau, grève.....	40,000
Middle, lieu d'atterrissage.....	30,000
Papineau, rivière.....	60,000
Expédition totale.....	380,284

PISCIFACTURE DE RISTIGOUCHE

	Alevins de saumon atlantique	Digitales de saumon atlantique n° 1	Alevins de truite mouchetée
Baie-des-Chaleurs— Jacquet, rivière.....	60,000		
Charlo, rivière— Juniper, lac.....			10,000
Matapédia, rivière.....	12,650	30,696	
Causapscal.....	59,000		
Chamberlain, lac.....			10,000
Glen Emma.....	50,000		
Millstream, chutes.....	50,000		
Milnikek.....	50,000		
Pitt, voie de garage.....	60,000		
St-Alexis.....	50,000		
Ste-Florence.....	59,000		
Routhierville.....	60,000		
Ristigouché, rivière— Christopher, ruisseau.....			45,000
Loch Lomond, lac.....			4,000
Dawsonville.....	100,000		
Petite-Rivière.....			55,000
Moores Settlement.....		33,000	
Red Bank.....	240,000		
Runnymede.....	49,658		
Tom Brook.....	240,000	850	
Upsalquitch, rivière.....	240,000	33,000	
Grog, ruisseau.....			32,725
	1,380,308	97,546	156,725

Expédition totale.....1,634,579

PISCIFACTURE DE SAINT-JEAN

[illegible]

Port Nord-Ouest—											
Big Meadow, lac (Charl., Co.).....											
Oromocto, rivière.....											
Yoho, lac.....											
Ottawa.....											
Passamaquoddy, baie—											
Digdeguash, rivière—											
Craig, ruisseau (Charlotte, Co.).....											
Hitching, ruisseau.....											
McLeod, ruisseau.....											
Ste-Croix, rivière—											
Canous, rivière—											
Green, ruisseau.....											
Charncook, lac.....	35,000										50,000
Dennis, rivière—											
Murchie, ruisseau.....											
Mohanas, rivière—											
Soap, ruisseau (Charlotte, Co.).....											
Splan, étang.....											
St. John, Port—											
Marsh, crique—											
Dark, lac.....											
Lily, lac.....											
St. John, rivière—											
Echo, lac.....	50,000										
Kennébécasis, rivière.....											
Adams, lac.....											
Dolan, lac.....											
Henry, lac.....											
Trout, crique.....	50,000										
Long, lac.....											
Milletstream—											
Rideout, lac.....											
Nerepis, rivière.....	40,000										
Parks, lac.....											
Square, lac.....											
Otter, lac (affluent est).....											
Salmon, rivière.....	13,857										
Toronto, exposition.....							50	2			
Washademoak, lac—											
Étang artificiel (Queens, Co.).....											
Waweig, rivière—											
Bartlett, lac (Charlotte, Co.).....											
Long, lac—											
Twin, lac (près St-Stephens).....							18	2		4	
Yarmouth, exposition.....											
	150,000	281,452	200	100	2,114	92,948	7,551	901	15	10	94,713

PISCIFACTURE DE SAINT-JEAN—Fin

	Fretins de truite Loch Leven	Digitales de truite Loch Leven n° 1	Digitales de truite Loch Leven n° 3	Adultes de truite Loch Leven	Œufs embry- onnés de truite arc-en- ciel	Adultes de truite arc-en- ciel	Fretins de truite mou- chetée	Digitales de truite mou- chetée n° 1	Digitales de truite mou- chetée n° 2	Digitales de truite mou- chetée n° 3	Digitales de truite mou- chetée n° 4	Digitales de truite mou- chetée n° 5	Truites mou- chetées 1½ an	Adultes de truite mou- chetée
Baie de Fundy—														
Balle, lac.....							10,000							
Black, rivière.....														
Taylor, lac.....								20,000			2,053			
Chignectou, baie—														
Petitecodiac, rivière.....														
Réservoir de la pisciculture.....								28,000			2,050	1,200	688	95
Rivière de la pisciculture.....								3,000						
Boase, lac.....									3,000					
Cooks, lac.....								5,583						
Douglas, lac.....								10,000				500		
Horrigan, lac.....								10,000						
McCracken, lac.....								15,000						
Hammond, rivière—														
Dougherty, lac.....								10,000						
Mispec, rivière.....														
Loch Lomond, lac.....	25,000	13,788	1,587											
Brawley, lac.....								20,000						
McBriens, lac.....								15,000						
Otter, lac.....								9,197			2,050			
Therio, lac.....														
Musquash.....														
Musquash (affluent ouest).....								25,789						
New, rivière.....														
Pocologan, rivière.....														
Belisle, rivière—														
Picketts (ou Pigrots, lac).....								15,000						
Office de Biologie (St-André, N-B.).....														
Blind, lac (St. John, Co.).....								10,000						
Boston, exposition.....				5		8						30		5
Cumberland, baie—														
Silver, lac (Westmoreland, Co.).....								15,000						
Donaldson, lac (St. John, Co.).....								10,000				488		
Lunenburg, exposition.....			15	4		4								9
Magaguadavic, rivière—														
Mink, lac.....								10,000						
Magaguadavic, N.-E.....								20,000						
Bear, lac.....								10,000						
Second Cranberry, lac—														
Cranberry, lac.....								12,000						
Trout, ruisseau—														
Deadwater, ruisseau.....								15,000						
Utopia, lac—														
Red Rock, lac.....								20,000						

Meadow, ruisseau à Lapreau— Clark, lac (St. John, Co.).....								15,000							
Port Nord-Ouest— Big Meadow, lac (Charl., Co.).....								15,000							
Oromocto, rivière.....								25,000							
Yoho, lac.....								8,000							
Ottawa.....					300										
Passamaquoddy, baie— Digdeguash, rivière.....															
Craig, ruisseau (Charlotte, Co.).....								20,000							
Hitching, ruisseau.....								20,000							
McLeod, ruisseau.....								15,000							
Ste-Croix, rivière— Canous, rivière.....								10,000							
Green, ruisseau.....															
Chamcook, lac.....															
Dennis, rivière— Murchie, ruisseau.....								10,000							
Mohanas, rivière— Soap, ruisseau (Charlotte, Co.).....								5,000							
Splan, étang.....								5,000							
St. John, Port— Marsh, crique— Dark, lac.....								5,000							
Lily, lac.....								20,000			2,050	1,800		169	
St. John, rivière— Echo, lac.....								20,000							
Kennébecasis, rivière.....								5,000							
Adams, lac.....								10,000							
Dolan, lac.....						10,000									
Henry, lac.....								15,000							
Trout, crique.....								20,000							
Long, lac.....															
Milletstream— Rideout, lac.....								15,000							
Nerepis, rivière.....															
Parks, lac.....								10,000							
Square, lac.....								15,000							
Otter, lac (affluent est).....								20,000							
Salmon, rivière.....															
Toronto, exposition.....						2				50					2
Washademoak, lac— Étang artificiel (Queens, Co.).....								500							
Wawcig, rivière— Hartlett, lac (Charlotte, Co.).....								10,000							
Long, lac.....															
Twin, lac (près St-Stephens).....			18	3		4		10,000							7
Yarmouth, exposition.....															
	25,000	13,786	1,600	12	300	18	20,000	627,029	8,000	50	8,203	4,018	688	287	

Expédition totale..... 1,338,993

PISCIFACTURE DE TOBIQUE

(Subsidaire de la pisciculture de Grand Falls)

Alevins
de saumon
atlantique

Tobique, rivière—

Tobique, fourche.....?	75,000
Gaunces bogan.....	11,000
Grear, bancs.....	20,000
Haley, ruisseau.....	25,000
Ruisseau de la pisciculture.....	2,000
Millers Main, rivière.....	75,000
Right Hand branch.....	40,000
Riley, ruisseau.....	50,000
Tobique en amont du ruisseau Riley.....	25,000
Sission, affluent.....	40,000
Two brooks.....	75,000
Waters bogan.....	50,000

Expédition totale..... 488,000

PISCIFACTURE DE KELLY'S POND

	Alevins de saumon atlan- tique	Fretins de saumon atlan- tique	Digitales de saumon atlan- tique n° 1	Digitales de truite arc-en- ciel n° 2	Fretins de truite mou- chetée	Digitales de truite mou- chetée n° 1	Digitales de truite mou- chetée n° 2
Afton, lac, (Queens, co.).....				10,372			
Albion, baie (Kings co.)—							
Brudnell, rivière.....						10,000	
Montague, étang.....						20,000	
McRae, étang.....						10,000	
Bedeque, baie—							
Dunk, riv. (Prince co.).....			60,000				
Electric Light pond.....						20,000	
Wilmot, rivière.....							
Clark, étang.....						5,000	
Wright, moulin.....						10,000	
Cardigan, baie—	18,000						
Cardigan, rivière.....						10,000	
Cascumpèque, baie—							
Huntley, rivière.....							
Leards, étang.....						10,000	
Mill, rivière.....						10,000	
Trout, rivière.....						10,000	
Colville, baie—							
Mallards, étang.....						8,000	
McInnis, étang.....						8,000	
Cove Head, baie (Queens, co.)—							2,000
Esory, ruisseau.....							
Winter, rivière.....	35,520						
Golfe St-Laurent—							
Adams, étang.....						8,000	
Big, étang.....						8,000	
Blooming Point, étang—							
McCormicks, ruisseau.....					20,000	5,000	
O'Hara, ruisseau.....					20,000	5,000	
Branders, étang.....						8,000	
Campbells, étang.....						8,000	
Cousins, étang.....						8,000	
Cow, rivière.....						10,000	
East, lac.....						27,000	
Hay, rivière.....						10,000	
Naufrage, étang.....						10,000	
Naufrage, rivière.....			18,000				
North, lac.....						27,000	
Priests, étang.....						8,000	
Schooner, étang.....		15,000					
Tracadie, lac.....						12,000	
Hillsboro, baie—							
Coles stream—							
North, rivière.....					11,200		
Coles, étang.....						5,000	
Clyde, rivière.....						10,000	
Dunstaffnage, ruisseau.....						5,000	
Fanning, ruisseau.....						3,000	
Étang de la pisciculture.....							978
Hillsboro, rivière.....		18,000					
Ings, étang.....							2,000
Johnston, rivière—							
Curries, ruisseau.....						3,000	
North, rivière.....		10,000	15,000				
Sherrys, ruisseau.....						5,000	
Jimmy Jim's, lac (Queens, co.).....				10,000			
Lac Verde (Queens, co.).....						11,778	

PISCIFACTURE DE KELLY'S POND—Fin

	Alevins de saumon atlan- tique	Fretins de saumon atlan- tique	Digitales de saumon atlan- tique n° 1	Digitales de truite arc-en- ciel n° 2	Fretins de truite mou- chetée	Digitales de truite mou- chetée n° 1	Digitales de truite mou- chetée n° 2
Murray, port—							
Greek, rivière.....						8,000	
Murray, rivière—							
McClures, étang.....						20,000	
New London, baie—							
Orwell, baie—							
Founda, moulin.....						10,000	
Hope, rivière.....						10,000	
Mill Vale.....						10,000	
Newton, rivière.....						10,000	
Vernon, rivière.....							
McMillans, étang.....						10,000	
Northumberland, détroit—							
Belle rivière.....						10,000	
Green stream (Prince co.).....						10,000	
Petite Pierre-Jacques.....						10,000	
Pierre-Jacques.....						10,000	
Miminegash, étang—							
Cains stream.....						10,000	
Sable, rivière.....						10,000	
Pisquid, lac (Queens co.).....				5,000			
Rollo, baie—							
Fortune, rivière—							
Affluent nord.....						15,000	
Affluent ouest.....						15,000	
Rustico, baie—							
Hunter, rivière—							
Hazel Grove stream (Prince Co.).....						15,000	
Rackhams, étang.....						14,000	
Rustico, port—							
Campbells, étang.....						10,000	
Wheatley, rivière—							
Crooked, crique.....						10,000	
St. Pierre, baie—							
Baldersons Mills (Fond de la baie St. Pierre).....		15,000					
Learde, étang.....						5,000	
Morell, rivière.....		30,000	2,567				
Crane, étang.....						10,000	
Ruiseau piscicole.....						6,000	
Gillans stream.....	35,520						
McKinnons stream.....	35,520						
Affluent sud.....					11,200		
Tignish, rivière—							
Haywood, étang.....						10,000	
Round, étang.....						10,000	
Tracadie, baie—							
Black, rivière.....						10,000	
Winter, rivière—							
Watts stream.....					11,200	5,000	
Westmoreland, port—							
Crapaud, rivière (Prince et Queens, co.).....						3,000	
	124,560	88,000	95,567	25,373	73,600	603,778	4,976

Expédition totale.....1,015,853

PISCIFACTURE DE GULL HARBOUR

	Œufs em- bryonnés de sandre	Alevins de sandre	Œufs non-em- bryonnés	Alevins de corégone
Lac Winnipeg—				
Big island, est.				4, 175, 000
Big island, nord.		1,500, 000		14, 000, 000
Big island, ouest.				2, 500, 000
Black island, ouest.		135, 000		12, 000, 000
Deer Island, est.				3, 000, 000
Little Bull Head, baie.				1, 000, 000
Matheson, île.				2, 880, 000
Narrows—baie au sud du détroit.			1,800, 000	1, 440, 000
Pigeon, baie.				6, 000, 000
Punk island, nord.		800, 000		6, 500, 000
Punk island, sud.				
Berens, riv. et environs, via C.G.S. Bradbury...				
Beacon, île.				1, 440, 000
Disboros, baie.				1, 440, 000
Flathead, environs.				1, 440, 000
Baie de la piscifactory.				1, 440, 000
Helgi, île.				1, 440, 000
Hudson's Bay Company's, baie.				1, 440, 000
Lobstick, île, environs.				962, 500
McDonald, baie.				1, 440, 000
McKay, île, environs.				1, 440, 000
Mission méthodiste, environs.				1, 440, 000
Mission catholique romaine, baie.				1, 440, 000
Sheep, île.				962, 500
Taper, île.				1, 440, 000
Whiteway, île.				1, 440, 000
Assiniboine, riv., près City Park.		100, 000		
Bittern, lac, près Roblin.		75, 000		
Burns, lac, près Roblin.		125, 000		
Clear, lac, dans les montagnes Riding.		125, 000		
Cow Moose, lac, est de Whitemouth.		25, 000		
Goose, lac, près Roblin.		100, 000		
Happy, lac, dans les montagnes Duck.		125, 000		
Jackfish, lac, près Roblin.		150, 000		
Killarney, lac, près Killarney.		125, 000		
Little Saskatchewan, riv., près Brandon.		125, 000		
Madge, lac, dans les montagnes Porcupine.		125, 000		
Max, lac, dans les montagnes Turtle.		75, 000		
Mégantic, lac, Québec.		15, 000		
Metigosche, lac, montagnes Turtle.		125, 000		
Minnedosa, lac, près Minnedosa.		125, 000		
Oddfellow, lac, près Roblin.		100, 000		
Pelican, lac, à Ninette.		125, 000		
Perch, lac, près Inglis.		125, 000		
Red, riv., en amont et aval de Winnipeg.		250, 000		
Rideau, rivière—				
Jock, riv. (Manotick, Ontario).	170, 000			
Rock, lac, près Glenora.		125, 000		
Round, lac, près Inglis.		125, 000		
Sorbo, lac, près Roblin.		50, 000		
Souris, lac, près Melita.		125, 000		
Twin, lac, dans les montagnes Duck.		125, 000		
Williams, lac, montagnes Turtle.		100, 000		
	170, 000	5, 225, 000	1, 800, 000	72, 700, 000

Expédition totale..... 79,895,000

PISCIFACTURE DE SWAN CREEK

	Oufs non-em- bryonnés de sandre	Alevins de sandre
Lac Manitoba—		
Marsh Point, criques.....	8,160,000	
Swan, crique.....	75,820,000	56,000,000
	83,980,000	56,000,000
Expédition totale.....	139,980,000	

PISCIFACTURE DE WINNIPÉGOSIS

	Digitales de truite saumonée n° 1	Alevins de corégone
Lac Winnipégonis—		
A la pisciculture.....		900,000
Baie au sud de la pisciculture.....		8,000,000
Pêcheries.....		3,500,000
Horse Bluff à Long Island.....		2,000,000
Island, lac—récifs sud-est.....		3,500,000
Island, lac—récifs nord-ouest.....		6,500,000
Island, lac—rive septentrionale.....		1,000,000
Island, lac—rive méridionale.....		4,000,000
Island, lac—rive occidentale.....		2,000,000
Island—deux milles de la pisciculture.....		7,600,000
Kettle, baie.....		1,500,000
McKenzie, pointe.....		4,500,000
Peonan, pointe.....		1,000,000
Pine island à Shorty, pointe.....		2,000,000
Pine Island.....		5,500,000
Salt point, nord.....		1,000,000
Salt point, sud.....		2,000,000
Snake island, nord.....		1,500,000
Sud de la pisciculture.....		2,000,000
Sud-est de la pisciculture.....		2,500,000
Sud-ouest de la pisciculture.....		2,000,000
Weasel, island à Salt point.....		2,000,000
Little Saskatchewan, rivière—		
Clear lake (Mountain Riding).....	109,500	
	109,000	66,500,000
Expédition totale.....	66,609,500	

STATION DE PÊCHE COCHIN

	Oufs non-em- bryonnés de sandre	Oufs non-em- bryonnés de corégone
North Saskatchewan, rivière—		
Jackfish, lac.....		24,275,000
Cochin, crique.....		13,300,000
Murray, lac.....	24,055,000	4,750,000
	24,055,000	42,325,000
Expédition totale.....	66,380,000	

PISCIFACTURE DE FORT QU'APPELLE

	Digitales de truites Loch Leven n° 1	Alevins de sandre	Digitales de truite saumonée n° 1	Alevins de corégone
Anderson, lac, T. 41, R. 18, O. 2.....		400,000		
Antelope, lac—				
Hart, étang S. 21, T. 15, R. 18, O. 3.....	500			
Beaver, rivière—				
Makwa, lac.....				1,000,000
Carrot, rivière—				
Lac Lenore, T. 40-42, R. 21, O. 2.....		600,000		
Stony, lac, T. 36, 37, R. 22, O. 2.....		600,000		
Cowan, rivière—				
Okémasis, lac.....				2,000,000
Crystal, lac, T. 33, R. 3-4, O. 2.....		600,000		
Edwards, lac, T. 39, R. 17, O. 2.....		400,000		
Little Frenchman, crique—				
Calf, crique.....	34,150			
Doyle, crique.....	14,490			
Fond de la crique Frenchman.....	41,934			
Petrified, crique.....	14,490			
Pierce, crique.....	13,660			
Rose, crique.....	14,490			
Manitou, lac.....				200,000
Nelson, lac, 3½ milles de Ketchen.....		450,000		
North Saskatchewan, rivière—				
Birch, lac.....				1,000,000
Brightsand, lac.....			91,228	
Jackfish, lac.....				2,000,000
Red Deer, rivière—				
Emma, lac—				
Christopher, lac.....		750,000		
Turtle, lac.....				2,000,000
Qu'Appelle, rivière—				
Echo, lac.....		18,602,500		3,500,000
Mission, lac.....				1,000,000
Katepwa, lac.....		2,000,000		1,000,000
Labret, lac.....		2,000,000		
Long, lac.....				2,000,000
Sioux, lac.....		2,000,000		2,695,000
South Saskatchewan, rivière—				
Elkwater, lac (Alberta).....		1,000,000		
Whitesand, rivière—				
York, lac.....		600,000		
	133,714	30,002,500	91,228	18,395,000

Expédition totale..... 48,622,442

PISCIFACTURE DE BANFF

	Digitales de truite n° 1	Oufs embry- onnés de truite coupe- gorge	Alevins de truite coupe- gorge	Fretins de truite coupe- gorge	Digitales de truite coupe- gorge n° 1	Fretins de truite Loch Leven	Digitales de truite Loch Leven n° 1	Alevins de sandre	Alevins de truite arc-en- ciel	Fretins de truite arc-en- ciel	Digitales de truite arc-en- ciel n° 1	Fretins de truite sau- monnée
Athabaska, rivière—												
Beaver, crique.....										30,000		
Bow, rivière—												
Big Hill, crique.....				25,000								
Boom, lac.....					17,000							
Cascade, rivière—												
Anthracite, crique.....			10,000									
Four Mile, crique.....			15,000									
Lac Minnewanka.....												40,000
Pedernon, crique.....			10,000									
Castle, rivière.....				5,000								
Cold, crique.....				20,000								
Convolution, lac.....				20,000								
Exshaw, crique.....				30,000								
Forty Mile, crique.....				20,000								
Whiskey, crique.....			20,000									
Gap, crique.....				15,000								
Ghost, rivière—												
Hay Meadow, crique.....					25,000							
Healey, crique.....					15,000							
Highwood, rivière—												
Cataract, crique.....											20,000	
Flat, crique.....											40,000	
Pekisko, crique.....											30,000	
Sullivan, crique.....											40,000	
Jumping Pound, crique.....					15,000							
Backwater, crique.....					5,000							
Muskeg, crique.....					10,000							
Ridgeway, crique.....					5,000							
Spring, crique.....					15,000							
Lac Louise.....				35,000								
Lizard, lac.....			10,000									
Mossy, crique.....			25,000									
Moraine, lac.....				20,000								
North Fish, crique.....									21,000			
North Sheep, crique.....				10,000								
Fisher, crique.....				10,000								
Rip Rap, crique.....				5,000								
Ware, crique.....				5,000								
Pipestone, crique.....				20,000								
Mud, crique.....				20,000								
Policeman, crique.....			35,000									
Redearth, crique.....					15,000							
South Fish, crique.....									10,000			

North Saskatchewan, rivière—												
Baptiste, ruisseau—												
Chambers, crique.....	43,800											
Mistaya, rivière—												
N° 1, crique.....		18,000										
N° 2, crique.....		12,000										
N° 1, Cabin, crique.....		24,000										
Peyto, lac—												
Peyto, crique.....		36,000										
Silver Horn, crique.....		38,000										
N° 3, crique.....		18,000										
N° 4, crique.....		38,000										
N° 5, crique.....		30,000										
Water Fowl, lac—												
N° 6, crique.....		30,000										
Prentice, crique.....						10,000						
Old Man, rivière—											40,000	
North Willow.....											40,000	
South Willow.....												
Red Deer, rivière—												
Bearberry, crique.....						10,000						
Smith, crique.....						5,000						
Blindman, lac—												
Gull, lac.....								300,000				
Burnt, lac—												
Sylvan, lac.....								370,000				
Eagle, crique.....						5,000						
Fallen Timber.....						20,000						
Grant, crique.....						5,000						
James, rivière—												
Bread or Rusty, crique.....						10,000						
Short, crique.....						5,000						
Teepoe Pole, crique.....						10,000						
Little Red Deer, rivière—												
Dog Pound, crique.....						25,000	30,000					
Swanson, crique.....						10,000						
Johanson, crique.....							15,000					
North Raven, crique.....						10,000						
Road, rivière.....							20,000					
South Raven, crique.....						40,000						
Beaver, crique.....						10,000						
Spring, crique.....							10,000					
Williams, crique.....							20,000					
Hauling, crique.....							20,000					
Two Jacks, lac (Tp. 26, R. 11).....				10,000								
Yoho, rivière—												
Yoho, lac.....									35,000			
	43,800	240,000	135,000	520,000	147,000	95,000	237,000	670,000	226,000	155,000	210,000	49,000

Expédition totale..... 2,727,800

MARINE ET PÊCHERIES PISCIFACTURE DE JASPER PARK

	Alevins de truite arc-en-ciel	Alevins de truite mouchetée
Athabasca, rivière—		
Maligne, lac.....		198,786
Medicine, crique, à la digue Beaver.....		10,000
Miette, rivière—		
Cabin, lac.....	45,387	
	45,387	208,786
Expédition totale.....	254,173	

PISCIFACTURE DU PETIT-LAC-DES-ESCLAVES

	Alevins de sandre	Alevins de corégone
Petit-Lac-des-Esclaves—		
Assineau, à l'ouest de.....	1,200,000	
Auger, baie.....	2,400,000	600,000
Dog, île.....	1,000,000	
Drift pile point, côte est.....		620,000
A l'est de la piscifactory.....	1,850,000	1,050,000
Faust.....	800,000	500,000
Giroux, baie.....	1,950,000	600,000
Nine mile point.....	2,300,000	2,800,000
Rive nord.....	2,800,000	1,365,000
Swan river, 8 milles à la piscifactory.....		400,000
A l'ouest de la piscifactory.....	2,600,000	1,800,000
Widewater.....	2,250,000	620,000
	19,150,000	10,355,000
Expédition totale.....	29,505,000	

PISCIFACTURE DES LACS SPRAY

(Subsidaire de la piscifactory de Banff)

	Œufs em- bryonnés de truite coupegorge	Alevins de truite coupe- gorge
Parc des Montagnes Rocheuses—		
Spray, rivière—		
Baie au fond.....		56,000
Fond du lac.....		24,000
Petits criques.....		24,000
Bryant, crique.....		16,000
Crique de la piscifactory.....	60	42,330
Marvel, lac.....		16,000
North bay.....		48,530
Smutts, crique.....		8,000
Etang—1 mille en amont du lac.....		8,000
Etang—entre les lacs.....		16,000
Etang—en face du parc de pêche d'en haut.....		16,000
Upper Spray, lac.....		32,000
Upper Spray, rivière.....		16,000
	60	322,860
Expédition totale.....	322,920	

PISCIFACTURE DES LACS WATERTON

	Alevins de truite coupe- gorge	Fretins de truite coupe- gorge	Alevins de truite arc-en- ciel	Fretins de truite arc-en- ciel	Digitales de truite arc-en- ciel n° 1	Digitales de truite arc-en- ciel n° 4
Old Man, rivière—						
Alix, crique (77 milles de pisciculture).....				10,000		
Beaver, crique (65 milles de pisciculture).....					15,000	
Bellevue, rivière (S. 4, 9, 16; T. 1; R. 28; E. 5).....	25,000					
Indian, crique (S. 30, 32, T. 1, R. 28, E. 5).....	25,000					
Mami, lac (S. 6, T. 1, R. 27, O. 4).....		30,000				
South fork (S. 4, T. 1, R. 28, O. 4).....		30,000				
Cabin, crique (50 milles de pisciculture).....				5,000		
Callum, crique (85 milles de pisciculture).....				10,000		
Castle, rivière—						
Beaver, crique (65 milles de pisciculture).....			15,000			
Babin, crique (50 milles de pisciculture).....			10,000			
Carbondale, crique—						
Crique sans nom, (52 milles de pisciculture).....				15,000		
Jackson, crique (61 milles de pisciculture).....				10,000		
Mill, crique (56 milles de pisciculture).....			25,000			
Crique sans nom (63 milles de pisciculture).....				5,000		
Screwdriver, crique (53 milles de pisciculture).....				15,000		
Young, crique, (60 milles de pisciculture).....				5,000		
Coal, crique (97 milles de pisciculture).....				10,000		
Crows Nest, crique—						
Allison, crique (S. 10, T. 9, R. 5, O. 5).....	30,000					
Blairmore, crique (S. 10, T. 9, R. 4, O. 5).....	20,000					
Burmis, crique (S. 2, T. 7, R. 3, O. 5).....	10,000					
Byron, crique (S. 5, T. 7, R. 3, O. 5).....	20,000					
Camp, crique (S. 20, T. 8, R. 2, O. 5).....	25,000					
Connelly, crique (S. 26, T. 8, R. 3, O. 5).....	25,000					
Cow, crique (S. 33, T. 8, R. 2, O. 5).....	20,000					
Godfrey, crique (S. 33, T. 7, R. 6, O. 5).....	15,000					
Gold, crique (S. 19, T. 8, R. 3, O. 5).....	10,000					
Hogan, crique (S. 5, T. 8, R. 4, O. 5).....	15,000					
Island, lac (S. 12, T. 8, R. 6, O. 5).....	30,000					
McGillivray, crique (S. 6, T. 9, R. 4, O. 5).....	10,000					
Crique sans nom (S. 19, T. 8, R. 2, O. 5).....	10,000					
Pincher, crique (70 milles de pisciculture).....				35,000		
Chipman, crique (54 milles de pisciculture).....				15,000		
Beauvais, crique (50 milles de pisciculture).....				10,000		
Spring, crique (72 milles de pisciculture).....				5,000		
Policeflat, crique (S. 14, T. 7, R. 3, O. 5).....	20,000					
Rock, crique, S. 13, T. 8, R. 3, O. 5).....	20,000					
Star, crique (S. 35, T. 7, R. 5, O. 5).....	20,000					
Todd, crique (S. 25, T. 9, R. 3, O. 5).....	30,000					
Ernest, crique (75 milles de pisciculture).....				20,000		
Heath, crique (62 milles de pisciculture).....				10,000		
Crique sans nom (69 milles de pisciculture).....				15,000		
Crique sans nom (83 milles de pisciculture).....				10,000		
Crique sans nom (68 milles de pisciculture).....				5,000		
Olin, crique (55 milles de pisciculture).....				5,000		
Sharples, crique (76 milles de pisciculture).....				10,000		
Willow, crique—						
Burk, crique—						
Crique sans nom (111 milles de pisciculture).....					5,000	
Harwick, crique (115 milles de pisciculture).....					15,000	
Lyndon, crique (112 milles de pisciculture).....					20,000	
Trout, crique (113 milles de pisciculture).....					20,000	
Burton, crique (110 milles de pisciculture).....					10,000	
Patterson, crique (114 milles de pisciculture).....					10,000	
Meadow, crique (103 milles de pisciculture).....					10,000	
Quail, crique (130 milles de pisciculture).....					10,000	
St. Mary, rivière—						
Boundary, crique (S19, T. 1, R. 26, E. 5).....	20,000					
Lees, crique (S 15, T. 1, R. 27, E. 5).....	30,000					
Tough, crique (S. 9, T. 1, R. 27, E. 5).....	25,000					
Waterton, rivière—						
Butcher, crique (S29, T. 3, R. 1, O. 5).....		20,000				
Cameron, lac (15 milles de pisciculture).....					40,000	
Linam, crique (13 milles de pisciculture).....					10,000	
Carpenter, crique (S. 16, T. 3, R. 1, O. 5).....		30,000				
Carthew, lac (S. 7, T. 1, R. 30, O. 4).....		20,000				
Cottonwood, crique (S. 1, 2, T. 3, R. 30, E. 5).....	30,000					
Crooked, cr que (S. 35, T. 1, R. 29, O. 4).....		15,000				
Crooked, crique (S. 11, T. 2, R. 29, E. 2).....		20,000				
Drywood, crique (S. 4, 5, 10, T. 4, R. 1, O. 5).....	40,000					
Goose, lac, (R. 29, T. 2, E. 5).....					20,000	
Hardy, lac (S. 16, T. 4, R. 30, O. 4).....				10,000		
Source de la pisciculture (1 mille de pisciculture).....						4,000
Knight, lac (S. 15, T. 4, R. 30, E. 5).....		10,000				
Lone Beaver, digue (S. 7, T. 2, R. 1, O. 5).....		20,000				
Mill, crique—						
Gladston, crique (54 milles de pisciculture).....					15,000	
Whitney, crique (48 milles de pisciculture).....					10,000	
Crique sans nom (46 milles de pisciculture).....					10,000	
Pine, crique (S. 28, T. 3, R. 29, E. 5).....	20,000					
Riggall, lac (S. 10, T. 3, R. 29, O. 4).....		10,000				
Smith, crique (S. 10, T. 3, R. 1, O. 5).....		24,500				

PISCIFACTURE DES LAC WATERTON—Fin

	Alevins de truite coupe- gorge	Fretins de truite coupe- gorge	Alevins de truite arc-en- ciel	Fretins de truite arc-en- ciel	Digitales de truite arc-en- ciel n° 1	Digitales de truite arc-en- ciel n° 4
Waterton, rivière—Fin						
Spring, crique (S. 9, T. 3, R. 1, O. 5).....		30,000				
Smith, lac (26, T. 3, R. 1, O. 5).....				4,450		
Stoney, crique (S. 16, T. 1, R. 29, O. 4).....		20,000				
Trail, crique (S. 23, T. 2, R. 30, E. 5).....	6,765					
Windam, lac (S. 9, T. 4, R. 30, O. 4).....				10,000		
Yarrow, crique (S. 10, 11, 12, T. 3, R. 1, O. 5).....	40,000					
Waterton, lac—						
Bertha, lac, (S. 15, T. 1, R. 30, E. 5).....					10,000	
Blackstone, crique—						
Lone, crique (26 milles de piscifacure).....					10,000	
Boundary, crique (28 milles de piscifacure).....					10,000	
Pass, crique—						
Sage, crique (25 milles de piscifacure).....					10,000	
Twin, lac, (S. 13, T. 2, R. 2, O. 5).....					10,000	
	591,765	279,500	50,000	249,450	270,000	4,000
Expédition totale.....					1,444,715	

PISCIFACTURE DU LAC ANDERSON

	Œufs embryonnés de saumon sockeye	Alevins de saumon sockeye
Anderson, lac—		
Adlem, crique.....		200,000
Beaches.....		499,222
Boulder, crique.....		510,000
Cabin, crique.....		420,000
Cedar, crique.....		210,000
Clemens, crique.....		279,659
Falls, crique.....		410,000
Granite, crique.....		710,000
Ternan, crique.....		40,000
Barclay, passage—		
Maggie, lac (Nanaimo, arrondis.)		
Boulder, crique.....	441,000	
Hillier, crique.....	560,000	
Comox, lac—		
Cruikshank, rivière.....	1,001,000	
Great Central, lac—		
Drinkwater, crique.....	1,505,000	
Sproat, lac—		
Taylor, rivière.....	2,002,000	
	5,509,000	3,278,881
Expédition totale.....	8,787,881	

PISCIFACTURE DU LAC BABINE

	Œufs em- bryonnés de saumon sockeye	Alevins de saumon sockeye	Digitales de saumon sockeye n° 1	Digitales de saumon sockeye n° 2
Babine, lac—				
Morrison, crique.....		3,200,000	1,146,046	46,475
Morrison, lac.....		2,462,000		
Salmon, crique.....	300,000			
Talho, lac—				
Talho, crique.....	600,000			
	900,000	5,662,000	1,146,046	46,475
Expédition totale.....			7,754,521	

PISCIFACTURE DU LAC COWICHAN

DIRECTION DES PÊCHERIES

255

	Alevins de truite coupe- gorge	Digitales de truite coupe- gorge n° 1	Digitales de truite coupe- gorge n° 2	Alevins de truite mouche- tée	Oufs em- bryonnés de sau- mon de printemps	Alevins de saumon de printemps	Digitales de sau- mon de printemps n° 1	Digitales de sau- mon de printemps n° 2	Oufs em- bryonnés de saumon Steelhead	Alevins de saumon steelhead
Cowichan, lac—						386,910				17,000
Cottonwood, crique.....	49,000									
Nixon, crique.....	46,000								35,000	
Robinson, rivière.....				26,000	50,000	300,000				
Shaw, crique.....				18,000						
Sutton, crique.....	49,000			23,250	125,000					
Cowichan, rivière.....					100,000	334,500	159,447	59,423		14,000
Beadnall, crique.....										5,000
Beaver, crique.....				12,000						
Holmes, crique.....				15,000						
Mead, crique.....										14,000
Nuttal, crique.....										5,000
Oliver, crique.....	5,744	1,000	1,080							7,892
Wake, lac.....				15,000						
Highland, arrondissement—										
Deadman, rivière—										
Fork, lac.....	5,000									
Kolsilah, rivière—										
Kelvin, crique.....	5,000									
Saamich, arrondissement—										
John, crique—										
Johnson, lac.....	8,000									
Océan—										
Cushim, lac.....	5,000									
Ford, lac.....	2,500									
Gold, stream.....						20,000				
Spectacle, lac.....				17,000						
Sooke rivière—										
Shields, lac.....	10,000									
Tood Inlet—										
Prospect, lac.....	20,000									
Killarney, lac.....	5,000									
	210,244	1,000	1,080	126,250	275,000	1,041,410	159,447	59,423	35,000	62,892

Expédition totale.....1,971,746

PISCIFACTURE DE CRANBROOK (a)

	Oufs em- bryonnés de truite Cran- brook	Alevins de truite Cran- brook	Oufs em- bryonnés de truite coupe- gorge	Oufs em- bryonnés de truite coupe- gorge	Alevins de truite coupe- gorge	Oufs em- bryonnés de truite Kam- loops	Alevins de truite Kam- loops
Cranbrook, arrondissement—							
Echo, lac.....							5,000*
Moyie, rivière—							
Fish, lac.....				85,000			
Fish, lac, crique.....			15,000				
North Fork—							
Ridgeway, crique.....					5,000		
Moyie, lac.....					5,814		5,000*
Peavine, crique.....			45,000	150,000	30,000		
Tunnel, crique.....				30,000			
Mineral, lac.....	12,000			42,000		5,000*	
Mineral, lac, crique.....				21,000			
Munroe, lac.....		18,150			235,000		9,375*
Munroe fish, lac.....					20,000		2,000*
Twin lakes.....							
Fernie, arrondissement.....							
Loon, lac (Rooseville, vallée).....							7,250
Loon, lac (West Waldo).....							9,500
Manistee, lac.....							14,500
McBaine, lac.....							7,000
Premier, lac.....				75,000		12,000	
Rock, lac.....							4,800*
Silver Springs, lacs.....							9,500
Horseshoe, lac.....							10,000*
Kootenay, rivière—							
Bartholomew, lac.....				20,000			3,000*
Four Mile, lac.....					5,000		
Garbetts, lac.....				20,000			
Goat, rivière.....				20,000			
Little Bull, rivière.....				7,500			
Lund, lac—							
Rothwell, lac.....							5,000*
Phillip, crique (près Roosevelt).....				10,000			
St. Marys, rivière.....					60,000		
Beaver, digue.....					145,000		
St. Joseph, crique.....				10,000			
Nicomekl, rivière.....				212,000			
Pender, port—							
Garden Bay, lac.....				10,000			
Rock or Stephens, lac.....					25,000		8,000*
Smith, lac.....							5,000*
Sunnyside Hatchery (lac Beautiful).....				20,000			
Windermere, arrondissement—							
Fish, lacs.....				12,500			
Crique entre lacs Twin et Bott.....				12,500			
	12,000	18,150	60,000	757,500	530,814	17,000	104,925

Expédition totale..... 1,498,389

* Truites Kamloops originaires de la pisciculture de la crique Lloyd. Le reste des truites Kamloops originaires de la pisciculture de Nelson.

(a) Exploitée par le Cranbrook District Rod and Gun Club en conjonction avec le ministère fédéral des Pêches

PISCIFACTURE DU LAC CULTUS

	Digitales de saumon steelhead n° 1	Digitales de saumon steelhead n° 2	Oufs em- bryonnés de saumon sockeye	Alevins de saumon sockeye
Office de Biologie.....			525,000	
British Columbia, université (Mr. R. Pillsbury).....			3,060	
Hastings Park, Aquarium, Vancouver.....			7,000	
Cultus, lac—				
East, crique.....			35,000	
Frost, crique.....			1,638,000	
Smith Falls, crique.....			105,000	
Spring crique, (Dumville, crique).....			371,000	
West, crique.....			105,000	
Windfall, crique.....			252,000	
Vedder, rivière.....	15,000	24,594		
Sweltzer, crique.....	14,515	24,543		3,000
Shuswap, lac—				
Salmon Arm—				
Eagle, rivière.....			1,001,000	
	29,515	49,137	4,042,060	3,000

Expédition totale..... 4,123,712

PISCIFACTURE DE GERRARD

	Alevins de truite Kamloops
Lardeau, rivière.....	446,913
Expédition totale.....	446,913

PISCIFACTURE DU LAC HARRISON

	Oufs em- bryonnés de saumon sockeye	Alevins de saumon sockeye
Harrison, lac—		
Cascade, crique.....	516,000	
Cascade, baie.....		1,000,000
Fifteen Mile, crique.....		500,000
Hatchery, crique.....	40,000	
Silver, crique.....		625,000
Harrison, rivière—		
Cottonwood, crique.....		800,000
Morris, crique.....	1,152,000	1,889,000
Weaver, crique.....	2,040,000	
Shuswap, lac—		
Eagle, rivière.....	15,036,000	
Salmon, rivière.....	602,000	
	19,386,000	4,814,000

Expédition totale..... 24,200,000

PISCIFACTURE DU LAC KENNEDY

	Oufs embry- onnés de saumon sockeye	Fretins de saumon sockeye	Digitales de saumon sockeye n° 1	Digitales de saumon sockeye n° 2	Digitales de saumon sockeye n° 3	Digitales de saumon sockeye n° 4	Digitales de saumon sockeye n° 5
Kennedy, Lac—							
Alberni, baie et sud.....			250,000				
Charlie, crique à Ucluellet, baie.....			225,000				
Clayoquot Arm—							
A la piscifacure.....				15,000			
Cold, crique.....	107,000						
Duck, Ile et Calm, baie.....			215,000				
Fir, crique à Silent, baie.....			225,000				
Grève de la piscifacure.....					55,000		
Irvine, crique et environs.....			175,000				
Lake Shore.....						65,000	40,000
Martin, crique à Peter, crique.....			150,000				
Peninsular, baie à Narrows.....			200,000				
Pond Beach.....		50,000					
Pond Creek.....			65,000	19,000	10,000	54,837	
Little Pond Creek.....			57,000	18,000		24,322	
Silent Bay à Deer Beaches.....			60,000				
Long Island, baies.....			150,000				
Shallow Bay à Sand Creek.....			225,000				
Kennedy, rivière—							
Juanita, lac.....	30,000						
Suttons, marécages.....			75,000				
	137,000	50,000	2,072,000	52,000	65,000	144,159	40,000

Expédition totale..... 2,560,159

PISCIFACTURE DU LAC LAKESE

	Œufs embry- onnés de truite Kamloops	Œufs embry- onnés de saumon sockeye	Alevins de saumon sockeye	Digitales de saumon sockeye n° 1	Digitales de saumon sockeye n° 2	Digitales de saumon sockeye n° 4
Lakelse, lac.....			1,111,300		150,000	255,000
Angelus, crique.....			60,000			
Beaver, digue.....			402,000	250,000	50,000	40,000
Furlong, crique.....			240,000			
Granite, crique.....			397,000			800
Hoodoo, crique.....			135,000			
Hot Spring, crique.....			124,000			
Salmon, crique.....		228,000	456,000			
Scullabuchan, crique.....			428,000			
Slough, crique.....			80,000			
Williams, crique.....			636,000			
Eliza, crique.....		180,000				
Prince-George, district—						
Six Mile ou Christy lac.....	20,000					
Prince-Rupert, district—						
Clough, baie.....						
Clough, lac.....	30,000					
Smithers, district—						
Buckley, rivière.....	75,000					
	125,000	408,000	4,069,300	250,000	200,000	295,800

Expédition totale..... 5,348,100

PISCIFACTURE DE LA CRIQUE LLOYDS

	Œufs embryon- nés de truite Kamloops	Œufs embryon- nés de truite Kamloops	Alevins de truite Kamloops
Alberni, district—			
Somas, rivière—			
Cameron, lac.....		40,000	
Great Central, lac.....		40,000	
Sproat, lac.....		40,000	
Comox, lac—			
Panther, lac.....		40,000	
Eweings, piscifactory (vendus).....		20,000	
Fish, lac.....	130,000		
Fraser, rivière—			
Serpentine, rivière.....		50,000	
Harrison, lac.....		20,000	
Japan (vendus).....		100,000	
Lost lagoon (via Stanley Park, piscifactory).....		50,000	
Nicola, rivière—			
Big Fish ou Face, lac.....		10,000	
North Thompson—			
McGillivray, lac.....		10,000	
Moose, lac.....		15,000	
Myrtle, lac.....		10,000	
Lac Jean.....		10,000	
Tawell, lac.....		15,000	
Paul, lac.....			200,000
Pinantan, lac.....			75,100
Pitt, lac—			
Sturgeon, (via Stanley Park, piscifactory).....		30,000	
Quesnel, district—			
Bridge, lac (Cariboo riding).....		20,000	
Océan—			
Link, lac (Ocean Falls).....		75,000	
Shuswap, lac—			
Canoe, crique.....		15,000	
Owl, Head lac.....		10,000	
Palmer, crique.....		20,000	
Reinecker, crique.....		15,000	
Sooke, lac—			
McKenzie, lac.....		40,000	
Sunnyside, piscifactory (vendus).....		30,000	
	130,000	725,000	275,100

Expédition totale..... 1,130,100

PISCIFACTURE DE NELSON

	Oufs embry- onnés de truite Kamloops	Alevins de truite Kamloops	Saumon Kennerly Oufs em- bryonnés	Oufs embry- onnés de truite arc-en- ciel	Alevins de truite arc-en- ciel	Oufs embry- onnés de truite mouche- tée	Alevins de truite mouche- tée
Arrow, lac—							
Inonaklia, rivière.....							20,000
Slocan, lac—							
Bouansa, crique—							
Summit, lac.....	12,500						
Cahill, lac.....	25,000						
Evans, crique.....	35,000						
Little Slocan, lac.....							20,000
Lower Arrow—							
Syringa, crique.....		25,000					
Octopus, crique.....	25,000						
Upper Arrow, lac (St-Léon).....	75,000						
Upper Arrow, lac (Halyeson).....				25,000			
Whatchan, crique.....	40,000						
Cranbrook, piscifactory—							
Moyle, rivière—							
Swansea, crique.....						20,000	
Columbia, rivière—							
Beaver, crique.....						10,000	
Big Sheep, crique.....							22,500
Columbia, lac.....	65,000						
Grassy, lac.....						25,000	
Lac Eileen.....							25,000
Lac Enid.....							25,000
Lillian, lac.....				12,500			
Fernie, district—							
Elk, rivière—							
Hosmer, crique.....						10,000	
Lizard, crique.....						10,000	
McCool, crique.....						10,000	
Michel, crique.....						10,000	
Morrissey, crique.....						10,000	
Kootenay, lac—							
Coffee, crique.....			40,000				
Crawford, lac.....							1,000
Crawford, crique.....				20,000			
Corn, crique.....						10,000	
Cottonwood, lac.....				151,735			
Cultus, crique.....			40,000				
Goat, rivière—							
Meadow, crique.....						10,000	
Gray, crique.....							10,000
Kaslo, crique.....							20,000
Kokanee, crique.....			40,000				
Lime, lac.....							10,000
Loon, lac.....							10,000
McGregor, lac.....							10,000
Midge, crique.....			40,000				
Nine Mile, crique (Granite Cr.).....			40,000				
Redfish, crique.....			40,000				
Six Mile, crique.....			24,000				
Six Mile, lac.....				87,500			
Kootenay, rivière—							
Bear, crique.....					20,000		
Bonnington.....					20,000		
Cottonwood, crique.....		20,000		18,180			
Grohman, crique.....		11,126					
Five Mile, crique.....					20,000		
Forty-Nine Mile, crique.....		20,000					
Slocan, fosse.....		20,000					
Sproul, crique.....		20,589			20,000		
Taghum.....					20,000		
En amont Nelson.....					25,674		
En aval Nelson.....					20,000		
Pend D'Oreille—							
Boundary, lac.....							50,000
Long, lac.....		25,000					
Sand, crique—							
Smelter, crique.....	20,000						
Salmon, rivière.....							23,907
Saunders, crique—							
Christina, lac.....	40,000						
Kettle, rivière—							
Boundary, crique.....						10,000	
Embranchement nord de la rivière							
Kettle.....						10,000	
	337,500	141,715	264,000	314,915	145,674	145,000	247,407

Expédition totale..... 1,596,211

PISCIFACTURE DE PEMBERTON

	Œufs embryon- nés de truite Kamloops	Alevins de truite Kamloops	Œufs embryon- nés de saumon sockeye	Alevins de saumon Sockeye
Birkenhead, rivière.....				18,460,000
Cheakamus, rivière—				
Alta, lac.....		23,600		
Daisy, lac.....	12,500			
Garibaldi, lac.....	12,500			
Howe Sound—				
Phantom, lac.....		4,800		
Lillooet, lac—				
Adie, lac.....				510,000
Seton, lac—				
Anderson, lac.....				1,020,000
Gates, crique.....			300,000	
Gates, lac.....				1,360,000
	25,000	28,400	300,000	21,350,000

Expédition totale.....21,703,400

PISCIFACTURE DU LAC PENASK

	Œufs embryon- nés de truite Kamloops	Alevins de truite Kamloops
Fraser, rivière—		
Silver, crique (au sud de Hope, C.-B.).....	10,000	
Williams, lac (70 mls. au sud de Quesnel, C.B.).....	25,000	
Nicola, rivière—		
Lauder, crique—		
Hawkins, lac.....	10,000	
Penask, lac—		
Neveu, lac.....	50,000	
Pefferle, lac.....	50,000	30,778
Penask, crique.....	200,000	
Wampole, crique.....	100,000	
Semiahmoo, baie (or Mud Bay) (au sud de New Westminster)—		
Serpentine, rivière.....	113,000	
Similkameen, rivière—		
Tulameen, rivière—		
Bear, lac.....	10,000	
Burns, lac.....	15,000	
Deep, crique.....	15,000	
Round ou Burgeson.....	15,000	
Stanley Park, piscifactory, Vancouver, C.B., "B.C. Anglers Association".....	50,000	
Sunnyside, piscifactory, à lac Beautiful, 15 mls. de Vancouver, "Sunnyside Trout Farms" (vendus).....	25,000	
	688,000	30,778

Expédition totale.....718,778

PISCIFACTURE DU LAC PITT

	Alevins de saumon sockeye	Digitales de saumon sockeye n° 2
Upper Pitt, rivière—		
Chas. Peter, crique.....	1,000,000	—
Four Mile, crique.....	845,143	174,045
Four Mile, marécages.....	1,000,000	—
Mountain, marécages.....	1,200,000	—
Seven Mile, crique.....	900,000	—
	4,945,143	174,045

Expédition totale..... 5,119,188

PISCIFACTURE DE RIVERS INLET

	Œufs embryonnés de saumon Sockeye	Digitales de saumon Sockeye n° 1	Digitales de saumon Sockeye n° 3	Digitales de saumon Sockeye n° 4
Owikeno, lac.....			24,550	24,280
Askum, rivière.....		671,761		
Cheo, rivière.....		792,461		
Dallick, rivière.....	750,000	731,000		
Genesi, crique.....	1,939,000	531,000		
Indian, rivière.....		741,888		
Quap, crique.....	1,011,000	2,791,463		
Shumahalt, rivière.....	1,476,000	515,111		
Markwell, rivière.....		734,412		
Wauquash, rivière.....		1,121,120		
	5,176,000	8,630,216	24,550	24,280

Expédition totale..... 13,855,046

CAMPEMENT PISCICOLE SQUILAX

	Œufs embryonnés de saumon sockeye
Office de Biologie Taft, C.B.....	505,000
Expédition totale.....	505,000

PISCIFACTURE DU LAC STUART

	Œufs embryonnés de saumon sockeye (saumons lacustres)	Alevins de saumon Sockeye (lacustres)	Alevins de saumon Sockeye
Stuart, lac.....			1,305,000
Cunningham, crique.....	(a) 10,250	3,900	—
Cunningham, lac.....			1,635,000
Grass, lac.....			260,000
	(a) 10,250	(a) 3,900	3,200,000

Expédition totale..... 3,214,150

(a) Issus de la ponte automnale de 1929.

PISCIFACTURE DE SUMMERLAND

	Oufs embry- onnés de truite Kamloops	Alevins de truite Kamloops	Oufs embry- onnés de truite mouchetée	Alevins de truite mouchetée	Alevins de corégone
Columbia, rivière—					
Similkameen, riv. (Co., Yale)—					
Ashnola, rivière.....			20,000		
Clearwater, lac.....	20,000				
LeLièvre, lac.....				2,500	
One Mile, crique.....				9,850	
Smelter, lac.....		25,000			
Tulameen, rivière.....			20,000		
Okanagan, riv. (Co. Yale)—					
Chute, lac.....		20,000			
Fish, lac.....		15,000			
Kalamalka, lac.....		75,000			
Okanagan, lac.....		95,850			
A la piscifactory.....					350,000
Bear, crique.....			10,000		
Crescent, grève.....					480,000
Deep, crique.....					350,000
Glenmore, lac.....				5,000	
Greta ranch.....					400,000
Kelowna.....					200,000
Landry's ranch.....					400,000
Mission, crique.....			10,000		
Naramata.....					100,000
Nord de la piscifactory.....					400,000
Okanagan Centre.....					400,000
Paradise, lieu d'atterrissage.....					200,000
Peachland.....					360,000
Summerland.....					600,000
Trepanier.....					360,000
West bank.....					80,000
Silver (or Millers, lac).....		15,000			
Skaha, lac (Dog lac.).....		50,000			
Wood, lac.....		25,000			
Pend D'Oreille—					
Kettle, riv. (Co., Yale)—					
Embranchement ouest.....			15,000		
Lac Vale.....	15,000				
McCulloch, lac.....		20,000			
Embranchement ouest.....			15,000		
Shuswap, riv.—					
Mabel, lac.....	75,000				
	110,000	340,850	90,000	17,350	4,680,000

Expédition totale..... 5,238,200

APPENDICE N° 4

RAPPORT DE C. BRUCE, INGÉNIEUR DES PÊCHERIES

CURAGE DES RIVIÈRES ET CONSTRUCTION D'ÉCHELLES À POISSONS

Tel que souligné dans le rapport antérieur, la mise en valeur des réserves hydrauliques, en nécessitant la construction de digues toujours de plus en plus hautes, a fait naître plusieurs problèmes relatifs à l'ascension des poissons et à la sauvegarde de ces derniers dans leur descente vers l'océan.

S'il est vrai que jusqu'aujourd'hui on ait pu faire face à chacune des nouvelles conditions nées de l'exploitation et de l'asservissement des forces motrices naturelles, il n'en reste pas moins possible que par suite de certains aménagements projetés et qui en quelques cas, comportent la construction de barrages de 100 et même de 300 pieds, il n'en reste pas moins possible, disons-nous, qu'il se présente des situations où il deviendra impraticable de réaliser l'exécution de dispositifs de franchissement efficaces. Du reste, même étant admise la possibilité de créer en l'occurrence des échelles à poissons adéquates, la question n'en serait pas pour cela résolue puisque de nombreuses autres considérations s'opposeraient à l'attention des intéressés, entre autres:—

- (1) Le problème relatif à la descente des migrants;
- (2) Le problème relatif à la possibilité de disparition des frayères par suite de l'élévation du niveau de l'eau en amont de la digue;
- (3) Le problème relatif à la possibilité de frais assez élevés dans la construction d'une échelle à poissons pour annuler la valeur de ce dispositif.

Aujourd'hui dans la mise en valeur des réserves hydrauliques, la nécessité d'un débit d'eau régulier, pour assurer le plein rendement de l'usine toute l'année, a conduit à la création de réservoirs destinés à l'emmagasinage de l'eau des grandes crues dont on peut ainsi utiliser les apports à volonté, au fur et à mesure des besoins industriels. Excepté durant les crues, la digue d'énergie électrique ne laisse pas échapper d'eau par déversement. Le seul débit est celui de l'eau circulant à travers les turbines. Dans ces conditions, les migrants à destination de l'océan sont fort exposés à se blesser au passage du barrage, surtout les plus jeunes. En vue de les empêcher de s'introduire dans les turbines, on a tenté l'usage de grillages, mais cela sans succès appréciables, en raison des débris qui s'amassent à la surface de ces dispositifs. Dans une circonstance au moins, on put constater que les grillages causaient la perte d'un grand nombre de jeunes poissons parce que ces derniers y étaient violemment entraînés et blessés. Certaines expériences furent tentées au moyen de grillages électriques dans le but de créer un champ électrique dans les orifices du grillage. S'il est vrai que ces grillages se sont révélés efficaces pour les petits conduits, il n'en reste pas moins que dans le cas des grandes installations, leur utilité n'est pas encore suffisante pour en faire imposer l'usage.

Au fur et à mesure des besoins, on a effectué l'enlèvement des obstructions faisant obstacle à l'ascension des poissons migrateurs dans les rivières.

Dans la construction des échelles à poissons et le curage des rivières, on a entrepris les travaux suivants:—

NOUVELLE-ÉCOSSE

Rivière Medway, comté de Queens.—Les abords de l'échelle à poissons de la digue des chutes Salter furent aménagés au moyen de pierre et de béton.

Rivières Gold et Middle, comté de Lunenburg.—Sur une étendue de plusieurs centaines de verges en amont de l'embouchure, le relief du lit de ces rivières est sans dénivellations et parsemé de galets. On a constaté qu'aux époques d'étiage, les saumons étaient incapables d'en remonter le cours parce que l'eau étalée sur une trop grande surface y était d'une profondeur insuffisante et que le débit en était endigué et refoulé par les roches. Pour remédier à ces inconvénients, des tranchées d'environ six pieds de largeur furent pratiquées sur le fond de ces rivières par l'enlèvement des galets. En se concentrant dans ces passages, l'eau y fournit un débit suffisant pour faciliter la montée des saumons.

Rivière LaHave, comté de Lunenburg.—Les échelles à poissons de Bridgewater furent inspectées. Des arrangements furent pris avec l'exploitant de la digue DeLong sur l'affluent nord en vue de l'amélioration de l'échelle à poissons qui s'y trouve. Un passage fut pratiqué à l'extrémité d'un petit barrage sur le même affluent en vue d'y assurer l'existence d'un dispositif de franchissement.

Petite-Rivière, comté de Lunenburg.—On exécuta des travaux de creusage dans le chenal de la rivière en aval de l'échelle à poissons établie dans la digue de Conquerall-Mills et certaines améliorations furent apportées à l'échelle à poissons elle-même en vue de faciliter l'ascension des gasparots.

Rivière Mersey, comté de Queens.—On a fait l'inspection des trois digues d'énergie électrique en construction par la commission d'Energie électrique de la Nouvelle-Ecosse. Il s'agissait, en l'espèce, de rechercher si la nécessité s'imposait ou non d'y exiger l'établissement d'échelles à poissons. Après mûr examen, le ministère résolut de n'exiger pour le présent qu'une seule échelle dans la digue d'aval, quitte à revenir plus tard sur sa décision si les conditions, engendrées par l'exploitation des nouveaux aménagements hydrauliques, venaient à démontrer la nécessité d'y créer d'autres dispositifs de franchissement. La décision du département repose sur le fait qu'il existe, entre le barrage d'aval et la digue suivante, plusieurs affluents susceptibles de servir de voies d'ascension vers les frayères. Des plans furent levés par les ingénieurs et l'échelle fut subséquemment construite par la commission hydro-électrique. Ce dispositif sert à surmonter une hauteur verticale de cinquante-neuf pieds et a plus de huit cent cinquante pieds de longueur. C'est la plus grande hauteur jamais surmontée par une échelle à poissons au Canada.

Rivière Tusket, comté de Yarmouth.—Inspection fut faite des barrages en voie d'exécution en cette rivière par la commission d'Energie électrique de la Nouvelle-Ecosse. Des plans furent levés pour l'érection d'échelles à poissons tant dans la digue de dérivation du cours principal, d'une hauteur de quinze pieds, que dans le barrage-réservoir de l'usine d'énergie électrique, d'une hauteur d'environ vingt-sept pieds. Ces échelles furent par la suite construites par la commission hydro-électrique mais, pour s'être trop écartés du plan, force sera aux dirigeants de la commission d'apporter des changements à l'un de ces dispositifs.

Rivière Gaspereau, comté de Kings.—L'échelle à poisson de la digue d'énergie électrique de cette rivière, échelle qui surmonte une hauteur d'environ trente-deux pieds, était dans un état de délabrement si avancé qu'il fut jugé nécessaire aux exploitants de la démolir pour la remplacer par un nouveau dispositif. A l'origine, la hauteur de cette digue était de trente pieds, hauteur qui fut plus tard portée à trente-deux pieds. Cet exhaussement aurait nécessité à l'époque des crues un ajustage de l'embouchure de l'échelle, ce qui n'aurait pas été pratique. Pour répondre aux changements apportés, des plans modificateurs furent levés et incorporés aux anciens avec des résultats satisfaisants.

Des plans furent dressés pour la construction d'échelles à poissons dans deux petites digues-réservoirs aux débouchés du lac Gaspereau. L'établissement de ces dispositifs fut réalisé.

Lac Porters, comté de Halifax.—Un passage fut pratiqué à travers la grève au débouché du lac en vue de permettre la descente des poissons vers l'océan. De semblables passages furent pratiqués à l'embouchure de la rivière Round-Bay, comté de Shelburne, et à l'étang Gaspereau, à l'étang Oyster et à l'étang McInnis, comté de Victoria.

Rivière Tangier, comté de Halifax.—Des recherches furent effectuées dans les conditions hydrologiques relatives à l'ascension des saumons et certaines ententes furent conclues en vue de la création d'une échelle à poissons dans une petite digue à Mooseland.

Rivières Fish et Moose, comté de Halifax.—Des inspections furent effectuées aux digues de ces rivières et des accords conclus avec la Hollingsworth Whitney Company Ltd., en vue d'assurer l'existence d'orifices de passage propres à l'ascension des poissons dans les digues qu'elles exploient dans la première de ces rivières. La rivière Moose est un petit affluent de la rivière Fish et en raison du nombre de digues qui y existent, il ne fut pas jugé opportun d'y exiger la création de dispositifs de franchissement. Les aménagements, réalisés sur la rivière Fish, sont suffisants pour permettre aux poissons d'atteindre les frayères.

Rivière Osier, comté de Halifax.—Après examen des lieux, fut dressé un plan pour l'établissement d'une échelle à poissons destinée à remédier aux changements apportés à la digue exploitée par MM. Hubley et McDonald. Ce dispositif de franchissement fut par la suite réalisé et s'est révélé efficace.

En nombre de cas où des obstructions, consistant d'entassements de troncs d'arbres et de branchages, s'étaient formées dans les cours d'eau pendant les crues, ces barrages furent démolis sous la surveillance des inspecteurs dans l'arrondissement de qui ils s'étaient produits. Les cours d'eau suivants furent ainsi traités: Black-Brook, McDonald-Lake-Brook, Loon-Lake-Brook, comté du Cap-Breton; McNeill-Brook, comté de Victoria; McKinnon-Brook, Lake-O'Law-Brook, McLennan-Brook, Big-Meadow-Brook, Glen-Brook, et Sky-Glen-Brook, comté d'Inverness. Deux éboulis de roc qui formaient obstacle à l'ascension des saumons dans la rivière North, comté de Victoria, furent attaqués à la dynamite en vue d'y améliorer les conditions.

Des grillages furent posés sur les échelles à poissons des digues des rivières Philippe et South en vue d'y prévenir le braconnage. Un treillage fut de nouveau posé cette année en vue d'empêcher les saumons de s'introduire dans le déversoir, à la fabrique de lainages de la rivière Parrington.

Les ingénieurs se livrèrent à l'inspection des échelles à poissons des rivières Roseway, Jordan, Clyde, Ship-Harbour et Sheet-Harbour.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Rivière New, comté de Charlotte.—Aux chutes Keyhole de cette rivière, le chenal se segmente en deux branches et à l'époque de l'étiage les saumons, qui s'engagent dans la plus petite des deux, y périssent par insuffisance d'eau. Une petite digue en béton fut construite à l'entrée de cet embranchement pour en bloquer complètement le passage.

Aux chutes Crooked et Scott, des améliorations furent aussi réalisées par la pratique d'opérations de sautage à la dynamite en vue de concentrer le débit de l'eau dans un seul chenal.

Sur de longs parcours cette rivière traverse un pays très boisé, ce qui rend difficile d'accès aux surveillants les fosses dans lesquelles séjournent les saumons et où se pratiquent généralement les opérations de braconnage. On a remédié aux inconvénients de cette situation en pratiquant un sentier le long de la rivière.

Rivière Pocologan, comté de Charlotte.—Un sentier similaire à celui de la rivière New fut pratiqué le long de ce cours d'eau pour en faciliter la surveillance.

Rivière Magaguadavic, comté de Charlotte.—L'extrémité d'aval de l'échelle à poissons à Saint-Georges, destinée à surmonter une hauteur verticale de quarante pieds, fut parachevée pendant l'année.

En sus des travaux ci-haut énumérés, les entreprises suivantes furent réalisées par les ingénieurs:—

Inspection et examen d'une échelle à poissons sur la rivière Magaguadavic à Flume Ridge;

Inspection et examen d'une échelle à poissons aux cataractes sises à l'embouchure de la rivière Lepreau;

Inspection de l'échelle à poissons de la rivière Great Salmon, comté de Saint-Jean, et directives aux exploitants en ce qui concerne sa réparation;

Inspection de l'échelle à poissons de la rivière Salmon, comté d'Albert.

MANITOBA

Rivière Rouge, écluses Saint-André.—D'après certains plans, levés par l'ingénieur des pêcheries, des modifications furent apportées par le ministère des Travaux publics à l'échelle à poissons de cette digue.

Rivière Whitemud.—Tout en étant conformes aux plans, les échelles à poissons, établies sur cette rivière à Gladstone et Westbourne, n'étaient, par suite des conditions hydrologiques en aval des digues, utilisées par les cyprins-sucets que dans une mesure restreinte. On fit donc installer dans ces digues des vannes susceptibles d'être enlevées pendant la brève période de migration ascendante de ces poissons.

Rivière Winnipeg, Great Falls.—En raison du projet de construction d'une échelle à poissons dans la digue de la Cie d'Electricité de Winnipeg, il fut jugé bon de faire une inspection des lieux et d'y recueillir toutes les données relatives à cette entreprise.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

En cette province, tous les travaux sont exécutés sous la direction immédiate de l'ingénieur résident, J. McHugh. Ci-dessous apparaît la nomenclature des rivières et des criques qui furent l'objet de son attention et dont les conditions hydrographiques furent améliorées par la démolition des entassements de troncs d'arbres et des amoncellements de masses rocheuses qui contrariaient et retardaient l'ascension des saumons vers les frayères ou même l'interceptaient complètement, à savoir: crique Fraser, crique Carriden-Bay, crique Easy, rivière Ka-oo-winch, rivière Yakoun, rivière Serpentine, rivière Campbell, rivière Bulkley, crique Penask et rivière Oyster.

En sus des cours d'eau ci-dessus énumérés, des obstructions moindres, consistant de troncs d'arbres et de souches, furent enlevées en certains autres endroits, ces travaux étant accomplis sous la surveillance directe des inspecteurs régionaux. Les noms des rivières et criques ainsi aménagées, la plupart sises en des territoires isolés, et dans lesquelles il fut exécuté des travaux n'exigeant pas l'intervention du service de génie, figurent dans la liste suivante:

Rivière Capilano, rivière Atuarko, rivière Hobartin, rivière Salmon, crique Knouff, crique Doriston, crique Hyacinthe, rivière Ian, crique Justakla, crique Crawford, crique Bear, crique Coal, crique Canoe, crique Bednesti, crique Simpson, rivière Little, crique Pen-Bay, crique Williams, crique Marble.

Toutes les obstructions d'ordre secondaire sont maintenant traitées de cette manière à la suite de rapports et de propositions à leur sujet au bureau de l'ingénieur résident. Ce mode d'action s'est traduit par une grande épargne dans les dépenses et assure aux ingénieurs une plus grande latitude dans les autres entreprises.

Rivière Cowichan, chutes Skutz.—Des plans furent dressés dans les bureaux de l'ingénieur résident en vue de la construction d'une échelle à poissons destinée à surmonter l'obstacle naturel qu'offrent ces chutes à l'ascension des saumons reproducteurs.

Quelque attention fut aussi consacrée à l'étude de la question relative à l'établissement d'échelles à poissons dans les hautes digues projetées tant aux chutes Stamp, sur la rivière Stamp, qu'aux chutes Shuswap, dans la rivière Shuswap. Bien que dans le cas du premier projet, des données supplémentaires aient été recueillies sur les lieux, aucune des propositions ou suggestions formulées n'a encore été réalisée.

ÉTABLISSEMENTS PISCICOLES

Piscifactory d'Antigonish.—Le domaine entier de l'établissement fut entouré d'une clôture en treillis métallique avec poteaux d'ornementation en béton à l'entrée et grille en bois. On prépara un plan des améliorations à apporter au domaine et une somme considérable de travail fut réalisée pendant l'année.

Piscifactory de Bedford.—Des plans ont été levés pour la création d'un système de bassins d'alevinage à cet établissement. Ce système, une fois réalisé, comportera quinze bassins. Pendant l'année, trois de ces bassins furent établis sous la surveillance directe de l'ingénieur. Les dimensions des bassins établis comportent respectivement, en longueur, 29 pieds, 31 pieds 6 pouces et 34 pieds 6 pouces. Leur largeur est de 4 pieds. Quant à leur profondeur, elle varie de 14 pieds à 15 pieds, avec bac de décantation de cinq pieds de longueur par 21 pouces de profondeur à l'extrémité inférieure. Tous ces bassins sont en béton armé.

Piscifactory de Yarmouth.—Le système de bassins d'alevinage y fut agrandi par la construction de sept nouvelles unités, de 150 pieds de longueur, par 4 pieds de largeur et 2½ pieds de profondeur, chacune. Chaque bassin comporte par intervalle de trente pieds des cloisons entre lesquelles peuvent être tendus des grillages pour y multiplier les compartiments d'alevinage. Tous ces ouvrages sont en béton armé. A l'arrière du garage fut construit un entrepôt de 20 pieds par 24 pieds. Le terrain de l'établissement fut nivelé et amélioré.

Piscifactory de Middleton.—Les soles et les extrémités inférieures des montants et poteaux des murs du bâtiment piscicole furent renouvelées.

Piscifactory de Saint-Jean.—Quatre nouveaux bassins d'alevinage en béton, de 175 pieds de longueur, par 4 pieds de largeur et 2½ pieds de profondeur y furent établis et des réparations générales furent effectuées aux ouvrages en maçonnerie de certains des étangs en existence. Le bâtiment fut peint et doté d'une galerie à sa façade. La plateforme en avant de la piscifactory fut refaite en béton, en remplacement de l'ancienne qui était de bois.

Étang-vivier de Margaree.—La charpente formant le mur de l'étang fut renouvelée et redoublée. L'ancien ouvrage était complètement détérioré du sommet au niveau de l'eau.

Piscifactory de Miramichi.—La maison d'habitation fut dotée d'une installation complète de plomberie sanitaire y compris baignoire, cuvette, bassin, réservoir à eau chaude et fosse septique pour l'absorption des eaux d'égout et

des vidanges. L'eau nécessaire aux opérations piscicoles est puisée dans la crique attenante à l'établissement au moyen d'un appareil de pompage à la main.

L'écurie, la glacière et le hangar à charbon, tombés dans un état de délabrement complet, furent démolis et remplacés par un nouveau bâtiment de 40 pieds de longueur par 16 pieds de largeur. Ce dernier comporte aussi une glacière et une chambre d'alimentation destinée à l'alimentation des poissons. L'ancien dépôt fut restauré et réaménagé pour servir au remisage du camion et à l'emmagasinement du charbon.

Station piscicole de Tobique.—L'ancienne digue-réservoir fut démolie. La nouvelle fut établie soixante-quinze pieds plus haut. Ce barrage est confectionné de pièces en cèdre avec revêtement en planches.

Piscifactory de Florenceville.—Un dépôt de 16 pieds par 18 pieds fut construit. Il est accolé au garage.

Un étang fut creusé vis-à-vis du domaine de la pisciculture et le bassin déjà en existence fut agrandi et approfondi.

Des travaux considérables furent effectués en vue du nivellement et de l'amélioration du terrain de la station et une nouvelle conduite en terre cuite fut posée de la chambre d'alimentation à la crique.

Piscifactory de Kelly-Pond.—La digue-réservoir fut réparée par le renouvellement de la vanne et du déversoir au moyen de fortes pièces de bois. La conduite servant à alimenter d'eau la station et devenue complètement détériorée, dut être remplacée par une conduite en bois de six pouces.

La maison d'habitation fut dotée d'une installation de plomberie sanitaire avec fosse septique pour l'absorption des eaux résiduaires et des vidanges. Comme il n'existait pas de local disponible pour pareille installation, force fut d'en construire un à l'arrière du bâtiment. L'eau nécessaire aux besoins de l'établissement est assurée par l'opération d'un appareil de pompage à la main.

Piscifactory de Gull-Harbour.—A cet établissement, on a fait l'installation de nouvelles batteries d'appareils incubateurs. Les nouvelles batteries comporte une capacité de sept cent quatre-vingts jarres d'incubation. Les planchers y furent réparés et de nouveaux réservoirs aménagés à fleur de sol.

Piscifactory des lacs Waterton.—Six bassins d'alevinage dont quatre de cinquante pieds de longueur, un de quatre-vingts pieds de longueur et un de cent pieds de longueur furent creusés en la déclivité du terrain en arrière de la maison d'habitation. Une réserve d'eau fut assurée par l'établissement d'une petite digue dans la crique de la station et le posage d'une conduite en bois de 160 pieds de longueur. Un bâtiment comportant glacière et garage double, de 18 pieds par 32 pieds, y fut aussi construit. A l'extrémité de la piscifactory, un bureau et une salle commune furent établis. Des améliorations importantes furent apportées au terrain de la station, entre autres un mur ornemental en pierre sur le devant de la propriété.

Piscifactory de Banff.—Un bassin d'alevinage, d'une superficie d'un quart d'arpent, y fut creusé. La réserve d'eau y est assurée par des apports d'eau glaciale et d'eau tempérée en provenance des torrents de montagnes. Leur mélange permet d'obtenir le degré de température voulu pour les opérations piscicoles. L'écoulement de l'eau est réglé par un jeu de soupapes.

Piscifactory du lac Lakelse.—Un nouveau barrage en treillis métallique fut élevé dans la crique Williams en vue de la pratique de certaines opérations piscicoles à la station. L'installation de ce barrage nécessita le clayonnage des berges du cours d'eau dans lequel se décharge la crique sur une étendue de 375 pieds.

Piscifactory du lac Babine.—Un hangar à bateaux, de 16 pieds par 36 pieds, fut construit avec cale de 110 pieds de longueur, ber et cabestan pour le hâlage et la mise à sec du bateau piscicole en la morte-saison.

Piscifactory du lac Cowichan.—La digue-réservoir fut renforcée et il y fut établi de nouveaux déversoirs.

Piscifactory du lac Penask.—Une nouvelle station piscicole fut établie au lac Penask. Elle consiste en un bâtiment d'une contenance de cinq millions d'œufs, d'un chalet comportant une salle à manger et quatre chambres à coucher. L'eau nécessaire aux besoins de l'établissement est amenée à la piscifactory au moyen d'une conduite de 800 pieds.

En raison de son isolement, cette station n'est pas exploitée sans difficulté, surtout en ce qui concerne le transport des matériaux et des approvisionnements qu'il faut faire venir de fort loin par des chemins quasi impassables.

Piscifactory du lac Cultus.—Une exploration fut entreprise de la crique Sweltzer en vue d'y localiser certaines fosses dont on projette l'aménagement pour retenir les saumons en aval des treillages. Un nouveau grillage et un nouveau parc furent établis dans la crique dans le but d'isoler les reproducteurs des diverses montées.

RECHERCHES ET EXPLORATIONS

Baie Malpèque, I.P.-E.—Une exploration complète de la baie Malpèque fut effectuée par un des ingénieurs du service topographique, en conjonction avec l'ingénieur des pêcheries, en vue de la localisation de stations susceptibles d'être amodiées pour l'ostréiculture. A des intervalles convenables sur le rivage de la baie furent établies des marques indicatrices des localités propices à la multiplication des huîtres.

Étang-vivier à saumons de Margaree.—Un examen fut fait des eaux du port de Margaree en vue de l'établissement d'un étang-vivier à saumon influencé par la marée.

Rivière Morel, I.P.-E.—On procéda à l'examen de l'emplacement projeté pour l'établissement d'un étang-vivier à saumon sur la rivière Morel.

Cochin, Sask.—Il fut procédé à l'inspection de certains emplacements en vue de la création d'une écloserie de corégone et de truite au lac Jackfish, Saskatchewan.

Fleuve Fraser.—Sous la surveillance de l'ingénieur résident McHugh, et au fur et à mesure des besoins, des travaux d'aménagement furent effectués à Hell's Gate et aux rapides de la rivière Bridge. On est à compléter le levé topo-hydrographique de la gorge de la rivière Bridge en prévision de tout travail qu'il pourra être jugé nécessaire d'y entreprendre pour faciliter l'ascension des saumons.

CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL

Digby-Island, C.-B.—Sous la direction de l'ingénieur résident McHugh, des plans et devis complets furent dressés en vue de la construction de cales de lancement et de halage, d'un hangar, d'un entrepôt de 50 pieds par 30 pieds avec logement pour le gardien, et de remises pour la mise à sec des neuf bateaux garde-pêche pendant l'hiver. Le terrain fut obtenu gratuitement du gouvernement provincial et l'exécution des travaux ci-haut énumérés fut réalisée par adjudication. Cette entreprise répond à une nécessité depuis longtemps ressentie dans l'arrondissement septentrional. Dorénavant les bateaux garde-pêche pourront être halés et mis à sec, réparés et peints par les propres employés du département. L'entrepôt comporte suffisamment d'espace pour l'emmagasinage des effets et approvisionnements appartenant au département et des objets de matériel de pêche confisqués.

OFFICE DE BIOLOGIE DU CANADA

Station d'essais appliqués à la pêche, Halifax, N.-E.—Des plans furent levés et l'adjudication donnée pour la construction d'une nouvelle station au quai du Roi à Halifax, N.-E. Le bâtiment mesure 44 pieds par 85 pieds et comporte trois étages avec réduit. Le bâtiment sera aménagé de façon à permettre la manutention du poisson, l'exercice de la pisciculture, d'essais et d'expérimentations divers, aussi bien que la conduite d'expériences en biochimie, chimie, bactériologie. Il renfermera un aquarium, un musée, une bibliothèque, des bureaux, une salle de conférences, une salle d'assemblée et des laboratoires. Il est construit en béton armé. Les murs extérieurs seront en tuiles avec devant en briques. Le chauffage en sera assuré par un système à eau chaude et la salubrité et l'hygiène par une installation complète de plomberie à chaque étage.

Maison d'habitation, baie Departure, C.-B.—Ce bâtiment fut achevé pendant la première partie de l'année sous la direction de l'ingénieur résident.

Bâtiment biologique No 2, Prince-Rupert.—Des plans furent dressés pour la construction d'un bâtiment, mesurant 36 pieds par 80 pieds, comportant un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage et un réduit, en connexion avec la station de Prince-Rupert d'essais et d'expérimentations appliqués à la pêche. Le sous-sol renfermera l'appareil de chauffage, le caveau de sûreté et l'appareil frigorifique. Le rez-de-chaussée et le premier étage seront aménagés en bureaux, laboratoire, bibliothèque, atelier, etc., tandis que le réduit renfermera les ventilateurs et autres appareils et dispositifs. Les travaux de fondation nécessiteront l'extraction d'une quantité considérable de roche. Le solage sera en béton armé.

L'adjudication a été donnée pour l'exécution d'une partie de l'entreprise en la dernière période de l'année et les travaux sont encore en voie d'exécution. Il y a lieu de reconnaître ici les services rendus par M. O. C. Young, du personnel de la station, dans la préparation des plans et devis.

Criques McClinton, appareil-compteur de poissons.—Il fut procédé à une exploration des cours d'eau se déchargeant dans la baie Massette en vue de localiser la crique la plus propice à la conduite des premières recherches relatives à l'histoire naturelle des saumons roses. Le choix tomba sur la crique McClinton et les données et renseignements nécessaires furent recueillis en vue de la construction d'un appareil de comptage de poissons d'une facture similaire à celui fonctionnant au lac Cultus. Il fut donc procédé au levé des plans relatifs au barrage en treillis métallique, organe essentiel de ce dispositif, aussi bien qu'à ceux relatifs aux bâtiments destinés à loger les travailleurs.

Lagune Peper.—Des plans furent dressés en vue de l'installation d'une digue et d'un barrage en treillis métallique à la lagune Peper dans les environs de la baie Departure, C.-B., et cela afin de mettre les jeunes saumons en état de vivre en captivité dans l'eau de mer.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Divers plans et cartes furent achevés pendant l'année au ministère des Pêcheries, tant au bureau-chef qu'au bureau régional de la Colombie britannique où les cartes, en particulier, furent perfectionnées par l'addition des données et des faits fournis de temps à autre par les inspecteurs locaux.

Le service du Génie a aussi vu à l'établissement d'aquariums dans lesquels des poissons vivants furent montrés à l'exposition de pêche de Lunenburg et à l'exposition de Yarmouth.

Pendant l'année, l'ingénieur McHugh procéda à l'inspection de certains appareils-compteurs de poissons installés dans les cours d'eau de l'Alaska méridional dans le but de se documenter sur le fonctionnement de ces dispositifs.

APPENDICE N° 5

RECHERCHES RELATIVES AUX PÉTONCLES EN 1929

RAPPORT RELATIF AUX RECHERCHES EFFECTUÉES PAR LE VAPEUR "MADELINE A" AU
LARGE DES COMTÉS DE SHELburne ET DE QUEENS, NOUVELLE-ÉCOSSE

Par H. S. Leblanc, investigateur

Les recherches propres au comté de Shelburne furent exécutées en juillet, août et septembre dans les limites des port et baie Green et dans leurs environs; dans la rivière et la baie Jordan; dans le port Cape-Negro; dans les port et baie de Shelburne; aux îles Ragged et leurs baies; dans les rivières et baie Sable; sur les bancs sis au large de Shelburne, de Lockeport et de port LeHébert.

Les meilleurs résultats furent obtenus au havre Cape-Negro, à l'entrée de port Clyde et dans les environs du rivage au lieu dit havre du Nord-Ouest. Quelques pétoncles furent aussi recueillis dans la passe de l'ouest. Le fond y est très raboteux et l'eau peu profonde.

A port LeHébert, on a extrait des pétoncles de presque tout le fond de cette étendue d'eau.

A Shelburne, quelques spécimens de ce mollusque furent pêchés sur la rive occidentale du port près de la pointe Hart et à proximité de l'entrée du chenal conduisant à Birchton.

Les mollusques extraits à Cape-Negro, Shelburne et Port LeHébert étaient de bonne taille. Ces régions semblent être très propices à la pêche du pétoncle.

Sur les bancs, sis au large de Shelburne, de Lockeport et de Port LeHébert vers l'est, il n'a pas été possible de constater la présence de mollusques de bonne taille. Il n'y fut recueilli que des pétoncles de très petites dimensions tels que ceux extraits l'année dernière au large de Shelburne. Ces mollusques ne semblent pas susceptibles d'atteindre une plus grande taille, à moins que leur croissance ne s'opère en d'autres lieux demeurés inconnus.

COMTÉ DE QUEENS

Dans le comté de Queens, les recherches furent effectuées en octobre et novembre sur les bancs du large, sis entre Port LeHébert et Port-Medway de même que dans les baies et havres suivant: Port-Joli, Pointe-Joli, Port-Mouton, passes de l'Ouest et de l'Est, Pointe-Blanche, Eastern-Head, Baie-Eagle, Ile-Coffin, Baie-Hill, Baie-Gull, et Port-Medway-Harbour.

On n'a réussi à localiser aucun gisement de pétoncles ni sur les hauts-fonds du large ni dans les baies. Il semble bien que la nature du fond n'y convienne pas à la multiplication de ces mollusques car partout la drague n'a retiré que de petits galets.

Au havre de Port-Mouton, dans les deux passes de l'ouest et de l'est, les opérations de dragages ont fourni un certain nombre de pétoncles de grande taille. On a aussi retiré de très gros pétoncles du fond de Port-Medway, mais ni à Port-Medway, ni à Port-Mouton il ne semble exister de gisements assez importants pour donner lieu à des exploitations profitables. Dans les deux havres, le fond est très raboteux et les passes étroites de sorte qu'il est difficile d'y opérer des dragages au moyen d'un bateau d'un tonnage tel que le *Madeline A*.

RAPPORT SUR LES RECHERCHES ACCOMPLIES PAR LE VAPEUR "ALBERTON" DANS LES EAUX AU LARGE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Par le capitaine S. A. Young, investigateur

Les recherches sur les pétoncles, pratiquées en 1929 au large de l'Île-du-Prince-Edouard, le furent à partir du 18 juillet jusqu'au 29 novembre et se répartissent en trois classes comportant respectivement: (a) des travaux d'exploration en vue de la localisation de gisements de pétoncles dans le Saint-Laurent au large des côtes nord-est et est du comté de Prince (b) une investigation à l'extrémité nord-est du détroit de Northumberland, au large du littoral de Miminégash, comté de Prince; (c) des travaux d'exploration en vue de localiser des gisements dans le détroit de Northumberland au large de Charlottetown, de l'île Wood, du havre Murray et de Georgetown, comtés de Queens et Kings.

Dans l'ensemble, les opérations de dragage se sont totalisées à 233,610 verges et ont fourni 5,265 mollusques. Par secteur, les opérations se décomposent comme suit:—

	Verges	Pétoncles
Alberton et Malpèque.....	120,810	3,662
Miminégash.....	18,600	45
Charlottetown.....	30,900	527
Île Wood.....	15,300	166
Havre Murray.....	26,700	329
Georgetown.....	21,300	536
	233,610	5,265

Au large de l'Île-du-Prince-Edouard, là où furent entrepris des travaux d'exploration, le fond est généralement constitué de galets, de roches et récifs ou d'assises rocheuses jusqu'à une profondeur d'environ 11 brasses; au delà de cette limite le lit marin est formé de grès rouge et en certaines aires d'un mélange de sable, de gravier, de calcaire et de boue. Dans l'ensemble, la nature géologique du fond convient à la multiplication des pétoncles.

Dans le cours des recherches, on constata la mort récente d'un grand nombre de ces êtres marins. Cette constatation fut surtout notoire dans le détroit de Northumberland. Tout indique que les pétoncles y étaient devenus si nombreux par suite de l'absence de toute exploitation de pêche que les plus vieux, parvenus au terme de leur existence, mourraient naturellement, en favorisant par la décomposition de leur substance la multiplication de micro-organismes nuisibles aux jeunes mollusques. Les valves de pétoncles servent de supports au naissain pendant une année en cette région; après quoi elles se garnissent d'une couche de moisissures qui s'attaquent à la substance coquillière. Les valves en décomposition émettent une odeur nauséabonde qui a pour effet d'attirer des astéries ou étoiles de mer, des buccins et autres espèces marines de ce genre. Ce travail de destruction dure trois ans, à la fin desquels les valves sont entièrement consumées. Des faits de ce genre furent observés dans les eaux de la baie de Mahone où des valves de pétoncle avaient été déposées dans des endroits peu profonds. Les astéries, étoiles de mer et oursins y accoururent en grand nombre et y séjournèrent jusqu'à la complète décomposition des valves.

Les observations, faites sur les bancs sis au large de l'île Wood, du havre Murray et de Georgetown, servirent à démontrer que les pétoncles y augmentaient en nombre. Parmi les valves vides, on constata l'existence d'une très appréciable quantité de petits mollusques.

REPRODUCTION DES PÉTONCLES

Un certain nombre de pétoncles furent examinés avec soin du 31 août au 7 septembre et sur le nombre de ceux recueillis par la drague, deux seulement furent constatés en état de frai. Tout indiquait que les autres n'allaient pas atteindre ce stade avant la mi-septembre. Des pétoncles furent aussi observés avec attention du 28 septembre au 5 octobre et quelques-uns frayèrent jusque dans la première décade d'octobre. Le 5 octobre, la période du frai était terminée.

Sur tout le lit de la mer, la fraie a lieu, comme le dit M. Andrew Halkett, vers le 17 septembre, pour finir vers le 28. Dans la baie de Mahone, la période de frai est identique à celle propre à l'Ile-du-Prince-Edouard.

HAVRE MURRAY

Des dragages furent opérés dans le havre Murray pendant la période s'étendant du 4 novembre au 13 novembre. On y effectua trente dragages de 900 verges chacun, à une seule exception. L'ensemble de ces opérations a fourni 329 mollusques.

Il fut constaté que le fond marin au large du havre Murray embrasse de grandes superficies d'assises rocheuses et calcaires jusqu'à une profondeur de 11 brasses. A partir de cette limite, dans la direction de la haute mer, le lit se découpe en secteurs d'un dosage égal de gravier, sable, argile et boue, en secteurs de conformation accidentée et en aires constituées d'assises rocheuses et calcaires. Sur toute cette vaste superficie, on constata une forte mortalité de pétoncles, mais nombreux y sont les indices de nature à faire prévoir dans un avenir prochain un relèvement des conditions biologiques en cette région.

GEORGETOWN, BAIE DE CARDIGAN

On a retiré 536 pétoncles des opérations de dragage entreprises dans l'aire Georgetown du 14 novembre au 27 novembre. Ces opérations comportèrent 21,300 verges.

Au large du littoral de Georgetown, le lit marin est constitué de roche et de boue jusqu'à une profondeur d'environ 11 brasses. A partir de cette ligne de démarcation, vers la haute mer, et dans les limites de nos observations, le fond est de nature identique à celle du havre Murray et consiste de vastes étendues de sable et de gravier mêlés de valves de praires et d'autres mollusques. Sur ce fond se trouvent des enclaves formées de roches et de boue. Bien que la mortalité des pétoncles y ait été trouvée considérable, on y a pourtant constaté la survivance d'un nombre suffisant de ces mollusques pour assurer la multiplication de l'espèce et le maintien des exploitations commerciales.

La taille des mollusques vivants aussi bien que des coquilles vides y fut trouvée inférieure à celle des mollusques recueillis au large du havre Murray ou de l'île Wood. Dans cette région peu de mollusques donnèrent une mensuration supérieure à cinq pouces. La très grande majorité mesurait de 3 à 4 pouces et était d'une belle apparence. Dans cette région on estime à 75 pour cent le taux de mortalité des peuplements. Les mollusques morts étaient de petite taille. Les recherches ont servi à démontrer que seul l'exercice de la pêche peut prévenir la mortalité annuelle des individus d'un peuplement.

ALBERTON, PASSE HARDY ET MALPÈQUE

Les travaux d'exploration, exécutés à Alberton, dans la passe Hardy et à Malpèque, ne furent que la continuation des recherches entreprises par M. Andrew Halkett. Commencée à l'endroit où elle avait été suspendue, l'investigation fut poursuivie en suivant le littoral dans la direction sud vers East-Point.

Le mode de dragage fut pratiquement identique à celui pratiqué par M. Halkett. Dans l'ensemble, les opérations de dragage comportèrent 120,810 verges et produisirent 3,662 pétoncles.

Les mollusques y furent trouvés de mensuration inférieure à ceux originaires de la baie Mahone mais une fois écaillés, les pétoncles de 4 pouces étaient à peu près de la grosseur d'un mollusque de 5 pouces, issu de la baie Mahone. D'une plus grande uniformité de taille, les pétoncles de cette région produisirent, en moyenne, autant de substance alimentaire que ceux originaires de la baie Mahone.

Le fond au large du littoral Alberton où furent pratiqués des travaux d'exploration, consiste de gros galets et d'assises ou strates rocheuses s'étendant jusqu'à 8 ou 10 brasses. Au delà de cette limite, le lit marin est constitué de sable parsemé de banes de galets, de gravier et de coquilles et de parcelles ou enclaves de boue et d'argile. Les pétoncles, disséminés du reste sur tout le fond, furent trouvés par gisements importants sur les lits de sable et de galets ou gravier, mais c'est sur les banes de coquilles qu'on en constata les plus fortes quantités. Là, une fois la période de frai achevée, le naissain se fixe à la surface interne des coquilles de praires et de myes ou clanches. Ces coquilles semblent se conserver des années en bon état sur le fond de la mer et leur présence rend le lit sur lequel elles reposent très favorable à la multiplication des pétoncles. Il fut aussi constaté que les pétoncles étaient très abondants là où existaient des banes de gravier. On en a aussi parfois recueilli à proximité des banes de boue mais reposant sur un fond de sable fin. Les buccins foisonnent sur ces banes de limon et de vase et semblent être plus nuisibles aux pétoncles que les astéries à cinq rayons.

Dans le cours de l'exploration on a observé que les gisements de vase et de limon, sis au large d'Alberton, diffèrent beaucoup de ceux signalés dans la baie Mahone. Dans la baie Mahone, en effet, la vase consiste d'un mélange d'argile grise lourde et de sable tandis qu'au large de la côte d'Alberton, le fond est constitué de boue presque entièrement.

Presque chaque coup de drague a fourni un grand nombre de coquilles vides de pétoncle mêlées aux mollusques vivants. La destruction de ces être marins était toujours due à l'action des étoiles de mer et des buccins. Les pêcheurs déclarèrent qu'en certains lieux, ils extrayaient par chaque coup de drague un nombre appréciable de pétoncles en voie de décomposition et nos recherches ont révélé l'existence de nombreux mollusques: moules ou pétoncles partiellement dévorés. Toutes les coquilles vides, amenées à la surface, étaient de belle apparence, indice de la mort récente des mollusques. Les observations servirent à démontrer que les buccins étaient les auteurs de cette destruction. En maints cas, on trouva jusqu'à trois de ces buccins à l'intérieur de coquilles dont les mollusques encore vivants portaient déjà les marques de la morsure de ces buccins, sans qu'à l'extérieur on puisse déceler un indice quelconque de la présence de l'ennemi.

Dans les secteurs où les barques d'Alberton avaient exercé la pêche et où les banes avaient été dépouillés de tous les gros pétoncles, on constata la présence de gisements de nombreux petits pétoncles de deux à trois pouces. Il semble que le dragage du lit marin rend ce dernier plus propice à la croissance et la multiplication de ces mollusques. Certaines zones, qui avaient été exploitées deux ans auparavant, étaient entièrement peuplées de jeunes mollusques et leurs gisements couvraient une superficie bien supérieure à l'ancien habitat.

La majorité des pétoncles, recueillis au large de Goose-Harbour, était de grande taille et portaient des éponges adhérent à une de leurs valves. Les petits pétoncles obtenus au même endroit étaient libres d'éponges. Les pétoncles accompagnés d'éponges étaient aussi rapprochés de la maturité que ceux des aires sises au large du littoral et tout aussi vigoureux.

Au large de la passe Hardy, le fond consiste de sable fin jusqu'à une profondeur de 7 brasses. A partir de cette limite, jusqu'à 15 ou 15 brasses et demie

dans la direction de la mer, il existe de gros récifs, des assises de calcaire avec des enclaves de sable. De ces gisements, il fut extrait un certain nombre de pétoncles. Mais il ressort des données recueillies que la pêche des pétoncles n'y saurait être profitable à moins que les bateaux ne franchissent la limite de 15 brasses de profondeur. A partir de 15 brasses vers la haute mer, le fond est très propice à la multiplication des pétoncles et comme question de fait il en fut trouvé d'appréciables quantités.

La constitution géologique du fond, s'étendant vers le sud à partir de la passe Hardy jusqu'à l'île Hog, à l'entrée du havre de Malpèque, est presque assimilable à celle constatée au large de la passe Hardy, c'est-à-dire formée de récifs et de bancs ou d'assises calcaires. Cette conformation du lit marin s'étend vers la haute mer jusqu'à 13 brasses de profondeur. Les pétoncles, extraits de ce secteur, étaient généralement de petite taille et âgés d'environ deux ans.

Au large du havre de Malpèque, de 7 à 14 brasses, se trouvent des assises ou strates rocheuses et calcaires avec enclaves de sable et de boue. Dans cette région, le lit de la mer était parsemé d'étoiles de mer, d'astéries et de buccins. On n'a recueilli qu'un fort petit nombre de pétoncles. A partir de 14 brasses de profondeur vers la pleine mer, la nature et la répartition des matériaux, constituant le fond, sont favorables à la croissance et à la multiplication des pétoncles. Tout indique que les gisements de pétoncles, signalés au large du havre de Malpèque, ne sont encore qu'à leur premier stade de développement. Au lieu où finirent les observations, au sud du havre de Malpèque, on a constaté que les propriétés du fond commençaient à s'y révéler encore même plus propices à la vie des pétoncles. Dans la direction est et dans la direction sud-est vers le cap Tryon, on a cru constater l'existence d'un très vaste secteur propre à la propagation de ces mollusques parce qu'il y a moins d'assises ou strates rocheuses et calcaires.

MIMINÉGASH

Les travaux d'exploration, effectués au large de la côte nord-ouest du comté de Prince, le furent sur une certaine partie de l'aire observée autrefois par M. Andrew Halkett. Des recherches y furent faites dans le but de s'assurer du bien ou mal fondé de certains énoncés tendant à accréditer l'idée de l'extinction graduel de certains gisements de pétoncles en des secteurs sis au large de Miminégash. Les dragages, exécutés en cette aire, se totalisèrent à 18,600 verges. Des constatations faites, il ressort que les pétoncles y sont morts en grand nombre depuis l'exploration de M. Halkett en 1927. C'est en effet après la période de la fraie en septembre 1928 que ces mollusques commencèrent à périr. La rapidité de leur déclin et l'importance numérique de leur mortalité dénotent l'existence d'un facteur de destruction autre que les buccins et les astéries. Cet état de dépérissement serait attribuable au surpeuplement des bancs et à l'inexploitation des gisements, un état de choses qui en donnant lieu à la mort de nombreux mollusques par maladie ou vieillesse, contribue à la création d'un milieu nocif, infecté qu'il est par les micro-organismes, agents de la décomposition des substances organiques ou par les produits de cette décomposition. La plupart des pétoncles qui avaient survécu approchaient de la maturité et un certain nombre de larve, issues de la ponte de 1929, étaient en voie de développement.

HAVRE ET RÉGION DE CHARLOTTETOWN

Dans la région du havre de Charlottetown, on signale des indices prononcés de la présence des pétoncles à l'embouchure de la rivière Elliott et dans les limites de l'estuaire de ce cours d'eau. En ce territoire, le fond semble très favorable à la propagation des pétoncles. Les mollusques qui y furent examinés étaient de

faible taille et semblaient d'âge avancé; ils étaient d'autre part d'une grande vigueur et il n'y a aucune raison pour qu'ils ne s'y multiplient pas.

Les pétoncles du havre de Charlottetown sont d'assez bonne grosseur et plutôt abondants; ils sont disséminés sur toute la surface des bancs. Les opérations de dragage ont servi à démontrer leur présence en quantités commerciales, mais comme la superficie du fond y est comparativement peu étendue il semble douteux que les bancs puissent y subir une exploitation ininterrompue.

Au large du havre de Charlottetown, on a observé que le fond où se sont exercés des travaux d'exploration, consiste de boue molle et qu'il est par conséquent impropre à la vie des pétoncles. Là où des dragages furent pratiqués au large de l'île Saint-Pierre, le lit marin est constitué de roc jusqu'à une profondeur de 5 ou 7 brasses. Au delà de cette ligne, dans la direction de la mer, le fond se transforme en une nappe de boue et de vase.

ÎLE WOOD ET SOUTH-POINT

On a constaté à l'île Wood ou South-Point l'existence de pétoncles d'un état physique parfait. Le grand nombre de valves et de coquilles vides retirées par chaque dragage témoignent de l'abondance de ces mollusques en ce lieu il y a quelques années. La bonne condition des coquilles vides et des valves indique que les pétoncles doivent être morts tout récemment. Une fois la décomposition des valves et le curage du fond achevés, on peut s'y attendre à une multiplication rapide des pétoncles.

Le fond, au large de l'île Wood, consiste de roche jusqu'à une profondeur de 5 et 9 brasses, avec enclaves de sable et de boue. Au delà de cette ligne, dans la direction de la pleine mer, nos recherches ont révélé l'existence d'un fond immimement propre à la propagation des pétoncles.

APPENDICE N° 6

SOMMAIRE DES RECHERCHES SUR LES HUÎTRES EN 1929

Par A. W. H. Needlar

Les recherches sur les huîtres furent commencées le 15 juin en l'Île-du-Prince-Edouard. La première quinzaine fut surtout consacrée à des travaux d'exploration pour l'exécution desquels le choix s'arrêta à la rivière Bideford, à titre de cours d'eau exceptionnellement approprié à la propagation de ces mollusques et cela pour les motifs suivants:

1. La rivière Bideford fait partie du régime hydrographique propre à la baie de Malpèque, région autrefois si riche en réserves ostréicoles, et probablement la plus propre à l'élevage des huîtres, et celle aussi offrant les plus grandes possibilités d'exploitation;

2. La rivière Bideford et la Grande-Rivière sont les deux seules étendues du régime Malpèque où il existe des gisements importants d'huîtres avec Bideford en tête;

3. La rivière Bideford est aussi proche que la Grande-Rivière de l'île Curtain et des banes d'huîtres sis dans la baie Malpèque; elle débouche presque en plein golfe;

4. Le régime hydrographique de la rivière Bideford est conditionné et caractérisé par la diversité des qualités hydrologiques et biogéniques du débit et par l'existence de petites criques très favorables à des recherches sur la nature de l'eau, sur les réserves alimentaires, sur la faune, la flore aquatiques, etc., le tout en rapport avec l'histoire naturelle des huîtres.

OBSERVATIONS RELATIVES À LA FRAIE ET À L'ESSAIMAGE DU NAISSAIN

Dès qu'il fut résolu de centraliser les recherches en l'aire Bideford, des mesures furent prises en vue de déposer environ 750 boisseaux de coquilles propres dans des paniers ou corbeilles en treillis métallique galvanisé, d'effectuer des prises de température et de faire des observations sur les huîtres elles-mêmes. Par suite de retards inévitables, il fut impossible d'établir une tabulation complète des données de température avant l'époque de la fraie qui survint vers le 15 juillet à la source de la rivière Bideford, c'est-à-dire, alors que la moyenne de température était d'environ 20 à 22 degrés centigrade. C'est le 7 août que fut signalé pour la première fois la présence du naissain dans les coquilles. Les filets à plancton arrivèrent trop tard pour permettre des prises de larves nageantes mais il résulte des constatations faites que le stade natant dure de deux à trois semaines. Le collecteur resta immergé du 25 juillet au 30 juillet. Le naissain continua à apparaître jusque vers le 20 août.

On constata que le naissain s'était fixé partout sur les valves disséminées sur une étendue de deux milles du cours supérieur de la rivière Bideford. C'est sur le fond s'étendant de un à deux pieds en aval de la ligne ordinaire de basse mer que leur densité d'essaimage était la plus forte pour tomber à zéro juste en amont de cette ligne de démarcation. Cette même densité était d'un quart ou de la moitié du maximum, à la profondeur de quinze pieds.

Le collecteur employé comportait 500 boisseaux de coquilles de moule, depuis deux ans en dépôt sur le rivage et 250 boisseaux de coquilles d'huître, depuis deux semaines sur le rivage. Les gisements naturels de coquilles avaient été laissés

intacts. Il ne fut constaté que bien peu de différence entre les naissains fixés aux coquilles de moule et ceux fixés aux coquilles d'huîtres, excepté que pour les premières les naissains n'avaient pas pénétré au centre du casier tandis que chez ces dernières, on constata l'existence de naissains, même sur celles de l'extrême centre du collecteur.

IMMERSION D'HUÎTRES-MÈRES POUR DES FINS D'EXPÉRIMENTATION

Deux bancs de faible superficie furent curés et aménagés et soixante barils de grosses huîtres y furent déposés à raison de 1,500 barils par arpent. Ces bancs seront l'année prochaine l'objet de nouvelles observations. Environ la moitié du naissain recueilli cet été fut déversé sur des bancs bien aménagés, le reste fut abandonné sur place.

HYDROGRAPHIE

Des prises régulières de température et d'eau furent effectuées pendant toute la saison dans l'aire de Bideford et plusieurs explorations furent entreprises en dehors de la baie de Malpèque. En sus, certaines données furent recueillies à la rivière Percival, sur la rive sud, à la rivière East, à Charlottetown et au havre Savage. La compilation de ces données sert à démontrer que l'eau peut atteindre une température de 70 F. dans toutes les régions parcourues et même de 85 F. au fond des criques de la rivière Bideford.

De nombreuses constatations furent faites sur la dispersion des huîtres de diverses tailles dans la rivière Bideford et ailleurs dans la région de Malpèque, à la rivière Percival et à la rivière Hillsboro. Des observations furent aussi effectuées en rapport avec la biologie de l'huître, y compris l'étude sur le comportement des astéries. On procéda aussi à des prélèvements de plancton à titre d'essai.

RECHERCHES AU BÉNÉFICE DU MINISTÈRE DES PÊCHERIES

A la demande du ministère des Pêcheries, une brève investigation fut entreprise sur les possibilités de repuplement au havre Savage. La nature du fond y fut jugée propice à la propagation de ces mollusques et dans la mesure où il fut possible de se renseigner, les conditions hydrographiques et biologiques de l'eau sont de même favorables à la multiplication de ces êtres marins.

Comme certaine rumeur tendait à accréditer l'idée d'un retour de l'épidémie de 1914-15 en un certain gisement d'huîtres, sis dans la Grande-Rivière, force fut aux autorités d'entreprendre une investigation à cet égard. On put constater l'apparition de petites taches jaunes sur le manteau du mollusque. Des prélèvements de substance organique ainsi altérée furent effectuées et les échantillons en furent conservés pour servir à un examen microscopique.

En sus du temps consacré à l'exécution du travail ci-haut exposé, on en affecta aussi beaucoup à la préparation du matériel de recherches, à la conduite d'enquêtes générales sur les procédés de pêche, à l'étude relative à l'essaimage des huîtres, à la biologie des ennemis naturels de ces mollusques, etc., aussi bien qu'à l'exploration générale de la région en vue de recueillir tous les matériaux susceptibles de faciliter la poursuite de l'investigation sur les huîtres.

APPENDICE N° 7

PÊCHERIES

RELEVÉ FINANCIER 1929-30

Chapitres n°	Services	Crédits		Dépenses	
		\$	c.	\$	c.
188	(Salaires et débours des surveillants de pêche... \$ 543,225 16 Service de surveillance des pêcheries maritimes 388,167 66 Service de police des pêcheries maritimes..... 228,605 41	1,160,000	00	1,159,998	23
189	Construction d'échelles à poissons.....	20,000	00	7,640	93
190	Frais judiciaires et casuels.....	6,000	00	3,350	77
191	Sauvegarde et expansion des pêcheries hauturières.....	130,000	00	109,504	49
192	Service des renseignements sur les pêcheries.....	5,000	00	2,573	19
193	Pisciculture.....	442,000	00	361,165	09
194	Ostréiculture.....	35,000	00	29,387	64
195	Prime à la destruction des phoques communs.....	50,000	00	27,924	00
196	Commission internationale du Flétan.....	31,500	00	38,114	88
197	Arbitrage relatif aux pêcheries de Colombie britannique.....	15,000	00	14,999	99
198 et 419	Office de Biologie marine du Canada.....	358,885	00	358,885	00
420	Compensation "Norvege".....	1,000	00	1,000	00
		2,254,385	00	2,114,544	21
14	Appointements afférents à l'administration civile.....	124,880	00	124,880	00
354	Appointements afférents à l'administration civile.....			775	21
14 et 346	Dépenses imprévues.....	33,000	00	32,649	74
Statutaire	Prime à la pêche.....	160,000	00	159,749	35
		2,572,265	00	2,432,578	51
	<i>Divers—</i>				
	Gratifications.....			1,160	00
				2,433,738	51

RELEVÉ DES RECETTES PERÇUES PENDANT L'ANNÉE FINANCIÈRE 1929-30

Désignations	Total	Compte général	Nouvelle- Ecosse	Ile du Prince- Edouard	Nouveau- Brunswi- ck	Québec	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie Britan- nique	Yukon
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Pêcheries, recettes.....	110,738 68		11,410 75	2,911 50	11,110 15		27,809 25	8,186 50	23,340 50	25,565 03	405 00
Amendes et confiscations.....	14,322 61		833 53	394 00	1,570 70		2,136 02	1,070 49	1,112 95	7,204 92	
Modus vivendi.....	191 00									191 00	
Recettes casuelles.....	9,978 85	5,522 89	2,633 20	13 30	206 30	31 81	205 40	26 00	60 00	1,279 95	
Traité relatif à la chasse pélagique des phoques	62,507 32	62,507 32									
Pisciculture, recettes.....	416 45				116 75			37 20		262 50	
Totaux.....	198,154 91	68,030 21	14,877 48	3,318 80	13,003 90	31 81	30,150 67	9,320 19	24,513 45	34,503 40	405 00

Remise de droits perçus avant 1929-30.....\$ 15 00
 Remise d'amendes perçues avant 1929-30.....575 00
\$ 590 00
197,564 91

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES TRAITEMENTS, SALAIRES ET DÉBOURS DES SURVEILLANTS DE PÊCHE 1929-30

DIRECTION DES PÊCHERIES

Provinces	Totaux	Surintendants et inspecteurs		Allocations			Essence et huile	Gardes-pêche adjoints		Divers
		Salaires	Débours	Autos	Bateaux	Chevaux		Gages	Dépenses	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Compte général.....</i>	15,848 91									15,848 91
<i>Division des Pêcheries de l'Est—</i>										
<i>Compte général.....</i>	4,142 81	2,400 00	832 69	854 70						55 42
<i>Nouvelle-Ecosse—</i>										
<i>Compte général.....</i>	13,054 83	10,192 58	299 45							2,562 80
<i>Nouvelle-Ecosse n° 1.....</i>	48,280 25	19,407 57	0,568 35	3,441 40	750 00		175 97	17,393 41	48 88	494 67
<i>“ “ n° 2.....</i>	43,258 86	20,014 35	5,528 01	5,076 37	400 00		121 10	10,396 74	1,056 70	665 59
<i>“ “ n° 3.....</i>	55,036 83	24,459 88	5,968 98	4,914 94				17,259 71	1,637 45	795 87
	159,630 77	74,074 38	18,364 79	13,432 71	1,150 00		297 07	45,049 86	2,743 03	4,518 93
<i>Ile du Prince-Edouard—</i>										
<i>Ile du Prince-Edouard n° 1.....</i>	20,775 19	10,443 87	3,900 53	1,967 70				3,314 00	859 00	290 09
<i>“ “ n° 2.....</i>	6,925 49	2,954 03	1,859 45		250 00	66 00	273 11	1,068 00	362 74	92 16
	27,700 68	13,397 90	5,759 98	1,967 70	250 00	66 00	273 11	4,382 00	1,221 74	382 25
<i>Nouveau-Brunswick—</i>										
<i>Nouveau-Brunswick n° 1.....</i>	22,632 17	11,610 00	3,000 13	2,004 00	562 50		201 95	4,877 50	42 62	333 47
<i>“ “ n° 2.....</i>	52,095 98	17,854 03	4,441 68	4,944 80	1,125 54		609 62	20,435 00	1,694 75	990 56
<i>“ “ n° 3.....</i>	27,145 14	10,367 74	886 35	2,069 70	281 25		128 92	13,345 18		66 00
	101,873 29	39,831 77	8,328 16	9,018 50	1,969 29		940 49	38,657 68	1,737 37	1,390 03
<i>Québec.....</i>	254 02		254 02							
<i>Manitoba.....</i>	31,449 00	10,200 00	4,362 79	1,623 10	750 00	1,093 75	126 92	5,563 75	7,411 71	316 98
<i>Saskatchewan.....</i>	28,024 70	11,430 00	4,506 42	2,670 00	281 25	1,250 00		2,395 50	5,292 19	199 34
<i>Alberta.....</i>	27,070 57	13,289 69	4,965 12	2,967 20	575 00	950 00	107 14	2,752 50	1,047 75	356 17
<i>Colombie Britannique—</i>										
<i>Colombie Britannique n° 1.....</i>	47,292 86	9,810 00	3,906 25	5,457 68				14,381 20	11,541 19	2,196 54
<i>“ “ n° 2.....</i>	34,686 06	15,533 58	7,026 24	859 20				7,950 67	1,044 53	2,171 84
<i>“ “ n° 3.....</i>	36,527 96	17,835 21	7,596 20	2,058 60			4 14	5,525 96	874 46	2,633 39
<i>Compte général.....</i>	28,813 28	19,447 65	2,123 18	830 28						6,412 17
	147,220 16	62,626 44	20,651 87	9,205 76			4 14	27,857 83	13,460 18	13,413 94

SOMMAIRE

Provinces	Totaux	Surintendants et inspecteurs		Allocations			Essence et huile	Gardes-pêche Adjoints		Divers
		Salaires	Débours	Autos	Bateaux	Chevaux		Gages	Dépenses	
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Compte général.....	15,848 91									15,848 91
Division des Pêcheries de l'Est— Compte général.....	4,142 81	2,400 00	832 69	854 70						55 42
Nouvelle-Ecosse.....	159,630 77	74,074 38	18,364 79	13,432 71	1,150 00		297 07	45,049 86	2,743 03	4,518 93
Ile du Prince-Edouard.....	27,700 68	13,397 90	5,759 98	1,967 70	250 00	66 00	273 11	4,382 00	1,221 74	382 25
Nouveau-Brunswick.....	101,873 29	39,831 77	8,328 16	9,018 50	1,969 29		940 49	38,657 68	1,737 37	1,390 03
Québec.....	254 02		254 02							
Manitoba.....	31,449 00	10,200 00	4,362 79	1,623 10	750 00	1,093 75	126 92	5,563 75	7,411 71	316 98
Saskatchewan.....	28,024 70	11,430 00	4,506 42	2,670 00	281 25	1,250 00		2,395 50	5,292 19	199 34
Alberta.....	27,070 57	13,289 69	4,965 12	2,967 20	575 00	950 00	167 14	2,752 50	1,047 75	356 17
Colombie Britannique.....	147,220 16	62,626 44	20,651 87	9,205 76			4 14	27,857 83	13,460 18	13,413 94
	543,214 91	227,250 18	68,025 84	41,739 67	4,975 54	3,359 75	1,808 87	126,659 12	32,913 97	36,481 97

Etablissements et comptes	Total	—	Balance	Feuilles d'émargement	Pension ou provisions de bouche	Combustible	Réparations		Matériel et approvisionnements			Habille- ment	Divers
							Coques	Machines	Machines	Pont	Commis aux vivres		
NOUVELLE-ÉCOSSE—	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Capelein.....	8,269 00												8,269 00
F. P. No. 1.....	3,778 20			3,010 57	1 55	398 67	68 95	120 99	76 52	31 03	30 06	7 82	34 04
Halkett.....	12,765 12												12,765 12
Mildred McColl.....	6,841 79			4,521 77	4 00	410 66	567 80	314 05	634 32	190 55	88 10	23 54	87 00
Thresher.....	8,269 01												8,269 01
Lulu T. (affrété).....	1,740 49			515 81		131 20			28 22	7 20			1,058 06
	41,663 61			8,048 15	5 55	938 53	636 75	435 04	739 06	228 78	118 16	31 36	30,482 23
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—													
Ostrea.....	6 34						6 34						
Richmond.....	1,791 97			1,277 42		207 46	20 69		111 18		19 54		95 68
Bateaux affrétés—													
Bideford.....	427 42												427 42
Daisy.....	742 53			578 50		91 50			8 02				64 51
Edith.....	1,534 35			1,130 11		78 75			15 82				309 67
Ethel.....	833 86			643 56		83 50			8 42				98 38
Grand River.....	427 42												427 42
Liona.....	684 56			445 17		33 75			7 80				197 84
Mary Edna.....	919 35			306 45									612 90
Mayflower.....	397 82			246 78		22 50			4 35				24 19
Portage.....	622 53			656 46		58 53			5 93				101 61
Seabird.....	830 63			600 00		73 63			7 00				150 00
Swan.....	396 59			296 78		21 00			4 62				74 19
	9,815 37			6,281 23		730 62	27 03		173 14		19 54		2,583 81
NOUVEAU-BRUNSWICK—													
Elsie.....	334 46			277 50		43 20			13 76				
Gannet Rock.....	3,830 35			3,420 00		249 04	31 79	1 30	44 96	19 08	28 32	15 30	20 56
Phalarope.....	14,063 22			5,460 00		760 99	35 36	18 66	7,617 38	19 05	128 24	15 30	8 24
Bateaux affrétés—													
Cub.....	3,033 39			1,207 50		193 97			21 92				1,610 00
J. R. McM.....	2,118 15			937 50		169 40			9 25				1,000 00
Pontiac.....	4,637 15			772 00		625 20			34 45				2,606 50
	27,414 72			12,074 50		2,041 80	67 15	19 96	7,741 72	38 13	156 56	30 60	5,244 30
MANITOBA—													
Bradbury.....	24,160 46			11,300 94	2,880 14	7,553 73	119 06	0 48	642 37	554 52	174 72	593 33	341 17
COLOMBIE BRITANNIQUE—													
Compte général.....				12,632 87	9,023 14	22 33	18 40	111 18	747 59	75 59	62 69	10 32	48 71
Police aérienne—District n° 1.....	3 32												
" " n° 2.....	32,126 65												
" " n° 3.....	8,318 66			40,448 63									40,448 63
Station de Digby Island—District n° 2.....				16,855 74	202 50	76 00					0 68		16,876 56
Entrepôt de Poplar Island—District n° 1.....				3,239 28	915 00	235 97	839 02	12 46	117 80		42 54	21 91	1,064 68

RELEVÉ DÉTAILLÉ RELATIF AUX DÉPENSES AFFÉRENTES AU SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES MARITIMES 1929-30—Suite

Etablissements et comptes	Total		Balance	Feuilles d'émargement	Pension ou pro- visions de bouche	Combustible	Réparations		Matériel et approvisionnements			Habille- ment	Divers
							Coques	Machines	Machines	Pont	Commie aux vivres		
COLOMBIE BRITANNIQUE—Suite													
<i>Bateaux du département—</i>													
<i>Arrondissement n° 1—</i>													
Elkhorn.....	2,254 90			1,425 00		312 90	128 40	326 52	14 00	6 94	17 95	4 54	18 65
Foam Crest.....	5,030 79			4,125 00		501 90	7 53	171 54	36 03	41 74	71 01	34 45	41 59
Hummingbird.....	6 37					4 82		1 75					
Merrysea.....	5,422 85			4,447 58	15 75	138 78	11 07	84 96	279 05	43 35	53 13	7 54	341 64
Swantail.....	1,071 56			1,015 00		49 60							6 96
Swantail No. 2.....	11,434 39			2,190 82		268 21		46 16	101 90	82 16	104 06	11 22	8,629 86
Vedder River.....	2,136 26			1,395 74		373 95		232 89	43 76	12 38	40 13	17 87	19 54
		27,357 12											
<i>Arrondissement n° 2—</i>													
Babine No. 1.....	898 85			700 00		98 40		42 85	18 85	2 85	2 60		33 30
Babine No. 2.....	981 36			677 42		98 40	6 80	21 54	18 80		10 70		124 80
Beldis.....	4,522 37			2,749 38		905 76	99 28	156 00	349 52	57 90	72 84		131 79
Bonila Rock.....	5,223 49			2,454 50		1,144 26	164 33	489 46	332 84	83 05	153 78	9 67	391 60
Cloyah No. 2.....	12,659 94			2,142 41	52 57	576 49	63 02	2 02	215 86	95 41	175 53	10 52	9,326 11
Clupes.....	5,969 63												5,969 63
Hawk Eye.....	18 64					10 08		3 35	5 21				6 00
Heron Wing.....	3,702 15			1,869 58		787 72	281 50	376 27	135 10	24 27	57 19		170 52
Marfish.....	6 00												6 00
Matra.....	6,195 91			2,504 00	323 34	789 00	439 81	1,641 49	145 00	207 82	106 20		39 25
Osmerka.....	5,969 62												5,969 62
Rividia.....	8,023 81			4,343 81	1,294 91	420 37	293 41	486 31	507 40	226 34	147 54	65 83	237 89
Sea Sled—Rivers Inlet.....	4 10												4 10
" Skeena River.....	3 97												3 97
Senapa.....	5,542 17			2,444 95		1,277 16	320 98	592 85	353 40	230 90	144 37		177 56
		59,722 01											
<i>Arrondissement n° 3—</i>													
Black Raven.....	2,315 57			1,068 55		264 39	21 29	291 07	381 16	44 92	133 77	8 67	101 75
Egret Plume.....	3,552 52			1,500 00		1,124 89	200 40	208 20	137 10	104 70	97 06	10 42	109 75
Gull Wing.....	2,350 96			1,500 00		176 32	8 16	286 36	205 48	40 72	86 92	8 35	38 65
Pursepa.....	4,010 31			1,678 57	50 40	1,533 86	1 00	257 18	297 97	28 90	81 41	25 03	55 99
Vanidia.....	10,192 72			6,476 50	1,666 58	381 09	105 84	429 62	752 14	48 85	227 38	83 10	121 62
		22,422 08	109,501 21										
<i>Bateaux affrétés—</i>													
<i>Arrondissement n° 1—</i>													
Betty.....	1,338 75			823 23		46 80			11 86		2 25		454 61
Catlett.....	339 44			301 94									37 50
E. Seeley.....	149 81			149 81									
Jean No. 2.....	883 16			497 81		202 05			27 80				155 50
Rainbow.....	485 87			363 87									122 00
W. T. C.....	2,156 85	5,353 88		1,210 00		70 84			4 88			9 68	861 45
<i>Arrondissement n° 2—</i>													
Ada.....	688 24			319 36		83 04			24 48		3 36		258 00
Akashi.....	1,941 13			712 50		263 50			89 01		3 12		873 00
Amelita.....	2,087 43			889 51		178 80			19 12				1,000 00
Annie C.....	719 25			345 17		66 75			11 65		1 68		294 00
Beatrice H.....	129 17			36 29		14 61			2 75		0 52		75 00
Biddy K.....	46 37					33 53			9 64		3 20		

Brant.....	1,980 05	746 00	269 63	43 22	2 70	918 50
Cowichan No. 2.....	28 00					28 00
Cupram.....	4,202 30	1,187 74	1,179 05	226 44	3 38	1,605 75
Cutty Sark.....	97 39		34 58	6 00		66 81
Doris J.....	1,832 93	809 03	178 70	20 20		825 00
Double A.....	0 75			0 75		
Eleanor Mac.....	1,788 01	667 50	279 02	56 35	1 04	773 50
Elida.....	1,891 85	742 50	278 43	57 12	4 80	809 00
Elsie H.....	356 97	109 09	44 40	13 61	7 90	182 00
Eureka.....	2,362 46	909 92	244 35	27 15	5 04	1,176 00
Flying Spur.....	2,699 52	914 52	468 83	97 89	3 28	1,215 00
Full Moon.....	3,506 59	902 67	718 02	229 62	81 28	1,575 00
Gala.....	45 00					45 00
Irene L.....	1,967 80	607 50	465 49	64 81		830 00
Kiki.....	3,600 10	1,344 92	305 96	56 02	3 20	1,830 00
Linnea.....	1,905 29	716 33	259 97	44 87	3 12	881 00
Lyle H.....	2,579 46	866 69	373 92	85 45	3 40	1,250 00
Oh Boy.....	2,122 08	735 00	318 76	65 80	3 12	1,000 00
Oyaabimo.....	3,664 82	1,430 97	281 18	46 46	16 21	1,890 00
Pocahontas.....	18 80		18 80			
Q. C. Boy.....	794 29	391 95	57 27	23 71	3 36	318 00
Reliance.....	2,823 76	1,350 94	90 97	27 49	3 36	1,351 00
Sea Bee.....	1,828 66	727 50	284 56	20 20	4 40	792 00
Seminole.....	2,992 35	1,069 51	349 41	48 33	5 00	1,490 00
Sunbeam No. 2.....	2,101 77	832 50	139 99	25 04	4 24	1,100 00
Tortoise.....	893 07	465 44	43 92	10 01	1 70	372 00
Tuxedo.....	26 38		21 32	5 06		
Venture.....	2,056 09	780 00	267 48	51 91	2 70	954 00
Arrondissement n° 3—						
Albo.....	739 85	500 00	69 30	12 05	3 50	155 00
Alice.....	311 03	150 00	56 68	15 50	3 85	85 00
Annie B.....	444 84	330 00	8 80	3 84		102 50
Aramac.....	872 04	513 84	160 30	41 40		157 00
Argool.....	254 02	153 33	32 51	2 18		66 00
B.....	544 51	362 26	11 60	4 00		166 65
Betty N.....	733 51	500 00	72 96	5 55		155 00
Canuck.....	758 97	536 67	42 00	13 14	1 66	165 50
C. H. No. 16.....	236 64	156 67	24 00	5 27	1 70	49 00
Charles No. 2.....	127 75		61 10	9 55	1 10	56 00
Cowichan.....	240 67		41 40	7 27		192 00
Crab.....	651 00	436 67	72 00	7 33		135 00
Cristy.....	222 80	156 67	12 00	5 63		48 50
Daisy.....	652 86	351 61	69 30	13 20	1 75	217 00
Dawn.....	909 84	463 33	134 10	21 11	5 30	286 00
Dorothy N.....	2,155 52	1,100 75	113 78	33 44	1 60	905 95
Dot.....	2,142 21	1,026 06	282 73		94 42	739 00
Dunno.....	769 60	500 00	99 00	13 50	2 00	155 10
Eburne.....	232 45	153 33	7 02	1 60		70 50
Elma.....	39 68	39 68				
Emily P.....	294 39	180 00	46 55	11 84		56 00
Ethel.....	2,294 97	1,100 00	419 22	55 35		720 40
Ethel V.....	630 78	284 30	8 40	62 08		176 00
Ethelwyn.....	813 12	360 00	195 84	35 58	1 70	220 00
Fauna.....	331 38	253 34	25 20	2 20	1 64	49 00
Freedom.....	229 97		24 50	5 43	1 64	198 40
Gipsy.....	226 90	163 33	9 60	3 97		50 00
Glo.....	715 11	426 67	72 04	18 90		197 50
Grayling.....	241 67	163 33	22 68	5 56		50 00
Harte.....	466 70	293 55	58 80	18 45	3 90	92 00
If No. 2.....	220 11	118 49	42 24	5 88		53 50

RELEVÉ DÉTAILLÉ RELATIF AUX DÉPENSES AFFÉRENTES AU SERVICE DE SURVEILLANCE DES PÊCHERIES MARITIMES 1929-30—Suite

Etablissements et comptes	Total	—	Balance	Feuilles d'émargement	Pension ou pro- visions de bouche	Combustible	Réparations		Matériel et approvisionnements			Habillement	Divers
							Coques	Machines	Machines	Pont	Commis aux vivres		
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
COLOMBIE BRITANNIQUE—Suite													
Bateaux affrétés—Suite													
Arrondissement n° 3—Suite.													
Iona.....	725 79			440 00		119 04			31 65		1 70		133 40
Iron Duke.....	863 70			500 00		174 20			18 80		2 70		168 00
Jane No. 2.....	458 03			156 67		125 88			17 20				158 28
John D.....	537 84			316 67		18 43			5 00		3 24		194 00
Killarney.....	9 69					4 60			5 09				
Klatawa.....	8 40					8 40							
Lady Van.....	50 68					45 48			5 20				
Lloyd.....	91 42			60 00		10 92			1 50				19 00
Maud L.....	602 32			420 75		40 80			11 77				129 00
M. E. Smith.....	2,182 44			1,183 10		187 58			14 06		0 50		797 20
Monterey.....	1,679 70			660 00		364 60			62 82		3 28		590 00
Neptune.....	1,064 55			534 84		135 16			43 85		1 64		349 05
Newton.....	120 00			120 00									
Norma B.....	346 87			233 33		85 35			4 76		1 18		72 25
N. W.....	658 55			445 16		58 86			10 73		3 80		140 00
Olive.....	804 01			585 38		23 84			10 71		5 08		179 00
Overseas.....	497 53			371 94		29 24			12 75		0 60		83 00
Pontiac.....	1,274 00			646 99	32 65	98 39			10 57				485 50
Rask.....	243 29			160 00		29 76			4 25		0 28		49 00
Red Rover.....	666 80			329 03		115 20			16 85		4 72		201 00
Repentance.....	611 31			254 84		181 48			17 99				157 00
R. K.....	236 89			160 00		23 28			2 91		1 70		49 00
Robin L.....	619 09			474 09									145 00
Roma.....	235 87			124 94		48 96			3 97				58 00
Sayward No. 1.....	948 08			473 33		146 64			36 11				292 00
Sea Dog.....	1,354 68			1,000 00		18 00			2 10		1 38		333 20
Speedwell.....	10 02					8 40			1 62				
Stubbs.....	709 65			443 65		39 00			12 00				215 00
Susie M.....	499 94			264 52		64 56			7 86				163 00
T. H. L.....	227 63			160 00		14 16			2 69		0 78		50 00
T. M. G.....	903 16			638 71		60 68			3 02				200 75
Tommy.....	104 43			59 03		6 24			3 16				36 00
Whim.....	641 94			400 00		111 54			4 60		2 80		123 00
Willeen.....	972 02			500 00		118 28			33 34		12 40		308 00
Wonder.....	703 19			436 67		92 40			39 12				135 00
Wonder No. 3.....	233 65	41,301 45	102,434 02	150 00		36 00			1 15				46 50
			285,111 75	104,314 15	3,358 43	24,453 45	3,163 02	6,908 44	6,988 37	1,468 79	2,187 51	377 51	131,892 08
Compte général.....		1 75											1 75

SOMMAIRE

Nouvelle-Ecosse.....	41,663 61			8,048 15	5 55	938 53	636 75	435 04	739 06	228 78	118 16	31 36	30,482 23
Ile du Prince-Edouard.....	9,815 37			6,281 23		730 62	27 03		173 14		19 54		2,583 81
Nouveau-Brunswick.....	27,414 72			12,074 60		2,041 80	67 15	19 96	7,741 72	38 13	156 56	30 60	5,244 30
Manitoba.....	24,160 46			11,300 94	2,880 14	7,553 73	119 06	0 48	642 37	554 52	174 72	593 83	341 17
Colombie Britannique.....	285,111 75			104,314 15	3,358 43	24,453 45	3,163 02	6,908 44	6,988 37	1,468 79	2,187 51	377 81	131,892 08
Compte général.....	1 75												1 75
	388,167 66			142,018 97	6,244 12	35,718 13	4,013 01	7,363 92	16,284 66	2,290 22	2,656 49	1,032 80	170,545 34

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES AU SERVICE DE POLICE DES PÊCHERIES MARITIMES

Compte général.....	57 10												57 10
Côte Orientale—													
Arleux.....	47,596 43			25,444 19	6,247 36	6,786 85	2,379 21	2,230 40	591 35	1,651 04	321 86	1,185 05	759 03
Arras.....	60,226 98			25,771 76	6,342 01	11,521 99	3,377 49	4,604 93	813 33	2,998 18	1,170 87	1,396 73	2,229 69
	107,823 41			51,215 95	12,589 37	18,308 84	5,756 70	6,835 42	1,404 68	4,649 22	1,492 73	2,581 78	2,988 72
Côte Occidentale—													
Compte général.....	2,294 31			1,163 00									1,131 31
Givenchy.....	53,177 61			24,233 99	7,680 56	10,109 81	3,372 27	1,476 90	1,157 65	1,809 25	966 59	1,199 58	1,171 01
Malaspina.....	65,252 98			30,330 73	8,638 83	13,907 55	3,896 04	2,681 45	1,000 36	618 04	1,295 97	1,436 26	1,557 75
	120,724 90			55,726 72	16,219 39	24,017 36	7,258 31	4,158 35	2,158 01	2,427 29	2,262 56	2,636 84	3,860,07

SOMMAIRE

Compte général.....	57 10												57 10
Côte orientale.....	107,823 41			51,215 95	12,589 37	18,308 84	5,756 70	6,835 42	1,404 68	4,649 22	1,492 73	2,581 78	2,988 72
Côte occidentale.....	120,724 90			55,726 72	16,219 39	24,017 36	7,258 31	4,158 35	2,158 01	2,427 29	2,262 56	2,636 84	3,860 07
	228,605 41			106,942 67	28,808 76	42,326 20	13,015 01	10,993 77	3,562 69	7,076 51	3,755 29	5,218 62	6,905 89

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA PISCICULTURE, 1929-30

Piscifactures	Salaires	Maintien	Total par pisciculture	Total par province
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
<i>Nouvelle-Écosse</i>				63,745 35
Antigonish.....	1,440 00	8,039 46	9,479 46	
Bedford.....	2,745 00	7,393 38	10,138 38	
Lindlof.....		891 68	891 68	
Margaree.....	4,200 00	3,923 93	8,123 93	
Margaree Pond.....	533 93	2,480 99	3,014 92	
Middleton.....	2,745 00	6,137 59	8,882 59	
Yarmouth.....	1,440 00	21,774 39	23,214 39	
<i>Ile du Prince-Edouard</i>				8,828 87
Kelly's Pond, pisciculture.....	3,060 00	5,768 87	8,828 87	
<i>Nouveau-Brunswick</i>				70,117 14
Florenceville.....	1,425 00	6,482 11	7,907 11	
Grand Falls.....	1,380 00	5,433 55	6,813 55	
Miramichi.....	3,015 00	6,655 59	9,670 59	
Miramichi Pond.....		4,133 03	4,133 03	
Nepisquit.....		620 83	620 83	
New Mills Pond.....	861 43	3,717 60	4,579 03	
Restigouche.....	2,876 50	2,953 10	5,829 60	
St-Jean, pisciculture.....	2,848 55	18,780 16	21,628 71	
St-Jean, étang.....		8,403 77	8,403 77	
Tobique.....		530 92	530 92	
<i>Manitoba</i>				28,345 72
Dauphin River.....		207 00	207 00	
Dauphin, rivière, station de cueillette.....		1,951 05	1,951 05	
Gull Harbour.....	1,800 00	8,683 46	10,483 46	
Swan Creek.....		2,039 36	2,039 36	
Winnipegosis.....	3,640 00	10,024 85	13,664 85	
<i>Saskatchewan</i>				10,736 09
Station de pêche Cochin.....		1,843 73	1,843 73	
Qu'Appelle.....	3,000 00	5,892 36	8,892 36	
<i>Alberta</i>				39,297 75
Banff.....	3,240 00	7,522 01	10,762 01	
Cold Lake.....		1,833 72	1,833 72	
Jasper Park.....		261 09	261 09	
Lesser Slave.....	3,979 40	12,126 18	16,105 58	
Spray Lakes.....		1,578 69	1,578 69	
Waterton Lakes.....	1,260 00	7,496 66	8,756 66	
<i>Columbia britannique</i>				117,203 43
General.....	8,271 06	4,944 36	13,215 42	
Anderson.....	2,853 40	5,513 16	8,366 56	
Babine.....	3,054 91	6,159 45	9,214 36	
Cowichan.....	3,724 64	2,431 53	6,156 17	
Cranbrook, station d'incubation.....	419 84	424 55	844 39	
Cultus.....	2,120 39	5,213 98	7,334 37	
Gerrard.....	421 13	1,920 06	2,341 19	
Harrison.....	165 48	2,952 68	3,118 16	
Kennedy.....	3,738 80	4,106 85	7,845 65	
Lloyd's Creek, station d'incubation.....	774 52	1,310 01	2,084 53	
Nelson, station d'incubation.....	2,037 74	5,028 88	7,066 62	
Pemberton.....	4,822 95	4,941 91	9,764 86	
Penask, station d'incubation.....	557 73	3,425 17	3,982 90	
Pitt.....	1,849 59	5,293 96	7,143 55	
Rivers Inlet.....	3,282 62	9,050 04	12,332 66	
Shuswap, lac, campement.....		289 91	289 91	
Skeena.....	3,996 55	6,972 80	10,969 35	
Stuart.....	1,692 74	3,094 52	4,787 26	
Summerland.....	141 77	203 75	345 52	
<i>Compte général</i>	6,068 07	16,822 67	22,890 74	

SOMMAIRE

Piscifactures	Salaires		Maintien		Total par piscifacture	Total par province
	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Nouvelle-Ecosse.....	13,103	93	50,641	42	63,745	35
Ile du Prince-Edouard.....	3,060	00	5,768	87	8,828	87
Nouveau-Brunswick.....	12,406	48	57,710	66	70,117	14
Manitoba.....	5,440	00	22,905	72	28,345	72
Saskatchewan.....	3,000	00	7,736	09	10,736	09
Alberta.....	8,479	40	30,818	35	39,297	75
Colombie britannique.....	44,125	86	73,077	57	117,203	43
Compte général.....	6,068	07	16,822	67	22,890	74
	95,683	74	265,481	35		361,165 09

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES À LA SAUVEGARDE ET À
L'EXPANSION DES PÊCHERIES HAUTURIÈRES 1929-30

Compte général.....	\$	2,101	05
Syndicalisme corporatif.....		3,152	58
Destruction des otaries et phoques communs.....		498	72
Pique-nique des pêcheurs (Exposition de Lunenburg, N.-E.).....		2,037	21
Investigation internationale sur le saumon du Pacifique.....		76	27
Recherches relatives au saumon.....		966	90
Recherches relatives aux pétoncles.....	\$	45	77
Bateau <i>Alberton</i>		3,374	82
Bateau <i>Madeline A.</i>		6,917	96
		10,338	55
Enseignement technique des pêcheurs.....		7,121	18
Transport du poisson.....	\$	563	98
Service du Cap-Breton.....		39,194	85
Service Ecum-Secum-Halifax.....		8,918	28
Service Halifax-L'Ardoise.....		1,500	00
Service Marie-Joseph-Canseau.....		20,031	61
Service Port-Latour-Lockeport.....		1,548	39
Service Senora-Halifax.....		533	33
Service Westport-Digby.....		10,921	59
		83,212	03
	\$	109,504	49

[illegible]

RELEVÉ DÉTAILLÉ DES DÉPENSES AFFÉRENTES À L'OFFICE DE BIOLOGIE

MARINE 1929-30

"A"—Compte général.....		\$ 2,495 53	
Station biologique de Saint-André.....	\$ 48,277 07		
Bâtiment pour la manutention du poisson.....	5,248 93		
Recherches sur les poissons comestibles marins.....	3,095 05		
Recherches océanographiques.....	1,319 80		
		57,940 85,	
Station biologique de Nanaimo.....	45,869 70		
Recherches sur les harengs et célans.....	2,065 12		
Recherches sur les harengs et célans.....	2,053 80		
Recherches sur les huîtres.....	25 18		
Recherches sur les saumons rose et chum.....	4,836 58		
Marquage des saumons.....	10,396 00		
Recherches sur les otaries.....	16 60		
Recherches sur les mollusques et crustacés.....	22 94		
Recherches sur les crevettes.....	176 66		
Recherches sur les truites.....	0 45		
		65,463 14	
"B"—Compte général.....	\$ 8,190 45		125,899 52
Station atlantique d'expérimentations.....	34,313 30		
Bâtiment de démonstration.....	5,652 41		
Laboratoire de la passe de l'Est.....	6,953 52		
Appareil de traitement du poisson.....	2,164 28		
Recherches sur le traitement du poisson.....	5,442 58		
Cours d'enseignements techniques aux pêcheurs.....	61 87		
Recherches sur les aigleflins.....	406 87		
Filet frigorifié de poisson.....	8,229 80		
Cours d'enseignements techniques aux gardes-pêche	1,174 28		
Bâtiment permanent.....	3,131 81		
Bref cours d'enseignements techniques.....	2,680 38		
		70,211 10	
Station pacifique d'expérimentations.....	\$ 26,433 61		
Recherches générales.....	105 22		
Bâtiment biologique N° 2.....	7,080 50		
Recherches sur la décoloration.....	914 68		
Recherches sur les colles.....	224 14		
Recherches sur les farines.....	688 80		
Recherches sur les huiles.....	412 76		
Recherches sur la congélation.....	24 00		
Recherches sur les saumons.....	72 65		
Détérioration du saumon.....	22 44		
Marquage du saumon.....	21 82		
		36,000 62	
	\$ 114,402 17		
Avances courantes.....		120 18	
		\$ 114,522 35	
"C"—Compte général.....	\$ 53 84		
Recherches sur les saumons atlantiques.....	1,326 20		
Recherches sur les truites de ruisseau.....	2,487 45		
Recherches en la rivière Eagle.....	4,303 78		
Expériences sur l'incubation.....	3,423 65		
Expériences sur l'immersion des alevins.....	33 50		
Expériences d'élevage.....	1,025 61		
Exploration générale des lacs.....	2,895 37		
Recherches sur les huîtres.....	4,192 38		
Station de recherches sur les saumons du Pacifique, lac Cultus..	12,692 29		
Recherches sur les truites du Pacifique.....	946 17		
Recherches pathologiques.....	138 85		
Recherches dans les lacs des Prairies.....	7,484 17		
Recherches sur les truites.....	14 82		
Recherches sur les corégones.....	593 69		
		41,611 77	
Avances courantes.....		511 07	
		42,122 84	
Total des dépenses.....	\$ 282,544 71		

RECETTES DIVERSES AFFÉRENTES À L'OFFICE DE BIOLOGIE MARINE 1929-30

"A"—Station de Saint-André—			
Divers.....		\$ 43 50	
"B"—Station atlantique d'expérimentations—			
Filet frigorifié.....	\$ 6,486 89		
Divers.....	1,312 45		
		7,799 34	
		\$ 7,842 84	

APPENDICE N° 8

ÉTAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES AFFÉRENTES AU SERVICE
DES PÊCHES, PAR PROVINCE, 1867 À 1929-30—GOUVERNEMENT
DU CANADA

SOMMAIRE

	Dépenses	Recettes
	\$ c.	\$ c.
Nouvelle-Ecosse.....	4,858,679 54	340,282 57
Ile-du-Prince-Edouard.....	788,820 39	102,332 77
Nouveau-Brunswick.....	3,602,755 27	565,776 02
Québec.....	2,425,987 14	341,293 80
Ontario.....	3,214,671 13	520,135 96
Manitoba et T. N.-O.....	23,414 29	4,779 25
Manitoba.....	1,732,054 18	323,582 48
Territoires du N.-O.....	58,258 58	9,775 23
Alberta.....	475,931 38	201,857 30
Saskatchewan.....	553,350 19	100,049 79
Colombie britannique.....	11,388,283 74	2,653,321 09
Youkon.....	29,343 94	11,112 75
Territoire de la baie d'Hudson.....		821 83
CROISEURS	29,151,549 77	5,175,120 84
Nouvelle-Écosse, Ile du Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick.....	5,041,120 11	
Dépenses générales.....	34,192,669 88	
	3,712,838 87	
Prime à la pêche.....	37,905,508 75	
	7,590,064 76	
Dépenses totales, 1867-1929-30.....	45,495,573 51	

PRIME À LA PÊCHE

Années	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard	Québec	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1882.....	106,098 72	16,997 00	16,137 00	33,052 75	172,285 47
1883.....	89,432 50	12,395 20	8,577 14	19,940 01	130,344 85
1884.....	104,934 09	13,576 00	9,230 96	28,004 93	155,718 98
1885.....	103,999 73	15,908 25	10,166 65	31,464 76	161,539 39
1886.....	98,789 54	17,894 57	10,935 87	33,283 61	160,903 59
1887.....	99,662 03	19,699 65	12,528 51	31,907 73	163,757 92
1888.....	89,778 90	18,454 92	9,092 96	32,858 75	150,185 53
1889.....	90,142 51	21,026 79	13,994 53	33,362 71	158,526 54
1890.....	91,235 64	21,108 33	11,686 32	34,210 72	158,241 01
1891.....	92,377 42	17,235 96	12,771 30	34,507 17	156,891 85
1892.....	109,410 39	10,864 61	9,782 79	29,694 35	159,752 14
1893.....	108,060 67	12,524 09	9,328 62	28,320 72	158,234 10
1894.....	111,460 03	12,690 80	7,875 79	28,040 18	160,066 80
1895.....	110,765 27	12,919 32	9,285 13	30,598 27	163,567 99
1896.....	98,048 95	13,602 88	9,745 50	32,992 44	154,389 77
1897.....	102,083 50	13,454 50	9,809 00	32,157 00	157,504 00
1898.....	103,730 00	13,746 00	10,188 00	31,795 00	159,459 00
1899.....	106,598 50	13,514 50	7,822 00	32,065 00	160,000 00
1900.....	101,448 00	13,562 50	10,589 00	33,203 00	158,802 50
1901.....	101,024 50	13,420 50	8,335 50	33,161 50	155,942 00
1902.....	100,455 70	14,555 80	8,716 55	36,125 45	159,853 50
1903.....	99,714 15	14,872 75	9,652 50	34,703 30	158,943 70
1904.....	99,286 44	15,110 80	9,179 35	33,651 65	157,228 24
1905.....	100,664 35	15,379 50	8,317 20	34,185 60	158,546 65
1906.....	99,518 80	16,247 55	8,839 40	34,410 00	159,015 75
1907.....	93,381 70	16,454 50	10,175 95	36,101 35	156,113 50
1908.....	98,156 20	17,203 75	9,708 90	34,931 05	159,999 90
1909.....	95,413 60	15,480 15	8,973 85	35,354 25	155,221 85
1910.....	96,468 20	16,531 05	9,557 80	36,609 70	159,166 75
1911.....	99,424 90	15,795 00	8,669 85	36,109 95	159,999 70
1912.....	97,904 25	15,109 75	11,119 00	35,863 40	159,996 40

PRIME À LA PÊCHE—Fin

Années	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard	Québec	Totaux
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1913.....	93,456 00	16,385 05	11,081 85	37,738 35	158,661 25
1914.....	94,990 54	17,536 50	10,339 65	36,717 45	159,584 14
1915.....	90,611 05	17,609 95	9,513 95	41,006 10	158,741 05
1916.....	88,212 10	17,540 15	9,961 95	44,285 60	159,999 80
1917-18.....	86,115 60	17,538 35	10,754 75	45,484 40	159,893 10
1918-19.....	85,000 65	17,114 35	10,392 35	47,167 90	159,675 25
1919-20.....	85,521 05	16,085 20	8,702 20	44,828 25	155,136 70
1920-21.....	93,873 00	13,773 70	8,110 70	36,761 90	152,519 30
1921-22.....	91,410 20	14,640 60	9,415 00	43,986 00	159,449 80
1922-23.....	93,254 45	16,311 25	7,704 40	39,902 45	157,172 55
1923-24.....	91,261 55	16,123 25	10,153 65	42,378 35	159,916 80
1924-25.....	86,300 20	15,634 05	11,410 15	46,482 00	159,826 40
1925-26.....	82,550 35	18,824 30	10,670 70	47,939 45	159,984 80
1926-27.....	83,006 90	16,721 00	13,221 55	46,818 65	159,768 10
1927-28.....	82,107 00	19,906 80	12,095 45	44,266 55	158,375 80
1928-29.....	79,077 60	19,387 80	9,334 30	43,611 50	151,411 20
1929-30.....	83,458 85	20,310 90	10,744 90	45,234 70	159,749 35
	4,589,636 27	768,780 17	484,371 42	1,747,276 90	7,590,064 76

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ANNUELLES IMPUTABLES AU COMPTE DE LA
POLICE MARINE SUR LA CÔTE ORIENTALE POUR LA SURVEILLANCE DES
PÊCHERIES TERRITORIALES—1870-1874 INCLUSIVEMENT

1870.....	\$	
1871.....	73,550	86
1872.....	50,123	24
1873.....	53,794	90
1874.....	15,364	69
	192,833	69

Durant la période 1875-1885 inclusivement, le traité de Washington qui conférait aux pêcheurs américains le droit à l'exploitation des pêcheries côtières, se trouvait en vigueur.

A l'expiration des clauses du Traité de Washington relatives à la pêche, le service actuel de surveillance de la pêche fut constitué en 1886. Ci-dessous nous donnons un état des dépenses annuelles imputables à ce service de 1886 à 1927-28 inclusivement.

SERVICE RELATIF À LA POLICE MARITIME DES PÊCHERIES

(En sus des croiseurs affectés à Ontario, Québec, Colombie Britannique.)

1886.....	\$	104,020 98	1897.....	\$	71,349 44
1887.....	86,300 74	1898.....	78,097 10		
1888.....	59,869 47	1899.....	68,330 27		
1889.....	47,748 94	1900.....	66,148 97		
1890.....	51,296 34	1901.....	96,648 26		
1891.....	81,918 99	1902.....	75,942 24		
1892.....	84,305 51	1903.....	75,543 60		
1893.....	60,269 69	1904.....	103,427 32		
1894.....	70,501 71	1905.....	294,440 34		
1895.....	61,310 19	1906.....	136,432 61		
1896.....	64,064 00	1907.....	99,015 07		

Il est impossible d'établir entre les provinces maritimes une répartition exacte des dépenses afférentes à ces croiseurs. Elles sont imputables cependant à N.-E., N.-B. et I.-P.-E., au *pro rata*.

1908-09.....	\$ 114,923 00	1918-19.....	56,256 78
1909-10.....	113,582 23	1919-20.....	218,143 93
1910-11.....	116,235 21	1920-21.....	227,159 57
1911-12.....	120,240 00	1921-22.....	172,003 39
1912-13.....	163,370 19	1922-23.....	107,658 85
1913-14.....	225,113 26	1923-24.....	95,332 27
1914-15.....	95,702 02	1924-25.....	95,714 47
1915-16.....	102,637 16	1925-26.....	98,060 10
1916-17.....	132,393 60	1926-27.....	113,804 14
1917-18.....	118,824 16	1927-28.....	125,015 62
		1928-29.....	125,920 64
		1929-30.....	173,213 75

\$5,041,120 11

Ce montant est imputable aux provinces N.-E., N.-B. et I.-P.-E., au *pro rata*.

ÉTAT DONNANT LES RECETTES ET DÉPENSES ANNUELLES AFFÉRENTES A L'AD-
MINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA
CONFÉDÉRATION

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1867.....					
1868.....	225 28			225 28	12,275 25
1869.....	2,572 23			2,572 23	848 46
1870.....	9,728 26			9,728 26	1,373 24
1871.....	8,794 37			8,794 37	36 74
1872.....	8,341 39			8,341 39	51 45
1873.....	8,689 07			8,689 07	159 30
1874.....	10,585 13			10,585 13	123 94
1875.....	12,265 86			12,265 86	551 00
1876.....	14,655 76		6,870 33	21,526 09	403 00
1877.....	15,127 49		3,488 27	18,615 76	1,520 71
1878.....	15,292 83		3,400 00	18,692 83	1,442 38
1879.....	14,312 76		2,687 44	17,000 20	1,796 11
1880.....	14,180 55		3,323 16	17,503 71	1,506 72
1881.....	14,909 42		3,454 29	18,363 71	2,779 49
1882.....	16,479 41		5,858 98	22,338 39	1,111 61
1883.....	16,247 14		4,191 34	20,438 48	2,005 29
1884.....	15,600 01		4,728 11	20,428 12	1,833 18
1885.....	17,503 45		4,610 81	22,114 26	2,616 28
1886.....	17,852 33		7,478 23	25,330 56	2,166 53
1887.....	18,092 21		6,701 89	24,794 00	1,585 28
1888.....	18,308 02		6,850 27	25,158 29	3,905 44
1889.....	20,201 09		6,688 75	26,889 84	2,744 23
1890.....	17,395 24		6,606 95	24,002 19	5,424 95
1891.....	17,844 19		5,863 75	23,707 94	5,891 65
1892.....	18,755 86		10,289 80	29,045 66	3,803 42
1893.....	19,444 22		5,045 22	24,489 44	6,782 02
1894.....	20,420 81		4,982 12	25,402 93	5,296 27
1895.....	23,555 38		5,054 24	28,609 62	7,075 07
1896.....	23,049 41		5,010 39	28,059 80	6,180 93
1897.....	23,682 33		4,077 07	27,759 40	5,239 55
1898.....	21,683 91		3,525 03	25,208 94	5,317 08
1899.....	25,348 11		2,465 19	27,813 30	4,668 22
1900.....	27,461 91		3,410 84	30,872 75	5,494 49
1901.....	35,730 69		11,194 82	46,925 51	6,595 94
1902.....	32,618 00		8,810 31	41,428 31	6,084 65
1903.....	39,118 79		7,413 55	46,532 34	3,962 45
1904.....	30,003 01		6,348 22	36,351 23	3,716 75
1905.....	32,619 85		11,372 65	43,992 50	6,718 58
1906.....	49,351 10		33,203 27	82,554 37	4,934 43
1907.....	24,989 09		6,259 25	31,248 34	3,118 73
1908-09.....	87,420 00		20,969 27	108,389 27	5,369 70
1909-10.....	81,698 70		15,722 27	97,420 97	3,821 81
1910-11.....	117,394 67		28,023 29	145,417 96	7,749 60
1911-12.....	141,148 00		42,727 00	183,875 00	5,912 65
1912-13.....	97,085 47		46,411 56	143,497 04	6,730 00
1913-14.....	125,305 94		45,732 88	171,038 82	7,682 50
1914-15.....	124,977 45		37,470 70	162,448 15	7,415 80
1915-16.....	117,271 06		34,914 01	152,185 07	6,969 18
1916-17.....	126,416 67		33,543 89	159,960 56	7,176 70
1917-18.....	139,964 62		36,057 56	176,022 18	6,663 94
1918-19.....	112,689 57		17,233 22	129,922 79	7,612 81
1919-20.....	92,197 95		16,243 01	109,160 96	10,213 28
1920-21.....	111,196 47		22,077 83	133,274 30	12,189 62
1921-22.....	112,521 25		21,247 10	133,768 35	12,840 39
1922-23.....	121,336 89		27,399 27	148,736 16	12,720 42
1923-24.....	138,671 11		42,395 03	181,066 14	9,480 38
1924-25.....	153,463 48		32,467 75	185,931 23	10,627 54
1925-26.....	170,967 83		31,053 08	202,020 91	9,539 68
1926-27.....	171,975 48		29,869 84	201,845 32	10,973 25
1927-28.....	237,097 63		28,148 93	265,246 56	11,758 25
1928-29.....	253,106 30		111,139 02	364,245 32	12,816 88
1929-30.....	255,160 63		63,745 35	318,905 98	14,877 48
	3,862,823 14		995,856 40	4,858,679 54	340,282 57

Cf. croiseurs N.-É., I. P.-É. et N.-B.

(*Recettes provenant de la délivrance des licences aux navires de pêche américains et auxquelles la province n'a aucun titre exclusif.)

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1867.....					
1868.....					
1869.....					
1870.....					
1871.....					
1872.....					
1873.....					
1874.....	405 62			405 62	
1875.....	459 54			459 54	
1876.....	461 02			461 02	
1877.....	1,974 70			1,974 70	
1878.....	1,836 54			1,836 54	
1879.....	1,293 25			1,293 25	
1880.....	2,686 49		4,494 24	7,180 83	40 00
1881.....	2,691 49		852 11	3,543 60	40 00
1882.....	2,756 48		760 32	3,516 80	40 00
1883.....	2,716 64		807 32	3,523 96	80 00
1884.....	2,767 98		771 40	3,539 38	80 00
1885.....	3,028 03		741 06	3,769 09	40 00
1886.....	3,187 73		687 17	3,874 90	40 00
1887.....	4,044 49		1,200 21	5,244 70	128 00
1888.....	3,402 51		755 32	4,157 83	
1889.....	3,746 69		140 31	3,887 00	140 00
1890.....	3,113 21			3,113 21	302 88
1891.....	3,242 25		378 00	3,620 25	667 00
1892.....	1,835 65			1,835 65	166 00
1893.....	2,847 60			2,847 60	304 10
1894.....	3,078 55			3,078 55	980 15
1895.....	3,796 58			3,796 58	3,312 30
1896.....	3,555 87			3,555 87	2,161 85
1897.....	3,744 36			3,744 36	2,032 25
1898.....	6,775 78			6,775 78	2,707 57
1899.....	5,832 35			5,832 35	2,242 24
1900.....	7,364 20			7,364 20	2,207 12
1901.....	7,934 03			7,934 03	1,525 30
1902.....	7,814 02			7,814 02	1,843 45
1903.....	7,081 60			7,081 60	2,007 35
1904.....	7,320 96		10,733 51	18,054 47	1,983 42
1905.....	6,879 05		6,813 77	13,692 82	2,046 50
1906.....	9,351 81		6,419 04	15,770 85	2,206 25
1907.....	5,841 67		2,952 47	8,794 14	1,300 94
1908-09.....	14,996 00		7,187 47	22,183 47	2,393 66
1909-10.....	13,657 56		8,139 50	21,797 06	2,359 93
1910-11.....	38,570 72		8,874 42	47,445 14	2,499 63
1911-12.....	13,661 00		8,876 00	22,537 00	2,477 50
1912-13.....	13,558 06		6,105 63	19,663 69	2,927 96
1913-14.....	13,728 89		7,383 45	21,112 34	2,245 60
1914-15.....	17,369 93		8,071 93	25,441 86	2,046 50
1915-16.....	14,794 05		9,638 61	24,432 66	3,165 35
1916-17.....	15,843 23		7,211 18	23,054 41	3,597 18
1917-18.....	19,076 19		7,994 24	27,070 43	3,256 26
1918-19.....	15,722 08		3,003 84	18,725 92	2,561 19
1919-20.....	17,430 98		2,918 40	20,349 38	4,741 68
1920-21.....	22,911 72		4,312 69	27,224 41	3,720 12
1921-22.....	15,430 17		4,304 58	19,734 75	2,876 47
1922-23.....	17,996 16		4,801 56	22,797 72	5,854 88
1923-24.....	22,111 52		4,859 03	26,970 55	4,441 95
1925-25.....	26,051 31		5,147 60	31,198 91	3,134 90
1925-26.....	26,719 74		6,609 94	33,329 68	3,467 88
1926-27.....	20,302 73		4,533 27	24,836 00	3,403 13
1927-28.....	19,176 79		5,085 20	24,261 99	3,766 28
1928-29.....	39,129 65		4,799 60	43,929 25	3,451 25
1929-30.....	58,519 81		8,828 87	67,348 68	3,318 80
	611,627 03		177,193 36	788,820 39	102,332 77

Cf. croiseurs, N.-É., I.P.-É. et N.-B.

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1867					
1868	5,086 77			5,086 77	443 47
1869	4,172 35			4,172 35	*5,410 58
1870	8,422 63			8,422 63	1,086 42
1871	7,006 52			7,006 52	1,042 03
1872	6,476 61			6,476 61	1,058 29
1873	6,859 05		822 33	7,681 38	647 61
1874	7,351 17		3,100 13	10,451 30	978 00
1875	7,373 75		3,853 73	11,227 48	830 00
1876	10,080 37		3,247 41	13,327 78	2,030 91
1877	11,168 53		1,388 80	12,557 33	1,289 17
1878	10,926 11		1,468 22	12,394 33	2,015 46
1879	10,858 64		1,139 00	11,997 64	3,467 36
1880	12,291 00		5,600 00	17,891 00	4,276 07
1881	11,776 56		3,455 91	15,232 47	4,695 28
1882	12,284 82		3,567 28	15,852 10	4,848 84
1883	13,007 00		2,646 14	15,653 14	4,612 12
1884	14,388 02		2,327 06	16,715 08	3,905 66
1885	14,892 87		2,943 98	17,836 85	4,650 16
1886	15,719 36		2,852 02	18,571 38	4,078 10
1887	16,944 00		2,907 16	19,851 16	4,417 52
1888	20,533 20		3,441 59	23,974 79	7,625 64
1889	20,298 00		3,150 17	23,448 17	8,642 88
1890	14,914 95		3,727 77	18,642 72	8,834 35
1891	16,082 77		4,572 41	20,655 18	7,233 69
1892	15,707 98		4,304 98	20,012 96	6,634 83
1893	15,721 05		4,988 13	20,709 18	7,831 53
1894	18,522 94		4,833 27	23,356 21	8,333 24
1895	21,370 94		5,896 95	27,267 89	11,170 36
1896	20,526 56		6,551 62	27,078 18	10,696 88
1897	21,671 92		3,722 01	25,393 93	10,110 77
1898	17,063 58		3,958 63	21,022 21	11,511 85
1899	22,922 50		7,514 86	30,437 36	10,430 08
1900	21,459 94		3,951 58	25,411 52	12,015 27
1901	28,452 51		5,976 29	34,428 80	10,150 40
1902	23,813 62		12,245 86	36,059 48	11,658 34
1903	27,132 84		16,099 01	43,231 85	11,188 02
1904	27,664 34		22,177 05	49,841 39	10,643 20
1905	25,253 16		15,477 39	40,730 55	11,898 99
1906	35,856 38		25,759 09	61,615 47	11,395 84
1907	24,938 35		16,900 00	41,838 35	9,158 08
1908-09	71,091 00		22,214 39	93,305 39	12,385 14
1909-10	63,154 19		21,102 75	84,256 94	13,044 88
1910-11	63,769 48		20,414 56	84,184 04	12,996 84
1911-12	58,140 00		22,950 00	81,090 00	13,902 15
1912-13	60,943 53		30,267 38	91,210 91	15,192 52
1913-14	63,653 64		51,641 12	115,294 76	17,507 18
1914-15	67,954 09		52,560 08	120,514 17	14,263 99
1915-16	65,874 11		40,876 42	106,750 53	15,097 80
1916-17	67,645 91		37,987 56	105,633 47	15,137 19
1917-18	70,148 87		37,021 69	107,170 56	14,429 53
1918-19	67,763 94		36,351 19	104,115 13	16,420 52
1919-20	73,821 07		34,275 01	108,096 08	16,441 02
1920-21	86,431 23		41,493 38	127,924 61	15,299 82
1921-22	102,713 10		44,971 62	147,684 72	16,212 85
1922-23	96,836 88		50,298 75	147,135 63	19,286 01
1923-24	71,052 53		40,870 11	111,922 69	13,010 14
1924-25	97,200 01		46,096 12	143,296 13	11,701 49
1925-26	106,052 99		50,910 64	156,963 63	9,754 13
1926-27	99,696 49		48,245 23	147,941 72	10,740 76
1927-28	113,738 34		102,131 24	215,869 58	12,663 50
1928-29	99,822 31		62,034 34	161,856 65	14,337 67
1929-30	106,859 30		70,117 14	176,976 44	13,003 90
	2,421,356 72		1,881,398 55	3,602,755 27	565,776 02

Cf. croiseur, N.-É., I.P.-É. et N.-B.

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

PROVINCE DE QUÉBEC

Années	Service général		Croiseurs		Pisciculture		Total		Recettes	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1867	10,272	82	14,426	53			24,699	35	6,998	90
1868	17,889	92	11,374	95			29,264	87	4,910	87
1869	6,909	61	10,800	00			17,709	61	4,585	80
1870	6,570	42	9,924	51			16,494	93	7,997	21
1871	7,000	00	9,000	00			16,000	00	6,290	85
1872	6,489	68	12,000	00			18,489	68	4,569	69
1873	7,829	94	9,000	00			16,829	94	4,983	83
1874	9,265	31	10,000	00	6,106	00	25,371	31	8,523	54
1875	9,808	34	10,000	00	8,515	46	28,323	80	8,904	85
1876	14,282	65	23,832	82	9,016	74	47,132	21	6,437	00
1877	13,521	44	17,059	21	5,670	86	36,251	51	5,881	72
1878	12,723	88	19,967	11	6,685	85	39,376	84	5,453	27
1879	13,606	06	8,994	48	5,772	90	28,373	44	6,286	07
1880	12,591	78	1,880	08	4,701	34	19,173	20	7,124	42
1881	15,123	79	50,550	18	5,444	89	71,118	86	9,286	18
1882	14,819	22	26,965	40	9,148	68	50,933	30	7,165	32
1883	13,287	30	26,555	46	7,987	12	47,829	88	3,869	47
1884	13,186	26	19,935	53	8,512	11	41,633	90	2,715	02
1885	13,531	77	31,514	07	10,072	52	55,118	36	3,325	35
1886	13,938	21	26,091	20	9,197	89	49,227	30	2,963	75
1887	14,966	55	18,293	16	8,740	66	42,000	37	3,804	66
1888	13,463	37	17,233	51	8,921	13	39,618	01	5,394	99
1889	12,991	63	16,034	04	10,228	72	39,254	39	3,390	79
1890	9,670	94	15,001	91	8,370	15	33,043	00	5,409	81
1891	10,666	98	15,143	46	9,142	31	34,952	75	3,642	14
1892	10,917	36	14,026	98	8,341	94	33,286	28	5,244	82
1893	11,761	34	14,688	97	9,337	79	35,788	10	7,471	70
1894	11,692	82	25,645	29	8,635	41	45,973	52	7,211	82
1895	12,459	34	19,523	86	8,854	64	40,837	84	8,836	18
1896	11,870	43	20,661	78	8,260	50	40,792	71	8,160	98
1897	12,910	80	12,059	54	7,059	45	32,029	79	7,876	12
1898	11,140	16	13,781	53	6,128	40	31,050	09	7,571	15
1899	11,350	27	21,680	55	5,700	58	38,731	40	6,287	71
1900	5,452	41	18,970	42	12,701	04	37,123	87	2,543	04
1901	7,934	03	16,258	44	15,218	64	39,411	11	4,738	92
1902	6,242	58	24,995	46	20,142	94	51,380	98	2,498	85
1903	6,585	86	21,021	00	8,080	03	35,686	89	4,379	15
1904	7,619	67	23,011	05	11,454	24	42,084	96	5,070	64
1905	6,769	16	15,976	88	14,140	65	36,886	69	4,648	56
1906	8,123	04	26,969	49	12,617	01	47,709	54	7,564	39
1907	5,590	94	22,763	29	10,683	24	39,037	47	8,145	97
1908-09	11,960	00	36,402	00	16,760	46	65,122	46	6,797	91
1909-10	10,316	05	25,811	96	19,292	31	55,420	32	4,947	46
1910-11	8,984	36	42,975	48	20,290	50	72,250	34	5,336	61
1911-12	17,050	00	32,998	00	18,104	00	68,152	00	6,044	75
1912-13	10,998	48	25,321	81	17,152	03	53,472	32	8,095	79
1913-14	9,921	88	29,770	88	23,042	82	62,735	58	5,286	89
1914-15	11,503	00	30,644	81	22,000	08	64,147	89	7,638	75
1915-16	6,995	74	31,893	30	17,323	62	56,212	66	6,006	89
1916-17	7,168	09	26,356	47	14,274	14	47,798	70	6,981	14
1917-18	8,399	76	42,752	33	19,727	25	70,879	34	7,664	73
1918-19	7,470	58	41,563	30	12,923	27	61,957	15	8,121	80
1919-20	9,793	46	33,679	99	13,125	26	56,598	71	8,085	78
1920-21	33,182	26	45,963	09	15,955	38	95,100	73	6,536	90
1921-22	23,815	41	49,947	22	18,772	19	92,534	82	14,357	39
1922-23	2,146	60	904	32	2,668	48	5,719	40		
1923-24	282	90	143	81			426	71		
1924-25	178	47					178	47		
1925-26	596	57					596	57		
1926-27	123	12					123	12		
1927-28	144	84					144	84		
1928-29	128	94					128	94	192	70
1929-30	254	02					254	02	31	81
	624,242	61	1,240,740	91	561,003	62	2,425,987	14	341,293	80

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA CONFÉDÉRATION

PROVINCE D'ONTARIO

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1867.....	6,108 00			6,108 00	3,492 00
1868.....	6,526 96			6,526 96	1,927 02
1869.....	8,547 65			8,547 65	2,739 13
1870.....	5,995 72		2,874 47	8,870 19	6,165 56
1871.....	5,825 98		4,446 34	10,272 32	5,039 35
1872.....	4,364 43		5,529 73	9,894 16	4,818 57
1873.....	4,344 32		3,697 16	8,041 48	4,547 50
1874.....	8,969 06		5,100 00	14,069 06	4,386 75
1875.....	8,388 81		5,635 74	14,024 55	4,478 05
1876.....	12,815 73		12,920 90	25,736 63	4,640 21
1877.....	13,521 44		12,132 70	25,654 14	4,673 25
1878.....	12,723 88		4,949 77	17,673 65	5,202 00
1879.....	11,741 40		7,102 54	18,843 94	6,188 80
1880.....	12,003 37		5,300 71	17,304 08	6,465 95
1881.....	11,506 74		5,422 63	16,929 37	7,795 99
1882.....	11,729 77		8,655 82	20,385 59	9,849 18
1883.....	13,602 00		7,761 45	21,363 45	9,980 28
1884.....	15,192 73		8,011 17	23,203 90	11,345 14
1885.....	17,135 98		8,690 15	25,826 13	11,914 37
1886.....	17,900 74		9,696 54	27,597 28	15,917 62
1887.....	19,534 01		8,880 14	28,414 15	15,063 57
1888.....	19,556 52		9,529 00	29,389 52	18,251 25
1889.....	19,264 98	2,631 46	11,311 33	33,207 77	24,266 06
1890.....	14,539 87	2,254 63	11,494 31	28,288 81	23,666 95
1891.....	15,540 30	2,769 29	11,769 81	30,079 40	26,611 70
1892.....	15,155 83	5,064 91	9,281 37	29,502 11	26,708 00
1893.....	20,116 91	32,940 56	11,194 65	64,252 12	30,623 09
1894.....	22,634 37	20,022 18	10,821 43	53,477 98	28,632 82
1895.....	21,938 56	19,373 24	8,755 93	50,067 73	33,211 60
1896.....	24,917 48	17,295 94	9,468 37	51,681 79	35,681 68
1897.....	21,592 40	15,948 43	8,774 19	46,315 02	32,814 66
1898.....	19,239 34	15,155 43	9,976 74	44,371 51	30,574 57
1899.....	11,784 22	15,122 45	9,982 10	36,888 97	5,830 85
1900.....	3,604 94	12,250 72	10,675 72	26,531 38	794 12
1901.....	3,819 57	11,304 51	12,835 60	27,959 68	717 35
1902.....	4,445 93	11,764 87	12,445 31	28,656 11	373 42
1903.....	4,660 53	12,334 37	14,844 36	31,839 26	1,818 83
1904.....	4,500 43	45,133 10	15,300 46	64,933 99	2,578 48
1905.....	4,294 60	109,560 51	13,832 32	127,687 43	1,471 91
1906.....	4,949 67	32,585 51	15,069 17	52,604 35	499 15
1907.....	3,188 34	32,698 85	14,112 42	49,999 61	349 10
1908-09.....	14,898 00	36,038 00	28,358 02	79,294 02	790 78
1909-10.....	9,672 24	26,009 14	22,614 30	58,295 68	1,520 75
1910-11.....	11,788 30	24,237 49	24,393 21	60,419 00	280 25
1911-12.....	28,127 00	28,006 00	47,611 00	103,744 00	658 45
1912-13.....	13,213 90	30,015 23	61,580 26	104,809 41	548 74
1913-14.....	22,733 57	27,650 61	68,877 81	119,261 99	806 69
1914-15.....	23,048 82	30,169 08	103,182 20	156,400 10	918 80
1915-16.....	19,468 64	28,216 58	63,712 73	111,397 95	2,600 65
1916-17.....	14,588 69	25,994 06	85,922 62	126,505 37	808 70
1917-18.....	15,838 94	36,708 63	69,864 18	122,411 75	2,345 48
1918-19.....	4,586 56	53,404 30	64,996 55	122,987 41	631 85
1919-20.....	247 00	39,575 17	75,479 78	115,301 95	1,421 80
1920-21.....	5 09	84,373 39	82,320 21	166,698 69	9,221 25
1921-22.....		52,260 83	80,403 37	132,664 20	44,425 97
1922-23.....		27,901 41	79,690 16	107,591 57	4,169 29
1923-24.....		355 62	84,180 87	84,536 49	6,076 71
1924-25.....			79,471 88	79,471 88	957 73
1925-26.....			79,938 10	79,938 10	9,719 28
1926-27.....			19,894 97	19,894 97	126 91
1927-28.....			25 38	25 38	
1928-29.....					
1929-30.....					
	666,744 26	967,126 52	1,580,800 35	3,214,671 13	520,135 96

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

*MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1867-68					
1868-69					
1869-70					
1870-71					
1871-72					
1872-73					
1873-74					
1874-75	288 65			288 65	
1875-76					
1876-77	250 00			250 00	
1877-78	200 00			200 00	
1878-79	200 00			200 00	
1879-80	19 75			19 75	
1880-81					
1881-82	809 55			809 55	
1882-83	150 00			150 00	
1883-84	872 40			872 40	
1884-85	763 00			763 00	
1885-86	1,920 73			1,920 73	
1886-87	2,468 25			2,468 25	5 00
1887-88	2,816 64			2,816 64	819 25
1888-89	2,848 16			2,848 16	848 00
1889-90	2,604 70			2,604 70	794 00
1890-91	3,609 03			3,609 03	1,234 00
1891-92	3,593 32			3,593 43	1,079 00
	23,414 29			23,114 29	4,779 25

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS 1892

PROVINCE DU MANITOBA*

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1892-93	2,162 55		6,943 35	9,105 90	1,464 68
1893-94	2,187 35		7,362 53	9,549 88	715 85
1894-95	2,663 55		3,849 98	6,513 53	2,149 30
1895-96	3,952 18		2,865 69	6,817 87	1,670 19
1896-97	1,908 14		24 79	1,932 93	1,719 00
1897-98	1,206 26		1,586 12	2,792 38	1,515 00
1898-99	1,883 37		3,967 36	5,850 73	1,537 85
1899-00	1,723 59		2,791 71	4,515 30	2,028 00
1900-01	2,669 74		4,174 53	6,844 27	1,103 00
1901-02	2,624 87		2,622 43	5,247 30	2,279 00
1902-03	3,129 70		2,415 09	5,544 79	1,784 00
1903-04	2,789 74		3,978 04	6,767 78	4,002 70
1904-05	2,800 64		7,041 67	9,842 31	4,879 70
1905-06	3,687 07	7,867 70	25,923 29	37,477 06	4,148 00
1906-07	2,173 33	55 00	15,858 35	18,086 68	2,285 98
1907-08	4,638 51	13,903 95	25,283 46	43,825 92	3,527 05
1908-09	3,946 00	7,560 00	16,987 13	28,493 13	3,704 22
1909-10	9,359 23	7,794 02	14,386 86	31,540 11	3,962 88
1910-11	9,432 70	7,309 55	15,161 39	31,894 64	8,137 75
1911-12	7,371 00	6,571 00	15,793 00	29,735 00	6,334 00
1912-13	7,062 15	12,298 62	40,801 11	60,161 88	6,039 00
1913-14	29,694 13	48,006 49	47,769 97	125,470 59	4,846 50
1914-15	28,887 50	172,677 12	31,532 95	233,097 57	8,312 08
1915-16	13,518 89	61,986 35	26,654 36	102,159 60	5,926 00
1916-17	13,228 17	19,122 24	25,750 64	58,101 05	8,252 27
1917-18	13,164 99	18,943 45	28,277 84	60,386 28	12,910 65
1918-19	11,647 78	22,058 23	29,405 83	63,111 84	12,730 20
1919-20	8,704 69	21,176 75	26,379 94	56,261 38	12,139 17
1920-21	10,979 14	16,787 94	38,893 96	66,661 04	17,792 58
1921-22	14,458 95	23,624 52	33,850 69	71,934 16	11,636 54
1922-23	17,570 39	21,852 05	30,787 33	70,298 77	12,736 68
1923-24	14,630 97	20,051 25	28,429 89	63,112 11	15,683 38
1924-25	14,197 83	21,519 12	25,646 64	61,363 59	17,631 21
1925-26	17,172 70	22,251 26	21,265 04	60,689 00	17,908 00
1926-27	16,769 07	21,775 71	19,924 81	58,379 59	21,291 05
1927-28	21,379 96	15,623 11	22,954 22	59,957 29	23,781 18
1928-29	21,512 09	22,680 03	30,335 78	74,527 90	24,867 23
1929-30	31,584 85	24,160 46	28,345 72	84,091 03	30,150 67
	378,374 77	637,655 92	716,023 49	1,732,054 18	323,582 48

*NOTE.—Postérieurement à 1892, voir Manitoba et Territoires du Nord-Ouest, séparément.

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET LES RECETTES ANNUELLES AFFÉRENTES À
L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS
1906.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1906-07.	2,677 77			2,677 77	509 00
1907-08.	7,277 49			7,277 49	948 60
1908-09.	6,591 00			6,591 00	1,085 50
1909-10.	6,474 57			6,474 57	1,209 44
1910-11.	10,470 46			10,470 46	1,246 00
1911-12.	26,040 00			26,040 00	1,304 75
1912-13.	17,850 00			17,850 00	4,268 50
1913-14.	24,964 74		13,969 84	38,934 58	8,253 05
1914-15.	34,130 50		20,642 23	54,772 73	4,329 65
1915-16.	31,294 44		4,714 72	36,009 16	3,195 00
1916-17.	16,002 77		4,897 97	20,900 74	3,103 25
1917-18.	16,959 11		5,732 96	22,692 07	3,643 65
1918-19.	16,966 00		5,529 72	22,495 72	4,982 83
1919-20.	19,019 11		4,147 16	23,166 27	4,321 00
1920-21.	12,700 20		7,180 29	19,880 49	4,077 30
1921-22.	15,330 53		6,157 00	21,487 53	3,474 31
1922-23.	14,212 56		7,887 32	22,099 88	2,904 65
1923-24.	14,281 88		6,981 38	21,263 26	3,589 50
1924-25.	16,469 50		8,505 56	24,975 06	6,706 39
1925-26.	18,156 07		6,873 95	25,030 02	6,066 35
1926-27.	18,590 43		6,878 44	25,468 87	6,057 68
1927-28.	19,593 93		7,792 50	27,386 43	6,274 24
1928-29.	21,892 19		8,753 11	30,645 30	9,178 99
1929-30.	28,024 70		10,736 09	38,760 79	9,320 19
	415,969 95		137,380 24	553,350 19	100,049 79

* Y compris Alberta.

ÉTAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES
PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS 1906

PROVINCE DE L'ALBERTA

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1906-07.	3,681 45			3,681 45	2 50
1907-08.	5,440 66			5,440 66	2 50
1908-09.	5,714 00			5,714 00	915 00
1909-10.	8,063 22			8,063 22	703 00
1910-11.	10,739 86			10,739 86	698 50
1911-12.					709 00
1912-13.					
1913-14.					
1914-15.			5,608 42	5,608 42	6,102 50
1915-16.			4,798 69	4,798 69	5,237 85
1916-17.	15,086 14		4,543 09	19,629 23	5,970 40
1917-18.	13,262 62		4,127 81	17,390 43	9,767 94
1918-19.	50,267 84		4,920 96	20,188 80	10,288 15
1919-20.	15,633 19		7,203 06	22,836 25	8,313 85
1920-21.	12,700 20		8,617 04	21,317 24	8,693 75
1921-22.	12,473 92		9,956 33	22,430 25	10,119 30
1922-23.	13,690 46		6,552 84	20,243 30	11,947 80
1923-24.	13,880 42		6,419 16	20,299 58	10,111 50
1924-25.	16,431 37		5,280 07	21,711 44	12,708 13
1925-26.	18,744 72		8,255 38	27,000 10	14,932 99
1926-27.	21,391 73		8,345 03	29,736 76	20,233 41
1927-28.	22,435 76		7,792 50	30,228 26	20,666 41
1928-29.	23,768 45		58,736 67	92,505 12	19,219 37
1929-30.	27,070 57		39,297 75	66,368 32	24,513 45
	275,476 58		200,454 80	475,931 38	201,857 30

* Y compris la Saskatchewan.

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET LES RECETTES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS LA CONFÉDÉRATION.

PROVINCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Années	Service général		Croiseurs		Pisciculture		Total		Recettes	
	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
1867										
1868										
1869										
1870										
1871										
1872										
1873										
1874										
1875										
1876										
1877		635 00						635 00		
1878		690 00						690 00		
1879		1,423 73						1,423 73		
1880		1,399 92						1,399 92		10 00
1881		1,721 48						1,721 48		
1882		1,599 08						1,599 08		672 50
1883		1,599 92						1,599 92		790 00
1884		2,231 97				3,704 31		5,936 28		127 50
1885		1,437 13				11,873 17		13,310 30		365 50
1886		1,878 53				5,405 87		7,284 40		922 50
1887		5,860 72				4,623 35		10,484 07		943 50
1888		3,661 83				5,653 90		9,315 73		6,934 55
1889		4,333 63				4,933 26		9,266 89		6,416 00
1890		3,634 41				4,202 61		7,837 02		11,367 50
1891		4,320 53				3,339 51		7,660 04		12,914 02
1892		6,158 17				2,896 57		9,054 74		8,192 48
1893		5,490 60				3,630 68		9,121 28		40,264 00
1894		5,283 21				3,273 10		8,556 31		25,337 90
1895		6,218 74				2,869 19		9,087 93		23,517 25
1896		6,226 77				2,817 02		9,043 79		26,410 75
1897		8,841 64				2,840 62		11,682 26		39,888 82
1898		8,508 79				2,389 46		10,898 25		47,864 75
1899		8,459 47				3,736 14		12,195 61		45,801 75
1900		13,662 17				2,741 88		16,404 05		53,195 35
1901		17,886 36				17,709 77		35,596 13		52,960 35
1902		18,660 73		40,122 50		20,508 57		79,291 80		41,178 65
1903		17,808 45		36,239 02		23,275 29		77,322 76		43,015 62
1904		15,133 65		33,083 19		25,040 81		73,257 65		56,904 34
1905		16,631 37		42,104 39		61,675 57		120,411 33		47,436 00
1906		30,141 35		54,113 76		83,687 16		167,942 25		51,532 50
1907		20,381 97		34,228 34		39,379 94		93,990 25		29,903 95
1908-09		55,951 00		86,151 00		64,149 57		206,251 57		39,251 65
1909-10		44,799 61		306,185 98		66,847 35		417,832 94		41,864 80
1910-11		99,794 13		80,532 84		97,848 04		278,175 01		45,846 70
1911-12		43,265 00		133,558 00		75,907 00		252,730 00		44,898 51
1912-13		110,779 22		221,061 83		68,719 37		400,560 42		48,824 50
1913-14		129,393 33		501,715 55		83,123 10		714,231 98		52,835 50
1914-15		227,807 84		153,082 83		77,340 42		458,231 09		41,423 95
1915-16		112,827 34		138,594 96		66,071 97		317,494 27		46,862 54
1916-17		106,861 03		109,234 29		55,615 62		271,710 94		47,327 84
1917-18		123,295 97		117,621 80		54,359 16		295,276 93		53,515 21
1918-19		138,876 49		104,048 17		59,048 99		301,973 65		59,349 94
1919-20		176,973 35		243,141 41		111,918 01		532,032 77		270,698 41
1920-21		188,597 86		393,096 67		130,421 69		712,116 22		233,282 04
1921-22		137,662 63		382,272 93		134,628 71		654,564 27		153,904 33
1922-23		137,343 43		304,771 79		113,437 53		555,552 75		223,657 57
1923-24		131,580 83		297,600 19		121,182 83		550,363 85		122,435 24
1924-25		128,897 11		273,227 13		124,025 49		526,149 73		86,218 79
1925-26		167,560 18		255,491 62		126,095 12		549,146 92		117,755 80
1926-27		211,667 84		276,838 74		108,987 77		597,494 35		116,072 66
1927-28		218,889 30		331,157 07		112,532 65		662,579 02		53,377 01
1928-29		161,380 06		329,488 09		123,217 69		614,085 84		44,546 67
1929-30		172,668 89		405,836 65		117,203 43		695,708 97		34,503 40
		3,268,793 74		5,684,600 74		2,434,889 26		11,388,283 74		2,653,321 09

ÉTAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS 1900

YUKON

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1900-01	1,159 81			1,159 81	406 00
1901-02	2,066 66			2,066 66	1,130 00
1902-03	1,522 00			1,522 00	320 00
1903-04	1,400 00			1,400 00	240 00
1904-05	1,400 00			1,400 00	340 00
1905-06	1,083 31			1,083 31	282 00
1906-07	1,030 35			1,030 35	173 00
1907-08	1,226 30			1,226 30	274 00
1908-09	1,019 00			1,019 00	228 00
1909-10	2,416 63			2,416 63	457 00
1910-11	1,984 95			1,984 95	907 50
1911-12	2,095 00			2,095 00	203 25
1912-13	1,909 83			1,909 83	342 00
1913-14	1,520 00			1,520 00	226 00
1914-15	2,158 80			2,158 80	304 00
1915-16	1,794 75			1,794 75	315 00
1916-17	1,482 65			1,482 65	275 00
1917-18	1,530 75			1,530 75	375 00
1918-19	531 50			531 50	425 00
1919-20	11 65			11 65	215 00
1920-21					280 00
1921-22					375 00
1922-23					320 00
1923-24					330 00
1924-25					340 00
1925-26					355 00
1926-27					350 00
1927-28					505 00
1928-29					415 00
1929-30					405 00
	29,343 94			29,343 94	11,112 75

ÉTAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA DEPUIS 1892

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1892-93	1,770 41			1,770 41	197 00
1893-94	3,143 94			3,143 94	211 14
1894-95	3,515 16			3,515 16	309 50
1895-96	2,963 02			2,963 02	586 50
1896-97	2,181 58			2,181 58	344 13
1897-98	2,324 66			2,324 66	393 87
1898-99	4,065 68			4,065 68	150 50
1899-00	3,848 25			3,848 25	1,522 50
1900-01	6,251 39			6,251 39	816 55
1901-02	5,928 22			5,928 22	950 07
1902-03	7,076 26			7,076 26	1,350 50
1903-04	7,317 49			7,317 49	922 50
1904-05	7,003 55			7,003 55	1,151 50
1905-06	11,124 22			11,124 22	868 97
	58,258 58			58,258 58	9,775 23

NOTE.—Pour Alberta et Saskatchewan postérieurement à 1906, voir états séparés.

ÉTAT DONNANT LES DÉPENSES ET LES RECETTES AFFÉRENTES À L'ADMINISTRATION DES PÊCHES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

ARRONDISSEMENT DE LA BAIE D'HUDSON

Années	Service général	Croiseurs	Piscicul- ture	Total	Recettes
	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.
1903-04.....					10 00
1904-05.....					10 00
1905-06.....					10 00
1906-07.....					10 00
1907-08.....					360 00
1908-09.....					20 00
1909-10.....					301 83
1910-11.....					100 00
					821 83

APPENDIX N° 9

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte orientale pendant l'année close le 31 décembre 1929

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					lbs
Acushla.....	10	70	23	Refuge.....	
Albatross.....	4	56	20	".....	
Albert D. Willard.....	5	36	8	".....	
Alice and Mildred.....	1	34	9	".....	
Alice and Wilson.....	7	16	8	".....	
Azores.....	1	53	19	Débarquement d'un marin malade..	
Adventurer.....	2	62	27	Refuge.....	
Aeolus.....	11	16	8	".....	
Angie C. Marshall.....	3	56	23	".....	
Alden.....	1	44	14	".....	
American.....	1	63	23	".....	
America.....	11	44	8	".....	
Arancania.....	3	92	23	".....	
Bettina.....	3	66	8	".....	
Belline.....	1	93	10	".....	
Barbara.....	6	9	8	".....	
Benjamin Thompson.....	3	18	8	".....	
Cormorant.....	1	179	17	".....	
Constellation.....	8	89	21	".....	
Cape Ann.....	3	80	19	" , eau.....	
Col. Lindbergh.....	5	28	11	".....	
Corinthian.....	1	97	10	".....	
Catherine Burke.....	2	68	13	".....	
Chester T. Marshall.....	5	16	3	" , cucillette de homards.....	
Col. Lindbergh.....	7	41	9	".....	
Dana.....	4	42	17	".....	
Dawn.....	4	70	27	" , eau.....	
Doris F. Amero.....	1	51	10	".....	
Desire.....	4	21	8	".....	
Dorothy M.....	4	11	6	".....	
Daisy Z.....	1	10	3	".....	
Elk.....	8	66	23	".....	
Ellen T. Marshall.....	7	75	25	".....	
Elsie.....	2	66	23	" , réparations.....	
Eleanor Nickerson.....	3	113	27	" , embarquement de deux hommes trouvés en mer.....	
Elizabeth M. King.....	10	13	8	".....	
Edith M. Cooney.....	2	26	7	".....	
Elk.....	1	66	23	".....	
Edith H. Cooney.....	4	12	6	".....	
Echel B. Penny.....	1	54	20	".....	
Elizabeth W. Nunan.....	3	48	20	".....	
Flora L. Oliver.....	5	59	23	".....	
Funchal.....	9	20	8	".....	
Gertrude DeCosta.....	12	70	25	".....	
Gossoon.....	2	51	27	".....	
Grand Marshall.....	7	70	23	".....	
Gov. Foss.....	5	107	23	" , eau.....	
Georgianna.....	1	87	5	Cueillette de poisson.....	
Helen M.....	1	51	9	Refuge.....	
Herbert Parker.....	2	93	10	".....	
Hesperus.....	4	92	25	".....	
Imperator.....	2	79	23	".....	
Ingomar.....	3	85	21	Embarquement d'un marin malade..	
Isabelle Parker.....	1	48	27	Refuge.....	
Irene and Mabel.....	6	18	10	".....	
Isabelle.....	1	11	7	".....	
Joffre.....	1	80	21	Embarquement d'un marin malade..	
John J. Fallow.....	9	60	23	Refuge.....	

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens
de la côte orientale pendant l'année close le 31 décembre 1929—*Fin*

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					lvs
John A. Cooney.....	7	14	8	Refuge.....	
Joseph Warner.....	2	11	7	".....	
Juneau.....	1	57	8	".....	
J. M. Marshall.....	1	60	22	".....	
Josephine DeCosta.....	2	60	22	".....	
Killarney.....	8	73	21	" , achat d'approvisionnements.	
L. A. Dunton.....	5	112	25	" , réparations.....	
Lark.....	1	121	27	".....	
Laura Goulart.....	22	73	21	" , débarquement d'un marin malade.....	
Leonora C.....	1	73	9	".....	
Louise B. Marshall.....	6	74	27	" , eau.....	
Lincoln.....	1	42	12	".....	
Little Ruth.....	4	24	10	".....	
Mary DeCosta.....	3	62	23	".....	
Mary E. O'Hara.....	7	49	25	".....	
Mary Sears.....	1	65	27	" , réparations.....	
Mercedes.....	1	11	5	" , eau.....	
Morning Star.....	5	57	23	".....	
Mary P. Goulart.....	1	66	27	".....	
Mildred Robinson.....	1	73	8	".....	
Marie and Winnifred.....	8	43	9	".....	
Mary Curtis.....	1	67	7	" , eau.....	
Maris Stella.....	1	97	12	".....	
Mary Sabina.....	1	99	5	Cueillette de poisson.....	
Natalie Hammond.....	9	51	23	Refuge.....	
Newcastle.....	1	19	8	".....	
Oretha F. Spinney.....	1	65	25	" , réparations.....	
Old Glory.....	1	51	14	".....	
Pilgrim.....	5	52	21	".....	
Progress.....	2	61	20	" , eau.....	
Richard Nunan.....	1	55	16	".....	
Rhodora.....	3	70	22	".....	
Rita Viator.....	1	22	9	".....	10,000
Shawmet.....	2	101	17	".....	
Squanto.....	15	81	21	".....	
Sadie M. Nunan.....	1	36	15	".....	
Sunapee.....	9	18	9	".....	
Stilletto.....	1	136	14	".....	10,000
Satelite.....	3	14	3	Cueillette de homards.....	
Thomaston.....	10	19	7	Refuge.....	
Thelma.....	1	28	12	".....	
Teazer.....	2	59	22	".....	
Viola.....	15	10	7	".....	
Wanderer.....	3	164	27	".....	
Zelpha.....	6	13	7	".....	

APPENDICE N° 10.

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1929

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
America.....	10	25	11	Boîte et glace.....	qtx 60
Alitak.....	8	14	4	“ vente de poisson.....	
Argo.....	9	26	6	“ débarquement d'un marin malade.....	
Arne.....	11	23	6	Vente de poisson et glace.....	1,140
Aleutian.....	14	36	13	“ boîte.....	1,200
Akutan.....	9	46	9	“	2,900
Augusta.....	9	19	5	“	1,280
Atlantic.....	10	24	9	“ boîte et glace.....	2,060
Alten.....	7	43	10	“	1,600
Albatross.....	6	40	13	“	640
Anna J.....	13	22	6	“	1,760
Attu.....	5	37	10	“	980
Addington.....	9	26	6	“	1,940
Alki.....	3	7	3	“	120
Arrow.....	7	40	9	“	1,880
Atlas.....	10	31	7	“	2,180
Aretic.....	3	29	7	“	450
Alice B.....	3	13	5	Boîte et glace.....	
Aloha.....	14	19	5	“	
Arcade.....	19	14	4	“	
Angelus.....	4	23	6	“	
Antler.....	4	28	5	“	
Alma.....	2	27	5	“	
Arcturus.....	1	8	2	“	
Alitar.....	1	14	4	“	
Brunvoll II.....	2	27	6	“	
Blanco.....	12	24	6	“	
Betty Jane.....	9	34	6	“ débarquement d'un marin.....	
Bolinda.....	10	22	6	Vente de poisson, boîte et glace.....	600
Betty.....	9	15	5	“	1,200
Brisk.....	8	37	9	“	2,680
Bonanza.....	9	30	6	“	1,860
Baltic.....	5	20	5	“	700
Bluebird.....	4	5	2	“	140
Brothers.....	6	13	5	“	680
Bravo.....	4	14	3	“	340
Beaver.....	3	17	5	Boîte.....	
Brownie.....	1	6	1	Boîte et glace vente de poisson.....	80
Corona.....	5	19	11	“	160
Chancellor.....	8	14	5	“	
California.....	10	24	5	“	
Columbia.....	8	41	9	“	1,960
Coolidge.....	8	32	8	“	1,660
Cedric.....	12	19	6	Vente de poisson.....	1,260
Celtic.....	9	39	10	“	2,780
Chelsea.....	8	51	10	“ boîte et glace.....	1,120
Carolen.....	4	18	5	“	140
Chum.....	5	6	3	“	360
Cora.....	8	4	2	“	300
Charlotte.....	3	4	2	“	140
Constitution.....	4	39	8	“	1,020
Clipper.....	4	54	10	“	2,020
Condor.....	3	11	3	“	300
Commonwealth.....	2	60	10	“	560
Curlew.....	12	18	5	Boîte et glace.....	
Clarion.....	1	15	5	“	
Diana.....	10	22	6	Boîte et glace, vente de poisson	100
Discovery.....	12	10	4	dérangements mécaniques, commandes.....	

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1929—*Suite*

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Daily.....	8	26	7	Boîte et glace, vente de poisson.....	940
Defense.....	4	20	5	Vente de poisson.....	600
Don Q.....	5	9	3	".....	440
Democrat.....	7	27	7	".....	1,360
Dorothy.....	5	89	15	".....	520
Dalko.....	4	4	2	".....	200
Doric.....	3	42	10	".....	880
Diana.....	5	22	6	Vente de poisson.....	120
Daguy.....	1	4	3	".....	60
Dora H.....	3	15	5	Boîte et glace.....	
Dawn.....	3	12	4	".....	
Eclipse.....	14	44	11	" vente de poisson.....	1,400
Eidsvold.....	4	15	5	".....	
Eureka.....	19	11	4	".....	1,080
Evolution.....	12	17	5	" approvisionnements dérangem. mécaniq.	
Estep.....	12	26	6	Boîte et glace, vente de poisson.....	1,280
Explorer.....	3	34	9	Vente de poisson.....	760
Eagle.....	10	67	9	".....	3,200
Excel.....	8	27	6	".....	1,340
Eldorado.....	10	47	10	".....	3,640
Excel II.....	3	41	9	".....	940
Electra.....	7	48	10	" boîte et glace.....	1,020
Eastern Point.....	6	4	3	".....	540
Eleanora.....	6	16	5	Boîte et glace.....	
Essential.....	3	16	4	".....	
Flamingo.....	3	13	5	".....	
Foremost.....	13	66	10	En transit, vente de poisson.....	400
Fairway.....	9	19	5	Boîte et glace, vente de poisson, achat d'ameçons.....	780
Flattery.....	2	10	3	Vente de poisson.....	120
Frisco.....	11	10	3	".....	680
Franklin.....	5	34	9	".....	1,140
Federal.....	8	28	6	" boîte et glace.....	900
Faith.....	15	7	3	Boîte et glace.....	91
Flint.....	4	24	6	".....	
Forward.....	11	18	5	".....	
Fortuna.....	2	21	5	".....	
Glacier.....	8	13	7	Vente de poisson.....	880
Grayling.....	6	16	5	".....	800
Grant.....	8	43	9	".....	2,420
Garland.....	5	10	3	".....	340
Gloria.....	6	17	5	" boîte.....	360
Gloria II.....	6	16	4	" boîte et glace.....	80
Gony.....	5	12	5	".....	140
Gjoa.....	3	3	3	".....	300
Gretchen.....	8	8	3	Boîte et glace.....	34
Harding.....	16	19	6	Vente de poisson, boîte et glace.....	80
Helgeland.....	8	56	10	".....	2,580
Havana.....	10	41	10	".....	2,700
Hazel H.....	9	24	5	".....	1,180
Hi Gill.....	5	12	4	".....	450
Happy.....	7	12	4	".....	700
Hilda.....	2	10	3	".....	140
Hoover.....	8	27	6	" boîte et glace.....	80
Hamings.....	1	13	5	Boîte.....	
Halcyon.....	1	22	6	Combustible.....	
Irene.....	9	30	9	Vente de poisson, boîte et glace.....	1,560
Ilene.....	8	33	7	".....	2,100
Ivanhoe.....	7	27	6	".....	900
Ionic.....	18	24	6	" débarq. d'un marin malade	100
Ithona.....	9	20	6	".....	1,280
Inger.....	1	7	3	".....	60
J. P. Todd II.....	6	12	5	".....	720
Jack.....	12	4	3	".....	400
Joan W.....	1	21	5	Boîte et glace.....	

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1929—*Suite*

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Kodiak.....	10	38	13	Vente de poisson, boîte, et glace.....	280
Kennebec.....	1	4	3	".....	100
Kanaga.....	8	47	10	".....	1,840
Kanatak.....	3	39	9	".....	820
Katalia.....	1	16	5	Boîte.....	
Lebanon.....	10	15	5	Vente de poisson, glace et boîte.....	40
Liahona.....	6	40	8	".....	1,620
Lancing.....	6	16	5	".....	640
Lummen.....	4	10	3	".....	420
Lituya.....	9	30	7	".....	1,620
Lenor.....	4	14	4	".....	450
Leviathan.....	3	29	8	".....	340
Lindy.....	8	49	10	".....	2,320
Liberty.....	5	44	10	".....	1,740
La Paloma.....	6	14	11	Boîte et glace.....	
Louise.....	10	16	5	".....	
Mayflower.....	5	7	3	Vente de poisson.....	200
Marmot.....	4	30	9	".....	1,320
Majestic.....	8	33	9	".....	2,500
Mitkof.....	13	46	10	".....	3,940
McKinley.....	11	38	10	".....	4,060
Mars.....	4	9	4	".....	580
Middleton.....	12	24	6	".....	2,240
Mary.....	11	16	8	Boîte et glace.....	
Merit.....	19	11	4	".....	90
Mermaid.....	15	19	5	".....	
Mariner.....	2	21	5	".....	
Madeline J.....	9	25	5	".....	
Mildred.....	2	19	5	".....	
Myrtle.....	2	9	3	".....	
M. 1777.....	1	4	1	Refuge.....	
Mary T.M. 1749.....	1	5	1	Réparations.....	
Norma Jane.....	2	4	3	Vente de poisson.....	60
Neptune.....	12	43	13	Boîte et glace, dérang. mécanique..	
Norrone.....	12	21	6	Vente de poisson.....	1,760
Northern.....	7	38	9	".....	2,060
Nordic.....	8	30	9	".....	1,680
Nordby.....	9	40	8	".....	2,800
Norland.....	5	19	6	".....	880
North.....	9	35	9	".....	2,380
National.....	8	20	6	".....	600
New England.....	1	70	21	Réparations.....	
North.....	24	9	3	Approvision. vente de poisson.....	19
Nomad.....	1	15	4	Boîte et glace.....	
Norma.....	1	6	2	".....	
Norma G.....	1	13	4	".....	
Naomi.....	7	3	2	Vente de poisson.....	8
Orient.....	11	48	13	Vente de poisson, boîte et glace.....	20
Omaney.....	6	34	10	".....	1,540
Onah.....	13	18	5	".....	1,380
Oakleaf.....	1	5	2	".....	80
Orbit.....	9	24	6	".....	25
Oceanus.....	13	26	6	Boîte et glace.....	
Ocean.....	1	4	1	Refuge.....	
Prosperity.....	13	25	6	Vente de poisson, boîte et glace, (déran- gements mécaniques).....	220
Pacific.....	7	44	10	Vente de poisson, boîte et glace.....	1,420
Panama.....	5	35	10	".....	1,460
Pioneer.....	10	48	10	".....	2,100
President.....	17	24	6	".....	200
Portlock.....	7	36	9	".....	2,500
Polaris.....	5	45	10	".....	1,500
Pierce.....	18	14	4	".....	1,200
Paragon.....	8	69	10	".....	1,380
Pegze.....	4	4	3	".....	380
Pioneer III.....	3	26	5	".....	
Pershing.....	2	18	5	Vente de poisson.....	12

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1929—*Suite*

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Preslio.....	11	14	5	Boitte et glace.....	
Primrose II.....	2	6	2	".....	
Ranier.....	8	39	10	Vente de poisson.....	2,280
Royal.....	5	15	5	".....	100
Reliance.....	6	8	3	".....	440
Rosemarie.....	2	15	6	".....	80
Road Amundsen.....	2	22	6	".....	140
Radio.....	4	63	10	".....	960
Reliance I.....	9	19	5	".....	1,460
Resolute.....	8	47	9	".....	2,600
Reform.....	3	6	3	".....	300
Rival.....	1	4	3	".....	80
Reliance.....	7	14	4	" boitte et glace.....	780
Ranier.....	7	4	2	".....	300
Rambler.....	1	10	3	".....	60
Republic.....	9	51	13	" boitte et glace.....	40
Repeat.....	5	14	3	Boitte et glace.....	
Restitution.....	16	24	5	".....	
Rosario.....	4	16	5	".....	
Roosevelt.....	2	13	5	".....	
Report.....	1	14	4	".....	
Summit.....	3	21	6	Vente de poisson, boitte et glace.....	260
Sea Bird.....	6	28	6	".....	1,120
Sumner.....	3	34	8	" boitte et glace.....	180
Sherman.....	13	18	5	".....	1,940
Sund 'E.....	7	36	9	" boitte et glace.....	1,800
Sunset.....	2	7	4	".....	220
Seymour.....	6	44	10	" boitte et glace.....	720
Seattle.....	5	55	10	".....	1,340
Senator.....	8	11	7	".....	2,660
Sitka.....	5	50	10	".....	1,580
Sentinel.....	9	21	6	".....	1,840
Sunset.....	12	37	9	".....	3,180
Star.....	5	12	3	".....	540
Suomi.....	2	8	3	".....	100
Superior.....	13	26	6	" boitte et glace.....	1,860
Sirius.....	5	17	4	".....	450
S. & S.....	1	5	3	".....	100
Spray.....	8	20	6	" boitte et glace.....	1,400
Sylvia.....	10	30	6	Boitte et glace.....	
Selma J.....	11	9	4	".....	
Sadie R.....	5	16	5	".....	
Tahoma.....	10	18	6	Vente de poisson.....	1,780
Tatoosh.....	11	23	6	".....	2,280
Thor (1).....	10	25	13	".....	3,000
Thor.....	4	4	2	".....	100
Tordenskjold.....	8	39	13	" boitte et glace.....	140
Teddy J.....	7	13	5	".....	980
Tyce.....	6	13	4	".....	600
Tagalak.....	4	48	10	" boitte et glace.....	420
Trinity.....	7	41	10	".....	2,060
Thelma M.....	2	7	3	".....	160
Thora.....	2	5	3	".....	100
Thelma II.....	11	26	6	" boitte et glace.....	160
Texas.....	5	16	5	Boitte et glace.....	
Tillikum.....	1	21	4	".....	
Unimak.....	19	10	5	Vente de poisson, boitte et glace.....	520
Urania.....	3	27	6	".....	520
Uranus.....	5	20	5	Boitte et glace.....	
Umatilla.....	1	8	2	".....	
Visitor.....	4	4	3	Vente de poisson.....	140
Venus.....	8	25	7	".....	1,720
Venus.....	2	4	3	".....	140
Viola.....	17	4	3	".....	980
Venture.....	9	36	9	".....	2,240
Virginia.....	3	33	5	".....	340
Viking.....	5	11	4	" boitte et glace.....	468
Vansee.....	8	58	9	".....	1,860
Ventura.....	1	5	2	".....	60

NOMENCLATURE des navires de pêche américains entrés dans les ports canadiens de la côte occidentale pendant l'année close le 31 décembre 1929—*Fin*

Désignation des navires	Nombre d'entrées	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Motifs d'entrée	Quantités de poisson déchargées
					qtx
Velero.....	5	6	4	Boîte et glace.....	
Vivian.....	3	9	3	".....	
Volunteer.....	6	20	6	".....	
Velva.....	1	6	2	".....	
Valor.....	1	26	8	".....	
Wabash.....	16	6	3	Vente de poisson.....	
Woodrow.....	13	23	5	"..... boîte et glace.....	680
Wizard.....	7	49	10	".....	120
Western.....	11	41	9	".....	2,100
Wave.....	13	7	3	".....	3,180
Wilson.....	1	19	5	".....	760
Washington.....	2	29	7	".....	80
Wireless.....	12	19	6	"..... boîte et glace.....	180
Wenterstad.....	7	9	3	"..... approvision. boîte et glace.....	20
					80
Westfjord.....	2	17	5	Boîte et glace.....	
Whitestar.....	16	17	5	".....	
Wesley.....	8	9	4	".....	
Wilhelmine.....	1	17	5	".....	
West Wind.....	1	5	1	Combustible.....	
Yakutat.....	7	41	9	Vente de poisson.....	2,080
Yellowstone.....	4	22	6	".....	420
Yukon.....	8	31	6	".....	1,580
Yaquina.....	10	29	6	Boîte et glace.....	
Zenith.....	9	47	9	Vente de poisson.....	2,560

APPENDICE No. 11

LICENCES DÉLIVRÉES

Ci-dessous apparaît la nomenclature des diverses licences délivrées par les surintendants en la saison de 1929-30.

ILES-DE-LA-MADELEINE—SURINTENDANT S. T. GALLANT

Désignations des licences	Nombre de licences délivrées
Pêche du homard.....	659
Mise en conserve du homard.....	14
Mise en conserve du homard, prolongations—17	
Mise en conserve du poisson.....	1
Fabrication d'huiles, d'engrais, de farines.....	1
Certificats par application de l'article 66—4	
Pêche des harengs à la senne.....	20
Pêche des harengs au parc en filet.....	25
Pêche des éperlans au filet à poche.....	42
Pêche des éperlans au filet flottant.....	223 (1 détériorée)
	985 (1 détériorée)

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD—SURINTENDANT S. T. GALLANT

Pêche du homard.....	1,640 (3 annulées)
Mise en conserve du homard.....	88
Mise en conserve du homard, prolongations—66	
Pêche des huîtres.....	243
Pêche des praires.....	18
Mise en conserve du poisson.....	19
Fabrication d'engrais, d'huiles et de farines.....	Néant
Certificats par application de l'article 66—4	
Pêche au parc en filet.....	3
Pêche des pétoncles.....	Néant
Parcage des homards.....	1
Pêche des éperlans au filet à poche.....	263
Pêche des éperlans au filet flottant.....	349
Location de fonds ostréifères—1	
	2,624 (3 annulées)

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 1—SURINTENDANT A. G. McLEOD

Pêche du homard.....	1,901
Mise en conserve du homard.....	41
Mise en conserve du homard, prolongations—35	
Pêche des huîtres.....	118
Mise en conserve du poisson.....	4
Certificats par application de l'article 66—71	
Fabrication d'engrais, d'huiles et de farines.....	3
Pêche des harengs à l'écluse ou bordigue.....	Néant
Pêche au parc en filet.....	42
Pêche du saumon au filet flottant ou dérivant.....	37
Pêche du saumon au parc en filet, ou à l'écluse.....	207
Pêche à la ligne.....	126
Pêche des éperlans au filet à poche.....	43
Pêche des éperlans au filet flottant.....	186
Chalutage (chaluts à plateaux, panneaux ou vergues)....	1
	2,709

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 2—SURINTENDANT D. H. SUTHERLAND

Désignations des licences	Nombre de licences délivrées
Pêche du homard.....	3,274 (3 annulées)
Mise en conserve du homard.....	51
Mise en conserve du homard, prolongations—67	
Pêche des huitres.....	110
Pêche des praires.....	1
Pêche de l'alose au filet flottant ou dérivant.....	5
Mise en conserve du poisson.....	6
Certificats par application de l'article 66—95	
Fabrication de farines, d'huiles et d'engrais.....	4
Pêche à la senne.....	147
Pêche des harengs à l'écluse ou bordigue.....	21
Pêche au parc en filet.....	91
Pêche du saumon au filet flottant ou dérivant.....	376 (1 annulée)
Pêche du saumon au parc en filet ou à l'écluse.....	180 (2 annulées)
Pêche à la ligne.....	146 (1 annulée, 5 détruites)
Pêche des pétoncles.....	Néant
Parcage des homards.....	6
Certificats de parcage de homards—188 (1 annulé)	
Pêche des éperlans au filet à poche.....	223
Pêche des éperlans au filet flottant.....	249 (1 annulée)
Chalutage (chaluts à plateaux, panneaux ou vergues)....	5
	4,895 (8 annulées, 5 détruites)

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 3—SURINTENDANT H. H. MARSHALL

Pêche du homard.....	2,941
Mise en conserve du homard.....	23
Mise en conserve du homard, prolongations—17 (1 annulée)	
Pêche de l'alose au filet flottant ou dérivant.....	3
Mise en conserve du poisson.....	10
Certificats par application de l'article 66—155	
Fabrication de farines, d'huiles, d'engrais.....	8
Pêche du hareng à l'écluse ou bordigue.....	54
Pêche au parc en filet.....	138
Pêche du saumon au filet flottant ou dérivant.....	281
Pêche du saumon au parc en filet ou à l'écluse.....	93
Pêche du saumon au filet (permis).....	43
Pêche à la ligne.....	849 (1 annulée)
Pêche des pétoncles.....	104
Parcage des homards.....	14
Certificats de parcage de homards—460 (1 annulé, 5 manquants)	
Pêche des éperlans au filet flottant.....	72
Chalutage (chaluts à panneaux, plateaux, à vergues)....	2
Pêche des éperlans au filet à poche.....	22
	4,657 (1 annulée)

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 1—SURINTENDANT J. F. CALDER

Pêche du homard.....	414
Pêche de l'alose au filet flottant ou dérivant.....	47
Mise en conserve du poisson.....	11
Certificats par application de l'article 66—1	
Fabrication d'engrais, d'huiles, de farines.....	4
Pêche du hareng à l'écluse ou bordigue.....	650
Dragage de myes ou clauques.....	95
Pêche du saumon au filet flottant ou dérivant.....	96 (1 détruite)
Pêche du hareng à la senne.....	7
Pêche des pétoncles.....	38
Parcage des homards.....	7
Pêche des éperlans au filet flottant.....	Néant
Pêche des éperlans au filet à poche.....	Néant
Certificats de parcage de homards—370	
Location des privilèges de pêche de Dark-Harbour—1	
	1,369 (1 détruite)

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 3—SURINTENDANT H. E. HARRISON

Désignations des licences	Nombre de licences délivrées
Pêche des aloses au filet flottant ou dérivant.....	249
Pêche des esturgeons.....	11
Pêche des corégones.....	15
Pêche du saumon au filet (permis).....	160 (1 annulée)
Pêche du gasparot au parc en filet.....	16
Pêche du saumon au filet flottant ou dérivant.....	112
Pêche du saumon au parc en filet ou à l'écluse.....	100
Pêche de l'achigan.....	16
Pêche des éperlans au filet flottant.....	Néant
Pêche des éperlans au filet à poche.....	Néant
	679 (1 annulée)

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 2—SURINTENDANT A. L. BARRY

Pêche du homard.....	1,834
Mise en conserve du homard.....	101 (1 annulée)
Mise en conserve du homard, prolongations—67	
Pêche des huitres.....	1,007
Pêche des praires.....	76
Mise en conserve du poisson.....	6
Certificats par application de l'article 66—228 (7 annulés)	
Fabrication de farines, d'engrais, d'huiles.....	1
Pêche du hareng à l'écluse ou bordigue.....	1
Pêche du gasparot au parc en filet.....	51
Pêche du saumon au filet flottant ou dérivant.....	135
Pêche du saumon au parc en filet et à l'écluse.....	391
Parcage des homards.....	6
Pêche des achigans.....	69
Pêche des éperlans au filet flottant.....	295
Pêche des éperlans au filet à poche.....	6,081
Certificats de parcage de homards—758 (1 en blanc et 31 manquants)	
	10,054 (1 annulée)

PROVINCE DU MANITOBA—SURINTENDANT J. B. SKAPTASON

Pêche à la ligne.....	2,039
Pêche au parc en filet.....	Néant
Pêche spéciale.....	4,839 (16 annulées)
Pêche domestique.....	1,440
Pêche marchande de l'esturgeon.....	14 (1 annulée)
Pêche domestique de l'esturgeon.....	Néant
Récépissés—364 (2 annulées)	
Fabrication d'engrais, d'huiles, de farines (licences déli- vrées à la Compagnie Baie d'Hudson).....	32 (4 annulées)
	8,364 (21 annulées)

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN—SURINTENDANT G. C. MACDONALD

Pêche spéciale.....	555
Pêche marchande et individuelle.....	1,186 (58 annulées, 1 détruite)
Pêche domestique.....	202 (3 annulées)
Permis aux Indiens et Métis.....	1,040
Pêche marchande de l'esturgeon.....	Néant
Pêche domestique de l'esturgeon.....	Néant
	2,983 (61 annulées et 1 déte- riorée)

PROVINCE DE L'ALBERTA—SURINTENDANT R. T. ROBB

Mise en conserve du poisson.....	Néant
Pêche à la ligne.....	8,408 (5 annulées)
Permis aux Indiens et Métis.....	1,080
Pêche commerciale et individuelle.....	1,256 (9 annulées)
Pêche domestique.....	439 (1 annulée)
Récépissés—1052 (9 annulées)	
Pêche au parc en filet.....	1
	11,184 (15 annulées)

PROVINCE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE—SURINTENDANT-CHEF J. A. MOTHERWELL

Désignations des licences	Nombre de licences délivrées
Mise en conserve du poisson.....	5
Fabrication d'engrais, de farines, d'huiles.....	30
Pêche à la ligne.....	540 (3 annulées)
Permis aux Indiens.....	977
Marques métalliques—860	
Pêche des crabes.....	167
Pêche de l'éperlan et sardine.....	73
Pêche de l'esturgeon.....	Néant
Pêche diverse.....	161
Pêche des saumons.....	4,578
Pêche des saumons à la ligne trainante.....	2,592 (1 annulée)
Pêche des saumons au parc en filet.....	7
Pêche des saumons à la senne à poche.....	371 (16 annulées)
Pêche des saumons à la senne trainante.....	24 (2 annulées)
Capitaine d'un bateau porteur de sennes à saumon....	278
Salage du saumon.....	34 (1 annulée)
Mise en conserve du saumon.....	71
Bateau acheteur de saumons frais des pêcheurs.....	255
Entreposage frigorifique ou paquage du poisson en vue d'achat de saumons frais des pêcheurs.....	91
Pêche des squales.....	420 (4 annulées)
Aide-opérateur d'une senne trainante ou à poche à saumon	1,882
Aide-opérateur affecté à la manœuvre en bateau de filets flottants ou dérivants à saumon.....	1,009 (4 annulées)
Pêche de la morue.....	431
Pêche du hareng ou célan au filet flottant ou dérivant...	53 (1 annulée)
Pêche du hareng ou célan à la senne à poche.....	117
Capitaine d'un bateau porteur de sennes à poche ou trainantes à hareng ou célan.....	117 (1 annulée)
Salage du hareng ou célan.....	28
Aide-opérateur d'une senne à poche à hareng ou célan...	1,119
Pêche du hareng au parc en filet.....	4
Fabrication de produits de baleine.....	1
Talons de certificats relatifs à la chasse pélagique des phoques—26	
	15,435 (33 annulées)

YUKON

Pêche spéciale.....	28 (1 annulée)

CÔTE DU PACIFIQUE

Licences aux navires de pêche des Etats-Unis.....	273
Total.....	66,239 (145 annulées, 6 détruites, 2 détériorées)

APPENDICE N° 12

RELEVÉ DONNANT LES PARTICULARITÉS RELATIVES AUX POURSUITES JUDICIAIRES INTENTÉES POUR DÉLITS CONTRE LA LOI DES PÊCHERIES AU COURS DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 1929-30

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 1—SURINTENDANT A. G. McLEOD

Numéros des poursuites judiciaires	Nom des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
1	John McKenzie.....	Pêche illicite.....	Rivière South-Side.....	Amende \$1.00, Dépens \$2.50.
2	Dan A. McLean.....	Pêche illicite de saumon.....	Judique.....	Amende \$5.00, dépens, \$2.00.
3	Joseph McDougall.....	Pêche illicite du saumon.....	Judique.....	Amende \$5.00, Dépens \$2.00.
4	Angus McDonald.....	Pêche illicite du saumon.....	Judique.....	Amende \$5.00, Dépens \$2.00.
5	James Sampson.....	Pêche illicite de l'éperlan.....	Orangedale.....	Amende \$5.00 et dépens \$1.50.

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 2—SURINTENDANT D. H. SUTHERLAND

1	Charles Edwards.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
2	Frank Elliott.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
3	Will McInnis.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
4	Richard Baker.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
5	Walter Brownell.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
6	Henry Fahie.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
7	James Myers.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
8	Lloyd Simpson.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
9	Angus Day.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$2.50.
10	Allan Mills.....	Mouillage d'engin à homard avant ouverture.....	Fox-Harbour.....	Amende \$5.00 et dépens \$2.50.
11	Dan Fouchère.....	Possession de homards cuvés en saison prohibée.....	Ile Pictou.....	Amende \$10.00 et dépens \$7.50.
12	William Icton.....	Possession de homards cuvés en saison prohibée.....	Anse Purcell.....	Amende \$5.00.
13	Angus McCollough.....	Pollution de la rivière Débert.....	Rivière Débert.....	Amende \$20.00 et dépens \$1.00.
14	Abraham Farris.....	Pêche illicite du saumon.....	Sheet-Harbour.....	Amende \$10.00 et dépens \$1.10.
15	Leonard W. Pye.....	Possession de homards cuvés.....	Halifax.....	Amende \$5.00 et dépens \$3.20.
16	William McWhirter.....	Pêche illicite du saumon.....	Rivière Ramshead.....	Amende \$5.00 et dépens \$1.00.

17	Tyson Simmons.....	Possession de saumon en période prohibée.....	Middle-River.....	Amende \$30.00 et dépens \$2.00.
18	Evert Hudson.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$4.60.
19	Sherman Hallett.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$4.60.
20	Robert Hudson.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$4.60.
21	John D. Hudson.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$4.60.
22	Percy Gay.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$15.00 et dépens \$4.60.
23	William Martin.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$5.00 et dépens \$6.40.
24	Arnold Hudson.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Country-Harbour.....	Amende \$5.00 et dépens \$4.90.
25	Harry Skidmore.....	Possession de truite en temps prohibé.....	Montagne Canaan.....	Amende \$15.00 et dépens \$6.35.
26	Alex. Munroe.....	Pêche illicite du saumon.....	Lawrence-Bridge.....	Amende \$20.00 et dépens \$2.25.
27	Samuel Allen.....	Pêche illicite du saumon.....	East-Southampton.....	Amende \$20.00 et dépens \$7.75.
28	John E. Daley.....	Pêche illicite du saumon.....	Middle-River.....	Amende \$50.00 et dépens \$15.60.
29	Charles Daley.....	Pêche illicite du saumon.....	Middle-River.....	Amende \$50.00 et dépens \$15.60.
30	Frank Murphy.....	Pêche illicite du saumon.....	Westville.....	Amende \$5.00.
31	John A. McDougall.....	Pêche illicite de l'éperlan.....	Port-Hilford.....	Amende \$30.00 et dépens \$1.50.

NOUVELLE-ÉCOSSE—ARRONDISSEMENT N° 3

1	Donald McInnes.....	Pêche illicite de truite.....	Milton.....	Action déboutée, dépens \$3.15.
2	Charles Whynot.....	Vente de truite.....	Milton.....	Amende \$5.00 et dépens \$1.50.
3	Raymond Anthony.....	Vente de truite.....	Milton.....	Amende \$5.00 et dépens \$1.50.
4	Melvin Huey.....	Vente de truite.....	Milton.....	Amende \$5.00 et dépens 50 cents.
5	Percy Oikle.....	Pêche illicite.....	Upper-Northfield.....	Amende \$10.00 et dépens \$1.00.
6	Howard McKay.....	Pêche illicite.....	Upper-Northfield.....	Amende \$10.00 et dépens \$1.00.
7	Augustine Keddy.....	Pêche illicite du saumon.....	Rivière Gold.....	Amende \$50.00 et dépens \$8.85.
8	Arthur Keddy.....	Pêche illicite du saumon.....	Rivière Gold.....	Amende \$50.00 et dépens \$8.85.
9	Moyle Oxner.....	Pêche illicite du saumon.....	Rivière Gold.....	Amende \$25.00.
10	Albert Scott.....	Pêche illicite du saumon.....	Rivière Gold.....	Amende \$25.00.
11	Keath Wehber.....	Pêche illicite du saumon.....	Rivière Gold.....	Amende \$25.00.
12	Isaac Feener.....	Pêche illicite du homard.....	Iles Gull.....	Amende \$10.00 et dépens \$11.50.
13	Frederick Caines.....	Pêche illicite.....	Brickton.....	Amende \$10.00 ou 30 jours d'incarcération et dépens \$10.00.
14	Thomas Goucher.....	Pêche illicite.....	Brickton.....	Amende \$10.00 ou 30 jours d'incarcération et dépens \$10.00.

ÎLE DU-PRINCE-ÉDOUARD—SURINTENDANT S. T. GALLANT

1	Donald Gregg.....	Possession de homards en temps prohibé.....	Chemin Percival.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
2	Jas. A. Champion.....	Possession de femelles œuvées.....	Cap Egmont.....	Amende \$100.00 et dépens ou 6 mois d'incarcération.
3	John G. Arsenault.....	Possession de femelles œuvées.....	Mont-Carmel.....	Amende \$100.00 et dépens ou 6 mois d'incarcération.
4	Carl O'Hallaron.....	Pêche du homard en temps prohibé.....	Cap Wolfe.....	Amende \$50.00 et dépens.
5	Jas O'Hallaron.....	Pêche du homard en temps prohibé.....	Cap Wolfe.....	Amende \$50.00 et dépens.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

318

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—SURINTENDANT S. T. GALLANT—*Fin*

Numéros des poursuites judiciaires	Noms des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
6	John E. Jardine.....	Possession de homards œuvés.....	Pointe Crown.....	Action retirée, chacun défrayant ses dépens.
7	Jas. Pealey.....	Pour n'avoir pas remonté son filet flottant à éperlan.	Oyster-Pound.....	Amende \$2.00.
8	Samuel Leblanc.....	Mouillage de 2 filets flottants à éperlan en dedans des limites.	Etang-du-Nord.....	Amende \$1.00 et dépens. Confiscation de 2 filets flottants à éperlan.
9	Russel Craig.....	En bateau avec engins à homard avant 6 a.m.....	Malpèque, havre.....	Action déboutée.
10	Geo. Champion.....	En bateau avec engins à homard avant 6 a.m.....	Malpèque, havre.....	Sentence suspendue. Amende \$10.00 et dépens.
11	Jas. A. Champion.....	Mouillage d'engins à homard avant 6 a.m.....	Malpèque, havre.....	Amende \$2.00 et dépens.
12	Geo. A. Champion.....	Mouillage d'engins à homard avant 6 a.m.....	Malpèque, havre.....	Amende \$10.00 et dépens.
13	Michael Thomas.....	Pêche des éperlans en temps prohibée.....	Charlottetown, port.....	Amende \$20.00 ou 30 jours d'incarcération. Confiscation de 1 filet à éperlan.
14	Frank Quozzo.....	Pêche sans licence d'éperlan au filet flottant.....	Montague.....	Sentence suspendue. Amende \$1.00.

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 1—SURINTENDANT J. F. CALDER

1	Thaddeus Granes.....	Déversement de sciure de bois.....	Bustin, ruisseau.....	Amende \$20.00 et dépens.
2	Henry Fawcett.....	Déversement de sciure de bois.....	North-River.....	Amende \$20.00 et dépens.
3	Arthur Walker.....	Pêche d'alose au filet en des eaux sans marée.....	Riv. Petitcodiac.....	Amende \$25.00 et dépens. Confiscation de 100 pieds de cordage.
4	Dr. Connors.....	Pêche illicite du saumon.....	New-River.....	Amende \$100.00 et dépens. Confiscation de 1 canne de pêche, moulinet, ligne et monture à 2 hameçons.
5	Thomas Collier.....	Tentative de pêcher le saumon à la foène.....	Riv. Petitcodiac.....	Amende \$10.00 et dépens. Confiscation de 1 foène à saumon.
6	Charles Alward.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Petitcodiac.....	Amende \$100.00 et dépens. Confiscation de 23 saumons et 1 filet à saumon.
7	Blair Leaman.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Petitcodiac.....	Amende \$100.00 et dépens.
8	Roy Spence.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Petitcodiac.....	Amende \$100.00.
9	Wm. MacLeod.....	Pêche illicite du saumon.....	Riv. Petitcodiac.....	Amende \$100.00.

10	Hébert, McNeil.....	Possession de homard sans motif licite.....	Deer-Island.....	Non coupable.
11	Edgard Brown.....	Possession de homards sans motif licite.....	Yellow-Bank.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 23 homards illicites.
12	Thomas Call.....	Possession de homards sans motif licite.....	Barn-Island.....	Confiscation 12 homards illicites. Amende \$50.00 et dépens.

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 2—SURINTENDANT A. L. BARRY

1	Peter E. Boucher.....	Violation du sous-art. 9, art. 21. Règl.....	Riv. Nepisiquit.....	Réprimandé.
2	Edmond Melançon.....	Possession de homard en temps prohibé.....	St-Thomas.....	Amende \$50.00.
3	Cyrille Maillet.....	Possession de homard en temps prohibé.....	Baie Bouctouche.....	Amende \$50.00 et confiscation de 80 livres de homard.
4	Frank Boudreau.....	Parc en filet à saumon en état d'exploitation le dimanche.	Riv. Restigouche.....	Amende \$2.00 et réprimande.
5	Fidèle Leblanc.....	Parc en filet à saumon en état d'exploitation le dimanche.	Riv. Restigouche.....	Amende \$2.00 et réprimande.
6	Edmond Boudreau.....	Parc en filet à saumon en état d'exploitation le dimanche.	Riv. Restigouche.....	Amende \$2.00 et réprimande.
7	Philibert Leblanc.....	Parc en filet à saumon en état d'exploitation le dimanche.	Riv. Restigouche.....	Amende \$2.00 et réprimande.
8	John Nolan.....	Absence d'étiquette avec nom sur parc en filet à saumon.	Riv. Restigouche.....	Amende \$1.
9	Louis Giroux.....	Parc en filet en état d'exploitation le dimanche.....	Baie-des-Chaleurs.....	Amende \$2.00.
10	Voir Poursuite N° 28.			
11	Léon Hudon.....	Pêche des éperlans à l'épervier en temps prohibé...	Rough-Waters.....	Réprimandé.
12	Eugène Bourque.....	Pêche de l'éperlan en temps prohibé.....	Rough-Waters.....	Réprimandé.
13	James Cormier.....	Possession de homards illicitement pêchés.....	St-Thomas.....	Amende \$50.00. Confiscation de 40 livres de homard.
14	Adolphe Leblanc.....	Pour être parti pour les lieux de pêche avec des engins à homard.	Petit-Cap.....	Amende \$5.00.
15	Henry Legere.....	Mouillage d'engins à homard.....	Petit-Cap.....	Amende \$10.00.
16	Jacob Legere.....	Mouillage d'engins à homard.....	Petit-Cap.....	Amende \$10.00.
17	Armand Ouellet.....	Pour être parti pour les lieux de pêche avec engins à homard.	Petit-Cap.....	Amende \$5.
18	Jacob Allen.....	Pour n'avoir pas libéré des homards cuvés.....	Cap Tormentine.....	Amende \$20.00.
19	Maxime Gagnon.....	Violation de l'art. 14. Règl.....	Four-Roads.....	Amende \$25.00. Confiscation de 35 homards cuits.
20	Joe. E. Arsenault.....	Violation de l'article 14. Règl.....	Four-Roads.....	Amende \$25.00. Confiscation d'une chaudière en étain et de 1 caisse de boîtes vides.
21	Martin Cassie.....	Pêche du homard en temps prohibé.....	Cap Richibouctou.....	Amende \$50.00.
22	James Gardiner.....	Pour n'avoir pas remis à l'eau des huîtres sous-minimales.	Baie de Miramichi.....	Amende \$5.00 ou 15 jours d'incarcération.
23	Stewart Williston.....	Pour n'avoir pas remis à l'eau des huîtres sous-minimales.	Baie de Miramichi.....	Amende \$5.00 ou 15 jours d'incarcération.
24	Thomas Graham.....	Pour n'avoir pas remis à l'eau des huîtres sous-minimales.	Baie de Miramichi.....	Amende \$5.00 ou 15 jours d'incarcération.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

NOUVEAU-BRUNSWICK, ARRONDISSEMENT N° 2—*Fin*

Numéros des pour- suites judi- ciaires	Nom des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
25	Fred B. Martin.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
26	David Jenkins.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
27	Lawson Taylor.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
28	Wm. Chapman.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
29	John Carroll.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
30	Edmund Preston.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
31	John Jenkins.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
32	William G. Mills.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
33	Allison Manuel.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
34	Michael Bransfield.....	Pêche du saumon au filet dérivant en la baie Miramichi en dedans de la ligne réglementaire.	Baie de Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens ou 60 jours d'incarcération.
35	E. Paturel.....	Achat de homards illicites.	Pointe-du-Chêne.	Non coupable.
36	Aldéric Gallant.....	Possession de grandes quantités de homard.	Pointe-du-Chêne.	Non coupable.
37	Gordon Murdock.....	Pêche du saumon au filet dérivant dans la baie Miramichi.	Baie Miramichi.....	Amende \$100.00 et dépens.
38	Richard Price.....	Pêche du saumon en temps prohibé.	Riv. Tabusintac.....	Amende \$50.00.
39	Alfred Stymiest.....	Pêche du saumon en temps prohibé.	Riv. Tabusintac.....	Amende \$50.00.

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 3—SURINTENDANT H. E. HARRISON

1	Edward Tomlinson.....	Pollution des eaux.....	Ruisseau Odélec.....	Amende \$20.00 et dépens.
2	Sadler Lumber Co.....	Pollution des eaux.....	Riv. Tobique.....	Amende \$20.00 et dépens.
3	Berton, Lyons.....	Pêche du gasparot en temps prohibé.....	Miramichi, S.O.....	Sentence suspendue. Confiscation de filet à saumon et gasparot. Amende \$50.00 et dépens.

4	Campbell Dudley.....	Pêche du gasparot en temps prohibé.....	Miramichi S.O.....	Sentence suspendue. Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de filet à saumon et gasparot.
5	Burgess Eumher Co.....	Pollution des eaux.....	Petite-Rivière.....	Amende \$20.00 et dépens.
6	C. E. Lewis.....	Pollution des eaux.....	Petite-Rivière.....	Amende \$20.00 et dépens.
7	Georges Delane.....	Pêche avec filet à mailles sous-minimales.....	Miramichi S.O.....	Amende \$10.00 et dépens. Confiscation de 1 filet flottant.
8	Russell Bell.....	Pêche avec carrelet à mailles sous-minimales et foène.....	Miramichi S.O.....	Amende \$10.00 et dépens. Confiscation de carrelet et foène.
9	Burgess Lumber Co.....	Pollution des eaux.....	Petite-Rivière.....	Amende \$40.
10	Denis R. Martin.....	Pour avoir tué des poissons avec explosifs.....	Ruisseau Baker.....	Plainte retirée.
11	Alex. Caron.....	Pour avoir tué des poissons avec explosifs.....	Ruisseau Baker.....	Plainte retirée.
12	Eddy Caron.....	Pour avoir tué des poissons avec explosifs.....	Ruisseau Baker.....	Plainte retirée.
13	Joseph Côté.....	Pêche du saumon au feu et à la foène.....	Riv. Salmon.....	Dépens et confiscation de foène et flambeau, auto, bateau et huile.
14	Joseph Baird.....	Pêche du saumon au feu et à la foène.....	Riv. Salmon.....	Dépens et confiscation de foène et flambeau.
15	Félix Daigle.....	Pêche du saumon au feu et à la foène.....	Riv. Salmon.....	Dépens et confiscation de foène et flambeau.
16	Mert Hanson.....	Pêche du saumon au filet dérivant.....	Riv. St-Jean.....	Amende \$20.00 et dépens ou 30 jours d'incarcération. Confiscation de 1 bateau, 2 saumons et filet.
17	Will Segee.....	Pêche du saumon au filet dérivant.....	Riv. St-Jean.....	Amende \$10.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération. Sentence suspendue.
18	John McDougall.....	Pêche du saumon au filet dérivant.....	Miramichi S.O.....	Amende \$15.00 et dépens. Confiscation de 4 saumons.
19	Thomas Ellison.....	Pêche du saumon au filet dérivant.....	Miramichi Nord.....	Amende \$15.00 et dépens.
20	Talmage Currie.....	Pour avoir refusé de retirer ses pieux d'écluse ou bordigue.....	Riv. St-Jean.....	Amende \$5.00 et dépens.
21	Henry Nowlan.....	Pêche du saumon.....	Miramichi, N.O.....	Amende \$15.00 et dépens. Confiscation de filet flottant.
22	A. Jardine.....	Possession de saumons illicitement pêchés.....	Quarryville.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 500 livres de saumon ou 2 mois d'incarcération.
23	Wm. Jardine.....	Possession de saumons illicitement pêchés.....	Quarryville.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 500 livres de saumon ou 2 mois d'incarcération.
24	J. Hilton Hawkins.....	Pollution des eaux.....	Riv. Nashwaaksis.....	Amende \$20.00 et dépens. Sentence suspendue.
25	Steadman Graves.....	Pollution des eaux.....	Kennébécasis.....	Amende \$20.00 et dépens ou 1 mois d'incarcération. Sentence suspendue.
26	E. Hambrook.....	Pêche du saumon au filet.....	Miramichi S.O.....	Amende \$15.00 et dépens ou 1 mois d'incarcération et confiscation de 1 filet à saumon.
27	Walter Hovey.....	Pêche du saumon au dard.....	Miramichi S.O.....	Amende \$5.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération.
28	Roy Hovey.....	Pêche du saumon au dard.....	Miramichi S.O.....	Amende \$5.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération.
29	Henry Hovey.....	Pêche du saumon au dard.....	Miramichi S.O.....	Amende \$5.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—Suite

NOUVEAU-BRUNSWICK—ARRONDISSEMENT N° 3—Fin

Numéros des poursuites judiciaires	Noms des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
30	Edward Palmer.....	Pêche du saumon au dard.....	Miramichi S.O.....	Amende \$5.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération.
31	H. P. Jones.....	Pollution des eaux.....	Wild-Meadow-Brook.....	Amende \$20.00.

MANITOBA—SURINTENDANT J. B. SKAPTASON

1	G. R. Dewar.....	Pêche du brochet en temps prohibé.....	Digue Westbourne.....	Amende \$5.00 et confiscation de 3 brochets.
2	Knox Shust.....	Pêche du poisson à la foëne.....	The Narrows.....	Amende \$1.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
3	Dick Yashow.....	Pêche du poisson à la foëne.....	The Narrows.....	Amende \$1.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
4	Lorne Robinson.....	Pêche du poisson à la foëne.....	The Narrows.....	Amende \$1.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
5	C. B. Spalding.....	Violation de l'art. 29, sous-art. 1 Loi des Pêcheries.	Lac Oak.....	Amende \$10.00 et confiscation de 3 brochets.
6	Elick Chericki.....	Pêche en temps prohibé sans permis.....	Rivière-Rouge.....	Amende \$10.00 et confiscation de filet flottant.
7	William Cybulski.....	Pêche en temps prohibé sans permis.....	Rivière-Rouge.....	Amende \$10.00 et confiscation de filet flottant.
8	J. Lavoie.....	Viol. art. 2, sous-art. c. Règl.....	Rivière Whitemud.....	Amende \$5.00, confiscation de 2 sandres, 9 brochets, 2 filets flottants.
9	Chas. Yee.....	Possession de poisson en temps prohibé.....	Winnipeg.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 300 lbs de sandre.
10	Cyrus Cowell.....	Pêche au carrelet dans une échelle à poisson.....	Digue Bellevue.....	Dépens et confiscation de carrelet.
11	Geo. Graham.....	Pêche au carrelet dans une échelle à poisson.....	Digue Bellevue.....	Dépens et confiscation de carrelet.
12	Frank Cook.....	Pêche au dard dans une échelle à poisson.....	Digue Bellevue.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de dard.
13	Jos. Schmidt.....	Possession illicite de poisson.....	Le Pas.....	Amende \$25.00 et dépens ou 1 mois d'incarcération et confiscation de 200 lbs de sandre.
14	Willington Ford.....	Pêche au filet.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et confiscation de filet.
15	Sam Arber.....	Possession de filets flottants illicites.....	Riv. Bérens.....	Amende \$25.00 et confiscation de 50 filets flottants.
16	Conrad Michelson.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Lac Killarney.....	Amende \$5.00.

17	Einar Isfeld.....	Pêche illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$10.00 et confiscation de 6 filets flottants et de 100 lbs de sandre.
18	M. Bookbinder.....	Pêche illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$25.00 et confiscation de 4 filets flottants.
19	Jacob Walder.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Lac Rock.....	Amende \$15.00 et confiscation de 11 brochets.
20	J. Cohen.....	Possession de poisson en temps prohibé.....	Winnipeg.....	Amende \$15.00 et confiscation de 85 lbs de sandre.
21	Eric Isfeld.....	Pêche avec filets à maille illicite.....	Grand-Beach-Lake.....	Amende \$15.00 et confiscation de 3 filets.
22	E. Birg.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Lac Killarney.....	Amende \$15.00 et dépens.
23	R. L. Mayone.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Lac Killarney.....	Amende \$15.00 et dépens.
24	C. J. Dyck.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Lac Rock.....	Amende \$5.00 et dépens.
25	H. A. Nickel.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Lac Rock.....	Amende \$5.00 et dépens.
26	Herman Heckardt.....	Pêche illicite.....	Rivière Whitemouth.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de filet flottant.
27	Jack A. Lowen.....	Pêche illicite.....	Rivière Whitemouth.....	Amende \$5.00 et dépens.
28	Théodore Halldorson.....	Pêche illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00 et confiscation de 4 filets flottants.
29	Gudberg Sigurdson.....	Pêche illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00 et confiscation de 2 filets flottants.
30	Wm. Hullson.....	Pêche illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
31	John Wielund.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
32	R. Remstead.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
33	Gunner Erickson.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
34	Alex. Flecan.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
35	M. Magnusson.....	Pêche avec filet à maille illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$100.00.
36	Jem Condon.....	Pêche en la rivière Swan avec 2 filets.....	Lac Swan.....	Amende \$10.00 et confiscation de 2 filets.
37	Gillby Fordham.....	Pêche avec filets à mailles sous-minimales.....	Lac Dauphin.....	Amende \$5.00 et confiscation de 2 filets.
38	Alex. N. Negrave.....	Pêche avec 4 filets.....	Lac Swan.....	Amende \$10.00 et confiscation de 4 filets et de 21 brochets.
39	W. J. Woods.....	Viol. art. 20 sous-art. 2 Règl.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération et confiscation de 1 carrelet.
40	Fred Levreault.....	Viol. art. 20 sous-art. 2 Règl.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération et confiscation de 1 carrelet.
41	A. Deroche.....	Viol. art. 20 sous-art. 2 Règl.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération et confiscation de carrelet.
42	C. MacNee.....	Viol. art. 20 sous-art. 2 Règl.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération et confiscation de carrelet.
43	John Seamp.....	Pêche illicite avec carrelet.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération et confiscation de carrelet.
44	A. Cooper.....	Pêche illicite avec carrelet.....	Lac Rock.....	Amende \$10.00 et dépens ou 15 jours d'incarcération et confiscation de carrelet.
45	A. M. Freiman.....	Usage de filets flottants illicites.....	Goose-Island.....	Amende \$50.00 et dépens et confiscation de 30 filets flottants.
46	Armstrong Ind Fish.....	Usage de filets flottants illicites.....	Goose-Island.....	Amende \$250.00.
47	Joe. Brandon.....	Pêche avec filets à maille illicite.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
48	Kristian Sigurdson.....	Viol. art. 4 Règl.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$20.00.
49	Carl Anderson.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
50	Roger Nabess.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.
51	Sveinn Gard.....	Pêche sans licence.....	Lac Winnipeg.....	Amende \$15.00.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

SASKATCHEWAN—SURINTENDANT C. G. MacDONALD

Numéros des poursuites judiciaires	Nom des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
1	Alf. Peterson.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Long.....	Amende \$3.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
2	L. A. Dickson.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Long.....	Amende \$3.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
3	John Cservth.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Long.....	Amende \$3.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
4	Albert Elmon.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Long.....	Amende \$3.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
5	Jacob Lutz.....	Viol. Sous-art. 1 art. 14 Règl.....	Digue Hyde.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de carrelet.
6	Mat Lutz.....	Viol. Sous-art. 1 art. 14 Règl.....	Digue Hyde.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de carrelet.
7	Frank Cooper.....	Pêche en temps prohibé.....	Big-Arm.....	Amende \$3.00 et dépens.
8	Frank Cooper.....	Viol. art. 14, sous-art. 3 Règl.....	Big-Arm.....	Amende \$10.00 et dépens.
9	J. H. Cooper.....	Pêche en temps prohibé.....	Big-Arm.....	Amende \$3.00 et dépens.
10	J. H. Cooper.....	Viol. art. 14, sous-art. 3 Règl.....	Big-Arm.....	Amende \$10.00 et dépens.
11	Adolph Kentings.....	Viol. art. 12, sous-art. 2 Règl.....	Lac Devil.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de filet flottant.
12	Alex. Falkenberg.....	Viol. art. 21, sous-art. 2 Règl.....	Lac Devil.....	Amende \$5.00 et dépens.
13	Christian Eifenbuckle.....	Viol. art. 12, sous-art. 2 Règl.....	Lac Devil.....	Amende \$5.00 et dépens.
14	Henry Stevner.....	Viol. art. 12, sous-art. 2 Règl.....	Lac Devil.....	Amende \$5.00 et dépens.
15	Roy Rush.....	Pêche sans licence.....	Crique Pipestone.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de parc en filet ou 1 mois d'incarcération.
16	Jack Cundly.....	Usage du dard.....	Rivière Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de dard.
17	John Crawford.....	Usage du dard.....	Rivière Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de dard et de 10 livres de cyprins-sucet.
18	Billy Williams.....	Usage du dard.....	Rivière Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de dard.
19	W. J. Palmer.....	Usage du dard.....	Rivière Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens.
20	Jacob Wendel.....	Pêche à la ligne en temps prohibé.....	Digue Hyde.....	Amende \$10 et dépens. Confiscation d'hameçon et ligne.
21	Ewgruf Kobrengwz.....	Possession de piège à poisson en treillis métallique..	Rivière Englishman.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération et confiscation de piège en treillis métallique.

22	Harold Franklin.....	Pêche en temps prohibé.....	Big-Arm.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération.
23	Martin Oberg.....	Capture illicite du poisson.....	Riv. Turtle.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération. Confiscation d'un piège en fil de fer.
24	Emil Oberg.....	Capture illicite du poisson.....	Riv. Turtle.....	Amende \$5 et dépens ou 7 jours d'incarcération. Confiscation de piège et 11 poissons.
25	Jacob Bondes.....	Viol, art. 2, sous-art. 1. Règl.....	Riv. Qu'Appelle.....	Réprimandé.
26	Jacob Bondes.....	Pêche ou préparatifs de pêche avec appareil illicite.	Riv. Qu'Appelle.....	Réprimandé. Confiscation d'un carrelet en fil de fer.
27	Philip Wild.....	Pêche ou préparatifs de pêche autrement qu'à la ligne, sans permis.	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 ou 7 jours d'incarcération.
28	Philip Wild.....	Pêche ou préparatifs de pêche avec appareil illicite.	Riv. Qu'Appelle.....	Dépens ou 7 jours d'incarcération. Confiscation de carrelet en fil de fer.
29	Cosman Koankin.....	Prise illicite de poisson.....	Crique Martin.....	Amende \$5.00 et confiscation de 4 brochets.
30	H. Arneil.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de carrelet et de filet traînant.
31	H. Arneil.....	Pêche en temps prohibé.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de 30 livres de cyprin-sucet.
32	S. McIlroy.....	Pêche dans des eaux prohibées.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération.
33	S. McIlroy.....	Pêche par d'autres moyens que la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération. Confiscation de 90 livres de sandre et cyprin-sucet.
34	John Anderson alias E. Jacobson.....	Pêche en deçà de 25 verges de l'extrémité d'aval d'une échelle à poisson.	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération.
35	John Anderson, alias E. Jacobson.....	Pêche avec hameçons non eschés.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération et confiscation de canne de pêche et d'hameçon.
36	John McLaren.....	Pêche en temps prohibé.....	Riv. Little-Arm.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération.
37	John McLaren.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Little-Arm.....	Amende \$5.00 et dépens ou 7 jours d'incarcération et confiscation de fourche.
38	Jacob Tramour.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de carrelet en fil de fer.
39	Jacob Tramour.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Qu'Appelle.....	Partie des dépens.
40	Anton Petrovich.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de carrelet en fil de fer.
41	Anton Petrovich.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00.
42	Norman Wolfman.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens.
43	Norman Wolfman.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et confiscation de carrelet en fil de fer.
44	P. Walter.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Qu'Appelle.....	Non coupable mais confiscation de carrelet en fil de fer.
45	P. Walter.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Non coupable.
46	W. Birnie.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Non coupable.
47	W. Birnie.....	Pêche avec appareil illicite.....	Riv. Qu'Appelle.....	Non coupable.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

326

SASKATCHEWAN—*Suite*

Numéros des pour- suites judi- ciaires	Noms des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
48	J. W. Hobbs.....	Pour avoir tué de l'esturgeon.....	Riv. Sask., N.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de 1 esturgeon.
49	Dan Ehmon.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de 12 livres de poisson.
50	Dan Ehmon.....	Pêche dans des eaux prohibées.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amendd \$5.00 et dépens. Confiscation d'un sac de couchage.
51	C. Myers.....	Pêche dans des eaux prohibées.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de 5 livres de poisson.
52	O. Myers.....	Pêche autrement qu'à la ligne.....	Riv. Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens.
53	H. Sveum.....	Pêche sans permis.....	Riv. Frenchman.....	Amende \$1. Confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
54	Peder Sveum.....	Pêche sans permis.....	Riv. Frenchman.....	Amende \$1. Confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
55	Henry Ollenbergr.....	Pêche sans permis.....	Rivière Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de carrelet.
56	Joseph Friston.....	Possession d'un piège à poisson en fil de fer.....	Riv. Englishman.....	Amende \$5.00 ou 10 jours d'incarcération. Confiscation de piège en fil de fer.
57	Floyd Bowman.....	Pêche avec filet à mailles illicites.....	Lac Qu'Appelle.....	Amende \$5.00 et dépens ou 3 mois d'incarcération et confiscation de filet et 7 livres de sandre.
58	Henry Baker.....	Usage de mailles illicites.....	Lac Pasqua.....	Amende \$10 et dépens et confiscation de 2 filets flottants.
59	George Schinder.....	Usage de mailles illicites.....	Lac Pasqua.....	Amendes et dépens.
60	H. W. Christianson.....	Pêche illicite avec filet flottant.....	Lac Eagle.....	Amende \$5.00 et dépens.
61	H. W. Christianson.....	Pêche illicite avec filet flottant.....	Lac Eagle.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de filet flottant.
62	Reinald Schmuland.....	Viol. art. 11, sous-art. 2. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
63	Reinald Schmuland.....	Viol. art. 2, sous-art. 11. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00.
64	Alfred Schmuland.....	Viol. art. 11, sous-art. 2. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
65	Alfred Schmuland.....	Viol. art. 2, sous-art. 11. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
66	Gottlieb Schmuland.....	Viol. art. 11, sous-art. 2. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$25.00 et dépens. Confiscation de 20 brochets, 13 sandres.

67	Gottlieb Schmuland.....	Viol, art. 2, sous-art. 11. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$10.00 et dépens.
68	Adolph K. Minka.....	Viol, art. 2, sous-art. 11. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
69	Adolph K. Minka.....	Viol, art. 11, sous-art. 2. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
70	Alex. Manka.....	Viol, art. 2, sous-art. 11. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
71	Alex. Manka.....	Viol, art. 11, sous-art. 2. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
72	Jacob Manka.....	Viol, art. 2, sous-art. 11. Règl.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$10.00 et dépens.
73	Jacob Manka.....	Pêche illicite.....	A ou près Sec. 17, Tp. 29, L. 5, O. 2ème M.	Amende \$25.00 et dépens et confiscation de 27 brochets, 16 sandres et 1 filet flottant.
74	J. Maslen.....	Possession de sandre en temps prohibé.....	Betheun.....	Amende \$10.00 et dépens. Confiscation de 4 lvs de sandre.
75	Nick Fillochuk.....	Pêche illicite au filet flottant.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Sentence suspendue et confiscation d'un filet flottant.
76	Nick Fillochuk.....	Pêche illicite au filet flottant.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Sentence suspendue.
77	Oli Koali.....	Pêche sans licence.....	Pointe Hines.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
78	Oli Koali.....	Pêche dans des eaux prohibées.....	Pointe Hines.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération et confiscation de 10 livres de poisson.
79	Oli Koali.....	Pêche avec filet à maille illicite.....	Pointe Hines.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
80	A. Henricksen.....	Pêche dans des eaux prohibées.....	Pointe Hines.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération et confiscation de filet flottant.
81	A. Henricksen.....	Pêche avec filet à maille illicite.....	Pointe Hines.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
82	A. Henricksen.....	Pêche sans licence.....	Pointe Hines.....	Amende \$10.00 et dépens ou 10 jours d'incarcération.
83	Alex. Groff.....	Pêche illicite au filet flottant.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Amende \$25.00 et dépens.
84	Alex. Groff.....	Pêche illicite.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens et confiscation de filet flottant.
85	John Groff.....	Pêche illicite au filet flottant.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Amende \$25.00 et dépens.
86	John Groff.....	Pêche illicite.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens.
87	Philip Jordon.....	Pêche illicite au filet flottant.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Amende \$25.00 et dépens.
88	Philip Jordon.....	Pêche illicite.....	A ou près Sec. 22, Tp. 28, L. 4, O. 2ème M.	Amende \$1.00 et dépens et confiscation de filet flottant.
89	William Mattila.....	Possession de corégone en temps prohibé.....	Habitation Mattila.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de 14 corégones.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

SASKATCHEWAN—*Fin*

Numéros des pour- suites judi- ciaires	Nom des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
90	Henri Peltier.....	Possession de tullipi sans motif licite.....	Katpwe.....	Amende \$100.00 et dépens ou 6 mois d'in- carcération. Confiscation de 600 lbs de tullipi et de 30 lbs de brochet, 50 lbs de sandre et 30 lbs de corégone.
91	Billy Fisher.....	Vente de tullipi en temps prohibé.....	Lebret.....	Amende \$5.00 et dépens.
92	William Fisher.....	Vente de tullipi en temps prohibé.....	Fort-Sam.....	Amende \$10.00 et dépens ou 2 mois d'in- carcération.
93	Albert Parisien.....	Vente de tullipi en temps prohibé.....	Lebret.....	Amende \$5.00 et dépens.
94	Charles Johnson.....	Possession de tullipi en temps prohibé.....	Lac Round.....	Amende \$10.00 et dépens. Confisca- tion de 3 filets flottants et 90 lbs de tullipi.
95	William Bordman.....	Possession de tullipi en temps prohibé.....	Lac Round.....	Amende \$10.00 et dépens et confiscation de 10 lbs de tullipi.
96	O. Norbick.....	Possession de tullipi en temps prohibé.....	Lac Round.....	Amende \$10.00 et dépens.
97	Arthur Brière.....	Pêche au filet sans licence.....	Lac Hélène.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 2 filets flottants et 50 poissons.
98	Milford Baudice.....	Pêche au filet sans licence.....	Lac Brightsand.....	Amende \$10.00 et dépens ou 30 jours d'in- carcération et confiscation de 2 filets flottants.
99	Harvey Eaket.....	Pêche au filet sans licence.....	Lac Brightsand.....	Amende \$10.00 et dépens ou 30 jours d'in- carcération et confiscation de 2 filets flottants.
100	Art Anderson.....	Pêche au filet à maille illicite.....	Lac Turtle.....	Amende \$10.00 et dépens ou 30 jours d'in- carcération et confiscation de 2 filets flottants.
101	Anders Anderson.....	Pêche au filet à maille illicite.....	Lac Turtle.....	Amende \$1.00 et dépens et confiscation de 1 filet flottant.
102	Walter Elliott.....	Pêche au filet à maille illicite.....	Lac Turtle.....	Amende \$10.00 et dépens ou 30 jours d'in- carcération et confiscation de 1 filet et de 27 lbs de poisson.
103	Sigurd Broten.....	Pêche avec filet à maille illicite.....	Lac Turtle.....	Amende \$10.00 et dépens ou 30 jours d'in- carcération et confiscation de 2 filets flottants.
104	William Csolang.....	Pour négligence à tenir propres les orifices de mouillage des filets.	Lac Doré.....	Amende \$10.00 et dépens et licence annu- lée.
105	William Messer.....	Pour avoir laissé des issues de poisson sur la glace..	Lac Fotten.....	Amende \$3.00 et dépens.
106	Wm. Dreaver.....	Pour avoir déversé des issues de poisson dans des eaux fréquentées par le poisson.	Lac Fotten.....	Amende \$3.00 et dépens.

ALBERTA—SURINTENDANT R. T. RODD

1	Gus Procknau.....	Usage de dard et capture de brochet en temps prohibé.	Crique Astonin.....	Amende \$10.00 et confiscation de 50 lbs de cyprin-sucet, 10 brochets, 1 dard.
2	Gris Arndt.....	Usage de dard en saison prohibée.	Crique Astonin.....	Amende \$10.00 et confiscation de 50 lbs de cyprin-sucet, 10 brochets, 1 dard.
3	Ross Desjarlais.....	Pêche sans permis de Métis.	Lac LaBiche.....	Amende \$5.00 et dépens.
4	Mike Swedish.....	Possession illicite de laquaiche.	Lethbridge-Nord.....	Amende \$10.00 et dépens. Confiscation de 2 laquaiches.
5	Steve Stanko.....	Pêche illicite à la ligne.	Riv. Old Man.....	Amende \$1.00 et dépens. Confiscation de canne de pêche et ligne.
6	Stanley Bryan.....	Mouillage de filets avant ouverture de saison.	Lac Ste-Anne.....	Amende \$10.00.
7	W. E. Moyer.....	Mouillage de filets avant ouverture de saison.	Lac Ste-Anne.....	Amende \$10.00.
8	A. S. Jones.....	Pêche à la ligne en temps prohibé.	Riv. Elbow.....	Amende \$2.00 et dépens et confiscation de 1 canne de pêche.
9	B. Rentberch.....	Viol. art. 14, par. 5 Règl.	Crique Goose.....	Amende \$10.00 et confiscation de 2 pièges en osier.
10	James Noble.....	Usage de filet sans licence.	Lac Chin.....	Amende \$3.00 et confiscation de 1 filet flottant.
11	Henry Nelson.....	Usage de filet sans licence.	Lac Chin.....	Amende \$3.00 et confiscation de 1 filet flottant.
12	Andrew Burchak.....	Pêche à la ligne en temps prohibé.	Riv. Oldman.....	Amende \$1.00 et dépens.
13	Lawrence Davies.....	Viol. art. 1, par. B. Règl.	Riv. South-Fork.....	Amende \$6.00.
14	David Harvey.....	Viol. art. 1, par. B Règl.	Riv. South-Fork.....	Amende \$6.00.
15	P. McLean.....	Pêche en un cours d'eau prohibé.	Crique Sullivan.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 1 canne de pêche.
16	R. D. Graham.....	Pêche en un cours d'eau prohibé.	Crique Sullivan.....	Amende \$50.00 et dépens. Confiscation de 1 canne de pêche.
17	Charles Shelden.....	Pêche à la ligne sans permis.	Cold Lake.....	Amende \$5.00.
18	Hugh Vaght.....	Pêche à la ligne sans permis.	Cold Lake.....	Amende \$5.00.
19	John Baden.....	Pêche à la ligne sans permis.	Crique Linden.....	Amende \$5.00.
20	W. E. Hoodle.....	Pêche à la ligne sans permis.	Riv. Clearwater.....	Amende \$10.00 et dépens.
21	E. F. Loose.....	Pêche à la ligne sans permis.	Riv. Clearwater.....	Amende \$10.00 et dépens.
22	Barney Tweet.....	Pêche sans permis.	Riv. Highwood.....	Amende \$5.00 et dépens et confiscation de 1 hameçon et de 1 ligne.
23	A. E. Davenport.....	Pêche en cours d'eau prohibé.	Crique Pekisko.....	Amende \$50.00 et dépens et confiscation de 1 canne de pêche.
24	Fred Andrews.....	Pêche en cours d'eau prohibé.	Crique Pekisko.....	Amende \$50.00 et dépens et confiscation de 1 canne de pêche.
25	H. Martin.....	Pêche à la ligne sans permis.	Riv. Highwood.....	Amende \$5.00 et dépens.
26	P. S. Knowles.....	Pêche sans dégorgeoir.	Crique Sheep.....	Non coupable.
27	William Kerr.....	Pêche à la ligne sans permis.	Crique Sheep.....	Non coupable.
28	Myke Myzzok.....	Pêche dans des eaux prohibées.	Crique Pine.....	Amende \$10.00 et dépens et confiscation de canne de pêche, de moulinet, de ligne et de mouches.
29	W. C. Vanderburgh.....	Pêche à la ligne sans permis.	Crique Yarrow.....	Amende \$5.00 et dépens.
30	Roy Auger.....	Pêche en cours d'eau prohibé.	Crique Pekisko.....	Amende \$50.00 et dépens et confiscation de 1 canne de pêche.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—Suite

ALBERTA—Fin

330

MARINE ET PÊCHERIES

Numéros des poursuites judiciaires	Noms des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
31	Ernest Chapman.....	Pêche en cours d'eau prohibé.....	Crique Pekisko.....	Amende \$50.00 et dépens et confiscation de 1 canne de pêche.
32	D. Drinkwater.....	Usage de piège illicite.....	Crique Dogpond.....	Non coupable, mais confiscation de piège.
33	Walter May.....	Usage de piège illicite.....	Crique Dogpond.....	Non coupable.
34	S. R. Camp.....	Usage de piège illicite.....	Crique Dogpond.....	Amende \$2.00 et dépens et confiscation de piège illicite.
35	Lester Foat.....	Usage de piège illicite.....	Crique Dogpond.....	Amende \$2.00 et dépens et confiscation de piège illicite.
36	Bert Titus.....	Usage de piège illicite.....	Crique Dogpond.....	Amende \$2.00 et dépens et confiscation de piège illicite.
37	Mack Stigler.....	Possession de truites sous-minimales.....	Crique Pincher.....	Amende \$10.00 et dépens et confiscation de 8 coupe-gorge et d'une ligne
38	Geo. Gagnor.....	Possession de truites sous-minimales.....	Crique Pincher.....	Amende \$10.00 et dépens et confiscation de canne de pêche, moulinet et ligne.
39	A. Lelsey.....	Pêche en eau prohibée.....	Crique Pine.....	Amende \$5.00 et dépens, Confiscation de 10 truites coupe-gorge.
40	R. R. Murray.....	Pêche en eau prohibée.....	Crique Pine.....	Amende \$5.00 et dépens.
41	R.R. R. Murray.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Crique Pine.....	Amende \$10.00 et dépens.
42	A. Kelsey.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Crique Pine.....	Amende \$10 et dépens et confiscation de 10 coupe-gorge.
43	Lucien Bourbeau.....	Pêche avec filet illicite.....	Cold Lake.....	Amende \$1.00 et confiscation de 1 filet flottant et de 1½ livre de ligne.
44	Don Underwood.....	Viol, art. 2, par 1. Règl.....	Lac Obed.....	Amende \$10.00 et confiscation de 1 filet flottant.
45	O. K. Kolstad.....	Pêche avec piège illicite.....	Crique Grease.....	Amende \$25.00 et dépens.
46	J. J. Stewart.....	Pêche avec piège illicite.....	Crique Grease.....	Non coupable.
47	Orme W. Lee.....	Pêche en eau prohibée.....	Crique Pine.....	Amende \$15.00 et dépens.
48	Marvin Popham.....	Pêche en eau prohibée.....	Crique Pine.....	Amende \$15.00 et dépens.
49	Geo. McDermott.....	Pêche avec filet flottant illicite.....	Petit-lac-des-Esclaves.....	Amende \$20.00. Confiscation 2 filets flottants.
45A	O. H. Kolstad.....	Pour avoir excédé la limite quotidienne de prise.....	Crique Grease.....	Non coupable.
50	F. Summers.....	Pêche à la ligne sans permis.....	Crique Sheep.....	Amende \$5.00 et dépens. Confiscation de 1 canne de pêche.
51	Henry Moore.....	Pêche en temps prohibé.....	Riv. Elbow.....	Sentence suspendue. Amende \$1.00 et dépens.

52	H. Thompson.....	Pêche en temps prohibé.....	Riv. Elbow.....	Sentence suspendue. Amende \$1.00 et dépens.
53	Ed. McKenna.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Pigeon.....	Amende \$25.00 et dépens et confiscation de 36 corégones et 2 filets flottants.
54	Francis M. McKenna.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Pigeon.....	Amende \$25.00 et dépens.
55	Jas. McLeod.....	Pêche en temps prohibé.....	Lac Pigeon.....	Amendes \$25.00 et dépens.
56	Roderick Larivière.....	Possession de corégones en saison prohibée.....	St.-Lina.....	Amende \$2.00 et dépens. Confiscation de 6 corégones.
57	S. R. Lundlie.....	Echange de corégones en saison prohibée.....	St.-Lina.....	Amende \$20.00.
58	Forrest Quick.....	Pêche en saison prohibée.....	Lac Pigeon.....	Amende \$25.00 et dépens. Confiscation de 1 filet flottant, 729 livres de corégones
59	Eric Quick.....	Pêche en saison prohibée.....	Lac Pigeon.....	Amende \$25.00 et dépens.
60	John Thatchuk.....	Pêche des corégones en saison prohibée.....	Lac Whitefish.....	Amende \$10 et confiscation de 1 filet flottant.
61	Wm. Koyezan.....	Pêche de corégones en saison prohibée.....	Lac Whitefish.....	Amende \$10 et confiscation de 1 filet flottant et 6 sandres.
62	The Ideal Coal Co.....	Pollution d'un cours d'eau avec rebuts de mine.....	Crique Rosebud.....	Amende \$100.00 et dépens.
63	B. F. Brown.....	Possession illicite de poisson.....	Crique Sullivan.....	Action déboutée.
64	H. Beaman.....	Possession illicite de poisson.....	Crique Sullivan.....	Action déboutée.
65	The Star Coal Mines.....	Pollution de cours d'eau par rebuts de mine.....	Riv. Red Deer.....	Amende \$60.00 et dépens.

COLOMBIE BRITANNIQUE—SURINTENDANT-CHEF, MAJOR J. A. MOTHERWELL

ARRONDISSEMENT N° 1—SURINTENDANT R. W. McLEOD

1	Matt Reisanen.....	Possession de truites sous-minimales.....	Crique Pretty.....	Amende \$15.00 et confiscation de 3 petites truites.
2	G. Dricas.....	Possession de couteaux sous-minimaux.....	Vancouver.....	Amende \$10.00 et confiscation de 45 livres de couteaux.
3	(C. J. Colridge..... T. Colridge.....	Pêche avec rogue de saumon.....	Riv. Capilano.....	Action déboutée.
4	C. J. Colridge.....	Possession de rogue de saumon.....	Riv. Capilano.....	Amende \$1.
5	Mme S. Lazor, Mme Moise, Mme J. Matthews, Mme L. Prince, Mme M. Celesta, Selina Aquin, Mme M. Lawrence, R. Seymour, Mme A. Tylie.	Viol. art. 15. Règl.....	Lac Stuart.....	Sentence de six mois suspendue.
6	Mme Celesta, Mme A. Tylie, R. Seymour, Mme S. Lazor Barcomb Song.	Résistance à un surveillant en exercice.....	Lac Stuart.....	Sentence de six mois suspendue. Barcomb Song, deux mois de travaux forcés.
7	Pete Brincivallie.....	Viol. par. 15j. Règl.....	Lac Monroe.....	Amende \$50.00 et confiscation de canne de pêche, ligne, moulinet et panier.
8	Joe Guarascio.....	Viol. par. 15 j. Règl.....	Lac Monroe.....	Amende \$50.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et hameçon.
9	E. S. Bailey.....	Viol. par. 15j. Règl.....	Lac Monroe.....	Amende \$50.00 et confiscation de filet.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

COLOMBIE BRITANNIQUE—ARRONDISSEMENT N° 1—*Suite*

Numéros des pour- suites judi- ciaires	Nom des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
10	Harry Brown.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00 et confiscation de ligne et de 7 saumons sockeye.
11	Iver Oakerman.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00 et confiscation de ligne et de 7 saumons sockeye.
12	H. J. Blackstock.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00 et confiscation de ligne et de 4 saumons sockeye.
13	A. Blackstock.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00 et confiscation de ligne et de 4 saumons sockeye.
14	Chas. McManus.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00 et confiscation de ligne et de 4 saumons sockeye.
15	A. E. McLeod.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$1.00.
16	Fred McCaig.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00.
17	E. Tikagawa.....	Viol. art. 29, chap. 73, Loi des Pêcheries.....	Riv. Alouette N.....	Amende \$10.00.
18	E. S. Coombs..... W. T. Acres.....	Viol. art. 21, cl. 14, Règl.....	Crique Coldstream.....	Coupable. Sentence suspendue.
19	Alex. Thomas.....	Pêche avec cariolet.....	Crique Paul.....	Amende \$20.00 et confiscation de cariolet.
20	John Kwasnie.....	Viol. art. 2. Règl.....	Crique Crawford.....	Amende \$5.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et hameçons.
21	Geo. A. MacGregor.....	Viol. art. 2. Règl.....	Crique Crawford.....	Amende \$10.00 et confiscation de canne de pêche, ligne et moulinet.
22	Harry Begg.....	Pêche au filet en temps prohibé.....	Fleuve Fraser.....	Amende \$40 et confiscation de bateau, filet et matériel.
23	B. H. Muench.....	Pêche au filet en temps prohibé.....	Fleuve Fraser.....	Amende \$20.00 et confiscation de bateau, filet et matériel.
24	Yuen Fat Wah Jung Co.....	Possession de bonite en temps prohibée.....	Vancouver.....	Amende \$15.00 et confiscation de 150 livres de bonite.
25	Eric Seaberg.....	Prise et possession de truites sous-minimales.....	Riv. Seymour.....	Amende \$2.50.
26	I. Dehart.....	Prise et possession de truites sous-minimales.....	Riv. Seymour.....	Coupable. Sentence suspendue.
27	Blind Tommy.....	Tentative de vendre du saumon sockeye.....	Quesnel.....	Coupable. Aucune amende imposée. Confiscation de 3 saumons sockeye.
28	H. W. Hadland.....	Usage de rogue de saumon pour boîte.....	Riv. Capilano.....	Amende \$3.50.
29	Alfred Karlson.....	Possession de truites sous-minimales.....	Crique Irishman.....	Amende \$25.00 et confiscation de ligne, hameçon et 11 petites truites.
30	W. Vianna.....	Possession de truites sous-minimales.....	Crique Bear.....	Amende \$1.00 et confiscation de 2 petites truites.
31	G. Takahashi.....	Viol. art. 24, sous-art. 2b. Règl.....	Fleuve Fraser.....	Amende \$5.00.
32	K. Owada.....	Viol. art. 24, sous-art. 2b. Règl.....	Fleuve Fraser.....	Amende \$5.00.

33	T. Koyanagi.....	Viol. art. 21, sous-art. 5. Règl.....	Fleuve Fraser.....	Amende \$20.00 et confiscation de 5 livres de coho et 10 saumons roses.
34	D. Mori.....	Viol. art. 13 et art. 29, Loi des Pêcheries.....	Vancouver.....	Action déboutée.
35	C. A. Finch..... D. F. Young..... W. Torrance.....	Capture de plus de saumons que permis par règl.....	Whitecliff.....	Sentence suspendue.
36	S. Ohashi.....	Pour avoir exercé le rôle d'aide-opérateur sur un bateau porteur de filets flottants, sans licence.	Fleuve Fraser.....	Amende \$15.00.
37	J. Kisclish.....	Pour avoir exercé le rôle d'aide-opérateur sur un bateau porteur de filets flottants, sans licence.	Fleuve Fraser.....	Amende \$15.00.
38	L. Kisclish.....	Pour avoir exercé le rôle d'aide-opérateur sur un bateau porteur de filets flottants, sans licence.	Fleuve Fraser.....	Amende \$15.00.
39	Edwin Salter.....	Pêche avec filet à maille inférieure à 61"	Fleuve Fraser.....	Amende \$25.00.
40	D. Patterson.....	Pêche avec filet à maille inférieure à 61"	Fleuve Fraser.....	Amende \$25.00 et confiscation de 13 sockeye, de 25 lvs de saumon de printemps, de 44 lvs de coho, 84 saumons roses et 4 chums.
41	D. Cormack.....	Pêche du saumon avec filet anéré.	Fleuve Fraser.....	Amende \$25.00.
42	A. Bendickson.....	Prise et possession de truites sous-minimales.	Riv. Alouette N.....	Amende \$1.00.
43	John Bakkim.....	Pêche en temps prohibé hebdomadaire.	Squamish.....	Amende \$25.00.
44	H. Iverson.....	Pêche en temps prohibé hebdomadaire.	Squamish.....	Amende \$25.00.
45	Joseph Gavin.....	Pêche du kokani à la gaffe.	Crique Mill.....	Sentence suspendue et gaffe confiscée.
46	Chas. Keller.....	Pêche du kokani à la gaffe.	Crique Mill.....	Amende \$5.00 et confiscation de gaffe.
47	H. Edwards.....	Pêche du kokani à la gaffe.	Riv. Okanagan.....	Amende \$5.00 et confiscation de gaffe.
48	John Roberts.....	Pêche du kokani à la gaffe.	Lac Kalamalka.....	Amende \$15.00 et confiscation de filet.
49	S. Parish.....	Capture de kokani au carrelet.	Lac Okanagan.....	Amende \$5.00 et confiscation de filet.
50	H. R. Thomson.....	Pêche du kokani à la gaffe.	Lac Long.....	Sentence suspendue et gaffe confiscée.
51	E. B. Hunter.....	Viol. art. 31, els. 1 et 2 Règl.	Lac Okanagan.....	Amende \$5.00 et confiscation de gaffe.
52	F. Gavin.....	Viol. art. 21, cl. 14 Règl.	Lac Okanagan.....	Amende \$5.00 et confiscation de gaffe.
53	C. Pfothenhauer.....	Viol. art. 31, cl. 2 Règl.	Lac Okanagan.....	Amende \$2.50 et confiscation de gaffe.
54	F. Pfothenhauer.....	Viol. art. 31, cl. 2 Règl.	Lac Okanagan.....	Amende \$2.50 et confiscation de gaffe.
55	C. Riske.....	Viol. art. 31, cl. 2 Règl.	Lac Okanagan.....	Amende \$2.50 et confiscation de gaffe.
56	Alex. Gus.....	Viol. art. 15 s.a. 3 Règl.	Riv. Seymour.....	Cause ajournée.
57	W. Aitken.....	Viol. art. 21, cl. 14 Règl.	Crique Deep.....	Amende \$5.00 et confiscation de gaffe.
58	Koji Ito.....	Pêche du saumon au filet flottant en eau prohibée.	Passe Howe.....	Amende \$25.00.
59	Isaac Jacob.....	Pêche du saumon au filet flottant en eau prohibée.	Passe Howe.....	Amende \$10.00.
60	Wm. Baker.....	Pêche du saumon au filet flottant en eau prohibée.	Passe Howe.....	Amende \$15.00.
61	Alex. Gus.....	Viol. art. 15, sous-art. 3 Règl.	Riv. Seymour.....	Amende \$1.00.
62	E. F. French.....	Pour avoir enfermé du poisson.	Riv. Seymour.....	Amende \$5.00 et confiscation de ligne et d'hameçons.
63	G. Galpin.....	Pour avoir enfermé du poisson.	Riv. Seymour.....	Amende \$10.00 et confiscation de ligne et d'hameçons.
64	Isaac Mack.....	Viol. art. 15, 3b Règl.	Lac Harrison.....	Amende \$5.00.
65	Keijiro Matsui.....	Viol. art. 15, 3 b Règl.	Lac Harrison.....	Amende \$50.00.
66	Abraham Point.....	Viol. art. 21 s.a. 6 Règl.	Coquitlam.....	Sentence suspendue.
67	Paddy Thompson.....	Prise et possession d'esturgeons sous-minimaux. Vente de poissons pris par permis.	Fleuve Fraser.....	Amende \$50.00, premier chef d'inculpation et \$15.00, deuxième chef d'inculpation. A défaut d'acquiescement 30 jours de travaux forcés.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

334

COLOMBIE-BRITANNIQUE—ARRONDISSEMENT N° 1—*Fin*

Numéros des poursuites judiciaires	Noms des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
68	Georges Billy.....	Viol. art. 21 s.a. 15 Règl.....	Dewdney.....	Amende \$2.00 et confiscation de ligne à esturgeon.
69	D. Mori.....	Achat de saumon des Indiens.....	Vancouver.....	Plainte retirée.
70	Georges Billy.....	Vente de saumons pris par permis.....	Vancouver.....	Action déboutée.

ARRONDISSEMENT N° 2—SURINTENDANT J. BOYD

1	Ole Skog.....	Pêche du hareng en eau prohibée.....	Pearl-Harbour.....	Action déboutée.
2	Paul J. McMillan.....	Possession de saumon pris en amont de la ligne de marée.....	Riv. Naas.....	Amende \$15.00 et confiscation de 285 lvs de saumon de printemps.
3	John Locker.....	Pêche illicite du saumon en rivière Yakoun.....	Riv. Yakoun.....	Amende \$1.00 et confiscation de 1 filet flottant.
4	Thos. W. Kitson.....	Pêche illicite du saumon avec parc en filet.....	Riv. Copper-Bay.....	Amende \$25.00 et confiscation de parc en filet.
5	Jensuke Uwate.....	Pêche du sockeye en temps prohibé.....	Riv. Skeena.....	Amende \$30.00.
6	Kichijiro Kada.....	Pêche du sockeye en temps prohibé.....	Riv. Skeena.....	Amende \$30.00.
7	Keikichi Isumi.....	Pêche du sockeye en temps prohibé.....	Riv. Skeena.....	Amende \$30.00.
8	Kichi Kanagai.....	Pêche du sockeye en temps prohibé.....	Portland-Inlet.....	Amende \$30.00.
9	Alphonse Laruse.....	Pêche du saumon en temps prohibé.....	Chenal Fisher.....	Amende \$35.00.
10	Kesahuchi Sawaki.....	Pêche avec filet supérieur à 200 brasses.....	Passage Chatham.....	Amende \$100.00 et confiscation de filet flottant et de 80 saumons sockeye.
11	J. H. Russ.....	Résistance à un surveillant.....	Riv. Naas.....	Amende \$100.00.
12	Tomoléon Varlan.....	Pour avoir aidé à la manœuvre d'un filet flottant sans licence.....	Rivers-Inlet.....	Amende \$50.00.
13	Simon McKay.....	Pour avoir refusé à un surveillant le droit de perquisition de bateau.....	Riv. Naas.....	Action déboutée.
14	R. Munroe.....	Pour avoir pêché en amont des limites.....	Rivers-Inlet.....	Amende \$20.00 et confiscation de 80 saumons.
15	John Schooner.....	Pour avoir pêché en amont des limites.....	N. Bentick-Arm.....	Amende \$25.00. Confiscation de 7 saumons roses, 169 sockeye, 3 cohos, 1 saumon de printemps, 1 steelhead.
16	Charles Green.....	Pêche du saumon en aire prohibée.....	Station de pêche à la senne du saumon n° 3.	Amende \$10.00.

17	Anton Anzulovich.....	Pêche du saumon en période prohibée hebdomadaire.	Chenal Whale.....	Amende \$50.00.
18	Nathan Wilson.....	Pêche du saumon en période prohibée hebdomadaire.	Neckis-Inlet.....	Amende \$50.00.
10	Chester Jackson.....	Exploitation de filet flottant en amont de la limite de pêche.	N. Bentic-Arm.....	Amende \$25.00. Confiscation de 2 cohos, 76 saumons roses et 3 chums.
20	Jacobson (Indien).....	Pêche en dedans des limites.	Rivers-Inlet.....	Amende \$25.00.
21	Geo. Lewis.....	Pêche en dedans des limites.	Rivers-Inlet.....	Amende \$25.00.
22	P. Peterson.....	Pêche en dedans des limites.	Rivers-Inlet.....	Amende \$25.00.
23	E. Matice.....	Pêche en dedans des limites.	Rivers-Inlet.....	Amende \$25.00.
24	D. Fenton.....	Pêche en dedans des limites.	Rivers-Inlet.....	Amende \$25.00.
25	Chief Welch.....	Résistance à un surveillant.	Rivière Naas.....	Amende \$25.00.
26	Albert McKay.....	Résistance à un surveillant.	Rivière Naas.....	Amende \$25.00.
27	John Stenswick.....	Pêche en dedans des limites.	N. Bentic-Arm.....	Amende \$25.00.
28	W. G. Barton.....	Pêche en dedans des limites.	Bras de mer Beresford.....	Amende \$100.00.
29	Peter Leighton.....	Pêche en dedans des limites.	Baie Pacofi.....	Amende \$300.00.
30	G. Olafson.....	Pêche en dedans des limites.	Baie Georges.....	Amende \$100.00 et confiscation de 183 saumons chums.
31	E. Clifton.....	Pêche en dedans des limites.	Sewell-Inlet.....	Amende \$300.00 et confiscation de 153 saumons chums.
32	J. Garner.....	Pêche en dedans des limites.	Dana-Inlet.....	Amende \$300.00 et confiscation de 15 chums.
33	William Campbell.....	Pêche en dedans des limites.	Sedgwick-Bay.....	Amende \$150.00 et confiscation de 150 chums.
34	H. Brown.....	Pêche en dedans des limites.	Baie Ikeda.....	Amende \$150.00 et confiscation de 72 chums.
35	D. Bernard.....	Pêche en dedans des limites.	Rivers-Inlet.....	Amende \$25.00.
36	D. Morton.....	Pêche en dedans des limites.	Baie Pacofi.....	Amende \$150.00.

ARRONDISSEMENT N° 3—SURINTENDANT E. G. TAYLOR

1	Harry Steel.....	Viol. art. 21, s.a. 12 Règl.....	Riv. Cowichan.....	Amende \$15.00, confiscation de filet flottant et 3 steelheads.
2	T. Butterfield.....	Viol. art. 21, s.a. 2 Règl.....	Passage Barclay.....	Cautionnement de \$100.00 séquestré. Confiscation de filet flottant.
3	M. Suguria.....	Viol. art. 24, s.a. 2a Règl.....	Knight-Inlet.....	Amende \$50.00 et confiscation de filet flottant.
4	Alfred Coon.....	Viol. art. 21, s.a. 18a Règl.....	Kingcome-Inlet.....	Amende \$25.00.
5	Fred Dudword.....	Viol. art. 29, s.a. 1 Règl.....	Baie Surita.....	Amende \$25.00.
6	Dick Willie.....	Viol. art. 21, s.a. 18a Règl.....	Riv. MacJack.....	Amende \$100.00.
7	John Coue.....	Viol. art. 15, s.a. 3b et 3c Règl.....	Duncan.....	Amende \$2.50.
8	Olav S. Vea.....	Viol. art. 15, s.a. 1a Règl.....	Comox.....	Amende \$2.50. Confiscation de 108 chums et 31 cohos.
9	Georges Harry.....	Viol. art. 15, s.a. 3h Règl.....	Bute-Inlet.....	Amende \$25.00.
10	Oshane (Indien).....	Viol. art. 21, s.a. 12b, Règl.....	Riv. Cowichan.....	Amende \$20.00. Confiscation de filet flottant.

RELEVÉ donnant les particularités relatives aux poursuites judiciaires intentées pour délits contre la Loi des Pêcheries
au cours de l'année financière 1929-30—*Suite*

336

COLOMBIE-BRITANNIQUE—ARRONDISSEMENT N° 3—Fin

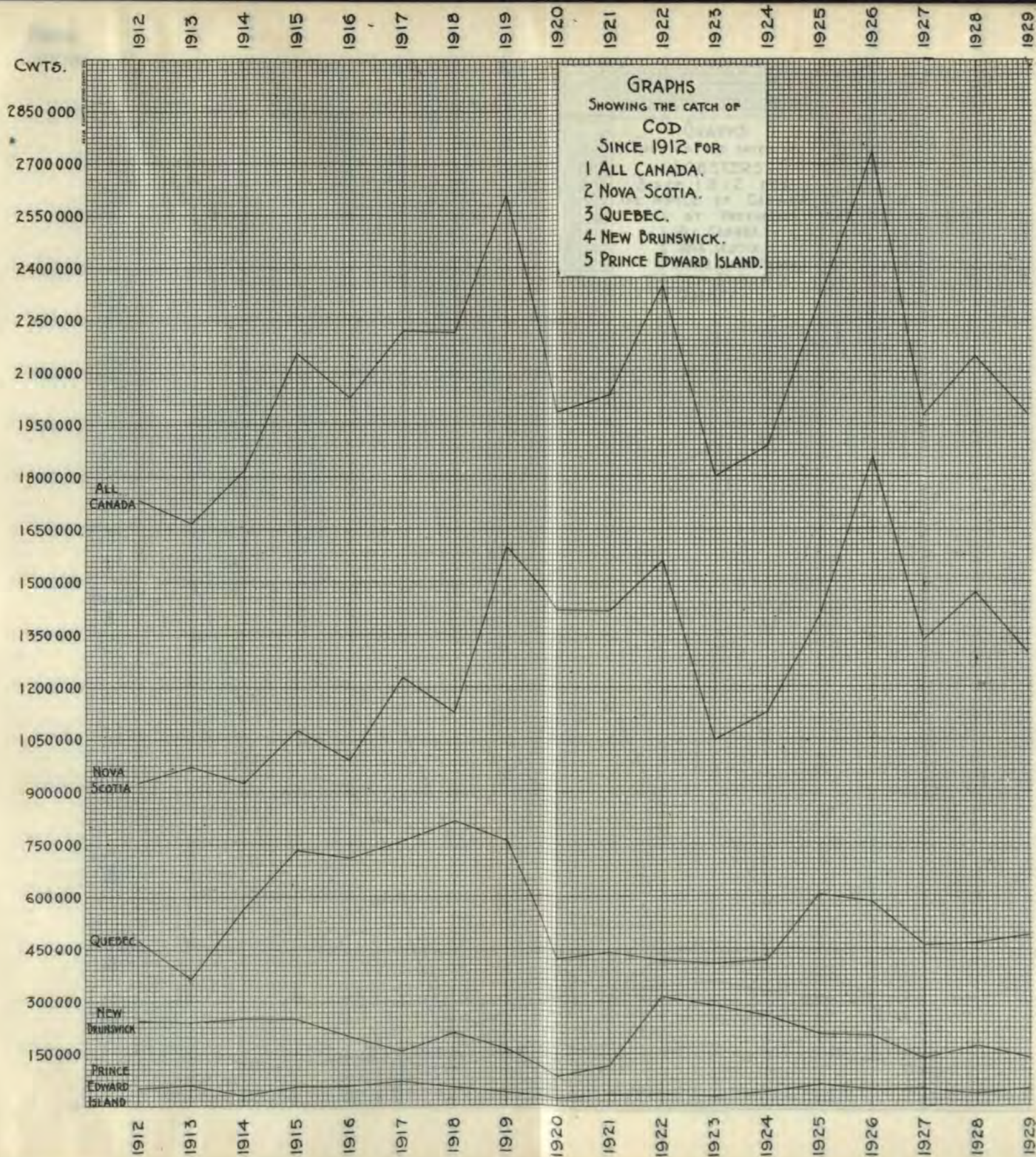
MARINE ET PÊCHERIES

Numéros des pour- suites judi- ciaires	Nom des délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
11	H. G. Beaveridge.....	Viol. art. 21, s. a. 18b Règl.....	Riv. Little Qualicum.....	Amende \$100.00. Confiscation de 7 cohos, 1 saumon de printemps, 74 chums.
12	William Norris.....	Viol. art. 21, s. a. 12b Règl.....	Riv. Cowichan.....	Amende \$20.00. Confiscation de pièce de filet et de 5 saumons.
13	Sammy Charlie.....	Viol. art. 21, s. a. 12b Règl.....	Riv. Cowichan.....	Amende \$20.00. Confiscation de pièce de filet et de 5 saumons.
14	Envid Hansen.....	Viol. art. 21, s. a. 18 Règl.....	Canal Alberni.....	Amende \$50.00 et confiscation de 68 chums.
15	Charlie Kukalano.....	Viol. art. 21, s. a. 12b Règl.....	Riv. Cowichan.....	Action déboutée.
16	Fred Klein.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Pender-Harbour.....	Amende \$50.00. Confiscation de 40 chums et 28 lvs de coho.
17	Vincent Morford.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Pender-Harbour.....	Amende \$2.50. Confiscation de 40 chums et 28 lvs de coho.
18	Fred Klein.....	Viol. art. 21, s. a. 2 Règl.....	Pender-Harbour.....	Amende \$2.50.
19	Vincent Morford.....	Viol. art. 21, s. a. 2 Règl.....	Pender-Harbour.....	Amende \$2.50.
20	Andres Peterson.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Bras de mer Theodosia.....	Amende \$5.00.
21	Sture Lindstrom.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Oke-over-Arm.....	Amende \$5.00.
22	Teresa Bob.....	Viol. art. 29, Règl.....	Bras de mer Theodosia.....	Amende \$5.00 et confiscation de filet flottant.
23	Ludwig Gulbranson.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Riv. Toba.....	Amende \$5.00.
24	Carl Gulbranson.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Anse Toba.....	Action déboutée.
25	Alf Baardson.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Riv. Toba.....	Action déboutée.
26	S. Tanaka.....	Viol. art. 8, Pègl. salage au sel sec, har.....	Ile Reid.....	Amende \$50.00.
27	S. Tanaka.....	Viol. art. 8, Règl. salage au sel sec, har.....	Ile Reid.....	Amende \$50.00.
28	Oskar Backman.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Oke-over-Arm.....	Amende \$20.
29	Antti Meuttenen.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Oke-over-Arm.....	Amende \$20.00.
30	John Chambers.....	Viol. art. 21, s. a. 18a Règl.....	Oke-over-Arm.....	Amende \$20.00.
31	John Chambers.....	Viol. art. 15, s. a. 4 Règl.....	Oke-over-Arm.....	Amende \$5.00.
32	Nathan Lawson.....	Viol. art. 21, s. a. 29r Règl.....	Crique French.....	Amende \$100.00 et confiscation de 57 cohos et 76 chums.
33	Donet Charlie.....	Viol. art. 21, s. a. 12 Règl.....	Baie Cowichan.....	Action déboutée, confiscation de 34 cohos.
34	Gunnard Magnuson.....	Viol. art. 36, Loi des Pêcheries.....	Chutes Skutz.....	Amende \$2.50.
35	Doris Magnuson.....	Viol. art. 36, Loi des Pêcheries.....	Chutes Skutz.....	Amende \$2.50.
36	Alfred Bradford.....	Viol. art. 14, s. a. 1f Règl.....	Ile Galiano.....	Amende \$100.00 et confiscation de 40 brasses de senne à poêle à lareng.

37	Yip Sang Co., Ltd.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Baie Otter.....	Amende \$100.00 et confiscation de 48 brasses de senne à poche à hareng.
38	S. Tanaka & Cie.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Galiano.....	Amende \$100.00 et confiscation de 36 brasses de senne à poche à hareng.
39	Moresby Is. Fisheries.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Galiano.....	Amende \$100.00 et confiscation de 47 brasses de senne à poche à hareng.
40	Otter Bay Fishing Co.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Pender.....	Amende \$100.00 et confiscation de 25 brasses de senne à poche à hareng.
41	B. C. Packers Ltd.....	Viol. art 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Pender.....	Amende \$100.00 et confiscation de 20 brasses de senne à poche à hareng.
42	Canadian Fishing Co.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Galiano.....	Amende \$50.00 et confiscation de 18 brasses de senne à poche à hareng.
43	Pacific Salteries Ltd.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Galiano.....	Amende \$50.00 et confiscation de 16 brasses de senne à poche à hareng.
44	Wm. Beck.....	Viol. art. 14, s.a. 1f Règl.....	Ile Galiano.....	Amende \$125.00 et confiscation de 78 brasses de senne à poche à hareng.
45	Amos Dawson.....	Viol. art. 21, s.a. 18b Règl.....	Baie Owens.....	Amende \$25.00.
46	Wesley Butterfield.....	Viol. art. 21, s.a. 12b Règl.....	Baie Cowichan.....	Amende \$5.00 et confiscation de bateau d'engins et de 100 lvs de morue.
47	Ammon Butterfield.....	Viol. art. 21, s.a. 12b Règl.....	Baie Cowichan.....	Amende \$5.00 et confiscation de bateau d'engins et de 100 lvs de morue.
48	Chas Coats.....	Viol. art. 21, s.a. 12b Règl.....	Baie Cowichan.....	Amende \$5.00 et confiscation de bateau d'engins et de 100 lvs de morue.
49	Wesley Butterfield.....	Viol. art. 6, s.a. 2 Règl.....	Baie Cowichan.....	Amende \$2.50.
50	Ammon Butterfield.....	Viol. art. 6, s.a. 2 Règl.....	Baie Cowichan.....	Amende \$2.50.
51	Chas. Coats.....	Viol. art. 6, s.a. 2 Règl.....	Baie Cowichan.....	Amende \$2.50.

ÉTAT RELATIF AUX POURSUITES JUDICIAIRES INTENTÉES EN COLOMBIE BRITANNIQUE CONTRE DES BATEAUX AMÉRICAINS
PORTEURS DE LIGNES TRAÎNANTES, 1929-30

Délinquants	Nature des délits	Lieux des délits	Résultats des poursuites
Catherine B.....	Pêche illicite en dedans des eaux territoriales du Canada.....	Rose-Spit.....	Condamnation.
Bateau porteur de lignes traînantes à saumon 557 G.A.	Pêche illicite en dedans des eaux territoriales du Canada.....	Côte occidentale de l'île Van- couver.	Condamnation.
Olimpos.....	Pêche illicite en dedans des eaux territoriales du Canada.....	Côte occidentale de l'île Van- couver.	Condamnation.
Mary C. Fischer.....	Entrée jugée pour d'autres fins que faire du bois et de l'eau, refuge ou réparations.	Rose-Spit Q.C.I.....	Action déboutée.
Tacora.....	Entrée jugée pour d'autres fins que faire du bois et de l'eau, refuge ou réparations.	Iles Goose.....	Action déboutée avec dépens à la charge de la Couronne.
May.....	Entrée jugée pour d'autres fins que faire du bois et de l'eau, refuge ou réparations.	Iles Goose.....	Action déboutée avec dépens à la charge de la Couronne.
We.....	Entrée jugée pour d'autres fins que faire du bois et de l'eau, refuge ou réparations.	Iles Goose.....	Action déboutée sans dépens.
Jeannette.....	Entrée jugée pour d'autres fins que faire du bois et de l'eau, refuge ou réparations.	Iles Goose.....	Action déboutée sans dépens.



CWTs

600,000

570,000

540,000

510,000

480,000

450,000

420,000

390,000

360,000

330,000

300,000

270,000

240,000

210,000

180,000

150,000

120,000

90,000

60,000

30,000

0

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

ALL CANADA

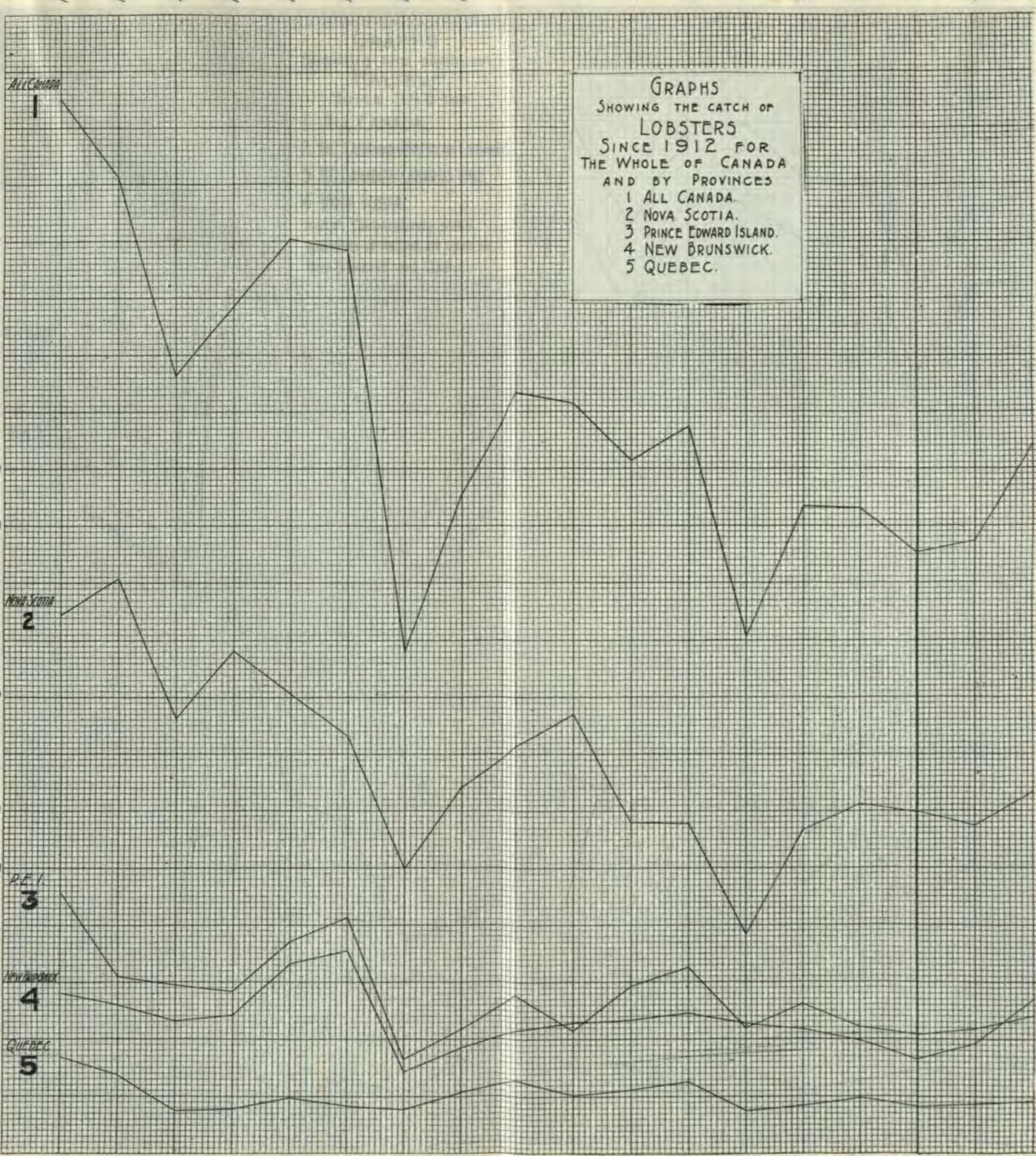
NOVA SCOTIA

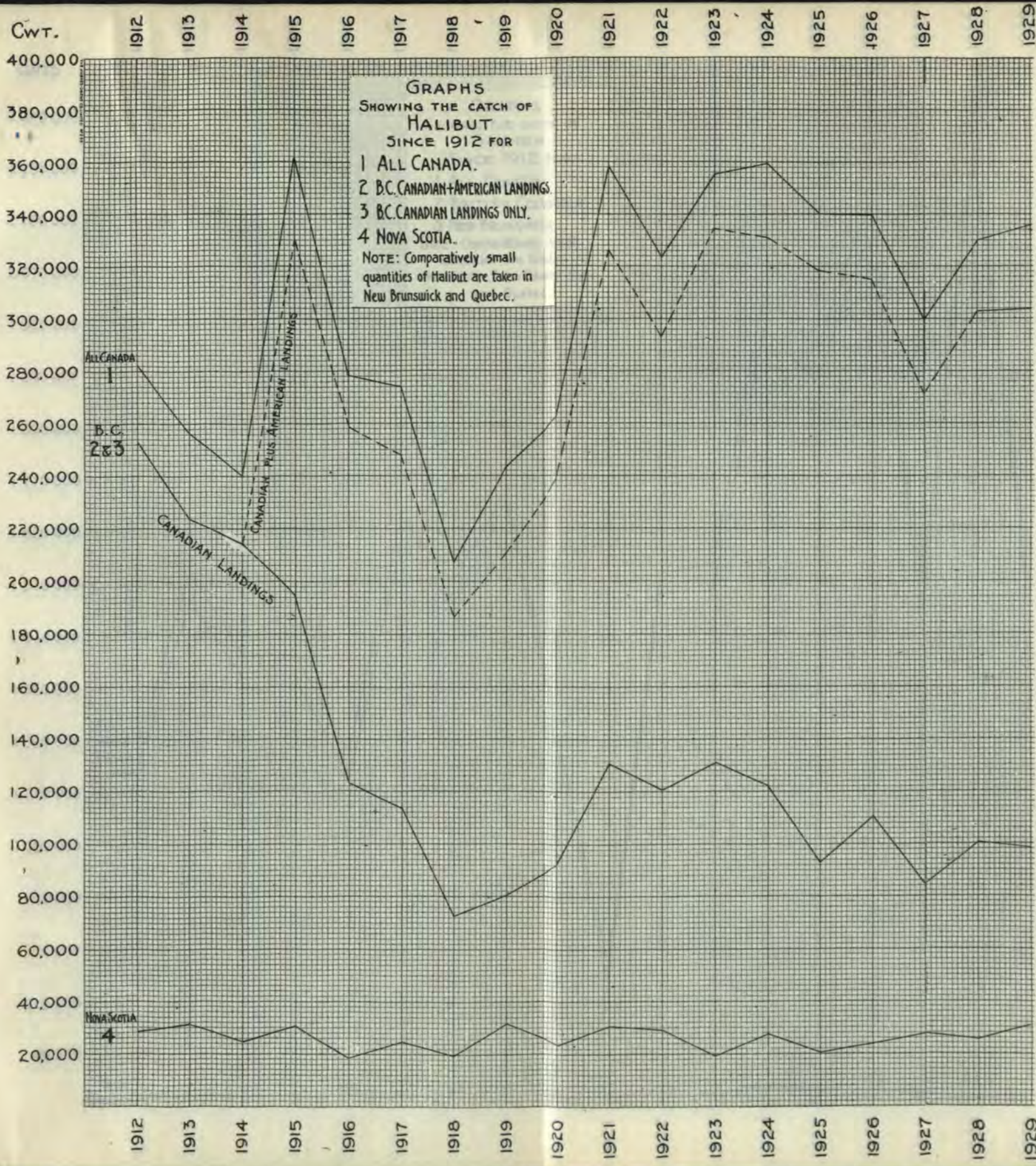
P.E.I.

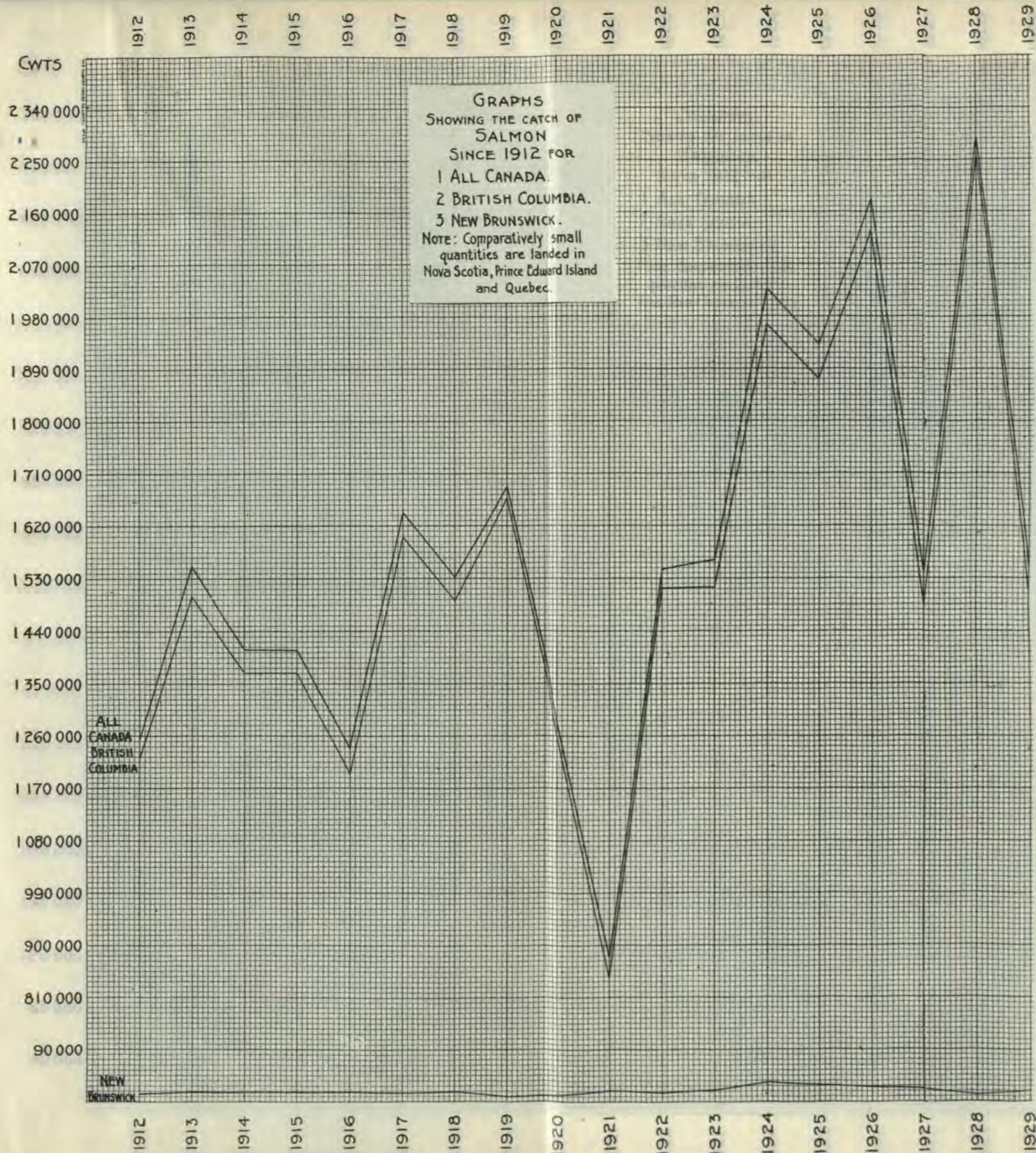
NEW BRUNSWICK

QUEBEC

GRAPHS
SHOWING THE CATCH OF
LOBSTERS
SINCE 1912 FOR
THE WHOLE OF CANADA
AND BY PROVINCES
1 ALL CANADA.
2 NOVA SCOTIA.
3 PRINCE EDWARD ISLAND.
4 NEW BRUNSWICK.
5 QUEBEC.







CWTs.

760 000
720 000
680 000
640 000
600 000
560 000
520 000
480 000
440 000
400 000
360 000
320 000
280 000
240 000
200 000
160 000
120 000
80 000
40 000

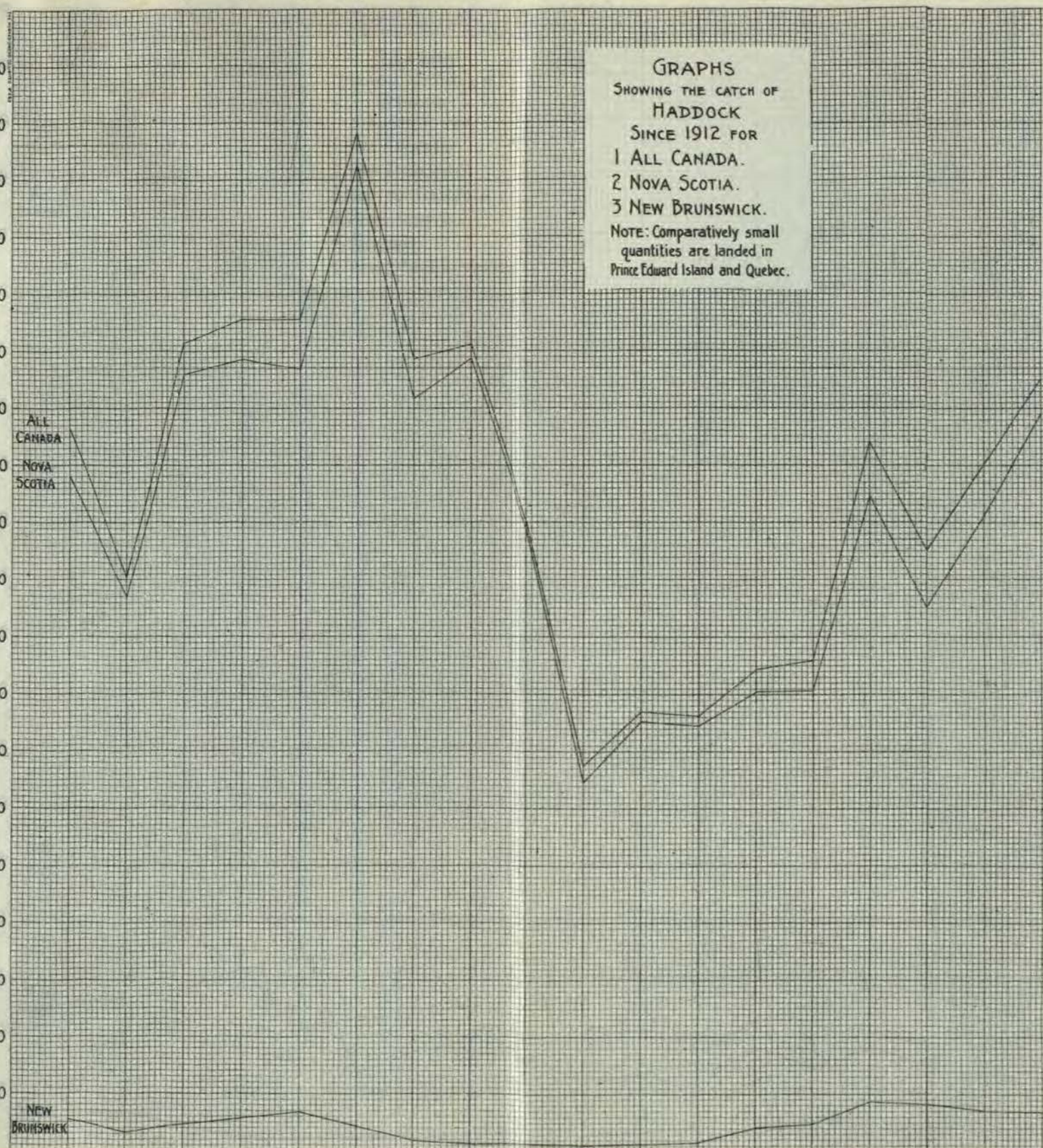
ALL
CANADA

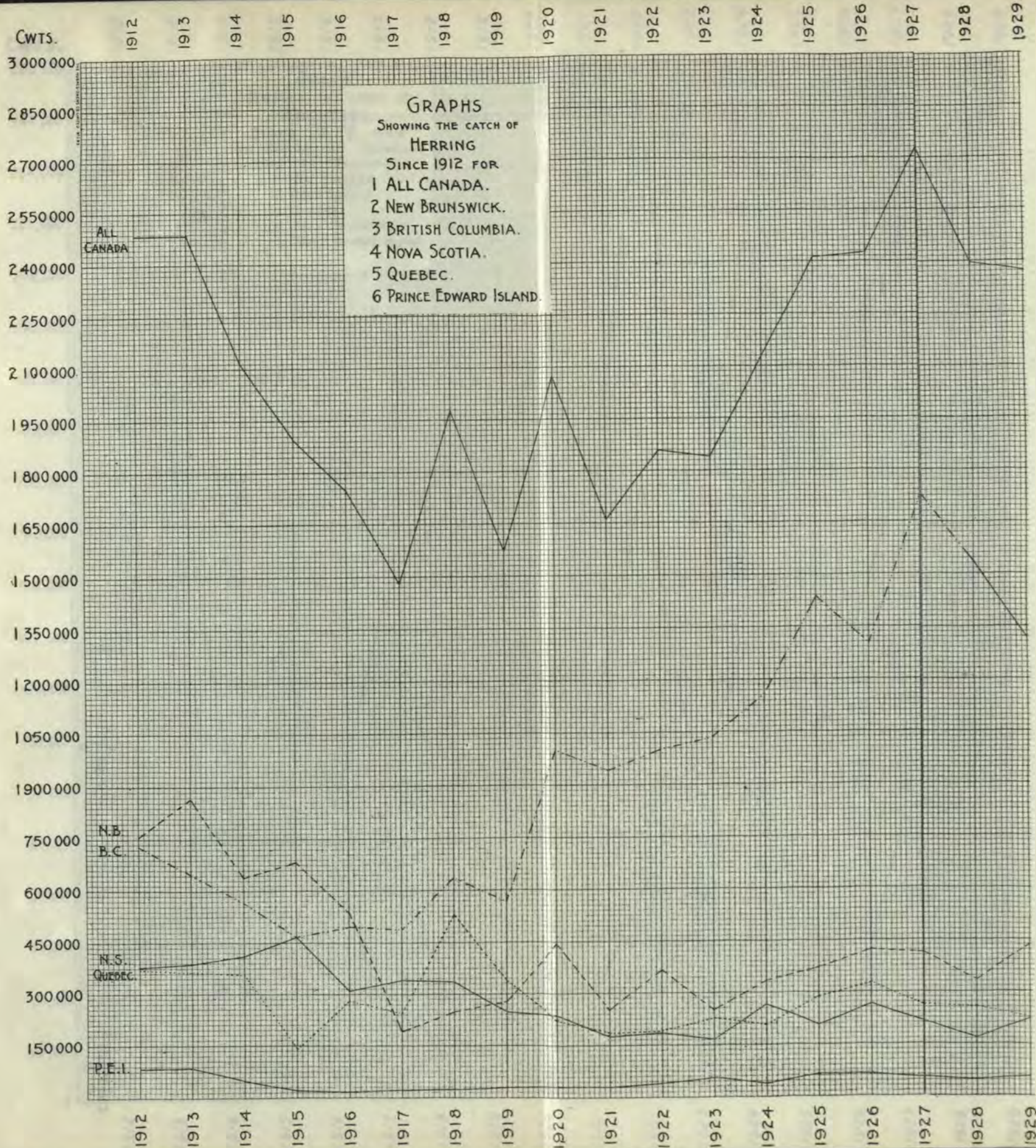
NOVA
SCOTIA

NEW
BRUNSWICK

GRAPHS
SHOWING THE CATCH OF
HADDOCK
SINCE 1912 FOR
1 ALL CANADA.
2 NOVA SCOTIA.
3 NEW BRUNSWICK.
NOTE: Comparatively small
quantities are landed in
Prince Edward Island and Quebec.

1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929





CWTs.

1912

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

GRAPHS
SHOWING THE CATCH OF
MACKEREL
SINCE 1912 FOR
THE WHOLE OF CANADA
AND BY PROVINCES
1 ALL CANADA.
2 NOVA SCOTIA.
3 QUEBEC.
4 NEW BRUNSWICK.
5 PRINCE EDWARD ISLAND.

